This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

D 309,733

PARIS SANS PAIX
BIBLIOTHÈQUE
DE
PAUL LACOMBE

L
1007
.B936

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1883

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Laroque;

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

1883

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.
1883

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Gust. Brunet, de Bordeaux; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; Jules Delpit; A. Destouches; Victor Develay, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Eug. Dramard, conseiller à la Cour de Limoges; Georges Duplessis, de la Bibliothèque nationale; J. Dukas; Dupré La Salle, conseiller à la Cour de cassation; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; comte de Longpérier-Grimoard, de la Société des Bibliophiles françois; P. Margry; Ed. Meaume; F. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; H. Moulin, ancien avocat général; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles françois; baron Roger Portalis, de la Société des Bibliophiles; baron de Ruble; Schwab, de la Bibliothèque Nationale; Ph. Tamizey de Laroque;

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

1883

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.
1883

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

1883.

TITON-DU-TILLET ET SON *PARNASSE*.

LE P. VANIÈRE ET SON *PRÆDIUM RUSTICUM*.

LETTRES *inédites* DE TITON-DU-TILLET A VOLTAIRE, DE FRÉDÉRIC II, DE CRÉBILLON, DE L. RACINE, DE J.-B. ROUSSEAU, DE LE FRANC-DE-POMPIGNAN, DE DOM CALMET ET DE VANIÈRE, A L'AUTEUR DU *Parnasse français*.

Il y avait huit ou dix jours que, dans une de mes visites à la bibliothèque de la rue de Richelieu, je m'étais arrêté curieusement devant le Parnasse en bronze de Titon-du-Tillet, dont j'avais lu récemment une description, lorsque *buissonnant* à travers mes autographes, le hasard me fit mettre la main sur une demi-douzaine de lettres *inédites*, toutes intéressantes, l'une de Titon à Voltaire, les autres de Frédéric II, de Crébillon, de L. Racine, de Le Franc-de-Pompignan, de Dom Calmet et du P. Vanière à Titon-du-Tillet.

Ces lettres pleines de détails, celles-ci, sur le *Parnasse français* et son auteur, sur *les Commentaires* du théâtre de Corneille et l'éducation de la petite-nièce du poète, élevée à Ferney, par les soins de Voltaire ; celles-là, sur les rapports de Titon-du-Tillet avec les écrivains de son temps; cette autre, sur le *Prædium rusticum* du P. Vanière, sur ses travaux, ses ouvrages faits et ses ouvrages à faire, sur

le procès de la Société de Jésus, à l'occasion du testament de l'Archevêque de Narbonne, m'ont paru dignes d'être publiées. Mais j'ai pensé que quelques lignes d'explication sur ces lettres elles-mêmes, sur les circonstances qui les entouraient, sur les hommes qui les ont écrites et sur ceux à qui elles s'adressaient n'étaient pas inutiles ; je n'ai pas voulu les imprimer sans commentaires, et je me suis dit qu'avant de les offrir aux lecteurs du *Bulletin,* il fallait leur faire quelque peu de toilette.

I.

Everard Titon-du-Tillet a dû la célébrité de son nom à l'exécution de son *Parnasse,* aux divers ouvrages consacrés à la description de ce monument, à son amour des lettres et des arts, à ses relations avec les illustrations de son temps, et à l'accueil empressé qu'il leur faisait dans sa coquette maison de la rue Saint-Antoine.

Fils d'un Directeur général des manufactures d'armes du Roi, tour-à-tour à demi avocat et capitaine de dragons, propriétaire à 15 ans d'une compagnie d'infanterie et maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, Marie, Adélaïde de Savoie, puis enfin commissaire provincial des guerres; riche d'un patrimoine héréditaire, généreux Mécène des hommes de lettres et des artistes, il nourrit et développa au milieu d'eux le projet de son *Parnasse.*

Sa première pensée avait été de l'élever, monument grandiose, sur l'une des places publiques de Paris, mais l'exécution, dans de pareilles conditions, n'eût pas demandé moins de deux millions, qu'il n'avait pas. Il lui fallut ramener son projet à des proportions plus modestes, et se contenter du modèle en bronze, légué au Roi par son auteur, et conservé dans l'une des salles de la Bibliothèque Nationale.

Cette œuvre était un hommage au grand Roy, et aux grands hommes qui avaient immortalisé son siècle.

Au sommet, sous les traits d'Apollon, il avait placé Louis XIV ; au-dessous, Mesdames de la Suze, Deshoulières et de Scudéry figuraient les trois Grâces, et les Muses étaient remplacées par Corneille, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau..., etc.

Mais à côté de ces noms, tous illustres, s'en trouvaient d'autres qui devaient s'étonner du voisinage. Titon-du-Tillet ne s'était pas montré assez sévère sur le choix des titres d'admission à ses faveurs, et quand Voltaire rencontrait sur son *Parnasse* Corneille et Molière en compagnie de l'abbé Abeille, de Baïf, de G. Colletet, de L'Etoile et de quelques autres de même force, on est peu surpris qu'il ait dit à l'auteur :

Dépêchez-vous, Monsieur Titon,
Enrichissez votre Hélicon ;
Placez-y sur un piédestal
Saint-Didier, Danchet et Nadal ;
Qu'on voie armés du même archet
Nadal, Saint-Didier et Danchet,
Et couverts du même laurier
Danchet, Nadal et Saint-Didier.

L'épigramme était méritée sans doute, mais Voltaire n'y cherchait-il pas aussi une satisfaction d'amour-propre, une petite vengeance littéraire contre l'homme qui lui avait préféré Rousseau ?

Le reproche que Voltaire fait, en vers, à Titon-du-Tillet, un ami de Voltaire, le prince royal de Prusse, devenu depuis le grand Frédéric, le lui adressait en prose dans une lettre du 15 janvier 1739.

Après quelques mots de remerciement pour l'auteur, et d'éloge pour son œuvre : « Le public éclairé, lui disait-il, ne peut que vous être redevable de la peine que vous vous êtes donnée, en publiant votre *Parnasse françois ;* vous rendès par là un espèce d'homage (*sic*) au mérite de ceux dont vous parlès.

Ce qui me surprend infiniment, Monsieur, c'est de ne point

trouver dans les médailles, Racine, P. Corneille, Boileau, Voltaire; pendant que j'y trouve Ronsard, Maisnard, Benserade et Voiture. Les premiers sembloient seuls mériter cette distinction; (vous me paroissès, Monsieur, avoir trop de goût, pour n'en pas convenir) — au lieu que les autres n'ont de mérite, que celui d'avoir trouvé des admirateurs aveugles, qui ne connoissoient que fort imparfaitement l'art de la critique. On plaçoit dans la bibliothèque d'Auguste les bustes des grands poètes; si cette grâce étoit refusée à un Mévius et Bavius, on se faisoit une gloire de l'accorder au mérite éminent de Virgile, d'Horace, d'Ovide.

Réparès, Monsieur, promptement cette espèce d'injure, que votre silence occasione, l'intérest de votre reputation le demande.

Recevès, je vous prie, le présent que je vous envoye, comè (*sic*) une marque de mon estime, et soyès persuadé que je suis, Monsieur Titon du Tillet.

Votre affectionné,

FREDERIC.

Titon-du-Tillet fit sur cette lettre de son royal correspondant, et de sa main, une sorte de réponse justificative.

« Il est aisé de connoitre, écrivit-il, que le prince royal de Prusse, depuis roi en 1740, qui s'appliquoit aux belles lettres et les possédoit si parfaitement, n'avoit pas bien examiné le tableau et l'estampe qui représentent *le Parnasse françois*, avant d'écrire cette lettre; il auroit vû que Racine, P. Corneille et Boileau, sont représentés en figures en pieds, d'une manière encore plus honorable, que le médaillon; il auroit pû voir que Ronsard n'est point mis en médaillon et il auroit pû savoir que Mainard, Benserade et Voiture sont des poëtes très estimables. Pour M. de Voltaire, on dira qu'il étoit au collège quand on a élevé *le Parnasse* qui est destiné à ceux qui ne vivent plus (1). »

Toujours en quête de bonnes actions, toujours prêt à venir en aide aux besoins des gens de lettres, donnant des secours aux uns, des encouragements aux autres, ce fut Titon-du-Tillet qui accueillit la pauvreté du neveu et

(1) Cette lettre faisait partie de la belle collection d'autographes de M. Dubrunfaut, le savant chimiste, et surtout l'excellent homme, qui avait bien voulu me la communiquer avec plusieurs autres relatives à Titon et à son *Parnasse*.

de la petite-nièce du Grand Corneille. A l'un et à l'autre il ouvrit sa maison : pour le premier, il obtint de la Comédie-Française une représentation de *Rodogune* (1); il éleva l'autre chez lui, comme une fille, aussi longtemps que sa fortune lui permit de la garder, et plus tard, quand des pertes et des revers eurent fait succéder à cette fortune la gêne et les embarras, il fit appel à la générosité de Voltaire et lui recommanda sa pupille. On sait que le philosophe, heureux « de l'honneur qu'on lui faisait de jeter les yeux » sur lui, et déclarant que c'était à un vieux soldat de » servir la petite-fille de son général, » la reçut à Ferney, se chargea de son éducation, la dota, la maria à un capitaine de dragons, et commenta à son profit le théâtre de son grand-oncle (2).

Ces rapports entre Voltaire et Titon-du-Tillet, les soins de l'un et l'affection de l'autre pour Mlle Corneille durent nécessairement donner lieu à un échange de lettres. Nous n'en n'avons trouvé aucune de Voltaire dans sa correspondance imprimée, et pourtant celle de Titon, que nous publions, est bien certainement une réponse. Nos lecteurs pourront en juger dès à présent.

Le 28 septembre 1761.

Je m'aperçois, Monsieur, que l'âge de 85 ans est d'un grand

(1) Cette représentation, qui produisit au moins 6000 livres, eut lieu le 10 mars 1760, et voici le texte de l'affiche qui l'annonçait : « Les comédiens ordi- » naires du roi, pénétrés de respect pour la mémoire du GRAND CORNEILLE, » ont cru ne pouvoir en donner une preuve plus sensible qu'en accordant à » son neveu, seul rejeton de ce grand homme, une représentation. Ils donneront » lundi prochain, 10 mars 1760, à son profit, *Rodogune*, tragédie de PIERRE » CORNEILLE, et les *Bourgeoises de qualité*. »

M. Tourneux. *Correspondance de Grimm*.

(2) C'est cette résolution de Voltaire qui nous a valu les belles éditions in-8 et in-4 de Corneille, de 1764 et 1774, auxquelles le commentateur a consacré deux années de sa vie.

« J'ai travaillé pendant deux ans à cette édition, écrivait-il à Collini, son ancien secrétaire. Tous les détails de cette opération ont été très fatigans; je n'ai pu m'absenter un moment pendant tout ce temps-là ». *Lettre de janvier 1764*.

poids pour un homme qui a mené une vie aussi agitée que la mienne. Je me trouve encore dans une situation très fatigante, dont cependant je retire beaucoup d'honneur par les grâces que m'ont accordées plusieurs souverains, et une trentaine d'Académies de l'Europe.

Comment répondre à tant d'honneurs si peu attendus? Pour pouvoir y suffire, j'abrège le peu de temps qui me reste à vivre, et j'achève de perdre une vue très foible, étant obligé d'écrire des lettres de remerciemens. Je cherche avec peine des expressions assez fortes pour témoigner ma reconnoissance de toutes les grâces qu'on me fait.

Le roi de Danemark vient encore de me faire l'honneur de m'envoyer par M. Ogier, notre digne ambassadeur près Sa Majesté, une lettre des plus obligeantes, accompagnée de deux médailles ou plutôt médaillons d'or, dont l'un est de la valeur de mille livres et l'autre de six cents; voilà de riches présens, mais bien plus honorables, ce qui me touche davantage.

Je suis extrêmement flatté que vous vouliez bien donner votre approbation à tous les honneurs que je reçois, et sur lesquels vous me faites des compliments, avec vos deux très estimables acolites — Madame Denis, Mademoiselle Corneille — dont j'honore infiniment la première, et m'intéresse beaucoup au bonheur de la seconde, de passer des jours si agréables auprès de vous; c'est mettre véritablement le sceau à la gloire que je pouvais mériter.

Je suis très charmé, Monsieur, d'apprendre que vous et Madame Denis continuiez vos bontés pour Mlle Corneille, et de vos attentions pour lui procurer un état heureux, en soulageant un peu son père et sa mère, action bien digne d'un Voltaire. Rien de mieux imaginé pour cela, grâce à votre esprit supérieur et à vos grands talents, que la belle édition des œuvres du célèbre Corneille, que vous donnerez avec vos remarques, qui doivent être très curieuses et très utiles pour former de vrais poètes tragiques.

Vous devez bien croire que je n'ai pas manqué d'y souscrire, et M. Dumotar, que je vois souvent avec plaisir, a dû vous l'écrire.

Je suis avec toute la considération et toute l'estime possible, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

TITON-DU-TILLET.

P. S. — Permettez-moi de saluer ici Mlle Corneille et de la féliciter de la protection que vous lui accordez.

Mlle Félix, ma nièce, qui ne manque pas de talents et de goût, grande admiratrice de vos ouvrages, lui en fait aussi ses complimens, vous salue et Mme Denis, et vous remercie l'un et l'autre des bonnes attentions que vous voulez bien avoir pour cette jeune demoiselle. Je me ressouviens qu'elle m'avait fait l'honneur de me demander mon portrait avant son départ; j'oubliai de le lui donner, ce que j'ai réparé quand M. Cramer (que je salue) est parti de Paris, en lui remettant la médaille du *Parnasse français* pour elle, et que je ne doute pas qu'elle n'ay reçue. J'ai cru qu'à 80 ans passés je pouvais me passer de plusieurs médailles dont mon sculpteur m'avait régalé.

A propos d'âge, vous prenez la liberté, très mal à propos, du titre de vieillard, que tous vos ouvrages démentent. Je vis l'année dernière l'ami Crébillon, âgé pour lors de 87 ans, que j'apellai *Seigneur Géronte*, il en fut tout courroucé et me dit qu'il avait encore l'esprit jeune et plein de feu; c'est ce qui vous arrivera à son âge, *Amen*.

Pensez encore que je pourrais par mon âge être votre père; ne soyez donc vieux qu'à l'âge de Fontenelle. (1).

A la date de cette lettre, Voltaire avait 67 ans, Titon-du-Tillet, 85, et le vieux Crébillon, qui mourut l'année suivante, 88.

II.

Le Parnasse fut pour Titon-du-Tillet l'occupation de toute sa vie. Il le fit d'abord exécuter en bronze, puis il en donna *la description* dans des livres, et *la représentation* dans des gravures et des médailles.

En relation avec la plupart des hommes célèbres de son siècle, il leur envoyait ses livres, ses gravures et ses médailles, promettant assez facilement aux privilégiés qu'il admettait sur son mont poétique l'immortalité.

(1) En tête de cette lettre, on lit de la main de Voltaire : *Lettre de M. Titon-du-Tillet.* V.

En 1726 et 1728, il offre à Crébillon, l'un des premiers, et à J.-B. Rousseau la gravure de son Parnasse et une place parmi les illustrations dont il a déjà fait choix. A cette offre le tragique quinquagénaire répond :

Je crois qu'il n'y a rien de plus généreux que de célébrer les morts, mais il me semble, Monsieur, que ce n'est pas une trop bonne œuvre que de chercher à corrompre les vivants; Dieu vous fasse paix, avec vos idées d'immortalité, dont vous venez me chiffonner la cervelle,

Je ne sçais point prévoir les grandeurs de si loin.

J'ay sur cet article plus de désirs que de vanité, et je conçois, par la peine que j'ay à vivre dans mon siècle, que je ne trouveray jamais de quoy vivre dans un autre; si le tems dure, j'ay bien peur que votre Parnasse ne devienne un hôpital en bronze; je vous remercie cependant de tout mon cœur des deux estampes que vous m'avez envoyées, mais je ne veux d'autres monuments que ceux que vous me promettez dans votre estime et dans votre amitié.

J'ay fait part à Monsieur Paris de votre présent, il en a été enchanté; vous sçavez qu'il est curieux et connaisseur. Il s'est récrié plusieurs fois sur le dessein et sur la beauté de l'ouvrage, encore plus sur la noblesse de celuy qui l'a imaginé; il a dit que la moindre chose que l'Etat dût faire, seroit de l'adopter et de vous en récompenser, et qu'il n'y avoit pas un de nous qui ne vous dût à vous-même cette immortalité que vous voulez nous assurer. Vous voyez bien que je suis de moitié dans ce reproche, et en effet il est honteux que vous n'ayez encore reçu aucun signe de vie de notre part; seroit-ce modestie, est-ce ingratitude? Quoy qu'il en soit, le cas est vilain.

Monsieur Paris m'a chargé de vous faire mille remerciements, il veut voir votre Parnasse et prétend même solemniser ce jour par une fête. Si vous vouliez en attendant venir faire icy un petit tour de promenade, je puis vous assurer qu'on vous y verroit avec un plaisir infiny.

Je suis avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CRÉBILLON.

A Bercy, ce 28 may 1726.

Titon-du-Tillet ne pouvait oublier dans ses générosités les Sociétés savantes, celles surtout auxquelles il appartenait. Il charge donc Louis Racine, quittant Paris, et auquel il fait d'ailleurs la même proposition qu'à Crébillon, d'offrir à l'Académie de Soissons la médaille, la gravure et le livre de son Parnasse, et L. Racine lui écrit :

C'est avec bien plus de plaisir, Monsieur, que je retourne dans ma province, depuis que vous me chargez de l'agréable commission de remettre à l'Académie de Soissons un présent qui la flattera infiniment. Je vous réponds de ses sentiments de reconnaissance, en attendant qu'elle vous en assure elle-même.

Recevez mes remerciments, sur le livre, que la main qui me le donne me rend encor plus cher. Une place sur votre Parnasse flatte l'ambition de tout poète ; une place dans votre cœur est celle qui m'est la plus précieuse, ce que j'espère mériter par les sentimens de respect et d'attachement avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

RACINE.

A Paris, le 16 février 1734.

Je viens d'être honoré de la visite du P. de Caux, qui m'a fait présent de l'Ode qu'il vous a adressée.

De son côté J.-B. Rousseau, retiré à Bruxelles depuis l'arrêt du Parlement qui l'avait banni de France, et dont le portrait-médaillon devait trouver place sur le Parnasse, lui écrit :

A Bruxelles, le 17 Juin 1728.

Je me suis bien douté, Monsieur, quand je vous ai donné l'adresse du sieur Vermillon, que notre médaille pourroit n'estre pas encore preste à son départ, et je m'en console parcequ'il se présente une occasion naturelle et plus seure en la personne de M. Mahuet, avocat demeurant rue Jean Tison, derrière le grand Conseil. C'est le frère d'un de mes amis qui est ici, et il doit m'envoier quelques livres avec lesquels le médaillon trouvera sa place. Comme vous m'avez demandé une adresse seure, j'use de la liberté que vous m'avez donnée, sans quoi je ferois scrupule de vous importuner si souvent de mes lettres, pour une affaire dont

le bénéfice ne tourne qu'à mon seul profit. Il est vrai que l'honneur en revient aussi à vous seul et que la gloire de donner a même plus de piquant que le plaisir de recevoir.

J'ai une véritable impatience de voir en ce chef-d'œuvre un essai de votre gout pour les arts, et je suis persuadé que si la main de l'ouvrier a pu suivre vos idées ce sera une chose parfaite. J'ai chez moi un gros médaillon de Molière et deux médailles de Rabelais, dont il y a une qui porte un revers tout à fait curieux, mais cela est mal exécuté, et j'aurai en cela sur ces deux excellens hommes un avantage qui compense largement ceux qu'ils ont sur moi d'ailleurs. Permettez-moi de vous demander un mot d'avis quand vous aurez fait remettre la pièce en question à M. Mahuet, et faites-moi la justice de croire que de tous ceux qui font profession d'honorer le mérite, aucun n'est plus parfaitement et avec plus de considération que moi, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

J.-B. Rousseau.

A l'abbé de Sénones, le R. Dom Calmet et à Lefranc-de-Pompignan, Titon n'offre pas une place sur son Parnasse, mais il leur envoie le volume qui le décrit. Le président et le docte abbé l'en remercient en ces termes :

A Pompignan, le 30 janvier 1756.

Monsieur,

Les vœux que vous daignez faire pour moi n'ont assurément pas prévenu ceux que je fais pour vous. Ils réunissent tout ce que l'amitié peut souhaiter à l'homme du monde qui mérite le plus d'avoir des amis.

J'attends avec impatience le nouveau supplément de votre Parnasse. Privé du plaisir de vous voir, j'aurai du moins celui de vous lire. Mais ce ne sera, je le crains bien, qu'au retour de la belle saison. M. le chevalier d'Alier à qui vous devez adresser vos envois n'est pas à Toulouse, et je vais moi-même m'éloigner de ce pays-ci jusqu'à la fin de mars.

Egayez toujours vos 80 ans, mais ne les fatiguez pas ; c'est ainsi qu'ils vous conduiront jusqu'à la centaine et au delà.

Je suis avec un attachement inviolable et respectueux, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Franc.

A Saint-Mihiel, le 12 mars 1737.

Monsieur,

J'ai reçu celle dont vous m'avez honoré, en date du 8 may, étant à notre Chapitre général dans l'abbaye de Saint-Mihiel, où j'ai vu le R. P. D. Louis Titon, à qui j'avais demandé, en arrivant, des nouvelles de votre santé et de vos travaux littéraires. Vous m'en donnez, Monsieur, qui me font bien plaisir, et j'apprens de vous même que vous ne cessez point d'enrichir le public de vos ouvrages, et que celui que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser n'est qu'un essay d'un plus grand auquel vous travaillez.

Vous donnez à la fois un monument de votre zèle pour votre patrie, de votre reconnaissance pour Louis-Le-Grand, et de votre bon goût, dans le Parnasse français que vous nous promettez. Le public le verra sans doute avec grand plaisir, et je joins dès à présent mes applaudissements à ceux que vous en recevrez.

Je suis dans le plus parfait respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

D. A. Calmet.
Abbé de Senones.

Mon adresse est à l'abbé de Senones, par Nancy, à Ravon-l'Etappe.

De Bure est mon correspondant à Paris.

III.

De Dom Calmet au P. Vanière, la transition est toute naturelle.

A l'apparition du Parnasse de Titon-du-Tillet, l'éclat dont la poésie latine avait brillé au siècle précédent, sous Louis XIV, avait pâli sous son successeur. Elle ne donnait plus ni bénéfices ni évêchés ; sa décadence avait commencé avec la fondation de l'Académie, dont la mission était d'épurer la langue française, d'en étendre l'usage, et de favoriser la poésie nationale. Mais si elle avait perdu de ses honneurs et de son crédit, elle était encore en haute estime auprès des érudits, et donnait encore de la

réputation à ceux qui la cultivaient. La fameuse Pléiade n'était point oubliée, pas plus que les noms des astres qui la composaient, Santeuil, Ménage, du Perrier, Petit, Rapin, Commire et La Rue (1).

Titon-du-Tillet devait donc sur son *Parnasse* au moins une petite place aux représentants de la poésie latine.

Il en donna une à l'auteur du poème des *Jardins*. L'auteur de *La Ferme* n'était pas moins célèbre que le P. Rapin.

Salué, à l'apparition de son poème, du surnom de Virgile français, loué dans les *Mémoires de Trévoux* et le *Journal des savants*, fêté par tous ses confrères de la Compagnie de Jésus, « ce nouveau venu, disait Santeuil, dérangeait tous les poètes modernes sur le Parnasse ».

Lors de son voyage de Toulouse à Paris, il avait été partout comblé d'honneurs.

A Lyon, l'Académie en corps le recevait et le complimentait, à l'entrée de la ville.

A Paris, lorsqu'il se présenta à Louis-le-Grand, les classes furent suspendues et le P. Porée, montrant à ses élèves l'illustre visiteur, leur disait : « Venez voir le plus grand poète de nos jours. »

(1) De J. B. Santeul, chanoine de Saint-Victor, né en 1630, mort en 1697, nous avons des *Poëmes*, des *Inscriptions*, des *Epigrammes*, des *Hymnes;*

De G. Ménage, avocat, puis homme d'Eglise, 1613-1692, *Ægidii Menagii Poemata;*

De Ch. Dupérier, l'ami de Malherbe, 1620-1692, *des Poésies latines et françaises;*

De Pierre Petit, médecin, 1617-1687, *de Furore poëtico; — Thia Sinensis*, le Thé ; — *Selectorum poematum libri II.*

De René Rapin, jésuite, 1623-1687. *Hortorum libri IV.* Les Jardins, *œuvres diverses.*

De J. Commire, jésuite, 1625-1702, des *Paraphrases*, des *Odes*, des *Fables*, des *Epigrammes;*

De Ch. de la Rue, jésuite, 1643-1725, *Carminum libri IV.*

En dehors des poètes de la Pléiade, parmi ceux qui se sont fait un nom dans la poésie latine, il faudrait citer encore Fléchier et Huet, Massieu, N. Bourbon, Ant. Halley, Grenan, Rollin, Coffin, etc.

A la bibliothèque du Roi, mention de sa visite fut faite sur les registres de l'établissement.

La gravure avait reproduit ses traits, et une médaille avait été frappée en son honneur.

Le grand critique du temps, Boileau, cet impitoyable railleur des Français qui essayaient de la muse latine, qu'il avait pourtant lui-même quelque peu courtisée, donnait au talent de Vanière le sceau de son approbation : « Les vers latins que vous m'avez envoyés, écrivait-il à Brossette, sont très élégants... Ils m'ont réconcilié avec les poètes latins modernes. » (1).

Comme Virgile et Horace, l'auteur du *Prædium rusticum* avait eu le privilège de la traduction française (2). Enfin, un poète Parmesan, écrivant dans la langue de Vanière, invoquait les Muses du jésuite, *Vanierides musas*, comme autrefois Virgile, les muses de Théocrite, *Sicelides musæ*.

En présence de tant d'éloges, de tant d'honneurs et d'une telle renommée, comment Titon-du-Tillet n'eût-il pas admis sur son *Parnasse* le poète du *Prædium*, tant vanté ?

Il l'y admit donc très volontiers et le lui annonça en ces termes : « Mon père, j'avais besoin de donner sur notre Parnasse un compagnon au P. Rapin ; que je vais lui faire de plaisir de lui en donner un tel que vous ! »

C'est à ces quelques lignes que le P. Vanière répondit par la lettre que nous publions, lettre un peu longue peut-être, qu'un amateur d'autographes appellerait *superbe*, et dont la longueur est d'ailleurs rachetée par des détails d'un haut intérêt.

Monsieur,

Vous ne me croyez pas sans doute assez insensible à la gloire,

(1) Lettre de Boileau à Brossette, du 2 juillet 1699.

(2) Œconomie rurale, traduction du poème du P. Vanière, intitulé *Prædium rusticum*. Par M. Berland. Paris, 1756, 2 vol. in-12.

Le *Prædium* est dédié à Nicolas Lamoignon de Basville. La traduction à M. d'Albert d'Ally, duc de Chaulnes.

pour n'être pas flatté de l'honneur que vous me faites, en me donnant une place si honorable dans votre *Parnasse*. Ne soyez pas surpris que je vous en remercie si tard. Je ne fais qu'arriver à Toulouse, d'où j'étais absent depuis près de deux ans, pour poursuivre à Montpellier un procès qui pourrait bien m'obliger d'aller bientôt à Paris.

Vous serez scandalisé de me voir déserteur du Parnasse, et occupé de procès. J'espère que vous m'excuserez lorsque vous apprendrés que c'est un procès de littérature, que la reconnaissance m'oblige de poursuivre. C'est la fameuse bibliothèque de feu M. de la Berchère, archevêque de Narbonne, dont le don est le pretieux fruit d'une épître en vers, que vous aves veue a la fin de mon second tome. Après avoir poursuivi cette affaire durant 8 ans, je voyois nos jésuites prêts à l'abandonner, lorsque je crus qu'un don fait à ma prière demandoit que je quittasse tout pour conserver un monument, qui immortalisera le nom de mon bienfaiteur. Si vous êtes curieux de connoitre cette affaire, demendez au P. Dufraisse un exemplaire de l'instruction que je fis imprimer à Nismes durant les Etats, et vous verrez si on avoit raison d'y dire que j'avois manqué ma vocation.

Je crus qu'on y estimoit peu ma poësie, puisqu'on me souhaitoit procureur. Pour achever de me disculper dans votre esprit, je vous dirai que je menois de front et le procès et la poësie, travaillant à une nouvelle édition de mon *Prædium rusticum*, que vous trouverez fort différente de celles qui ont paru jusques icy. J'ay corrigé presqu'un tiers des vers qui m'ont paru négligés. J'ay ajouté deux nouveaux livres et beaucoup de digressions qui rendront la lecture de l'ouvrage moins ennuyeuse.

Dans l'incertitude où je suis si je ne serai pas obligé d'aller à Paris, où l'affaire de la bibliothèque doit finir, je hate cette impression autant que je puis, et je compte de la finir dans un mois et demy, ce qui ne m'a pas permis de lire encore votre livre, qui court cependant les chambres du collège, tous nos pères étant avides de le lire.

Jay reçeu avec les trois livres les trois estampes du Parnasse qui eurent le malheur de paroitre trop belles. On m'en a volé deux, ce qui m'a donné un véritable chagrin; je remis la 3e qui me resta à M. le chevalier de Catila, pour la présenter à l'académie des Jeux floraux, avec votre livre. Il vous en remerciera. Je luy

ai promis de remplacer les estampes volées ; je suppose qu'on les vend à Paris. Je prie le P. Dufraisse de m'en envoyer deux. L'idée en est très belle.

Dès que je pourrai me reconnaître, je penserai au revers de la médaille dont vous voulez m'honorer, et je vous dirai ce qui me viendra. Le corps est aisé, ne s'agissant que de représenter une maison de campagne, où l'on voye, autant qu'il se poura, ce qui fait le sujet de mes livres. C'est au désignateur à placer tout dans l'ordre convenable. L'âme doit avoir du rapport à la gravure et à l'ouvrage, comme seroit *Ruris deliciæ*, ou ce demy vers de Virgile *Divini gloria ruris*, ou quelque chose de mieux dont nous con viendrons à Paris, si j'y vais. Comme tous les sujets des livres ne sauroient se représenter dans un revers de médaille, il faudroit choisir les plus nobles. Je ne voudrois pas oublier de représenter dans un lointain une extrémité de bois, d'où sort un cerf, avec les têtes de quelques chiens, ce qui n'occupera pas grand espace. On peut aussy représenter à une autre extrémité une partie d'une maison de campagne avec une partie du jardin, où il y ait un colombier, une ruche, une vigne. Sur un arbre, on peut mettre le paon, et quelque volaille, près de la maison ; quand le laboureur, les étangs et les troupeaux n'y trouveront pas place, le mal n'est pas grand.

Jay un autre ouvrage prêt que je ferai imprimer à Paris, si j'y vais ; c'est un *Traité de l'amitié*, en huit Eglogues, qui font plus de 2,000 vers. Il y a d'autres Eglogues sur divers sujets et des épîtres à divers de mes amis.

Vous m'avez fait l'honneur de me rendre compte de votre travail, je prends la liberté de vous entretenir du mien La poésie a fait ma principale occupation. Comme on n'est pas toujours en humeur de faire des vers et que je ne scay pas être oisif, jay toujours eu sur le métier un ouvrage mechanique, qui remplissait le vuide de mes journées, et me mettoit dans la nécessité de lire les anciens autheurs. Après avoir fait sur ce plan mon *Dictionnaire poëtique*, j'entrepris le *Dictionnaire françois latin*, auquel j'ai donné les heures perdues depuis près de vingt ans. Ce livre serait très utile au public, tout ce que nous avons en ce genre étant fort défectueux.

Quelque peine que m'ait donné cet ouvrage, je n'en attends aucune gloire. Je n'ay soutenu ce rude travail que dans la veue

d'assister par le gain de ce livre une pauvre mission des Indes. C'est pour cela que pour en avoir le gain, je veux faire les avances de l'impression. La naissance du Dauphin pourra engager le Cardinal-Ministre à m'ayder à faire les avances de l'impression de ce livre, qui est prêt depuis 5 ans.

Que dires-vous de la liberté que je prends de vous entretenir de ces bagatelles. Je me flatte que cette confiance que je prends en vous ne vous déplaira pas. Je suis avec un très profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VANIÈRE, jésuite.

A Toulouse, 18 janvier 1730.

Cette lettre, dans laquelle le P. Vanière parle de tous ses ouvrages, et un peu de ceux de Titon-du-Tillet, du procès de Berchère, qui fit momentanément du poète un praticien, l'enleva à son collège de Toulouse pour le conduire à Montpellier et à Paris, a besoin, comme complément bibliographique, de quelques lignes de commentaire.

Vanière annonce à son correspondant la prochaine publication d'une édition corrigée et augmentée de son *Prædium rusticum*, plus complète que les précédentes; cette édition parut en effet quelques mois après la lettre, à Toulouse, en 1730.

Vanière n'avait pas 19 ans quand il donna son premier petit poème sur les *Etangs*, *Stagna*, que suivirent, à quelques années d'intervalle, d'autres compositions du même genre, le Colombier, *Columbaria*, la Vigne, *Vitis*, le Potager, *Olus*. L'auteur fit entrer ensuite ces poèmes, publiés d'abord séparément, dans son *Prædium rusticum*, qui parut lui-même par fragments, les deux premiers chants en 1706, les huit suivants en 1708, et les quatorze autres qui complétaient l'ouvrage, en 1730.

Le *Prædium* fut dédié à l'Intendant du Languedoc, Nicolas Lamoignon, de Bâville, qui faisait aussi des vers latins, comme les *Jardins* du P. Rapin l'avaient été à son père, Guillaume de Lamoignon, premier président du Parlement.

Vanière, dans sa lettre à Titon-du-Tillet, parle encore de quelques *Eglogues,* de son *Dictionnaire poétique* et d'un *Dictionnaire français-latin,* « auquel depuis 20 ans il consacrait ses heures perdues, et dont l'impression lui semblait utile au public. »

Les *Eglogues,* celles sur l'*Amitié,* notamment, ont fait partie d'un in-12 de poésies fugitives, paru en 1730, sous le titre d'*Opuscula.*

Le *Dictionnarium poëticum,* in-4, a eu trois éditions de 1710 à 1740.

Le *Dictionnaire français-latin,* qui ne devait pas former moins de six volumes in-fol., et pour lequel l'auteur avait eu la collaboration du P.Lombard, l'un de ses élèves, est resté inachevé et inédit (1). Il n'est pas douteux que la publication de ce grand ouvrage, fait par de pareils ouvriers, n'eût été de nature à rendre service aux lettres, et les regrets nés de la non-publication durent être vifs chez les savants qui connaissaient ce travail; mais ces regrets, ayons la franchise de le dire, sont aujourd'hui bien amoindris pour nous, qui devons à l'érudition de nos modernes universitaires plus d'un excellent ouvrage du même genre.

IV.

Qu'est-ce que le procès de la Berchère, qui a fort occupé le P. Vanière, et l'a enlevé pendant plusieurs années à sa chère ville de Toulouse, et à ses classes plus chères encore ?

Monseigneur de la Berchère, Archevêque de Narbonne, ami des livres et des lettrés, avait l'une des plus belles bibliothèques de son temps, que le jésuite Vanière convoitait fort pour ses confrères de Toulouse. Il fit donc,

(1) Le P. Lombard, ami et élève de Vanière, a écrit la vie de son maître, in-12. 1739.

dans l'intérêt de son couvent, la cour au Prélat, s'avança dans son amitié, lui adressa maintes et maintes poésies, dans lesquelles il laissait percer les vœux et les espérances de la Compagnie.

Dans une dernière épître, le poète, prêtant aux livres eux-mêmes la vie et la parole, leur faisait exprimer la crainte de se voir, après la mort de leur maître, vieux et malade, livrés aux enchères, ou laissés à l'abandon dans une honteuse poussière, et le désir de se ranger, sous l'œil vigilant d'un nouveau maître, dans la bibliothèque de la Société.

Cédant à ces sollicitations répétées de la Muse et de l'amitié, Monseigneur de Narbonne légua par testament à la maison des Jésuites de Toulouse tous ses livres ; mais, criant à la captation, les héritiers du défunt attaquèrent ce testament. Vanière, qui en était l'instigateur, fut chargé par ses confrères de le défendre et de soutenir le procès.

Il le gagna à Toulouse, devant le Parlement, mais il le perdit à Paris, au Conseil du Roi, malgré les factum qu'il écrivit, les vers qu'il adressa à certains personnages influents et l'appui du Cardinal de Fleury.

Le plaideur par procuration se consola de son échec. En rentrant à Toulouse, il retrouva ses travaux interrompus, ne sortit plus de cette retraite de sa vieillesse, et y mourut en 1739,dans un âge fort avancé, au milieu de ses élèves et de ses collègues.

Titon-du-Tillet lui survécut plus de 20 ans. Dans son faubourg Saint-Antoine, entouré de littérateurs et d'artistes, il consacra ses dernières années, comme celles de son âge mûr, à l'œuvre de sa vie, à son *Parnasse*. Il le fit reproduire par la presse, par le pinceau, par le burin ; donna trois éditions de sa *Description*, dans divers formats, les enrichit de *Notices* et de *Figures*, les compléta par des *suppléments* et par le *Recueil des pièces françaises et latines*, en grand nombre, que son œuvre avait inspirées.

Par son zèle, par son désintéressement, Titon-du-

Tillet avait bien mérité de l'Art et des lettres. L'art et les lettres s'acquittèrent envers lui, l'Art, en gravant son portrait et frappant sa médaille ; les Lettres, en le faisant membre de treize académies étrangères et de quatorze de province, en composant le quatrain et le distique qui devaient orner la médaille et le portrait :

« Du Titon de l'antiquité
A celui de nos jours voici la différence ;
L'un reçut et perdit son immortalité,
L'autre en jouit et la dispense. »

« Vivere dent aliis vates, tu vatibus ipsis
Vivere das ; Pindo vivis et ipse tuo (1). »

Titon-du-Tillet avait été beauconp loué, beaucoup flatté, trop peut-être durant sa vie; c'est son Parnasse qui l'a fait vivre jusqu'à nous ; sans son Parnasse il serait aujourd'hui complètement oublié.

Bachaumont annonça sa mort en quatre lignes.

« M. Titon-du-Tillet, fort connu par son *Parnasse français,* vient de mourir dans un âge très avancé. Sa maison était ouverte aux gens de lettres, et les Muses doivent jeter des fleurs sur le tombeau de cet aimable Mécène. »

H. Moulin,
ancien magistrat.

(1) Fréron, *Année littéraire de 1763,*
Moréri, *Grand dictionnaire historique,*
Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France,*
L'abbé Goujet, *Bibliothèque française,*
Sabatier de Castres, *les Trois Siècles littéraires,*
Le Mercure de Mai 1764,
Ont consacré à Titon-du-Tillet des articles biographiques.
Le Magasin pittoresque, t. XIII, a donné la gravure de son *Parnasse.*
L'Académie de Rouen, dont il était l'un des membres correspondants, a prononcé son *Eloge,* par l'organe de son secrétaire, M. Duboullay.
Précis analytique des travaux de l'académie de Rouen, tome III, 1761 à 1770.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

Vente de la bibliothèque de M. Genard, de Grenoble (du 4 au 9 décembre). — Collection importante de beaux livres en fort belle condition d'exemplaires et de reliures. Catalogue très bien fait, et rédigé avec un soin digne d'éloges, par M. Albert Ravanat, libraire de Grenoble. Cette vente aurait pu, en temps opportun, donner un résultat plus brillant et aurait dû avoir alors un succès grand et mérité. Mais l'époque était mal choisie, l'esprit des amateurs et des libraires de Paris était en Angleterre où l'on exposait la deuxième partie de la bibliothèque Beckford, c'est-à-dire une vente de cinq cent mille francs de livres précieux ! Nous allons cependant mentionner les principales adjudications en suivant l'ordre du catalogue :

3. La sainte Bible en latin et en françois. *Paris, Lefèvre (de l'imprimerie de Jules Didot aîné)*, 1828-34 ; 13 vol. gr. in-8, demi-rel. cuir de Russie avec coins. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 510 fr.

« Exemplaire sur très grand papier vélin avec la suite des belles figures de Devéria *sur chine* avant la lettre. »

« On y a joint un grand nombre de figures et de suites anglaises et françaises. »

Ce qui a fait tort à cet exemplaire, c'est que, n'ayant pas été encollé avant la reliure, le papier vélin s'est piqué, et sans remède possible.

5. Le Nouveau Testament en latin et en français, traduit par Sacy. *De l'imprimerie de Didot jeune*, 1793-98; 5 vol. in-4, 4 frontispices et 108 figures de Moreau jeune, non rognés. — 505 fr.

« Exemplaire sur grand papier vélin, *tiré de format in-4*, et non rogné, avec l'*Epître dédicatoire à l'Assemblée nationale*, pièce fort rare, dit Brunet, et dont, à ce qu'on assure, il n'aurait été tiré que 18 exemplaires. »

« Il est curieux en effet de voir, en pleine période révolutionnaire, l'Assemblé nationale accepter « *par acclamation* » la dédicace d'une édition de l'Évangile

« *désirant* (dit-elle) *donner cette nouvelle preuve de son attachement et de son respect pour la religion chrétienne.* »

« Figures avant la lettre, très rares. »

37. L'Imitation de Jésus-Christ, traduite et paraphrasée en vers françois par P. Corneille. *A Paris, par Robert Ballard,* 1656; in-4, front. gravé et fig. de Chauveau, mar. bleu jans., doublé de mar. rouge avec une large dentelle. (*Cuzin, relieur; Maillard, doreur.*) — 300 fr.

« Edition originale des quatre livres réunis. Haut. 238 mill. »

57. Discours de la méthode pour bien conduire sa raison (par René Descartes). *A Leyde, de l'imprimerie de Ian Maire* (1637); in-4, mar. r., dos orné, fil., dent., tr. dor. (*Hardy-Mennil.*) — 235 fr.

« Edition originale de l'ouvrage qui a le plus contribué à établir la réputation de Descartes. »

68. Essais de Michel, seigneur de Montaigne. Cinquiesme édition. *Paris, chez Abel L'Angelier,* 1588; in-4, front. gravé, mar. lavall. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 800 fr.

« Edition précieuse, la plus recherchée des bibliophiles comme étant *la dernière publiée du vivant de l'auteur* et la première où se trouve le troisième livre. Bien que portant sur le titre la mention de cinquième édition, on n'en connaît encore que deux qui l'aient précédée. »

« Exemplaire de la vente Lebeuf de Montgermont. Haut. : 247 mill. »

69. Les essais de Michel, seigneur de Montaigne. *A Paris, chez Abel L'Angelier,* 1595; in-fol., mar. r. jans., doublé de mar. bleu, dent. (*Thibaron-Joly.*) — 605 fr.

« Superbe exemplaire de cette édition rare, publiée après la mort de Montaigne, par Mademoiselle de Gournay, sa fille adoptive, sur un exemplaire précieux de l'édition de 1588, que l'auteur laissa en mourant, couvert de notes manuscrites et de corrections de sa main. »

73. Réflexions ou sentences et maximes morales (par le duc de La Rochefoucauld). *A Paris, chez Claude Barbin,* 1665; petit in-12, front. gravé, mar. brun jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 500 fr.

Véritable édition originale de toute rareté.

« Superbe exemplaire auquel on a conservé les cartons des pages 141, 142, 143 et 144. Ces pages, qui ne contenaient que 312 maximes, ont été supprimées avec le plus grand soin; ici elles sont en double, c'est-à-dire avant et après les changements. Haut. : 144 mill. »

78. Les caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les ca-

ractères ou les mœurs de ce siècle (par La Bruyère). *Paris, Estienne Michallet*, 1688; in-12, mar. bleu jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 495 fr.

« Superbe exemplaire de l'édition originale, provenant de la bibliothèque du baron *James de Rothschild*. Haut. : 157 mill. »

99. De l'esprit des loix (par de Montesquieu). *A Genève, chez Barillot et fils, s. d.* (1748); 2 vol. in-4, mar. r., fil. à froid, tr. dor. (*Ottmann-Duplanil.*) — 155 fr.

« *Edition originale*, avec l'erreur de pagination dans la préface et l'errata. »

197. L'instruction du roy en l'exercice de monter à cheval, par messire Antoine de Pluvinel, son soubs-gouverneur..... Fig. en taille-douce..., par Crispian de Pas le Jeune. (Ouvrage posthume publié par René de Menou.) *Paris*, 1625; in-fol., front. gr., port. et fig., mar. r., dos orné. (*Chambolle-Duru.*) — 1,100 fr.

« *Bel exemplaire* de cette édition, qui, dit Brunet, est bien la première de cet ouvrage, puisqu'elle est la première qui ait été faite conformément au manuscrit de l'auteur. »

113. Caprichos inventados, por Francesco Goya. (*Madrid, vers* 1799); gr. in-4, port. et fig., mar. r., dos orné, fil. sur les plats. (*Marius Michel.*) — 500 fr. à M. Piat.

« Recueil de 80 planches satiriques composées avec une verve incroyable et qui amenèrent leur auteur devant le tribunal de la Sainte Inquisition. »

« Exemplaire du tirage original. »

137. Héro et Léandre, poëme nouveau en trois chants, traduit du grec (de Musée, par le chevalier de Querelles). Edition ornée d'un frontispice et de 8 estampes en couleur dessinées et gravées par Debucourt. *A Paris, de l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné, an IX*, 1801; in-4, fig.. cart., entièrement ébarbé. — 180 fr. à M. Piat.

149. Les métamorphoses d'Ovide, en latin et en françois, de la traduction de M. l'abbé Banier. *Paris*, 1767-71; 4 vol. in-4, fig., mar. rouge. (*Chambolle-Duru.*) — 715 fr.

Exemplaire de *premier tirage*.

« Cet ouvrage, très recherché pour ses illustrations de Boucher, Eisen, Gravelot, Leprince, Monnet et Moreau, toutes gravées par des maîtres, est, dit Cohen, un des plus beaux livres du XVIIIe siècle. »

150. Les métamorphoses d'Ovide, traduction nouvelle avec le texte latin, avec notes historiques et critiques par M. Villenave, ornée de gravures d'après les dessins de MM. Lebarbier, Mon-

siau et Moreau. *Paris* (*de l'imprimerie de P. Didot l'aîné*), 1806; 4 vol. gr. in-4, avec 144 fig. gravées par Bacquoy, Courbe, Dambrun, Delvaux, de Ghendt, Trière, etc., demi-rel. veau viol., dos orné, tête dorée, ébarbé. (*Rel. de l'époque.*) — 1,200 fr.

« Exemplaire sur *grand papier vélin de format in-folio,* avec les figures en double état : avant la lettre et eaux-fortes. »

159. Fabliaux ou contes, fables et romans du XIIe et du XIIIe siècle, traduits ou extraits par Legrand d'Aussy. *Paris, Jules Renouard,* 1829; 5 vol. gr. in-8, fig., mar. r., dos orné, fil., dent. (*Rel. angl.*) — 700 fr.

« Exemplaire sur grand papier vélin, avec la suite complète des 18 figures (dont 15 de Moreau et 3 de Desenne) gravées par Bosq, Croutelle, de Villiers, Ribault et Roger, en triple état : avec la lettre, avant la lettre sur Chine, et eaux-fortes. »

180. Les œuvres poétiques d'Amadis Iamyn. *A Paris, pour Robert Le Mangnier,* 1575; in-4, mar. vert olive, dos et plats couverts de riches comp. de fil. et de feuillages. (*Capé.*) — 810 fr.

« Première et rare édition des œuvres d'Amadis Jamyn. »

« Exemplaire, grand de marges, recouvert d'une riche reliure. »

189. Les | poëmes | du sieur d'Expilly | à Madame | la marquise de Monceaux. | *Paris, Abel l'Angellier,* 1596; 2 parties en 1 vol. in-4, de 1 port. de l'auteur gravé par Thomas de Leu, mar. bleu, dos orné, coins et milieu couverts de riches comp. à feuillages et à petits fers, large dent. int., tr. dor. (*Thibaron-Joly.*) — 225 fr.

« Edition originale. Très bel exemplaire, grand de marges. »

193. Recueil des œuvres poétiques de Ian Passerat, lecteur et interprète du roy. *Paris, chez Claude Morel,* 1606; in-8. — Ioannis Passeratii Poëmatia. *Parisiis,* 1606; in-8, le port. de Passerat gravé par Th. de Leu, 1 vol. in-8, mar. bleu, dos orné, fil., doublé de mar. cit. avec une large dent. à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 700 fr.

« Exemplaire très grand de marges, et dans une belle reliure. »

196. Les œuvres | de Me François | de Malherbe, | gentil-homme ordinaire de la | chambre du roy. | *Paris,* | *chez Charles Chappellain,* 1630, | in-4, port., mar. bleu. (*Thibaron-Joly.*) — 300 fr.

« Edition originale collective, publiée par le cousin de Malherbe, Fr. Arbaud

de Porchères, qui a placé en tête du volume un discours apologétique très curieux d'Ant. Godeau qu'on a eu tort de ne pas reproduire dans les éditions postérieures. »

219. Œuvres de Boileau avec un commentaire par Amar. *Paris, Lefèvre (imprimerie de Jules Didot aîné)*, 1824; 4 vol. gr. in-8, pap. jésus vélin, demi-rel. mar. r., avec coins, ébarbés. (*Capé.*) — 1,000 fr.

« Bel exemplaire sur grand jésus vélin, avec le portrait de Boileau gravé par Sisco *sur Chine* avant la lettre. »

« On y a joint une quantité de figures et d'eaux-fortes. »

222. Œuvres choisies de Madame Deshoulières. *Paris, P. Didot l'aîné*, 1795; gr. in-18, port. et fig. de Marillier, mar. rouge, large dent. XVIIIe siècle à petits fers. (*Duru*, 1855.) — 280 fr.

« *Grand papier vélin* tiré à 100 exemplaires et relié sur brochure. Figures avant la lettre. »

235. Œuvres complètes de Grécourt. *Paris*, 1796; 4 vol. in-8, port. et fig. (*Doll.*) — 500 fr.

« *Exemplaire sur papier vélin* avec 1 portrait et 8 jolies figures de Fragonard, gravées par Dambrun et Dupréel, en double état : avant la lettre et eaux-fortes. »

236. Œuvres choisies de Gresset. *De l'imprimerie de Didot jeune, Paris*, 1794; gr. in-18, mar. bleu, dos orné, comp. dorés et ornem. XVIIIe siècle sur les plats. (*Thibaron-Joly.*) — 2,800 fr.

« Exemplaire sur papier vélin avec la suite complète des 5 charmantes figures de Moreau, gravées par Giraud, Petit et Simonet en double état; avant la lettre et eaux-fortes. »

244. Œuvres d'Evariste Parny. *Paris (de l'imprimerie de P. Didot l'aîné)*, 1808; 5 vol. in-12, pap. vélin, mar. rouge, dent. (*Bozerian.*) — 325 fr.

« Exemplaire sur papier vélin et *relié sur brochure* de la meilleure édition de Parny. »

250. Les baisers, précédés du Mois de mai, poëme (par Dorat). *Paris*, 1770; in-8, 1 fig., 23 vignettes, 1 fleuron et 22 culs-de-lampe par Eisen, mar. rouge, dos orné, fil. et comp. dorés sur les plats. (*Lortic.*) — 900 fr.

« Chef-d'œuvre du XVIIIe siècle. »

« Exemplaire sur grand papier de Hollande, *avec les titres en rouge.* »

252. Les bienfaits du sommeil, ou les quatre rêves accomplis (par Imbert). *Paris*, 1776; petit in-8, titre gravé et 4 délicieuses

figures de Moreau gravées par de Launay, mar. bleu, riche dentelle XVIIIe siècle à petits fers sur les plats. (*Reymann.*) — 320 fr.

« Exemplaire de premier tirage, c'est-à-dire avec la légende gravée à la pointe sèche au bas de chaque figure. »

262. Œuvres de P.-J. Bernard, ornées de gravures d'après les dessins de Prudhon. *Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné*, 1797; gr. in-4, fig., mar. r. (*Chambolle-Duru.*) — 355 fr.

« Exemplaire sur *papier vélin fort d'Auvergne*, avec les belles figures de Prud'hon en deux états : avec et avant la lettre. Très rare. »

278. La Henriade (par Voltaire), nouvelle édition. (*Paris, imprimerie Barbou*), 1770; 2 vol. in-8, front., mar. bleu. (*Chambolle-Duru*). — 1,000 fr.

« Exemplaire *relié sur brochure*, avec les figures d'Eisen en double état : avec la lettre et avant la lettre. »

« On y a joint également les *tirages à part* avant le texte des 10 vignettes placées en tête de chaque chant. »

286. La pucelle d'Orléans, poème en vingt et un chants (par Voltaire). *Londres* (*Paris, Cazin*), 1780; 2 tomes en 1 vol. in-12, fig., mar. bleu, ornem. dans le genre du XVIIIe siècle. (*Chambolle-Duru.*) — 1,000 fr.

« Exemplaire, *tiré de format in-12*, et contenant, outre le frontispice et les 21 jolies vignettes de Duplessis-Bertaux, la collection complète (rarissime) des vingt gravures libres de Marillier (*dite suite anglaise*). »

287. La pucelle d'Orléans. *Paris, de l'imprimerie de Didot jeune*, 1795; 2 vol. in-4, port. et fig., mar. v., large dentelle sur les plats, doublé de tabis rose, dent. à l'int., tr. dor. (*Bozerian.*) — 480 fr.

« Exemplaire en *grand papier vélin fort.* »

« Cette édition est ornée de 21 jolies figures de Lebarbier, Marillier et Monsiau, et d'un joli portrait de Jeanne d'Arc, dessiné et gravé par Gaucher avant la lettre. »

294. Grenoblo Malhérou. A Monsieur ***. *A Grenoble, de l'imprimerie d'André Faure*, 1733; in-4 de 26 p., mar. v., dos orné, fil., dent., tr. dor. (*Chambolle-Duru.*) — 210 fr.

« Rarissime édition originale de ce charmant poème patois qui manque à la plupart des collections dauphinoises. »

« Exemplaire qu'accompagne la curieuse lettre autographe suivante : « *A Grenoble, ce 15 novembre 1733. Monsieur, j'ai l'honneur de vous faire part d'une pièce nouvelle que l'on croit ne pas céder au poème sur les réjouissances pour*

la naissance de M. le Dauphin auquel vous donnâtes votre applaudissement. L'auteur de ces deux pièces est un nommé Blanc, marchand épicier très commode de cette ville qui est impotant et rongé par la gouthe (sic) à l'excès quoiqu'âgé seulement de 46 ans. Il détaille nos malheurs dans cet ouvrage, d'une manière si naïve, que l'on ne peut le lire qu'avec plaisir. L'exemplaire cy-joint est le premier qui sort de chés l'imprimeur. Je suis avec un très profond respect... De Lorme. »

299. Les bains de Diane, ou le Triomphe de l'amour, poème (par Desfontaines). *A Paris, chez J.-P. Costard*, 1770; gr. in-8, titre par Marillier, gravé par de Ghendt, et 3 fig. par Marillier, mar. r., dos orné. (*Chambolle-Duru.*) — 135 fr.

« Bel exemplaire, *relié sur brochure.* »

300. Le tableau de la volupté, ou les quatre parties du jour, poëme en vers libres par M. D. B. (Du Buisson). *Cythère, au Temple du plaisir*, 1771; in-8, fig. d'Eisen, gravées par de Longueil, mar. bleu. (*Chambolle-Duru.*) — 195 fr.

« Exemplaire *relié sur brochure.* »

301. Les quatre heures de la toilette des dames, poème érotique en quatre chants, dédié à Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse de Lamballe, par M. de Favre. *Paris*, 1779; gr. in-8, front., vign., 4 fig. et 4 culs-de-lampe par Le Clerc, gravés par Arrivet, Halbou, Legrand, etc., mar. v. (*Chambolle-Duru.*) — 195 fr.

« Exemplaire sur papier de Hollande. »

324. Fables || choisies, || mises en vers || par M. de La Fontaine. || *Paris, Claude Barbin* || 1668; in-4, fig. de Fr. Chauveau, réglé, mar. r., comp. de fil. à la Dusseuil. (*Chambolle-Duru.*) — 495 fr.

« Edition originale des six premiers livres. »

325. Fables choisies, mises en vers par de La Fontaine. *Paris, chez Denys Thierry et Claude Barbin*, 1678-1694; 5 vol. in-12, fig., mar. r. (*Duru et Chambolle*, 1863.) — 335 fr. à M. de Janzé.

« Première et seule édition originale complète publiée du vivant de l'auteur. »

« Le tome I est de la bonne date, c'est-à-dire avec les armes du Dauphin sur le titre, mais sans l'errata. — Le tome II contient l'Extrait du privilège du roy à la date du 18 septembre 1692. — Les tomes III et IV sont entièrement de bonne date et avec les cartons indiqués par Brunet. — Le tome V est du troisième tirage sous la date de 1694. »

« *Exemplaire du baron Pichon.* »

326. Fables choisies, mises en vers par Jean de La Fontaine. *Paris*, 1755; 4 vol. gr. in-fol., front. et fig. d'Oudry, mar. r., dos orné, fil. (*Chambolle-Duru.*) — 1,120 fr.

« Exemplaire en grand papier de Hollande de ce magnifique ouvrage. »
« Premier tirage, particulièrement beau d'épreuves. »

327. Fables choisies, mises en vers par J. de La Fontaine; les figures par le sieur Fessard, le texte par le sieur Montulay; dédiées aux enfans de France. *A Paris, chez l'auteur graveur*, 1765-1775, 6 vol. in-8, texte gravé, titres, front. et vignettes de Loutherbourg, Monnet, etc., mar. r. (*Rel. anc.*) — 625 fr.

« Premier tirage avec la mention de « *chez l'auteur* » au lieu de celle de « *Deslauriers, papetier* » sur les titres. »

328. Fables de La Fontaine, avec figures gravées par Simon et Coiny. *A Paris, de l'imprimerie de Didot aîné*, 1787; 6 vol. in-18, mar. v., dent. (*Rel. anc.*) — 700 fr.

« Exemplaire sur papier vélin avec les figures avant les numéros. »

333. Fables nouvelles dédiées au roy, par M. de La Motte, de l'Académie françoise, avec un discours sur la fable. *Paris*, 1719; gr. in-4, avec 1 front. de Coypel, gravé par Tardieu, 1 vignette de Vleughels, gravée par Simoneau, et 100 en-tête de Gillot, Coypel, Edelinck, Bernart Picard et Ranc, mar. r. (*Rel. anc.*) — 405 fr.

« Exemplaire en grand papier et beau d'épreuves. »

334. Fables nouvelles (par Dorat). *Paris*, 1773; 2 tomes en 1 v. in-8, 2 front., 1 fig., 1 fleuron, 99 vignettes et 99 culs-de-lampe de Marillier, mar. r., dos orné, fil. et comp., dent. (*Lortic.*) — 610 fr.

« Cet ouvrage, qui rivalise de perfection avec les Baisers, dit Cohen, est le chef-d'œuvre de Marillier, sous le rapport de la finesse de l'exécution et de l'esprit qui règne dans tous les jolis sujets dont il est orné. » Exemplaire sur grand papier. »

337. Contes et nouvelles en vers de de La Fontaine. *Amsterdam, Henry Desbordes*, 1685; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. cit. jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 340 fr.

« Premier tirage des eaux-fortes grotesques et expressives de Romain de Hooge. Haut. ; 157 mill. »

339. Contes et nouvelles en vers, par de La Fontaine. *A Amsterdam* (*Paris, Barbou*), 1762; 2 vol. in-8, port. et fig. d'Eisen,

mar. r., dos orné, large dent. sur les plats, doublé de tabis. (*Rel. anc.*) — 1,710 fr.

« *Très bel exemplaire de présent* dans une riche reliure ancienne de l'édition des fermiers généraux. »

340. Contes et nouvelles en vers, par Jean de La Fontaine. *Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, l'an III de la République*, 1795; 2 vol. gr. in-4, pap. vélin, demi-rel. mar. r., dos orné, avec coins, tête dorée, ébarbés. (*R. Petit.*) — 600 fr.

« Belle édition des Contes de La Fontaine, avec les 20 magnifiques figures de Fragonard, Mallet et Touzé, gravées par Dambrun, Deliguon, Dupréel, Lingée, Patas, Simonet, Tilliard et Trière. »

345. Recueil des meilleurs contes en vers, par M. de La Fontaine, Voltaire, Vergier, Senecé, Perrault, Moncrif, Grécourt, Piron, Dorat, etc. *Londres* (*Paris, Cazin*), 1778; port. et fig., 4 vol. in-18, mar. or., large dent. (*Lortic.*) — 1,000 fr.

« Très bel exemplaire de ce charmant recueil, si recherché des amateurs. »

349. Idylles, par M. Berquin. *Paris*, 1775; 2 vol. in-16, 1 front. et 24 fig. par Marillier, gravées par Gaucher, de Ghendt, de Launay, Masquelier, Née, etc., mar. bleu, dent. (*Chambolle-Duru.*) — 315 fr.

« Bel exemplaire sur *papier de Hollande* avec la suite complète des figures de Marillier en double état : avec les numéros et avant les numéros. »

357. Les satyres et autres œuvres du sieur Regnier. *Leiden, chez Jean et Daniel Elsevier* (1652); petit in-12, mar. bleu. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 300 fr.

« Première édition complète donnée par les Elzéviers, et dans laquelle on trouve pour la première fois la dix-neuvième satire. »

358. Même ouvrage, même édition. Petit in-12, mar. r., doublé de mar. bleu, large dent. (*Chambolle-Duru.*) — 280 fr. à M. Piat.

« Autre exemplaire très grand de marges et parfaitement conservé de cette excellente édition. Haut. : 127 mill. »

365. Le cabinet satyrique, ou recueil parfait des vers piquans et gaillards de ce temps. Tiré des secrets cabinets des sieurs de Sigognes, Régnier, Motin, Berthelot, Maynard et autres des plus signalés poètes de ce siècle. (*A la Sphère, Hollande, Elzevier*), 1666; 2 tomes en 1 vol. petit in-12, mar. r. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 300 fr.

« Très bel exemplaire. »

373. Choix de chansons mises en musique par M. de La Borde, premier valet de chambre ordinaire du roi, gouverneur du Louvre, ornées d'estampes par J.-M. Moreau, dédiées à Madame la Dauphine. *Paris*, 1773; 4 tomes en 2 vol. in-8, titres gravés, port. de Laborde et fig., mar. r., riche dent. genre Derome à pet. fers sur les plats, dent. à l'int., tr. dor. (*Capé.*) — 1,920 fr. à M. Meaume.

« Exemplaire très grand de marges et beau d'épreuves de ce bel ouvrage. »

378. Chansons nouvelles de M. de Piis. *A Paris, de l'imprimerie de Pierres*, 1785; in-18, fig., mar. bleu. (*Chambolle-Duru.*) — 650 fr.

« Exemplaire auquel on a joint le portrait de Piis, d'après François, et qui renferme, avec un frontispice-dédicace de Choffard, 12 charmantes figures de Lebarbier, gravées par Gaucher. »

381. Roland furieux, poëme héroïque de l'Arioste, traduction nouvelle par M. d'Ussieux. *Paris*, 1775-1783; 4 vol. gr. in-8, port. et fig., mar. r., dent. (*Simier.*) — 360 fr.

« 1 portrait par Eisen gravé par Ficquet et 92 figures de Cipriani, Cochin, Eisen, Greuze, Monnet et Moreau avant la lettre. »

387. Jérusalem délivrée, poëme traduit de l'italien. *A Paris*, 1314; 2 vol. gr. in-8, mar. (*Chambolle-Duru.*). — 455 fr.

« *Grand papier vélin* avec un port. par Chasselat, gravé par Delvaux et 20 fig. de Le Barbier, gravées par Thomas, de Ghendt, Dupréel, etc., avant la lettre. »

« On y a joint plusieurs suites de figures de l'édition italienne. »

393. Les Saisons, poëme traduit de l'anglais de Thompson, édition ornée de figures dessinées par Lebarbier. *Paris, de l'imprimerie de Didot jeune*, 1796; in-8, mar. r. (*Bozérian.*) — 700 fr.

« Magnifique exemplaire sur grand papier vélin, de cette belle édition, ornée des 4 figures de Le Barbier, gravées par Baquoy, Dambrun, Dupréel et Patas, en double état : avant la lettre et eaux-fortes. De toute rareté. »

« Ex-libris de Pixérécourt. »

400. Les Comédies de Térence, traduction nouvelle avec le texte latin à côté et des notes par l'abbé Le Monnier. *Paris, chez Jombert*, 1771; 3 vol. in-8, avec 1 frontisp. et 6 figures par Cochin, gravées par Choffard, Prévost, Rousseau et Saint-Aubin, mar. bleu. (*Bozérian.*) — 299 fr.

« Bel exemplaire sur papier de Hollande avec les figures avant la lettre. »

408. Œuvres de Corneille. Première partie. *Imprimé à Rouen*, 1644; in-12, port. de Michel Lasne et front. gravé. — Œuvres de Corneille. Seconde partie. *Imprimé à Rouen*, 1648; in-12. — Œuvres de Corneille. Troisième partie. *Imprimé à Rouen et se vend à Paris*, 1652; in-12. Ensemble 3 vol. in-12, mar. r., fil. à compart., fers à Dusseuil, doublé de mar. bleu, large dent., étuis en mar. vert. (*Lortic.*) — 3820 fr.

« Exemplaire unique entièrement composé des volumes originaux sous le titre d'œuvres, et très richement relié. »

411. Le théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'autheur. *A Paris, chez Guillaume de Luyne*, 1682; 4 vol. in-12, mar. r., dos orné, fil. (*Chambolle-Duru.*) — 335 fr.

« *Dernière édition originale, c'est-à-dire donnée du vivant de l'auteur.* »

413. Œuvres de P. Corneille avec les commentaires de Voltaire. *Paris, Antoine-Augustin Renouard*, 1817; 12 vol. in-8, avec 2 port. et 24 fig. de Moreau et Prudhon, mar. r., dos orné, large dent. à froid. (*Thouvenin.*) — 1,305 fr.

« *Grand papier vélin* tiré à 25 exemplaires, avec les figures avant la lettre et toutes les eaux-fortes. »

414. Œuvres de Pierre Corneille, avec les notes de tous les commentateurs. *Paris, chez Lefèvre (impr. de Jules Didot aîné)*, 1824; 12 vol. gr. in-8, papier jésus vélin, demi-rel. mar. rouge avec coins, dos orné. (*Capé.*) — 1,505 fr.

« Précieux exemplaire, *un des 50 tirés sur grand jésus vélin*, avec le portrait gravé par Taurel *sur Chine* avant la lettre. »

« On y a joint un grand nombre de fig. et d'eaux-fortes. »

416. Les || œuvres || de Monsieur Molière. || *Paris*, || *chez Louis Billaine*, 1666; 2 vol. in-12, frontispices gravés par Chauveau, mar. r., dos orné, doublé de mar. r. avec comp. à pet. fers. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 5,300 fr.

« Précieuse édition originale collective du Théâtre de Molière avec une pagination suivie. »

« Les frontispices gravés représentent : le premier, le buste de Molière, près duquel sont accoudés Mascarille et Sganarelle; le second, Molière et sa femme couronnés par Thalie. »

« Exemplaire d'une pureté parfaite et certainement un des plus beaux connus de cette édition. »

417. Les œuvres de Monsieur de Molière. *Paris, Denys Thierry et Claude Barbin*, 1674-75; 7 vol. in-12, mar. r., dos orné, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 2,250 fr.

« Rare et précieuse édition, la véritable originale des œuvres de notre grand

comique, que la mort seule lui a empêché de donner lui-même, et la première où toutes les pièces publiées de son vivant aient été réunies sous une pagination suivie. »

420. Œuvres de Molière (revues sur les éditions originales par Joly et précédées de Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière, par La Serre). *A Paris*, 1734; 6 vol. in-4, port. d'après Coypel, gravé par Lépicié, estampes, vignettes et culs-de-lampe d'après les dessins de Boucher, gravés par Laurent Cars et Joullain, mar. r., dos orné. (*Chambolle-Duru.*) — 905 fr.

« Bel exemplaire du premier tirage. »

422. Œuvres de Molière, avec des remarques, par M. Bret. *Paris*, 1773; 6 vol. in-8, fig., mar. r., dos orné, large dent. genre XVIIIe siècle. (*Thibaron*). — 720 fr.

« *Exemplaire de premier tirage.* »

« Ouvrage orné d'un portrait de Molière d'après Mignard, de 6 fleurons sur les titres et de 33 figures de Moreau. »

423. Œuvres de Molière, avec un commentaire, par M. Auger, de l'Académie française. *Paris, chez Desoer* (*de l'imprimerie de Firmin Didot*), 1819-25; 9 vol. gr. in-8, mar. r., dos orné, fil. sur les plats et à l'int., tr. dor. (*Purgold.*) — 660 fr.

« Bel exemplaire en grand papier vélin, avec 1 port. d'après Fragonard, gravé par Lignon, *sur Chine avant la lettre,* et la suite des 16 figures d'après Horace Vernet, Hersent, Vaflard et Devéria, en double état : avant la lettre et eaux-fortes. »

424. Œuvres complètes de Molière, édition publiée par L. Aimé-Martin. *Paris, chez Lefèvre* (*imprim. de Jules Didot aîné*), 1824-26; 8 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. avec coins, dos orné, ébarb. (*Capé.*). 2,200 fr.

« Précieux exemplaire, *un des 50 tirés sur grand jésus vélin,* avec le portrait de Taurel *sur Chine avant la lettre.* »

« On y a joint une quantité de figures et de portraits rares, d'eaux-fortes, etc. »

426. Œuvres complètes de Molière, nouvelle édition collationnée sur les textes originaux, par M. J. Taschereau. *Paris, Furne et Cie*, 1863; 6 vol. gr. in-8, port. et fig., mar. r., dos. (*Capé.*) — 1,820 fr.

« Très bel exemplaire, l'un des 100 tirés sur *grand papier de Hollande, n° 7.* »

« On y a ajouté la suite complète des 31 belles figures de Moreau le Jeune, publiées par Renouard, en triple état : avec la lettre, avant la lettre (très rares et eaux-fortes (rarissimes). »

« Ce bel exemplaire provient de la vente du relieur Capé. »

428. Œuvres || de || Racine. || *Chez Claude Barbin*, || 1676. || 2 vol. in-12, frontisp. et fig. de Chauveau, mar. r., compart. à la Dusseuil, doublé de mar. bleu. (*Hardy.*) — 1,025 fr.

« Edition originale collective du théâtre de Racine. Elle contient ses neuf premières pièces, c'est-à-dire depuis *la Thébaïde* jusqu'à *Iphigénie.* »

430. Œuvres de Racine. *Paris, chez Denys Thierry*, 1687; 2 vol. in-12, frontisp. grav. et fig. — Esther, tragédie tirée de l'Ecriture-Sainte. *A Paris, chez Denys Thierry*, 1689; in-12, frontisp. grav. — Athalie, tragédie tirée de l'Ecriture-Sainte. *A Paris, chez Denis Thierry*, 1692; in-12, fig.; ensemble 3 vol. in-12, fig., mar. bleu, compart. à la Dusseuil. (*Thibaron-Joly.*) — 350 fr.

« *Rare édition originale,* la première où Phèdre soit réunie aux pièces antérieures avec une pagination continue. »

« Exemplaire auquel on a joint *Esther* et *Athalie* en éditions originales. »

431. Œuvres || de || Racine. || *Paris*, || *chez Claude Barbin*, || 1697; || 2 vol. in-12, frontisp. grav. et fig. de Chauveau, mar. r., dos orné, fil. et comp. à la Dusseuil, dent. (*Reliure ancienne.*) — 1,000 fr.

« *Dernière édition originale donnée du vivant de l'auteur* et la première contenant Esther et Athalie. »

434. Œuvres de Jean Racine, avec des commentaires par Luneau de Boisgermain. *Paris*, 1768; 7 vol. in-8, port. et fig., mar. r., dent. plats. (*Bozérian.*) — 1,800 fr.

« Bel exemplaire en *papier de Hollande,* très rare, avec les figures de Gravelot avant la lettre. »

« On y a joint la suite complète de 1 portrait par Gaucher et de 13 gravures de Lebarbier en double état : avant la lettre et eaux-fortes (même du portrait). »

435. Œuvres de Jean Racine. Impr. par ordre du Roi pour l'éducation du Dauphin. *Paris, de l'imprim. de Didot l'aîné*, 1784; 3 vol. in-8, mar. r., comp., doublé de tabis avec dent. (*Bozérian.*) — 245 fr.

« *Joli exemplaire sur papier vélin,* auquel on a joint la suite complète de 1 port. de Racine (*lettre grise*) gravé par Saint-Aubin et des 12 belles figures de Moreau le Jeune, avant la lettre. »

437. Œuvres complètes de Jean Racine. Edition publiée par L. Aimé-Martin. *Paris, chez Lefèvre* (*imprim. de Jules Didot aîné*), 1825; 7 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. avec coins, tête dor., ébarb. (*Capé.*) — 1,305 fr.

« Précieux exemplaire, *un des 50 tirés sur grand jésus vélin* avec le portrait gravé par Roger, *sur Chine avant la lettre.* »

« On y a joint un grand nombre de figures et d'eaux-fortes, rare. »

« *Exemplaire de Renouard* relié depuis la vente. »

438. Œuvres complètes de J. Racine. Edition publiée par Aimé-Martin. *Paris, chez Lefèvre* (*imprim. de Jules Didot aîné*), 1825; 7 vol. gr. in-8, port. et fig., mar. (*David.*) — 925 fr.

« Un des 50 exemplaires sur *grand papier jésus vélin,* avec le portrait gravé par Roger *sur Chine avant la lettre.* »

« On y a joint diverses suites de figures, de portraits et d'eaux-fortes. »

439. Phèdre et Hippolyte, tragédie par Racine. *A Paris, chez Claude Barbin,* 1677; in-12 de 6 ff. prélim. y compris le frontisp. gravé par Le Clerc d'après Le Brun, et 74 pp., mar. r., compart. à la Dusseuil, doublé de mar. bleu dent. (*Chambolle-Duru.*) — 400 fr.

« *Edition originale.* »

451. Les œuvres de M. Regnard. *Paris, Pierre Ribou,* 1708, 2 vol. in-12, front. gravés et fig., mar. r., doublé de mar. bleu avec dent. (*Chambolle-Duru.*) — 560 fr.

« *Edition originale collective.* »

« Bel exemplaire auquel on a joint en éditions originales : *Le Légataire universel, comédie.* 1708, (*frontisp. gravé*), et *La Critique du Légataire, comédie. A Paris, chez Pierre Ribou,* 1708. »

453. Œuvres complètes de Regnard, avec des remarques sur chaque pièce par M. G***. *Paris;* 6 vol. in-8, port. et fig., mar. r., dos orné, fil. (*Reliure ancienne.*) — 350 fr.

« *Exemplaire de premier tirage* avec 1 port. et 11 figures de Moreau et Marillier, *avec la lettre grise* (sauf pour celle de *Démocrite* qui n'existe pas dans cet état.) »

455. Œuvres complètes de J. F. Regnard. Edition avec des variantes et des notes. *Paris,* 1822; 6 vol. in-8, port., mar. vert, compart. dorés et à froid. (*Simier.*) — 385 fr.

« Grand raisin vélin tiré à 80 exemplaires. N° 34. »

« Exemplaire aux armes de Madame la duchesse de Berry. »

457 à 466. Collection complète des pièces originales de Régnard, y compris *le Joueur ;* 10 vol. pet. in-12, mar. r. jans., tr. dor. (*Cuzin.*) — 2,030 fr.

485. Œuvres dramatiques de N. Destouches. *Paris, Crapelet,* 1822 ; 6 vol. in-8, port., mar. brun, compart. dorés et à froid. (*Simier.*) — 305 fr.

« Grand raisin vélin tiré à 80 exemplaires. N° 30. »

« Exemplaire aux armes de Madame la duchesse de Berry. »

489. Œuvres de théâtre de M. de Marivaux de l'Académie Française. *Paris*, 1758; 5 vol. in-12 (*port. grav. par Chenu d'après Garand*). — Les Comédies de Monsieur de Marivaux, joués sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, par les comédiens italiens ordinaires du Roi. *Paris*, 1732; 2 vol. in-12. Ensemble 7 vol. in-12, port., mar. vert. (*Cuzin.*) — 255 fr.

« Bel exemplaire de l'édition originale collective. Haut. 165 mill. »

494. La Partie de chasse d'Henri IV, comédie, avec quatre estampes en taille-douce, d'après les desseins (*sic*) de Gravelot, par Collé. *Paris*, 1766; in-8, mar. cit., dos orné de fl. de lys, dor., doublé de tabis rose. (*Derome.*) — 305 fr.

« On y a joint : *La Veuve, comédie en un acte et en prose*, 1764. — *Le Rossignol ou le mariage secret, comédie*, 1764. »

501. La Folle journée, ou le Mariage de Figaro. Comédie, par de Beaumarchais. *De l'imprimerie de la Société littéraire typographique*, 1785; gr. in-8, mar. r., dent. à pet. fers sur les plats. (*Chambolle-Duru.*) — 455 fr.

« Exemplaire en grand papier vélin avec les 5 figures de Saint-Quentin, gravées par Halbou, Liénard et Lingée, en superbes épreuves. »

506. Œuvres de Crébillon. *Imprimerie de Didot jeune, à Paris*, 1799; 2 vol. in-8. (*Cart. de l'époque.*) — 285 fr.

« Superbe exemplaire, *absolument non rogné*, et sur grand papier vélin avec les figures de Peyron en trois états : *avec la lettre, coloriées du temps*, avant la lettre et eaux-fortes. »

507. Œuvres de Crébillon, édition publiée par M. Parrelle. *Paris*, *Lefèvre*, 1828; 2 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. r., ébarb. (*Capé.*) — 700 fr.

« Bel exemplaire, *un des 50 tirés sur grand jésus vélin* avec le portrait gravé par Ethiou *sur Chine* avant la lettre. »

« On y a joint la suite complète de 1 port. gravé par Aug. de Saint-Aubin, sur papier de Chine et 9 figures de Moreau le Jeune, gravées par Bosq, Delvaux, Ribault et Simonet en triple état : avant la lettre sur blanc, avant la lettre sur Chine (rares) et eaux-fortes (très rares); ainsi que les portraits de Dalembert et de Louis XV, gravés par Saint-Aubin avant la lettre. »

508. Œuvres de Crébillon, édition publiée par M. Parrelle. *Paris*, *Lefèvre* (*imprim. de Jules Didot aîné*), 1828; 2 vol. in-8, port. et fig., mar. r., fil. (*Capé.*) — 500 fr.

« Grand jésus vélin, tiré à 50 exemplaires, auquel on a joint :

« 1° Le portrait de Crébillon, gravé par Ficquet, d'après Aved; — 2° le portrait gravé par Ethiou, d'après Desenne, *sur Chine avant la lettre;* et diverses suites de vignettes et d'eaux-fortes. »

518. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé. *S. l.* (*Paris*), 1718 ; pet. in-8, frontisp. gravé d'après Coypel, et 28 figures grav. par Audran, mar. r., dent. sur les plats, doublé de tabis vert, tr. dor. (*Bradel-Derome.*) — 800 fr.

« Edition dite du régent. »

520. Les Amours pastorales de Daphnis et de Chloé. *Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné*, 1800; gr. in-4, mar. r., dos en mosaïque de mar. v., avec des comp. — 365 fr.

« Exemplaire sur grand papier vélin avec les 9 belles figures de Prudhon et Gérard, gravées par Godfroy, Marais, Massard et Roger avant la lettre, *et avec les papiers de soie.* »

526. Histoire du petit Jehan de Saintré et de la dame des Belles-Cousines, par de Tressan. *Paris, de l'imprimerie de Didot Jeune*, 1791 ; in-18, mar. r. (*Reliure ancienne.*) — 235 fr.

« Exemplaire sur papier vélin avec les 4 figures de Moreau, gravées par Dambrun, Halbou et de Longueil avant la lettre. »

528. Histoire de Gérard de Nevers et de la belle Euriant, par Tressan. *Paris, de l'imprimerie de Didot Jeune*, 1792 ; in-18, fig., mar. r. (*Chambolle-Duru.*) — 195 fr.

« Exemplaire sur papier vélin et *relié sur brochure* avec les 4 figures de Moreau en double état : avec la lettre et avant la lettre. »

533. Œuvres de maître François Rabelais, avec des remarques historiques et critiques de M. Le Duchat. *Amsterdam, chez Jean Frédéric Bernard*, 1741 ; 3 vol. gr. in-4, fig., mar. cit., dos orné, doublé de mar. r., avec une dent. à pet. fers. (*Masson-Debonnelle, relieurs ; Wampflug, doreur.*) — 2,500 fr.

« Exemplaire en grand papier d'un des plus beaux livres du siècle dernier. »

538. Le Roman comique de Scarron, édition ornée de figures dessinées par Le Barbier. *De l'imprimerie Didot jeune*, 1796; 3 vol. in-8, port. et fig., mar. viol. (*Chambolle-Duru.*) — 1,060 fr.

« Grand papier vélin, avec la suite complète de 1 port. de Scarron et 15 jolies figures de Lebarbier, gravées par Baquoy, Dambrun, Simonet, Trière, etc., en double état : avant la lettre et eaux-fortes. Ces dernières sont de toute rareté. »

552. Le Diable boiteux (par Le Sage). *Paris, chez la veuve Barbin*, 1707; in-12 de 1 frontisp. gravé, mar. r., fil. et compart. à la Dusseuil. (*Lortic.*) — 370 fr.

« Edition originale de toute rareté. »

560. Histoire de Gil Blas de Santillane, par Le Sage; édition collationnée sur celle de 1747, avec des notes historiques et littéraires par François de Neufchâteau. *Paris, Lefèvre*, 1820; 3 vol. in-8, fig., mar. bleu, compart. dent. à froid sur les plats. (*Lefebvre.*) — 400 fr.

« Grand papier vélin avec la collection complète des 9 belles figures de Desenne, avant la lettre et eaux-fortes. »

« Bel exemplaire auquel on a joint la suite des 24 gravures in-8 de Smirke, en premières épreuves (*lettres grises en grosses lettres*) et un joli port. de Lesage gravé par Guétard. »

562. Histoire de Gil Blas de Santillane par Le Sage; avec des notes historiques et littéraires par M. le comte François de Neufchâteau. *Paris, chez Lefèvre* (*imprim. de Jules Didot aîné*), 3 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. rouge avec coins, tête. (*Capé.*) — 950 fr.

« Bel exemplaire, *un des 50 tirés* sur grand jésus vélin avec le portrait gravé par Roger en double état : *avant la lettre sur blanc* et sur Chine avant la lettre. »

« On y a joint la suite complète des 100 jolies figures d eBornet, Charpentier et Duplessis-Bertaux, avant la lettre. »

« De la bibliothèque de Renouard, relié depuis la vente. »

574. Œuvres du comte Antoine Hamilton. *Paris, Ant.-Aug. Renouard*, 1812; 3 vol. in-8, port. et fig., mar. vert. (*Chambolle-Duru.*) — 800 fr.

« Rarissime exemplaire en grand papier vélin, *relié sur brochure*, avec les 5 jolies figures de Moreau en double état : avant la lettre et eaux-fortes. »

« Les portraits sont en premier état, c'est-à-dire *avec la lettre grise*, et plusieurs sont en double *sur Chine* et à l'état d'eau-forte. »

575. Mémoires et avantures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde (par l'abbé Prévost). *Amsterdam*, 1731; 7 vol. in-12, mar. bleu jans. (*Thibaron-Joly.*) — 400 fr.

« Le tome VII, qui contient l'édition originale de Manon Lescaut, est relié comme les six premiers volumes en mar. bleu jans., mais *doublé de maroquin orange avec une large dentelle.* »

577. Histoire du Chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (par l'abbé Prévost). *Aux dépens de la Compagnie*, 1753; 2 vol. in-12, papier de Hollande, vignette et 8 jolies fig. de Gravelot et Pasquier, mar. or., dos orné, large dent. mosaïq. de mar. v. (*David.*) — 275 fr.

« Edition la plus recherchée, la dernière donnée du vivant de l'auteur. »

578. Histoire de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux par

l'abbé Prévost. *Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné* (*et se vend chez Bleuet jeune*), 1797; 2 vol. in-12, réglés, fig., mar. bleu clair, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 3.000 fr.

« Grand papier vélin tiré à cent exemplaires avec les 8 figures de Lefèvre, gravées par Coiny, en double état : avant la lettre et eaux-fortes. »

« Ces dernières sont rarissimes. »

583. Lettres d'une Péruvienne, par Mme de Graffigny. *Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné*, 1797; 2 vol. in-12, port. et fig., mar. bleu. (*Duru.*) — 1.000 fr.

« Un des cent exemplaires sur grand papier vélin de format gr. in-18, avec un joli port. gravé par De Launay avant la lettre et 8 délicieuses figures de Lefevre, gravées par Coiny en triple état : avant la lettre, eaux-fortes et contre-épreuves avant la lettre. »

603. Le Paysan perverti, par N. E. Rétif de la Bretonne. *Paris*, 1776; 8 parties en 4 vol. in-12, 82 fig. — La Paysanne pervertie, par l'auteur du Paysan perverti. *Paris*, 1784; 8 parties en 4 vol. in-12. Ensemble 16 parties en 8 vol. in-12, mar. r., dos orné, fil. (*Chambolle-Duru.*) — 405 fr.

« Bel exemplaire avec les 120 figures de Binet en excellentes épreuves. »

605. Paul et Virginie, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre, avec figures. *Paris, de l'imprimerie de Monsieur*, 1789 (*se trouve chez P. Fr. Didot jeune*); in-18, fig., mar. r., compart. mors en mar. — 2,150 fr.

« Exemplaire sur papier vélin d'Essone dans une reliure genre Bozérian, avec les 4 charmantes figures de Moreau le Jeune et J. Vernet, gravées par Girardet, Halbou et de Longueil, avant la lettre. »

609. Zilia, roman pastoral, par Madame la comtesse de *** (Beaufort). *Toulouse*, 1789; in-12, réglé, mar. v., dent. sur les plats. — 409 fr.

« Petit volume aux armes de Marie-Antoinette, dont chaque page a été soigneusement encadrée d'un double filet rouge. »

« La dédicace à la Reine, signée par la comtesse Joseph de Beaufort, se trouve dans cet exemplaire. »

622. Atala-René, par Fr.-Aug. de Chateaubriand. *Paris*, 1805; in-12, fig., mar. r. (*Chambolle-Duru.*) — 380 fr.

« Exemplaire avec les 6 fig. de Garnier, gravées par Aug. de Saint-Aubin et Choffard en double état : avec la lettre et avant la lettre, et auquel on a ajouté des dessins et des gravures. »

625. Les Amours de Psiché et de Cupidon, par de La Fontaine.

Paris, Claude Barbin, 1669; in-8 réglé, mar. bleu, dos orné, comp. à la Dusseuil. (*Lortic.*) — 250 fr.

« Edition originale, devenue fort rare. »

627. Les Amours de Psyché et de Cupidon, avec le poème d'Adonis par La Fontaine. *Paris, Didot le Jeune*, 1795; gr. in-4, fig., cart. à la Bradel. (*Reliure de l'époque.*) — 580 fr.

« Très bel exemplaire, *entièrement non rogné*, et sur grand papier vélin, avec un portrait d'après Rigault, et 8 superbes figures de Moreau, avant la lettre. »

628. Les Amours de Psyché et de Cupidon, avec le poème d'Adonis, par La Fontaine. *Paris*, 1797; 2 vol. in-12, fig., mar. bleu, dos orné. (*Chambolle-Duru.*) — 420 fr.

« Charmant exemplaire sur papier vélin et *relié sur brochure.* »

631. Les Avantures de Télémaque, par François de Salignac de la Motte Fénelon. *Paris*, 1717; 2 vol. in-12, port. gravé par Duflos, et fig. de Bonnart, mar. bleu. doublé de mar. cit., dent. (*Chambolle-Duru.*) — 299 fr.

« Edition originale définitive en gros caractères. »

635. Les Aventures de Télémaque, par de Fénelon. Imprimé par ordre du Roi pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin. *Paris, de l'imprim. Didot l'aîné*, 1784 ; 2 vol. in-8, mar. r. anc. (*Capé.*) — 600 fr.

« *Exemplaire sur papier vélin* avec la suite complète de 1 port. gravé par Delvaux en double état : avec et avant la lettre, et des 25 figures de Moreau (dont une pour Aristonoüs) en triple état : avec la lettre, avant la lettre et eaux-fortes; très rares. »

637. Les Aventures de Télémaque, par Fénelon. *Paris, de l'imprimerie de Didot aîné*, 1796 ; 4 vol. in-12, mar. cit., dent. sur les plats. (*Simier.*) — 1.320 fr.

« Superbe exemplaire sur grand papier vélin et dans une fraîche reliure avec le portrait de Fénelon, par Delvau avec la lettre et avant la lettre et 24 charmantes figures de Lefebvre, en double état : avant la lettre et eaux-forte ; très rares. »

638. Les Aventures de Télémaque, par Fénelon, avec vingt-cinq figures dessinées par Marillier et gravées sous sa direction. *Paris, de l'imprimerie de Crapelet*, 1796; 2 vol. in-8, mar. r. (*Allô.*) — 490 fr.

« Exemplaire en grand papier vélin et *relié sur brochure*, auquel on ajouté :

« 1° Vingt-quatre vignettes par Marillier et un portrait d'après Vivien, gravé par Hubert, avant la lettre;

« 2° Vingt-quatre vignettes par Moreau et 1 portrait réduit et gravé par Del-

vaux, d'après Vivien, épreuves en double état : avec la lettre et avant la lettre. »

« Le portrait est fort rare *avant la lettre*, etc. »

639. Aventures de Télémaque, par Fénelon. *Paris, Lefèvre (imprim. de Jules Didot aîné)*, 1824 ; 2 vol. — Œuvres diverses de Fénelon. Dialogues sur l'Eloquence, aventures d'Aristonoüs, *Paris, Lefèvre*, 1824 ; ensemble 3 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. rouge, ébarb. (*Capé.*) — 1,100 fr.

« Bel exemplaire de Renouard, *un des 50 tirés sur* grand jésus vélin avec un joli portrait gravé par Roger *sur Chine* avant la lettre. »

« On y a joint : 1° la suite complète de 1 portrait réduit et gravé par Delvaux, d'après Vivien, avant la lettre et de 25 figures de Moreau le Jeune (dont 1 pour Aristonoüs qui se trouve dans les œuvres diverses) en double état : avant la lettre et eaux-fortes, et une quantité de vignettes rares. »

643. Le Temple de Gnide (par de Montesquieu), avec figures gravées par N. Le Mire, d'après les dessins de Ch. Eisen ; texte gravé par Droüet. *Paris*, 1772 ; in-4, titre gravé, frontispice avec port. de Montesquieu, armes d'Angleterre, et 9 figures, dont 2 pour Céphise et l'Amour, mar. r., dent. à pet. fers avec des oiseaux, des carquois et des cœurs, doublé de mar. bleu couvert d'un nombre infini de pensées. (*Lortic.*) — 1,400 fr.

« Magnifique exemplaire en grand papier, tiré de format in-4, et dans une reliure de Lortic de la plus grande richesse. »

« Très rare en pareille condition. »

645. Le Temple de Gnide, poème, par M. Léonard. *Paris*, 1776 ; gr. in-8, 1 frontisp., et 11 fig. par Desrais, mar. bleu. (*Marius Michel.*) — 445 fr.

« Exemplaire sur papier de Hollande et *relié sur brochure* auquel on a joint un dessin original de Desrais, à la plume et à la sépia, rehaussé de blanc, représentant une offrande à Vénus. »

650. Ollivier, poëme par Cazotte. *Paris, de l'imprimerie de Pierre Didot l'aîné*, 1798 ; 2 tomes en 1 vol. in-12, figures de Lefebvre, mar. bleu clair. (*Chambolle-Duru.*) — 920 fr.

« Bel exemplaire en grand papier vélin et *relié sur brochure* avec les 12 charmantes figures de Lefebvre, gravées par Godefroy, en double état : avant la lettre et eaux-fortes. »

652. Primerose, par M..el de V..dé (Morel de Vindé). *Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné*, 1797 ; in-12, mar. bleu clair, dos orné, fil. (*Chambolle-Duru.*) — 1,160 fr.

« Exemplaire sur grand papier vélin et *relié sur brochure* avec 1 frontispice et 5 figures de Lefebvre, gravées par Godefroy, en triple état : *avant la lettre sur blanc*, avant la lettre coloriées du temps et eaux-fortes. »

653. Zélomir, par Morel (Vindé). *De l'imprimerie Didot l'aîné, Paris*, 1801 ; in-12, mar. r. (*Reliure ancienne.*) — 750 fr.

« Bel exemplaire en grand papier vélin, avec les 6 figures de Lefebvre, gravées par Godefroy, en quadruple état : *avec la lettre,* avant la lettre, eaux-fortes et contre-épreuves avant la lettre. »

663. Heptameron François ou les Nouvelles de Marguerite, reine de Navarre. *Berne*, 1780-81 ; 3 vol. in-8, 73 fig. par Freudenberg, 72 vignettes et 72 culs-de-lampe de Dunker, mar. bleu, petits fers sur les plats. (*Thibaron-Joly.*) — 750 fr.

« Exemplaire de premier tirage et relié sur brochure. »

670. Contes des Fées, par Ch. Perrault, de l'Académie Françoise. *Paris, chez Lamy*, 1781 ; in-12, frontisp. non signé et 13 vignettes de Martinet, mar. bleu, dos orné, plats à compart. (*Thibaron-Joly.*) — 270 fr.

« Rare. »

678. Les Liaisons dangereuses (Choderlos de Laclos). *Paris*, 1794 ; 4 vol. in-18, mar. r., dent. (*Reliure ancienne.*) — 900 fr.

« Exemplaire sur papier vélin et dans une fraîche reliure avec les 8 jolies figures de Le Barbier, gravées, en double état : avant la lettre et eaux-fortes. »

679. Les Liaisons dangereuses (Choderlos de Laclos). *Londres* (*Paris*), 1796 ; 2 vol. in-8, 2 frontisp. et 13 fig. par Monnet et Mademoiselle Gérard, mar. citron, doublé de tabis rose avec dent. (*Bozérian.*) — 1,820 fr.

« Exemplaire sur papier vélin avec les figures avant la lettre, *toutes accompagnées de papier de soie,* sur lequel se trouve, avec la tomaison et l'indication de la page, la légende imprimée de chaque estampe. »

680. Le Compère Mathieu ou les Bigarrures de l'esprit humain (par Du Laurens). *Paris*, 1796 ; 3 vol. in-8, avec 9 figures, mar. bleu, dos orné. (*Bozérian.*) — 560 fr.

« Bel exemplaire sur grand papier vélin, de format in-8, avec les figures avant la lettre. Rare en pareille condition. »

681. Les Amours du chevalier de Faublas, par J.-B. Louvet (de Couvray). *Paris, chez l'auteur*, 1798 ; 4 vol. in-8, papier vélin, fig., mar., dos orné, large dent. et comp. doublé de tabis bleu. (*Lefebvre.*) — 980 fr.

« Exemplaire en grand papier vélin (témoins), avec les 27 jolies figures de Marillier, Demarne, Dutertre, Monsiau, Monnet et Mademoiselle Gérard avant la lettre, *avec les noms des artistes à la pointe sèche.* »

683. La religieuse, par Diderot. *Paris*, 1799; 2 tomes en 1 vol. in-8, veau éc., dent. (*Rel. anc.*) — 190 fr.

« Exemplaire sur papier vélin avec 1 portrait par Aubry, gravé par Dupréel, et 4 figures par Le Barbier, gravées par Dupréel et Giraud avant la lettre. »

687. La plaisante histoire des amours de Florisée et Claréo et de la peu fortunée Yséa, traduicte nouvellement de castillan en françoys par feu M. Iaques Vincent de Crest Arnault, en Dauphiné. *Paris*, 1554; in-8, mar. cit., dos orné, fil. (*Duru.*) — 250 fr.

« *Livre rare et recherché.* Au commencement de l'ouvrage se trouve un certain nombre de poésies de P. Tredehan, d'Angers. Exemplaire de la vente Behague. »

688. Histoire amoureuse de Flores et Blanchefleur s'amye, avec la complainte que fait un amant contre amour et sa dame, mis d'espagnol en françois, par maître Iaques Vincent. *Anvers, chez Iean Waefberghe*, 1561; petit in-4, titre encadré, mar. vert. (*Kœlher.*) — 250 fr.

« Exemplaire de la vente Behague. »

690. Histoire de l'admirable Don Quichotte de la Manche, traduite de l'espagnol de Michel de Cervantès. Enrichie des belles figures dessinées par Coypel et gravées par Folkéma et Fokke. *Amsterdam et Leipzig*, 1768; 6 vol. in-12, fig. — Nouvelles de Michel de Cervantès Saavedra. *Amsterdam et Leipzig*, 1768; 2 vol. in-12, port. et fig. Ensemble 8 vol. in-12, mar. r., dos orné. (*Chiffre sur les plats.*) — 175 fr.

692. Don Quichotte de la Manche, traduit de l'espagnol de Michel de Cervantès par Florian, ouvrage posthume orné de 24 fig. *De l'imprimerie de Didot l'aîné*, 1799; 6 vol. in-18, demi-rel., mar. vert, avec coins. (*Capé.*) — 1,250 fr.

« Très bel exemplaire sur grand papier vélin, avec les charmantes figures de Lefebvre et Le Barbier en triple état : avec la lettre, avant la lettre et eaux-fortes. »

694. Le Don Quichotte, traduit de l'espagnol par Bouchon Dubournial. *Paris*, 1822; 4 vol. in-8. — Persilès et Sigismonde, ou les pèlerins du Nord, du même. *Paris*, 1822; 2 vol. in-8. Ens. 6 vol. in-8, fig., cuir de Russie, dos orné. (*Purgold.*) — 505 fr.

« Exemplaire sur grand papier vélin, avec les 18 belles figures d'Horace Vernet, Eugène Lami et Desenne (12 pour Don Quichotte et 6 pour les Pèlerins du Nord) en double état : avant la lettre sur chine et eaux-fortes. »

705. Tom Jones, ou histoire d'un enfant trouvé, par Fielding. *Paris*, 1833; 4 vol. gr. in-8, mar. r. (*R. Petit.*) — 800 fr.

« Bel exemplaire sur grand papier vélin, avec les 12 figures de Moreau, gravées par de Villiers, Mariage et Simonet, en quadruple état : avec la lettre, avant la lettre sur blanc, avant la lettre sur chine et eaux-fortes. Ces dernières sont fort rares complètes. »

« On y a joint en outre une quantité de figures et d'eaux-fortes. »

711. Œuvres de Salomon Gessner. *Paris, chés l'auteur des estampes, s. d.*; 3 vol. gr. in-4, 3 titres gravés différents. 1 front. avec portrait, 2 autres front., 72 fig., 4 vignettes et 67 culs-de-lampe par Le Barbier, gravés par Baquoy, Dambrun, Gaucher, Halbou, de Longueil, etc., mar. rouge. (*Chambolle-Duru.*) — 605 fr.

« Très bel exemplaire avec les figures de Le Barbier en double état : avec les numéros et avant les numéros. »

« Elles n'existent pas avant la lettre. »

713. Les souffrances du jeune Werther, par Gœthe, traduction nouvelle (par H. de La Bédoyère). *A Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné*, 1809; in-8, fig., demi-rel., mar. viol. (*Thouvenin.*) — 600 fr.

« Papier vélin avec les 3 figures de Moreau en double état : avant la lettre et eaux-fortes. »

« Ces eaux-fortes qui sont fort rares manquent à presque tous les collectionneurs de l'œuvre du grand artiste et M. Mahérault n'en fait même pas mention dans son *Œuvre de Moreau le jeune.* »

745. Lettres d'Héloïse et d'Abailard; édition ornée de 8 figures. *Paris, imprimerie de Didot le jeune, an IV* (1796); 3 vol. gr. in-4, fig., demi-rel. mar. v. (*Rel. anc.*) — 360 fr.

« *Exemplaire en grand papier vélin* avec les belles figures de Moreau le jeune avant la lettre et eaux-fortes. »

« Papiers de soie avec la légende imprimée. »

755. Œuvres complettes (*sic*) de J. La Fontaine. *De l'imprimerie de Crapelet, Paris*, 1814; 6 vol. in-8, 1 port. d'après Rigault, demi-rel. mar. cit., tr. entièrement non rognées. (*Thouvenin.*) — 390 fr.

« Très bel exemplaire sur *grand papier vélin*, tiré à 30 exemplaires seulement (n° 15) avec la suite complète des belles figures de Moreau avant la lettre. »

756. Œuvres de La Fontaine, édition revue, mise en ordre et accompagnée de notes par Walckenaer, membre de l'Institut. *A Paris, chez Lefèvre* (*imprimerie de Jules Didot aîné*), 1827;

6 vol. gr. in-8, port. et fig., demi-rel. mar. r. (*Capé.*) — 1,225 fr.

« Bel exemplaire de Renouard, *un des 50 tirés sur grand jésus vélin*, avec le portrait gravé par Roger sur chine avant la lettre. »

« On y a joint une quantité de figures et d'eaux-fortes. »

757. Œuvres de La Fontaine, nouvelle édition revue, mise en ordre et accompagnée de notes par Walckenaer, membre de l'Institut. *A Paris, chez Lefèvre* (*imprimerie de Jules Didot aîné*), 1827; 6 vol. gr. in-8, demi-mar. r., avec coins. (*Niédrée.*) — 360 fr.

« Un des 50 exempl. tirés sur grand jésus vélin, avec le beau portrait gravé par Roger, *sur Chine*, avant la lettre et son eau-forte. »

« On y a joint des suites de vignettes et d'eaux-fortes. »

770. Œuvres de J.-J. Rousseau, avec des notes historiques (par Petitain). *Paris, Lefèvre* (*de l'imprimerie de Crapelet*), 1819-20; 22 vol. gr. in-8, port. et fig., mar. bleu. (*Simier.*) — 780 fr.

« *Grand papier jésus vélin*, tiré à 60 exemplaires. »

« Bel exemplaire aux armes de la duchesse de Berry, avec la suite complète de 19 figures (dont un portrait) d'après Desenne en triple état : avant la lettre sur blanc, avant la lettre sur chine et eaux-fortes. »

781. Œuvres complètes de Berquin. *A Paris, chez Ant.-Aug. Renouard*, 1803; 17 vol. in-12, front. ou fig. de Borel, Lebarbier, Marillier, Monsiau et Moreau, mar. r. jans. (*Cuzin, relieur; Maillard, doreur.*) — 412 fr.

« Exemplaire sur papier vélin et *relié sur brochure*, avec la suite complète des 205 figures en très belles épreuves. »

782. Œuvres complètes de Bernardin de Saint-Pierre, mises en ordre et précédées de la vie de l'auteur par Aimé-Martin. *Paris*, 1818; 12 vol. in-8, port. et fig., demi-mar. brun, dos orné, coins, entièrement non rognés. (*Purgold.*) — 245 fr.

« Exemplaire sur grand raisin vélin, *non rogné*, avec la suite complète de 1 portrait gravé par Lignon, d'après Girodet, et figures d'après Lafitte, Moreau, Girodet, Vernet, Prudhon et Isabey pour Paul et Virginie; 2 gravures de Desenne pour la Chaumière indienne et 5 vignettes du même pour les autres ouvrages, en triple état : avec la lettre, coloriées du temps, avant la lettre et eaux-fortes. »

« Manquent les trois eaux-fortes de Moreau et celle de J. Vernet pour Paul et Virginie. »

810. Lettres à Emilie sur la mythologie, par C.-A. Demoustier. *Paris, Ant.-Aug. Renouard*, 1809; 6 parties en 3 vol. in-8,

port. et fig., mar. r., doublé de tabis vert. (*Lefebvre.*) — 1,820 fr.

« Très bel exemplaire sur papier vélin avec les 37 charmantes figures de Moreau, gravées par Delvaux, de Ghendt, Roger Simonet, Thomas et Trière, en double état : avant la lettre et eaux-fortes. »

811. Lettres à Emilie sur la mythologie, par C.-A. Demoustier. *A Paris, chez Ant.-Aug. Renouard,* 1809 ; 6 parties en 2 vol. in-8, port. et fig., mar. r. (*Chambolle-Duru.*) — 465 fr.

« Papier vélin, *relié sur brochure,* avec la suite complète des 36 figures de Moreau avant la lettre. »

829. Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, contenant les événements de notre histoire depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV, etc. (par le président Hénault). Nouvelle édition augmentée et ornée de vignettes et fleurons en taille-douce. *Paris, de l'imprimerie de Prault,* 1768 ; 2 vol. gr. in-4, réglés, front., vignettes et fleurons, mar. bleu, dos et coins ornés. (*Hardy.*) — 405 fr.

« Exemplaire sur papier de Hollande de la vente *Lebeuf de Montgermont.* »

831. Le premier (le second, le tiers et le quart) volume || Froissart. *Imprimé à Paris Lan de grâce* || *mil cinq cens et quatorze. Pour Guil* || *laume eustace...* 4 tomes en 3 vol. in-fol., got. à 2 col., mar. r. jans. (*Chambolle-Duru.*) — 1,720 fr.

« Exemplaire à toutes marges et avec de nombreux témoins de cette belle édition. ».

839. Les gestes et la vie du preulx chevalier Bayard... par Symphorien Champier. *Lyon,* 1525 ; petit in-4, goth., mar. r. anc. doublé de mar. bleu, dent. (*Rel. de Allô.*) — 1,605 fr.

« Volume fort rare orné de figures sur bois très curieuses. »

843. Commentaires de messire Blaise de Monluc, mareschal de France. *A Bourdeaus, par S. Millanges,* 1592 ; in-fol., mar. r. jans. (*Chambolle-Duru.*) — 300 fr.

« Edition originale de ces curieux mémoires. »

857. Mémoires du cardinal de Retz. *A Amsterdam, chez J.-Frédéric Bernard,* 1731 ; 4 vol. in-12, port. — Mémoires de Gui Joly, conseiller au Châtelet, etc. *A Amsterdam,* 1738 ; 2 vol. in-12. — Mémoires de Madame la duchesse de Nemours. *Amsterdam,* 1738 ; in-12. Ensemble 7 vol. in-12, mar. bleu jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 820 fr.

« Exemplaire relié sur brochure de la meilleure édition de cet excellent livre. »

« De la bibliothèque du comte H. de La Bédoyère et depuis de M. Lebeuf de Montgermont. »

865. Histoire générale de Dauphiné, par Nicolas Chorier. *A Grenoble, chez Philippes Charvys, libraire*, 1661; in-fol. — Histoire générale de Dauphiné, depuis l'an M. de N. S. jusques à nos jours, par Nicolas Chorier. *A Lyon*, 1672. Ensemble 2 vol. in-fol., mar. r. (*Chambolle-Duru.*) — 605 fr.

« Bel exemplaire auquel on a joint : *Histoire généalogique de la maison de Sassenage, branche des anciens comtes de Lyon et de Forests, par Nicolas Chorier.* 1672; *in-fol. de 85 ff.* Cette partie manque souvent. »

875. Annales du règne de Marie-Thérèze, impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohême, archiduchesse d'Autriche, etc., par Fromageot. *Paris*, 1775; in-4, 1 port. par Ducreux, gravé par Cathelin, 4 fig. par Moreau gravées par Duclos, de Launay, Prévost et Simonet, mar. r. (*Cuzin.*) — 345 fr.

« Exemplaire en grand papier, *de format in-4.* »

UNE VENTE DE LIVRES A BRUXELLES.

Le 12 février prochain et jours suivants aura lieu à Bruxelles la vente de feu M. Van Bellinghen, par les soins du libraire J. Olivier. Le catalogue comprend 2,400 n^{os} et on vendra en outre un grand nombre de livres par lots. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la préface, intéressante à plusieurs titres, qui se trouve au commencement dudit catalogue :

Beaucoup d'entre les habitués de nos grandes ventes de livres ont dû remarquer, parmi les lutteurs les plus assidus de ces pacifiques journées, un vieillard alerte et intelligent, tacticien aussi habile et aussi preste que les plus jeunes, dont les acquisitions trahissaient toujours un connaisseur éclairé et un homme de goût. Il jetait ordinairement son dévolu sur les bons et les beaux livres, les reliures curieuses, les ouvrages précieux à quelque titre. Et,

vainqueur souvent heureux, il savourait cette jouissance indicible du bibliophile, d'enlever à des conditions ordinairement raisonnables quelques-uns de ces trésors enviés par de nombreux concurrents. Cet amateur, que beaucoup de nos amis se rappellent, sans doute, était M. Antoine Van Bellingen, et c'est sa bibliothèque qui s'offre aujourd'hui au public.

M. Van Bellingen était le type de l'Anversois de vieille roche, de ces Vénitiens du Nord pour qui la richesse acquise par le travail est un titre de gloire et un moyen de satisfaire les jouissances les plus élevées de l'esprit. A la tête d'une maison de commerce importante, il goûtait un plaisir délicat dans la recherche et la contemplation du beau. Artiste d'instinct, il aimait à s'entourer d'œuvres d'art : lettré, il était heureux de se reposer des labeurs journaliers dans le commerce de ses chers livres, dont il était à même de jouir en amateur et en érudit.

La composition de sa bibliothèque reflète ce caractère avec une singulière fidélité. M. Van Bellingen s'était d'abord proposé de réunir les produits les plus parfaits de la typographie anversoise, les éditions plantiniennes, et il y réussit assez bien pour recueillir un certain nombre d'ouvrages qui avaient échappé aux annalistes de la typographie plantinienne. Par quelle espèce d'affinité élective, son goût le porta-t-il ensuite à réunir les éditions les plus élégantes de Venise, les Aldines, autre type de la perfection typographique dans une ville qui rappelle à certains égards Anvers? Nous n'essayerons pas de rechercher le lien de cette association d'idées : nous ne faisons que la constater.

La reliure, autre élément du beau et de l'art dans le domaine des livres, attira ensuite son attention. Le catalogue en offre de nombreuses et précieuses mentions. Outre les reliures historiques et celles qui portent les noms les plus brillants de la bibliopégie, l'ensemble de la bibliothèque de M. Van Bellingen se présente sous des dehors fort recommandables, au point de vue de la conservation et de la condition matérielle des ouvrages.

Nous ne pouvons songer à dépouiller le catalogue pour en signaler les richesses ; qu'il nous suffise de dire en terminant qu'à côté de l'élément élégant et artistique, on y rencontrera aussi une quantité d'ouvrages peu connus, rares, curieux et intéressants à divers titres.

CHRONIQUE.

— M. G. Raynaud, de la Bibliothèque Nationale, vient de faire paraître l'*Inventaire des manuscrits italiens de la Bibliothèque Nationale qui ne figurent pas dans le catalogue de Marsand* (Paris, 1882, in-8; librairies Picard et Champion). Le catalogue de Marsand a été publié de 1835 à 1838, à une époque où les mss. en langues modernes étaient encore confondus avec les mss. de langue française; beaucoup de volumes italiens avaient échappé à cet érudit; ajoutons que beaucoup de recueils, notamment croyons-nous ceux d'Henri Beyle, ont été acquis depuis. Aussi cet inventaire sera-t-il accueilli avec reconnaissance par tous les lettrés. La Bibliothèque Nationale possède aujourd'hui 1697 mss. italiens. Marsand n'en avait décrit qu'environ 950.

— C'est ici le lieu de rappeler qu'un autre employé de la Bibliothèque, bien connu des érudits, M. Ulysse Robert, a publié en 1882 dans le *Cabinet historique* un catalogue sommaire des mss. latins acquis par cet établissement depuis 1874. Signalons surtout les mss. achetés aux différentes ventes de M. Ambroise Didot, un lot de mss. provenant de l'abbaye de Silos, en Espagne, très intéressants à tous égards, enfin les débris des archives et de la bibliothèque de l'abbaye de Cluny.

— Notre grande bibliothèque s'enrichit ainsi tous les jours, autant du moins que le permettent ses ressources budgétaires. Malheureusement elle doit compter avec la rivalité étrangère, avec les collectionneurs, plus riches ou plus prodigues que les gouvernements. Le Musée Britannique, mieux doté que la Bibliothèque Nationale, est dans des conditions bien meilleures. M. E. Maunde Thompson, conservateur des mss. du *British*, vient de faire paraître l'inventaire des mss. autres que des mss. orientaux, acquis par cet établissement dequis 1876; on y compte 2,188 volumes, 2,000 chartes, 2,800 sceaux détachés, 5 papyrus. M. Delisle a noté dans cet inventaire les articles, malheureusement très nombreux, qui intéressent la France; en voici quelques-uns : Addit. Mss. 29,986, *Le Livre du mirouer des dames*, exemplaire ayant appartenu au duc de Berry. — 29,993, Journal du chevalier

d'Eon (1792-1803). — 30,033, Jean d'Ypres, *Cronica sive historia Sancti Bertini*. — 30,861, un Juvénal du XIe siècle venant de la collection Didot, et ayant fait partie de la bibliothèque d'une église de Notre-Dame en France. — 31,833. Psautier de la dame de Parthenay (1411). — Parmi les chartes, beaucoup de documents du XIVe siècle, relatifs à la guerre de Cent-Ans. Dans les mss. nouvellement acquis pour le fonds Egerton, nous remarquons sous les n°s 2,592-2,597, la correspondance de James Hoy, mort en 1636, où l'on trouve, paraît-il, une quantité de lettres relatives aux affaires de France sous Louis XIII. Enfin il ne faut pas oublier qu'en 1879, le Musée Britannique a acquis deux papyrus grecs célèbres renfermant l'un le XXIVe livre de *l'Iliade*, l'autre deux discours d'Hypéride.

— M. Aug. Chassaing, du Puy, a publié dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* (année 1882, pp. 274-5), un curieux contrat de l'année 1443. Moyennant la somme de 14 livres 5 sous tournois, un *scriptor librorum* du Puy s'engagea à faire exécuter, de février à novembre 1443, une copie du *Volumen*, c'est-à-dire des Novelles et des trois derniers livres du Code. L'écriture (*littera*) sera semblable à celle d'un ms. à lui remis; le prix sera payé par à comptes de 21 sous au fur et à mesure de l'achèvement d'un lot de 3 *pecie*, soit d'un cahier et demi (*quaternio*) de la copie. Le prix fixé était-il en rapport avec la longueur du travail? Il nous serait impossible de le dire. Même en comptant la *pecia* pour 16 colonnes, soit 4 feuillets, le temps employé par le copiste à les écrire devait varier suivant la grosseur et la nature de l'écriture. Enfin il faudrait connaître exactement la valeur de la livre tournois en 1445, et chacun sait que les calculs sur la valeur des espèces monétaires au moyen âge sont toujours assez hypothétiques.

— Le même signale une curieuse brochure de M. Tholin, archiviste de Lot-et-Garonne: *Documents sur le mobilier du château d'Aiguillon confisqué en* 1792, Agen, 1882, in-8. On y trouve d'intéressants détails sur le théâtre du château et la bibliothèque de ce théâtre, qui renfermait plus de 400 volumes in-folio de musique. Ceux-ci sont aujourd'hui conservés à l'hôtel de ville d'Agen; on y trouve certains ouvrages anciens qui manquent aux plus riches collections musicales du monde, même à la célèbre collection Fétis, aujourd'hui possédée par la ville de Bruxelles.

LES OEUVRES DE RICHARD SIMON.

Notice bibliographique sur Richard Simon, par M. Aug. Bernus. (Extrait de l'Essai de bibliographie oratorienne, par le P. Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire). *Bâle, H. Georg*; br. in-8, de 48 pages.

Il existe de nombreuses biographies de Richard Simon; mais, comme souvent il arrive, il en est peu qui se distinguent par une appréciation originale des tendances de ce bizarre écrivain, et de ses principaux ouvrages. L'abbé de Choisy disait: « J'ai fini, grâce à Dieu, l'histoire de l'Église, à présent je vais me mettre à l'étudier! » Les faiseurs de notices biographiques n'ont pas de ces scrupules rétrospectifs. La plupart de ceux de Simon n'ont jamais seulement ouvert un de ses livres. Ils n'ont fait que copier, et souvent avec négligence, des extraits des Mémoires du P. Nicéron, et de la vie, ou plutôt du panégyrique de Simon, par Bruzen de la Martinière, son parent, pièce qui se trouve en tête de l'édition des *Lettres choisies* de Simon, en 4 vol. in-12, publiée en 1730. M. Bernus cite avec éloge l'article de Tabaraud, dans la Biographie Michaud; et, suivant lui, le meilleur travail d'ensemble sur Simon est celui de M. Graf, qui lui a consacré 84 pages dans le « Recueil de documents publiés par la Société théologique de Strasbourg. » Ce travail, fait au point de vue protestant, n'en est évidemment pas plus favorable à Simon, qui, révoquant en doute l'authenticité et l'origine divine de la Bible, n'a pas été plus ménagé par les dissidents que par les catholiques.

La bibliographie de cet écrivain était des plus difficiles à faire, à cause des fréquents pseudonymes qu'il employait, des indications falsifiées à dessein du lieu d'impression de ses ouvrages, publiés presque tous sans approbation ni privilège, et souvent contrefaits. De plus, on sait aujourd'hui que plusieurs réfutations des livres de Simon, sous des noms supposés, sont en réalité de Simon lui-même. C'était un moyen de réclame qu'il avait inventé, pour raviver de temps à autre ces polémiques qui flattaient son orgueil, et poussaient aussi à la vente de ses ouvrages.

Dans la présente notice, dont les matériaux sont empruntés au savant travail du P. Ingold sur la bibliographie Oratorienne, M. Bernus indique, non seulement toutes les éditions connues des différents ouvrages de Simon, publiés sous son nom ou sous des pseudonymes, mais toutes les réfutations qui en ont été faites par des théologiens catholiques ou protestants, les répliques et contre-répliques. Il y a joint la liste de ses ouvrages restés en manuscrit ou projetés, de ceux qui lui ont été faussement attribués, enfin, la nomenclature des écrits dans lesquels il a été question de lui depuis sa mort, soit incidemment ou sommairement, soit d'une façon spéciale. M. Bernus arrive ainsi au chiffre respectable de 294 numéros. Ce travail comble une lacune dans l'histoire théologique de cette époque. Il a de plus un certain intérêt d'à-propos. On sait, en effet, que Simon a été le précurseur de l'école d'exégèse sceptique d'outre-Rhin, qui a pris un si grand développement dans ces dernières années. Les critiques allemands du XIXe siècle ne se font pas faute d'emprunter leurs arguments les plus sérieux à l'ex-Oratorien français du XVIIe siècle. On peut s'en convaincre en confrontant l'*Histoire critique du vieux Testament* de Richard Simon, avec l'*Histoire littéraire de la Bible* de Noldeke, dont une traduction française a été publiée il y a quelques années (1).

(1) Par MM. D. et Soury. Paris, J. Baer.

I.

Nous nous bornons à relever dans cet Essai les articles les plus rares, ou pouvant donner lieu à des observations curieuses.

Voici d'abord (n° 1) l'édition originale de l'*Histoire critique du vieux Testament,* qui valut à Richard Simon son exclusion de l'Oratoire (le 21 mai 1678). Cette première édition, *s. l.* et *d.* (*Paris, veuve Billaine,* 1678) est un in-4 de XIV, 680 et XIV pages. Elle fut supprimée, à l'instigation de Bossuet, par un arrêt du Conseil d'Etat du 19 juin 1678, avant sa publication et même avant l'impression du titre, de l'épître dédicatoire au Roi et de l'*errata.* Aussi les rares exemplaires échappés à la destruction n'ont pas de titre. Mais il en fut fait aussitôt en Hollande, à l'insu de Simon et même malgré lui, une contrefaçon incorrecte (*Amsterdam, Dan. Elz.*), qui fut trois fois réimprimée de 1680 à 1684. En tête de quelques exemplaires de cette contrefaçon, on trouve le faux-titre suivant, destiné à mettre la police française en défaut : *Histoire de la religion des Juifs, et de leur établissement en Espagne, où ils se sont retirés après la destruction de Jérusalem. Ecrite par Rabbi Moses Levi. A Amsterdam, chez Pierre de la Faille,* 1680. On trouve aussi ce faux-titre rajouté à quelques-uns des exemplaires de l'édition originale.

Cependant Simon, que le débit de cette contrefaçon désolait, non par scrupule de conscience, mais par intérêt, ne trouva rien de mieux, pour en avoir raison, que de combattre l'ennemi sur son propre terrain. Il fit imprimer en 1685, à *Rotterdam, chez Reinier Leers ?* une nouvelle édition annoncée comme « la première, réellement imprimée sur la copie de Paris, » et avec des augmentations. C'est un in-4 de XX, 667 et XLV p. ff. Cette édition, belle et fort correcte, a de plus que l'originale une préface nou-

velle, qui est une apologie générale de l'ouvrage, et à la fin une réimpression des critiques déjà lancées contre ce livre, par les théologiens protestants de Veil (1678) et Ezech. Spanheim (1680), avec les répliques de Simon. Mais ses concurrents ripostèrent immédiatement par une nouvelle édition contrefaite, suivant page pour page celle qui venait d'être publiée à Rotterdam. Elle n'en diffère que par l'indication du lieu d'impression : *A Amsterdam, pour la Compagnie des Libraires.*

L'auteur ne se tint pas encore pour battu. Sept ans auparavant, à l'époque où son livre avait été saisi et soumis à l'examen de Bossuet, il avait composé un « Mémoire instructif touchant le livre qui a pour titre : Histoire critique, etc. ». Cet écrit apologétique n'avait circulé qu'en copies manuscrites. Pour faire pièce à ses contrefacteurs hollandais, il imagina de fabriquer, sous le pseudonyme de « Pierre Ambrun, ministre du saint Evangile », une critique de son propre ouvrage, intitulée : *Réponse par un théologien protestant à l'Histoire critique... composée par le P. Simon.* Dans cette critique prétendue, il avait intercalé les principaux passages du *Mémoire instructif* manuscrit de 1678, de manière à faire tourner le débat à son avantage. Puis il fit prestement réimprimer le première feuille de son édition de Rotterdam, y annonça sur le nouveau titre, dans un *Avertissement* au verso de ce titre, et intercala encore dans la Préface l'avis que cette *édition* était augmentée d'une pièce, la « Réponse d'un théologien protestant ». Enfin, il joignit aux exemplaires de cette soi-disant nouvelle édition la Réponse d'Ambrun, formant un opuscule de 48 pages avec titre spécial.

Cette manœuvre était ingénieuse, sinon édifiante. Plusieurs des écrivains qui ont traité de Simon y ont été trompés, et ont pris son Pierre Ambrun pour un personnage réel. Mais il en fut pour ses frais : ses concurrents d'Amsterdam, dupes ou non de sa fraude, lui rendirent coup pour coup, en se hâtant d'imprimer la *Réponse du*

théologien protestant, pour joindre à leur dernière édition. L'impression contrefaite de cet opuscule est faite aussi page pour page sur l'autre, et n'en diffère que par l'adresse qui, au lieu de *Rotterdam, chez Reinier Leers, avec privilège;* porte : SUIVANT LA COPIE IMPRIMÉE *à Rotterdam, chez R. Leers,* et aussi *avec Privilège!!* Cette addition légère sur le titre suffisait pour assurer l'impunité aux contrefacteurs.

Toute cette petite guerre fut lestement menée, car les divers incidents que nous venons de mentionner : la publication de l'édition de Simon, de la Réponse, et celles des contre-façons d'Amsterdam, eurent lieu sans désemparer, dans le courant de l'année 1685. Mais ce n'est pas tout. Tandis que Simon s'évertuait ainsi pour tirer quelque profit de son œuvre, d'autre part il soutenait en France qu'il n'était pour rien dans toutes ces réimpressions hollandaises de son livre supprimé ; ce qui était absolument vrai des impressions contrefaites d'Amsterdam, mais absolument faux de celles de Rotterdam. Ces dénégations de Simon s'expliquent par la crainte qu'il avait de perdre son prieuré de Bolleville, sa principale ressource depuis son exclusion de l'Oratoire.

Absorbé par ses travaux continuels de polémique et par la composition d'autres ouvrages, Simon laissa, dès 1685, le champ libre aux contrefacteurs de son livre sur le vieux Testament.

Outre les contrefaçons en français, ceux-ci avaient fait faire et publier, dès 1681, une mauvaise traduction latine d'après leur première et incorrecte édition de 1680, celle faite sur l'édition originale, et qui est attribuée au dernier des Elzéviriens, Daniel. Cette traduction, publiée chez sa veuve, fut sans doute d'une vente difficile, car on la voit reparaître en 1685, cette fois avec le titre de nouvelle édition, et le nom du célèbre typographe Jean Blaeu. Suivant M. Bernus, il s'agit ici d'une édition seulement *rafraîchie.* Il n'y a de réellement nouveau que le titre, l'avant-propos, et un supplément contenant la reproduction

des principales critiques déjà parues à cette époque (par Veil, Spanheim et Vossius), et des réponses de Simon. On regrette de voir des noms comme ceux d'Elzevier et de Blaeu mêlés à de pareilles spéculations. Il y eut encore deux autres soi-disant éditions (1698 et 1700) de ce texte latin, c'est-à-dire deux tentatives faites pour écouler, sous le nom d'autres libraires, les exemplaires restés en magasin.

Il existe aussi une traduction anglaise, publiée à Londres en 1682. Cette traduction, assez mal faite, a été attribuée quelquefois au fameux Hampden ; M. Bernus la croit plutôt de son fils John, grand ami de Simon. Malgré cette grande amitié, il avait fait son travail sur la mauvaise édition française contrefaite de 1680.

Les nos 13 à 86 de cet Essai bibliographique donnent l'indication des critiques publiées du vivant de Simon contre son Histoire du Vieux Testament, et de ses réponses, y compris les ouvrages des adversaires auxquels il n'a pas répondu. Suivant M. Bernus, la meilleure de ces critiques est l'ouvrage anonyme de Jean Le Clerc, de Genève, sous forme de lettres : *Sentiments de quelques théologiens de Hollande,* etc. *Amsterdam, H. Desbordes,* 1685, in-8, de II et 457 p. (deuxième édition, revue et corrigée, *Amsterdam, Pierre Mortier,* 1711) (1). Simon y répondit en 1686, par un volume de seulement 256 pages (il est vrai qu'elles sont *in-quarto*), toujours chez le fidèle Leers de Rotterdam. Cette réfutation, signée : le *Prieur de Bolleville,* provoqua immédiatement une contre-réplique de Le Clerc, aussi longue que son premier ouvrage ; *Défense des Sentiments... contre la Réponse du Prieur de Bolleville. Amsterdam, H. Desbordes,* 1686.

Les autres ouvrages de Simon sur l'Ancien Testament

(1) M. Bernus indique une bonne traduction allemande, relativement moderne, de cet ouvrage, publiée à Zurich en 1779 (par H. Corrodi), 2 vol. in-8, avec des remarques intéressantes.

sont : 1° Un recueil anonyme in-4, imprimé à Londres en 1684, sous le titre de *Disquisitiones criticæ,* etc. ; Dissertations critiques sur les diverses éditions de la Bible (en latin, traduit la même année en anglais). Ce recueil n'est en réalité qu'un extrait des deux premiers livres de l'*Histoire critique,* expurgés des chapitres sur la composition du Pentateuque et autres, qui avaient été cause de la suppression de l'ouvrage ; 2° Deux opuscules également en latin, sous des noms supposés, imprimés à *Utrecht, chez Fréd. Arnold,* l'un en 1684, l'autre en 1685, et relatifs au projet d'une nouvelle Bible polyglotte, que Simon avait conçu depuis longtemps et n'exécuta jamais. Il existe seulement une *Bible polyglotte abrégée,* qui faisait partie des manuscrits légués par Richard Simon à la bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen. Elle se trouve maintenant à la bibliothèque de Rouen, où devraient se trouver tous les autres manuscrits provenant de la même source. Mais, là comme à peu près partout, il s'en perdit une partie en route, à l'époque de la Révolution (1). Le premier des opuscules pseudonymes de Simon, imprimés à Utrecht, est une lettre soi-disant datée de l'île de Pathmos, adressée par *Origenes Adamantius* à *J. H. Ambrosius.* Ces deux initiales désignent très probablement John Hampden, le grand ami de Simon. Cette conjecture, non mentionnée par M. Bernus, est d'autant plus vraisemblable, que l'épître dédicatoire des *Disquisitiones criticæ,* imprimées l'année précédente à Londres, est également adressée à J. H. L'autre opuscule est la réponse d'Ambrosius.

3° « Une dissertation critique et rabbinique » sur le commentaire des six premiers chapitres de la Genèse, par

(1) C'est ce qu'on peut induire de la notice sur ces manuscrits, par l'abbé Saas, imprimée à Rouen en 1746, plaquette de 116 pages, dont près du quart (pp. 32-70) est occupé par les manuscrits de M. Rich. Simon, et les livres apostillés de sa main, légués par lui à la Bibliothèque de cette église. La Bibliothèque publique de Rouen ne possède aujourd'hui qu'une partie des articles indiqués par Saas.

Dom Calmet. Cette pièce, dont les bénédictins parvinrent à empêcher l'impression en 1710, n'était que le commencement d'une série de travaux critiques que Simon, infatigable malgré ses 72 ans, projetait de faire, au fur et à mesure, sur le grand ouvrage de Dom Calmet, dont la publication était commencée depuis 1707. Mais Simon n'avait plus longtemps à disserter ! Il mourut deux ans après, et cette unique dissertation, restée en manuscrit, ne fut imprimée ; — avec des retranchements ; — qu'en 1730 (1).

II.

Nous arrivons aux travaux de Richard Simon sur le Nouveau Testament. Ici encore, nous le retrouvons aux prises avec les contrefacteurs.

L'édition originale de « l'Histoire critique du Nouveau Testament, par Richard Simon, prêtre », est celle de *Rotterdam, Reinier Leers,* 1689, in-4 à 2 col., de VIII et 430 p. Mais il en existe deux contrefaçons : l'une, que M. Bernus croit d'origine hollandaise, faite page pour page et presque ligne pour ligne, si adroitement qu'on ne voit pas que Simon lui-même s'en soit aperçu. On la reconnaît à l'abréviation *J. Christ,* au commencement de la page 2, tandis que l'édition authentique porte *Jésus-Christ* en toutes lettres.

Mais il y eut de ce livre une contrefaçon bien autrement effrontée, publiée la même année (1689), avec le titre de *Seconde édition, à Rotterdam, chez Reinier Leers.* Celle-là est imprimée en lignes entières et non en deux

(1) Les Bénédictins n'en voulaient pas seulement à Simon pour ses opinions hétérodoxes. Ils avaient contre lui une vieille rancune, qui remontait à 1675, époque où Simon, qui faisait encore partie de l'Oratoire, avait publié contre eux un factum pour le prince de Neubourg, abbé commendataire de Fescan (Fécamp).

colonnes comme les précédentes, et en caractères beaucoup plus fins ; aussi elle n'a que 230 pages au lieu de 430. Cette édition, très fautive, avait été, en réalité, imprimée à Paris. Simon protesta contre cette contrefaçon par une lettre insérée au *Journal des Savants,* du 4 juillet 1689, dans laquelle il promettait de publier bientôt une seconde édition authentique, corrigée et fort augmentée ; — qui n'a jamais paru.

Cette histoire, de même que celle du Vieux Testament, fut vivement attaquée par plusieurs théologiens, tant catholiques que dissidents, et Simon ne manqua pas de riposter. Nous renvoyons à M. Bernus pour le détail des écrits publiés de part et d'autre dans cette polémique.

Cet ouvrage fut suivi de près d'une Histoire critique des *versions* du Nouveau Testament, qui en est comme la seconde partie. Elle fut publiée chez Reinier Leers (1690, in-4 de v et 539 pages), et traduite presque aussitôt en anglais, et plus tard en allemand. Simon ayant fort maltraité la version du Nouveau Testament dite de Mons (version janséniste en deux volumes, publiée par *G. Migeot,* et encore recherchée pour la beauté de l'impression), fut pris à partie à cette occasion par le grand Arnauld. Non content de lui répondre ouvertement en diverses occasions, Simon l'attaqua à son tour dans un libelle anonyme plein de personnalités blessantes, intitulé : *Avis importants à M. Arnauld sur le projet d'une nouvelle Bibliothèque d'auteurs jansénistes* (in-12 de 36 pp. *s. l. et a.*) ; libelle qu'il désavoua ensuite, mais qui est bien de lui.

Cet écrivain, insatiable d'histoires critiques, en composa encore une « des principaux commentateurs du Nouveau Testament, depuis le commencement du christianisme jusqu'à nos jours. »

C'est un formidable in-4 de 1039 pages en tout, qui parut à Rotterdam comme les précédents. Il a eu l'honneur d'être réfuté par Bossuet dans sa *Défense de la Tradition et des Saints Pères*, grand ouvrage posthume

qui resta inachevé, et n'a été imprimé que longtemps après sa mort (1).

En 1695, l'inépuisable Simon fit paraître de nouvelles observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament (in-4 de IX et 599 p.). Ce livre fut publié à Paris (chez *J. Boudot*) et, chose rare dans l'œuvre de Simon, avec approbation et privilège du Roi, grâce à l'appui de l'archevêque de Paris, Fr. de Harlai, qui lui savait bon gré de sa polémique contre les jansénistes, et de celle contre le fameux ministre protestant Jurieu, dont nous parlerons plus loin. Mais, pour obtenir cette faveur, Simon dut rétracter dans sa préface plusieurs de ses opinions qui avaient vivement froissé les catholiques, notamment dans l'*Histoire critique des commentateurs*.

Il semble que cet érudit aussi pointilleux que laborieux considérait l'Ecriture Sainte comme son domaine, sa chose propre; nul catholique ou protestant, janséniste ou jésuite, ne pouvait y toucher, sans tomber sous sa férule. En 1697, il attaqua dans un libelle publié soi-disant à *Amsterdam, chez Ad. Braakmann* (in-12 de 154 p.), sous le pseudonyme de Romainville, une nouvelle traduction des Evangiles faite par des jésuites, aussi vigoureusement qu'il avait attaqué celle de Mons. Ce libelle, écrit sous forme de lettres, était intitulé : *Difficultés proposées au R. P. Bouhours* (l'auteur principal), *sur sa traduction française des quatre évangélistes*. Bouhours ne tarda pas à découvrir le vrai nom de son critique, et répliqua spirituellement par une « Lettre à Monsieur Simon, au sujet des deux lettres du sieur de Romainville. » Simon riposta en rajoutant deux autres lettres signées *Eugène*, et fit imprimer le tout soi-disant à Rotterdam et Amsterdam, mais en réalité à Rouen (2). Il avait d'ailleurs ses raisons

(1) Les douze premiers livres en 1753 et un treizième longtemps égaré, en 1862.

(2) Nous avons indiqué comme authentiques, d'après M. Bernus, toutes les

pour discréditer toutes les nouvelles versions du Nouveau Testament, en faisant lui-même une, qui parut en 1702, « avec des remarques historiques et critiques sur les principales difficultés. » C'est l'ouvrage connu sous le nom de « Nouveau Testament de Trévoux », parce qu'il fut imprimé dans cette ville (avec privilège et approbation), « par les soins d'Estienne Gaveau, directeur de l'imprimerie. » Voulant aller au devant du reproche très fondé de n'avoir décrié les autres versions que pour faire valoir la sienne, Simon disait dans sa préface, anti-datée de 1697, que dès cette époque ses « Remarques » étaient prêtes, et qu'il ne s'était décidé à y joindre une traduction que sur les instances d'un ami (?) L'ouvrage fut annoncé dans le *Journal des Savants* par un article des plus élogieux, dont l'auteur n'était autre que Simon lui-même (1).

Ce livre lui suscita autant d'ennuis, pour le moins, que l'Histoire critique du *Vieux Testament.* Ici encore, Simon trouva Bossuet sur son chemin. Instruit d'avance avant la mise en vente que Bossuet improuvait plus ieurs passages, Simon chercha vainement à l'apaiser, en faisant faire des cartons pour les endroits les plus blâmés par ce formidable critique (2).

L'ouvrage avait paru en juillet 1702. Dès le 15 septembre, il fut condamné par une ordonnance du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, due à l'influence de Bossuet, et publiée huit jours après dans toutes les églises

impressions des ouvrages antérieurs faites chez Leers à Rotterdam. Mais ne serait-ce pas plutôt des impressions rouennaises clandestines ? Il y aurait là une recherche à faire.

(1) Outre l'édition originale de 1702, M. Bernus indique une réimpression faite l'année suivante, *s. l.*, mais en réalité à Rouen. Aucun imprimeur ne se souciait plus de mettre son nom à un livre déjà condamné.

(2) M. Bernus indique une brochure anonyme contemporaine fort curieuse, due à Nic. Toinard, imprimée soi-disant à Bruxelles et en réalité à Orléans, dans laquelle c cartons, au nombre de 16, sont conférés avec les passages originaux. Quelques exemplaires du Nouveau Testament, très dignes d'être recherchés, ont les pages originales et les cartons.

du diocèse. Bossuet, de son côté, publia dans le sien une ordonnance portant « deffense de lire et de retenir » le livre en question. En même temps, pour justifier cette prohibition, il faisait imprimer, sous le titre d'*Instructions*, deux dissertations critiques, dont les éléments étaient empruntés à son grand ouvrage inédit; la *Défense de la Tradition et des SS. Pères.* Simon fit résolument, mais inutilement, tête à l'orage. Il fit imprimer *s. l.* (à Rouen), une *Remontrance* (*sic*) au cardinal de Noailles, br. pet. in-8 de 32 p. Ce qui lui donnait de l'espoir, c'est qu'il avait quelques protecteurs dans le haut clergé et en Sorbonne, où l'on jalousait d'ailleurs la situation exceptionnelle de Bossuet. Simon n'ignorait pas que celui-ci avait éprouvé des difficultés au sujet de son ordonnance et de ses instructions contre le *Nouveau Testament* de Trévoux.

Toutes ces circonstances l'encouragèrent à composer une *Réponse* aux critiques de Bossuet. Il espérait la faire imprimer à Paris, mais le chancelier (Pontchartrain, le grand ami de Saint-Simon) refusa le privilège. Simon s'en dédommagea en faisant courir cette réfutation en manuscrit.

Un arrêt du conseil d'Etat, du 22 janvier 1703, obtenu non sans peine par Bossuet, et portant révocation du privilège accordé à Simon l'année précédente, mit fin à cette polémique. La suite des événements a prouvé que Bossuet voyait plus juste et plus loin que ses adversaires.

III.

Les premiers travaux de Richard Simon sur les églises d'Orient sont antérieures à son exclusion de l'Oratoire, et se rapportent à l'époque où il était chargé de la rédaction du catalogue des livres orientaux de la congrégation. Sa plus ancienne publication dans ce genre, *Fides Ecclesiæ orientalis...* imprimée à Paris, *avec privilège* (in-12 de

290 p.) remonte à 1671 : elle porte son nom en toutes lettres, *opera et studio Richardi Simonis Cong. Orat.* C'est une traduction latine de divers opuscules de Gabriel, célèbre évêque et théologien grec, avec de nombreuses annotations, dans lesquelles Simon fait preuve d'une connaissance approfondie de l'histoire, des coutumes, de la littérature et de la liturgie des églises orientales.

Le *Voyage au Mont Liban,* traduit de l'italien du P. Dandini, par R. S. P. (Richard Simon, prêtre), est également antérieur à ses mésaventures, car l'édition originale est de 1675. C'est un in-12 de 414 pages en tout, imprimé *avec privilège,* à Paris, publié par *Louis Billaine.* Dandini avait été nonce chez les Maronites. Simon avait supprimé dans cette relation beaucoup de détails déjà connus, notamment le récit du voyage à Jérusalem. Par contre, il avait ajouté de nombreuses et intéressantes observations « sur la théologie des chrétiens orientaux, et sur celle des Mahométans. » M. Bernus cite quatre autres éditions ultérieures de ce livre intéressant, publiées en 1684 et 1685, à Paris et en Hollande.

Après sa disgrâce, Simon avait fait paraître à Londres (*G. Wells,* 1682, in-8 de 570 p. en tout), sous le titre d'*Anquitates Ecclesiæ orientalis,* la correspondance active et passive sur ce sujet, de feu le P. Morin, de l'Oratoire, avec la vie de ce savant orientaliste. Dans ce morceau, Simon avait exhalé sa rancune contre ses ex-confrères, mais il s'était bien gardé de mettre son nom à cette publication, ce qui lui permit de dire qu'elle n'était pas de lui, mais d'un sien neveu, dont il fit plus d'une fois une sorte de bouc émissaire. Plusieurs des lettres contenues dans ce volume sont de véritables Mémoires qu'on lit encore avec intérêt. Cette première édition est très fautive. Celle de 1683, *Lipsiæ et Francofurt., J. C. Mayer,* in-12 de 674 pages, est plus correcte, et on y trouve un index alphabétique qui manque dans la première.

En 1684, Simon publia sous le pseudonyme de « Sieur

de Moni », une *Histoire critique* (toujours !) de la créance et des coutumes des nations du Levant. Ce livre, in-12, de 229 pages, était censé publié à *Francfort*, chez un *Frédéric Arnaud*, qui n'existait pas plus que le sieur de Moni. M. Bernus croit qu'il avait été en réalité imprimé à Rotterdam, pour le fidèle Leers. Des fragments étendus de ce travail ont été publiés dans des ouvrages postérieurs, entre autres dans les *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples*, livre si recherché pour les belles estampes de B. Picart.

Comme toutes les *Histoires critiques* de notre auteur, celle-là fut elle-même rudement critiquée. Elle donna lieu à une longue et vive polémique dans laquelle Simon eut à soutenir le choc d'adversaires d'opinions d'ailleurs fort diverses, coalisés contre lui, comme le janséniste Arnaud et le théologien anglais Thomas Smith, orientaliste et helléniste distingué, qui avait résidé en Orient. Pendant cette controverse, Simon publia un ouvrage pleinement orthodoxe, dont ses ennemis les plus acharnés ont reconnu le mérite théologique, *La créance de l'Eglise Orientale sur la transsubstantiation*, etc. (*Paris, Th. Moette*, 1687, in-12 de 303 p., avec Approbation, Privilège, et une dédicace à l'archevêque de Rouen, signée Richard Simon). Quand on prend ce livre, il faut vérifier si le supplément, opuscule de 55 p. avec pagination séparée, se trouve à la fin, car il manque dans beaucoup d'exemplaires. Ce supplément, intitulé « Réponse aux objections des journalistes d'Amsterdam », est la réfutation d'un article de Le Clerc, autre contradicteur ordinaire de Simon. Dès que celui-ci eut connaissance de cet article, il se hâta de composer, de faire imprimer cette réfutation et de la joindre aux exemplaires de son livre encore en magasin, mais il y en avait déjà un grand nombre de vendus.

Un autre adversaire redoutable de Simon, dans cette circonstance, fut l'orientaliste français Eusèbe Renaudot, qui se chargea de réfuter les réponses de Simon à Arnaud,

publiées après la mort de celui-ci. Dans son savant ouvrage sur les liturgies orientales, paru en 1716, Renaudot revint encore à la charge contre Simon, qui, cette fois, n'eut garde de répliquer ; il y avait quatre ans qu'il était mort !

Il nous reste à parler des *Ouvrages divers* de cet écrivain, pour lesquels l'épithète de fécond est par trop insuffisante. — Le premier par ordre de date, et aussi le plus ancien ouvrage imprimé de Simon, est un opuscule de 18 pages *s. l. et a.* (*Paris,* 1670), intitulé *Factum pour les Juifs de Metz.* C'est la réfutation d'un autre opuscule de 48 p., *Paris, Léonard,* 1670, qui est une relation abrégée du procès récent fait à ces Juifs, déclarés convaincus de plusieurs crimes par le Parlement de Metz, et dont l'un avait été brûlé vif, comme coupable du rapt d'un enfant de trois ans. L'auteur de cette relation, qui serait, dit-on, Amelot de la Houssaye, trouvait cette justice admirable ! Richard Simon, qui avait sans doute eu connaissance de cette affaire par l'imprimeur Léonard, son intime ami, pensa au contraire qu'on avait agi avec beaucoup de partialité et peu d'humanité, et cette fois il n'avait pas tort.

L'un des ouvrages de lui qui ont eu le plus de succès est la traduction du livre italien du rabbin Léon de Modène (imprimé à Paris en 1637, et à Venise avec quelques suppressions et additions, en 1638) : « Cérémonies et coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs ». L'édition originale de la version française de Simon est celle de *Paris, L. Billaine,* 1674, avec privilège du Roy, in-12 de 334 pages, et signée *don Recared Scimeon,* travestissement espagnol du nom de Richard Simon. Une seconde édition revue, corrigée et fort augmentée, notamment d'une « comparaison des cérémonies des Juifs et de la discipline de l'Eglise », fut publiée chez le même libraire en 1681 (in-12 de 417 pages), cette fois sous le nom du *Sieur de Simonville.* Elle est dédié à Bossuet, qui venait de faire supprimer l'*Histoire critique du Vieux Testament,*

mais que Simon espérait fléchir par cette démarche. N'ayant pas réussi, il prétendit plus tard que cette dédicace n'était pas de lui. Il y eut encore, de son vivant, trois ou quatre autres éditions de ce livre, à Paris, à Lyon et en Hollande. On en connaît aussi des traductions en latin, en hollandais, en anglais et en allemand. De plus, il a été reproduit en entier, avec des figures, dans les *Cérémonies et coutumes religieuses,* et dans d'autres recueils du même genre.

Insatiable de polémique, Simon ne se contentait pas de celles que lui valaient ses propres ouvrages ; il allait parfois chercher querelle à d'autres écrivains. Dès 1681, par exemple, il avait lancé, sous le titre de *Lettre d'un gentilhomme huguenot,* un pamphlet contre la *Politique du clergé de France,* par Jurieu. En 1686, il l'attaqua de nouveau à propos d'un passage de ses *Préjugés légitimes contre la papauté* (*Amsterdam,* 1685, 2 vol. in-4) dans lequel le fougueux ministre s'était efforcé de démontrer que le Pape était la bête de l'Apocalypse. Cette offensive valut au « curé de Bolleville » une réplique injurieuse (*Coup de fouet en passant*) à laquelle Simon riposta aussitôt, non sans succès, par une soi-disant *Lettre des Rabbins de deux synagogues d'Amsterdam.* L'année suivante (1687), il publia une autre critique pseudonyme contre les *Lettres pastorales* adressées par Jurieu aux protestants français persécutés. Ce libelle était intitulé *Lettre de quelques nouveaux convertis à M. Jurieu.* En s'efforçant de justifier la révocation de l'édit de Nantes, Simon espérait sans doute faire oublier le scandale récent de son Histoire du Vieux Testament.

M. Bernus cite encore, parmi les œuvres diverses, une nouvelle édition corrigée et annotée de l'*Avoisinement des protestants de l'église romaine,* par Camus, evêque de Bellay, publiée à Paris en 1703 ; sous ce titre rajeuni : *Moiens de réunir les protestants avec l'église romaine ;* — plusieurs diatribes insérées dans les *Mémoires de Trévoux,*

en 1701, contre une nouvelle édition du Dictionnaire universel de Furetière, que Simon prétendait infectée d'hérésie.

Voici encore un autre ouvrage de lui qui eut un beau succès de scandale : l'*Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques,* publiée sous le pseudonyme de *Jérome A Costa,* docteur en droit et protonotaire apostolique. Simon avait emprunté une partie de son livre au traité italien de Paolo Sarpi, sur *les Bénéfices,* dont il affectait de parler avec dédain pour dissimuler son plagiat. L'édition originale de cette histoire, ou plutôt de ce gros pamphlet, est celle de 1684, *Francfort, Fréd. Arnaud* (*Rotterdam, R. Leers ?*), in-12 de 355 p. Il y en eut au moins sept éditions, publiées en différents lieux et sous des noms d'éditeurs imaginaires, jusqu'à celle de 1706, exclusivement. Celle-là, soi-disant imprimée *à Basle, chez Ph. Richter*, et à Rouen en réalité, porte sur le titre : *Nouvelle et dernière édition, retouchée et augmentée d'un second volume ;* elle en a deux en effet, de 396 et 418 p. Cet ouvrage et celui de Sarpi ont été réimprimés ensemble à Troyes, par les soins de Grosley, sous le titre commun de *Théorie des Bénéfices.*

L'une des campagnes les plus malencontreuses de Richard Simon fut celle qu'il fit en 1699, contre le bénédictin dom Martianay, qui, dans le premier volume de sa belle édition de S. Jérôme, comprenant les traductions de l'Ecriture, avait relevé plusieurs assertions inexactes de l'*Histoire critique du Vieux Testament*. Nous renvoyons à M. Bernus pour le détail de cette polémique. Les répliques de Simon ne firent qu'envenimer la querelle, et donner à Martianay l'occasion de revenir sur ses critiques avec de nouveaux développements. De plus, Simon, perdant toute mesure, suivant son habitude, avait attaqué non seulement Martianay, qui était bien de taille à se défendre tout seul, mais la congrégation entière des Bénédictins. En fin de compte, Simon fut obligé de battre la chamade. Il adressa

le 19 mars 1700, à l'archevêque de Paris Noailles, une lettre, probablement imposée, dans laquelle il désavouait piteusement tous les écrits qu'il avait publiés dans cette controverse, tantôt sous les initiales de son neveu, tantôt sous son propre nom, et qu'il avait réunies en un volume, sous le nom de *Lettres critiques où l'on voit les sentiments de M. Simon, sur plusieurs ouvrages nouveaux, publiées par un gentilhomme allemand,* in-12 de 346 p. et IV p., imprimé soi-disant à *Basle*, pour *Chr. Wackerman,* mais en réalité à Rouen.

Il nous reste à dire quelque chose des Mélanges publiés par Simon, sous le nom de *Lettres choisies, Bibliothèque critique*, etc.

Le tome Ier ou premier recueil de « Lettres choisies de M. Simon, où l'on trouve un grand nombre de faits anecdotes de littérature », fut imprimé pour la première fois à Trévoux, en 1700 (sous le pseudonyme d'*Amsterdam, L. de Lorme*), mais fort incorrectement. Simon en donna deux ans après, soi-disant à Rotterdam, mais en réalité à Rouen, une édition corrigée, augmentée (40 lettres au lieu de 36) et amplement annotée. Un second volume contenant 36 lettres, et un troisième qui en renferme en tout 40, parurent également à Rouen, l'un en 1704, l'autre en 1705. Ces trois volumes furent réimprimés dix-huit ans après la mort de Simon, avec son *Eloge historique,* et un dernier recueil de 52 lettres, qu'il avait publié de son vivant comme tome IV de sa *Bibliothèque critique.* Cette réimpression eut lieu en 1720 (*Amsterdam, P. Mortier*), par les soins de son parent Bruzen de la Martinière (le géographe), auteur de l'Eloge plus ou moins historique. Cette édition est préférable aux anciennes, parce qu'elle contient deux pièces de plus (dans le t. II) ; et, à la fin, une table chronologique. Ces lettres sont intéressantes, mais il s'y trouve encore des choses qui valurent à l'auteur des critiques sévères. La plus grave est celle de Toinard, qui, dans une curieuse brochure publiée en 1705 à Paris,

chez A. Cramoisy, accusa Simon de s'être approprié une dissertation inédite de l'abbé de Longuerue. Dans cette brochure, intitulée : *Phénomène littéraire causé par la ressemblance des pensées de deux auteurs touchant les antiquités des Caldéens et des Egyptiens,* Toinard avait imprimé en regard les textes en effet fort semblables de Longuerue et de Simon. Celui-ci se défendit, mais faiblement; ce n'était pas la première fois qu'il était pris en flagrant délit de plagiat.

Simon vieillissait, mais son humeur s'aigrissait encore avec l'âge. On pourrait dire de lui ce que nous disait récemment M. Barbey d'Aurevilly, d'un écrivain septuagénaire de ses ennemis : qu'*il mordait encore avec ses gencives*. Il s'en donna à cœur joie dans sa *Bibliothèque critique, ou Recueil de diverses pièces dont la plupart ne sont point imprimées ou ne se trouvent que difficilement,* publié en quatre vol. in-12 de 550, 537, 556 et 554 p., sous le pseudonyme de *Sainjore,* soi-disant à Amsterdam, mais en réalité à Nancy (1). Les trois premiers volumes, renfermant plus de cent petites dissertations d'histoire littéraire ou de critique, parurent en 1708; le dernier en 1710. Dans celui-là, les dissertations sont rédigées sous forme épistolaire; aussi sa réimpression a été jointe, comme on l'a vu tout à l'heure, à celle des autres Lettres, dans l'édition de 1730. Se fiant à son nouveau pseudonyme, Simon n'avait ménagé ni les choses ni les personnes. Aussi, peu de temps après la publication du t. IV, qui comblait la mesure, un arrêt du Conseil d'Etat du 5 août 1710 ordonna que la *Bibliothèque critique,* par le Sieur de Saint-Jore, serait confisquée et mise au pilon. C'était Renaudot qui avait dénoncé l'ouvrage au chancelier, comme impie et diffamatoire. Plusieurs des écrivains

(1) Il y a aussi des exemplaires dont le titre porte : *A Paris, et se vend à Amsterdam ;* et d'autres, *Basle, Wackermann.* Il n'y a là qu'un artifice commercial; c'est toujours la même édition.

attaqués par Simon dans ce recueil lui ont répondu, notamment l'abbé Feydit, Et. Fourmont, le P. Tournemine. L'un des articles qui firent le plus de scandale était une des dissertations du t. II, dans laquelle Simon soutenait que le fameux passage de Josèphe, relatif à J.-C., avait été intercalé par des copistes chrétiens.

Richard Simon ne survécut que dix-huit mois à la condamnation de sa *Bibliothèque critique*. Il laissa en manuscrit une suite de cet ouvrage, qui fut publiée après sa mort, sans nom d'auteur, sous le titre de *Nouvelle Bibliothèque choisie*, etc., *Amsterdam, D. Mortier* (Paris), 1714, 2 vol. in-12 de 363 et 305 p. C'est un recueil de 69 dissertations, dont la majeure partie est attribuée, par précaution, dans l'avant-propos anonyme, à Nic. Barat, mort en 1706. Comme Simon s'était déjà servi du nom de cet écrivain dans une polémique antérieure, et comme d'autre part ces dernières dissertations sont bien dans sa manière, on est porté à croire que c'est encore lui qui avait eu l'idée de cette fausse attribution.

Il laissait encore en manuscrit un autre ouvrage plus considérable, pour lequel il n'était pas besoin de ces déguisements, parce qu'il était dirigé contre un écrivain janséniste. C'était la critique de la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* et des *Prolégomènes de la Bible* d'Ellies Du Pin, l'un des plus constants adversaires de Simon. Cette critique fut publiée en 1730, avec des remarques, par un savant jésuite alors détenteur du manuscrit de Simon, le P. Souciet. Elle forme 4 vol. in-8 de 731, 634, 804 et 718 p.; *Paris, Et. Ganeau. Avec approbation et privilège du Roy*. On a prétendu que Souciet avait tronqué et défiguré en plusieurs endroits le manuscrit; et Quérard, dont le caractère offre une certaine analogie avec celui de R. Simon, a reproduit fort légèrement cette accusation. Elle est absolument insoutenable, en présence d'une lettre de Souciet adressée au directeur du *Journal des Savants* en mars 1713. Répondant à quelques doutes manifestés

sur l'authenticité de la *Critique* d'Ellies du Pin, Souciet déclarait qu'il avait entre les mains le manuscrit, en entier de la main de Simon, et qu'on pouvait s'assurer qu'il n'y avait fait d'autre changement que la substitution du mot *Critique* à celui d'*Errata*.

Enfin, parmi les ouvrages achevés du même auteur, qui n'ont pas été imprimés, on cite le Catalogue des livres orientaux de l'Oratoire, conservé à la Bibliothèque nationale, le mémoire justificatif déjà mentionné contre Bossuet, à propos de l'*Histoire du Vieux Testament*, une traduction annotée du Pentateuque et une histoire de Dieppe, dont on a perdu la trace, etc.

Dans cette analyse, nous avons suivi comme M. Bernus, l'ordre méthodique, mieux approprié à la spécialité du Bulletin. Mais, dans une Etude psychologique sur ce personnage, l'ordre chronologique devrait être préféré. Bien des choses dans sa vie ne peuvent être expliquées qu'en tenant compte des dates de telles ou telles de ses publications. Autrement, l'impunité personnelle de l'auteur de tant d'ouvrages condamnés, de libelles diffamatoires, — bien connu malgré tous ses travestissements, — serait un problème insoluble. Mais il cesse de l'être quand on remarque, par exemple, qu'entre les Histoires critiques du Vieux et du Nouveau Testament, viennent se placer des polémiques soutenues contre les plus habiles théologiens protestants; et surtout, en 1686, la défense contre Jurieu des persécutions exercées contre les protestants français! D'autre part, on sut toujours quelque gré à Simon, en haut lieu, de ses querelles incessantes avec Arnauld. Il est connu que Louis XIV préférait les athées eux-mêmes aux jansénistes. D'ailleurs Simon savait, au besoin, fournir à l'autorité supérieure des prétextes plausibles d'indulgence à force de soumissions, de dénégations auxquelles on feignait de croire. Rien n'était perdu, fors l'honneur. Quel dommage que cet homme si érudit fût en même temps un si vilain homme!

Il faut remercier M. Bernus d'avoir appelé, par cet Essai bibliographique, l'attention des bibliophiles sur ce personnage curieux, sinon sympathique, qui tient une grande place, bien que des moins honorables, dans l'histoire théologique et littéraire de son siècle, et dont plusieurs ouvrages, qui firent grand bruit dans leur temps, sont presque introuvables aujourd'hui.

Baron Ernouf.

LA PARTICULE NOBILIAIRE

A une des dernières séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Wallon, secrétaire perpétuel, a lu une étude historique sur la vie et les travaux de Paulin Paris, le savant et infatigable éditeur de nos *chansons de gestes,* dont le nom est lié d'une façon impérissable à la résurrection des premiers siècles de notre histoire littéraire. Paulin Paris se distrayait quelquefois de ses grands travaux par de petites digressions auxquelles sa vaste érudition donnait du prix.

M. Wallon a cité, à ce sujet, les recherches de Paulin Paris relativement à la *préposition,* très souvent considérée comme marque d'une origine nobiliaire.

En 1861, il lisait devant l'académie de Reims un petit mémoire d'une critique spirituelle et d'une application toujours présente sur la particule dite nobiliaire. La particule nobiliaire, d'après le complément du dictionnaire de l'Académie, est la syllabe que les nobles placent devant leur nom :

« Les dictionnaires, dit Paulin Paris, auraient dû ajouter que la particule devenait nobiliaire à une condition : c'était de rester séparée du corps du nom propre. »

Autrefois, les articles emportant la particule *du, des* étaient toujours réunis au mot suivant ; la particule *de* l'était souvent quand le mot commençait par une consonne, et toujours quand il commençait par une voyelle, l'élision se faisant sans apostrophe. Tous ceux qui ont gardé la particule ainsi jointe à leur nom sont donc en droit de la séparer, et ils n'en seront ni plus ni moins nobles pour cela. Mais le préjugé est qu'ils le seront, et l'on a cru de nos jours ramener Jeanne d'Arc à ses origines populaires, en lui donnant le nom de *Darc,* parce qu'on le lit ainsi dans les manuscrits de son procès, sans faire attention qu'à ce compte, il faudrait écrire de la même sorte *duc Dalençon* et *roi Dangleterre.*

Paulin Paris montre que la particule *de* ne confère pas la noblesse, et que les plus nobles signent *Montmorency, La Trémouille,* sans pour cela déchoir de leur rang. La particule *de* exprime un rapport de lieu ou de possession : » C'est, dit-il, un perpétuel souvenir soit de lieu d'où l'on tire son origine, soit d'un bois, d'un village, d'une ferme, d'une motte de terre, d'un marais ou d'un pré que l'on a possédé. « On ne se figure pas un M. *de* Mathieu ou *de* Vilain. On appelait Pierre, valet du marquis de Courval, « Pierre *de* Courval », et le nom du maître a pu se garder dans la famille du serviteur. En dehors de cette domesticité, l'aîné des fils, dans la bourgeoisie, gardant le nom de sa famille, les puînés s'en distinguaient par un nom de fantaisie ou de propriété territoriale. Le fameux accusateur public du tribunal révolutionnaire de Paris, Fouquier, s'appela Fouquier de Tinville ; et ses frères, Fouquier d'Hérouel et Fouquier de Vauvilliers. Il en était alors des surnoms comme des armoiries, qui étaient au premier occupant.

Disons, en outre, que plus d'un paysan, cherchant travail ou fortune ailleurs, a pu retenir et qu'il prend quelquefois le nom de son village. Cette désignation peut se continuer à son fils, et si quelqu'un de leurs descen-

dants sort de son métier, il pourra quelque jour « figurer parmi les vieux gentilhommes. » Le *de*, enfin, marque un rapport le plus souvent de lieu ; mais de quel genre est ce rapport ? On est de tel village : est-ce comme seigneur, est-ce comme meunier ? C'est là le point : le *de* n'en dit rien ; la qualification seule peut le dire. « On a pu, dit Paulin Paris, désigner sous le nom de *Narbonne* et les descendants des anciens vicomtes de Narbonne, et l'archevêque, et le bourreau de Narbonne, et tout ouvrier originaire de la ville. »

Ajoutons, quant à l'emploi grammatical de la particule, que *de*, précédant un nom de lieu ou d'objet possédé, suppose devant, soit un titre, soit un nom de personne. Si le titre ou le nom est supprimé, le *de* doit disparaître, et c'est le nom de la chose qui figure la personne. Ceux qui, pourvus de la particule, y tiennent tant qu'ils la gardent dans leur signature sans qu'elle soit précédée de leur prénom, sinon de leur titre, ne prouvent pas que les traditions de la vraie noblesse soient bien établies dans leur maison.

UN NOUVEL HOMMAGE
A M. SILVESTRE DE SACY

M. Maxime Du Camp, qui fut l'un des collaborateurs des *Débats* sous la direction de Silvestre de Sacy, lui a consacré dans le second volume de ses *Souvenirs littéraires* quelques pages qui leur font honneur à tous deux, et que les lecteurs du *Bulletin* nous sauront certainement gré de reproduire.

« Le rédacteur en chef des *Débats* était Samuel Ustatazode Silvestre de Sacy, très doux, très gai et d'une bonhomie charmante.

« ... Des choses de notre temps, la politique seule l'in-

téressait ; à part les débats législatifs, les révélations diplomatiques et les modifications ministérielles sur lesquelles il écrivait des articles très sensés, il vivait dans le siècle de Louis XIV avec sa chère marquise (Sévigné), La Bruyère et Racine...

« Le vieux sang janséniste qui coulait dans ses veines n'avait point perdu toute chaleur... Lorsque Ernest Renan publia sa *Vie de Jésus*, il lui dit : « A quoi bon ce cinquième évangile ? Les quatre autres suffisaient. » Il était ferme, et, malgré sa douceur, ne cachait pas son opinion. Lorsque (en 1876) la commission du budget, voulant punir Camille Rousset d'avoir substitué la vérité à la légende des volontaires de 1792, supprima le poste d'archiviste au ministère de la guerre, Sacy alla trouver le ministre et lui dit : « Monsieur, de tous les attentats contre la liberté, le plus coupable est celui qui touche à la liberté de l'histoire, et cet attentat vous l'avez laissé commettre. »

« Cette qualité de janséniste, qui implique une idée de raideur et de sécheresse, le faisait imaginer tout autre qu'il n'était. En lui rien de rogue, rien de pédant, rien même de trop réservé... Les mots de Molière lui étaient familiers, et il les employait sans doute pour rendre hommage à la littérature du siècle de Louis XIV... La tête couverte d'un bonnet de velours noir, les pieds dans des chaussons de drap, il allait et venait dans le bureau de rédaction en fredonnant les airs du *Devin du Village* : « *Non, Colette n'est point trompeuse !* » C'est là que s'était arrêtée son éducation musicale; les sonorités d'aujourd'hui auraient blessé la délicatesse de ses oreilles.....

« C'était un gourmet de lettres... Les préfaces des différentes réimpressions qui forment sa *Bibliothèque spirituelle* sont des merveilles de grâce et des chefs-d'œuvre de goût. Je le comparerais volontiers à ces vieux vins dépouillés dont la robe est un peu pâle, mais dont le bouquet est délicieux. Quel type de lettré et quelle simplicité dans la quintessence même où il se plaisait ! C'est lui, plus que

nul autre, qui avait donné au *Journal des Débats* cette attitude littéraire où, pendant la durée du second Empire, il a trouvé son meilleur succès. Entre les feuilles quotidiennes et les revues, les *Débats* formaient une sorte d'intermédiaire où la politique et la littérature se coudoyaient en se faisant valoir. Pendant la période où la polémique fut interdite, Silvestre de Sacy fut l'âme du journal, et cette âme ne manqua ni d'ardeur, ni de délicatesse.

« Son existence était simple ; elle s'écoulait dans son appartement du palais de l'Institut. où il était logé près de la bibliothèque Mazarine, dont il était le conservateur depuis 1848. Dans sa famille, à laquelle il était profondément dévoué, près de ses livres qu'il aimait avec passion, il vivait paisiblement, frugalement, comme un sage. Une invitation, qui devait alors être considérée comme un ordre, l'appela au château de Compiègne. En pénétrant dans cette féerie réelle, le cénobite fut ébloui..., charmé...

« Un jour, un homme de lettres lui demanda des notes pour rédiger sa biographie. Sacy écrivit : « Le même travail a rempli toute ma vie ; j'ai fait des articles de journaux, je n'ai pas fait autre chose ; encore n'ai-je travaillé qu'à un seul journal, le *Journal des Débats*. J'y travaille depuis trente ans ; en quatre mots, voici toute mon histoire. » Cette histoire est des plus honorables, et elle conduisit Sacy au Sénat. A l'heure du désastre, il eut la révolte des cœurs honnêtes contre le débordement d'injures sans péril qui furent répandues sur Napoléon III tombé à Sedan. Il se renferma en lui-même, pleura la France vaincue, et resta fidèle au serment qu'il avait prêté. »

Un peu plus loin, M. Maxime Du Camp rappelle que, grâce à la présence habituelle de Sacy, d'Armand Bertin, parfois aussi de Janin et de M. Cuvillier Fleury lisant des lettres du Duc d'Aumale sur ses acquisitions de livres, les entretiens sur les éditions recherchées, sur les reliures de Pasdeloup, des Derome, de Bauzonnet, de Capé, « étaient de monnaie courante aux *Débats*. » L. T.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

L'Abbaye de Sainte-Geneviève et la Congrégation de France, par M. l'abbé Féret. *Paris*, 2 vol. gr. in-8.

Ce travail de haute érudition a été rédigé sur des documents inédits, appartenant pour la plupart à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Les principaux sont deux grands ouvrages de Du Molinet : *l'Histoire de Sainte-Geneviève et de son église*, et *les Vies des hommes illustres... de l'ordre des chanoines réguliers en France*; — *l'Historia cancellarii S. Gen.*, par un autre savant génovéfain, le P. Fronteau; — *le Livre de justice* ou des métiers de Sainte-Geneviève, qui a fourni à M. l'abbé Féret plusieurs des pages les plus intéressantes de son livre, etc.

Le premier volume renferme l'histoire de l'ancienne abbaye, précédée, comme il convient, d'une *Vie* de sa patronne. Le second comprend son histoire relativement moderne, qui date de 1624, époque où cette abbaye devient le « centre et la tête du nouvel ordre de chanoines réguliers de la congrégation dite de France », par suite de la réformation dont le cardinal de La Rochefoucauld, et le P. Faure, son digne auxiliaire, furent les promoteurs : — et dont elle avait grand besoin! —

Nous nous bornons à indiquer ce qui, dans ce savant ouvrage, est particulièrement de la compétence du *Bulletin*.

Dans un document du XIIe siècle, le *Liber ordinis* du couvent de Saint-Victor, dont l'historique se rattache par plus d'un point à celui de l'abbaye sa voisine, on voit figurer parmi les principaux officiers l'homme aux *Armoires* (*Armarius*) ou bibliothécaire, ayant charge de tenir fidèlement le catalogue, de faire l'inventaire des livres deux ou trois fois l'an, et de veiller à leur conservation. Il en était sûrement de même à Sainte-Geneviève. Du

Molinet savait, par tradition, que la bibliothèque de l'ancienne abbaye avait été considérable ; mais il n'en restait que le souvenir au commencement du XVIIe siècle. Il raconte que le prédécesseur immédiat du cardinal, l'abbé de Brichanteau, promu à l'évêché de Laon, avait laissé l'administration du temporel de l'abbaye à son aumônier, lequel vendit, *au poids du papier*, un certain nombre de manuscrits. Du Moulinet ajoute : « plusieurs bibliothèques de Paris s'en sont accommodées ; j'en ay trouvé quelques-unes en icelle du cardinal Mazarin ; et j'en ay rencontré d'autres chez des libraires, que j'ay racheptés. » Parmi ceux qui avaient été acquis pour Mazarin, se trouvait évidemment le *Livre de justice* de Sainte-Geneviève, puisque M. l'abbé Féret l'a retrouvé à la Bibliothèque nationale.

Donc, à l'époque de la réformation de l'abbaye, les *livres manquaient !* Le généreux cardinal lui fit don immédiatement de 5 à 600 volumes pris dans sa propre bibliothèque, et lui légua ensuite tout le reste. Ce fut le premier noyau de la bibliothèque actuelle. Les trois savants religieux auxquels elle fut successivement confiée, Fronteau, Lalemant et Du Molinet, déployèrent un grand zèle pour l'accroître. Elle s'enrichit aussi de divers dons et legs ; en 1687, elle comptait déjà 20,000 volumes et 400 manuscrits. En 1710, elle fut presque doublée par le legs que lui fit Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, de sa bibliothèque entière, composée de 16,000 volumes. « Ce recueil de livres est très grand et très curieux, écrivait ce prélat bibliophile. Je l'ay fait avec beaucoup de dépense et de plaisir, car je n'ay cessé d'en acheter pendant près de cinquante ans. Ce serait grand dommage que ces livres fussent dissipés. — C'est ce qui m'a persuadé que je les devois donner à une communauté capable de s'en servir, *d'en aider le public* et de les bien conserver. » Suivant son désir, ses livres avaient été réunis dans une salle spéciale : ils étaient, de plus (et sont encore), munis d'une étiquette indiquant leur provenance.

Depuis longtemps quasi publique en fait, la bibliothèque Sainte-Geneviève fut régulièrement ouverte au public à partir de 1759.

M. l'abbé Féret raconte aussi, d'après les documents contemporains, la spoliation de l'abbaye et les profanations révolutionnaires. La bibliothèque eut meilleure fortune que le reste. Les trois bibliothécaires, Pingré (l'astronome), Ventenat (le botaniste)

et Viallon déclarèrent 58,107 volumes et 2,013 manuscrits. Ils demandèrent et obtinrent de continuer leur service « pour la nation et pour la municipalité. » Mais la belle collection de médailles fut réunie à celle de la Bibliothèque nationale. Son conservateur, Mongez, savant homme, qui est mort en 1835 membre de l'Institut, mais chanoine des plus irréguliers, avait jeté des premiers le froc aux orties (1).

Nous recommandons aussi les notices consacrées aux écrivains distingués qui ont appartenu à Sainte-Geneviève : sermonaires, controversistes, antiquaires, historiens. On y trouve même un poète, ou du moins un élégant versificateur, Sanlecque. Ceux qui intéressent le plus les bibliophiles sont :

Du Molinet, *armarius* modèle, érudit universel et infatigable auteur d'importants ouvrages tant imprimés qu'inédits, et notamment d'un magnifique volume avec estampes justement recherché, le *Cabinet de la bibliothèque Sainte-Geneviève* (in-fol., 1692).

Barre, auteur de la première grande histoire d'Allemagne publiée en France (1748, 10 vol. in-4) ;

Et le célèbre bibliographe Mercier, abbé commendataire de Saint-Léger, dont le nom lui resta, mais le nom tout seul, hélas ! Mercier était bibliothécaire de Sainte-Geneviève, quand cette abbaye reçut en 1764 la visite de Louis XV. A cette occasion, Mercier avait fait disposer sur des tables les articles les plus précieux. Le Roi passa plus d'une heure à les examiner et à écouter les explications du savant ; il remarqua surtout la belle bible de 1590, dite de Sixte-Quint. Grâce à Mercier, Louis XV a été bibliophile une heure dans sa vie !

En résumé, le travail de M. l'abbé Féret, sorti presque tout entier des sources originales, est fait pour intéresser non seulement le clergé, mais les bibliographes, les bibliophiles, et plus généralement tous les amis des sérieuses et fortes étude.

B. E.

(1) On sait que l'installation définitive de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève ne remonte qu'à 1850. C'est seulement depuis cette époque que l'ancien local a été transformé en dortoir.

ORIGINS OF ENGLISH HISTORY, BY CH. ELTON. — *London, B. Quaritch,* gr. in-8 de XV et 458 p., avec dix planches.

Voici un livre de haute érudition et très bien imprimé, ce qui ne gâte rien. Nous aurions été surpris qu'il en fût autrement, car l'auteur est non seulement un érudit, mais un bibliophile distingué. Son but a été de « reconstruire, en utilisant les plus récentes découvertes de la science, l'histoire de la Grande-Bretagne depuis les âges obscurs, antérieurs aux invasions (relativement) modernes, jusqu'à la conversion des Anglo-Saxons au christianisme. »

L'une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage est celle qui traite du célèbre voyage d'exploration de Pythéas. Sa relation contenait des erreurs si considérables dans le calcul des distances, et dans l'évaluation de l'étendue de la Grande-Bretagne, que Strabon s'est est prévalu pour rejeter tous ses récits comme fabuleux. M. Elton prend chaleureusement la défense de ce « Humboldt de l'antiquité. » Il s'efforce de démontrer que dans les conditions où naviguait Pythéas, ces erreurs étaient excusables, sinon inévitables. Il rappelle que trois siècles après, César renchérissait encore sur ces hyperboles, dans une lettre sur son expédition de la Grande-Bretagne, dont un fragment nous a été conservé par un rhéteur du IVe siècle. Il venait, écrivait-il, de « découvrir un monde nouveau, si vaste qu'il semblait plutôt environner l'Océan, qu'en être environné lui-même. » D'ailleurs, croire l'Angleterre trop grande ne sera jamais qu'un péché véniel pour un Anglais !

Sur d'autres points, M. Elton prouve la véracité de Pythéas, en confrontant ses récits avec ceux d'autres voyageurs qui ont visité les mêmes pays à des époques plus récentes, mais où l'aspect des lieux, les coutumes des habitants n'avaient encore guère varié. Contrairement à l'opinion de plusieurs savants, il soutient que les fragments de cette relation qui nous sont parvenus se rapportent à un seul et unique voyage. Il y a bien un de ces fragments qui le gêne un peu, la description du Stromboli. Mais ce morceau, cité par un seul scholiaste, est d'un style fort différent des autres. D'ailleurs, Pythéas avait dû beaucoup naviguer, avant d'entreprendre son grand voyage.

D'après M. Elton, l'explorateur marseillais, partant de Cadix,

fit le tour de l'Espagne, reconnut chemin faisant l'embouchure du Tage, et s'en fut aborder à la côte du Finistère, où il visita l'île de Sein et ses prêtresses. Traversant ensuite la Manche dans toute sa longueur, il atteignit *Cantium* (Kent) et remonta vers le nord, en suivant la côte orientale de ce qui lui semblait un nouveau monde. Dans ce trajet, il avait rencontré l'embouchure de la Tamise, et l'avait remontée jusqu'à la hauteur du port actuel de Sandwich. Puis, faisant voile vers le sud, il accosta et explora le littoral de la Germanie (*Garmara*), depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe. Pendant ce trajet, il entendit parler par les naturels de la forêt *Dreynienne* (Hercynienne), « si grande qu'il fallait deux mois pour la traverser, » et de ses fauves étranges. Côtoyant ensuite le Gutland, il pénétra dans la Baltique, et en longea le rivage méridional jusqu'à la Vistule. Il y signala le premier la présence de l'ambre, qu'il prit pour l'écume congelée de la mer. Enfin, en sortant de la Baltique, il aurait remonté, en suivant la côte norwégienne, jusqu'au cercle polaire. Son point *terminus*, cette mystérieuse Thulé, sur laquelle on a tant disserté, disputé, forgé tant de merveilles, serait donc la Laponie ! Si cette solution du problème est la vraie, c'est bien le cas de dire avec le fabuliste :

De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien !

Moins que rien, quelque chose de fort laid. N'est-ce pas un peu l'histoire de toutes les illusions humaines ?

Les deux principaux arguments de M. Elton en faveur de cette identification sont : d'abord la proximité de la *Mer gelée*, dont Pythéas ne parle toutefois que par ouï-dire ; puis l'existence par lui mentionnée de nombreux zoophytes (*Méduses*), qu'on rencontre encore en grande quantité dans ces parages.

M. Elton fait observer avec raison que Pythéas est fort innocent de toutes les fictions ultérieures, mises en circulation à propos de Thulé, comme son printemps éternel ; et ce roi, modèle des veufs, qui toutefois mit du temps à mourir de douleur (1) ! Pythéas ne dit même pas que ce lieu fût habité. Toute son attention était absorbée par le phénomène du soleil de minuit.

(1) Sa fidélité conjugale était d'autant plus méritoire, que, suivant une tradition notée par Solin, les rois de Thulé avaient le droit d'user maritalement de toutes leurs sujettes. Cette coutume fort agréable ... pour eux, paraît avoir existé en Ecosse et ailleurs, dans des temps reculés. Ce serait le *droit du seigneur*, dans toute sa *pureté* primitive.

De son retour, on sait seulement qu'en partant de Thulé, il mit six jours et six nuits pour rallier la côte est de la Grande-Bretagne (il n'a pas vu l'autre) ; et que, ne se souciant pas de refaire le tour de l'Espagne, il remonta la Gironde jusqu'à Bordeaux, d'où il regagna Marseille par terre.

Tel aurait été ce « Periple, » qui a suscité tant de controverses, surtout par rapport à la position de Thulé, qu'on a placée tour à tour en Islande, aux îles Shetland, dans le Jutland, ou même, comme Strabon, nulle part. « Pythéas a, dit l'auteur d'un travail antérieur sur le même sujet (Lelewell), Pythéas a déjà fatigué des centaines d'écrivains qui, dans l'espacc de 2270 ans, l'ont combattu avec acharnement, ou se sont efforcés de l'expliquer et de lui rendre justice. » M. Elton comptera parmi ses apologistes les plus convaincus et les plus habiles. Disons encore qu'il n'est pas de ces savants personnels à l'excès, qui affectent de passer sous silence leurs prédécesseurs, ou n'en parlent que s'ils trouvent l'occasion de les prendre en faute. M. Elton cite, au contraire, les siens, et souvent avec éloge. Il reconnaît surtout avoir beaucoup profité du savant et rarissime ouvrage d'Arwedson : *Pytheæ Massiliensis fragmenta*, imprimé à Upsal en 1824.

Un autre chapitre très curieux de M. Elton est celui qui traite des voyages imaginaires basés sur les découvertes de Pythéas, comme l'*Atlantide*, de Platon, les *Légendes hyperboréennes* d'Hécatée, et les *Merveilles incroyables de Thulé*, par Antoine Diogène, qui vivait du temps des successeurs d'Alexandre le Grand. On trouve dans la *Bibliothèque* de Photius l'analyse de cet ouvrage, que M. Eldon considère comme le prototype des pérégrinations fantaisistes de Cyrano.

Les chapitres suivants sont consacrés à l'étude des diverses races, de la fusion desquelles s'est formée la nation anglaise actuelle. Il y a là d'importants problèmes anthropologiques, philologiques et ethnologiques, magistralement élucidés. Pour prendre les choses *ab ovo* et même *ante ovum*, les conquêtes récentes de la géologie ont révélé l'existence, dans la Grande-Bretagne comme ailleurs, d'une première race dite *paléolithique* d'êtres humains ou quasi-humains; race nomade, guerroyant avec des succès variés contre les grands fauves de la période quaternaire, tantôt dévorants, tantôt dévorés. Ces sauvages ultra-primitifs ont dû périr jusqu'au dernier dans quelque cataclysme. D'après les données

actuelles de la science, il existerait entre eux et leurs successeurs dans tout l'occident européen une solution de continuité absolue. Il n'en est pas de même des hommes du deuxième âge de la pierre ou *néolithiques*, dont on retrouve des armes et des ustensiles dans les cavernes, les gisements lacustres, etc. M. Elton croit que leurs descendants ont survécu, sur bien des points, non seulement à l'invasion immédiatement subséquente des hommes de l'âge du bronze, mais à celles de leurs congénères teutons et à celles qui vinrent ensuite, et même aux conquêtes saxonne et danoise. Il appuie son opinion sur certaines particularités persistantes de conformation anatomique, sur des noms de localités et d'autres mots, qui n'ont rien de commun avec le langage des diverses races conquérantes, et ne semblent même pas provenir de source aryenne (1). M. Elton en conclut, avec d'autres éminents anthropologistes, que la postérité des hommes néolithiques a dû subsister dans des districts reculés, incomplètement envahis ; d'où il infère que les Anglais modernes pourraient bien être en partie de souche *néolithique*. C'est peut-être à ces rapports de famille qu'il faudrait attribuer leur fermeté, leur ténacité bien connues. Quant à nous, Français, notre légèreté incorrigible dit assez que nous n'avons pas dans les veines de sang néolithique.

M. Elton croit aussi pouvoir attribuer une origine *pré-celtique* à certaines superstitions d'un caractère absolument barbare, comme les *Cursing-Stones*, pierres ou autels de malédiction dans le Devonshire ou l'Irlande, et cette étrange chapelle de *Notre-Dame-de-la-Haine*, près de Tréguier (Bretagne), où les femmes malheureuses en ménage, les maris jaloux ou *désappointés*, comme dit M. Elton, etc., allaient, et vont encore quelquefois, porter des offrandes pour obtenir la mort de la personne abhorrée. Peut-

(1) Dans l'important ouvrage de M. Drew, *Jummoo and Kashmir*, dont nous avons publié une transcription analytique (*Cachemire et petit Thibet*, E. Plon), l'auteur cite un certain nombre de mots employés seulement par les gens des castes maudites, et dans quelques peuplades misérables des hautes montagnes. Ces mots, bien que désignant les objets les plus usuels, n'ont absolument rien de commun avec les termes correspondants d'origine aryenne. M. Drew croit ressaisir là un indice de l'existence d'une race toute différente et plus ancienne, détruite par les Aryens. Il serait curieux de comparer ces épaves avec celles signalées par M. Elton.

être est-il inutile de remonter si haut pour expliquer ces pratiques, qui peuvent fort bien se rattacher soit aux mythologies celtique ou teutonne qui n'avaient rien de débonnaire, soit à la décadence du paganisme romain. En revanche, nous croyons, comme M. Elton, que c'est aux temps préhistoriques qu'il faut reporter l'origine d'un mode tout à fait particulier de transmission des héritages, directement contraire aux coutumes teutoniques et celtiques. C'est la contre-partie du droit d'aînesse, le *Junior-right*, droit de *Juveignerie*, qui s'est maintenu jusqu'au XVIIe siècle, avec des atténuations plus ou moins sensibles, dans plusieurs districts de la France et de l'Angleterre. Il subsiste même encore aujourd'dui dans un certain nombre de seigneuries anglaises, dont M. Elton a fait le relèvement. De plus, on en a retrouvé des vestiges dans des villages hongrois et slaves, chez les montagnards de l'Oural, dans l'Asie centrale et jusque chez les Maoris (Nouvelle Zélande) ! On en est réduit à des conjectures plus ou moins vraisemblables sur l'origine et les causes véritables de cette coutume. On croit distinguer dans sa persistance obstinée comme l'effort suprême, inconscient des derniers descendants d'une race subjuguée, pour résister à l'absorption totale, garder un dernier semblant d'autonomie, sauver cette unique épave d'un immense naufrage.

M. Elton a fait une étude spéciale de ce sujet difficile, et les pages qu'il lui a consacrées sont peut-être les plus intéressantes de son livre. A l'époque de la rédaction du *Coutûmier général*, on rencontrait çà et là dans notre Bretagne des exemples de l'application rigoureuse du droit de Juveignerie, toutefois avec des variantes. Dans certaines localités de la Cornouaille, « le dernier né, *soit fils ou fille*, demeurait seigneur de tout l'héritage. » Dans le duché de Rohan, c'était *le fils dernier né* des tenanciers qui « succédait au tout de la tenue et en excluait les autres, soit fils ou filles, ...et à *défaut de mâles*, la dernière née des filles... » Mais déjà, dans bien d'autres localités, ce droit avait été profondément modifié. Dès le Xe siècle. le code gallois d'Hoël le Bon (dont une traduction française fait partie de la collection Crapelet) concédait au *Juvégnieur* seulement une portion des terres de l'héritage hors part. Mais il avait le meilleur logis avec ses dépendances (*Tyddyn*) ; « plus la coignée, la marmite et le soc de la charrue, attendu que le père de famille n'a pas le droit

de disposer de ces objets au préjudice de son dernier fils. (1)» S'il n'y a qu'un logis, il aura la maîtresse chambre, etc. On trouve des dispositions analogues dans la coutume de Lille, où ce droit était appelé « de maisneté. » Dans les *Tenures of kent*, rédigées en vieux français (XIIIe siècle), on rencontre le curieux exemple d'une sorte de transaction entre le droit fort amoindri du *Puné* (Puyné), et le droit d'aînesse. L'héritage est divisé par égales portions entre les fils ; à défaut de mâles, entre les filles. L'aîné a « la première élection »; mais l'*astre* (âtre, hearth, habitation) doit appartenir au puîné, sauf récompense convenable à ses *parcenars* (co-partageants), etc. L'aristocratie féodale et ses délégués étaient fort hostiles au *Junior-right*.

Les dix planches jointes à cet ouvrage sont des reproductions de cartes empruntées à des livres rarissimes du XVe et du XVIe siècle, judicieusement choisies pour faire connaître les idées qui avaient cours dans l'antiquité et au moyen âge sur la cosmographie en général, et en particulier sur les îles Britanniques. Dans la planche 6, tirée du Ptolémée latin de 1478, la Calédonie (Ecosse) est ployée en potence au-dessus de l'Angleterre ; l'Irlande au moins de moitié trop petite. La position de l'Ecosse est déjà rectifiée, et l'ensemble moins inexact dans la carte de l'édition de 1525. La plus curieuse de ces planches est celle tirée de l'*Olaüs Magnus*, imprimé à Bâle en 1567, et qui est censée représenter l'Europe septentrionale (Scandinavie, Norwège et Finlande, pl. 4). On y remarque une tendance sensible à l'exactitude scientifique; une échelle climatérique, un essai d'indication des parallèles. De plus, on s'est efforcé de donner, par l'illustration, quelque idée de l'histoire naturelle de ces contrées. Les forêts de sapins y sont indiquées, ainsi que les volcans de l'Islande. Entre cette île et le Groenland « habité par des pygmées, » le graveur

(1) Ce texte curieux nous reporte bien en-deçà du Xe siècle, à une époque où évidemment l'emploi des métaux était d'invention récente, puisque ces trois objets, d'indispensable nécessité, ne pouvaient être facilement remplacés. Aussi M. Elton s'autorise de ce texte pour faire remonter l'établissement du *Junior-Right* à l'âge du bronze. Cette coutume est, suivant lui, le produit d'un état social bien plus rudimentaire et voisin de la vie sauvage, que le privilège inverse du premier-né. Les conjectures de M. Elton sur l'origine de ce droit témoignent d'une profonde érudition et d'une sagacité singulière. Nous en avons fait l'objet d'un article spécial qui paraîtra prochainement dans un recueil de jurisprudence justement estimé, la *France judiciaire*.

a figuré une rencontre entre une baleine et un baleinier, qui semble tourner assez mal pour celui-ci. Un autre bâtiment fuit à toutes voiles, poursuivi par un serpent de mer, long comme la moitié de la Norwège ; un ours blanc navigue sur un glaçon ; un cheval marin se cabre au-dessus des flots non loin de l'île de *Thulé*, placée à l'ouest des Shetlands. Plus au sud, la licorne préhistorique de la forêt Hercynienne fait une pleine eau dans la mer du Nord.

Nous aurions pu faire encore bien d'autres emprunts intéressants à l'ouvrage de M. Elton. Mais en voilà suffisamment pour le recommander à l'attention des savants et des bibliophiles français. Suivant un éminent critique anglais, dont nous partageons entièrement l'opinion : « comme introduction scientifique et classique à l'histoire d'Angleterre, ce livre aura certainement peu de rivaux. »

Baron Ernouf.

Les Voyages du Dr Lacerda dans l'Afrique orientale, par M. Ferdinand Denis. Br. in-8 de 12 p.

Cet opuscule en dit plus qu'il n'est gros. Il fait connaître au public français les travaux d'un vaillant et savant voyageur portugais, longtemps oublié dans sa propre patrie, et qui a exploré la région du Zambèze dès l'année 1798, c'est-à-dire, *le premier*. M. F. Denis a exhumé sa relation, intéressante à tous les points de vue, des *Annaes maritimos et coloniaes*, recueil officiel publié à Lisbonne de 1841 à 1846, et rarissime à Paris. « Rien ne manque, dit-il, à cet important récit : ni les fuites désolantes d'esclaves porteurs, ni les disettes inattendues de vivres..., ni les demandes parfois insolentes de présents, faites à main armée. Mais, malgré les difficultés de la position, jamais les observations astronomiques et les impressions que produisent sur le naturaliste les grands spectacles de la nature, ne font un moment défaut... La maladie commence à s'emparer de lui dès les premières semaines de son étonnant voyage, et toujours il travaille ! » Il ne lui fut point donné d'accomplir la traversée de l'Afrique qu'il rêvait, de Tette à Angola. Le 18 octobre 1798, il tomba foudroyé au milieu des siens par une fièvre pernicieuse. Après sa mort, la discorde se mit dans l'expédition. Il fallut rétrograder, et ce ne fut qu'à la fin de l'année suivante que les survivants rallièrent le point de départ. Quoique bien

des documents précieux aient péri dans cette retraite désastreuse, il en reste assez pour mériter à Lacerda une place des plus honorables dans le martyrologe des grands voyageurs. C'est à lui qu'appartient l'initiative des voyages de découvertes dans l'Afrique centrale. Livinsgtone, qui en fut le premier explorateur *anglais*, vint après deux voyageurs portugais, Monteiro et Gamitto, qui étaient arrivés jusqu'au Zambèze *sur les traces de Lacerda*.

B. E.

Le Culte de la Musique à Nîmes... pendant cinquante ans, par M. Ch. Liotard, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes. Nîmes, *Typ. Clavel-Ballivet*, in-8 de 115 pages.

Ces Souvenirs d'un véritable amateur sont rédigés d'une façon aussi consciencieuse qu'intelligente, et il serait bien à désirer que des travaux analogues fussent faits dans toutes les grandes villes de province. On y trouverait des matériaux précieux pour l'histoire de l'art musical en France, et même parfois des renseignements dont l'histoire générale peut faire son profit. Nous voyons, par exemple, dans la brochure de M. Liotard, que dès l'année 1786, le gouvernement avait fait dresser les plans de grands travaux d'embellissements pour la ville de Nîmes, et fait commencer les travaux de déblaiement de l'amphithéâtre romain. Il convient d'ajouter ceci à la liste déjà longue des grands travaux publics projetés, commencés dans les dernières années du règne de Louis XVI, et interrompus pour longtemps par la Révolution. On remarquera aussi un incident caractéristique du temps de la Terreur. Le 27 pluviose an II, le représentant Borie met le théâtre en interdit, « parce qu'il avait été *souillé* par la tenue d'une assemblée de fédéralistes. » Cette expiation semblait même incomplète aux patriotes les plus ardents, et l'on faillit démolir l'édifice. Notons enfin un témoignage non équivoque de la longue persistance des inimitiés religieuses à Nîmes. Tous les grands opéras modernes ont été joués dans cette ville peu de temps après leur apparition à Paris, notamment ceux de Meyerbeer ; un seul excepté, *les Huguenots*, mis en interdit par l'autorité municipale pendant près de quarante ans. Ce ne fut qu'à la fin de 1877 qu'elle se décida à en autoriser la représentation.

Ces indications suffisent pour prouver que cet opuscule, fort agréablement écrit, peut être lu avec intérêt, même ailleurs que dans le Gard.

L. T.

De l'organisation et de l'administration de Bibliothèques, par M. J. Cousin, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Douai. *Paris, Pedone-Lauriel,* in-8 de XI et 374 pages.

« Ce livre, dit l'auteur, est un simple manuel... Nous avons entrepris ce travail dans l'intérêt de tous ceux qui, par leurs fonctions, leurs aspirations ou leurs goûts, ont besoin de connaître les principes de la bibliographie et de la bibliothéconomie. » Il a pensé avec raison qu'il pouvait leur être utile, en réunissant dans un volume de médiocre étendue des renseignements éparpillés dans de grands ouvrages de genres très divers.

Ce manuel est divisé en deux parties, dont l'une traite de l'établissement et de l'organisation de la bibliothèque, l'autre de sa conservation. C'est naturellement dans la première que se trouve placé tout ce qui concerne le registre d'entrée-inventaire, les catalogues alphabétique et méthodique. L'auteur donne, pour la confection et la conservation des cartes, d'excellents conseils, dont des figures intercalées dans le texte facilitent l'intelligence. A propos du catalogue méthodique, il reproduit les systèmes de classification les plus généralement estimés, ceux de la Bibliothèque Nationale, du Journal de l'imprimerie et de la librairie, de Brunet et de J. Techener qu'il appelle invariablement *Techner*. C'est une correction à faire dans la prochaine édition du livre de M. Cousin. A ce propos, nous lui en indiquerons une autre. Il cite (p. 108) les Considérations sur *le coup d'Etat*, de G. Naudé. Il faut dire : *les coups d'Etat*. Autrement, un bibliothécaire novice pourrait croire que Naudé est l'auteur d'un pamphlet contre le 2 décembre.

Il y a aussi, dans la seconde partie, des avis très judicieux sur les soins *préventifs*, *restauratifs* et *administratifs* à donner aux livres. L'article de la reliure est très bien fait au point de vue pratique, mais les prolégomènes sont trop écourtés. M. Cousin cite, pour les reliures du moyen âge, quelques extraits du curieux inventaire des livres de la bibliothèque du Louvre, fait par Gilles Mollet à la fin du XIVe siècle, et de ceux des ducs de Bourgogne. Il parle aussi

des reliures de la bibliothèque de Grolier, mais passe sous silence les grands artistes du XVIIe et du XVIIIe siècle. Ne pas prononcer les noms de Boyet, de Pasdeloup, de Derome dans un article sur la reliure, c'est comme si on ne parlait ni de Corneille, ni de Racine dans une étude sur la tragédie ! Il faut savoir gré à M. Cousin d'avoir reproduit l'ingénieux et judicieux conseil donné par notre regretté confrère Amb.-F. Didot dans son rapport classique sur la reliure, « d'approprier le choix des couleurs plus ou moins sombres, plus ou moins éclairées, à la nature des sujets traités dans les livres. »

Mais, il y a aussi dans cet article une assertion malencontreuse que l'auteur fera bien de supprimer, c'est qu'une « reliure moderne, si magnifiques et bien exécutés qu'en soient les ornements, fera TOUJOURS mauvais effet sur un livre ancien. » Si les amateurs prenaient au sérieux un pareil axiome, les plus habiles artistes modernes, qui précisément trouvent la plus digne application de leur talent dans la parure des livres vraiment précieux (anciens pour la plupart), n'auraient plus qu'à aller se pendre ! M. Cousin aurait dû se contenter de dire qu'il n'est pas raisonnable, en général, de sacrifier une bonne reliure ancienne bien conservée, même s'il s'agit d'un livre de grand prix.

Voici encore, dans la préface, un passage du même genre, dont nous conseillerions fort le retranchement à l'auteur, parce qu'il constitue une véritable hérésie artistique, et une attaque plus qu'inutile contre les bibliophiles. « Posséder des livres pour le seul plaisir de les posséder, dit M. Cousin ; les transformer en bijoux propres à être soigneusement placés dans leurs écrins, ou pour les montrer à des amis comme on montre des objets d'art ; *y attacher plus ou moins de valeur suivant qu'ils sont plus on moins richement reliés*, qu'est-ce que cela ? *Autant vaudrait n'avoir point de livres* (!!) *Les livres ne sont que des instruments de travail.* » C'est comme si l'on cherchait querelle à un amateur de céramique de ne pas se servir tous les jours, pour y mettre sa soupe, d'une soupière en vieux Sèvres, ou d'un plat de Palissy pour des œufs *sur le plat*. Il cite aussi, contre les bibliomanes, des boutades de La Bruyère et de Diderot, dont l'application ne nous paraît pas exacte, surtout la première, dirigée contre un riche ignare et pourtant orgueilleux de sa bibliothèque toute reliée en maroquin plein; de sa *tannerie !* Cette raillerie s'adresse évidemment à ceux qui

achètent des livres par ostentation et non par goût. Mais après tout, si La Bruyère avait vraiment voulu dire du mal des bibliophiles, nous répondrions, comme ce curé de campagne à un paysan madré qui objectait à un beau sermon contre l'ivrognerie le miracle de l'eau changée en vin par J.-C. aux noces de Cana : *Ce n'est peut-être pas ce qu'il a fait de mieux !!*

Qu'ont donc fait à M. Cousin les bibliophiles, et même les bibliomanes ? Il est bien des manies plus ridicules que celle-là, et moins inoffensives.

Une dernière critique, mais moins sérieuse ! Dans l'article consacré aux rats et aux souris (chapitre *des soins préventifs*), M. Cousin donne à l'intention de ces rongeurs une série de recettes vénéneuses à faire tressaillir d'aise Locuste au fond de sa tombe ; pâte arsenicale, pâte phosphorée, racines fraîches de renoncule bulbeuse, pilées et mélangées avec de la graisse !! « Mais il faut bien se garder, suivant lui, de recourir aux chats, car le remède serait pire que le mal. Ils pourraient causer des dégâts plus considérables que les rats et les souris ! » Nous avons cependant connu des chats de bibliothèques d'une *retenue* exemplaire, et nous n'avons jamais entendu citer le moindre méfait du défunt angora legendaire de la maison Techener, dont le portrait figure dans les *Chats* de Champfleury.

Ces réserves faites, nous reconnaissons volontiers que le manuel de M. Cousin est un livre bien fait, et qui pourra être fort utile ; — d'autant plus qu'il a eu l'idée judicieuse d'y adjoindre une table alphabétique et un appendice contenant les arrêtés, circulaires, règlements et instructions sur la matière.

Baron Ernouf.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

Vente d'une série de livres rares provenant du cabinet de feu M. Benjamin Fillon, — qui a eu lieu le 22 et le 23 janvier 1883.

Cette vente, depuis longtemps annoncée et attendue, se

composait de 207 numéros, beaucoup moins qu'on ne le supposait. La condition des exemplaires était en général très ordinaire, mais le catalogue rédigé avec soin par M. Claudin, libraire, est très intéressant. En mentionnant les adjudications saillantes, nous reproduirons quelques-unes des notes du catalogue, où il y a de sérieux renseignements bibliographiques.

1. Biblia historiata seu Biblia Pauperum. *Edition xylographique*, imprimée dans les Pays-Bas dans la première moitié du xve siècle, de 1440 à 1450 au plus tard; petit in-fol., vél. — 2,020 fr.

« Livre précieux, connu sous le nom de Bible des Pauvres, parce que ces histoires de la Bible en images, avec légendes explicatives, étaient destinées au peuple, c'est-à-dire aux gens peu fortunés n'ayant pas le moyen d'acheter des manuscrits, qui coûtaient fort cher. Ces xylographes ou livres gravés sur bois, produits de l'impression fixe ou tabellaire, ont précédé la typographie proprement dite ou impression en caractères mobiles. Les figures sont grossièrement gravées avec le texte et imprimées d'un seul côté sur un fort papier, au moyen du frotton avec une encre bistre à la détrempe, l'encre noire d'imprimerie n'étant pas encore en usage. Les planches sont paginées au milieu, selon l'ordre de l'alphabet, et les feuillets collés dos à dos. — Les éditions xylographiques ont pour la plupart vu le jour dans les Pays-Bas, avant les premiers produits connus de Gutenberg. Les costumes, les détails d'architecture, la forme des lettres, les légendes explicatives, quelquefois en flamand, comme dans le *Speculum humanæ Salvationis*, concordent pour indiquer le lieu d'origine des premiers essais de ce genre. — La *Bible des Pauvres* a eu plusieurs éditions qui se tiraient au fur et à mesure des besoins. Quand une planche était un peu fatiguée ou qu'il lui était arrivé quelque accident, on en gravait une autre calquée sur l'ancienne: on renouvelait ainsi peu à peu le matériel des ouvrages xylographiques. Ce sont précisément ces changements successifs qui ont permis d'établir entre eux les différents degrés d'antériorité des tirages, que l'on reconnaît à des signes presque imperceptibles comme des points oubliés, des parties plus ou moins ombrées, des cassures dans les planches, etc... Parfois même, la planche étant plus usée par le frotton dans certaines parties que dans d'autres, l'impression de la légende n'est pas très bien venue. On a, dans ce cas, à l'époque même, repassé la plume dans les contours, pour rendre les lettres lisibles, et on a corrigé ainsi à la main ces défectuosités de tirage. Ce procédé de retouche à la plume se retrouve dans un certain nombre d'impressions du xve siècle et notamment dans les premiers livres de Fust et Schoyfer de Mayence. — Le présent exemplaire a des retouches de ce genre aux planches A et I du premier alphabet. Il est très bien conservé, *mais n'est pas complet*. Nous n'avons que la première partie composée de vingt planches au lieu de quarante, avec signatures sans lacunes allant de A à V inclusivement. L'édition s'identifie avec celle qui est exposée à la Bibliothèque Nationale, dans la galerie Mazarine (n° 2 de la *Notice des objets exposés*). C'est un des premiers tirages, car la planche K

du premier alphabet, dont un des compartiments représente Adam et Eve tenant d'une main la pomme de l'arbre de vie et de l'autre cachant leur nudité, est avant l'addition d'un mur crénelé qui se voit dans les éditions postérieures dont les planches ont été renouvelées et augmentées. L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, semblable au nôtre, est ainsi décrit par M. Thierry, le savant sous-directeur de cet établissement : « Edition se rapprochant beaucoup de celle « donnée par Heinecken, comme la seconde, mais ne pouvant s'identifier com- « plètement avec elle. » Elle porte le n° 3 dans l'ouvrage de Sotheby, *Principia typographica.* »

2. Lettre d'indulgence *imprimée sur vélin*, par *Jean Gutenberg*, et datée de 1455; une feuille petit in-4 en travers. — 5,200 fr., acheté par la Bibliothèque Nationale.

« Précieux spécimen des débuts de l'art d'imprimer en caractères mobiles, de fonte. Cette lettre d'indulgence est imprimée d'un seul côté à longues lignes au nombre de 31. Elle débute ainsi : « *Universis Cristifidelibus presentes litteras inspecturis Paulinus Chappe consiliarius ambasiator et procurator generalis serenissimi Regis Cypri...* »

« Le texte mesure environ 175 millimètres de hauteur depuis la base des lignes de la dernière lettre jusqu'au sommet de la première lettre initiale, la longueur des lignes est d'environ 233 à 235 millimètres, le côté droit étant *mal justifié* et les lignes inégales.

« Voici dans quelles circonstances cette pièce a été publiée :

« La puissance des Turcs à la fin du moyen âge croissait sans cesse. En présence des divisions des peuples chrétiens, Jean III, roi de Chypre, de la dynastie française des Lusignan, envoya, vers 1451, un de ses conseillers, Paulin Chappe, à Rome pour demander des secours au chef de la chrétienté. Le pape Nicolas V donna au fondé de pouvoir des Lusignan une bulle par laquelle des indulgences plénières étaient accordées pendant trois ans (du 1er mai 1452 au 1er mai 1455), à tous ceux qui verseraient de l'argent pour subvenir aux frais de la croisade contre les Turcs, et aideraient ainsi de leur bourse la caisse du roi de Chypre. La nouvelle de la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, fit redoubler de zèle les vendeurs de ces indulgences qui se trouvaient alors à Mayence et qui venaient d'obtenir de l'archevêque Diether l'autorisation de faire leur quête dans ce vaste diocèse. Avant de se mettre en route et pour ne pas perdre de temps, il fallait se munir de formules toutes prêtes dans lesquelles on n'aurait plus qu'à insérer la somme reçue et le nom du donateur. Comme on espérait d'abondantes aumônes, au lieu de se servir d'un clerc pour dresser l'acte de donation à remettre à chacun, on songea à utiliser le nouveau procédé de multiplier l'écriture sans le secours de la plume, comme on appelait alors l'imprimerie naissante. Il fut fait deux tirages de ces lettres d'indulgences, presque en même temps, l'un avec le millésime de 1454 et l'autre, par suite d'un simple remaniement, fut daté par anticipation de l'année suivante (1455). — Il n'y a guère que Gutenberg lui-même auquel on puisse attribuer l'impression de cette pièce dont les exemplaires sont partis de Mayence. Il pratiquait l'art typographique en cette ville en 1454-55. Le jugement au profit de son commanditaire Fust, qui le dépouille de la plus grande partie de son ma-

tériel et du fruit de ses labeurs, est du 6 novembre 1455. A ces données précises viennent s'ajouter des considérations d'un ordre plus matériel. On n'a qu'à examiner le *Catholicon* de 1460, également attribué à Gutenberg, et bien que les caractères de la *Lettre d'indulgence* de 1455 soient un peu plus gros, en les comparant, on ne pourra s'empêcher de leur reconnaître tout d'abord un certain air de famille. Cet examen est aussi caractéristique que la comparaison d'écriture grosse ou petite d'un même individu. En regardant de près les contours et la forme particulière de certaines lettres capitales, telles que N, M, D, I, E, T, dans la pièce de 1455, on les retrouvera exactement dans le *Catholicon* de 1460. Cette confrontation fera supposer, non sans motifs plausibles, que les deux corps de caractères, quoique de forces différentes, ont été tracés, gravés et fondus par la même main. Cette supposition s'affermira et deviendra plus nette si l'on jette les yeux sur le fac-simile donné par M. Hessels, p. 178 de ses excellentes recherches sur Gutenberg (*Gutenberg, was he the inventor of Printing? London, Quaritch,* 1882). Ce fac-simile photographique reproduit la quinzième page du Traité de saint Thomas d'Aquin, *Summa de articulis Fidei,* volume imprimé vers 1467 à Eltwill, près Mayence, par l'un des frères Bechtermuncze, qui étaient, paraît-il, les alliés de Gutenberg. Or, outre les lettres déjà signalées, on retrouve précisément dans cette page d'autres lettres, telles qu'une S majuscule, et un v minuscule d'une forme toute spéciale. La ressemblance est si frappante en plaçant la page de 1455 à côté de la page du Saint-Thomas d'Aquin, qu'on n'hésitera plus à assigner à ces deux sortes de caractères une origine commune. — Telle est notre conclusion; elle ne diffère pas au fond de l'opinion très judicieuse de M. Hessels (voir p. 146 et suiv. de son ouvrage), qui arrive au même résultat par d'autres observations. — Cet exemplaire de la Bulle d'Indulgence de 1455 est entier et dans un état parfait de conservation. Il n'a jamais servi, c'est-à-dire que les blancs réservés n'ont pas été remplis à la plume. »

3. Incipit summa que vocatur Catholicon, edita a fratre Johanne de Janua ordinis Fratrum Predicatorum. (In fine :) *Altissimi presidio cujus nutu infantium lingue fiunt diserte, qui quoque numerosepe parvulis revelat quod sapientibus celat, hic liber egregius Catholicon dominice incarnacionis annis M.CCCCLX* (1460), *alma in urbe Maguntina nacionis inclite Germanice, quam Dei clementia tam alto ingenii lumine donoque gratuito ceteris terrarum nacionibus preferre illustrareque dignatus est, non calami, stili aut penne suffragio, sed mira patronarum formarumque concordia proporcione et modulo impressus atque confectus est...* Gr. in-fol., goth. à 2 col., couvert. en papier. — 2,350 fr.

« L'impression de ce vénérable monument de l'art typographique est attribuée à Gutenberg lui-même par la plupart des bibliographes. Après la rupture de son association avec Fust, en 1455, Gutenberg, aidé de quelques ouvriers, ses élèves, restés fidèles à sa cause, et soutenu par le docteur Conrad Homery, pre-

mier syndic de Mayence, qui lui avait généreusement ouvert sa bourse, monta une nouvelle imprimerie. C'est de cet atelier que, selon toute vraisemblance, sortit en 1460 le *Catholicon,* dont la forme des lettres est une réduction de celles de la *Lettre d'indulgence* précitée, à trente et une lignes, datée de 1455. Après la prise de Mayence, en 1462, par Adolphe de Nassau, l'atelier de Gutenberg, ainsi que celui de Fust et Schoyfer, chôma et resta désert; leurs ouvriers se dispersèrent par toute l'Europe. Ce ne fut que vers 1465 que Fust reprit ses travaux. A la même époque, Gutenberg, à bout de ressources (il ne pouvait plus payer une rente qu'il devait au chapitre Saint-Thomas de Strasbourg), fut nommé par Adolphe de Nassau gentilhomme de sa maison. Les devoirs de sa charge l'appelaient à Eltwill, près Mayence, lieu ordinaire de la résidence de l'archevêque-électeur; il y transporta une partie de son matériel d'imprimerie, créant ainsi une succursale plus à sa portée. Devenu vieux, et en raison même de ses nouvelles fonctions, ne pouvant s'occuper par lui-même des détails d'atelier, il initia au métier Henri Bechtermuncze, son beau-frère. Gutenberg mourut vers 1468; après son décès, Adolphe de Nassau remit à Conrad Homery, qui avait excipé de ses droits de co-propriété, la partie du matériel laissée à Mayence, comprenant notamment les instruments de la fonderie, des formes composées, etc... Tel est le sens, selon nous, qu'on doit tirer du reçu authentique de Conrad cité par les historiens de l'imprimerie. M. Hessels, avec le bon sens qui le distingue, tout en revendiquant pour Gutenberg les caractères du *Catholicon* (voir p. 182 de son ouvrage), avoue de bonne foi qu'il ne sait comment infirmer les assertions d'Aug. Bernard, qui attribue l'impression du volume à Henri Bechtermuncze. Pour arriver à ce résultat, Aug. Bernard avait déterminé les productions de trois imprimeries existant selon lui à Mayence avant 1462. L'une était celle de Fust et Schoyfer, la seconde celle de Bechtermuncze, et la troisième celle de Gutenberg et Neumeister, associés. Il fallait bien qu'il attribuât quelque chose à Gutenberg, l'existence de son imprimerie étant incontestable par suite du reçu d'Homery. Mais, pour appuyer sa théorie parfaitement déduite, il n'y avait qu'un malheur, c'est qu'Aug. Bernard s'appuyait sur de faux documents. Or, il est prouvé maintenant que la fameuse inscription de Gutenberg et Neumeister donnant une de leurs impressions à la Chartreuse de Mayence est fausse et n'a jamais existé. D'après des documents qui nous sont venus d'Italie, Neumeister était *copiste de manuscrits* dans ce pays à la date précitée et ne pouvait par conséquent être en même temps l'associé de Gutenberg à Mayence; le fameux Calendrier de 1459, qui était attribué à Gutenberg et Neumeister, est de 1481, ainsi que l'a prouvé d'une façon irréfutable M. Hessels. Par suite de cette découverte, il n'y a plus lieu de s'occuper de la série de livres imprimés avec les mêmes caractères que ce Calendrier, et qu'Aug. Bernard attribuait aux deux associés. Ces éditions n'ont d'ailleurs pas l'inégalité de côté des lignes que l'on observe dans les très anciennes impressions; elles sont trop régulièrement exécutées et nous ont toujours paru postérieures à la mort de Gutenberg. La falsification opérée sur le calendrier de 1481 lève, au surplus, tous doutes à cet égard. Par suite de cette épuration, l'imprimerie que Bernard avait mise à l'actif de Gutenberg se trouvant éliminée, il ne reste plus d'après son système que deux imprimeries : l'une, celle de Fust et Schoyfer, dont l'existence n'est pas discutée; et l'autre, celle du *Catholicon,* qui doit être restituée à Gutenberg. Si Gutenberg n'a pas mis son nom à son livre, soit par

modestie, soit pour éviter les réclamations de ses créanciers, il ne s'ensuit pas que l'impression doive en être attribuée à Bechtermuncze, dont le nom n'apparut que sept ans plus tard dans un volume imprimé à Eltwill, avec une portion d'un matériel qui peut très bien lui avoir été prêté ou même cédé dans l'intervalle. En tout cas, on n'a pas trouvé la preuve certaine que Bechtermuncze ait exercé à Mayence avant d'être venu à Eltwill, tandis que la présence de Gutenberg est prouvée : Philippe de Lignamine, dans la Chronique qu'il a imprimée à Rome en 1474, dit positivement qu'il y avait en 1548 deux imprimeurs à Mayence, Fust et Gutenberg, et il n'en nomme pas d'autres. Chacun d'eux, dit-il, habile dans l'art d'imprimer avec des formes de métal sur vélin, tire au su de tout le monde 300 feuilles par jour : « *Imprimendarum litterarum in « membranis cum metallicis formis periti trecentas cartas quisque eorum per « diem facere innotescunt apud Maguntiam, Germaniæ civitatem.* » (*Chronica Summor. Pontific.*, p. 121.) Ce témoignage est précis. Pour Gutenberg, le tirage de 300 feuilles, y compris des exemplaires sur vélin qui demandent une certaine habileté, ne peut s'appliquer qu'à un grand ouvrage, c'est-à-dire au *Catholicon*, qui était commencé en 1458 et ne devait pas se composer de moins de 373 feuillets (746 pages), à 2 colonnes, soit près de 1,500 colonnes de 66 lignes chacune, un véritable labeur de longue haleine. Le présent exemplaire du *Catholicon* est un des *premiers tirés*. Le titre que nous avons rapporté est exécuté à la main à l'époque même et rubriqué au pinceau. On s'est aperçu pendant le tirage que ce titre demandait trop de temps pour être fait ainsi à tous les exemplaires, il a été remplacé par un titre typographique, tiré en rouge. — Les marges sont très grandes, mais il y a des mouillures et quelques piqûres au commencement et à la fin, comme dans la plupart des incunables. *Il y manque en plus le feuillet 4 du 16e cahier* (158e du volume); dans la lettre E, 3e ligne, après le mot *Exomologesis* jusqu'à *infundit in octuagesimo die*, inclusivement. »

4. Manifeste de Thierry d'Isembourg (Diether von Isemburg), archevêque de Mayence, contre Adolphe de Nassau, son compétiteur. Pièce en allemand, imprimée d'un seul côté sur une feuille in-folio, papier à plat, non plié (*in-plano*), et datée de 1462. — 3,350 fr. à M. A. Cohn, libraire à Berlin, qui depuis l'a rétrocédé à la Bibliothèque Nationale.

« Pièce rarissime, publiée sous forme de placard ou d'affiche. D'après Auguste Bernard (*De l'origine et des progrès de l'imprimerie en Europe*, t. Ier, p. 239-240), on n'en connaîtrait que 4 exemplaires, dont l'un qui se trouvait à Strasbourg a péri depuis, dans l'incendie de la bibliothèque. Voici comment ce bibliographe décrit ce monument typographique : « Ce manifeste est daté du « 6 avril 1462 et dut être publié presque aussitôt. Il forme un in-plano exécuté « avec le caractère du *Rationale* et est composé de 106 lignes embrassant toute « la longueur du papier et ayant 32 centimètres de large et 49 de haut... On « voit dans le texte quelques corrections faites à la main. On a oublié de « mettre en commençant la lettre A (la pièce débute par le mot *allen*), qui avait « été laissée en blanc, à l'impression, pour le rubricateur, suivant l'usage. » — A ces renseignements, nous ajouterons que dans notre exemplaire la lettre A a

été mise à la main à l'époque même. Le papier porte pour filigrane la marque de la tête de bœuf du haut de laquelle part une tige surmontée d'une étoile. La pièce est parfaitement conservée, à toutes marges, avec les barbes du papier. »

5. Augustini de vere vite cognicione libellus. *Absque nota* (*sed Moguntiæ, Joa. Fust, circa* 1465); petit in-4, goth., à longues lignes, au nombre de 28 à la page, mar. cit., fil. à comp., tr. dor. — 175 fr. à M. Cohn, libraire.

« Edition précieuse et très ancienne, sans chiffres, réclames, ni signatures. Les lignes ne sont justifiées que d'un côté et sont de longueurs inégales, ce qui démontre que l'impression en est fort ancienne. A la fin, on remarque l'écusson de Fust et Schoyfer tiré en rouge. Le volume est imprimé avec les caractères du *De Officiis* de Cicéron, sorti des presses de Fust et Schoyfer en 1465 et 1466. Le présent volume est antérieur à la mort de Fust, qui arriva dans les six derniers mois de 1466. Dans une pièce de vers latins qui est imprimée au verso du titre, il est fait allusion à l'*art de Jean*, et ce *Jean*, cité également dans une autre pièce de vers de même fabrique placée en tête de la *Grammatica rithmata* de 1466, n'est autre que *Jean Fust*, ainsi que l'a prouvé Aug. Bernard. Voici du reste le commencement de ces vers :

Augustine pater, aquilino more, JOHANNIS
Ingenii velis, petis alta recondita celis
Inde venis lucens, lucem cunctisque revelans,
. . . . . .

6. Opus de arte predicandi Sancti Augustini. *Absque nota* (*sed Argentinæ, Joh. Mentelin, circa* 1466); petit in-fol., goth., à longues lignes, cart. — 300 fr.

« Edition précieuse et célèbre dans l'histoire de l'imprimerie. Elle est précédée d'un très curieux avis ou prospectus : « *Canon pro recommendatione* « *hujus libelli,* » dans lequel il est dit en termes non équivoques que le livre a été exécuté à Strasbourg par Mentelin. Voici un extrait de ce passage : « *Quapropter... discreto viro* JOHANNI MENTELIN INCOLE ARGENTINENSI IMPRES- « SORIE ARTIS MAGISTRO *modis omnibus persuasi quatenus ipse assumere di-* « *gnaretur onus et laborem multiplicandi hunc libellum per viam impressio-* « *nis, exemplari meo pro oculis habito. Ut sic cum ipse brevi in tempore* « *eumdem libellum ad magnam numerositatem multiplicaret..., etc...* » — Quant à la date, on a des éléments suffisants pour la circonscrire dans des limites étroites. Il en existe une autre édition, reproduisant exactement le même avis aux acheteurs, avec cette différence que le nom de Mentelin, de Strasbourg, est remplacé par celui de Jean Fust, de Mayence, qu'il y a trois tables au lieu d'une à la fin et que le texte de l'avis est quelque peu modifié à la fin pour expliquer la manière de se servir de ces tables. Or, comme Jean Fust est mort de la peste à Paris vers octobre 1466, il est certain que l'édition a été faite du vivant de ce dernier et avant cette date.

« Sans nous arrêter à l'opinion de quelques bibliographes qui voudraient faire remonter cette impression de Saint-Augustin à l'année 1460, nous sommes cependant d'accord avec M. Madden sur ce point, que l'édition de Mentelin,

qui a eu deux tirages successifs, a pu précéder celle de Fust et être imprimée en 1465 ou au commencement de 1466. Selon nous, les deux tables ajoutées par Fust constituent une amélioration. Si, comme le prétend Auguste Bernard, l'édition de Mentelin n'est qu'une contrefaçon de celle de Fust, elle a dû être faite immédiatement après, c'est-à-dire dans les six derniers mois de 1466, au plus tard. En résumé, quel que soit le système que l'on adopte, on ne peut fixer à ce volume une date postérieure à 1466. L'exemplaire est grand de marges et sans défauts. Il se compose de 22 feuillets à 39 lignes par page. Le dernier feuillet est entièrement blanc. L'avis au lecteur est du tirage qui commence au *verso* du premier feuillet.

8. Incipit liber Beati Augustini de vita cristiana. (In fine :) *Explicit Liber beati Augustini de vita cristiana.* — Augustini Aureli episcopi liber de singularitate Clericorum. (In fine :) *Explicit Liber beati Augustini episcopi de singularitate Clericorum, per me Olricum Zel de Hanau clericum dioces. Moguntinensis anno ZC sexagesimo septimo* (1467). Ens. 2 ouvr. en 1 vol. petit in-4, goth., de 20 et 35 ff., initiales rubriquées, cart. — 360 fr. à M. A. Cohn.

« Ces traités, qui forment 2 volumes distincts, ont longtemps passé pour être les deux premiers livres, avec date, imprimés par Ulric Zell à Cologne. Il existe un traité de saint Jean Chrysostome daté de 1466 et dont on avait contesté la date et même l'existence. Brunet n'indique que 19 feuillets pour le premier Traité et 33 feuillets pour le second. »

9. Epistole S. Hyeromini. *Sine nota* (*sed Argentinæ, typis Johannis Mentelin, circa* 1467, *vel* 1468); gr. in-fol., gothique, de 223 ff. n. ch. à 2 col., de 50 lig., lettres initiales rubriquées, peau de truie. — 150 fr.

« Edition princeps des lettres de saint Jérôme. Elle est sans chiffres, réclames ni signatures, et est imprimée avec les mêmes caractères que le Virgile, qui est reconnu pour être sorti des presses de Jean Mentelin, de Strasbourg. Cette édition étant beaucoup moins complète que celle qui est datée de Rome, 1468, il est présumable, ainsi que le fait remarquer M. Brunet, qu'elle a paru la première, ou tout au moins avant que son éditeur eût eu connaissance de l'édition romaine. La date de cette impression peut en outre être fixée dans des limites très étroites par un autre document. Si on n'admet pas la date de 1467, il est certain qu'on ne peut dépasser l'année 1469. La Bibliothèque Nationale, à Paris, possède un très précieux exemplaire des *Epistolæ S. Hieronymi*, même édition, avec une reliure authentiquement datée de 1469. L'impression du volume, faite à Strasbourg, étant antérieure à l'achèvement de la reliure exécutée dans une autre ville, on doit en conclure que la date de 1468 est la plus acceptable. »

10. Prologus super tractatum de instructione seu directione simplicium Confessorum, editum a Domino Antonino archiepis-

copo Florentino. *Absque nota* (*sed Moguntiæ, P. Schoyfer, circa* 1468); petit in-4, goth., de 143 ff. non ch., marque de Schoyfer tirée en rouge au verso du dernier ft, mar. rouge, tr. dor. (*Hardy.*) — 305 fr.

« Edition très rare. D'après Brunet (t. I, col. 333), ce volume serait imprimé avec les caractères du *Durantus* de 1459, et l'œuvre de Fust et Schoyfer associés. Il serait par conséquent antérieur à 1466, date de la mort de Fust. — Nous ne pouvons partager cette opinion. Les caractères ne sont pas ceux du *Durantus* de 1459. L'*Antoninus* est exécuté avec le caractère ayant servi pour la partie en prose de la *Grammatica Rhythmata* de 1468, sortie de la même officine. Aug. Bernard (*Imprimerie en Europe,* t. I, pp. 276-277) définit ainsi ce type : « Nouveau caractère de la force de celui du *Rationale* comme *corps,* mais d'un *œil* plus gros et j'ajouterai plus beau, quoique dans le même style. » Comme il est constant que ce caractère a été employé pour la première fois en 1468, il n'est pas possible de faire remonter l'impression de l'*Antoninus* au delà de cette date. Ce n'est donc pas à 1460 ou 1463, comme on l'a fait jusqu'à présent, qu'il faut fixer la date de ce volume précieux, mais bien à 1468 ou 1469. On n'a qu'à comparer le fac-similé des caractères nouveaux employés dans la *Grammatica Rhytmata,* planche IX, n° 14, de l'ouvrage précité d'Aug. Bernard, pour être édifié à ce sujet. »

16. Corn. Taciti annales et historiarum libri superstites. (*Venetiis, per Vindelinum de Spira, circa* 1470); petit in-fol. de 176 ff., mar. cit.. comp. avec entrelacs en mosaïque de diverses couleurs, genre Grolier, fil. à comp., dos à mosaïque, doublé de mar. rouge, large dent. intér. à petits fers, tr. dor. (*Riche rel. de Duru, avec dorures exécutées par Marius Michel, doreur.*) — 690 fr. à M. Cohn.

« Edition princeps de Tacite; c'est un livre précieux que l'on trouve rarement en aussi belle condition. »

17. Ciceronis opera philosophica varia. *Romæ, Conradus Sweynheym et Arnoldus Pannartz,* 1471; 2 part. en 1 vol. in-fol. de 80 ff., dont les 2 derniers blancs pour la première et 88 ff. seulement pour la seconde partie, v. viol. — 250 fr.

« Sous ce titre collectif nous désignons le recueil des ouvrages philosophiques de Cicéron, imprimé à Rome. La première partie commence de cette manière : *M. Tullii Ciceronis ad Marcum filium in librum de Officiis primum prefatio.* Elle contient : *De Officiis; Paradoxa; De Amicitia; et De Senectute.* »

21. M. Valerii Martialis Epigrammatum opus. *Impressum Venetiis impensis Joannis de Colonia sociique ejus Joannis Manthen de Gheretzen, M. cccc.lxxv* (1475); petit in-fol., rel. en bois. (*Rel. vénitienne du* XV*e siècle.*) — 220 fr.

« Edition rare qui a été faite sur celle de Vindelin de Spire. — Bel exemplaire dans sa première reliure. »

26. Geographia di Francesco | Berlinghieri Fiorentino | allo illustrissimo Fede | rigo duca Durbino liber | primus feliciter incipit. (Ce titre est imprimé en capitales au haut de la première colonne du feuillet signé : *A* : 1.) (In fine) : *Impresso in Firenze per Nicolo Todescho et emendato con somma diligentia dallo auctore* (*circa* 1480); gr. in-fol. à 2 col., de 51 vers par page, mar. rouge, fil. à comp. (*Gruel.*) — 620 fr.

« Volume très rare, composé de 123 ff., y compris le dernier, et de 31 cartes « géographiques gravées sur métal, mais d'une manière très informe... » (Brunet, *Manuel du libraire,* t. I, col. 790-91.)

« Il y a deux et peut-être même trois sortes d'exemplaires de ce livre précieux. Les premiers exemplaires mis en vente ont la première page blanche, et au verso un titre imprimé en lettres capitales. Le dernier feuillet est blanc des deux côtés et il n'y a ni *registre* ni *colophon*.

« Dans d'autres exemplaires, le corps du volume est exactement le même; les changements ne portent que sur le premier et le dernier feuillet.

« On a dû commencer par remplacer le dernier feuillet blanc auquel on en a substitué un autre contenant le registre, le lieu d'impression et le nom du typographe. Cette page est imprimée avec les mêmes caractères que ceux du volume.

« Dans le registre imprimé, la première page est annoncée comme devant se trouver en blanc (*prima alba*), ce qui nous fait supposer que l'on a mis en vente une seconde série d'exemplaires sans autre changement que ce dernier feuillet contenant le registre et le colophon. Plus tard, voyant sans doute que le livre ne se vendait pas, on a cru que c'était faute de titre. On s'est alors avisé d'en faire un nouveau que l'on a imprimé entièrement en rouge sur la première page, restée en blanc dès l'origine, et que l'on a fait *repasser sous presse.*

« Il est facile de voir que ce titre n'est pas imprimé avec les caractères ronds du livre, comme le dernier feuillet, et que cette opération s'est faite beaucoup plus tard, au XVIe siècle (vers 1520 ou 1530), lorsque l'usage des titres s'est généralisé, et, au lieu d'être arbitraire comme auparavant, est devenu une règle dans la fabrication des livres imprimés. On n'a du reste qu'à examiner le titre du présent exemplaire disposé en cul-de-lampe, à la manière de certaines éditions des Junte, et à vérifier les types employés, pour être convaincu que le nouveau titre est postérieur de trente ou quarante ans à l'impression du corps de l'ouvrage. — Selon M. Libri, qui avait un exemplaire de ce précieux volume à vendre, c'est dans ce livre qu'on a donné pour la première fois des cartes gravées sur métal. Comme le fait observer fort judicieusement M. Brunet, il faudrait que l'ouvrage de Berlinghieri ait paru avant le *Ptolémée* de Rome, 1478, où se trouvent des cartes gravées par le même procédé, pour avoir droit à la priorité. On doit cependant reconnaître que l'imprimeur du Berlinghieri, *Nicolao Tedesco* (Nicolas l'Allemand), appelé dans d'autres livres *Nicolaus Laurentii, Wratislaviensis diocesis* (Nicolas, fils de Laurent, originaire de Breslau), est le premier imprimeur qui ait publié des livres avec gravures en taille-douce. C'est de son officine que sortit, en 1477, le livre célèbre du *Monte Santo di Dio,* illustré par Sandro Boticelli. — D'un autre côté, l'impri-

meur du Ptolémée de 1478, Arnold Bucking, déclare dans sa préface que la gravure de ses cartes a été commencée il y a plus de trois ans par Conrad Sweynheim, ancien maître typographe, mort à la peine, laissant son travail inachevé. — Comme on le voit, Florence et Rome peuvent se disputer, à chances à peu près égales, l'honneur d'avoir inventé l'impression en taille-douce dans les livres, et ce sont des Allemands qui, dans les deux villes, ont les premiers pratiqué cette industrie. »

28. Cladii (*sic*) Ptolomei viri Alexandrini Cosmographie liber primus incipit (item alii septem libri). (In fine) : *Claudii Ptolomei viri Alexandrini Cosmographiæ octavus et ultimus liber explicit; opus Donni Nicolai Germani secundum Ptolomeum finit anno M.CCCC.LXXXII* (1482), *Augusti vero Kalendas XVII, impressum Ulme per ingeniosum virum Leonardum Hol prefati oppidi civis;* gr. in-fol. de 69 ff., à 2 col., non compris les cartes, initiales historiées et gravées sur bois, 32 cartes gravées sur bois, v. br. — 290 fr.

« Edition rare et très curieuse de Ptolémée. Elle est très bien imprimée avec un gros caractère semi-gothique ou rond à angles aigus tirant sur le gothique. Les lettres ornées sont très remarquables. Au milieu de la première lettre on voit l'éditeur présentant cette édition de Ptolémée au pape Paul II. Les cartes et les illustrations sont l'œuvre de Jean Schnitzner de Armssheim. (Voir l'ouvrage de M. Hassler : *Buchdruckergeschichte Ulms.*) »

30. C'est l'ordre qui a esté gardée (*sic*) à Tours pour appeller devant le roy nostre souverain Seigneur ceulx des Troys Estatz de ce royaume. (A la fin) : *Collacion par nous faicte avec l'original en ceste forme en papier, signé : J. Robertet, le XXIIIe jour de mars, mil quatre cens quatre vingtz et trois* (1483), *avant Pasques, ainsi signé : P. Desmaye et P. Desmoulins;* petit in-fol., goth., mar. br. (*Capé.*) — 200 fr.

« Volume fort rare, qui a dû être imprimé comme pièce de circonstance aussitôt après la session des Etats. Il est exécuté avec les mêmes caractères que ceux qui ont servi pour le livre *Les Nobles malheureux de Boccace,* portant le nom de Jean Dupré, imprimeur à Paris, et a dû paraître vers 1484. M. le docteur Giraudet, dans un récent travail sur l'imprimerie à Tours, assure que le livre a été imprimé à Tours même. Rien n'est moins certain, les filigranes du papier de ce volume sont *l'étoile flamboyante,* un P gothique surmonté d'une croix et un écu fleurdelisé, marques qu'on rencontre dans les papiers employés à Paris. — Quoi qu'il en soit, c'est un livre des plus rares; la bibliothèque Sainte-Geneviève, d'après M. B. Fillon, posséderait le seul autre exemplaire connu. Le présent exemplaire a appartenu à M. J. Taschereau, qui a fait refaire le cahier E (4 feuillets) qui manquait. »

35. Hypnerotomachia Poliphili (opus a Francisco Columna compositum, et a Leon. Crasso Veronensi editum). *Venetiis, MID*

(1499), *in ædibus Aldi Manutii;* in-fol. de 264 ff., dont 4 ff. prélim. et un ft pour l'errata, fig. gravées sur bois, mar. vert. (*Rel. angl.*) — 950 fr.

« Edition originale du Songe de Poliphile, rare et très recherchée. — Les dessins sont attribués à Giovanne Bellini. (Brunet, *Manuel du Libraire,* t. IV, col. 778.) — Exemplaire complet, avec les feuillets CIII et CIV bien imposés; le feuillet d'errata *refait.* »

38. Hore christifere Virginis Marie secundum usum Romanum. (*Parisiis*), *Simon Vostre* (*Almanach de* 1508 *à* 1528); petit in-4, goth., nomb. fig. gravées sur bois et bordures historiées à chaque page, mar. r. (*Rel. anc.*) — 1,100 fr.

« Spécimen des Heures de Simon Vostre. Exemplaire parfaitement conservé, sauf un petit trou dans la marge inférieure du titre. « Edition décrite dans le « plus grand détail par Peignot (*Recherches sur les Danses des morts,* pp. 149- « 163), qui a même donné de longs extraits des vers français fort singuliers « qu'elle renferme. Au bas de chaque page de la *Danse des morts* se lisent « huit vers français que nous n'avons pas remarqués dans d'autres éditions. » (Brunet, *Manuel du Libraire,* t. V, col. 1590.)

41. Hore divine Virginis Marie, secundum usum Romanum. (In fine) : *Finit Parisius noviter impressum opera Egydii Hardouyn commorantis in confinio Pontis Nostre Domine ante ecclesiam Sancti Dionysii de Carcere ad intersignium Rose et Germani Hardouon* (*sic*), *circa* 1520; in-8, fig. et bord. historiées, v. m., fil., fermoirs. — 850 fr.

« Spécimen des Heures illustrées, publiées par les frères Hardouin. Bel exemplaire imprimé sur vélin, d'une conservation parfaite. On y remarque 15 grandes figures, y compris celle du titre, peintes en miniature, et plusieurs petites. »

43. Horæ in laudem Beatissime Virginis Marie secundum consuetudinem Ecclesie Parisiensis. (A la fin) : *Ces présentes heures à l'usage de Paris privilégiées pour dix ans commençeans* (sic) *à la présente date de leur impression furent achevées d'imprimer le vingt deuxiesme jour d'octobre mil cinq cens vingt sept* (1527), *par Maistre Simon du Bois, imprimeur pour Maistre Geofroy Tori de Bourges qui les vend à Paris à l'enseigne du Pot-Cassé;* petit in-4, goth.. fig. et encadrem. gravés sur bois, v. br.. fil. à comp. — 470 fr.

« Exemplaire grand de marges, dans sa première reliure qui est très fatiguée et en mauvais état, le dos est dénudé. Le premier feuillet de titre manque. »

45. Imagines de Morte et epigrammata, e gallico idiomate, a Georgio Æmylio in latinum translata. *Lugduni, sub scuto Colo-*

niensi, apud Joh. et Franciscum Frellonios fratres, 1542; petit in-8, fig. gravées sur bois d'après les dessins d'Holbein, vél. — 205 fr.

« Edition rare de la Danse des morts d'Holbein. — C'est un des beaux spécimens des impressions lyonnaises du XVIe siècle. »

46. Horæ in laudem beatiss. Virginis Mariæ, ad usum Romanum. *Paris., apud Sim. Colinæum*, 1543; petit in-4, impr. en rouge et noir, v. br., comp. genre Grolier. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — 1,650 fr.

« Bel exemplaire provenant de la collection de M. Didot, avec son ex-libris. Le dos de la reliure est refait. Hauteur des marges : 230 mill.

47. Le Décaméron de Mess. Jean Bocace, Florentin, nouvell. traduit d'italien en françois par Maistre Anthoine Le Maçon, conseiller du roy. *Imprimé à Paris pour Estienne Roffet, dict le Faulcheur*, 1545; in-fol., v. marb. — 810 fr.

« Première édition de cette traduction justement estimée. » (Brunet, *Manuel du Libraire*, t. I, col. 1006.) — C'est un volume rare et recherché, qui est, en outre, remarquable par sa belle impression. On y voit des lettres ornées sur fond criblé très artistiques, ainsi que des figures gravées sur bois, à mi-page, d'une belle composition, qui paraissent être de Jean Cousin. — Exemplaire très grand de marges en médiocre condition. »

51. Les vies des hommes illustres, grecs et romains, par Plutarque, translatées en françois par Jacques Amyot. *Paris, Vascosan*, 1567; 6 vol. — Décade contenant les vies des empereurs Trajanus, Adrianus, etc., par Ant. Allègre. *Paris, Vascosan*, 1567; 1 vol. — Les œuvres morales et meslées de Plutarque, translatées en françois (par J. Amyot). *Paris, Vascosan*, 1574; 5 vol. Ens. 12 vol. petit in-8, mar. rouge. (*Rel. anc.*). — 500 fr.

« Véritable chef-d'œuvre de la typographie de Vascosan. »

57. Biblicæ historiæ artificiosissime depictæ : Biblische Historien figurlich furgebildet. *Francofurti*, 1537; pet. in-4, nombr. figures grav. s. bois, de Hans Sebald Beham; vélin. — 351 fr.

« Recueil très recherché. Sur le titre on voit le monogramme de Hans Sebald Beham. »

69. Institution de la Religion chrestienne, augm. de tel accroissement qu'on la peut presque estimer un livre nouveau, par Jean Calvin. *Impr. à Genève, par Conrad Badius*, 1561; in-4, réglé; v. f., compart., tr. dor. et ciselée. — 215 fr.

« Cet exemplaire a appartenu à *Charles Du Moulin*, ministre de l'Eglise

Réformée de Fontenay-le-Comte; on voit sa signature autographe en haut du titre. Petite piqûre dans la marge inférieure. »

Mauvaise condition d'exemplaire.

88. Réflexions ou Sentences et Maximes morales (par La Rochefoucauld). *Paris, Cl. Barbin*, 1665; in-12 front. gravé, 23 lignes à la page; mar. rouge, doublé de mar. bleu, fil., large dent. (*Thibaron-Joly.*) — 305 fr.

« Edition originale authentique des *Maximes* de La Rochefoucauld, publiée par l'auteur. Une édition subreptice, présentant un texte différent, avait d'abord paru à La Haye, chez les frères Steucker, dès 1664. Dans celle-ci, datée de Paris, 1665, l'auteur se plaint de cette publication faite à son insu. Cet exemplaire, qui est très beau de condition, est de *second état*, sans mélange, tel qu'il doit être, et donne le *texte difinitivement corrigé* de cette édition, revue par La Rochefoucauld lui-même, continuée depuis la *Maxime* chiffrée *CCCXIII* jusqu'à la *Maxime CCCXVI* inclusivement, et suivie des Réflexions sur le *Mépris de la Mort*. (Voir, pour plus de détails, le *Catalogue Rochebilière*, n° 447.) — Hauteur des marges : 148 millim. »

98. Usaige et description de l'Holomètre pour sçavoir mesurer toutes choses qui sont sous l'estandüe de l'œil, tant en longueur et largeur qu'en hauteur et profondité, inventé par Abel Foullon, vallet de chambre du Roy. *A Paris*, 1555, *chez Pierre Beguin; on fait les instruments chez Maistre Pierre le Compassier*; pet. in-4, fig. grav. s. bois; demi-rel. mar. vert. — 140 fr.

« Edition rare. Elle est antérieure à celle de 1561 indiquée par Brunet, et à celle de 1567 que mentionne La Croix du Maine. Il en a été publié une traduction italienne en 1564, à Venise. Le privilège accordé à Abel Foullon mentionne ainsi une visite qu'Henri III aurait faite à l'atelier de son valet de chambre : « *Comme ces jours passez après avoir veu certains artifices et ouvrages inventez par nostre cher et bien aimé varlet de chambre* ABEL FOULLON *pour reduire en cuyvre, argent ou autre métal solide les caractères, lettres et planches que les fondeurs, tailleurs et autres artisans ont accoustumé faire en plomb, estain et bois..... a quoy il luy sera besoing de faire de grandz fraiz, mises et despences dont il pourroit bien estre frustré par aucuns artisans ouvriers et imprimeurs, etc...* »

99. Recepte veritable, par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs trésors; en ce livre est contenu le dessein d'un jardin, item, le dessein et ordonnance d'une ville de forteresse la plus imprenable qu'homme ouyt jamais parler, composé par maistre Bernard Palissy, ouvrier de terre, et inventeur des rustiques Figulines du Roy. *La Rochelle, de l'impr. de B. Berton*, 1563; petit in-4, vél. — 150 fr.

106. Caprices de Francesco Goya. 80 planches à l'eau-forte, y compris le portrait de l'auteur; gr. in-4, mar. rouge. (*Hardy.*) — 380 fr.

« Recueil de 80 planches allégorico-satiriques composées avec esprit » (Brunet. *Manuel du Libraire,* t. II, col. 1685.) — Ces planches ont paru à Madrid vers 1799. — Bel exemplaire, presque non rogné. »

143. Recueil factice de pièces facétieuses en italien, poésies burlesques en patois de l'Italie, comédies, chansons, pièces populaires, etc., 55 pièces en 1 vol. pet. in-8, figures gravées sur bois, demi-rel. — 225 fr.

« Recueil des plus curieux. Toutes ces pièces sont du XVIe siècle et en italien. »

145. Œuvres de Corneille, première partie. *Impr. à Rouen et se vend à Paris, chez Aug. Courbé,* 1648; front. gravé daté de 1645, portr. de Corneille, gravé par Michel Lasne, 2 ff. prél., 654 p. et 1 f. non chiffré. — Théodore, vierge et martyre (par le même). *Impr. à Rouen et se vend à Paris, A. Courbé,* 1646; 4 ff. prél., 82 pages. Ens. 2 t. en 1 vol. pet. in-12; v. br. — 550 fr.

« Seconde édition originale collective de Corneille. — Exemplaire dans sa première reliure. »

146. Le Théâtre François, par le sieur Corneille, auquel sont représentées les principales pièces qu'il a faites. *Sans lieu,* 1652; 2 vol. in-12; mar. r., fil., dent. (*Chambolle-Duru.*) — 365 fr.

« Edition rare. Le tome Ier se compose du titre, 1 f. pour la table des deux volumes, cinq pièces avec pagination particulière : *Le Cid, Horace, Pompée, Le Menteur* et la *Suite du Menteur.* Le tome II n'a pas de titre ni de feuillet preliminaire. Il contient cinq pièces, chacune avec pagination particulière : *Théodore, Polyeucte, Cinna, Rodogune* et *Héraclius.* La première de ces pièces est datée de 1647 et porte dans un cartouche la mention suivante : *Jouxte la copie imprimée à Rouen et se vend à Paris chez Augustin Courbé.* Voici du reste ce qu'en dit M. Picot dans sa *Bibliographie Cornélienne :* « Nous ne connaissons de cette édition qu'un seul exemplaire appartenant à M. Benjamin Fillon, qui a bien voulu nous le communiquer. Cette édition clandestine a dû être détruite, *car les exemplaires en sont de la plus grande rareté... etc...* » — La reliure de l'exemplaire est uniforme; les cartons ont été mis de même hauteur; bien qu'il y ait une différence de quelques millim. dans les marges de ces deux tomes, qui ont été complétés en deux fois et ainsi rapprochés l'un de l'autre à des intervalles différents. »

149. Le Cid, tragi-comédie (par P. Corneille). *Paris, Aug. Courbé,* 1637; 4 ff. prél. et 128 pp. chiff. — La Suitte et le

Mariage du Cid, tragi-comédie (par Chevreau). *Paris, T. Quinet*, 1638 ; 4 ff. prél. non chiffr., et 108 pp. chiff. Ens. 2 pièces en 1 vol. pet. in-4, v. br., fil. — 570 fr.

« Editions originales. Cet exemplaire du *Cid*, la première des deux pièces, est semblable à celui de la collection Cousin, cité par M. Picot. *L'achevé d'imprimer* porte la date du 24 mars 1637. — L'exemplaire du *Cid* est très court de marges, en tête; le titre courant est atteint. »

154. Les œuvres de M. de Molière, reveues, corrigées et augmentées (publ. Vinot et La Grange). *Paris, D. Thierry*, 1682 ; 8 vol. in-12, figures de Brisart et Sauvé, v. br. — 250 fr.

« Première édition complète des œuvres de Molière. »

157. Le Misantrope, comédie de J.-B. P. de Molière. *Paris, J. Ribou*, 1667 ; frontispice gravé, in-12, de 12 ff. prélim. et 84 p., mar. citron. (*David.*) — 190 fr.

« Edition originale. Sur les derniers feuillets de garde, M. Benjamin Fillon a consigné des réflexions sur les événements de 1870-71, qui se déroulaient pendant que, loin du bruit et du tumulte, dans sa terre de Saint-Cyr en Talmondois, il achevait la lecture du *Misanthrope*. »

167. Esther, tragédie, tirée de l'Escriture sainte (par J. Racine). *Paris, D. Thierry*, 1689 ; in-4, fig. par Séb. Le Clerc, mar. r. (*Hardy.*) — 160 fr.

« Edition originale. Hauteur : 247 millimètres. »

168. Athalie, tragédie tirée de l'Ecriture sainte (par J. Racine). *Paris, D. Thierry*, 1691 ; in-4, fig. de J.-B. Corneille, grav. par Mariette, mar. r. (*Hardy.*) — 155 fr.

« Edition originale d'Athalie. M. Cousin, dans le *Journal des savants*, octobre 1848, signale des différences essentielles entre l'édition originale in-4, qui est de beaucoup la plus rare, et celle en petit format. Hauteur des marges : 254 millimètres. »

176. La Hypnerotomachia di Poliphilo, (opus a Franc. Columna compositum et a Leon. Crasso Veronensi editum). *Vinegia, in casa de figlivoli di Aldo*, 1545 ; in-fol., demi-rel. mar. bl. — 225 fr.

« Cette édition est une réimpression, avec corrections, de celle d'Alde, 1499, et contient exactement les mêmes figures que la première édition. Elles sont tirées sur les planches originales. »

185. Portulan de Gratioso Benincasa d'Ancône ; pet. in-fol., cart. couv. en soie. — 505 fr.

« Manuscrit sur vélin, du xve siècle, composé de 5 cartes coloriées en double, format in-folio, montées sur carton et collées dos à dos. Le nom de l'auteur de

ce portulan est indiqué à la 3e carte, au haut de laquelle on lit cette inscription en lettres gothiques : *Gratiosus Benincasa Anchonetanus composuit Rome anno dni M. cccc. lxvii.* Ce portulan, daté de 1467, est parfaitement conservé. Il comprend la Méditerranée avec ses îles, les côtes d'Italie, de Provence, de Languedoc, d'Espagne et d'Afrique. Deux autres cartes donnent le reste des côtes et des îles de cette mer jusqu'à Constantinople et relèvent toutes les côtes de la mer Noire, tant du côté de l'Europe que de l'Asie. L'Europe baignée par l'Atlantique comprend une carte avec les côtes du Portugal, d'Espagne, de France et une partie de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande. Une des cartes les plus curieuses est celle qui indique les côtes d'Afrique du côté de l'Atlantique ainsi qu'une partie du Portugal. Parmi les îles de l'Océan, on remarque un groupe d'îles que Gratioso Benincasa qualifie « *Insule fortunate Sancti Brandani* ». Parmi ces îles on remarque Madère, les Canaries; d'autres sont appelées *Isola del Ferro* (île de Fer), *Isola de Bracill, Isola de Ventura, Cholombi, etc...* »

VENTE

DE LA

COLLECTION DES LETTRES AUTOGRAPHES DE M. DUBRUNFAUT.

La riche collection de lettres autographes de feu M. Dubrunfaut a commencé à se disperser. Elle comprenait près de *cent mille pièces* de toute espèce et de tous pays, du XIVe siècle à nos jours. Une première série (*chefs de gouvernement et princes*) a été vendue les 29 et 30 janvier dernier. Les prix ont été beaucoup moins élevés qu'à la vente de M. Benjamin Fillon; peu de pièces, il est vrai, avaient l'importance des documents réunis par celui-ci. Le catalogue, rédigé par M. Charavay, ne laisse pas d'être intéressant, et nous croyons utile d'en extraire quelques notices, en indiquant le prix atteint par chaque pièce.

4. LOUIS XI. — L. signée à son oncle le duc d'Orléans, 18 novembre. Demi-p. in-4 oblong. — 27 fr.

« Très jolie lettre par laquelle il le remercie des deux épées et du couteau qu'il lui a envoyés. »

11. FRANÇOIS Ier.

L. s. sur vélin, à son trésorier (Anet, 18 juillet 1540), demi-p. in-fol. oblong (relative à l'inventaire des papiers du feu chancelier de France, le cardinal Duprat). — 6 fr.

12. LOUISE DE SAVOIE, comtesse d'Angoulême, n. 1476, régente de France pendant la captivité de son fils François Ier, m. 1531. — L. a. s. à Charles-Quint; (1530), 1 p. in-fol. (*Coll. d'Hunolstein.*) — 300 fr.

« Précieuse lettre historique où elle manifeste sa joie de la conclusion du mariage de son fils avec Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint. »

14. CATHERINE DE MÉDICIS, n. 1519, femme d'Henri II (1533), m. 1589. — L. a. s. au vicomte de Turenne, 1 p. in-fol. Légères taches. — 85 fr.

« Importante lettre où elle lui rappelle qu'il lui a promis de faire service au Roi et lui déclare que le moment est venu d'accomplir sa promesse. »

15. CATHERINE DE MÉDICIS. — 9 l. s. à M. d'Ussac, gouverneur de La Réole; 1579-1580, 9 p. in-fol., traces de cachet. (*Coll. Fossé-Darcosse.*) — 125 fr.

« Importante correspondance historique où elle parle de son entrée à la Réole, des troubles causés par les protestants, des désordres de Langon, de l'exécution de l'édit de pacification, du maréchal de Biron, etc. »

16. MARIE STUART, reine d'Ecosse, n. 1542, femme de François II (1558), décapitée en 1587. — P. s., sur vélin, comme reine douairière de France; château de Sheffield, février 1582, demi-p. in-fol. oblong. — 200 fr.

« Elle accorde à Jean Botz la première prébende qui vaquera. »

17. CHARLES IX. — L. s. au duc de Longueville, gouverneur de Picardie. Blois, 3 mai 1572; 2 p. in-fol. (*Collection Benj. Fillon.*) — 21 fr.

Pièce historique. Ordre au duc de réparer les forteresses de Picardie et de surveiller les armements que le duc d'Albe fait sous prétexte de réprimer les entreprises des Gueux. Fin de la lettre: « Il faut seullement mettre peine à estre bien et diligemment adverty des actions et deppartemens dudit duc, du costé qu'il fera tourner ses forces et du progrès des entreprises desdits Gueulx, car j'estime qu'il aura affaire à esteindre le feu qui est chez lui.

24. HENRI IV. — L. s. au marquis de Pisany. (Mantes, 27 avril 1593); 2 p. in-4, in-fol, cachet. (*Coll. de Montigny.*) — 24 fr.

En chiffres avec traduction. Relative aux négociations avec le pape qui précédèrent l'abjuration du roi. »

26. MARGUERITE DE VALOIS, n. 1652, fille de Henri II, pre-

mière femme de Henri IV (1572), m. 1615. — L. a. s. à Catherine de Médicis (1579); 4 p. in-fol. — 200 fr.

« Superbe lettre historique où elle l'assure que son mari a la meilleure volonté de conclure la paix. « Nous partons dans trois jours pour aller à Nesrac où le roi mon mari a mandé ceux du conseil establi par vous, Madame. Il a aussi escrit à Monsieur le maréchal de Biron de venir... » Détails fort curieux sur les projets de mariage du prince de Condé avec Mademoiselle de Vaudémont. Départ du vicomte de Turenne (depuis maréchal de Bouillon) qui va s'embarquer à La Rochelle pour la Flandre, « non pour aucune mené ni pratique que pour voir de la gaire et acquérir de la resputation et de l'expérianse. »

28. MARIE DE MÉDICIS. — L. s. avec la suscription et 4 lignes autographes, au duc de Bouillon (1632); 1 p. in-4, cachet en soie. — 16 fr.

Prie le duc de recevoir dans Sedan son fils Gaston, qui n'a plus d'autre asile.

29. LOUIS XIII, n. 1601, roi en 1610, m. 1643. — L. a. s. au prince de Condé; Paris, 18 déc. 1626, 1 p. in-4, cachet brisé. Très légère déchirure dans un angle. — 46 fr.

« Superbe lettre dans laquelle il lui annonce qu'il a fait une assemblée de notables en sa ville de Paris « pour avoir leurs advis sur les règlements que je désire faire pour la réformation de mon estat. »

32. LOUIS XIV. — L. a. s. au maréchal de Catinat; Versailles, 22 août 1690, 1 p. 1/2 in-4, cachet. Légères taches. — 300 fr.

« Précieuse lettre où il le félicite de la victoire de Staffarde (remportée par Catinat, le 18 août, sur le prince Eugène). « L'action que vous venés de faire me donne tant de joie que je suis bien aise de vous le dire moy même et de vous assurer que je vous sais le gré qu'elle mérite. Elle n'augmente pas l'estime que j'avois pour vous, mais elle me fait connaître que je ne me suis pas trompé quand je vous ay donné le commandement de mon armée... » La minute autographe de la réponse de Catinat est sur le recto du deuxième feuillet. »

33. Réponse de 20 lignes autographes sur un rapport autographe du duc d'Antin, daté de Versailles, 6 juillet 1708. — 40 fr.

Sur les réparations à faire aux châteaux de Marly et de Saint-Germain-en-Laye.

36. LOUIS XV. — L. a. s. (au duc de Nivernois); Versailles, 4 février 1756. 1 p. in-4. — 200 fr.

« Importante lettre historique où il exprime sa satisfaction des sentiments que le roi de Prusse (Frédéric II) a témoignés à son égard. « Je ne puis plus cependant doutter de l'existence de ceux (les engagements) qui le lient actuellement avec l'Angleterre et ce n'est que d'après une connoissance précise des conditions qu'ils renferment que je pouray fixer mon jugement sur les avan-

tages réciproques qui résulteroient pour moy et pour le Roy de Prusse d'un renouvellement d'alliance entre nous... »

38. MARIE LECZINSKA, n. 1703, fille du roi de Pologne Stanislas Leczinski, femme de Louis XV (1725), m. 1768. — L. a. s. au cardinal de Fleury ; ce 7 (mai 1729), 1 p. in-4, cachets et soies. — 44 fr.

« Superbe lettre où elle le tranquillise sur l'état de sa santé et exprime son contentement du choix que le Roi a fait du nouvel archevêque (Vintimille, nommé archevêque de Paris à la place du défunt cardinal de Noailles). « Vous ne me devez pas remercier des marques de confiance que je vous donne, puisque je vous ai choisi pour mon résident auprès du Roy. »

39. LOUIS XVI, n. 1754, roi en 1774, décapité le 21 janvier 1793.

1° L. aut.; (7 mars 1776), 1 p. 1/2 in-8. — 34 fr.

« Pièce historique. Il demande que le Parlement procède à l'enregistrement de ses édits qui ont pour objet d'assurer l'abondance dans Paris, de délivrer le commerce d'une gêne qui lui était préjudiciable et de pourvoir au soulagement de ceux de ses sujets qui ne subsistent que par leur travail et sont les plus exposés à l'indigence. »

2° Billet de 4 lignes aut. à Malesherbes, 1/2 p. in-18. Légères taches.

41. LOUIS XVI. — Dossier de 9 pièces sur la fuite de Louis XVI et sur l'arrestation de celui-ci à Varennes. — 150 fr. — En voici l'analyse :

1° L. a. s. du procureur syndic *Beville* à Pastoret ; 21 juin 1791, midi, 1/2 p. in-fol.

« On assure que le Roi est parti de Paris, ce qui donne lieu à beaucoup d'inquiétude. Demande de nouvelles et d'instructions. »

2° L. s. de *Bailly*, maire de Paris, à Pastoret ; (21 juin 1791), 1/4 de p. in-fol.

« Il mande qu'il n'est arrivé aucune nouvelle à l'Hôtel de Ville. »

3° L. a. s. de *Royer-Collard* (le célèbre philosophe), secrétaire-greffier adjoint de la municipalité de Paris, à Pastoret ; (21 juin 1791), 1 p. in-fol., vig.

« Résumé de la première enquête faite aux Tuileries par les officiers municipaux de Paris sur la fuite du roi. Très curieux document. »

4° Copie certifiée conforme par les députés du Rhône-et-Loire de la lettre des officiers municipaux de Sainte-Ménéhould ; 22 juin 1791, 3 p. in-fol., cachet.

« Ils annoncent que le sieur Drouet, maître de poste, vient de se mettre à

la poursuite de voitures qui sont suspectes et qui ont pris la route de Varennes. »

5° L. a. s. de *Lavarenne*; Metz, 23 juin 1791, 2 p. in-fol.

« Il mande que la municipalité de Verdun lui a fait part de l'arrestation de Louis XVI à Varennes et a sollicité des secours. Il a fait partir aussitôt 12 pièces de canon escortées par 200 hommes de troupes de ligne et 50 gardes nationaux. »

6° Copie certifiée conforme par *Lavarenne*, de la délibération des corps administratifs de Metz; 23 juin 1791, 1 p. in-4.

« Ils requièrent M. de Lavarenne de leur remettre les clefs de la ville de Metz. »

7° L. s. de *Desmousseaux* à Pastoret; Paris, 24 juin 1791, 3/4 de p. in-fol., tête impr. et vig.

« Il craint que la foule qui accompagnera le cortège du Roi soit la cause de beaucoup de désordres et rende la police de Paris très difficile. « Ne seroit-ce pas le cas de soumettre cette réflexion à l'Assemblée nationale et ne pourroit-elle pas décréter quelques mesures à cet égard? »

8° P. s. par *Alexandre Beauharnais* et quatre autres députés; Paris, 25 juin 1791, 1 p. in-fol., vig., tête impr. et cachet.

« L'Assemblée nationale autorise son président à envoyer au département les clefs de la voiture du roi qui viennent de lui être remises. »

9° P. s. par *Gallien*, *Leprince* et *Desprez*; 25 (juin 1791), 3 p. in-4.

« Compte-rendu de la présentation de MM. Drouet et Guillaume (qui avaient arrêté Louis XVI) au Conseil général du département de Paris. On leur décerne des couronnes et on demande qu'il soit frappé une médaille en leur honneur. On arrête également qu'il faudra réclamer une garde particulière pour le Roi, la Reine et le dauphin. »

43. MARIE-ANTOINETTE, n. 1755, femme de Louis XVI (1770), décapitée le 16 octobre 1793. — L. aut. au garde des sceaux, 3/4 de p. in-8. — 50 fr.

« Jolie pièce. La reine prie M. le garde des sceaux de faire placer un indulte qu'a M. le chevalier Théodore de Lameth, et dont Madame de Lamballe lui a déjà parlé de sa part, sur l'abbaye de Coulon, qui a été nommé hier, ou sur celle de Bourgeuil, qui doit l'être incessamment... »

46. LOUIS XVII, n. 1785, second fils de Louis XVI, m. 1795. — Devoir d'écriture autographe signé *Louis Dauphin*, 1 p. in-4. — 100 fr.

« Précieux autographe provenant de M. Jourdan Dumesnil, maître d'écriture du dauphin. »

49. NAPOLÉON Ier, n. 1769, empereur en 1804, m. 1821. —

L. aut., sig. *Buonaparte, lieutenant-colonel*, aux officiers municipaux de Bonifacio; Olmette, 11 janvier (1793), 1 p. in-4. — 1,000 fr.

« Précieuse pièce, écrite comme lieutenant-colonel des volontaires nationaux d'Ajaccio. « Nous arriverons demain dans votre ville, en conséquence de l'ordre du général Paoli, commandant de la division. J'aurois avec moi deux compagnies. Les sergents-major de logement arriveront une heure avant. Je connois votre zèle et votre civisme et je ne doute point de votre activité pour que la troupe ne manque de rien. Nous partirons incontinent pour Bonifaccio. »

54. NAPOLÉON Ier. — L. aut., sig. *Bp.* (à son oncle Fesch); Paris, 21 fructidor (an III), 1 p. 1/2 in-8. — 300 fr.

« Précieuse lettre. « L'on est ici très tranquille. L'on a très tort de voir les choses au tragique. La République, puissante au dehors, saura bien rétablir la police au dedans. La famille et Louis se portent bien. Je suis très content de ce dernier. Il mérite toute mon amitié et est digne de mes soins. » — Il dit en post-scriptum : « Rien de nouveau de la Vendée ni du Midi, si ce n'est que la Convention a fait des décrets très sévères pour les prêtres et les émigrés. »

56. NAPOLÉON Ier. — L. s. à Bernardin de Saint-Pierre; Paris, 23 frimaire an VI, 1/2 p. in-4. (*Coll. Lajarriette.*) — 50 fr.

« Curieuse épître où il le remercie de l'envoi de ses ouvrages. « Votre plume est un pinceau. Il manque à la *Chaumière indienne* une troisième sœur. Vous vous donnerez par là le tems de finir votre grand ouvrage en satisfaisant l'impatience du public. »

59. NAPOLÉON Ier. — Apostille signée, comme premier consul, sur un rapport à lui adressé; Paris, 15 floréal an VIII, 5 p. in-fol., vig. et tête impr. — 61 fr.

« Important document historique. C'est le rapport sur le plan et sur les frais d'une expédition de découverte proposée par l'Institut. Ce voyage aurait pour but d'explorer la côte du sud-ouest de la Nouvelle-Hollande où les Européens n'ont pas encore pénétré; le capitaine Baudin est désigné pour être le chef de l'expédition. — Bonaparte approuve le projet. (L'expédition eut lieu, mais Baudin n'en revint pas; il mourut à l'Ile-de-France le 16 septembre 1803.)

60. NAPOLÉON Ier. — L. a. s. (à Madame Danès); la Malmaison, 23 floréal (an VIII), 1/2 p. in-8. (*Coll. Lajariette.*) — 205 fr.

« Précieuse lettre, dont voici le texte : « Je vous envoie, Madame, 10,000 fr. Je vous remercie de vous être adressée à moi. Je serai toujours fort aise de trouver l'occasion de vous être agréable. »

63. NAPOLÉON Ier. — Apostille de quatre lignes aut. sig. *Na-*

poléon sur une lettre aut. sig. à lui adressée par le maréchal Rochambeau; 11 ventose an XIII, 1 p. 1/2 in-4. — 40 fr.

« Pièce historique dans laquelle le maréchal Rochambeau proteste avec la plus grande énergie contre les inculpations dont on accable son malheureux fils, prisonnier des Anglais. — Napoléon renvoie le maréchal à Barbé-Marbois. »

68. NAPOLÉON Ier. — L. s. *N.*, au duc d'Otrante; Dresde, 30 août 1813, 1 p. in-4. (*Coll. Lajarriette.*) — 39 fr.

« Importante lettre, relative à la victoire qu'il a remportée le 21 au delà du Boher, sur l'armée russe et prussienne et celle qu'il a remportée depuis devant Dresde, sur la principale armée autrichienne, russe et prussienne, commandée par l'empereur Alexandre et forte de 200,000 hommes : « Je lui ai fait 30,000 prisonniers et enlevé cinquante pièces de canon, trente drapeaux et huit cents voitures ou caissons. Au nombre des prisonniers se trouvent plusieurs généraux. Mon avant-garde poursuit vivement l'arrière-garde de l'armée ennemie qui est acculée aux montagnes de la Bohême, tandis qu'un de mes corps déborde cette armée sur sa droite, ce qui promet encore de plus grands succès... »

69. NAPOLÉON Ier. — *Lettre à écrire au maréchal Saint-Cyr*, pièce écrite par *Menneval* et portant neuf lignes autographes de Napoléon; (7 sept. 1813), 8 p. in-fol. — 31 fr.

« Précieux document historique. Au nom de l'empereur, Menneval demande à Gouvion Saint-Cyr des renseignements sur la bataille de Dennewitz (perdue par les Français le 5 septembre) et lui donne des instructions militaires. »

70. NAPOLÉON Ier. — L. aut. sig. *N.*, à l'impératrice Marie-Louise; Fontainebleau, le 20 (avril 1814), à neuf heures du matin, 3/4 de p. in-8 papier doré sur tranche et enveloppe. (*Coll. Lajarriette.*) — 3,800 fr.

« Précieuse lettre, écrite le jour même où il quitta Fontainebleau pour se rendre à l'île d'Elbe. En voici le texte :

« Ma bonne amie, je pars pour coucher ce soir à Briare. Je partirai demain matin pour ne plus m'arrêter qu'à Saint-Tropez. Bausset qui te remettra cette lettre te donnera de mes nouvelles et te dira que je me porte bien et que j'espère que ta santé se soutiendra et que tu pourras venir me rejoindre. Montesquiou, qui est parti à 2 heures du matin, doit t'être arrivé. Je n'ai point de tes nouvelles d'hier, mais j'espère que le fourrier du palais me rejoindra ce soir et m'en donnera. Adieu, ma bonne Louise. Tu peux toujours conté sur le courage, la constance et l'amitié de ton époux.

« N.

» Fontainebleau, le 20, à 9 heures du matin.

» Un baiser au petit roi. »

(Cette lettre, la dernière que Napoléon ait adressée à sa femme, fut confiée au préfet du palais Bausset. Celui-ci n'arriva aux Tuileries que lorsque Marie-Louise en était partie et ne put lui remettre cette lettre qu'elle ne connut jamais. Il la conserva donc et c'est de sa petite-fille que M. de Lajarriette

acquit ce précieux autographe. En 1860 ladite lettre figura, sous le n° 2242, dans le catalogue de la collection de ce célèbre amateur, et elle fut achetée par M. Dubrunfaut au prix de 1,200 fr.)

71. NAPOLÉON Ier. — Apostille de 3 lignes aut. sig. *Napol.* et corrections autographes sur un rapport autographe du *général Drouot*; Paris, 27 mars 1815, 1 p. in-fol. — 65 fr.

« Pièce historique, écrite pendant les Cent-Jours. Drouot propose une gratification pour les officiers qui ont suivi l'Empereur depuis Porto-Ferrajo. — Napoléon augmente presque tous les chiffres et porte la gratification de 28,300 à 35,600 fr.

72. NAPOLÉON Ier. — Pièce autographe, avec ratures et corrections, 1 p. in-fol. (*Coll. Lajarriette.*) — 35 fr.

« Précieuse pièce écrite à Sainte-Hélène, d'où elle fut rapportée par le général Montholon. C'est une note fort intéressante sur la construction des ponts et pontons pour le passage des troupes. »

73. NAPOLÉON Ier. — Pièce autographe, écrite à Sainte-Hélène, 1 p. in-fol. oblong. — 300 fr.

« Précieuse pièce. C'est le plan de la maison qu'il habitait à Sainte-Hélène. »

74. NAPOLÉON Ier. — 1° 7 l. a. s. et 1 l. s. de Bourrienne, secrétaire de Napoléon Ier; an X-1821, 8 p. in-4. — 2° *Notes sur le prétendu manuscrit de Sainte-Hélène*, manuscrit autographe de Bourrienne; (mai 1817), 18 p. 1/2 in-4. — 500 fr.

« Important document historique dans lequel Bourrienne s'élève contre l'authenticité d'une publication faite sur un prétendu manuscrit venant de Sainte-Hélène. Très curieux détails. »

82. JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS, n. 1763, femme de Bonaparte en 1796, m. 1814. — L. aut. sig. *Lapagerie de Beauharnois*, à M...; Fontainebleau, 8 mars 1786, 2 p. 1/2 in-4. — 300 fr.

« Précieuse lettre sur ses démêlés avec son premier mari, Alexandre de Beauharnais. Elle parle des arrangements qu'elle désire prendre pour payer ses dettes. « Je ne peux croire que les vues de M. de Beauharnois en me faisant demander l'état de mes effets ne soient que pour s'épargner des surprises; depuis son retour de la Martinique il a rebuté presque tous les mémoires qui lui ont été présenté, en promettant de les payer si je reconnaissoit que ces dits mémoires étoient véritable, je n'ay pas refusé de le faire puisque le marchant avoit fourny sa marchandise et que l'ouvrier avoit travayé; mais tous ces objets ne sont point resté à ma posession; M. de Beauharnois a tout fait vendre aussitôt son arrivée à Paris, il doit mieux sçavoir que personne ce que sont devenus les meubles; je luy ay envoyer par la gouvernante de son fils il n'y a pas un mois la note de ce que j'ay en ma poscession qui consiste en très peu de chose. Quant aux bijoux et diamant, j'ay été bien surprise d'une note que m'a

remis mon beau père, il y a quinze jours, qui lui a été adressée par le jouallier qui les avoit fourni : c'est le compte totale de tout ce qu'il a fourni à M. de Beauharnois pour son mariage, dans lequel il se trouve beaucoup d'objets pour lui, et qui lui ont servi à faire des présents, il demandoit que je reconnusse avoir reçu touts ces objets, cela lui étoit, disoit-il, nécessaire pour ces arrangements avec M. le vicomte. J'ay répondue à ce jouaillier que je ferois un faux en convenant de ce qu'il désiroit, mais que je lui envoyois volontiers la note de ce que j'avois reçue de M. de Beauharnois et qui étoit en ma poscession. Cette note a consisté dans une paire de girandolle, une paire de bracellet, une montre et son cordon garnie de petit diamant... »

85. JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS. — Lettre signée de *Rose-Claire des Vergers de Sannois*, femme de Joseph Tascher de la Pagerie, mère de l'impératrice Joséphine, au marquis de Beauharnais ; septembre 1783, 3 p. 1/3 in-4. — 350 fr.

« Très curieux document. C'est une copie ou minute de la lettre que la mère de Joséphine adressa au père de son gendre pour se plaindre de la conduite de celui-ci (qui venait d'intenter à sa femme un procès en séparation). Elle fait un triste tableau de la conduite qu'avait menée Alexandre de Beauharnais pendant son séjour à la Martinique et parle de l'amour que lui a inspiré Madame de Longpré. C'est cet amour qui lui fait demander à se séparer de sa femme. « Il n'est guère possible que ma fille puisse rester avec lui, à moins qu'il ne lui donne des preuves bien sincères d'un véritable retour et d'un parfait oubli... Qu'il est douloureux pour moi d'être séparé d'elle, et de me rappeler tous les dangers qu'elle a couru pour se rendre malheureuse. Nous sommes, Monsieur, tous mortels; si elle venait à avoir le malheur de vous perdre, à quels maux ne serait-elle pas exposée. Pour les prévenir, vous me rendriez le plus grand des services, si vous pouviez obtenir de son mary de la laisser venir répendre ses larmes et ses chagrins dans le sein de ses honnestes parents, je vous le demande même au nom de toute l'amitié que vous avez pour elle, car peut-elle encore vivre avec un mary qui est assez foible pour employer les promesses et l'argent pour se couvrir de honte, en achetant le déshonneur de sa femme. O ma pauvre fille, toutes vos peines sont dans mon sein, elles ne me laissent de repos ni jour, ni nuit, venés mêler vos pleurs à ceux d'une tendre mère, toutes vos amies vous rendent justice, vous aiment toujours et vous consoleront, rendés la moi, Monsieur, et vous me donnerés une nouvelle existence. Le vicomte a jugé de toutes les femmes par celles qu'il a connues, mais il est encore de l'honneur et de la vertu, si elle est devenue plus rare depuis la guerre, qu'il y croye encore, et s'il est juste il le doit, sa triste prévention a pour jamais empoisonné le reste de mes jours. Adieu, Monsieur, je vous recommande ma fille, vous êtes bon père, bon ami, judicieux, c'est cette persuasion qui adoucit en quelque façons mes maux et mes chagrins, je vous recommande mes petits enfants, donnés-moi, je vous prie, de leurs nouvelles... »

86. MARIE-LOUISE, n. 1791, deuxième femme de Napoléon (1810), m. 1847. — L. a. s. à sa chère maman (Letizia Bonaparte) ; Saint-Cloud, 22 août 1812, 1 p. 1/2 in-4. — 200 fr.

« Superbe lettre où elle s'informe de sa santé et de celle de la princesse

Pauline et de la reine d'Espagne. Elle a reçu d'excellentes nouvelles de l'Empereur qui est toujours à Witepsk et se montre très content de la marche des affaires. Son fils marche tout seul et a bien grandi, mais il ne veut pas encore parler. Elle vit très solitaire à Saint-Cloud, car elle fuit les distractions pour se livrer à son chagrin. « Il faut se borner à faire des vœux pour que ces inquiétudes finissent bien vite et pour que nous puissions voir revenir victorieux vers nous l'Empereur, car je sens que je ne pourrois être heureuse que dans ce moment. »

89. NAPOLÉON II, duc de Reichstadt, fils unique de Napoléon Ier, n. 1811, m. 1832. — Minute de lettre autographe, en français, avec sa signature au crayon en tête de la pièce, 1 p. 1/2 in-4. (*Coll. Lajarriette.*) — 55 fr.

« Belle lettre à un grand personnage autrichien, qui a été proposé pour la place de gouverneur militaire des provinces ultramontaines. »

90. LOUIS XVIII, n. 1755, roi en 1814, m. 1824. — L. a. s. au procureur général du Parlement de Paris; Compiègne, 19 août 1774, 1 p. in-4. (*Coll. Fossé Darcosse.*) — 40 fr.

« Curieuse épître sur l'achat de la terre de Brunoy. Il consent à laisser à M. de Brunoy la jouissance de cette terre sa vie durant. « J'en attends toutefois que la chasse fasse partie de mon marché. C'est ce dont je désirois principalement pouvoir jouir tout à l'heure, sans cependant en vouloir priver M. de Brunoy personnellement. »

108. ANGOULÊME (Charles de Valois, duc d'), fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, n. 1573, m. 1650. — L. a. s. au cardinal de Richelieu; 30 (septembre 1627), 1 p. in-fol., cachet et soies. (*Coll. Fossé Darcosse.*) — 31 fr.

« Pièce historique où il lui rend compte des opérations du siège de La Rochelle. « ... Le frère de M. Darras a été tué d'un coup de canon. Les Anglais ont perdu plus de 200 hommes. J'ai fait brûler aujourd'hui tous les moulins qui étaient près de La Rochelle, excepté celui de Saint-Nicolas. Les ennemis étoient sortis; mais, avec une fuite honteuse, on les a chassés jusque sur la contrescarpe... »

114. LOUIS, DUC DE BOURGOGNE, petit-fils de Louis XIV. — L. a. s., datée du camp de Lovendeghem (23 juillet 1708), 1 p. 1/2 in-4. — 14 fr.

Ecrite quelques jours après la prise de Gand et la défaite d'Oudenarde. Le duc pense que les ennemis n'oseront pas entreprendre le siège de Lille.

132. LOUISE-MARIE DE FRANCE, fille de Louis XV, religieuse carmélite, n. 1737, m. 1787. — L. a. s. au comte de Vergennes; 15 sept. 1776, 3/4 de p. in-4; cachet. — 205 fr.

« Très curieuse lettre. Elle demande la protection de M. de Vergennes pour le

poète GILBERT auquel elle désire que l'on accorde la première pension vacante sur la *Gazette de France*. Ce jeune homme a consacré ses grands talents poétiques à la défense de la religion, et il importe, par ces bienfaits, de lui enlever la tentation de se jeter dans le parti opposé, où il trouverait une fortune brillante. »

133. LOUISE-MARIE DE FRANCE. — L. a. s.; 23 sept. 1783, 1 p. in-4. Belle pièce. — 100 fr.

134. LOUISE-MARIE DE FRANCE. — L. a. s.; 10 févr. 1786, 3/4 de p. in-4. Jolie pièce. — 80 fr.

135. LOUISE-MARIE DE FRANCE. — L. a. s. au marquis de Brienne; 23 oct. 1787, 1 p. in-4, cachet. *(Coll. Fossé-Darcosse)*. — 100 fr.

« Superbe lettre, écrite deux mois avant sa mort et relative aux Carmélites de Neufchâteau. »

139. BERRI (Charles-Ferdinand, duc de), fils de Charles X, n. 1778, assassiné en 1820. — L. a. s. au comte Etienne de Damas; Blankemburgh, 21 nov. 1797, 1 p. in-4 *(Coll. Chambry)*. — 17 fr.

« Très belle lettre où il mande que le duc d'Enghien est déjà arrivé à Vienne. »

143. CHARLES LE TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne, rival de Louis XI, n. 1433, tué en 1477. — L. s., en latin, au duc de Milan; de son camp, 22 avril 1476, 1/2 p. in-fol. oblong, trace de cachet. Tachée d'humidité. — 55 fr.

« Intéressante lettre où il parle des évêchés de Mayence et de Cologne qui doivent être prochainement pourvus d'un titulaire. »

153. DUNOIS (Jean d'ORLÉANS, comte de), fils naturel du duc Louis, dit *bâtard d'Orléans*, un des plus illustres guerriers du xve siècle, compagnon de Jeanne d'Arc, n. 1403, m. 1468. — L. s., avec la souscript. aut., à MM. de la chambre des comptes du roi à Paris; Rouen, 30 octobre, 1 p. in-4. *(Coll. Lajarriette)*. — 50 fr.

« Superbe et précieuse lettre où il les prie de faire au plus tôt la vérification des lettres de noblesse accordées par le Roi à Pierrot le Serf en raison des grands services rendus par celui-ci alors que la Normandie était au pouvoir des Anglais. »

157. ORLÉANS (Gaston, duc d'), fils de Henri IV, frère unique de Louis XIII, n. 1608, m. 1660. — L. a. s. au cardinal de Richelieu; Paris, 28 août 1628, 3 p. pl. in-4, cachet et soies. — 27 fr.

« Il désirerait être mis à la tête de l'expédition contre les Anglais et parle des affaires de la guerre pendante. »

158 ORLÉANS (Gaston d'). — L. s., Paris, 14 juillet 1650; 1/2 p. in-fol. — 11 fr.

Ordre de payer 1800 l. t. au sieur Bruno, « notre introducteur des ambassadeurs et garde de nostre cabinet de raretez. »

160. ORLÉANS (Marguerite de LORRAINE, duchesse d'). — P. s.; Bruxelles, 2 déc. 1634, 3 p. in-fol. — 205 fr.

« Importante pièce. Etat de certaines sommes payées par son ordre. Parmi les personnages on remarque le grand peintre VAN DYCK, qui reçoit 200 livres pour le portrait de la duchesse, *Henri Quars*, peintre anglais, pour un portrait, *Promp*, professeur de luth, etc.»

168. LOUIS, DUC D'ORLÉANS. — L. a. s. au cardinal Fleury (1732); 2 p. in-4. — 10 fr.

« Envoi d'une lettre de l'abbesse de Chelles, sa sœur, qui donne sa démission; il proteste contre la demande qu'elle fait de l'abbaye de Saint-Eloy. Il craint des scandales d'une tête comme la sienne. »

171. ORLÉANS (Charlotte-Aglaé d'), sœur du précédent, duchesse de Modène, une des maîtresses du maréchal de Richelieu, n. 1701, m. 1761.— L. a. s. au Roi; 30 sept. 1739, 1 p. in-fol. *Très rare. (Coll. Fossé-Darcosse.)* — 105 fr.

« Superbe lettre où elle le remercie de lui avoir fait part de la célébration du mariage de Madame. »

199. ENGHIEN (Louis-Antoine-Henri de BOURBON, duc d'), n. 1772, fusillé par ordre de Napoléon dans les fossés du château de Vincennes, le 21 mars 1804. — L. a. s. (au baron de Flachslanden); Mulheim, 1er nov. 1795, 1/2 p. in-4. *Très rare. (Coll. Fossé-Darcosse.)* — 75 fr.

« Il lui accuse réception du paquet qu'il lui a envoyé. »

211. LÉOPOLD, duc de Lorraine en 1690, n. 1679, m. 1729. — L. a. s. à Fournier; Lunéville, 25 oct. 1704, 3 p. 1/2 in-4. — 45 fr.

« Superbe lettre. Ayant appris que le général Marlborough marchait pour s'emparer de Trèves, il lui envoie une lettre pour demander à ce général de respecter ses États. »

212. ÉLISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, fille du frère de Louis XIV, femme du précédent, n. 1678, m. 1744. — L. a. s. à Louis XV; Lunéville, 1er déc. 1736, 2 p. in-fol. *(Coll. Fossé-Darcosse)*. — 40 fr.

« Superbe lettre où elle lui annonce le prochain mariage de sa fille aînée avec le roi de Sardaigne. »

215. GUISE (Claude de LORRAINE, duc de), chef de cette illustre maison, n. 1496, m. 1550. — L. s., avec la souscription aut., au duc de Mantoue; Bordeaux, 1er juillet, 1 p. in-fol, cachet. — 40 fr.

« Il lui avait demandé pour son écuyer d'écurie des harnais de guerre, desquels le duc veut lui faire présent. Il le remercie de très bon cœur et lui fait en retour des offres de service. »

235. LONGUEVILLE (Anne-Geneviève de BOURBON, duchesse de), la célèbre frondeuse, n. 1669, m. 1679. — L. a. s. à Scudéry; Moulins, 29 août, 3 p. in-8, cachet et soies. Fortement tachée d'eau (*Coll. Rathery*). — 42 fr.

« Très belle lettre. Elle a mandé à M. Chapelain ses sentiments sur *Alaric*. « Il vous les auroit dit sans doutte si il ne s'étoit pas imaginé que vous les devinés aysément et que vous estes fort persuadé que les gens qui n'ont pas tout à fait méchant gout ne peuvent qu'admirer ce qui part de votre esprit. »

240. BONAPARTE (Charles de), père de Napoléon Ier, n. 1746, m. 1785. — L. a. s. à un ami; Ajaccio, 19 déc. 1781, 2 p. in-4. *Très rare*. — 510 fr.

Relative à des travaux qu'il dirige.

241. BONAPARTE (Lœtitia), femme du précédent, n. 1750, m. 1839. — L. s. *Vostra affma Madre* à son fils Lucien; Paris, 12 décembre 1809, 3 p. in-4. (*Coll. Fossé-Darcosse.*).— 52 fr.

« Curieuse épître où elle l'engage à divorcer. « ... L'empereur va faire divorce avec l'impératrice, la chose est décidée et ne tardera pas à être publiée. On ne s'occupe plus que des formes. Louis va aussi se séparer d'avec sa femme, mais sans faire divorce... *Ne vous montrez pas obstiné, mon cher fils*, pour faire ce qu'on vous demande. J'espère qu'il ne se passera pas longtemps que nous serons tous contents... »

242. BONAPARTE (Joseph), frère aîné de Napoléon, roi de Naples, puis d'Espagne, n. 1768, m. 1844. — L. aut., sig. *Buonaparte*, à un ami; Ajaccio, 10 nov. 1790, 3 p. 1/2 in-4.— 610 fr.

« LETTRE DES PLUS CURIEUSES où il se déclare partisan de la Révolution. Il parle avec orgueil de la noblesse de sa famille. « Dès le onzième siècle l'un de mes ançaitres fut exilé de Florence; sa puissance donnoit ombrage à la république. Cet acte est authentique. Nous avions encore en Toscane une commenderie de Saint-Etienne, il y a six ans. Lorsque j'y ai fait un voiage, il y a un an, j'y ai été bien vû du Grand Duc actuellement empereur. Je conserve des prétentions et j'ai même un procès pour une succession considérable que je ne

vois cependant que bien dans l'éloignement. Depuis que nous sommes en Corse, nous avons été alliés aux premières maisons de l'isle, aux d'Ornano, aux Colonne, etc. » Il sont beaucoup d'enfants; son frère l'officier (Napoléon) va en emmener un à Paris. Intéressants détails. »

243. JOSEPH BONAPARTE. — L. a. s. à Lucien Bonaparte. Naples, 24 nov. 1806, 1 p. in-4. *(Coll. Lajarriette.)* — 12 fr.

Curieuse lettre sur le brigandage dans le sud de l'Italie et les intrigues des Anglais.

244. BONAPARTE (Joseph). L. a. s. au maréchal Jourdan; New-York, 9 sept. 1830, 2 p. in-4. — 30 fr.

« Témoignage d'une vive affection, et approbation de ses opinions et de ses principes qui sont les siens aussi. « ... Je suis ami ainsi que vous de la liberté et de l'ordre, je n'ai pas tardé à me rendre ici à la suite des nouvelles arrivées par Londres, sur les événements glorieux de la fin de juillet à Paris... Si je n'avois vu le nom du duc d'Orléans parmi les nouvelles autorités, je serois arrivé en même temps que ma lettre. — Je sais ce que peuvent ici ceux qui s'occupent de diplomatie, pour la paix de la France et de l'Europe; je pense comme eux que Napoléon II auroit dû être proclamé, avec une régence provisoire, et les restrictions proposées par la Charte de 1815. — Je le désire, non pour mon ambition particulière, mais pour le bien de mon pays : vous connoissez mes opinions, les nations ont des droits à exercer, les individus des devoirs à remplir... »

247. BONAPARTE (Charlotte), fille du précédent, femme du frère aîné de Napoléon III, célèbre par l'amour que lui porta Léopold Robert, n. 1802, m. 1839. — 1° L. a. s. à une dame; Florence, 1er juillet 1834, 4 p. in-8.

« Superbe lettre d'envoi de lithographies qu'elle a faites d'après les dessins de son mari. »

2° 12 lithographies faites par elle d'après les dessins de son mari, 12 p. in-fol. — 200 fr.

254. BONAPARTE (Louis). — L. a. s. à sa mère; bains de Toplitz, 7 août 1810, 3 p. 1/2 in-4. — 105 fr.

« Superbe lettre écrite après son abdication. « Je suis aussi bien que possible et hors des affaires et des embarras de ce monde pour n'y jamais rentrer, je vous en réponds bien. J'espère que mon frère permettra que je demeure avec vous et un de mes enfants le reste de mes jours, mais je vous prie de ne lui plus parler de moi... » Il a tant besoin de retraite et d'obscurité qu'il irait volontiers en Corse ou en Provence. »

270. BONAPARTE (Caroline), 2e sœur de Napoléon Ier, reine de Naples, femme de Murat, n. 1782, m. 1839. — L. a.

s. (à Talleyrand) ; Portici, 3 octobre (1812), 2 p. 1/4 in-4. — 66 fr.

« Superbe lettre sur la campagne de Russie. « ... Oui, l'histoire de cette dernière campagne ressemble à un enchantement, et quand dans quelques siècles on lira les historiens de celui-ci, ils seront accusés d'invraisemblance; cela ne pourra être autrement, puisque *nous qui sommes témoins des événements avons peine à les croire.....* J'ai assez régulièrement des nouvelles du Roi; il me confirme que l'Empereur est en parfaite santé. Lui-même se porte à merveille : ainsi quand *nous aurons des lettres de Moscou, je crois qu'il ne nous restera plus rien à désirer...* »

274. MURAT (Joachim). — L. s. au général Milhaud; quartier-général de Cronach, 8 oct. 1806, à 3 heures du matin, 2 p. 1/4 in-4. *(Coll. Fossé Darcosse.)* — 30 fr.

« Pièce historique, écrite six jours avant la bataille d'Iéna. Il lui mande que les hostilités sont commencées depuis la veille et lui ordonne de marcher en avant et d'attaquer l'ennemi avec précaution, sans néanmoins se compromettre. « Vous ferez observer à vos troupes la plus sévère discipline; vous ferez respecter les personnes et les propriétés; vous direz aux autorités que nous ne venons point pour faire la guerre aux Saxons, mais pour les délivrer de la présence des soldats d'une puissance qui la première a violé leur territoire... »

286. HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, fille de Henri IV, femme de Charles Ier, n. 1609, m. 1669. — L. a. s. au cardinal Mazarin; Oxford, 15 avril (1644), 3/4 de p. in-fol., cachet brisé. *(Coll. Fossé-Darcosse.)* — 103 fr.

« Superbe pièce. Elle lui recommande un de ses serviteurs qui retourne en France: « ...Je ne l'ai voulu laisser aller sans vous prier, pour l'amour de moi, de le vouloir favoriser dans ses affaires. Vous m'obligerez extrêmement... »

290. ANNE, REINE D'ANGLETERRE. — L. s. avec souscription autographe au duc de Savoie (Saint-James, 8 nov. 1708); 1 p. in-4, cachet et soies.

Félicitations sur les résultats de la dernière campagne. S'engage à soutenir ses efforts dans celle qui va s'ouvrir.

316. LÉOPOLD II. — L. s. en latin, avec souscription autographe, à sa sœur Marie-Antoinette. (Vienne, 20 mars 1790); 1/2 p. in-fol., cachet. — 45 fr.

Lui annonce qu'il maintient le comte de Mercy-Argenteau, dans ses fonctions d'ambassadeur.

322. FRÉDÉRIC II. — L. s., avec un post-scriptum de 6 lignes

aut., au cardinal de Fleury; camp de Kuttenberg, 13 juin 1742, 3 p. in-4. *(Coll. Fossé-Darcosse.)* — 51 fr.

« Pièce historique où il exprime son chagrin de la retraite du comte de Broglie et explique les raisons qui l'ont empêché de marcher vers Prague. Il dit en post-scriptum : « La situation des affaires est si triste, lorsque l'on voit sur les lieux, que vous ne sauriez vous la représenter telle dans l'éloignement; en un mot, je ne vois pas *comans* on y peut tenir, et je vous écris vrai, pour ne vous point tromper; mais je crois, par les mauvaises dispositions qui *ce* sont faites, les choses désespérées. »

360. CHRISTINE, n. 1626, reine de Suède en 1632, abdique en 1654, m. 1689. — L. a. s., en français, à GASSENDI; Stockholm, 25 sept. 1652, 3 p. in-4, cachet et soies. *(Coll. B. Fillon.)* — 101 fr.

« Magnifique lettre, qui commence ainsi : « Vous este si généralement honoré et estimé de tout ce qui se trouve des personnes raisonnables dans le monde, et l'on parle de vous avec tant de vénération, que l'on ne peut, sans se faire tort, vous estimer médiocrement. Ne vous estonnés donc pas s'il se trouve au bout du monde une personne qui se croit intéressée à vous estimer infiniment et ne trouvés pas estrange qu'elle ait suborné vos propres amis pour vous faire conoistre qu'elle ne s'éloigne pas des sentimens de tout le genre humain... »

379. PIERRE Ier, dit *le Grand*, n. 1672, empereur de Russie en 1689, m. 1725. — L. s., avec 4 lignes autographes, au général-major Henning; 1724, 3/4 de p. in-4, cachet. *Précieuse pièce.* — 225 fr.

380. PIERRE Ier. — Pièce autographe, 1/2 p. in-4. Belle pièce. — 200 fr.

388. NICOLAS Ier. — L. a. s., en français (à la comtesse de Sainte-Aldegonde). Saint-Pétersbourg, 26 février — 10 mars 1831, 2 p. in-4. — 45 fr.

« Il portait une telle estime à M. de Sainte-Aldegonde qu'il s'est plu à l'attacher à sa personne. Il a été heureux de revoir M. l'ambassadeur de Mortemart. Son séjour en Russie ne peut que lui être pénible : la reconnaissance de l'empereur lui en est d'autant plus sincère. »

400. CHARLES-EMMANUEL Ier, duc de Savoie, dit *le Grand*, n. 1562, m. 1630. — L. a. s. à sa femme; Turin, 3 janv. 1589, 1 p. pl. in-fol., cachet. Magnifique lettre. — 37 fr.

401. CATHERINE D'AUTRICHE, duchesse de Savoie, fille du roi d'Espagne Philippe II, femme du précédent. — L. a. s. à

son mari ; Turin, 1er déc. 1595, 8 p. in-fol., cachet. Superbe lettre. — 31 fr.

403. MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, reine de Sardaigne, épouse de Charles-Albert, mère de Victor-Emmanuel. — L. a. s., en français, à une marquise ; Turin, 19 sept. 1841, 1 p. 1/2 in-8. Charmante épître. — 12 fr.

407. ESTE (Eléonore d'), sœur du duc Alphonse II, qui fut aimée par le Tasse. — L. s. à l'ambassadeur Ariosto ; Ferrare, 10 avril 1574, 1 p. 1/2 in-fol., sceau. Superbe lettre. *Rare. (Coll. Succi.)* — 60 fr.

409. FARNÈSE (Alexandre), troisième duc de Parme, un des plus grands généraux du XVIe siècle, adversaire de Henri IV, n. 1546, m. 1592. — L. a. s. au roi d'Espagne ; Ringhemberg, 30 octobre 1586, 3 p. in-fol., cachet. — 120 fr.

« Très belle lettre sur la mort de son père. »

419. PHILIPPE V. — L. a. s. à Louis XIV ; Madrid, 4 janv. 1707, 3 p. in-4. — 100 fr.

« Pièce historique où il déclare qu'il se mettra à la tête de l'armée. « Cependant malgré l'ardeur qui me porte à courir à la gloire, je n'ay pas voulu décider sans sçavoir auparavant votre sentiment là-dessus et je m'y soumettrai aveuglément, persuadé comme je le suis que je ne puis mieux faire que de suivre en tout vos conseils... »

421. ÉLISABETH FARNÈSE, reine d'Espagne, seconde femme du précédent. — L. a. s., en italien, à Louis XIV ; Aranjuez, 27 mai 1715, 1 p. in-4. — 40 fr.

« Elle lui annonce l'arrivée du duc de Saint-Aignan et lui demande la continuation de son amitié. »

431. LÉOPOLD Ier, n. 1790, roi des Belges en 1831, m. 1865. — L. a. s. à madame de Falk ; Laken, 6 avril 1843, 3 p. in-4, enveloppe et cachet. — 45 fr.

« Lettre de condoléances sur la mort de son mari. »

432. LOUISE D'ORLÉANS, n. 1812, fille de Louis-Philippe, femme du précédent, m. 1850. — L. a. s. à sa mère ; Laken, 8 août 1842, 2 p. in-4. — 15 fr.

« Très belle lettre où elle fait allusion à la mort récente de son frère, le duc d'Orléans. »

434. WASHINGTON (Georges), fondateur et premier président de la République des États-Unis, n. 1732, m. 1799. — L. a.

au colonel Humphreys; Philadelphie, 11 déc. 1781, 1 p. in-fol. Légère tache. — 82 fr.

« Belle lettre militaire. »

435. WASHINGTON (Georges). — L. a. s. au colonel Humphreys; Mount-Vernon, 10 oct. 1787, 2 p. 1/2 in-4. — 128 fr.

« Superbe et importante lettre historique toute relative à la Constitution américaine. »

436. WASHINGTON (Georges). — L. a. s. de ses initiales à Richard Peters; Philadelphie, 21 janvier 1797, 1 p. in-4 oblong. Légère déchirure dans un angle. *(Coll. Fossé-Darcosse.)* — 41 fr.

450. BOLIVAR (Simon). — L. s. à don Luis Lopez Mendez, chargé des affaires de la république de Venezuela à Londres; quartier-général d'Angostura, 12 juin 1818, 1 p. in-fol., tête impr. — 30 fr.

« Belle et importante lettre, au sujet de cinq navires d'armes qui n'ont pu encore lui parvenir. Affaires générales, situation des opérations militaires. Ainsi privé dans les moments les plus précieux et les plus décisifs des armes et des munitions que portaient les navires attendus, il n'a pas la satisfaction de dater aujourd'hui sa dépêche de Caracas, et de lui annoncer qu'il ne reste plus d'Espagnols sur le territoire de la république. Morillo est mort, dit-on, de la grave blessure qu'il a reçue dans la sanglante bataille de Lémen. »

VENTE

DE LA

COLLECTION DE MANUSCRITS DE HAMILTON-PALACE.

L'achat de la collection de manuscrits du duc de Hamilton par le gouvernement prussien est peut-être pour les bibliophiles l'événement le plus important de l'année 1882. On savait que ce cabinet renfermait de véritables merveilles et les amateurs de l'Europe entière se disposaient à se les disputer à grand renfort de billets de banque; déjà les principaux libraires avaient reçu leurs commissions. Les

négociations avaient été si bien menées et avec un tel secret par les agents de l'Allemagne, que ce fut une vraie surprise d'apprendre la conclusion du marché. Nos voisins ont payé leur succès près de 2 millions, mais les détails que nous donnons plus bas prouvent, croyons-nous, qu'ils ont en somme fait un assez bon marché. — La collection Hamilton avait été formée par le grand père d'abord et le père du duc actuel, William Alexandre Anthony Archibald, duc d'Hamilton et de Brandon en Ecosse et en Angleterre et de Châtellerault en France, mort à Paris le 15 juillet 1863. Le *Bulletin du bibliophile* a consacré dans le temps un article à la mémoire de cet amateur délicat, dont l'urbanité, la grâce hospitalière étaient bien connues de tous ceux qui avaient eu le plaisir ou l'honneur de le fréquenter (1).

On annonce la publication prochaine d'un catalogue de cette collection ; mais en attendant qu'il paraisse et que nous en entretenions nos lecteurs, ceux-ci prendront peut-être intérêt aux détails que nous pouvons dès à présent leur donner. M. Techener avait visité en 1859 les galeries et la bibliothèque d'Hamilton-Palace. Ses notes de voyage combinées avec les renseignements fournis par les différents journaux qui ont parlé de l'acquisition du musée de Berlin, nous permettront de donner une idée de cette riche collection de manuscrits.

Le duc d'Hamilton avait réuni près de 700 manuscrits ; beaucoup venaient d'Italie, d'autres de France ; il possédait

(1) Un soir, nous étions à causer avec le duc d'Hamilton, dans sa chambre, au palais d'Hamilton, en Écosse, et après avoir beaucoup parlé de livres et de bibliophilie, il se leva, ouvrit une des bibliothèques, qui étaient remplis d'Elzevirs, en choisit deux volumes, bien reliés en maroquin vert par Derome et il nous les offrit, en souvenir de notre séjour à *Hamilton Palace*, avec cette affectueuse bienveillance dont il avait le don et le secret.

Sur notre insistance il écrivit sur le SALLUSTE Elzevir, 1634 : *A Monsieur Techener, souvenir 17 août 1859. Hamilton Brandon et Chatellerault* et sur le FLORUS Elzevir, 1638 : *A Monsieur Techener fils, souvenir 17 août 1859,* HAMILTON BRANDON ET CHATELLERAULT. Ces deux volumes avaient autrefois appartenu à M. Ant. Aug. Renouard [N. de l'E.].

en outre un certain nombre de mss. grecs, la plupart richement ornés ou précieux par leur ancienneté. La perle de la collection au point de vue artistique était sans contredit le manuscrit de Dante, orné d'un grand nombre de dessins à la plume par Sandro Botticelli, l'un des maîtres les plus exquis de l'école florentine du xve siècle. Ce manuscrit valait à lui seul plus du tiers de la somme déboursée par le gouvernement allemand pour l'acquisition de tous les manuscrits Hamilton (1). Mais on y remarquait d'autres volumes qui n'étaient pas indignes de ce chef-d'œuvre; citons notamment un Horace sur vélin, avec une peinture de Julio Clovio au premier feuillet; les *Sonnetti e canzoni* de Pétrarque avec le commentaire de *Fr. Filelfo*, manuscrit in-fol.; un grand missel in-fol., sur vélin, avec initiales, vignettes et ornements de Julio Clovio, exécuté pour le cardinal Jules de Médicis (Clément VII), relié en maroquin rouge aux armes de Dupuy; un Antiphonaire du xve siècle, renfermant 532 miniatures; une Bible latine ornée de 432 peintures; un exemplaire du *Romanzo de Paolo e Daria* de Gasparo Visconti, ayant appartenu à Ludovic le More, etc.

Les manuscrits français ou d'origine française n'étaient pas moins précieux. Mentionnons d'abord le psautier de Sainte-Salaberge, de Laon, du viie siècle, avec arabesques et initiales très curieuses, dans le style mérovingien. Citons ensuite un missel *à l'usaige d'Angiers*, du xive siècle, avec belles miniatures; un évangéliaire latin, écrit en lettres onciales d'or sur vélin pourpré; le *Romant de Bertrand du Guesclin;* un recueil de fabliaux et de poésies françaises du xiiie siècle; le *Traité de l'âme dévote* du roi

(1) Voir sur ce ms. l'article suivant : Lippmann, *Die Zeichnungen des Sandro Botticelli zur Goettlichen Komoedie,* dans le *Jahrbuch der Koeniglich-Preussischen Kunstsammlungen,* Bd. IV, 1es Heft (1883), p. 63. Un des dessins du manuscrit a été reproduit dans cet article; c'est celui qui représente Dante et Béatrix, au Paradis.

René d'Anjou, manuscrit daté de 1435, in-4, avec reliure en maroquin vert, signée Padeloup ; La *Cité de Dieu*, de saint Augustin, traduction de Raoul de Presles, 2 vol. in-fol. ornés de nombreuses miniatures ; un *Roman du Saint-Graal* avec reliure de Padeloup ; un traité intitulé : *Ordre pour conquérir un pays*, ms. in-4 sur vélin avec peintures, relié par Derome ; — deux exemplaires du *Roman de la Rose* du XIVe et du XVe siècle, le second orné de plus de 200 miniatures de toute beauté ; un livre d'heures du commencement du XVIe siècle, avec peintures et ornements, de premier ordre ; — l'exemplaire des *Statuts de l'ordre de la Toison d'or*, présenté à Charles-Quint, avec reliure en velours garnie d'ornements en or et de pierreries et renfermant 500 blasons peints ; — le manuscrit autographe de l'*Heptaméron*, relié aux armes de Louis XIV ; — un recueil de chansons en musique, écrit par Gilbert sur vélin, avec dessins d'Abraham Bosse, venant de la vente de Girardot de Préfont ; — du même Gilbert, un recueil d'emblèmes avec dessins à l'encre de chine, venant de la bibliothèque du marquis de Paulmy ; — le *Pèlerinage de la vie humaine*, superbe manuscrit sur vélin, ayant appartenu à Gaignat ; une très belle copie du *Jeu des Echecs moralisé* de Jacques de Cessoles, datée de 1375 et ayant appartenu à Gaignat et au duc de la Vallière ; — deux chefs-d'œuvre calligraphiques de Jarry et de Rousselet ; — un livre d'Heures sur vélin, du XIVe siècle, admirablement enluminé, relié aux armes du cardinal de Rohan-Soubise ; — enfin, pour terminer par un chef-d'œuvre, la traduction française de Diodore de Sicile par Antoine Machault, exemplaire offert par l'auteur à François Ier, avec reliure aux armes de ce prince et miniatures ; l'une de ces dernières représente le roi et ses fils, entourés des principaux seigneurs de la cour (1).

(1) Ce manuscrit, qui provenait de la vente Firmin-Didot faite en 1880 (n° 880 du Catalogue) et vendu 1.476 livres, avait été ensuite acheté à une

Les manuscrits grecs sont également assez nombreux, et plusieurs de toute beauté; on y remarque notamment trois évangéliaires grecs du xe siècle, avec peintures.

Une partie de ces manuscrits sera déposée au cabinet des estampes de Berlin, les autres seront portés à la Bibliothèque Royale de la même ville.

On comprend que l'achat de cette belle collection par

autre vente anonyme : M. ****, faite en 1814, au prix de 2,000 livres. En voici le titre exact :

Les trois premiers livres de Diodore Sicilien, historiographe grec des antiquitez d'Egipte, Ethiopie, et autres pays d'Asie et d'Afrique, translatez de latin en francoys, par maistre Anthoine Macault, notaire secrétaire, et valet de chambre ordinaire du roy. In-fol. mar. bl. dent. b. r. aux armes de François Ier, et dont il porte le chiffre sur le dos et sur les plats de la couverture.

« Superbe manuscrit du XVIe siècle, sur vélin, contenant 173 feuillets de 30 lignes à la page, avec des miniatures et un grand nombre d'ornements peints par de très habiles artistes. Il a été présenté au roi François Ier, et il a l'avantage d'être d'une conservation parfaite. Pour faire connaître plus particulièrement le mérite de ce volume précieux, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici la note suivante, extraite du catalogue des livres du cabinet de M. F. Didot, n° 880.

« La première miniature représente François Ier entouré des seigneurs et des savants de sa cour; elle a 10 pouces de haut sur 6 pouces et demi de large. Cette peinture, d'un grand fini dans l'exécution, a le mérite d'offrir les traits de plusieurs grands hommes de ce temps. Toutes les pages où commencent les chapitres sont encadrées dans des filets d'or et d'outre-mer. Les lettres initiales ont 19 lignes de haut sur 12 de large; plus de cinquante de ces initiales offrent la peinture de l'objet principal de chaque chapitre. Le 3e livre surtout présente, à commencer de la page 130, une suite de petites miniatures d'une perfection admirable, et de la plus grande exactitude de formes. »

Les cent nouvelles de Jehan Boccace, ou le livre decameron, autrement dit le prince Galiot, translate en langue françoise, par Laurans du premier fait le 15me jour de Juin 1414; *in-fol.*, *velours vert.*

« Très beau manuscrit sur vélin, écrit en ancienne bâtarde.

« Les lettres capitales sont richement enluminées, et le volume contient 11 miniatures d'une peinture très finie; précieux par sa conservation et dans sa reliure originale, il vient de la bibliothèque de Claude d'Urfé. Acheté à la vente Pâris de Meysieu, faite à Londres le 28 mars 1791. »

l'Allemagne n'ait pas été sans exciter la mauvaise humeur du public anglais. Le *Times* notamment a témoigné son mécontentement. La *Gazette Nationale* lui a répondu avec assez d'aigreur, en faisant remarquer avec raison, que les manuscrits du duc d'Hamilton, une fois arrivés à Berlin, seront à la disposition de tous les savants d'Europe, qui pourront les consulter et les étudier. Un instant, c'est le *Times* qui l'a affirmé, le gouvernement prussien aurait manifesté l'intention de rétrocéder au gouvernement anglais les manuscrits. relatifs à l'histoire d'Ecosse. Nous ignorons si la négociation a échoué ou réussi.

— Le musée de Berlin a fait tout récemment une autre acquisition importante; il a payé 45,000 francs une précieuse collection de peintures japonaises, comprenant près de 200 albums et panneaux ; cette collection avait été formée par le docteur Gierke, pendant son séjour au Japon. Elle renferme de nombreux spécimens de l'art japonais, formant une suite chronologique depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours.

EXPOSITION PUBLIQUE

DE RELIURES ANCIENNES, DE MANUSCRITS ET D'ESTAMPES

Appartenant à des amateurs.

L'exposition organisée, en 1882, par *l'Union centrale des arts décoratifs,* portait sur trois industries différentes : papier, étoffe et bois. La première seule doit nous arrêter. L'exposition rétrospective comprenait deux grandes divisions : estampes et dessins d'une part, livres, manuscrits et reliures de l'autre. La première série intéresse moins les bibliophiles; toutefois, nous devons y signaler quelques

articles, le dessin et la gravure ayant servi à l'ornementation du manuscrit et du livre imprimé. En premier lieu, un certain nombre de lettres ornées et de miniatures coupées dans des manuscrits ; le goût de ces mutilations est heureusement un peu perdu aujourd'hui, mais on sait qu'il fut un temps où les amateurs ne se faisaient nul scrupule de commettre ces actes de vandalisme, et les manuscrits des bibliothèques publiques y ont perdu plus d'un feuillet. Le livre, dans certains cas, a couru les mêmes dangers et subi les mêmes dommages ; ainsi, sous le n° 280 du catalogue, nous trouvons indiqués 189 titres de livres des xv° et xvi° siècles, dessinés ou gravés par Holbein, Albert Durer, Josse Amman, Jean Cousin, etc.; sous le n° 281, onze cent quatre-vingt-dix lettres ornées des xv° et xvi° siècles, dues au crayon ou au burin des plus grands maîtres de l'époque. Ces mutilations sont aujourd'hui moins communes ; la valeur des livres a tellement augmenté que personne ne s'aviserait de déprécier ainsi un exemplaire d'un livre un peu rare. Parmi les collections de gravures, il faut surtout noter celle de M. Dutuit, qui, à lui seul, exposait 19 nielles, dont quelques-uns non décrits, plusieurs Marc Antoine de toute beauté, des Rembrandt, parmi lesquels une épreuve de la *Pièce aux cent florins,* premier état; citons également dans la même collection une série importante d'estampes historiques (n°s 715-731). Mentionnons encore les bois exposés par M. de Liesville, ayant trait à l'imagerie populaire, aux cartes, aux papiers, aux étoffes, et la collection d'estampes pouvant servir à l'histoire des mœurs, depuis le règne de Louis XVI jusqu'à la fin de la Restauration, prêtée par M. Sardou.

Nous arrivons maintenant à l'exposition des livres et reliures; pour plus de commodité, nous suivrons l'ordre du catalogue, en étant toutefois assez bref et en passant sous silence plus d'une merveille prêtée par des bibliothèques publiques ou par de généreux amateurs.

La bibliothèque d'Abbeville avait envoyé un joyau ines-

timable, de l'époque carlovingienne, un évangéliaire écrit en lettres d'or sur vélin pourpre, datant du règne de Charlemagne et donné par Angilbert, gendre de cet empereur et abbé de S. Riquier au monastère de ce nom. Signalons encore un volume relié aux armes de Louis XII (opuscules de Guillaume de Marre, imprimés à Paris en 1511 et 1513) et plusieurs beaux volumes reliés au XVIIe siècle pour être donnés en prix à Amiens, à Eu, à Lyon, à Paris ; la plupart de ces reliures étaient remarquables ; les écoliers d'antan étaient, il faut le reconnaître, mieux traités que ceux de nos jours ; au lieu d'affreux bouquins, indignement reliés, ils recevaient de beaux et bons ouvrages richement vêtus.

Collection Alkan aîné. — Beaucoup de curiosités, notamment les *OEuvres du marquis de Villette* (Londres, 1786, in-18), imprimées sur papier de guimauve ; un autre exemplaire de la même édition sur papier de tilleul. — M. Germain *Bapst* avait exposé plusieurs Heures fort belles de Simon Vostre, Gilles Hardoin, Pigouchet et Kerver, notamment les petites Heures de Pigouchet, de 1496, avec reliure du temps en cuir gaufré. — *M. Chaix d'Est-Ange* avait prêté un Démosthème de 1670, avec notes marginales de Racine, un César de 1665, avec la signature de Molière. — La *Bibliothèque de la Chambre des Députés* n'avait envoyé que quatre manuscrits, mais tous quatre précieux à titres divers : c'étaient une *Bible historiale,* de Guiard Des Moulins, manuscrit du XVe siècle, avec peintures, ayant appartenu à Marguerite d'Orléans, comtesse d'Etampes ; un bel exemplaire du même temps, de la traduction de Tite-Live, par Pierre Bersuire, prieur de S. Eloi ; un missel de l'abbaye de S. Claude, enfin la célèbre copie de la *Nouvelle Héloïse,* faite par Rousseau lui-même pour la maréchale de Luxembourg, et ornée de dessins originaux de Gravelot. — *M. Jules Desnoyers,* de l'Institut, avait prêté plusieurs précieux manuscrits, parmi lesquels brillait un Eugyppius du VIIIe siècle, étudié

et publié il y a quelques années par M. L. Delisle; ce ms. est un exemple curieux d'écritures onciale, minuscule et cursive, réunies dans le même volume. — Dans la vitrine de *MM. Fontaine* et *Haverna*, on remarquait surtout deux missels à figures, l'un du xve siècle, dit de Charles VI, l'autre du xvie; des Heures à l'usage d'Angers, de Simon Vostre, datées de 1510, avec reliure à mosaïque du temps, une reliure du xvie siècle de Clovis Eve et plusieurs beaux volumes de Derome.

MM. Gruel et *Engelmann.* — Les Heures du pape Alexandre VI avec treize miniatures attribuées à Memling; un autre livre d'Heures exécuté entre 1429 et 1445, pour Adolphe IV, comte de La Marck et de Clèves; une reliure de Maioli, plusieurs Le Gascon.

M. le vicomte de Hillerin. — Un fragment d'une bible en figures du xiiie siècle, dont d'autres débris existent à la Bibliothèque nationale, au Musée britannique et à la Bodléienne, à Oxford.

M. Le Barbier de Tinan. — Beaucoup de belles reliures aux armes de de Thou (3os armes), de Colbert, du comte d'Hoym, de la comtesse d'Artois, d'Henri de Bourbon, évêque de Metz, fils naturel d'Henri IV. Notons aussi un texte des Psaumes de David, relié en maroquin brun, aux armes d'Henri III, avec les têtes de mort et la devise : *Spes mea Deus.*

M. Lesoufaché. — Plusieurs beaux manuscrits, des Heures de Vostre, de Tory, de Kerver, etc., une suite curieuse d'ouvrages sur la broderie, notamment la *Fleur des patrons;* des *Entrées* de rois et de princes, avec gravures, entr'autres celle d'Henri II à Paris (1549); les *Guerres*, etc., de Tortorel et Perissin, etc.; le *Voyage en Terre Sainte*, de Breydenbach (1488).

M. Pierré Mahé. — Un superbe livre d'Heures du xve siècle, de belles reliures, et beaucoup de volumes aux armes de princes français.

M. Damascène Morgand. — Un exemplaire de l'édition

originale de l'Oraison funèbre d'Anne de Gonzague par Bossuet (Paris, 1685, in-4), aux armes du prince de Condé; *Il libro del Cortegiano*, de Castiglione (1528, Alde, in-fol.), exemplaire de Grolier; plusieurs ouvrages aux armes du comte d'Hoym, de Colbert, de de Thou, de Le Tellier, de Mademoiselle de Blois, etc.

M. Eugène Paillet. — Plusieurs belles reliures de Le Gascon, Padeloup, Lortic, etc.; l'édition princeps des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite (Rome, 1515), avec reliure du temps; un volume aux armes d'Henri III, avec la tête de mort et la devise : *Spes mea Deus;* la chronique de Fréculphe, évêque de Lisieux, exemplaire de Maioli.

M. Charles Read. — Editions originales de plusieurs ouvrages de polémique religieuse des XVIe et XVIIe siècles.

M. le baron R. Seillière. — Plusieurs manuscrits intéressants, dont l'un orné d'une curieuse reliure, aux armes d'Henri II; *The fayts of armes and Chyvalrye*, traduction d'un ouvrage de Christine de Pisan, imprimée par Caxton, en 1489; Philippe de Mornay, *De l'institution de l'Eucharistie*, in-4, 1598, annoté par l'auteur et relié à ses armes et des spécimens de sa collection de livres gothiques français.

Société de l'histoire du protestantisme français. — 30 articles presque tous curieux; beaucoup d'ouvrages en allemand de l'époque de la Réforme; gravures intéressantes du même temps.

Nous avons laissé volontairement de côté quelques collections plus importantes que celles dont nous venons de parler; les détails que nous allons donner à leur sujet intéresseront peut-être les lecteurs du *Bulletin*. L'exposition de *M. Claudin* comptait 258 numéros dont beaucoup venaient des collections de M. Benjamin Fillon et d'un bibliophile normand; les catalogues de ces collections ont paru ou paraîtront prochainement. M. Claudin avait partagé cette curieuse collection en deux séries : 1° histoire générale de l'imprimerie; 2° histoire de l'imprimerie dans

les villes de France. En tête de la première figuraient quatre beaux manuscrits du xve siècle, dont un portulan, daté de Rome, 1467; un Justin, écrit pour Georges d'Amboise; un Juvénal, exécuté pour le chancelier de France, Pierre Doriol. — *Histoire de l'imprimerie* (n°s 5-72); on y remarquait la *Bible des pauvres,* impression xylographique de la première moitié du xve siècle; la première édition de Tacite (Venise, 1468 ou 1470), la géographie italienne de Berlinghieri (Florence, v. 1480), un des premiers ouvrages publiés avec planches en taille-douce; la première édition du *Songe de Poliphile* (Venise, Alde Manuce, 1499), exemplaire de M. Fillon, qui a publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* (année 1879) une excellente étude sur cet ouvrage, si célèbre pour les belles gravures dont il est orné; une série de fragments originaux ou de reproductions formant une histoire de l'art typographique, particulièrement en France; beaucoup de ces planches figureront dans l'histoire des origines de l'imprimerie en France, dont M. Claudin a déjà fait paraître les premiers fragments. — *Histoire de l'imprimerie dans les villes de France* (n°s 74-258). Beaucoup de livres curieux : les *Méditations* du cardinal de Torquemada, 1481, Albi, premier livre à date certaine imprimé dans cette ville; *Traités juridiques d'Onofredi* (Avignon, 1500), l'un des deux exemplaires connus de ce livre rarissime; une grammaire latine élémentaire, imprimée à Cambrai en 1518; le premier livre imprimé dans cette ville, connu jusqu'ici, date de 1523; deux des trois seuls ouvrages imprimés à Hesdin avant sa destruction, au xvie siècle; le premier livre imprimé à Montpellier (1577), etc., etc. Cette collection renferme plusieurs ouvrages qui manquent encore aujourd'hui à la série analogue exposée à la Bibliothèque nationale, dans la galerie Mazarine.

Bibliothèque de feu M. Didot. — 66 articles. Beaucoup de beaux livres d'Heures des écoles française, italienne et flamande des xive et xve siècles; on remarquait aussi une miniature de Jehan Foucquet, de belles reliures, aux

armes du comte de Mansfeld, de Gaston d'Orléans, etc., et le fameux traité des proportions du corps humain, avec dessins attribués à Rubens. Notons en passant que cette attribution a paru douteuse à quelques visiteurs.

Les héritiers de M. Didot n'exposaient qu'une partie des richesses rassemblées par lui, celles qui leur restent aujourd'hui; *M. Dutuit* avait pu être plus libéral et avait envoyé de véritables merveilles ; plusieurs beaux manuscrits parmi lesquels une coutume de Normandie, de l'époque de Charles V, avec ornements et enluminures de la main des artistes qui travaillaient pour ce prince; trois impressions xylographiques dont l'Apocalypse, première édition ; le traité des Devoirs de Cicéron (*Mayence,* Fust et Schœffer, 1467); beaucoup de beaux ouvrages à gravures, la *Nef des fols,* de Brandt, de 1497 ; les *Simulachres de la Mort,* d'Holbein, de 1538 ; la *Danse des Morts,* de Paris, 1490 et 1492 ; des reliures aux armes de rois de France (Louis XII, François Ier, Henri II [5 volumes], Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, etc.), d'Anne de Montmorency, de Jacques Ier, roi d'Angleterre, de de Thou, du cardinal de Richelieu, de Fouquet, de Colbert, trois Grolier, deux Maioli, dont l'un a aussi appartenu à Grolier, des volumes reliés par Le Gascon, Padeloup, Derome, etc.

M. Dutuit possède beaucoup de beaux ouvrages à gravures. *M. Louis Gonse* en exposait toute une collection très remarquable, comptant plus de 460 articles et formant une histoire de l'illustration des livres imprimés par la gravure depuis les origines de la typographie jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Citons seulement le *Defensorium virginitatis Mariae Virginis* (v. 1470), école allemande ; le *Rosarium,* de Gouda, 1479, exemplaire à peu près unique, orné de gravures sur bois, de l'école de Cologne; des impressions italiennes de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle (Dante de Venise, 1491 ; Biblia latina, *ibid.,* 1498 ; Virgile, *ibid.,* 1520), etc.; des Heures de Simon Vostre, Le Rouge, etc.; douze éditions différentes des

Emblemata d'Alciat, de 1532 à 1577, avec les différentes suites de gravures exécutées pour cet ouvrage, etc. Nous en passons et des meilleurs. Le XVIIe siècle n'était pas moins riche ; gravures de Thomas de Leu, de Léonard Gaultier, de Michel Lasne, de Van der Holst, de Bolswert, etc.

Seule de toutes les grandes bibliothèques publiques, la *Mazarine* avait prêté quelques-uns de ses joyaux ; seulement vingt-six volumes ou ouvrages, mais la plupart de premier ordre. Citons parmi les manuscrits un bréviaire, avec peintures, exécuté au Mont-Cassin, dans les dernières années du XIe siècle ; ce volume est, dans son genre, probablement unique à Paris ; une Légende dorée en français, venant vraisemblablement de la librairie de Charles V ; un livre d'Heures resté inachevé, exécuté pour Charles de Guyenne, frère de Louis XI (mort en 1472); un très beau livre d'Heures, de l'école française, datant du commencement du XVe siècle. Au nombre des impressions rares, on remarquait la Bible à quarante-deux lignes ou Bible Mazarine, exemplaire sur papier, le premier décrit, la Bible de Mayence (1462), exemplaire sur vélin ; les Grandes Heures de Vérard. Les reliures étaient également richement représentées; une de Louis XII, deux de Henri II; une reliure dite *à la fanfare,* faite pour Henri III, et datée de 1574 ; un Grolier; un Maioli ; deux volumes aux armes de Louis XIII, admirablement conservés ; la plus belle reliure connue aux armes du chevalier Kenelm Digby; enfin, plusieurs reliures à petits fers, exécutées pour le Cardinal Mazarin.

CHRONIQUE

— MM. A. Darcel et J. Guiffrey viennent de réimprimer un livret très rare, *la Stromatourgie de Pierre Dupont* (Société de l'histoire de l'Art français, Paris, 1882, in-8). Cet ouvrage fut

publié à Paris, en 1632, sous le titre suivant : STROMATOVRGIE | OV | DE L'EXCELLENCE DE | LA MANUFACTVRE DES | Tapits dits de Turquie. | NOVVELLEMENT ESTABLIE EN | France sous la conduite de noble homme | PIERRE DV | PONT, Tapissier or | dinaire du Roy esdits ouurages. — De l'édition originale on ne connaît qu'un exemplaire, conservé à la Bibliothèque Nationale. MM. Darcel et Guiffrey ont donné le texte de cette première édition et y ont ajouté l'analyse d'une série de documents, parfois assez intéressants, réunis par l'auteur lui-même pour accompagner une réimpression de son ouvrage. Cet opuscule n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la tapisserie en France, mais les lecteurs modernes liront la préface des éditeurs avec plus d'intérêt que l'œuvre même du sieur du Pont, qui est bien l'un des plus ennuyeux écrivassiers qu'on puisse trouver et qui ne donne que rarement des renseignements précis.

— M. Albert Babeau nous fait pénétrer dans l'intérieur de François Pithou et nous décrit d'après les inventaires et les actes du temps la maison que cet excellent érudit, ce bibliophile délicat habitait à Troyes, rue du Bois. Les détails fournis par les inventaires sont si nombreux et si précis que nous pouvons nous représenter Pithou étudiant et agissant dans sa maison ; nous connaissons la disposition intérieure de l'hôtel, les meubles qui le garnissaient, les œuvres d'art qui y figuraient, etc. (*Revue de Champagne et de Brie*, décembre 1882).

— Dans la même *Revue* (p. 483) on trouvera quelques détails sur la famille de Marlot, l'historien de Reims.

— La *Revue de l'Art chrétien*, publiée depuis déjà 25 ans à Arras, vient de changer de format et de direction. Elle paraîtra désormais à Lille (rue Royale, 26), en quatre fascicules trimestriels, in-4 à 2 col. L'impression s'est fort améliorée, aussi bien que les gravures. La première livraison vient de paraître (janvier 1883) ; elle se recommande aux amateurs par l'élégance de l'impression et de l'ornementation. Nous ne ferons de réserve que pour la couverture, trop chargée d'ornements et qui n'est pas du meilleur goût. Les articles renfermés dans cette première livraison sont intéressants. M. X. Barbier de Montault décrit longuement les portes de la cathédrale de Bénévent, ouvrage en bronze du XIIe siècle, et donne de curieux détails sur différents monuments analogues, étudiés par lui dans ses tournées archéologiques, ou mentionnés

par les historiens italiens. Une photographie assez grande et bien réussie accompagne ce mémoire.

Citons encore un intéressant article de M. W. H. James Weale sur les trésors de l'art chrétien en Angleterre ; un autre de M. J. Corblet, ancien directeur de la *Revue*, sur l'Autel chrétien ; un troisième de M. L. de Farcy sur quatre anciens ostensoirs, avec deux photographies ; quelques notes intéressantes sur les ouvrages illustrés et les progrès de la gravure sur bois au XIXe siècle. Chaque livraison donnera une revue des travaux archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France et de l'étranger, une chronique artistique, et un bulletin bibliographique étendu. Souhaitons à la nouvelle *Revue de l'Art chrétien* une existence plus longue encore qu'à sa mère, la revue de M. l'abbé Corblet.

— Sous le titre de *Documents parisiens sur l'iconographie de S. Louis*, M. A. Longnon vient de publier (Paris, 1882, in-8 ; publications de la *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France)*, la description par Peiresc, de peintures du monastère des Cordelières de Lourcine, de l'église basse de la Sainte-Chapelle, enfin d'un livre d'heures de Jeanne II, reine de Navarre. Ces dernières seules nous intéressent. Ce manuscrit, communiqué en 1621 à Peiresc par les Cordelières de Lourcine, avait été exécuté vers 1330. La description rédigée par le célèbre érudit est excellente et faite avec grand soin ; elle permet de se faire une idée de ce beau manuscrit. Le calendrier était enrichi d'une multitude de figures grandes et petites, signes du zodiaque, figures allégoriques, images de saints ; il en était de même pour l'office de la Trinité et pour celles de Notre-Dame, mais la partie la plus intéressante du manuscrit était celle qui renfermait les *Heures de Monseigneur Saint Loys, roy de France*. Ici, en effet, les peintures représentaient les principaux événements de la vie du saint Roi : *l'étude, la prière, le voyage du sacre, le sacre, le couronnement, la translation de la couronne d'épines, la mort du roi, le sermon ou harangue funèbre*. Une autre planche représentait les reliques de la Sainte-Chapelle, adorées par les membres de la famille royale : Philippe de Valois, sa femme Jeanne de Bourgogne, un jeune prince, qui est sans doute Jean de Valois, plus tard roi de France sous le nom de Jean II et une princesse âgée, que Peiresc croyait à tort être Agnès de France, duchesse douairière de Bourgogne. Au volume est jointe la reproduction des dessins de Peiresc et de gravures exé-

cutées au XVIIe siècle, d'après quelques-unes des miniatures décrites par le savant archéologue. Ces gravures, qui ne sont pas signées, sont certainement très fines, mais elles reproduisent bien inexactement les miniatures du livre d'heures de Jeanne de Bourgogne; il suffit d'y jeter un coup d'œil pour le reconnaître[1].

— Dans le *Bulletin* de la même Société (septembre-octobre 1882), M. Grassoreille donne de curieux détails sur les registres capitulaires de Notre-Dame de Paris pendant la guerre de cent ans; on y apprend comment ces registres, dont le premier commence en 1326, étaient tenus et conservés, quelle valeur a le texte des délibérations qu'ils renferment, etc.

— Au commencement de l'année dernière, M. Vauthier, greffier du tribunal à Blois, avait remarqué que beaucoup de registres de l'état civil dans le département d'Indre-et-Loire étaient reliés avec des parchemins provenant d'anciennes chartes. Cette découverte engagea M. de Grandmaison, archiviste du département, à examiner attentivement ces volumes. Les registres de l'état civil dans l'arrondissement de Chinon lui ont fourni près de 500 fragments de chartes très anciennes, ayant fait partie du dépôt d'archives, qu'il dirige aujourd'hui. Volés vers le commencement du siècle, ces précieux documents avaient sans doute été vendus à vil prix à un relieur, qui les a employés vers 1839. Presque toutes ces chartes viennent du fonds de Saint-Julien de Tours, et sont du Xe siècle. Le peu qu'on en peut lire fait regretter d'autant plus qu'il soit impossible de les compléter; M. Grandmaison n'a pu reconstituer entièrement que 12 chartes, datées de 940 à 984. L'une d'elles porte la signature de l'archevêque de Tours, Théotolon, en caractères grecs. Cette habitude était assez répandue chez les clercs de cette partie de la France; plusieurs exemples en ont été relevés à Saint-Martin de Tours, et certains manuscrits du XIe siècle exécutés à l'abbaye de la Trinité de Vendôme renferment des lignes entières écrites en lettres grecques. Il n'en faut pas conclure que les copistes du Xe et du XIe siècle savaient le

(1) M. Longnon a depuis complété sur certains points sa notice sur le livre d'heures de la reine Jeanne; voir le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, numéro de septembre-octobre 1882, pp. 129-131. — Nous apprenons au dernier moment que le manuscrit décrit par Peiresc appartient aujourd'hui à lord Asburnham.

grec ; c'était de leur part un raffinement, une élégance de calligraphe, ou si l'on veut une pédanterie.

— Un érudit de Béziers, M. A. Baluffe, vient d'attirer l'attention sur un tableau du musée de Montpellier désigné ainsi que suit au catalogue : *Portrait d'un jeune Espagnol.* Le personnage est représenté debout, de trois quarts, tourné à droite, avec de longs cheveux noirs tombant sur les épaules. Suivant M. Baluffe, ce serait un portrait de Molière, à l'âge de 35 ans, et l'auteur de la toile serait Sébastien Bourdon, qui aurait portraité le grand comique lors de ses tournées théâtrales en Languedoc. L'auteur de cette petite découverte compare les traits du personnage figuré avec le portrait de Molière tel que le trace Mademoiselle Poisson dans ses mémoires. Avis aux moliéristes, qui feront bien de vérifier l'exactitude de ces rapprochements.

— Un médecin de Châlons-sur-Marne, M. le docteur Dorin, vient de mourir à l'âge de 94 ans, léguant ses collections ornithologiques et sa bibliothèque à sa ville natale.

— On a annoncé il y a déjà plusieurs mois la découverte, à la bibliothèque de Nantes, d'une sorte de gazette, datant de 1494-1495 ; ce serait le premier journal périodique connu. Cette gazette dont les numéros se vendaient un sou dans les rues de Paris, parut pendant dix mois et donnait des nouvelles de l'expédition de Charles VIII en Italie.

— Le *Giornale Ligustico di archeologia, storia e letteratura* (Genova, in-8), publie en ce moment une étude de M. N. Giuliani sur le poète génois du XVIe siècle, Ansaldo Ceba, étude dans laquelle on trouve d'intéressants détails sur les éditions anciennes des œuvres de cet auteur.

— Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* (novembre-décembre 1882, pp. 170-172), nous trouvons une curieuse lettre d'Alexandre Lenoir du 24 décembre 1801 touchant la maison dite aux Singes, située rue Saint-Honoré ; on sait que c'est dans cette maison que naquit Molière.

— M. Mac-Roose, conservateur du musée Plantin à Anvers, vient de faire paraître la première partie d'une histoire de Christophe Plantin.

— Sous le titre de *Velasquez and Murillo*, M. Charles B. Curtis publie à la librairie J. W. Bouton (706, Broadway, New-York ;

London, Sampson Low, Marston, Searle and Rivington, 188, Fleet Street), un catalogue de l'œuvre de ces deux maîtres, donnant la liste de leurs tableaux, classés par sujets, le nom du possesseur actuel de chaque toile, l'histoire de chaque tableau, l'indication des gravures qui en ont été faites. Quatre gravures à l'eau-forte reproduisent autant d'œuvres inédites de Murillo et de Vélasquez; du premier le mariage de Sainte-Catherine, à Cadix, dernière œuvre du maître, et saint Diégo surpris par le gardien du couvent, tableau exécuté pour le cloître de San-Francisco de Séville; du second, son propre portrait, et celui d'Innocent X, actuellement au palais Doria à Rome.

— L'administration du Musée Britannique fait imprimer l'histoire de la publication du catalogue des ouvrages imprimés de cette bibliothèque; on y raconte les difficultés qui ont si longtemps retardé cette entreprise. Jusqu'ici 22 volumes, contenant chacun en moyenne 4 ou 5,000 articles, ont paru. La souscription au catalogue coûte 6 l. 10 shell. par an (environ 165 francs).

— La commission nommée en 1879 par le conseil municipal d'Anvers pour préparer la publication du *Codex diplomaticus Rubenianus*, voulant faire connaître immédiatement au public les résultats de ses recherches, publie depuis 1882 un *Bulletin-Rubens* (Anvers, de Backer). Les trois numéros parus de ce bulletin renferment les procès-verbaux des séances de la commission, des notices sur plusieurs tableaux du maître, une sur Adrien de Vries, une lettre de Philippe de Marnix au père de Rubens (1577), plusieurs lettres de Peiresc, etc.

— M. Charles Henry, bibliothécaire à la Sorbonne, avait été chargé l'an dernier d'une mission scientifique en Italie, pour y rechercher des documents inédits sur l'illustre Fermat. Un premier rapport, adressé par lui à M. le ministre de l'Instruction publique renferme 26 lettres inédites de Fermat, des lettres de Torricelli, du P. Mersenne, etc.; une lettre inédite de Galilée, une également inédite de Lagrange, etc.

— Notre collaborateur, M. Tamizey de Larroque, cite un fait qui prouve une fois de plus l'insuffiance du dépôt légal. Sur *onze* ouvrages ou opuscules, publiés dans les deux dernières années par un écrivain qu'il ne nomme pas, *trois* seulement sont entrés par le dépôt à la Bibliothèque Nationale; il résulterait de ces chiffres

que les trois quarts des imprimés se perdent en route ou ne sont pas déposés. M. Tamizey de Larroque propose un remède qui, croyons-nous, ne serait qu'un palliatif bien insuffisant; il conseille à tous les écrivains de déposer eux-mêmes leurs ouvrages à la Bibliothèque. Le conseil est bon, mais bien peu de personnes le suivront; la révision des lois et règlements concernant le dépôt légal serait chose bien plus efficace (*Polybiblion*, janvier 1883).

— M. Hessels, dans un livre tout nouveau (*Gutenberg: was he the inventor of Printing?* London, Quaritch, 1882, in-8, XXVII-201 pp.), examine à nouveau la question de savoir si c'est Gutenberg qui le premier a employé des caractères mobiles. M. Hessels se prononce pour la négative. Ecartant les documents faux, ou du moins suspects, dans lesquels il est parlé de ces premiers essais, il recourt pour se former une opinion à l'examen des livres attribués à Gutenberg. L'un de ceux-ci est une *Prognostication*, dont le seul exemplaire connu existe aujourd'hui à Darmstadt; on date généralement ce livre de 1460, malheureusement l'une des lettres de la date a été grattée et dans le livre on nomme le pape Sixte IV, élu en 1471, mort en 1484; en réalité, l'ouvrage paraît être de 1482. La fameuse Bible dite Mazarine, le Donat à 35 lignes sont restitués par M. Hessels à Schœffer. En un mot Gutenberg est presque entièrement dépouillé. L'auteur se garde d'ailleurs de rien affirmer. Peut-être ne saura-t-on jamais la vérité exacte sur ce fait capital pour l'histoire de la civilisation. Où et quand commença-t-on à imprimer en caractères mobiles? Est-ce à Harlem? est-ce à Mayence? On connaît à peu près l'époque, mais on ignorera sans doute toujours le nom de l'ouvrier de génie qui trouva ce procédé, si simple que nous pouvons nous étonner qu'on soit resté si longtemps sans le découvrir.

— On parle beaucoup en ce moment d'un livre absolument unique. C'est une édition in-folio des *Fables* de la Fontaine, imprimée à un seul exemplaire pour M. Feuillet de Conches et illustré sur sa demande par les plus célèbres artistes du XIXe siècle, les plus célèbres dans tous les sens du mot, car si beaucoup des dessins sont des meilleurs maîtres de l'école moderne, d'autres sont l'œuvre d'artistes moins habiles sans doute, mais plus illustres; citons notamment le sultan Abdul-Aziz, le roi de Suède, le roi de Portugal, etc. Ce livre unique appartient, dit-on, aujourd'hui à un bibliophile russe. On peut rappeler à propos de cette curiosité

littéraire et artistique l'exemplaire de l'*affaire Clémenceau* d'Alexandre Dumas fils, illustré par les meilleurs artistes de notre époque, exemplaire dont la *Gazette des Beaux-Arts* a parlé en 1880.

— A la dernière vente de la collection Didot, la Bibliothèque Nationale a acquis plusieurs articles importants, entre autres, un ms. français du XIVe siècle, de toute beauté, ayant fait partie de la librairie du Louvre jusqu'en 1424. La famille de M. Didot a en outre offert à notre grand établissement littéraire : 1° un exemplaire sur vélin des Institutes, publié à Venise en 1476 par un imprimeur français, Jacques Lerouge ; 2° un placard xylographique, probablement unique, de la fin du XVe siècle, renfermant un petit poème français *contre les bourdeurs et bourderesses*.

— Le Musée Britannique a entrepris l'impression du répertoire alphabétique des livres imprimés qu'il possède. On sait que le catalogue manuscrit, mis à la disposition du public dans ce grand dépôt littéraire, se composait de volumes in-folio, dont les feuillets portaient des bulletins écrits sur des bandelettes de papier légèrement collées par les bords; le classement de ces bulletins était facile et les intercalations toujours possibles. A ces bulletins écrits à la main ou autographiés, on a d'abord substitué des bulletins imprimés, occupant moins de place, plus nets et pouvant être tirés à aussi grand nombre qu'on le désire. Non seulement tous les livres nouvellement acquis sont catalogués de cette manière, mais encore on a entrepris la refonte de tout l'ancien inventaire manuscrit, qui sera ainsi incessamment réimprimé, et des parties de cet inventaire imprimé sont mises à la disposition du public au fur et à mesure de leur achèvement. Au mois d'avril 1882, la Bibliothèque Nationale de Paris avait reçu 14 fascicules, comprenant 3,012 colonnes, soit un total d'environ 54,000 articles ou mentions. Espérons que l'achèvement de cette œuvre utile ne se fera pas trop attendre. (Article de M. L. Delisle dans le *Répertoire des travaux historiques*, année 1882, n° 2, pp. 306 et suiv.)

— Nous venons de parler du catalogue des imprimés du Musée Britannique; c'est le moment de signaler un nouvel effort de l'administration de notre Bibliothèque Nationale pour répondre aux légitimes désirs du public français. Depuis le commencement de l'année 1882, paraît tous les mois un *Bulletin mensuel des récentes publications françaises*, donnant la liste des ouvrages et

opuscules d'origine française, parus postérieurement à 1880 et reçus par la Bibliothèque Nationale; sont seuls laissés de côté les fascicules de publications périodiques, les pièces destinées à faire partie de recueils factices, les réimpressions d'ouvrages liturgiques, classiques et populaires. On y a joint le catalogue des cartes françaises et étrangères, apportées chaque mois à la section géographique, et celui des ouvrages français ou d'origine française, antérieurs au XIXe siècle, acquis par la Bibliothèque. Chaque article est suivi de la cote qu'il porte dans les collections. On comprend l'utilité de ce répertoire. Tous les livres entrés à la Bibliothèque après le 1er janvier 1882 sont ainsi immédiatement signalés, puisque depuis déjà plusieurs années la librairie Klincksieck publie un bulletin mensuel des acquisitions étrangères de cet établissement. — Ajoutons que pour rendre l'usage de cette publication plus facile, chaque numéro mensuel est découpé, aussitôt qu'il a paru, et le bulletin de chaque ouvrage est rangé dans deux répertoires classés l'un par ordre méthodique et l'autre par ordre alphabétique de noms d'auteurs, répertoires qui sont à la disposition du public. L'amélioration peut paraître aujourd'hui encore bien faible; dans quelques années, on se rendra mieux compte de l'utilité de cette publication, qui dès maintenant est très fréquemment consultée par les travailleurs. Le *Bulletin mensuel* se trouve à la librairie Champion, quai Malaquais.

— *Le Missel de Thomas James, évêque de Dol.* — Un calque de la collection de M. le comte A. de Bastard a permis à M. L. Delisle de retrouver un fort beau missel exécuté vers l'an 1483 par le célèbre miniaturiste florentin Attavante. Dès 1852, M. de Montaiglon réimprimait deux lettres en italien de cet artiste, relatives à l'exécution d'un missel pour l'évêque de Dol. Plus tard le P. Cahier publiait quelques ornements empruntés à ce volume sans dire où il était conservé. Enfin M. Delisle a reconnu dans un calque de la collection de M. de Bastard, tiré du missel d'un évêque de Dol, une page d'un fort beau volume donné par M. le cardinal de Bonald à la cathédrale de Lyon, et attribué par les savants lyonnais à Riario Sforza, cardinal archevêque de Naples. M. Delisle prouve que les armoiries figurées dans ce volume sont bien celles de Thomas James et que par suite le volume aujourd'hui conservé à Lyon est celui qu'Attavante exécuta pour ce prélat. L'une des miniatures est ainsi signée. ACTAVANTE DE

ACTAVANTIBUS DE FLORENTIA HOC OPUS ILLUMINAVIT A. MCCCCLXXXIII. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, XLIII, 311-315).

— Sous ce titre : *L'Œuvre paléographique de M. le comte de Bastard*, M. L. Delisle donne dans la *Bibl. de l'École des chartes* (XLIII, pp. 498-523) d'intéressants détails sur cette somptueuse publication, la plus belle peut-être dont les manuscrits du moyen âge aient jamais été l'objet. On sait à la suite de quelles circonstances regrettables cette collection, exécutée en grande partie aux frais du gouvernement français, est restée inachevée. Jamais il n'y eut reproduction plus exacte des miniatures et des ornements du moyen âge. Bien peu de particuliers possèdent une partie de cette collection; nul ne la possède complète. Chose plus étonnante, pas une bibliothèque au monde ne peut se vanter d'avoir toutes les planches ; les trois exemplaires les moins incomplets sont ceux de la Bibliothèque Nationale à Paris, du Musée Britannique et du musée de Berlin. Avec les tables de ces trois exemplaires, et en s'aidant des notes de l'auteur, M. Delisle a pu dresser une liste complète des planches exécutées, et indiquer leur place dans chacune des séries dont l'œuvre entière devait primitivement se composer. M. de Bastard, outre son grand ouvrage intitulé : *Peintures et ornements des manuscrits*, avait entrepris également un recueil de peintures tirées des mss. de la librairie de Jean de Berry, recueil interrompu dès 1835 ; un autre composé de planches copiées sur les miniatures d'un ms. de Girart de Nevers, ayant fait partie de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale ; 25 planches furent exécutées avant l'année 1844. M. de Bastard avait encore commencé la reproduction d'un ms. de l'histoire de Jésus-Christ, venant probablement de S. Martial de Limoges et qui, après avoir appartenu à l'auteur, fit partie de la bibliothèque de M. Didot ; il a été vendu en 1879. En 1878, les trente peintures dont se compose le volume ont été reproduites en noir sous le titre suivant : *Exposition internationale de* 1878. *Histoire de Jésus-Christ en figures, gouaches du* XIIe *au* XIIIe *siècle, conservées jadis à la collégiale de Saint-Martial de Limoges.* (Paris, in-fol.) Sur toutes ces publications M. L. Delisle donne de très intéressants détails, dont les amateurs et les bibliothécaires auront à profiter.

— MM. Paul Ewald et Gustaf Loewe vont publier à Heidelberg (librairie G. Koester) un album renfermant 40 planches de

spécimens d'écriture visigothique, empruntés aux plus célèbres manuscrits des bibliothèques d'Espagne. On sait qu'avant l'acquisition toute récente des manuscrits de Silos par la Bibliothèque Nationale, il était très difficile en France d'étudier cette curieuse écriture; les mss. de Silos sont extrêmement précieux, mais leur étude ne permettrait pas de faire l'histoire complète de la paléographie espagnole. Le recueil de M. Ewald, dont voici le titre abrégé : *Exempla Scripturae Visigothicae XL tabulis expressa...* renfermera des fac-simile en photogravure des plus célèbres manuscrits espagnols; citons seulement le célèbre *Ovetensis*, ou manuscrit d'Oviedo, un *Forum Judicum*, de Madrid, du IXe siècle, un S. Augustin, de l'Escurial, du VIe ou du VIIe siècle, en majuscules, etc. La souscription est ouverte jusqu'au 1er février 1883; l'ouvrage coûtera pour les souscripteurs 25 francs (20 marks); après cette date, le prix sera porté à 50 marks (62 fr. 50 c.). On souscrit chez l'éditeur, à Heidelberg.

— Les notes archéologiques, historiques et littéraires, laissées par Edouard Fournier, ont été achetées en partie par la bibliothèque de l'Arsenal, où M. Paul Lacroix les a classées et en a formé 20 vol. in-4. Celles de ces notes qui se rapportent à l'histoire de Paris ont été acquises par la Bibliothèque de la ville et formeront environ 15 volumes.

— La librairie Stuber, de Wurzbourg, mettait récemment en vente au prix de 500 marks (750 francs) un bel exemplaire de la célèbre version allemande de la Bible, imprimée à Nuremberg par Antoine Koburger, en 1483. Cette édition, imprimée en caractères gothiques sur 2 colonnes, est illustrée de 150 gravures sur bois, datant d'environ 1470, et qui comptent parmi les meilleures productions artistiques de l'époque : ces estampes sont très curieuses pour l'histoire du costume des différentes classes de la société allemande au XVe siècle.

— M. Maurice Tourneux, le savant éditeur de la *Correspondance* de Grimm, a été chargé d'une mission en Russie ; il doit examiner les mss. et livres de Diderot, conservés à Saint-Pétersbourg, et en dresser le catalogue. Cette mission sera sans aucun doute très fructueuse, peu d'érudits en France connaissant aussi bien que M. Tourneux l'histoire littéraire du XVIIIe siècle.

— La *Revue de Champagne et de Brie* (août 1882) publie, sous

la signature *Ad. Varin*, une liste des portraits de Lafontaine, dont l'auteur a pu constater l'existence ; il en compte 120 jusqu'en l'année 1870, et le nombre a dû s'augmenter depuis. Cette liste pourra rendre des services ; on doit cependant regretter que M. Varin n'ait pas indiqué la date des éditions pour lesquelles certains de ces portraits ont été gravés.

— M. Tamizey de Larroque donne dans le *Polybiblion* (XXXV, 277-278 et 551-552) une liste d'ouvrages anonymes non indiqués par le *Dictionnaire* de Barbier, et qui devront prendre place dans le *Supplément*. La plupart de ces ouvrages sont des traités de piété des XVIIe et XVIIIe siècles, traités dont il sera, croyons-nous, assez difficile de découvrir les auteurs.

— La quatrième livraison de la *Bibliothèque de l'école des Chartes* de l'année 1882 renferme une bibliographie complète des travaux et mémoires de M. Jules Quicherat ; ce répertoire, dressé par M. A. Giry, indique 350 mémoires ou volumes, publiés par cet éminent érudit. La plupart de ces mémoires seront prochainement réunis en volumes par les soins des amis et des anciens élèves de M. Quicherat.

— M. G. Hérelle a commencé la publication dans la *Revue de Champagne et de Brie* (septembre 1882), d'un *Répertoire général et analytique des principaux fonds anciens conservés aux archives départementales de la Marne*. Il comprendra l'indication des fonds, la description des cartulaires, et la bibliographie des imprimés. Une seconde partie, sous le titre de *Répertoire analytique*, formera comme un dictionnaire des principaux lieux du département, avec l'indication des pièces concernant chaque localité. L'auteur donne d'abord la liste des anciens inventaires d'archives qui sont aux archives départementales de la Marne.

— Dans la même *Revue*, on a réimprimé une pièce assez rare de Boursault : *Le portraict de S. A. la duchesse douairière d'Angoulesme, ou le Temple de la Vertu, en vers héroïques, par le sieur Boursault, à Paris, MDCLXII, ou le Songe véritable*.

— Dans une vente d'objets d'art, faite à Genève en 1882, un exemplaire de l'*Histoire du docteur Faustus*, avec 107 dessins originaux de Töpffer, a été acquis au prix de 455 francs à M. Mirabaud, de Paris.

DEUX LETTRES INÉDITES DE JEAN PRICE

A BOURDELOT.

Jean Price, qui signait *Du Pris*, naquit à Londres en 1600 et mourut à Rome en 1676, ayant donné au public, comme s'exprime Bayle en son *Dictionnaire critique* « plusieurs ouvrages très doctes » (1). Malgré cet éloge d'un bon juge, malgré les éloges antérieurs de deux autres bons juges, Claude de Sarrau (2) et Paul Colomiès (3), le savant humaniste est maintenant à peu près oublié de tout le monde, soit dans son pays natal, soit dans les deux pays où il se plut à résider, la France et l'Italie. Je voudrais que les pages que l'on va lire de lui inspirassent à quelque érudit le désir de lui consacrer une de ces études spéciales qui sont en ce moment si fort à la mode sous le titre de monographies. Il me semble que ces pages, à la fois agréables et instructives, écrites de Londres en 1635 et 1636, donnent la meilleure idée du correspondant de Bourdelot (4), et que personne ne pourra me reprocher

(1) Edition Beuchot, t. XII, p. 316.

(2) Bayle résume ainsi le bien qu'en dit ce magistrat dans une de ses intéressantes lettres, qui mériteraient tant d'être remises en lumière (*Epist.*, CLVII, p. 162) : « C'était un homme que la constance dans l'adversité et le savoir rendaient digne d'admiration. »

(3) « Il était d'une littérature vaste et d'un grand jugement. » (*Bibliothèque choisie*, p. 142.) Colomiès énumère (pp. 143, 144) quelques-uns des savants hommes qui célébrèrent l'érudition de Jean Price, *Pricæus*.

(4) Il s'agit là de Jean Bourdelot, avocat au Parlement de Paris, maître des requetes de la reine Marie de Médicis, mort à Paris en 1638, commentateur de Lucien, d'Héliodore et de Pétrone. Il ne faut confondre ce philologue ni avec son frère Edme Bourdelot, médecin de Louis XIII, ni avec son neveu Pierre Michon, plus connu sous le nom de l'abbé Bourdelot, tour à tour médecin du comte de Noailles, ambassadeur à Rome, du prince de Condé et de la reine Christine, personnage sur lequel on peut consulter quatre recueils inappréciables

d'avoir naguères exagéré leur valeur, en les signalant comme *très curieuses* (1).

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE.

I.

A Monsieur Bourdelot, à Paris.

Monsieur, je ne m'efforceray d'excuser mon silence avec des formalitez. Vous l'attribuerez, s'il vous plaist, à mon esloignement de cette ville à laquelle aprez une absence de six mois, maintenant je suis revenu, et mesme astheure (2) le principal subject de la presente n'est que l'hommage que je vous doibs, et le soing que j'ay de me ramentevoir à voz bonnes graces. Pour autres choses je n'ay rien qui me puisse excuser de ce que je vous importune, si fault-il tousjours adjouster quelques particularitez de ces quartiers, pour satisfaire et à vostre attente et à ma promesse. Et premièrement pour le faict des nouveaux livres, nous avons icy *Apparatum ad origines ecclesiasticas*, de Monseigneur l'evesque de Mountagut, homme fort docte (3). Ce livre est in-folio divisé en onze sections, et est plein de tres bonne érudition sacrée et prophane, mais il parle

pour l'histoire anecdotique du XVIIe siècle, le *Menagiana*, les *Mémoires* de Daniel Huet, les *Historiettes* de Tallemant des Réaux et les *Lettres de Guy Patin*. Pourquoi ne possédons-nous pas de ce dernier recueil une édition aussi excellente que l'édition donnée par notre ami si regretté, M. Paulin Paris, des piquants récits de Tallemant ?

(1) *Les Correspondants de Peiresc*, fasc. V. *Claude de Saumaise, Lettres inédites écrites de Dijon, de Paris et de Leyde*, etc. 1882, in-8, p. 128, n. 2.

(2) A cette heure. On sait que l'abréviation *asteure* se retrouve souvent dans les lettres de ce grand et cher Henri IV, qui ne fut pas moins excellent écrivain qu'excellent roi.

(3) Richard de Montaigu ou Montagu fut évêque de Chester, puis de Nortwich. Il mourut en 1641. Voir, dans le Moréri de 1759, un bon article sur ce prélat auquel on attribue « beaucoup d'érudition. » On y rappelle qu'Isaac Casaubon, qui croyait pourtant avoir à se plaindre de lui, l'appela, dans une de ses lettres, *homo doctus et acris ingenii*.

(quod nollem factum) trop rudement de M. Scaliger (1). Nous avons aussy *Historia animalium minutorum seu insectilium* in-fol. par un médecin de ceste ville (2) : elle est remplie de figures, mais de boys. En cecy vous m'obligerez, Monsieur, tant, que de le communiquer avec mes tres humbles baise-mains à M. Moreau (3).

Asteure on imprime encores un nouvel œuvre de M. Selden, in-fol. soubz ce tiltre : *de mari clauso, seu de dominio maris libri* 2 (4). Desja je scay bien que vous en apprehendez le dessein. On est parvenu jusques à la page 180. Devant deux mois le reste sera achevé. L'Autheur par sa courtoisie m'en a communiqué quelques cahiers, hors desquelz pour vostre entretien, et pour vous monstrer quelque eschantillon de la disposition de l'œuvre j'ay voulu icy soubscrire les sommaires des vingtz premiers chapitres (5).

. . . . . .

Martin, nostre libraire, arriva icy longtemps y a, et aprez une déliberation de trois mois (à cause de la vacation) a finalement exposé ses libvres en vente. J'en ay achepté une demi-douzaine de fort bons. Parmy les petites drolleries qu'il m'a vendues, il y a un traité de M. Alatius,

(1) Joseph Scaliger avait si *rudement*, toute sa vie, traité ses adversaires, qu'on ne saurait le plaindre d'avoir été malmené par l'évêque R. de Montaigu.

(2) Je ne retrouve pas le nom de l'entomologiste anglais de 1635. Dans le *Nouveau manuel de bibliographie universelle* par MM. F. Denis, Pinçon et de Martonne, on ne signale aucun ouvrage sur les insectes entre le *Traité* de J. Bauhain (Montbéliard, 1593) et la *Dissertation* de Merian (Amsterdam, 1719).

(3) René Moreau est le célèbre médecin qui fut professeur au collège de France et dont le nom revient si souvent dans les lettres de Guy Patin, lequel l'avait en grande estime et disait de lui, en 1631 : « M. Moreau, notre doyen, savant homme de forte tête. »

(4) Jean Selden, surnommé par Grotius la *gloire de l'Angleterre*, et son *Mare Clausum* (composé dès 1625, publié seulement dix ans après) sont trop connus pour que je m'avise d'en rien dire ici. Ne portons pas de l'eau à la rivière, de l'esprit à l'Académie française et de beaux livres rares chez M. Téchener.

(5) Je n'ai pas cru devoir reproduire la longue citation de Price, laquelle était une primeur en octobre 1635 et ne serait aujourd'hui qu'une inutile vieillerie.

de psellis, et eorum scriptis, in-8, dédié à M. Gaffarel. Plus *Ptolomei Evergeti III Ægypti Regis monumentum Adulitanum grece ex vet. Cod. Membranaceo,* par le mesme Alatius in-4 avec la version (1). Le tout n'est qu'une feuille de papier, mais il y a quelque chose dedans pas mesprisable. Encor il y a : *Antiquissime Picture que Rome visitur Typus a Laurentio Pignorio accurate explicatus,* in-4, *Patavii,* 1630 (2). *Item Inscrittione della base della colonna rostrala gia nel Foro Romano drizzata, à Caio Duilio suppleta ed illustrata per Gauges de Gorze, da Pesaro. In Roma,* 1635, in-4. Cecy ne vault rien. Le peu qu'en a dict Ciaconius est autre chose (3). Mais que diray-je de ce grand livre *Roma Sotterranea* duquel le mesme Martin nous a apporté 4 ou 5 exemplaires (4)? Monsieur, je n'estois jamais trompé de la façon. Jamais livre mieux à mon advis a veriffié le vieux mot : Μεγάλη Βίβλος Μεγακακόν (5). Je le

(1) J'ai eu l'occasion de parler ici de Leo Allatius et de Gaffarel, en commentant une lettre inédite de Gabriel Naudé. Je n'ajouterai qu'un mot : les deux plaquettes annoncées par Price ne sont pas mentionnées dans le *Manuel du libraire.*

(2) L'antiquaire Laurent Pignoria naquit en 1571 à Padoue et mourut dans la même ville en 1631. La dissertation citée par Price d'une façon incorrecte et incomplète roule sur les cérémonies des noces (*de Ritu nuptiarum*) et a été insérée dans le tome Ier du *Thesaurus antiquitatum Italiæ.*

(3) Price veut parler du travail si estimé et si souvent réimprimé d'Alphonse Chacon : *Historia utriusque belli Dacici a Trajano Cæsare gesti, ex simulacris quæ in columna ejusdem Romæ viduntur collecta.* (Rome, in-fol., 1556, 1576, 1585, 1616, etc.)

(4) Antoine Bosio, mort en 1629, avait laissé inachevé le beau recueil auquel il travaillait depuis plus de trente ans. Le chevalier Aldobrandino publia l'ouvrage de son ami en 1632 (gr. in-fol.). Price va juger bien sévèrement le recueil de Bosio. Il serait injuste d'oublier que cet antiquaire a eu le dangereux honneur de traiter le premier un aussi vaste et aussi difficile sujet. Tenons-lui compte des immenses difficultés qu'il eut à vaincre, et saluons en lui le noble précurseur de cet illustre commandeur J.-B. de Rossi, auquel un solennel hommage a été récemment rendu par l'Allemagne, la France et l'Italie. (Voir, dans *la Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1883, l'attachant article intitulé : *Une Fête archéologique à Rome,* par M. A. Geffroy, de l'Institut de France, ancien directeur de l'Ecole française de Rome.)

(5) C'est le mot si souvent cité du grammairien Callimaque : *un grand livre est un grand mal.*

feuilletay presque d'un bout à l'autre, et ne me souviens d'y avoir veüe une seule antiquité ethnique. Vray est-il que sur les tombeaux des Papes, evesques et semblables (desquelz ceste grand *Moles* est remplie) on void les traces de quelques cérémonies ecclesiastiques, pas encore bien esclaircies mesmes par les plus doctes, mais combien peu est cela au prix de ce que nous en attendions ? Plus il y va encor ceste impertinence que vous y voyez quelque vingt foys réitérées les mesmes pierres, ou certes fort peu différentes. Monseigneur le conte d'Arondel (1) pourtant s'en fit achepter un exemplaire à vingt escus ou six livres sterlins et le faudra voir plus à loisir. Le dict seigneur (selon que m'a conté M. Selden) (2) a recouvert depuis peu quelques inscriptions grecques. Je ne les ay pas encores veües, et à la fin que vous sachiez que ce grand personnage prend plaisir non seulement aux antiquitez mortes, mais encores aux vives, je m'en vay vous conter une histoire estrange, mais veritable. Estans en son tour annuel, trois mois a, dans une de ses terres *(in comitatu Salopienti,* environ 50 lieues d'icy) (3), les villageois, (scachanz, je pense, son génie (4), lui présentèrent un vieillard aagé de cent cinquante-deux ans. Au commencement (comme firent aussy tous ceux de sa suitte et compagnie), il se mocquoit de ceste affaire comme d'une impossibilité. Après, en ayant soigneusement cherché le fonds et par

(1) Sur Thomas Howard, comte d'Arundel, mort en 1696, voir les intéressants renseignements donnés par un anonyme dans la *Biographie universelle.*

(2) Selden était très lié avec le comte d'Arundel, qui le protégea comme il protégea tant d'autres savants archéologues. Ai-je besoin de rappeler que ce fut Selden qui déchiffra et publia les inscriptions gravées sur les marbres rapportés de Grèce en 1627 et qui ont été appelés *marbres d'Arundel* (*Marmora Arundelliana... auspiciis et impensis Thomæ, Comitis Arundelliæ,* etc. Londres, 1629, in-4.) ?

(3) Le comté de Salop ou Shrop. C'était dans un autre comté, le comté de Surrey, que le comte d'Arundel possédait une maison de campagne qui devint célèbre par la généreuse hospitalité qu'y trouvèrent les plus renommés savants et artistes de l'Angleterre.

(4) C'est-à-dire son humeur, son goût, sa curiosité.

descriptions, instruments locatifs (1) et pareilles espreuves (les plus preignantes (2) et significatives de toutes autres, en une chose de ceste nature) trouvé la non branslante vérité du rapport, il le feit emporter dans une litière à la cour, où l'ayant faict voir au Roy et à la Reyne (3), il l'envoya tout doucement à Londres où il le garde et cherit maintenant dans son palais, et le gardera (selon qu'on tient) tandis qu'il sera en vie. Beaucoup de monde y va journellement le voir, mais la plus grand part on la refuse tant plus parce qu'on craint qu'estre harrassé et interrompu avec tant de visites pourroit affoiblir les espritz, et consequemment accourcir les jours de ce plus que demy-Nestor. Vingt ans y a qu'il est aveugle ; ses paupières pourtant il les ouvrit et ferme *(sic)* aussi bellement qu'aulcun aultre. Je l'ay veu et parlé à luy par deux foys. J'ay voulu, Monsieur, inserer ce divertissement et pour vous oster en partie l'ennuy de mes autres babilleries (4), et pour vous laisser voir que nous avons icy un homme qui pour son aage pourroit estre l'ayeul de M. d'Espernon, lequel (comme on m'a dict en France) a six vingtz ans (5).

Nostre Reyne Dieu mercy est une aultrefois grosse et un moys y a qu'on prie Dieu dans nos églises pour son heureux accouchement (6). L'amour que le roy luy porte

(1) Ce sont des baux.

(2) Pressantes, expression que l'on retrouve dans les *Mémoires* de Saint-Simon où tant de mots de la vieille langue nous ont été conservés. Voir encore les *Lettres de Saumaise* déjà citées (p. 49).

(3) Charles Ier et Henriette-Marie de France.

(4) M. Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française,* n'a cité, sous le mot *babillerie,* qu'une phrase de saint François de Sales.

(5) On s'exagérait beaucoup la longévité de Jean-Louis de Nogaret, premier duc d'Epernon. Né en mai 1554, il n'avait en réalité que quatre-vingt et un ans au moment où Price lui en attribuait cent vingt. L'ancien favori du roi Henri III mourut âgé de près de quatre-vingt-huit ans, le 13 janvier 1642.

(6) Henriette accoucha d'une fille, la princesse Elisabeth, qui s'éteignit quinze ans (8 septembre 1650), tuée, dit-on, par la douleur que lui causa la mort tragique de son père. Quelques historiens prétendent que la jeune fille ne mourut pas du contre-coup de la hache de Witheal, mais des mauvais traite-

est indicible (1). Le bruict court que le jeune Palatin, nepveu de Sa dicte Majesté, viendra bientost en Angleterre (avec permission de son oncle pourtant s'entend) et que desja on luy prepare un palais icy à Londres. Nostre flotte va et revient chasque mois. Ces grandz preparatifz, menaces et levées de boucliers de l'un et l'autre costé s'abboutiront à neant. On grommele icy furieusement, sur le Change (2), de la supercherie des trois vaisseaux françois, trois mois a, dans la mer Méditerranée, faicte sur un navire anglois, solitaire, chargé de marchandise, les particularitez de laquelle affaire je n'adjousteray tant parce que j'estime que vous ne les ignorez pas, comme aussy pour vous avoir desja trop destourné de voz meilleures occupations.

Au reste, Monsieur, si vous me jugez capable de vous rendre service, vous pourrez tres commodement addresser vos commandements à l'enseigne de la Roze, dans le cemetière (3) de Saint-Paul, à la boutique de M. Tomson, marchand libraire, le compagnon duquel *(ut hoc obiter dicam)* nous attendons d'heure à autre de retour d'Italie; avec vingt-six grandes caisses de livres, le catalogue desquelz ledict Tomson me faict croire que je seray le premier à lire. Sur cela vous suppliant ardemment de communiquer ce papier tel qu'il est, avec mes tres humbles recommandations, à M. d'Ingram de Puy (4), surtout

ments qui lui furent prodigués dans l'Ile de Wigth, où cette douce victime avait été reléguée après l'horrible drame du 9 février 1649.

(1) C'est ce que confirme Bossuet dans ce passage de l'admirable oraison funèbre de Henriette-Marie de France, où il nous montre le roi d'Angleterre trouvant un *charme innocent dans les agréments infinis de la reine son épouse, dont l'heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuel.*

(2) Comme nous dirions : à la Bourse.

(3) De *Cœmeterium.* Dans le langage provençal on disait *cementeri.* La langue populaire de la Gascogne a conservé cette dernière forme. M. Littré nous rappelle qu'Ambroise Paré écrivait *cemetière* et que Marguerite Buffet, dans ses *Observations,* de 1688, recommandait de ne pas employer ce mot déjà suranné.

(4) *Sic.* Je ne connais pas ce personnage. Son nom n'aurait-il pas été défiguré

de me continuer l'honneur de vostre amitié, je prieray Dieu, Monsieur, qu'il vous veuille multiplier ses grâces en longue vie, pour le bien du public, et le contentement de voz amis et serviteurs, entre lesquelz je prens l'hardiesse de me conter, mesmes comme un des plus acquis et affectionnez.

Du Pris.

A Londres, ce 28 d'octobre *stilo anglicano,* 1635 (1).

II.

A Monsieur Bourdelot, à Paris.

Monsieur, c'estoit un honneur plus grand que je n'osois pas espérer que d'avoir le contrechange de ma lettre par la vostre du vingt neufviefme novembre, mais de voir renforcée cette faveur par une autre en datte du quatriesme janvier mesme devant que je recogneusse la première, cela me charge d'un surcroy d'obligation si violant qu'il faict de necessité que j'ahane dessoubs le faix. Mais laissant à part ces preambules je vous rends tres humbles graces du tesmoignage que reçois par vos lettres de vostre bon portement, et de la continuation de vostre honorable amitié en mon endroit. Je m'estudieray selon mes foibles forces et petitesse de me monstrer pas totalement indigne d'un tel bien.

J'ay eu pour agreables les nouvelles d'Ammianus Marcellinus et Achilles Tatius, comme des pieces qu'ont besoing de mains pas ordinaires. Celle cy pourroit acquerir splendeur et reputation plus que cy devant par moyen de M. Patricius Junius, Bibliothecaire de Sa Majesté (2), lequel, dez deux ans, me dit en avoir une copie

par le copiste, et le prétendu Ingram de Puy ne serait-il pas le même que Jacques du Puy, prieur de Saint-Sauveur, que nous allons trouver dans la lettre suivante?

(1) Manuscrits de la bibliothèque de Carpentras, reg. XLI, t. XXII, fol. 62-64.

(2) Les recueils biographiques ne nous apprennent presque rien de ce savant.

escrite à la main beaucoup plus corrigée et ample que la vulgaire, et que M. Holstenius (1) sur sa promesse de la mettre bientost en lumière, pendant son séjour icy, s'en servist à son gré. Cecy je dis pour l'interest de luy qui travaille sur cette piece, à qui je veux bien comme au parent de M. Loyauté, vostre amy, qui estoit prest (comme vous me disiez) à meliorer (2) mon Apulée (3). C'est à vous, Monsieur, si vous prennez à gré l'advancement de l'œuvre ou d'escrire à M. Holstenius à Rome, ou me mander ce que bon vous semble en cest affaire.

Vostre histoire de la grotte de Civita Vecchia et des Serpens veluz, on l'a oüye et receûe avec admiration et creance (4). Voyla ce qui touche la vostre de la premiere datte. Quant à l'autre (car deux seulement je proteste d'en avoir receües, bien que, ce me semble, vous parlez d'une troisiesme) apportée par le sieur Gotard le jeune, vous en eussiez eu response plus que 15 jours à si vous eussiez mis la lettre de M. de Peyresc dans la vostre (5), mais

Le *Moréri* ne lui donne que ces quatre lignes : « Junius (Patrice) était bibliothécaire de Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne. — (On voit par le témoignage de Price que Junius fut aussi bibliothécaire de Charles Ier.) — Il publia le livre de Job sur un ancien manuscrit, dont Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, lui avait fait présent... » Pourquoi Bayle, qui a consacré de si plantureux articles à divers homonymes de ce bibliothécaire, à *Junius* (Hadrien), à *Junius* (François), à un autre *Junius* (François), a-t-il négligé *Junius* (Patrice)?

(1) Holstenius, le bibliothécaire du Vatican, est aussi connu que l'est peu le bibliothécaire de Jacques Ier et de Charles Ier. Je me dispenserai donc de redire sur lui ce que l'on trouve partout.

(2) Du latin *meliorare,* qui a formé l'italien *migliorare.* La forme *meliorer* n'a pas été recueillie dans nos vocabulaires et peut-être n'a-t-elle jamais été employée qu'à l'étranger.

(3) *Vitæ et observationes in apologiam Apulei.* (Paris, 1675, in-4.) Jean Bourdelot fit imprimer à ses frais cet ouvrage sur lequel on peut voir les *lettres* déjà citées de Claude de Saumaise. (P. 128 et surtout pp. 130, 131.) Des âpres critiques de Saumaise, qui, on le sait, avait la dent cruellement dure, j'ai rapproché (en note) l'éloge donné par Richard Simon à la *grande érudition* de l'*habile scoliaste.*

(4) Price ne flattait-il pas ici beaucoup trop son correspondant, et les récits de ce dernier sur les *serpents velus* de la grotte de Civita-Vecchia avaient-ils réellement inspiré autant de confiance et d'admiration aux savants de Londres?

(5) Peiresc était en correspondance avec Jean Bourdelot, comme avec Pierre

voyez comme il advint. Gotard laissa la vostre chez M. Thomson, disant qu'il avoit encor un autre jour me bailler, mais qu'il la vouloit livrer à moy mesme. J'attendis de jour en jour qu'il me vinse querir, ce qu'il ne fist pas. Thomson ne me sçavoit dire où il se tenoit ; ainsy passerent presque trois sepmaines sans la pouvoir recouvrer. A la fin quand je m'estois resolu en tout cas de vous escrire je l'ay rencontré heureusement chez Thomson, sans cela possible encores je ne l'eusse pas acquise. J'espère, Monsieur, que cecy me purgera en vostre endroict et vous ostera le moindre soupçon de ma nonchalance. Mais quelle revanche puis-je prendre du bien que m'avez departi en la lettre de ce brave homme M. de Peyresc ? Comment pourray-je exprimer la joye et contentement que je sens à voir mon pauvre et plus penible que profitable labeur, approuvé par un si grand pere et censeur des lettres (1), et moy mesme aucunement admis en la clientele d'un si illustre personnage ? Certes que ses hautes qualitez m'ont dez longtemps lié à luy, et les relations que m'en fist bien souvent le bon vieillard feu M. Pignorius (avec qui je fis en Padoue tres bonnes habitudes) (2) me remplirent d'une envie ardente mais genereuse à tous ceux qui estoient honnorez de sa cognoissance. Faictes, je vous supplie, Monsieur, qu'il sçache combien je me recognois son obligé, et que cy apres (soubs vostre protection, et ma fiance en son bon naturel) j'essayeray de luy tesmoigner aultant par ma main et plume. Cependant (pardon demandé d'avoir tant chargé vostre pacquet) je vous prie de luy faire tenir ces deux grandes figures (la

Bourdelot. J'espère avoir le triple plaisir de publier les lettres des uns et des autres.

(1) Ce surnom de *père des lettres* fait penser à François Ier, et le rapprochement est d'autant plus légitime qu'il y eut vraiment quelque chose de royal dans la générosité avec laquelle Peiresc protégea les artistes, les lettrés, les savants, les voyageurs, etc.

(2) Sur Pignorius et Peiresc, voir une note des *Lettres inédites de Saumaise*, p. 91.

planche desquelles on luy fist croire comme je voy par sa lettre qu'elle estoit demeurée à graver). Mais vous sçavez bien que cella n'est qu'un happelourde (1), que la planche estoit preste, et que le chiche de libraire la refusa), l'une pour soy mesme, l'autre pour M. le Cardinal Barberin à Rome.

Voyez encore trois pourtraicts (par une main qui n'a pas mal rencontré) de nostre vieillard de 152 ans, lequel (hélas le bon homme) mourut 18 jours aprez la date de ma dernière, scavoir est le 15/25 novembre. Deux de ces pourtraicts sont pour vous et M. Saint-Sauveur du Puy (j'entens le gentilhomme long et maigre) (2), l'autre pour le dict sieur de Peyresc, à qui (puisqu'il en est si curieux) j'envoyeray avec meilleure commodité des particularités plus précises touchant cette histoire. A ceste heure je vous prie tous de vous contenter de l'eschantillon que vous puis donner. Ma traduction des quatre lignes angloises cy dessus mises, lesquelles en mon rabouteux françois (3) ainsi sonnent: *Le vieil vieil fort vieil homme Thomas Par, fils de Jean Par, de Winington, en la parroisse d'Alberbury, dans la Comté de Salop, lequel naquit l'an* 1483 *soub le regne du Roy Edouard Quatriesme, et vit à present, dans le Strand, age de* 152 *ans et quelques mois,* 1635. Cecy fut gravé durant sa vie, mais il deceda comme j'ay dict, le 15 novembre (4). Encores il m'a semblé aucunement necessaire d'enclorre une schedule (5) des erreurs dans Apulée, laquelle (avec les trois pieces susdites et mes tres humbles salutations) je vous prie d'envoyer à M. de Peyresc.

(1) *Happelourde* a toujours été du féminin. Il y a eu ici, dans le mot *une*, élision de l'*e* devant l'*h* du mot suivant.

(2) Savait-on que Jacques du Puy fut si long et si maigre?

(3) Le français de *Price* est certainement parfois un peu *raboteux*, mais n'est-il pas aussi parfois bien savoureux?

(4) Au prodigieux vieillard, sur lequel Price nous donne tant de détails, nous pouvons, nous Français, opposer un vieillard non moins prodigieux du XVIe siècle, que le cardinal d'Armagnac, alors évêque de Rodez, rencontra dans les Cévennes. Voir *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac*, 1874, p. 97, note 2.

(5) Encore un latinisme! *Schedula* veut dire petit feuillet, petite page, petit papier.

Pour nouvelles, nous tenons pour asseuré le mariage de Pologne que les estats de ce royaulme là s'y sont tous accordez (1), et que si le Pape n'octroyera sa dispense, le Roy s'est resolu de l'accomplir sans icelle. Asteure il y a en cette ville une Pucelle qui n'a point de sentiment ; les medecins du Roy par son exprez ordre luy visiterent et mirent des espingles dessoubz ses ongles, les soles des pieds, et autres parties de son corps les plus vivides (2). C'est une affaire, Monsieur, qu'en quelque façon confond la philosophie. Demandez, s'il vous plaist, ce qu'en semble au Pere Campanella (3). Ce mois passé encores (je n'escry point des fables) la femme d'un especier (4) en ceste ville enfanta un enfançon, et quinze jours apres trois autres (5), mais elle avec tous ses quatre asteure est morte. Cecy me reduit en memoire (6) ce qu'a A. Gellius, lib. 10. cap. 2. (7); Paulus, l. 3, § *si pars hœred. petat.;* et Julianus, l. 36., § *de Solution.* (8).

(1) Le roi de Pologne était alors (depuis 1632) Vladislas VII, qui mourut en mai 1648 et qui épousa, en 1637, Cécile, fille de l'empereur Ferdinand II, en 1646 Marie-Louise, fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue. Voir sur ce dernier mariage les attrayantes pages de M. Albert Vandal, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1883, sous ce double titre : *Un Mariage politique au* XVIIe *siècle. Marie de Gonzague à Varsovie.*

(2) De *vividus,* plein de vie. On chercherait vainement ce latinisme dans nos recueils *lexicographiques.*

(3) On sait que Thomas Campanella, obligé de fuir de Rome, s'était réfugié à Paris où il devait mourir en 1639.

(4) Dans le provençal l'épicier s'appelait *espessier.*

(5) Cela n'est rien à côté des neuf enfants (neuf filles) qu'eut d'une seule couche la grand'mère de la maréchale de Monluc, ainsi que l'atteste le savant médecin Laurent Joubert en ses *Erreurs populaires* (Bordeaux, Millanges, 1578.) Voir sur cette singulière assertion, dans la *Revue de Gascogne* (t. XII, 1871, p. 333), une note en laquelle on demandait une enquête au sujet de ce que plusieurs sceptiques ont pris pour une bonne et belle gasconnade.

(6) C'est-à-dire me ramène en la mémoire, *de reducere.*

(7) Ce qu'*a,* ce que contient Aulu-Gelle dont le chapitre indiqué est ainsi résumé dans le titre dudit chapitre : *Combien d'enfants peuvent naître, selon Aristote, d'un même accouchement. Quid Aristoteles de numero puerperii memoriæ mandaverit.* Le maximum établi par Aristote est cinq enfants.

(8) Je ne puis apprendre au lecteur ce que disent, sur cette délicate matière, les jurisconsultes Paul et Julien. Mais n'estime-t-on pas que Price, en tout ce

Je chercheray un dictionnaire Wallois de tous costez ; le regard (1) de vostre commandement et du bien que recevra le public par un si bel œuvre que celuy de vostre Étymologie (2) m'oblige d'y mettre tout soing et diligence. Mais en ce que dittes que je scay la vostre langue comme ma maternelle et me priez d'y vouloir contribuer ce que seroit de mon industrie, cela je prens, Monsieur, pour un mot facetieux de vostre esprit, ou pour un traict oblique de vostre plume.

Je vous supplie de m'achepter (s'il y a moyen) ces livrets *Marciani Heracleot* æπερίπλους *græco-lat., cum notis Feder. Morelli,* Paris, in-8 (3). *Heraclidis Pontici in Homerum Allegoriæ græcolat.* etc., *Basil.*, 1544, in-8 (4). *Guntheri Ligurinus cum notis Conrad. Rittershusii. Lipsiæ,* 1594, in-8 (5). *Rittershusii notæ in Epistolas Plinii. Hamburg,* 1609, in-8. *Theodori Marcilii historia Strenarum.* Paris, in-8. *Jani Gruteri Suspicionum libri* 9. Witteberg, 1591, in-8 (6). Je vous rembourseray l'argent par la voye que m'ordonnerez. A cette heure je me promets qu'avez veu

paragraphe, fournit de notables additions à l'article si curieux sur les *cas rares* du *Dictionnaire des sciences médicales?*

(1) *Regard* est ici pour considération.

(2) Le *Moréri* cite, parmi les ouvrages de Jean Bourdelot qui n'ont pas été donnés au public, un *Traité de l'étymologie des mots français.* D'après le même dictionnaire, Edme Bourdelot cultiva aussi la science étymologique. On voit que c'était là une maladie de famille.

(3) Voir *Manuel du libraire,* t. III, col. 1403.

(4) Voir *ibid.*, col. 105.

(5) J.-C. Brunet (t. II, col. 1830) indique, pour l'édition de Conrad Rittershusius, un autre nom de lieu (Tubingue) et une autre date (1598). Le format est le même. L'auteur du *Manuel du libraire* n'aurait-il pas eu connaissance de l'édition réclamée par Price? Ou Price se serait-il deux fois trompé en prenant Leipsick pour Tubingue et 1594 pour 1598 ? Cette dernière explication me paraît la meilleure, car M. Gaston Paris, auquel nous devons une magistrale étude sur le *Ligurinus* (*Dissertation critique sur le poème latin du Ligurinus attribué à Gunther.* Paris, 1872, in-8), cite (p. 19) l'édition donnée en 1598, à Tubingue, par Conrad Rittershausen.

(6) Ces trois ouvrages ne sont pas mentionnés dans le *Manuel du libraire.* Heureusement que les lecteurs du *Bulletin du bibliophile* connaissent tous les livres qui ont été négligés par Brunet !

Seldenum de mari clauso, car il y a deux mois qu'il est en vente (1). Obligez moy, je vous prie, tant que de me faire scavoir par quel moyen on a osté M. de Puylaurant (2) et comme se porte Monsieur le Cardinal le grand manieur de la France ains de la chrestienté (3) à qui je ne songe jamais sans me souvenir du passage de Nicetas Choniates en la vie de Manuel Comnène, là où il parle de Théodore (4).

Je baise les mains au bon homme M. Moreau et salue tres humblement les bonnes graces de M. S. Sauveur du Puy (le favori des trois graces, la fleur de modestie, générosité et courtoisie). Excusez, s'il vous plaist, l'ennuy de la presente. C'est pour l'interest du passé et l'amende de mon silence. Honorez moy, je vous supplie, tousjours de vostre amitié et je demeureray perpetuellement, Monsieur, vostre tres fidelle et tres obeissant serviteur.

DU PRIX.

A Londres, ce 10/20 février 1636 (5).

---

(1) Le mémorable traité de Selden parut donc en décembre 1635.

(2) Antoine de Laage, devenu duc de Puylaurens en 1634, était mort au château de Vincennes le 1er juillet 1635. Si Price avait demandé à Madame de Rambouillet comment on avait *osté* [de ce monde] M. de Puylaurens, la spirituelle marquise aurait sans doute répondu qu'on s'était servi, pour cela faire, de cette terrible chambre qui valait *son pesant d'arsenic.*

(3) Peut-on mieux caractériser le cardinal de Richelieu qu'en l'appelant le *grand manieur de la chrestienté?* Le mot mérite de rester.

(4) A la suite du nom de Théodore le copiste a écrit d'une façon à peu près illisible celui de *Styppiotta.* — Price fait ici sans nul doute allusion au passage dans lequel Nicetas raconte l'élévation de Théodore *(Nicetæ Choniatæ Historia,* dans la Byzantine de Bonn, p. 77).

(5) Même collection, meme registre, même tome, fol. 53-60.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

VENTE
DE LA
BIBLIOTHÈQUE WILLIAM BECKFORD
A LONDRES
(Deuxième partie)

Cette vente a eu lieu du 11 au 23 décembre dernier, mais l'espace nous a manqué pour rendre compte à nos lecteurs de cette *auction* mémorable, bien que la deuxième partie n'ait pas eu l'importance de la première. La série des livres intéressant la bibliophilie française est ce qui a surtout captivé notre attention ; nous demandons à nos lecteurs de leur communiquer nos impressions personnelles.

13. Gaguin (R.). Mer des croniques et miroir hystorial de France. *Paris, P. Viart pour A. Girault,* 1525; in-fol. goth., fig. sur bois, mar., fil., tr. dor. (*Rel. angl.*) Médiocre. — 167 fr.

28. Galerie des peintures, ou recueil des portraits et éloges en vers et prose du roy, de la reyne, des princes, princesses et autres seigneurs et dames les plus illustres de France, la plus-part composez par eux-mêmes. *Paris,* 1663; 2 tomes en 1 vol. in-12, front., mar. rouge, fil. (*Boyet.*) — 2,780 fr.

Aux armes du comte d'Hoym; excellente reliure, mais intérieurement un peu rogné.

31. Galerie du Palais-Royal gravée d'après les tableaux de différentes écoles qui la composent, avec une description de chaque tableau par MM. de Fontenai, Morel, etc. *Paris,* 1786-1808; 3 vol. in-fol., mar. rouge, non rognés. (*Rel. angl.*) — 1,875 fr.

Grand papier, épreuves avant la lettre. Exemplaire choisi pour M. Beckford par M. D. Colnaghi.

75. Garnier (R.). Tragédies. *Paris,* 1582; mar. bleu doublé de soie, tr. dor. (*Bozérian jeune.*) — 176 fr.

Notes manuscrites de M. Beckford.

86. Gautier de Sibert. Histoire des ordres royaulx, hospitaliers-militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. *Paris*, 1772; in-4 réglé, portrait du comte de Provence, fig., mar. rouge doublé de soie, tr. dor. — 3,660 fr.

Exemplaire en grand papier contenant dix dessins originaux d'Eisen sur vélin et les eaux-fortes des figures. Beau livre!

108. Georgievitz (B.). Opera Nova (Pellegrinaggio della Terra Santa, Miserie dei Schiavi, Profetia de Turchi et Epistola contra l'Infedeli). *Roma*, 1555; fig. sur bois, veau, comp. dor., tr. dor. et gauff. — 327 fr.

Exemplaire de présentation au cardinal de Ferrare, avec ses armes sur les plats de la reliure. Très curieux volume.

120. Gerini (A.). Pitture del Salone Imperiale del Palazzo di Firenze. *Firenze*, 1751; in-fol., titre gravé, portrait et 26 pl., mar. rouge, fil. (*Bisiaux.*) — 780 fr.

Aux armes de Madame de Pompadour; livre agréable à cause de la provenance.

121. Germain (P.). Eléments d'orfévrerie *Paris*, 1748; in-4 de 100 pl., mar. rouge, fil. (*Rel. angl.*) — 780 fr.

Exemplaire court de marges et pas séduisant d'aspect.

129. Gesneri (C.). Historia Plantarum. *Paris*, 1541; in-8, mar. ol., fil., tr. dor. — 505 fr.

Aux dernières armes de J.-A. de Thou. Joli volume.

130. Gesneri (C.). Historia animalium. *Tiguri*, 1551-87; 5 vol. in-4, nombreuses fig. sur bois, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 415 fr.

Première édition; un de ces livres estimables des belles bibliothèques d'autrefois.

134. Gessner (S.). Œuvres. *Paris*, 1799; 4 tomes en 1 vol. in-8, mar. vert, fil., doublé de soie. (*Bozérian.*) — 505 fr.

Exemplaire en grand papier avec les figures de Moreau avant la lettre.

142. Giannone (P.). Histoire de Naples. *La Haye*, 1742; 4 vol. in-4, mar. bleu. (*Padeloup.*) — 320 fr.

Exemplaire en grand papier. Beau et bon livre.

148. Gibecière de Mome, ou le thresor du ridicule. *Paris*, 1644; in-8, front., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. angl.*) — 115 fr.

Le titre est doublé; médiocre exemplaire.

168. Gillray (J.). Caricatures. Collection de 672 planches de ce célèbre caricaturiste; épreuves de la plus belle condition, beau-

coup sont en deux états (noires et coloriées), avec 3 portraits de Gillray et 2 dessins originaux. 4 vol. in-fol., mar. bleu, fil., tr. dor. (*Rel. angl.*) — 7,700 fr.

169. Gillray (I.). Caricatures. Collection de 513 planches humoristiques coloriées, avec quelques gravures de Woodward, Rowlandson et autres caricaturistes. 5 vol. in-fol., demi-rel. cuir de Russie. — 6,565 fr.

195. Giraud (abbé). L'invocation et l'imitation des saints. *Paris*, 1686-87; 4 vol. in-16, fig. de Sébastien Le Clerc, mar. olive, fil., doublé de mar. brun, tr. dor. (*Dusseuil.*) — 705 fr.

Joli livre, comme tout ce que Sébastien Le Clerc *a illustré.*

196. Giraud (abbé). Même ouvrage, même édition. 4 vol. in-16, mar. vert, doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 1,260 fr.

Exemplaire plus joli encore que le précédent et provenant de la bibliothèque du duc de La Vallière.

229. Godeau (A.), évêque de Grasse. Instructions et prières chrestiennes. *Paris*, 1649; in-12, réglé, mar. rouge, fil. (*Boyet.*) — 95 fr.

230. Godeau. Paraphrase sur les épistres de saint Paul et sur les épistres canoniques, avec élévations à Jésus-Christ et méditations chrestiennes sur le texte de l'épistre aux Hébreux. *Paris*, 1651-52; 7 vol. in-12 réglés, mar. rouge doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 380 fr.

249. Gœthe. Les souffrances du jeune Werther. *Paris*, 1809; in-8, mar. bleu doublé de soie. (*Bozérian jeune.*) — 605 fr.

Double suite des figures, avant la lettre et eaux-fortes. Ces livres-là se vendent aussi cher en Angleterre qu'en France.

254. Gohory. Livre de la conqueste de la Toison-d'Or par le prince Jason. *Paris*, 1563; in-fol. oblong, 26 grav. de R. Boyuin d'après L. Tyri, maroq. brun, plats dorés à petits fers. — 10,225 fr.

Reliure exécutée, dit le catalogue, par N. Eve, avec les armes du duc de Guise peintes sur les plats, mais un peu effacées.

255. Gohory (I.). Livre de la Fontaine périlleuse, avec la chartre d'amours. *Paris*, 1572; mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*) — 440 fr.

269. Gmélin. Voyage en Sibérie. *Paris*, 1767; 2 vol. in-4, fig., mar. rouge. (*Derome.*) — 117 fr.

276. Gongora (L. de) y Lope de Vega Carpio, quatro Comedias famosas recopiladas por A. Sanchez. *Madrid*, 1617; in-8, mar. olive, fil. — 1,265 fr.

Joli volume relié aux armes et chiffre de Louis Phélypeaux, marquis de La Vrillière.

376. Gresset. Ses œuvres. *Paris*, 1803; 3 vol. in-8, mar. vert dent. doublé de soie. (*Bozérian.*) — 1,720 fr.

Exemplaire en grand papier, portraits et double suite des figures avant la lettre et eaux-fortes.

385. Grimm (baron) et Diderot, correspondance littéraire, philosophique et critique, avec le supplément. *Paris*, 1813-1814; 17 vol. in-8, pap. vélin, veau, tr. dor. — 270 fr.

Exemplaire contenant 24 pages de notes manuscrites de M. Beckford.

388. Gringore (P.). Les fantaisies de Mère Sote (en prose et en vers). *Paris, pour J. Petit*, 1516; petit in-4 goth., fig. sur bois, mar. bleu. (*Padeloup.*) — 4,550 fr.

Superbe exemplaire d'un volume du plus grand prix dans une semblable condition.

389. Gringore (P.). Les menus propos (en vers). *Paris, G. Couteau*, 1521; petit in-4, mar. rouge. — 340 fr.

Deux feuillets refaits; rogné, en très mauvais état; mauvais exemplaire.

422. Guarini (B.). Opera poetiche. *Venetia*, 1601; in-8, réglé, mar. brun, ornem. dor. sur les plats. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — 4,410 fr.

Jolie reliure très fraîche, mais sans aucune provenance réelle; nous insistons pour éviter toute erreur.

427. Guarini (B.). Opere. *Verona*, 1737-38; 4 vol. in-4, fig., mar. bleu. (*Rel. de Padeloup signée.*) — 390 fr.

428. Guarini (G.-B.). Pastor Fido e l'Euridice di O Rinuccini. *Venezia*, 1788; 2 vol. in-8, vignettes, mar. rouge doublé de soie. — 265 fr.

Exemplaire imprimé sur VÉLIN. Les livres sur vélin sont toujours des livres précieux, ils deviendront d'un très grand prix.

435. Guazzo (M.). Historie (1524-46). *Vinegia*, 1546; in-8, mar. olive, fil. — 305 fr.

Aux premières armes de J.-A. de Thou.

438. Guer (M.). Histoire de l'âme des bêtes. *Amsterdam*, 1749; 2 vol. in-8, mar. rouge. fil. (*Derome.*) — 1,440 fr.

Aux armes de Madame de Pompadour. Singulière provenance et reliure bien conservée.

441. Guéroult (G.). Chroniques et gestes des empereurs. *Lyon*, 1552; 2 tomes en 1 vol. petit in-4, fig. et plans de Rome, Constantinople et Paris gravés sur bois, veau, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 159 fr.

451. Guichard (C.). Funérailles et diverses manières d'ensevelir des Rommains, Grecs et autres nations. *Lyon*, 1581; in-4, fig. sur bois. mar. noir, riches ornem. dor. à petits fers. (*Le Gascon.*) — 310 fr.

458. Guichenon. Histoire généalogique de la royale Maison de Savoye. *Lyon*, 1660; 2 vol. in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor. — 1,515 fr.

Exemplaire en grand papier, nombreux portraits, cartes et armoiries de MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

471. Guilleville (G.). Pelerin de la vie humaine, mis en prose par Jean Gallopez. *Paris*, *M. Le Noir*, 1520; petit in-4 goth., fig. sur bois, cuir rouge, tr. dor. — 530 fr. (Très ordinaire.)

474. Guise (duc de). Ses mémoires. *Cologne*, *à la Sphère* (*Elz.*), 1669; 2 tomes en 1 vol. petit in-12, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 795 fr.

Assez joli exemplaire.

494. Habert. Description poétique de l'histoire du beau Narcissus. *Lyon*, 1550; in-8, mar. rouge. — 212 fr.

516. Hamilton Family. Historical et genealogical Memoirs of the House of Hamilton with genealogical Memoirs of the several Branches of the Family, by J. Anderson. *Edinburgh*, 1825; in-4, planches et vues, mar. rouge, fil., tr. dor. et gauff. — 465 fr.

536. Hamilton (comte A.). Œuvres, avec la suite des quatre Facardins et de Zeneide, terminées par M. de Levis. *Paris*, 1812-13; 4 tomes en 3 vol. in-8, demi-rel. mar. olive. — 660 fr.

Double suite des figures avant la lettre et eaux-fortes.

537. Hamilton. Œuvres. *Paris*, 1812; 4 vol. in-8, mar. vert, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 870 fr.

573. Harrisii (B.) Matrona Ephesia. *Impensis authoris*, 1664 ; in-12 réglé. mar. cit., comp. de mar. divers, doublé de mar. rouge, avec l'inscription sur mar. vert : Ex Musæ Pauli Girardot de Préfond. (*Rel. de Monnier.*) — 3,435 fr.

Très jolie reliure ancienne.

646. Hedlinger (chevalier). Œuvre, ou recueil des médailles, avec explication par C. de Mechel. *Basle*, 1776-78 ; 2 tomes en 1 v. in-fol., fig. par C. de Mechel, mar. bleu, tr. dor. (*Rel. angl.*). — 148 fr.

654. Heinsii (D.) Orationes. *Lugd. Batav.*, *L. Elzevir*, 1621 ; petit in-8, mar. rouge. fil. — 1,665 fr.

Joli volume aux troisièmes armes de J.-A. de Thou.

662. Heliodore. Les adventures amoureuse (*sic*) de Theagenes et Cariclée sommairement décrite et représentée par figures. Dédié au roy par Pierre Vallet. *Paris*, 1613 ; in-8, 120 fig., mar. bleu, tr. dor. et gauff. (*Aux armes du marquis de Blandford.*) — 365 fr.

669. Hénault (le président). Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France. *Paris*, 1749 ; in-4, vign. de Cochin, mar. bleu, dent., fil. — 1,415 fr.

Exemplaire eu grand papier, reliure de Derome signée. Beau livre, mais pas très rare en cette condition.

679. Henrico II. La magnifica et triumphale Entrata del Re di Francia et sua consorte Chaterina nella citta di Lyone. *Lyone*, 1549 ; petit in-4, fig. sur bois, veau, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 165 fr.

681. L'Entrée de Henri II à Lyon, 1549. — L'entrée de Henri II à Rouen. 1551. Les deux rel. en 1 vol. petit in-4 vélin vert. — 5,000 fr.

La première de ces deux entrées est à toutes marges, la seconde est un peu rognée, c'est la plus rare et la plus précieuse. La reliure cassée et en mauvais état.

682. L'Entrée de Henri II à Paris en 1549. — Jodelle. Le recueil des inscriptions, fig., devises, pour une fête donnée en l'hôtel de ville en 1558, et 2 autres pièces reliées en 1 vol. in-4 vél. — 11,750 fr.

Aux premières armes de Jacq. Auguste de Thou. Ce superbe volume, d'une conservation parfaite, fait aujourd'hui partie de la collection précieuse de M. H. Destailleurs, architecte à Paris.

691. Henriques (M.). Abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine. *Paris*, 1775; 2 vol., portrait de Marie-Antoinette, mar. rouge, armoiries. — Supplément à l'histoire de la maison de Lorraine imprimée à Toul en 1704. *Toul*, 1712; 2 tomes en 1 vol., mar. rouge. (*Bisiaux.*) — 295 fr.

693. Henry (J.). Livre de la toute belle sans pair qui est la vierge Marie. *Paris*, *J. Petit*, *s. d.*; in-8 goth., mar. puce, tr. dor. — 198 fr.

699. Herbelot (B. d'). Bibliothèque orientale, avec des additions par H.-A. Schultens, et un supplément par Visdelou. *La Haye*, 1777-79; 4 vol. in-4 grand papier, cuir de Russie, tr. dor. — 202 fr.

700. Herbertstain (S. Libero Barone in). Comentari della Moscovia et parimente della Russia. *Venetia*, 1550; petit in-4, carte et fig., cuir de Russie, tr. dor. — 93 fr.

701. Herbertstain (S. Baronis in) Rerum Moscoviticarum Commentarii. *Basileæ*, 1551; in-fol., carte et fig. sur bois, veau, fil. à comp. — 4.065 fr.

Exemplaire de Grolier, avec sa devise, mais le dos était mal refait en Angleterre, il y a quarante ans environ, il ne restait que les plats.

725. Herodianus Angelo Politiano interprete. *Paris*, *R. Stephanus*, 1544; in-8, mar. bleu, fil. (*Boyet.*) — 404 fr.

Aux armes du comte d'Hoym.

728. Hérodote, traduit par M. Larcher. *Paris*, 1786; 7 vol. in-4, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 265 fr.

Exemplaire en grand papier.

733. Héros de la Ligue, ou la procession monacale conduitte par Louis XIV pour la conversion des protestans de son royaume. *Paris*, 1691; in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Simier.*) — 416 fr.

Vingt-quatre portraits satiriques, épreuves avant les numéros.

734. Héros de la Ligue. Fig. remontées, avec bordures dorées, mar. rouge. — 415 fr.

735. Herrera. Historia general de los hechos de los Castellanos en las islas i tierra firme del Mar Oceano. *Madrid*, 1601-15; 8 tomes en 4 vol. in-fol., titres gravés, mar. citron, fil. (*Boyet.*) — 1,060 fr.

Aux armes du comte d'Hoym. Très beau livre.

741. Hervieux. Nouveau traité des serins de Canarie. *Paris*, 1713; in-12, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 147 fr.

Aux armes de la princesse de Condé.

746. Hésiode, avec des notes et du combat d'Homère et d'Hésiode, traduit par M. Gin. *Paris*, 1785; in-12, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 212 fr.

Aux armes du roi Louis XVI.

747. Hesiodi Opera, gr. et lat. cum Pasoris indice, studio C. Schrevelii. *Lugd. Batav.*, 1650; mar. cit. (*Derome.*) — 235 fr.

Signature et notes manuscrites de Racine.

751. Heures à l'usaige de Paris au long sans requerir (almanach 1508 à 1528). *Paris, Simon Vostre*; gr. in-8, fig. et encadrements gravés sur bois, mar. olive, compart. dor., tr. dor. — 3,410 fr.

Exemplaire imprimé sur peau vélin, les initiales sont peintes en or et en couleurs. Reliure exécutée, dit le catalogue, par Clovis Eve (?) pour Philippe de Saint-Germain dont le nom est sur la reliure et les armes peintes à l'intérieur.

761. Hieronymi (D.). Epistolæ selectæ, opera P. Canisii. *Paris*, 1588; in-8, réglé, mar. rouge, comp. fleurs de lis, tr. dor. — 2,750 fr.

Reliure faite par Clovis Eve pour Marguerite de Valois, suivant les assertions du catalogue.

775. Histoire admirable et véritable d'une fille champêtre du pays d'Anjou, laquelle a esté quatre ans sans user d'aucune nourriture que de peu d'eau. *Paris*, 1587; in-8, veau, tr. dorées. — 75 fr.

776. Histoire antique et merveilleuse du château de Vicestre près Paris. *Paris*, 1606; in-16, fig. sur bois sur le titre, mar. rouge. (*Padeloup.*) — 915 fr.

Charmant petit livre provenant de la bibliothèque du duc de Lavallière; de toute rareté.

823. Holbein. Historiarum Veteris Testamenti icones. *Lugduni*, 1539; petit in-4, fig. sur bois, mar. pourpre. (*Rel. angl.*) — 505 fr.

Médiocre exemplaire, court de marges.

824. Holbein. Icones historiarum Veteris Testamenti. *Lugduni*, 1547; petit in-4, fig. sur bois, mar. rouge. — 680 fr.

Exemplaire de Horace Walpole avec sa signature, reliure anglaise.

825. Holbein. Icones veteris Testamenti, with introduction by T. F. Dibdin. *London, Pickering*, 1830; in-8, fig. sur bois, mar. blanc, fil., doublé de soie. tr. dor. (*Rel. angl.*) — 187 fr.

Exemplaire imprimé sur papier de Chine.

828. Holbein (Hans). Portraits des personnages les plus illustres de la cour de Henri VIII, imitation des dessins originaux d'Holbein par J. Chamberlaine. *S. l.*, 1792-1800; gr. in-fol., mar. bleu doublé de soie. — 1,010 fr.

Beaucoup de ces portraits sont en deux états, noirs et coloriés. On a ajouté deux miniatures et une épreuve sur chine de Henri VIII.

829. Holbein (H.). Dance des morts, 31 gravures par Hollar. — Vie de Jésus-Christ, 16 gravures par Hollar. En 1 vol., épreuves montées sur papier teinté, mar. bleu, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 880 fr.

847. Hollar (Wenzel). Portraits de Richard II, comtesse de Portland, Charles Ier, Charles II, marquis Hamilton, etc., d'après Van Dyck, Vorsterman, Clouet, etc. 33 pièces en 1 vol. in-fol. — 1,290 fr.

848. Hollar (W.). Collection de 40 titres variés gravés par cet artiste, montés sur papier teinté et reliés en 1 vol. in-4, cuir de Russie, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 655 fr.

849. Hollar (W.). Vues de Tanger et des environs. 1673; 14 eaux-fortes. — Navium variæ figuræ et formæ. 1647; 16 eaux-fortes. Epreuves montées sur papier teinté, in-4 obl., demi-rel. cuir de Russie, tr. dor. — 1,765 fr.

850. Hollar (V.). Gravures de quadrupèdes, oiseaux, etc. 40 pl. (y compris une épreuve avant la lettre de dédicace à T. Pauw), cuir de Russie, tr. dor. — 960 fr.

852. Hollar (W.). Ornatus Muliebris Anglicanus. Titre et 27 fig., 1640. — Four Seasons and Masked Lady. 5 fig. En 1 vol. petit in-4, mar., tr. dor. (*Rel. angl.*) — 860 fr.

853. Hollar (W.). Portraits de personnes célèbres. 37 planches montées sur papier teinté, cuir de Russie, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 940 fr.

871. Homeri Ilias, versibus neo-græcis translata a N. Lucano. *Venetia, S. de Sabio*, 1526; petit in-4, nombreuses fig. sur bois, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 1,135 fr.

Livre rare et curieux; fort bel exemplaire.

898. Horæ in Laudem Beatisssimæ Virginis Mariæ, ad usum Romanum (cum calendario et almanach, 1543-68). *Paris, apud S. Colinæum*, 1543; in-4, encad., fig. gravées par G. Tory, veau br., comp. dor., tr. dor. et gauff. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — 8,810 fr.

L'exemplaire, grand de marges, était dans une bonne reliure du temps, mais sans aucune prétention d'art ni de goût. La description du catalogue était fautive sous tous les rapports.

902. Horatius. *Venetiis, Aldus*, 1527; in-8, mar. olive, tr. dor. — 1,135 fr.

Exemplaire du cardinal Sachetti.

910. Horatius; accedunt D. Heinsii de Satyra Horatiana libri duo et notæ. *Lugd. Batav., Elzevir*, 1629; 3 tomes en 1 vol. petit in-12 réglé, mar. rouge doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 1,150 fr.

Assez joli exemplaire; reliure fragile qui a été charmante autrefois certainement.

912. Horatius cum scholiis J. Bond. *Amst., D. Elzevir*, 1676; petit in-12 réglé, mar. rouge, fil. (*Boyet.*) — 1.160 fr.

Joli exemplaire, très rare dans cette condition.

927. Houbraken (J.). Quarante-sept portraits choisis, très belles épreuves (plusieurs en deux états) : Chaucer, Cromwell (avec le dessin original), Catherine d'Aragon, Anne Boleyn, etc., etc., montés sur papier teinté, in-8, demi-rel. cuir de Russie, tr. dor. — 2,880 fr.

943. Hoyers (Annæ Ovenæ). Geistliche und Weltliche poemata. *Amst., L. Elzevir*, 1650; in-8 goth., front. et musique, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 630 fr.

Bonne condition, rien d'extraordinaire.

945. Hrosvitæ opera nuper a C. Celte inventa. *Norimbergæ*, 1501; in-fol., fig. sur bois, veau, tr. dor. (*Clarke et Bedford.*) — 440 fr.

Beau livre, superbes gravures sur bois, sans condition de reliure.

972. Hulsen (E. von). Aigentliche Wahrafte Delineation und Abbildung aller Furstlichen Auffzüg und Rütterspilen bey Johann F. Hertzogen zu Wurttembergs Kindtauff von Prinz Ulrich und dann bey Hocherwelt seines Bruoders mit Magdalena Elisabetha von Hessen, fig. *Stuttgart*, 1617. — Weckherlin (G.-R.). Bes-

chreibung des zu Stutgarten bey den Fürstlichen Kindtauf und Hochzeit Frewden-Fests. *Tubingen*, 1618; 2 parties en 1 vol. in-fol. oblong, veau. — 530 fr.

973. Humbert. Combat à la Barrière faict en cour de Lorraine. *Nancy*, 1627; petit in-4, fig. de Callot, veau. — 480 fr.

975. Humboldt (A. de) et A. Bonpland. Voyage dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale. *Paris*, 1808-1824; 5 vol. in-4 de texte et 13 vol. in-fol. de pl., pap. vélin, pl. color., demi-rel., mar. rouge, non rog. — 910 fr.

1002. Hurtado de la Mendoza. Vie et aventures de Lazarille de Tormes. *Brusselles*, 1702-1701; 2 tomes en 1 vol. in-12, port. et fig., mar. bleu. (*Boyet.*) — 505 fr.

Aux armes de Machault d'Arnouville.

1003. Hurtado de Mendoza. Même ouvrage. *Paris*, 1801; 2 vol. in-8, mar. vert, tr. dor. — 183 fr.

Exemplaire en grand papier avec les 40 figures de Ransonnette en épreuves avant la lettre.

1081. Itinerarium Portugallensium e Lusitania in Indiam et inde in Occidentem et demum ad Aquilonem A. Madrignano Interprete. *Mediolani*, 1508; in-fol., carte, mar. rouge, tr. dor. (*Roger Payne.*) — 1,970 fr.

1095. Jacobi, Frederici II Regis Legati, Hodoeporicon Ruthenicum, fig. par de Bry. *Francofurti*, 1608. — Descriptio et delineatio geographica Detectionis Freti ad Occasum supra terras Americanas in Chinam atque Japonem ducturi recens investigati ab H. Hudsono Anglo. Item Narratio de Australia incognita per P. Ferdinandez de Quir. *Amst.*, 1612; 3 cartes. En 1 vol. petit in-4 veau fauve, fil., tr. dor. — 1,770 fr.

Aux armes et chiffres de J.-A. de Thou. Joli volume.

1096. Jacobi II, Magnæ Britanniæ Regis, sacra exequialia descripta a Corolo de Aquino. *Romæ*, 1702; in-fol., mar. noir, fil. — 580 fr.

Aux armes de Louis XIV.

1119. Jardin d'armoiries de Germanie inférieure. *Gendt*, 1567; in-16, nombreuses planches coloriées, vélin. — 233 fr.

1124. Jean Damascène (sainct). Histoire de Barlaam et de Josa-

phat, roy des Indes, traduicte par Jean de Billy. *Paris*, 1578; in-8, mar. olive, fil. — 4,920 fr.

Reliure avec le Christ en croix, la tête de mort et la devise de Henri III, roi de France.

1128. Jeanne (F. Jacques). Thresor sacré des prérogatives et grandeurs de la glorieuse et très sainte Vierge Marie. *Paris*, 1620; in-8, fig., mar. rouge, comp. dor. à petits fers. (*Le Gascon.*) — 310 fr.

Notes manuscrites de M. Beckford.

1129. Jeannin (président). Ses négotiations (*sic*). *Jouxte la copie* (*Elz.*), 1659; 2 tomes en 5 vol., port., mar. rouge, fil. (*Padeloup.*) — 215 fr.

1136. Jehan (sainct) Lapocalypse (mystère composé en vers par Loys Chocquet). *Paris*, 1541; in-fol. goth., fig. sur bois, mar. bleu, riches ornem. dor. — 6,430 fr.

Reliure aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. C'est la partie qui se trouve à la fin du Mystère des actes des apôtres.

1173. Joinville. Histoire de S. Louys IX, roy de France, augmentée par Du Cange. *Paris*, 1668; in-fol., port., mar. rouge, tr. dor. — 280 fr.

Aux armes du marquis de La Vieuville; petit papier et non en grand papier, comme l'indiquait le catalogue.

1174. Joinville. Histoire de S. Louis. Les annalles de son règne par Guillaume de Nangis, sa vie et ses miracles par le confesseur de la reine Marguerite. *Paris*. 1761; in-fol., cartes, mar. bleu, tr. dor. — 270 fr.

Reliure très ordinaire.

1190. Joinville. Histoire de S. Loys IX, roy de France, avec diverses pièces... par C. Ménard. *Paris*, 1617; in-4 réglé, mar. fleurs de lis, arm. et chiff. de Marie de Médicis. — 580 fr.

Reliure très fatiguée.

1197. Joseph (Flavius). Antiquitez judaïques et histoire de la guerre des Juifs contre les Romains, avec sa vie traduite par M. Arnauld d'Andilly. *Bruxelles*, 1701-3; 5 vol. in-8, fig., mar. rouge, tr. dor. — 606 fr.

Reliure mal faite, exemplaire ordinaire.

1215. Jovii (P.). Vitæ XII Vicecomitum Mediolani principum. *Lutetiæ*, *R. Stephanus*, 1549; in-4, 10 fig. sur bois par Geof-

froy Tory, mar. brun orné de mar. de différentes couleurs, tr. dor. — 4,770 fr.

Reliure avec le monogramme de Th. MAIOLI, sur les plats.

1216. Jovii (P.). Elogia doctorum Virorum. *Basileæ*, 1556; in-fol., veau brun, comp. dor., armoiries peintes sur les plats, tr. peinte et gauff. (*Rel. allemande du* XVIe *siècle.*) — 660 fr.

1230. Junii (H.). Emblemata et Ænigmata. *Antverpiæ*, *C. Plantinus*, 1565; fig. sur bois de Goltzius. — Sambuci. Emblemata et Nummi. *Ibid.*, 1566; fig. et port. gr. sur bois. 2 parties en 1 vol. in-8 vélin, fil. — 1,990 fr.

Aux premières armes de J.-A. de Thou. Très joli volume.

1235. Justinian (Jerosme). Description et histoire de l'isle de Scios (avec histoire et documents de la maison Giustiniani). *S. l.*, 1506 (pro 1606); in-8 réglé, fig. d'arm., médailles, mar. rouge. — 660 fr.

Exemplaire aux armes de Giustiniani.

1236. Justiniani Augusti Historia opera Procopii, Agathiæ et Jornandis. *Lugduni*, 1594; in-8 réglé, vélin, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) — 310 fr.

1239. Justinus cum notis J. Vossii. *Lugd. Batav.*, *Elzevir*, 1640; in-12 réglé, mar. rouge, comp. à petits fers. (*Le Gascon.*) — 1,060 fr.

Jolie reliure.

1241. Justiniano (L.). Laude devotissime et santissime. *Venetia*, 1517; in-8, fig. sur bois, mar. rouge. (*Padeloup.*) — 505 fr.

1250. Juvénal. Satyres traduites par J. Dusaulx. *Paris*, *Didot*, 1796; 2 vol. in-4 mar. rouge fil. doublé de soie. (*Bozérian.*) — 303 fr.

Exemplaire en grand papier aux armes de la duchesse de Berry. Epreuves avant la lettre des figures de Moreau le Jeune.

1396. La Brosse (G. de). Description du jardin royal des plantes médicinales. *Paris*, 1636; in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*) — 138 fr.

Exemplaire de la bibliothèque Le Tellier de Courtanvaux auquel on a ajouté un grand dessin peint sur vélin représentant les bâtiments et le Jardin des plantes.

1398. La Bruyère. Caractères de Théophraste, avec les caractères de ce siècle. Nouvelle édition augmentée de la défense de M. de

La Bruyère par M. Coste. *Amst.*, 1731; 2 vol. in-12, front., mar. rouge fil. doublé de mar. vert. (*Aux armes de M. de Vougny.*) — 1,175 fr.

Très mauvaise reliure.

1404. La Chambre (sieur de). Traité de la connaissance des animaux. *Paris*, 1647; in-4, mar. rouge, dor. à petits fers. (*Le Gascon.*) — 220 fr.

Jolie reliure.

1406. La Chambre (de). Discours de l'amitié et de la haine qui se trouvent entre les animaux. *Paris*, 1667; in-4 réglé, mar. rouge, comp. dor. à petits fers. (*Le Gascon.*) — 1,325 fr.

Grand papier. Jolie reliure.

1407. La Chau et Le Blond (abbés de). Pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans. *Paris*, 1780-84; in-4, fig., vignettes, port., mar. rouge doublé de soie. — 1,790 fr.

Joli recueil des vignettes en premières épreuves.

1418. Lactantius de Divinis Institutionibus adversus gentes, de Ira Dei et de Opificio Hominis. *In Monasterio Sublacensi*, 1465; in-fol., mar. rouge, tr. dor. — 7,195 fr.

Première édition de Lactance et le premier livre imprimé en Italie avec une date. Très bel exemplaire avec l'errata.

1432. La Fontaine. Fables. *Paris*, 1755-59; 4 vol. gr. in-fol., fig. d'Oudry, mar. bleu. (*Derome.*) — 2,070 fr.

Exemplaire en très grand papier, beau d'épreuves. Malheureusement la reliure est lourde et passée.

1434. La Fontaine. Fables. *Anvers*, 1688, et *La Haye*, 1694; 5 vol. in-8 régl., fig. de J. Cause, mar. rouge, fil. — 1,085 fr.

Reliure médiocre.

1435. La Fontaine. Fables. *Paris*, 1743; 2 vol. — Œuvres diverses. *Paris*, 1744; 4 vol., port. et vignettes. Ens. 6 vol. in-12, mar. cit., fil. (*Padeloup.*) — 530 fr.

1437. La Fontaine. Fables. *Paris*, 1787; 6 vol. in-12, fig. de Simon et Coiny, mar. rouge, tr. dor. — 530 fr.

Reliure de Bradel très ordinaire, exemplaire rogné.

1440. La Fontaine. Contes et nouvelles. *Amst.* (*Paris*, *Barbou*), 1762; 2 vol. in-8, 2 portraits par Ficquet et fig. d'Eisen, mar. rouge doublé de soie. (*Derome le jeune.*) — 2,100 fr.

Edition des Fermiers généraux. Bel exemplaire.

1462. La Marche (Olivier de). El Cavallero determinado traduzido en lengua castellana pór Don H. de Acuna. *Anvers*, 1553; in-4, fig. sur bois par A. Sylvius, mar. brun, compart. peints en noir, tr. dor. et gauff. — 2,335 fr.

Cet exemplaire, recouvert d'une curieuse reliure, a appartenu au duc de Croy qui a écrit sur le feuillet de garde : « 1554. Jy parviendray Croy, » et sur le titre, deux vers italiens. Très précieux volume.

1480. La Motte (A. Houdart de). Fables nouvelles, avec un discours sur la fable. *Paris*, 1719; in-4 gr. pap., front. de Coypel, fig. de Gillot, veau f., tr. dor. — 220 fr.

1518. La Perriere (G. de). Théâtre des bons engins. *Paris*, *D. Janot*, 1539; petit in-8, 100 fig. d'emblèmes et encad. gravés sur bois, mar. bleu, tr. dor. — 505 fr.

Grand de marges, mais mal relié.

1522. La Peyrere (J.). Relation du Groenland. *Paris*, 1647; in-8, carte et fig., mar. rouge, tr. dor. — 170 fr.

Exemplaire de Guyon de Sardière avec sa signature.

1529. Larcher. Mémoire sur Vénus. *Paris*, 1775; in-4, mar. rouge. (*Derome.*) — 176 fr.

Exemplaire de Larcher, le seul imprimé sur papier fort.

1549. La Salle (A. de). Histoire du Petit Jehan de Saintré et de la dame des Belles-Cousines, extrait de la vieille chronique de ce nom, par Tressan. *Paris*, 1791; in-12, mar. rouge doublé de soie. (*Bozérian.*) — 385 fr.

Exemplaire imprimé sur vélin, figures de Moreau, épreuves avant la lettre.

1553. Lascaris (Constantini). Erotemata cum opusculis variis, gr. et lat. *Venetiis*, *Aldus*, 1494-95; petit in-4, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Simier.*) — 345 fr.

Première édition des Aldes et premier livre imprimé par les Aldes avec une date, trous de vers raccommodés.

1559. La Serre (P.). Breviere des courtisans. *Brusselle*, 1630; in-8, 2 port. et fig. par Van Horst, mar. rouge, tr. dor. (*Bozérian.*) — 320 fr.

1562. La Serre (P. sieur de). Histoire de l'entrée de la Reyne Mère dans les Provinces-Unies des Pays-Bas. 1639; port. en pied du prince d'Orange et fig. — Histoire de l'entrée de la Reyne Mère dans la Grande-Bretaigne. 3 port. et fig. 2 parties

en 1 vol. in-fol., maroq. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. angl.*) — 1,665 fr.

1569. Lastanosa (Don V.-J. de). Museo de las Medallas desconocidas españolas. *Zaragoza*, 1645; petit in-4, fig., mar. rouge, fil., dent., doublé de soie. (*Rel. de Derome le jeune signée.*) — 910 fr.

1572. Lastanosa (Don V.-J. de). Tratado de la Moneda Iaquesa y de otras de Oro y Plata del Reyno de Aragon. *Zaragoza*, 1681; petit in-4, mar. rouge, fil., dent., doublé de soie. (*Rel. signée de Derome le jeune.*) — 910 fr.

1574. Laudonnière (capitaine). Histoire de la Floride... mise en lumière par Basanier. *Paris*, 1586; in-8, mar. rouge, tr. dor. — 1,340 fr.

Volume d'une très grande rareté. Cet exemplaire, qui n'était pas très grand de marges, relié par Bozérian, avait pour nous un défaut fort grave : il avait été lavé et mal lavé au chlore autrefois, l'encre avait même quelque peu coulé.

1595. Le Blanc. Traité historique des monnoyes de France et dissertation sur quelques monnoyes de Charlemagne, Louis le Débonnaire, etc. *Paris*, 1690 et 1689; 2 vol. in-4 gr. pap., mar. vert, fil. (*Derome.*) — 185 fr.

1603. Le Brun (C.). Grande galerie de Versailles et les deux salons qui l'accompagnent. *Paris*, 1752; gr. in-fol., 52 planches, mar. bleu, large dent. (*Padeloup.*) — 1,790 fr.

Beau livre.

1605. Le Carpentier. Recueil des plans, coupes et élévations du nouvel hôtel de ville de Rouen. *Paris*, 1758; gr. in-fol., fig., mar. rouge, large dent., doublé de soie. — 1,665 fr.

Exemplaire en grand papier aux armes du duc de Luxembourg.

1630. Le Gendre (sieur). Description de la place de Louis XV que l'on construit à Reims. *Paris*, 1765; gr. in-fol., planches gravées par Cochin, Choffard, etc., mar. rouge. (*Rel. signée de Derome.*) — 360 fr.

1637. Le Grand. Controverse sur la religion chrétienne et celle des mahométans, ouvrage traduit de l'arabe. *Paris*, 1767; in-8, mar. rouge. (*Derome.*) — 330 fr.

Exemplaire de dédicace aux armes de R.-C.-L. Choiseul, duc de Praslin.

1645. Le Hay. Recueil de cent estampes représentant différentes

nations du Levant. *Paris*, 1714; gr. in-fol. de 103 pl. (dont 3 publiées plus tard), texte gravé, mar. rouge. — 380 fr.

Exemplaire aux armes et au chiffre de Louis XIV.

1655. Le Juge. Histoire de saincte Genevieſve. *Paris*, 1586; in-16, mar. vert, tr. dor. — 185 fr.

1656. Le Laboureur (J.). Relation du voyage de la royne de Pologne. *Paris*, 1647; in-4, mar. rouge. (*Bozérian.*) — 178 fr.

1657. Le Loyer. Des spectres ou apparitions et visions d'esprits, anges et démons. *Angers*, 1586; petit in-4 veau. (*Rel. angl.*) — 80 fr.

1685. Léon (J. de). La fauconnerie. *Aix*, 1643; in-8, 5 fig. sur bois et une sur cuivre, vélin. — 910 fr.

1686. Leopard. Le magnificat du pape et de S. Mère Eglise de Rome, avec les vies de la papesse Jeanne et du pape Hildebrand. *Montelimas*, 1586; petit in-8, mar. vert, fil. (*Padeloup.*) — 202 fr.

Rarissime, joli exemplaire.

1695. Le Quien de La Neufville. Histoire des dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France. *Paris*, 1760; 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. (*Derome.*) — 640 fr.

Aux armes de Madame de Pompadour.

1710. Le Sage. Le diable boiteux. *Paris*, 1756; 3 vol. in-12, fig., gr. pap., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) — 910 fr

1714. Le Saunyer (Guillaume). Decades de l'esperans, qui est un sommaire et briefve interpretation de chascun chapitre des epistres de sainct Paul (en vers). *Rouen, s. d.*; in-12, fig. sur bois, mar. rouge. (*Bisiaux.*) — 265 fr.

1715. Lescaigne (T. de). Disputation entre l'homme et la raison, composé nouuellement a lonneur de la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu. Querulosa Hominis cum Ratione disputatio. Quod Maria est Mater Dei et Hominis, etc. *Paris, D. Janot, s. d.*; mar. rouge. (*Padeloup.*) — 183 fr.

Très rare; entièrement écrit en latin, quoiqu'une portion du titre soit en français.

1722. Leslæus (J.). De Origine, moribus et rebus gestis Scotorum. *Romæ*, 1578; in-4, carte et port., mar. olive, comp. dor., tr. dor. et gauff. — 680 fr.

Aux armes du roi de Suède.

1744. Leti (G.). Vie de l'empereur Charles V. *Brusselles*, 1715; 4 vol. in-12, port. et fig., mar. bleu. (*Padeloup.*) — 303 fr.

Aux armes de Machault d'Arnouville.

1765. Lévy (président). Journal historique, ou fastes du règne de Louis XV. *Paris*, 1766; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. rouge. (*Derome.*) — 185 fr.

Aux armes de la comtesse d'Artois.

1836. Livii Historiæ, cum notis variorum et J. Gronovii. *Amst.*, *D. Elzevir*, 1678-79; 3 tomes en 6 vol., port., mar. rouge doublé de mar. rouge, fil. (*Dusseuil.*) — 530 fr.

1838. Livre de bien vivre. *Paris*, *A. Vérard*, 1492; in-fol. vél. — 8,330 fr.

Exemplaire imprimé sur vélin, orné de trente-huit miniatures et de nombreuses initiales peintes en or et en couleurs. C'est la partie qui précède l'*Art de bien mourir.*

1839. Livre fort excellent de cuysine. Impression par le grant escuyer de cuysine. *Lyon*, *par O. Arnoullet*, 1542; in-8 goth., fig. sur bois sur le titre, veau. — 835 fr.

Marges rognées.

1844. Lobineau (Dom G.-A.). Histoire de Bretagne. *Paris*, 1707; 2 vol. in-fol., portrait et fig.. maroq. rouge, fil., tr. dor. — 1,010 fr.

Aux armes et au chiffre de Louis XIV. Superbe exemplaire.

1874. Longi Pastoralia, græce (ex recensione D. Coray). *Paris*, *P. Didot*, 1802; gr. in-fol., mar. bleu, fil., doublé et gardes en vélin, tr. dor. (*Rel. angl. de C. Lewis.*) — 18,685 fr.

Exemplaire sur peau vélin, avec l'inscription suivante imprimée en lettres d'or : « Exemplaire unique imprimé sur vélin auquel on a joint les dessins originaux par Prud'hon et F. Gérard pour la bibliothèque de M. Junot, gouverneur de Paris. » Livre magnifique et dont l'exécution et les dessins sont d'une grande beauté.

1880. Longus. Daphnis et Cloé, traduict par le sieur de Marcassus. *Paris*, 1626; in-8, fig. de Crispin de Pas, mar. bleu, fil. (*Bisiaux.*) — 480 fr.

1882. Longus. Amours pastorales de Daphnis et Chloé, 1718; in-8, fig. gravées par Audran sur les dessins du Régent, Philippe duc d'Orléans, mar. rouge, dent., doublé de soie, tr. dor. — 872 fr.

Avec la figure des Petits Pieds.

1895. Louis XIII. Le soleil au signe de Lyon : entrée triomphante du Roy et Anne d'Autriche dans la ville de Lyon. *Lyon*, 1623; in-fol., 12 planches gravées par Faber, Huret, Autquers, etc., mar. olive, fleurs de lys, armes. — 5,925 fr.

Exemplaire de dédicace à Louis XIII et relié à ses armes. Superbe volume.

1896. Louis XIII. La voye de laict, ou le chemin des héros au palais de la gloire ouvert à l'entrée triomphante de Louys XIII en la cité d'Avignon, le 16 de novembre 1622. *Avignon*, 1623; in-8, front., port. et 8 gr. planches par Louis Palma, mar. rouge, fil. plats dorés à petits fers. (*Le Gascon.*) — 1,350 fr.

Volume curieux extrêmement rare en pareille condition. Charmante reliure.

1897. Louis XIII. Eloges et discours sur la triomphante réception du roy en sa ville de Paris après la réduction de La Rochelle (par J.-B. Machaud). *Paris*, 1629; in-fol., planches, mar. rouge, fleurs de lys, armes. — 1,325 fr.

Exemplaire de dédicace à Louis XIII et relié à ses armes.

1928. Lucanus cura Aldi Romani. *Venetiis*, *Aldus*, 1515; in-8, veau, fil., comp., tr. dor. — 7,320 fr.

Exemplaire de Grolier avec sa devise; les initiales sont peintes en or et en couleurs. Beau volume.

1929. Lucanus. *Venetiis*, *Aldus*, 1515; in-8 réglé, veau fauve, fil., comp. peints, tr. dor. et gauf. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — 3,030 fr.

1930. Lucanus de Bello Civili. *Lutetiæ*, *R. Stephanus*, 1545; in-8, mar. brun, fil., comp. genre Grolier, tr. dor. — 3,400 fr.

Aux armes de Le Fèvre de Caumartin, ajoutées.

1931. Lucanus de Belli Civili cum notis variorum accurante C. Schrevelio. *Lugd. Batav.*, 1658; in-8, carte, mar. rouge, riches ornem. dorés. — 2,120 fr.

Aux armes et monogramme de Henri Petit Du Fresnoy.

1944. Lucifer. Mandement à l'Antecrist pape de Rome et à tous ses suppostz de son église. *Lyon*, 1562; petit in-8, lettres rondes. — 360 fr.

Superbe exemplaire d'une pièce fort rare.

1950. Lucretius cum interpretatione et notis T. Creech. *Oxon.*, 1695; in-8, mar. bleu. (*Boyet.*) — 1,540 fr.

Aux armes du comte d'Hoym.

1978. Lussan (Mademoiselle de). Anecdotes de la cour de François Ier. *Londres* (*Paris*), 1748; 3 vol., mar. bleu, fil. (*Derome.*) — 300 fr.

Aux armes du duc de Grammont.

1979. Lussan (Mademoiselle de). Annales galantes de la cour de Henri II. *Amsterdam*, 1749; 2 vol. in-12, mar. cit., tr. dor. (*Boyet.*) — 335 fr.

Aux armes du duc de Grammont.

2021. Machaud (J.-B.). Eloges et discours sur la triomphante réception du roy en sa ville de Paris après la réduction de La Rochelle. *Paris*, 1629; petit in-fol., planches, demi-rel. mar., tr. dor. — 126 fr.

2048. Macrobii Opera cum notis variorum. *Lugd. Batav.*, 1670; in-8 réglé, mar. rouge doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 985 fr.

Beau volume très bien conservé.

2081. Maintenon (Madame de). Mémoires. *Amsterdam*, 1756; 6 vol. — Lettres. *Amsterdam*, 1756; 9 vol. Ensemble 15 vol. in-12, mar. olive, tr. dor. (*Anc. rel.*) — 455 fr.

2100. Malebranche (Père). Lettres dans lesquelles il répond aux réflexions de M. Arnauld sur le Traicté de la nature et de la grâce. *Rotterdam*, 1686-87; 3 tomes en 1 vol., mar. r. (*Boyet.*) — 310 fr.

Reliure d'une rare perfection.

2124. Mandeville (Jehan de). Tres plaisant livre nommé Mandeville, parlant moult autentiquement du pays et terre doultre mer et du sainct voiage de Jherusalem. *S. l. n. d.* (*circa* 1485); petit in-fol., 103 fig. sur bois color., mar. brun, tr. dor. — 782 fr.

Très incomplet et en mauvais état.

2163. Marcolino. Le Sorti intitolate Giardino di Pensieri. *Venetia, F. Marcolino*, 1540; in-fol., nombr. fig. sur bois par J. Porta Garfagnino, veau, comp. peints, genre Grolier, tr. dor. et gauf. — 3,535 fr.

Exemplaire de J.-A. de Thou, reliure très mal restaurée.

2168. Marée (V.). Traité des conformités du disciple avec son maistre (S. François avec Jésus-Christ). *Liège*, 1656-60; 4 part.

en 3 vol. petit in-4, front. et port., mar. vert. (*Rel. de Derome le jeune signée.*) — 404 fr.

2171. Marguerite de Valois, royne de Navarre, son tombeau. *Paris*, 1551; in-8, port. gravé sur bois, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*) — 485 fr.

2172. Marguerite de Valois, son tombeau, autre exemplaire. *Paris*, 1551; in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Anc. rel.*) — 460 fr.

Longues notes manuscrites de Horace Walpole.

2173. Marguerite, reine de Navarre. Ses mémoires. *Paris*, 1661; in-8 réglé, mar. rouge doublé de mar. bleu, fil. (*Dusseuil.*) — 378 fr.

2174. Marguerite de Valois. L'Heptaméron des nouvelles. *Paris*. 1559; in-4, mar. brun, comp. de fleurs de lys, couronnes, etc., doublé de vélin, fil., avec la date de *May* 1695, au centre. — 10,100 fr.

Aux armes du Roi Louis XIV....!

2178. Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre. Ses mémoires, auxquels on a ajouté son éloge, celui de M. de Bussy et la fortune de la cour. *La Haye*, 1715; 2 tomes en 1 vol., port., mar. bleu. (*Boyet.*) — 620 fr.

Aux armes de la comtesse de Verrue.

2179. Marguerite, reine de Navarre. Ses nouvelles (l'Heptaméron). *Berne*, 1780-81; 3 vol. in-8, fig., mar. rouge, fil. (*Roger Payne.*) — 1,160 fr.

Belles épreuves des figures gravées par Longueil d'après Freudenberg et Dunker. Exemplaire de Dunker donné par lui à M. Beckford.

2180. Marguerite, reine de Navarre. L'Heptaméron. Suite en deux états des figures de Freudenberg, avant la lettre et les numéros, reliée en 2 vol. in-8, non rog. — 1,235 fr.

2184. Mariage. Les quinze joyes de mariage. *Rouen*, 1596; signature de Le Riche. — Varin (J.-P.). Les espines de mariage. *Paris*, 1607. En 1 vol. in-12, mar. rouge, fil. (*Dusseuil.*) — 350 fr.

2191. Mariette (P.-J.). Traité des pierres gravées. *Paris*, 1750; 2 vol. petit in-fol., fig., mar. bleu. (*Padeloup.*) — 740 fr.

2221. Marot (C.). Ses œuvres et ses traductions. *Lyon*, *Et. Dolet*,

1545; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*) — 330 fr.

Rogné à la lettre! Très mauvais exemplaire.

2222. Marot (C.). Ses œuvres et ses traductions. *Lyon* (*au Rocher*), 1545; 2 tomes en 1 vol. in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Thouvenin.*) — 730 fr.

Très médiocre exemplaire.

2223. Marot (C.). Œuvres. *La Haye, Ad. Moetjens,* 1700; 2 vol. petit in-12, mar. bleu, non rognés. — 755 fr.

2225. Marot (Jean). Sur les deux voyages heureux de Gênes et Venise, victorieusement mis à fin par Loys XII (en vers). *Paris, Geoffroy Tory pour P. Rofet dit le Faulcheur,* 1532. — Recueil Jehan Marot. *Paris, s. d.* En 1 vol. in- , mar. cit., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) — 1,135 fr.

Très joli volume.

2236. Martene et Durand (Doms). Voyage littéraire de deux bénédictins. *Paris,* 1717; 3 parties en 1 vol. in-4, fig., mar. rouge, tr. dor. (*Boyet.*) — 290 fr.

Aux armes du cardinal de Rohan. Notes manuscrites de MM. Gough et Beckford.

2242. Martialis Epigrammata. *Lugduni, S. Gryphius,* 1546; in-8 réglé, veau fauve, comp. genre Grolier, tr. dor. — 1,890 fr.

Reliure au chiffre de François II, étant dauphin.

2243. Martialis epigrammata cum notis variorum. *Lugd. Batav.*, 1670; in-8, mar. rouge doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 1,060 fr.

2275. Martyn (P.). Extraict ou recueil des isles nouvellement trouvées en la grande mer Oceane. Item trois narrations de Cuba (par P. Martyn) et de la mer Oceane et de la prinse de Tenustitan (par Ferdinand Cortese). *Paris, S. de Colines,* 1532; petit in-4, mar. bleu, fil. (*Derome.*) — 3,180 fr.

Livre très rare. Bel exemplaire.

2279. Marulli (Michaelis Tarchaniotæ) Hymni et epigrammata. *Florentiæ,* 1497; in-4, veau, compartim. peints, tr. dor. — 6,945 fr.

Exemplaire de Grolier, avec sa devise. Les initiales sont peintes en or.

2284. Majeri (M.). Atalanta fugiens : hoc est emblemata nova de Secretis Naturæ chymica cum 50 fugis musicalibus trium vo-

cum. *Oppenheimii*, 1618; petit in-4, 50 fig. de J.-T. de Bry, musique, mar. bleu, fil. (*Bisiaux.*) — 328 fr.

2297. Massuccio, cinquanta novelle, intitolate il Novellino. *Vinegia, M. Sessa*, 1541. — Boccaccio (G.). Laberinto d'amore. 1545. En 1 vol. in-8, mar. brun, comp. genre Grolier, tr. dor. — 9,215 fr.

Reliure faite pour Thomas Maioli. Joli volume.

2390. Mémoires historiques, critiques et anecdotes de France (anecdotes des reines et régentes de France). *Amsterdam*, 1764; 8 part. en 4 vol., mar. vert, fil. (*Derome.*) — 460 fr.

Aux armes de Madame Victoire, fille de Louis XV.

2397. Menagii (Æg.). Poemata. *Amst., Elzev.*, 1663; in-12, mar. bleu. non rogné. — 860 fr.

2403. Mendaño (J. de). Sylva de varios romances. *Granada*, 1588; 2 parties en 1 vol. in-16, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 690 fr.

2432. Meursii (J.). Elegantiæ latini sermonis Aloisiæ Sigeæ Toletanæ Satyra sotadica de arcanis, amoris et veneris. *S. l. n. d.*, in-12, mar. noir, tr. dor. — 227 fr.

Edition originale et non l'édition elzévirienne comme l'indiquait le catalogue.

2442. Mezeray (F.-E. de). Histoire de France. *Paris*, 1643-51; 3 vol. gr. in-fol., cartes et portrait, mar. bleu. (*Rel. de Derome signée.*) — 830 fr.

2447. Mézeray. Abrégé chronologique de l'histoire de France. *Amsterdam*, 1688; 6 vol. — Histoire de France avant Clovis. *Amsterdam*, 1688; 1 vol. Ensemble 7 vol. in-12, mar. bleu doublé de mar. rouge, tr. dor. — 1,715 fr.

2507. Miracles Nostre-Dame. *Rouen, par J. Le Forestier, s. d.*; petit in-4 goth., fig. sur bois sur le titre, réglé, vélin vert. — 655 fr.

2514. Misson. Nouveau voyage d'Italie. *La Haye*, 1702; 3 vol. in-12, fig., mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*) — 178 fr.

2519. Mocenico (A.). La guerra di Cambrai. *Vinegia*, 1544; in-8, mar. brun, comp. peints genre Grolier. — 9,975 fr.

Aux armes du marquis de Ménars, dit le catalogue; c'est Thomas Maioli qu'il fallait mettre.

2530. Molière. Œuvres. *Paris*, 1739; 8 vol. in-12, fig. de Punt, mar. bleu doublé de soie. (*Padeloup.*) — 2,525 fr.

Exemplaire de Lamoignon. Beau livre dans cette condition.

2542. Monceaux (Jérôme de). Histoire de la vie de sainte Christine. *Paris*, 1703; mar. rouge, tr. dor. — 410 fr.

Aux emblèmes de la maison de Saint-Cyr.

2561. Montaigne. Essais. *Paris*, 1588; in-4 réglé, titre gravé, mar. rouge, fil., doublé de mar. rouge, fil. (*Dusseuil.*) — 3,030 fr.

Edition originale. Superbe exemplaire dans cette condition.

2562. Montaigne. Essais. *Amsterdam* (*Elzev.*), 1659; 3 vol. pet. in-12 réglés, mar. rouge, fil., doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 5,050 fr.

Très bel exemplaire.

2566. Montalambert (A. de). Merveilleuse hystoire de lesperit qui depuis naguères cest apparu au monastère des religieuses de Sainct-Pierre de Lyon. *Paris*, 1528; petit in-4 goth., fig. sur bois, gardes soie, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 1,565 fr.

2584. Montfaucon (B. de). Monumens de la monarchie françoise. *Paris*, 1729-33; 5 vol. in-fol., nombr. fig., veau, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 985 fr.

2595. Montrésor (M. de). Mémoires. *Leyde* (*Elzevir*), 1665; 2 v. petit in-12 réglés, mar. rouge, ornem. dorés à petits fers. (*Le Gascon.*) — 1,995 fr.

Riche reliure.

2625. Moreau (P.). Saincts prières de l'âme chrestienne. *Paris*, 1632; in-8, texte encadré, fig., mar. rouge, ornem. dorés à petits fers. (*Le Gascon.*) — 1,590 fr.

D'une conservation ordinaire.

2656. Mornay (du Plessis). De la vérité de la religion chrestienne. *Anvers*, *Plantin*, 1581; in-4 réglé, mar. olive, ornem. dorés avec les lettres P.-A. au centre, aux coins et au dos. — 6,185 fr.

Reliure dans le genre de celles exécutées par Clovis Eve pour Marguerite de Valois, mais d'une exécution moins élégante et moins fine.

L. T.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

SOUVENIRS LITTÉRAIRES DE M. MAXIME DU CAMP DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (deuxième volume). *Paris, Hachette et Cie, éditeurs ;* in-8.

J'ai rendu compte du premier volume des *Souvenirs littéraires* de M. Maxime Du Camp, et mon article se terminait par le désir exprimé de voir le second volume suivre de près le premier. A ce désir, les éditeurs, MM. Hachette, viennent de donner satisfaction par la publication de ce volume impatiemment attendu.

Ecrit de la même plume spirituelle, facile, et dans les mêmes conditions de périodicité, il a déjà obtenu, en livraisons, auprès des lecteurs de *la Revue des Deux-Mondes*, et il obtiendra auprès de ceux du livre, le même succès que son aîné, riche comme lui d'anecdotes, de réparties, d'esquisses, de portraits et de révélations sur des célébrités que nous avons coudoyées. Parmi elles, ce sont dans les lettres : Th. Gautier, Gérard de Nerval, Janin, Dumas, Mérimée, Lamartine ; dans les arts : Fromentin, Delacroix, Géricault, Ingres, Préault, le P. Enfantin, et bien d'autres encore.

J'ai peu connu la personne de Th. Gautier, mais j'ai beaucoup aimé l'écrivain ; je faisais grand cas de sa prose et peut-être plus encore de ses vers, presque autant que M. Maxime Du Camp. Je le savais chargé, à *la Presse*, du feuilleton hebdomadaire des théâtres, et pendant longues années je me suis rarement refusé le régal de son article du lundi. Je trouvais à son style brillant et coloré un cachet d'originalité qui me plaisait. Or, voilà que M. Maxime Du Camp m'apprend aujourd'hui que, durant trois ans au moins, j'ai été, avec tous les lecteurs de *la Presse*, victime d'une illusion, et que ces feuilletons que j'attribuais à Gautier étaient l'œuvre de Louis de Cormenin, et, quelquefois par occasion,

de M. Maxime Du Camp lui-même. Croyez donc après cela à la personnalité du style, et répétez après Buffon : « Le style, c'est l'homme même !... »

Je savais bien par les préceptes et les exemples de Ch. Nodier, ce ciseleur de la phrase, qui avait donné autrefois du Geoffroy, sans qu'ils s'en doutassent, aux abonnés des *Débats*, que le pastiche d'un auteur n'est pas aussi difficile qu'on le croit communément, mais je ne supposais pas que l'imitation de la manière d'un écrivain pût aller presque jusqu'à le tromper lui-même. Or, c'est ce qui serait arrivé au bout de quelques mois à Th. Gautier qui, lisant le feuilleton de son Sosie littéraire, lui disait quelquefois : « Louis, tu as fait aujourd'hui du très bon Théo. »

J'avais toujours cru aussi que *le Barnave*, à l'exception de la préface, était de J. Janin, et *les Nuits du Ramadan*, de Gérard de Nerval. Or, ici, je me trompais encore, et M. Maxime Du Camp m'apprend que Janin a eu pour collaborateurs Auguste Barbier, Edgar Quinet, F. Pyat, Th. Burette et E. Becquet ; que Gérard de Nerval fut heureux de recourir, pour son roman publié par *le National*, à la plume désintéressée et discrète de F. Wey (1).

Autres révélations. Il m'apprend encore que la folie, précédant la mort, s'était emparée du pauvre Gérard, d'Armand Barthet et de P. Deltuf, auteurs, l'un du *Moineau de Lesbie*, l'autre des *Pigeons de la Bourse*, de Prévost Paradol, qui l'avait trouvée dans l'héritage de son père, enfin de Lamartine, sous la forme « de prodigalité maniaque. »

(1) La découverte de cet acte d'obligeance confraternelle fut faite par MM. A. Houssaye, Gautier et Du Camp, qui, inventoriant les manuscrits de Gérard de Nerval, trouvèrent celui des *Nuits du Ramadan*, dont un tiers au moins était de la main de F. Wey.

« Gérard, ajoute M. Du Camp, entraîné par le décousu de sa vie, ne parvenait que difficilement à remplir sa tâche quotidienne, car il faisait des feuilletons au fur et à mesure des exigences du journal. Il parla de son embarras à F. Wey, qui se mit à sa disposition avec une complaisance et une discrétion absolues.

» Donner son argent, c'est facile ; mais donner son travail, n'en retirer ni le bénéfice matériel ni le bénéfice moral, c'est là un fait rare, que nous aurions toujours ignoré si l'original même des *Nuits du Ramadan* n'avait passé sous nos yeux ; ce fait m'a paru trop honorable pour n'être pas dévoilé. » *Souvenirs*, t. II, p. 176.

« Dans l'affaiblissement des facultés mentales, dit M. Du Camp, le souvenir des grandeurs passées subsistait. Lamartine entrait dans les magasins et achetait sans compter. Une fois, il fit l'acquisition de 60 pendules ; une autre fois, il se commanda 300 paires de chaussures. Un ami le suivait à distance et faisait comprendre aux marchands qu'on ne devait pas tenir compte de ces fantaisies. »

Pauvre raison humaine ! Qui, dans ce maniaque prodigue, dans cet homme au cerveau malade, aurait reconnu le brillant esprit d'autrefois, le poète des *Méditations*, le Périclès de la tribune française, l'homme d'Etat renversant le drapeau rouge et arrêtant le flot populaire !...

La lecture des *Souvenirs* ouvre la voie des révélations. Elle m'en a apporté plus d'une, en industrie comme en littérature.

Ainsi j'avais toujours jusqu'ici considéré M. de Lesseps comme l'inventeur du projet de percement de l'isthme de Suez ; or, il me faut reconnaître, avec M. Maxime Du Camp, qu'il n'en est que l'exécuteur.

Je me souviens d'avoir vu, en 1832, assis sur les bancs de la cour d'assises, dans un costume étrange, au milieu des enfants de Saint-Simon, un homme à la tête superbe, devant lequel tous s'inclinaient. C'était le Père Enfantin, et c'est à lui qu'appartient la première idée du percement de l'isthme.

Avant de fonder une nouvelle religion, Enfantin, ingénieur de mérite, administrateur d'un chemin de fer, s'était occupé de sciences et d'industrie. Entouré de disciples, sortis pour la plupart de l'Ecole polytechnique, ingénieurs, qui des mines, qui des ponts et chaussées, tous hommes du métier, il avait créé la *Société d'études du canal de Suez*. Le percement fut le rêve de trente ans de sa vie, et il voyait son projet, favorisé par l'Empereur, sur le point d'aboutir quand le cordon qui étrangla Abbas Pacha, son protecteur, vint renverser ses espérances. Le firman de concession qu'il attendait fut rendu, mais au nom de M. de Lesseps, que le nouveau vice-roi, Saïd Pacha, avait connu consul de France au Caire.

Ce coup fut rude pour Enfantin, « qui avait espéré que le canal de Suez serait une œuvre Saint-Simonienne, et qui porterait son nom ; » mais il se résigna et ne craignit pas de faire l'éloge des qualités et des généreux efforts de M. de Lesseps.

« J'ai été un vieux niais de m'affliger, dit-il un jour à M. Max. Du Camp, car tout ce qui est arrivé a été heureux ; c'est un fait providentiel. Entre mes

mains, l'affaire eût échoué ; je n'ai plus la force et l'élasticité nécessaires pour faire face à la fois à tous les adversaires, pour combattre en même temps au Caire, à Londres et à Constantinople ; j'aurais eu bien assez d'avoir à vaincre les sables, j'aurais été vaincu par le mauvais vouloir des hommes. Pour réussir, — et l'on réussira, — il fallait, comme Lesseps, avoir le diable au corps et cette ardeur qui ne compte ni les obstacles ni les fatigues. Grâce à Dieu, c'est Lesseps qui mariera les deux mers ; je crois bien que je serais resté dans le lac Timsah et que je m'y serais noyé, et l'entreprise avec moi. Il importe peu que le vieux Prosper Enfantin ait subi une déception, il importe peu que ses enfants aient été trompés dans leur espoir ; mais il importe que le canal de Suez soit percé, et il le sera ; c'est pourquoi je remercie Lesseps et je le bénis. »

Certes, cette conversation honore le caractère du P. Enfantin, et n'étonne pas de la part d'un homme qui disait : « Là où il n'y a pas d'abnégation, il n'y a pas de vraie grandeur ; » mais n'y aurait-il pas justice à lui faire une part dans la gloire attachée au nom de M. de Lesseps et à l'exécution du grand travail que, le premier, il avait rêvé ?

M. Maxime Du Camp a vécu dans la société des artistes et des écrivains les plus célèbres de son temps, voire dans la familiarité de quelques-uns. Presque tous, sans le vouloir et sans s'en douter, ont posé devant lui ; aussi *les Souvenirs littéraires* ont-ils une riche galerie d'esquisses et de portraits. Ingres et Gros, Delacroix et Géricault s'y coudoyent avec Alfred de Musset et Th. Gautier, Mérimée et Alexandre Dumas, Lamartine et J. Janin. Entre toutes ces illustrations, comment parler des unes et ne pas parler des autres ; comment faire un choix et se permettre une exclusion ? Pour nous, nous nous récusons, convaincu que les lecteurs des *Souvenirs* ne feront pas plus que nous, ni choix ni exclusion ; que l'étude du premier portrait ne fera que les mettre en goût, et qu'ils ne sortiront de la galerie qu'après avoir admiré le dernier.

Parmi tous ces grands noms il en est trois, les moins célèbres peut-être, auxquels M. Maxime Du Camp a réservé toutes ses préférences. Ce sont ses intimes, ses amis d'enfance, avec lesquels il a partagé les bons et les mauvais jours, L. de Cormenin, G. Flaubert et L. Bouilhet.

C'est à peine si, au théâtre, j'ai rencontré par hasard le premier une ou deux fois ; je n'ai parlé au second que le jour où il vint s'asseoir à la 6e chambre de police correctionnelle, auprès de Me Sénard, que *Madame Bovary*, bien conseillée, avait choisi pour défenseur ; quant au troisième, je l'ai vu plus souvent à Paris et à Rouen. Je me souviens même d'avoir dîné avec lui chez

l'un de mes anciens confrères, aujourd'hui député de la Seine, E. Delattre. Le dîner fut gai, et Bouilhet y apporta sa part d'appétit et de bonne humeur.

Après une soirée de causeries, l'heure de la retraite était arrivée, et nous allions nous séparer, quand Delattre, qui connaissait ma passion pour les autographes, demanda à l'auteur de l'*Oncle Million*, alors en plein succès, quelques lignes de vers ou de prose.

Bouilhet regardait alors la pendule, dont le sujet était un Saturne à la faux, que Delattre, en arrivant, avait sans plus y prendre garde, coiffé de son chapeau. Se retournant vers nous et montrant du doigt Saturne et le chapeau : voyez, nous dit le poète improvisateur :

Voyez ce gibus taciturne
Sur la pendule au cadran d'or,
Mars a coiffé Vulcain, — c'est fort !...
Mais Delattre a coiffé Saturne !!...

Tandis que chacun de nous riait et applaudissait, Bouilhet écrivait et signait son quatrain, qu'il m'offrait en me promettant de le compléter. Quelques jours après, en effet, il m'adressait un exemplaire de l'*Oncle Million*, avec un gracieux ex-dono de l'auteur.

Dans un premier article j'avais reproché à M. Maxime Du Camp d'avoir donné à ses trois amis une trop large part, à ce point que ses *Souvenirs* pouvaient devenir les leurs, aussi bien que les siens. Je retire volontiers ce reproche après avoir lu les pages douloureusement émues que son affection a consacrées à leur mémoire. J'ai compris qu'en les frappant la mort l'avait cruellement atteint, et qu'en emportant leur âme, elle avait emporté la moitié de la sienne, *animæ dimidium suæ*. La lecture de ces pages funèbres a mouillé mes yeux ; ç'a été un triomphe pour l'écrivain, mais c'en a été un surtout pour l'homme de cœur.

Ce que j'aime chez M. Maxime Du Camp, c'est sa bonne foi, son respect de la vérité, l'indépendance de son caractère et de sa plume qui ont valu à l'auteur des *Convulsions de Paris* tant d'attaques et tant d'injures.

Les Convulsions de Paris, — *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie*, voilà les deux grands ouvrages qui recommandent le nom de M. Maxime Du Camp, et lui ont ouvert les portes de l'Aca-

démie. *Les Souvenirs littéraires* n'ont ni l'ampleur ni l'importance de ces deux premières œuvres, mais ils sont bien de la même famille. On les lira avec un vif intérêt, plutôt deux fois qu'une, et ils auront le mérite de montrer la souplesse et la flexibilité d'un talent qui sait se prêter aux contrastes de compositions si différentes.

H. Moulin,
ancien magistrat.

Les imprimeurs et les libraires dans la Côte-d'Or, par Clément-Janin. Seconde édition, avec portrait et fac-simile. *Dijon, Darantière, imprimeur,* 1883, 1 vol. in-8 ; de viii-240 pages (1).

I.

Il y a encore des bénédictins ; il y en aura toujours, il faut l'espérer pour l'honneur des lettres et pour la joie, vive et pure, des fervents amis des livres ! Nous voulons parler de ces sincères et patients érudits qui, sans jamais se lasser, cherchent, et savent découvrir aux bonnes sources, des documents précieux pour l'histoire de leur pays. Ces matériaux, ils les classent avec soin (on pourrait dire : avec amour), puis ils les mettent en œuvre avec goût, avec persévérance, heureux de produire, de loin en loin, un livre appelé à rendre de réels et durables services, parce qu'il ne contient que des choses exactes, exposées avec une attrayante lucidité.

Ils sont rares, les ouvrages auxquels peut se fier, d'une manière absolue, le travailleur sérieux, et l'on ne saurait trop remercier les savants écrivains qui, sans le moindre souci de la gloire bruyante, et simplement désireux d'être utiles, consacrent leurs loisirs à ces études ardues que leur belle passion littéraire transforme le plus souvent en véritables plaisirs !

On rencontre surtout en province, dans le calme favorable d'une vie méthodique, à l'abri des fièvres mondaines, ces érudits de bon aloi, au regard vif, au teint reposé, aux cheveux blanchissants, qui, charmés de leurs trouvailles de la veille, et non

(1) En vente à Paris, chez M. Alphonse Picard, libraire, 82, rue Bonaparte.

moins séduits par les recherches projetées pour le lendemain, vivent, au milieu de leurs vieux livres et de leurs chers manuscrits, en parfaite santé physique et morale, trouvant les journées trop courtes et les saisons clémentes, en dépit des orages de juillet ou de la bise glaciale de décembre.

Parmi ces aimables et trop modestes savants qui ont, d'ordinaire, pour but principal d'éclaircir, de compléter l'histoire de leur ville ou du département qu'ils habitent, à un point de vue en rapport avec leurs aptitudes spéciales, nous signalerons aujourd'hui avec empressement un neveu par alliance de Jules Janin, — propriétaire à Dijon, bibliophile distingué, auquel on doit déjà de nombreux travaux historiques sur la Côte-d'Or.

M. Clément-Janin a publié, notamment, avec un succès incontesté : *Sobriquets des villes et villages de la Côte-d'Or*, *Journal de la guerre de* 1870-71, *à Dijon*, *et dans le département de la Côte-d'Or*, *Notes sur les prix des denrées en Bourgogne*, les *Hôtelleries dijonnaises*, la *Communauté israélite de Dijon*, les *Pestes en Bourgogne* (1349-1636), les *Cris de Dijon*, le *Véritable récit de la ville de Saint-Jean de Laône*, *Felizeman du garson de Mossieu Morisô*, poème inédit du XVIIe siècle, etc.

Sa dernière production : *les Imprimeurs et les libraires dans la Côte-d'Or*, réussira certainement, car le style de l'auteur est excellent, et l'œuvre abonde en renseignements d'un haut intérêt, groupés avec une attachante clarté.

II.

Le département de la Côte-d'Or a été fertile en imprimeurs et en libraires justement estimés. De la première imprimerie dijonnaise, qui fut établie en 1490, au *Petit-Citeaux*, rue Saint-Philibert, par les soins de Jean de Cirey, abbé de Citeaux, et dirigée par Pierre Metlinger, natif d'Augsbourg, jusqu'à M. Victor Darantière, successeur de Rabutot en 1870, et actuellement installé dans l'ancien hôtel de Chabot-Charny, à Dijon, la liste des imprimeurs émérites est longue !

L'un des plus célèbres est Pierre Grangier (XVIe siècle), qui imprima, en 1530, *Claudius de Merula de adventu Eleonorae Divionem*, petit in-8 gothique aujourd'hui introuvable, et céda ses presses à son fils Antoine en 1560. Ce digne artiste dijonnais, que Tabourot des Accords appelait « le bon vieillard Pierre Gran-

gier, » eut plus d'un grave souci en exerçant sa profession, car, à cette époque, la justice était terriblement sévère à l'égard des imprimeurs et des libraires, et le nombre était grand des livres condamnés à être mis en cendres. On se souvient de l'infortuné Dolet, étranglé et brûlé lui-même, en place de Grève, le 3 août 1546 !

Au XVIIe siècle, les imprimeurs de Dijon ont été Antoine et Jean Grangier, Jean des Planches, Claude Guyot, Nicolas Spirinx, Pierre Palliot, historiographe du Roy et généalogiste de Bourgogne, qui épousa la fille de Spirinx et mourut le 5 avril 1698, âgé de 89 ans ; Louis Secard, Claude et Philibert Chavance, Antoine Michard, puis sa veuve ; Claude Michard et Jean Ressayre, qui épousa une fille de Philibert Chavance.

Au XVIIIe siècle, on trouve encore des Grangier, puis Jean Bertrand Augé, successeur de Claude Guyot ; Pierre Causse, Pierre de Saint, Louis-Nicolas Frantin, directeur de la librairie de sa tante, la veuve Coignard. Il fut célèbre par ses impressions sur papiers de luxe, qui rivalisèrent parfois avec celles de Pierre Causse. Nous mentionnerons aussi Jean-Pierre Moroge, Philippe Marteret, les Hucherot, les Capel, les De Fay et Jean-Nicolas-Alexandre Douillier.

Au XIXe siècle, on rencontre d'abord Jean-Baptiste Berthaux-Petitot, en 1803. Arrivons, sans plus tarder, à M. Victor Darantière. Depuis dix années au moins, il est en possession de la faveur méritée des amateurs. La plupart des livres imprimés par ce véritable typographe offrent une perfection fort séduisante. Il faut signaler spécialement ses couvertures polychromes, très originales et d'une rare élégance. M. Clément-Janin a eu grandement raison de lui confier l'impression de l'ouvrage dont nous nous occupons. Ce joli volume est orné de plusieurs fac-simile curieux ; on y trouve la reproduction, si intéressante, des marques des anciens imprimeurs dijonnais, et un portrait de Pierre Palliot, d'après le tableau de Revel, gravé en 1698 par Drevet.

La deuxième partie du volume est consacrée, à bon droit, aux libraires. Depuis la veuve Jehan Gaultier et Huguenin Damon, libraires à Dijon, vers 1450, « à l'heure même où Gutenberg essayait ses premiers caractères mobiles, » jusqu'à maintenant, tous les libraires de la Côte-d'Or ont leur place dans cette galerie. Ils sont mentionnés, ainsi que les imprimeurs, dans l'ordre chro-

nologique, avec leur filiation exacte, les dates utiles à connaître, les faits saillants de leur histoire, et l'indication minutieuse de leurs principales publications. En outre, le cas échéant, M. Clément-Janin agrémente son excellent travail de réflexions et de détails pittoresques, piquants et authentiques, sur les habiles imprimeurs qu'il ressuscite en quelque sorte et d'une façon fort ingénieuse.

Voilà donc un livre des plus intéressants et vraiment curieux pour les bibliophiles bourguignons. Bien complet, bien coordonné, enrichi d'une table onomastique et d'une table des nombreux ouvrages cités, il répond à toutes les exigences, et il serait beaucoup à souhaiter qu'un semblable travail existât pour chaque département.

Cette seconde édition constitue un livre nouveau, car elle renferme deux fois plus de matières que la première. Ce qui concerne les libraires est, notamment, inédit. Il faut donc féliciter M. Clément-Janin ; ses recherches ont été persévérantes, et méritent un succès durable et légitime.

Alexandre Piedagnel.

CHRONIQUE

— Le comte Ouvarow prépare un grand ouvrage sur l'archéologie russe; le premier volume, relatif à l'*Age de pierre*, a paru tout récemment à Moscou.

— La municipalité de Rome a décidé qu'une plaque commémorative en marbre serait apposée sur l'hôtel *del Orso*, habité par Montaigne pendant son séjour sur Rome. Voici la traduction de cette inscription, telle que l'ont donnée la plupart des journaux parisiens, moins une faute que la plupart ont commise, traduisant *Libro dei Saggi* par *Livre des Sages*.

S. P. Q. R. — Dans cette ancienne auberge del Orso, demeura le moraliste français Michel de Montaigne, auteur du Livre des

Essais, qui a beaucoup contribué au progrès de la nouvelle philosophie. Le Sénat de Rome lui avait conféré le titre de citoyen romain.

— M. Eugène Révillout, conservateur adjoint au Musée du Louvre, a été chargé par le gouvernement l'été dernier d'une mission en Angleterre et en Irlande, afin d'étudier les papyrus démotiques de Dublin et d'achever l'examen de ceux du Musée Britannique.

— La commission historique des monuments de la ville de Paris a fait placer une plaque commémorative sur la maison dans laquelle est mort Pascal, au coin de la rue Rollin et de la rue Monge.

— La France a acheté pour la somme de 70,000 francs la collection, unique en son genre, de livres et de dessins sur l'Egypte, laissée par Mariette-Bey. Une partie servira à l'école du Caire, qui continue l'œuvre de cet illustre égyptologue.

— La *Libreria Dante* (Florence, via dell' Orivolo) a mis récemment en vente les deux premiers volumes de sa collection d'opuscules rares ou inédits. Cette collection comprendra non seulement des textes de langue, mais encore des ouvrages de toute espèce, ayant rapport à l'histoire littéraire. Chaque volume, tiré à 200 exemplaires numérotés, est imprimé en beaux caractères, sur papier à la main, tiré à bras et accompagné d'une gravure sur bois reproduisant une ancienne estampe. Les deux volumes mis en vente sont les suivants : 1. *Commedia di dieci Vergine*, texte inédit du XIVe siècle. — 2. *Index Mediceae Bibliothecae*, premier catalogue de la Laurentienne, postérieur à son ouverture au public par le pape Clément VII. — Sont annoncés comme devant paraître successivement : Luigi Pulci, *Strambotti*. — *Carmina goliardica*, poésies satiriques. — *Canzonete rammentate nel Decamerone*. — *Laudi*, de Jacopone da Todi.

LE PALAIS A L'ACADÉMIE

FAUTEUIL DE TARGET.

1634-1883.

Le fauteuil que revendique le Palais par Target, l'avocat au Parlement, le rival de Gerbier, est marqué parmi les quarante fauteuils académiques du numéro XII.

En comptant les titulaires qui l'ont occupé, on reconnaît qu'il se partage entre l'Eglise, le grand monde et la littérature, auxquels s'ajoutent, comme complément, la politique et le Barreau.

Il ne saurait se recommander de l'un de ces grands noms devant lesquels s'abaisse le temps. Ni un Corneille, ni un Racine, ni un La Fontaine, ni un Bossuet, ne s'y sont assis; il ne compte guère, sauf une ou deux exceptions, que d'honnêtes célébrités.

Ses titres littéraires ne sont point de ces ouvrages qui commandent l'admiration de la postérité, mais seulement l'estime des contemporains. Ce sont : *l'Essai sur l'éloquence de la chaire; — l'Ami des lois; — les Questions de littérature légale et le Roi de Bohême; — Colomba-Carmen et le théâtre de Clara Gazul; — Beaumarchais et les Mirabeau; — les Philosophes classiques au* XIXe *siècle, et les Origines de la France contemporaine.*

Comme il ne faut pas le laisser sans nom, pas plus que les autres, nous l'appellerons le fauteuil du Cardinal Maury, ou de Charles Nodier, mais le peuple qui porte toge, *gens togata,* l'appellera le fauteuil de Target (1).

(1) L'histoire de ce fauteuil a été écrite surtout en vue du Palais et de

La longévité qu'il distribue à ses titulaires est comme la célébrité qu'il en reçoit, moyenne. Elle est de dix-huit ans et dix mois pour chacun d'eux ; seulement, à l'Académie comme partout ailleurs, — nous l'avons déjà fait remarquer — le principe de l'égalité n'existe pas plus pour la longévité que pour l'intelligence ; là, comme ailleurs, il y a des tendances à l'usurpation, et tel de ses membres accroît volontiers son bien au préjudice de son voisin. Ne sera-ce pas toujours, hélas, la loi de ce monde, à laquelle l'Académie ne saurait faire exception !...

I.

G. BAUTRU.

1588-1634-1665.

Guillaume de Bautru, Angevin d'origine, fils d'un conseiller au grand Conseil, grand rapporteur de France, était académicien de la création. Il fut admis dans la Compagnie par la grâce du cardinal fondateur, à titre de bel esprit et de gentilhomme.

N'était-ce qu'un bouffon, amuseur d'Anne d'Autriche et de Richelieu, ou faut-il l'accepter comme un personnage sérieux et considérable ? Il y a chez lui de l'un et de l'autre ; bouffon par l'humeur, le caractère, les railleries et les corrections qu'elles lui attirèrent, personnage sérieux par la naissance, les titres, les emplois et les dignités.

Peut-être est-ce le bouffon qui fit la fortune de l'ambassadeur !...

l'avocat Target, l'un de ses éloquents représentants. Le titre de l'article l'indique d'ailleurs suffisamment.

Nous n'avons pas oublié toutefois, en étudiant la figure de Nodier, qu'il fut l'un des fondateurs du *Bulletin*, et qu'il mit souvent à son service son talent d'écrivain et sa science d'érudit.

La Reine en faisait assez peu de cas, quand après sa paix avec le cardinal de Retz, elle le livrait sans façon au Coadjuteur, en disant : « Mon Dieu ! Monseigneur, ne ferez-vous pas donner des coups de bâton à ce coquin de Bautru, qui vous a si fort manqué de respect ? »

Le frère de Bautru, M. de Nogent, avouait « qu'ils essayaient l'un et l'autre de *resjouir* le cardinal (1) », c'était Guillaume, plus avant dans la confiance de Richelieu, qui avait la mission de revoir et de corriger les épreuves des pièces que Son Eminence destinait à l'impression.

Ces services, sa complaisance et son dévouement, joints aux agréments de l'esprit et à l'habileté de conduite, en firent un homme titré, un conseiller d'Etat, un introducteur des ambassadeurs, un ministre plénipotentiaire, qui fut envoyé tour à tour en Flandre, en Espagne, en Angleterre et en Savoie.

Tallemant des Réaux nous a tracé du personnage, au physique et au moral, un portrait peu flatteur. « Il était petit, mais bien fait ..., bon courtisan ou bon bouffon, si vous voulez ; de mœurs et de religion fort libertin ... et jamais il n'a pu s'empescher de mesdire. »

Balzac l'appelait « le père des équivoques et des pasquinades, des bons et des mauvais mots (2) ».

Sa réputation de hâbleur et de menteur était si bien établie, que Marigny disait de lui : « Il est né d'une » fausse couche, a été baptisé avec du faux sel, ne loge » que dans les faubourgs, ne passe que par les fausses » portes, cherche toujours des faux-fuyants, et ne chante » jamais qu'en faux-bourdon. »

On l'accusait aussi de mauvaises mœurs et d'irréligion. A quelqu'un qui, le voyant un jour ôter son chapeau devant une croix, lui disait : « Vous êtes donc mieux avec

(1) Lettre de Bautru de Nogent au cardinal de Richelieu, du 7 octobre 1633.
(2) Lettre de Balzac à Chapelain, du 26 septembre 1644.

Dieu qu'on ne le suppose ; — Oh ! nous nous saluons, répondit-il, mais nous ne nous parlons pas. » La même réponse a été attribuée à Piron ; auquel des deux appartient-elle ? L'un et l'autre étaient bien capables de la faire.

On a prêté à Bautru beaucoup de bons mots et de fines réparties, parmi lesquels il faut faire un choix ; son ami Ménage et Tallemant des Réaux en rapportent un grand nombre.

Un jour, un poète était venu le consulter sur un ouvrage qu'il voulait faire imprimer. La lecture terminée : « *Un peu long, un peu long !* se contente de dire Bautru. *Que faire ?* reprend l'auteur, en regardant son Aristarque. *Une chose bien simple,* lui répond Bautru, avec un grand flegme, *en retrancher la moitié, ... et supprimer l'autre.* »

Une mission diplomatique l'ayant conduit en Espagne, il visita la bibliothèque de l'Escurial, dont les conservateurs étaient des moines ignorants, remarque qui n'avait pas échappé à la perspicacité du visiteur.

Présenté le soir au roi Philippe IV : « Sire, lui dit-il, si j'étais roi d'Espagne, je ne serais pas embarrassé par le choix d'un bon ministre des finances ; je le prendrais parmi les moines bibliothécaires de l'Escurial. — Pourquoi donc, demanda le Roi ? — Oh ! sire, repartit Bautru, ce sont les plus honnêtes gens du monde ; ils ne touchent jamais au dépôt qui leur est confié. »

L'abbé de Marolles le rangeait parmi « les épigrammatistes français. » Il n'a guère fait cependant dans sa vie que deux pièces, et ce sont deux satyres, l'une l'*Ono-sandre,* contre M. de Montbazon, l'autre l'*Ambigu,* contre J. Duperron, le frère du cardinal.

Ses satyres et ses railleries lui attirèrent plus d'une représaille et plus d'une correction manuelle.

Un jour, il avait été bâtonné par le duc d'Epernon, qui avait à se venger de certaine épigramme, et ce jour-là ou le lendemain, il se présenta devant Anne d'Autriche, un bâton à la main. « Qu'avez-vous donc, lui demanda la

Reine étonnée, est-ce la goutte ? — Non, Madame, s'empressa de répondre le prince de Guéménée, plus prompt cette fois à la répartie que Bautru, — il porte un bâton, comme saint Laurent portait son gril ; c'est l'instrument de son martyre. »

Et la Reine et son entourage de rire, mais Bautru faisait bonne contenance et savait même quelquefois prévenir les attaques des mauvais plaisants.

Il avait épousé la fille d'un maître des Comptes, une certaine Marthe ou Marie Bigot, qui vécut mal avec lui et eut le mauvais goût de lui préférer l'un de ses valets. Il corrigea le valet-Sosie, le fit condamner aux galères et plaida contre sa femme. La querelle eut de l'éclat ; à ceux qui faisaient allusion à sa mésaventure, il disait : « Oui, les Bautru sont c..., mais ils ne sont pas sots. »

Sommes-nous de l'avis de Bautru ? Non. Nous trouvons qu'il manqua d'esprit en cette occurrence, et à sa phrase vaniteuse nous préférons la sentence pleine de sens de Molière :

« Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot ;
L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot. »

Ce n'est pas que Bautru manquât d'esprit, mais il avait encore plus de vanité que d'esprit.

Il avait acheté, en 1636, la châtellenie de Sérant, à quatre lieues d'Angers, sa ville natale. Or, il se hâta « de l'ériger en comté, sur la foi d'une lettre royale, dont la suscription lui donnait la qualité de Comte de Sérant (1). » Il y fit bâtir un magnifique château avec chapelle (2).

(1) Est-ce *Séran, Céran* ou *Serrant?* La biographie Michaud est pour la première manière d'orthographier, le dictionnaire de la Conversation pour la seconde, la biographie Didot pour la troisième.

Nous croyons que cette dernière est la vraie. C'est celle adoptée par M. R. Kerviler, auteur de *G. Bautru, comte de Serrant, l'un des 40 fondateurs de l'Académie française.* In-8, 1876. Nous l'adoptons avec d'autant plus de confiance que nous savons qu'il est dans les habitudes de M. R. Kerviler, quand un doute se présente à son esprit, de ne rien négliger pour l'éclaircir. Il remonte aux sources, interroge les actes publics, et fouille les documents historiques.

(2) Ce château est aujourd'hui la propriété de M. le duc de la Trémouille.

Ce fut là qu'il se retira, y recevant la visite de quelques vieux amis, oubliant les attaques de certaines *Mazarinades*, et continuant son commerce de lettres avec Ménage, Huet, Costar, Chapelain et Balzac. Il y passa les dernières années de sa vie, cloué dans son fauteuil, impotent, rongé de goutte, cherchant quelques adoucissements à ses souffrances dans les raffinements de la table, négligeant fort sa chapelle, mais soignant toujours sa cuisine, sa cave et sa bibliothèque.

Il vint mourir à Paris, à soixante-dix-sept ans, en 1665, et les registres de la paroisse de Saint-Eustache de cette année nous apprennent qu'il fut enterré dans le chœur de cette église; que son convoi réunit au curé 150 prêtres, et qu'il coûta la somme, alors assez forte, de 405 livres tournois.

II.

L'ABBÉ J. TESTU DE BELVAL.

1626-1665-1706.

A un indévot succéda un abbé, Jacques Testu de Belval.

Il y avait en ce temps-là à l'Académie deux Testu,—comme il y avait eu deux Porchères et trois Habert, comme il devait y avoir deux Tallemant, trois d'Estrées, trois Coissin, trois Rohan, deux de Broglie et deux Dumas, — Testu de Belval et Testu de Mauroy, tous deux prêtres et ayant abbayes, tous deux pauvres auteurs et faisant des vers médiocres, tous deux nés et morts la même année, et aujourd'hui aussi oubliés l'un que l'autre (1).

(1) L'abbé J. Testu de Belval était né à Paris, en 1626, et il y mourut en 1706, à quatre-vingts ans.

« Il était grand, maigre et blond, et, à quatre-vingts ans, il se faisait verser peu à peu une aiguière d'eau à la glace sur sa tête pelée, sans qu'il en tombât goutte à terre, et cela lui arrivait souvent depuis beaucoup d'années. » *Saint-Simon. Mémoires.*

Pour l'abbé Testu de Mauroy, voir l'étude que nous lui avons consacrée au fauteuil de Berryer. *Bulletin du Bibliophile* de janvier-septembre, 1882.

Testu de Mauroy avait succédé au P. Président de Mesmes, et, qui le croirait ! avait été préféré à Fontenelle, qui ne fut élu qu'après trois échecs. Le malin vieillard racontait volontiers ses mésaventures électorales aux candidats malheureux une première ou une seconde fois, pour les consoler, disait-il, mais il ajoutait spirituellement que jamais son récit n'avait consolé personne.

L'abbé Testu de Belval eut des succès dans l'église et dans le monde.

Appelé à prêcher devant la cour, il y réussit assez pour que ses prédications lui valussent les titres d'aumônier et de prédicateur du Roi, l'abbaye de Belval et le prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre.

Il était l'ami de l'abbé de Rancé, qu'il visitait quelquefois à la Trappe, et du chanoine Santeul, qu'il allait voir à Saint-Victor.

Il se fût fait un nom dans la chaire, si sa santé ne l'eût forcé d'y renoncer.

« Par de tristes vapeurs je me vis arrêté, »

dit-il lui-même dans une de ses poésies.

Obligé de déserter la chaire, il se jeta dans le monde ; il y fut accueilli avec empressement par Mesdames de Sévigné, de Montespan, d'Heudicourt, de Montchevreuil, par Madame la duchesse de Richelieu, et par toute la fleur de la société féminine de l'époque.

« Il avait, d'ailleurs, tout ce qu'il fallait pour réussir dans cette société charmante, beaucoup d'usage du monde et de connaissance des hommes, un grand désir de plaire, sans empressement de le montrer, une vivacité d'autant plus piquante, qu'il réveillait toujours et n'offensait jamais, une facilité de parler sur toutes sortes de matières.

» Comme il n'aimait pas à être contredit, mais beaucoup à être écouté, il goûtait peu le commerce des hommes (1). »

Saint-Simon nous a laissé de l'abbé un portrait moins

(1) D'Alembert. *Eloges.*

flatté que celui de d'Alembert ; il est vrai que le duc était un frondeur et d'Alembert un académicien.

« L'abbé de Belval, dit-il, avait une infinité d'amis considérables dans tous les états ; il primait partout ; on en riait, mais on le laissait faire. Il était très bon ami et serviable, bon homme et honnête homme, mais fort vif, fort dangereux et fort difficile à pardonner à quiconque l'avait heurté. »

Son entêtement et sa manie de parler sans vouloir admettre la contradiction l'avaient fait surnommer *Têtu, tais-toi...*

Sa conversation, toutefois, était variée, spirituelle et brillante ; ses appréciations souvent fines et justes. Il disait des trois sœurs de Mortemart, qu'il connaissait bien : « Madame de Montespan parle comme une personne qui lit, Madame de Thianges comme une personne d'esprit qui rêve, Madame l'abbesse de Fontevrault comme une personne qui parle. »

L'abbé de Belval avait longtemps espéré de hauts emplois dans l'Eglise, et ses débuts, ses relations avaient pu lui faire croire à la réalisation de ses espérances. Il avait même rêvé un évêché, que ses amis, et surtout ses amies, avaient vivement sollicité pour lui, mais toutes les sollicitations s'étaient brisées devant les refus répétés du Roi. « L'abbé Testu, avait répondu Louis XIV, n'est pas assez homme de bien pour conduire les autres. » Serait-il vrai que, pour fléchir les rigueurs du monarque, l'abbé aurait inutilement tenté la conversion de Ninon de Lenclos, qu'il avait connue autrefois, en même temps que Madame Scarron ? Celle-ci, devenue Madame de Maintenon, n'avait point oublié l'abbé Testu, et était restée avec lui en correspondance, comme avant ses grandeurs.

Quand il fut reçu à l'Académie, l'abbé Testu n'avait d'autre titre que sa réputation de prédicateur, et ce ne fut que plusieurs années après sa réception qu'il publia ses *Stances chrétiennes,* 1669, in-8.

La Doctrine de la raison, ou *l'Honnêteté des mœurs, selon les maximes de Sénèque*, 1696, in-12.

Réflexions sur les prédicateurs, 1697, in-12.

C'est avec ce modeste bagage qu'il a obtenu de Titon-du-Tillet une place sur son *Parnasse*, les louanges de Madame de Sévigné et les éloges outrés du marquis de Saint-Aulaire et de l'abbé Tallemant.

Madame de Sévigné avait la faiblesse de trouver fort belles ses *Stances chrétiennes*, mais dans le poète, la Marquise ne voyait apparemment que l'homme du monde aimable et le causeur spirituel.

M. de Saint-Aulaire l'appelle « illustre confrère, toujours assez paré de ses grâces naturelles, assez riche de son propre fonds. »

Il loue ses sermons « remplis de l'onction qui touche le cœur, ses poésies accompagnées des grâces qui charment l'esprit, ouvrages où ses mœurs étaient peintes et qui l'acquittaient en même temps envers la religion et envers l'Académie. » Il faut croire que la dette n'était pas lourde à payer ou que les créanciers étaient de facile composition.

Dépassant encore dans l'éloge M. de Saint-Aulaire, l'abbé Tallemant disait de l'abbé Testu : « Il est aisé de juger par les choses qui nous restent de lui *de la grandeur et de la beauté de son génie.* »

Que dirait-on de plus de Corneille ou de Bossuet, de La Fontaine ou de Voltaire ? Mais n'oublions pas que le marquis de Saint-Aulaire et l'abbé Tallemant payaient ici sans réserve leur tribut à la coutume académique, que n'effraye point l'exagération.

Comme contraste et pour revenir à la vérité, terminons par ces quelques lignes empruntées à d'Alembert :

« L'abbé Testu était un académicien peu brillant, et dont le portrait offrait d'ailleurs quelques disparates embarrassantes, ayant été successivement compagnon de l'abbé de Rancé à la Trappe, puis prédicateur à la mode, et faisant pour la cour des cantiques sacrés, puis homme du monde, plus à la mode encore,

et auteur de poésies galantes ; enfin, misanthrope solitaire, dévot et vaporeux. »

III.

LE MARQUIS DE SAINT-AULAIRE.

1643-1706-1742.

En donnant le marquis de Saint-Aulaire pour successeur à l'abbé Testu de Belval, l'Académie nommait, malgré l'opposition de Boileau, un grand seigneur, quelque peu poète, de préférence à un homme de lettres.

François-Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, était né au château du Bary, dans le Limousin, en 1643 (1). Sa naissance et ses goûts l'appelaient à l'état militaire, dont le terme fut pour lui la Lieutenance générale de sa province. Ses débuts furent marqués par plus d'un duel, et Madame de Sévigné écrivait alors que « sa jeunesse faisait trop de bruit. »

Le jeune militaire avait l'amour de la poésie et il occupa les loisirs que lui laissait la vie de garnison à tenter quelques essais en vers. Ces essais parurent-ils anonymes dans les recueils du temps? Nous ne savons, mais sa vocation littéraire se révéla tardivement, et ce ne fut qu'à soixante ans qu'il publia, sans nom, la première pièce à sensation, que l'opinion publique attribua à un autre marquis plus connu dans le monde poétique, au marquis de la Fare. Il pouvait donc dire avec plus de droits que le Francaleu de Piron :

« Et j'avais soixante ans quand cela m'arriva ! »

Le marquis de Saint-Aulaire partagea sa vie entre son

(1) Est-ce *Sainte*-Aulaire, comme l'ont écrit T. Tastet et la biographie Didot? N'est-ce pas plutôt *Saint*-Aulaire, comme l'écrivent d'Alembert, Moréri, Bouillet, Weiss, *Biographie Michaud?*

Un acte notarié du 27 janvier 1673, qui fait partie de notre collection d'autographes, donne raison à ces derniers. Il est signé de la main du marquis : *De Saint-Aulaire.*

gouvernement, l'Académie, la société de Madame de Lambert et la petite cour de la duchesse du Maine.

« Les salons de Madame de Lambert étaient le rendez-vous des gens du grand monde, de l'élite des gens de lettres, et l'on considérait comme un honneur d'y être admis. » Ils furent les premiers à s'ouvrir au XVIIIe siècle, et précédèrent ceux de Mesdames de Tencin, Geoffrin et du Deffand.

A ses dîners du mardi venaient s'asseoir les grands seigneurs, à ceux du mercredi les hommes de lettres ; le marquis de Saint-Aulaire était des uns et des autres et en faisait le charme. Après une longue liaison, son fils épousa la fille de la marquise, pour laquelle elle avait écrit *L'Avis d'une mère.*

La duchesse du Maine avait fait de Sceaux un Versailles ou un Marly, en miniature. C'est à Sceaux que, Princesse du sang, ou *Poupée du sang,* comme certains l'appelaient à cause de sa taille minuscule, elle avait établi sa cour et tenait ses assises littéraires.

Sceaux avait ses soupers, où les convives faisaient assaut d'esprit ; son théâtre, pour lequel travaillaient l'abbé Genest, Moncrif et Malézieu, et sur lequel parurent Voltaire et Madame du Châtelet.

Doyen et patriarche de la cour de Sceaux par son âge, le marquis de Saint-Aulaire en était l'âme par sa gaieté, son esprit et ses vers faciles. La duchesse l'appelait son Apollon ou son Berger.

A ce nom d'Apollon qu'elle venait de lui donner dans l'un de ses petits soupers, il répondit par ce quatrain bien connu, mais qu'on ne peut pas ne pas rappeler, quand on parle de Saint-Aulaire :

« La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait pas ma muse ;
Elle serait Thétis et le jour finirait. »

Une autre fois, à la même duchesse, qui lui demandait

l'explication du système, encore nouveau, de Newton, il répondit par ce couplet, chanté sur un air à la mode :

« Bergère, détachons-nous
De Newton, de Descartes ;
Ces deux espèces de fous
N'ont jamais vu le dessous
Des cartes (*ter*). »

A ces vers nous préférons ceux-ci, peut-être moins connus, et qui ont le mérite d'avoir provoqué de la part de la reinette de Sceaux une réponse improvisée et versifiée.

Amie du plaisir, mais nullement mécréante, Madame la duchesse du Maine était allée, nous ne savons à l'occasion de quelle solennité, à confesse, et quelques jours après elle en faisait la confidence au marquis, en l'engageant à l'imiter.

A ce conseil, de Saint-Aulaire répondit par ce quatrain galant :

« Ma bergère, j'ai beau chercher,
Je n'ai rien sur la conscience ;
De grâce, faites-moi pécher,
Après je ferai pénitence. »

Le dernier mot de ce quatrain était à peine prononcé, que la duchesse ripostait par cet autre, ni moins spirituel, ni moins libre :

« Si je cédais à ton instance,
On te verrait bien empêché,
Mais plus encore du péché
Que de la pénitence. »

Avec ces deux quatrains le souvenir de la confession nous semble bien loin...

Les habitués de Sceaux devaient avoir l'esprit toujours en éveil ; ses hôtes et surtout les membres de l'Ordre de la *Mouche à miel,* devaient être toujours prêts à une passe d'armes. Or, cette surexcitation continuelle, ces exercices

d'esprit de toutes les heures n'étaient pas sans efforts et sans fatigue, et l'on ne s'étonnera pas que le marquis de Saint-Aulaire écrivît à Madame de Lambert :

« Je suis las de l'esprit ; il me met en courroux,
Il me renverse la cervelle ;
Lambert, je viens chercher un asile chez vous,
Entre Lamotte et Fontenelle. »

Le crédit de Madame la marquise de Lambert et la protection de la duchesse du Maine ne furent pas sans influence sur l'élection de Saint-Aulaire à l'Académie, mais cette élection fut toute une affaire, grâce à l'opposition de Boileau.

Sévère de mœurs et de style, Boileau, qui blâmait « la morale lubrique » de Quinault, ne pouvait guère goûter les vers légers et galants de Saint-Aulaire. Puis on attribuait à ce dernier certaine pièce contre les satyriques, dans laquelle l'auteur du *Lutrin* avait cru se reconnaître. N'était-ce pas plus qu'il n'en fallait pour expliquer la mauvaise humeur et l'hostilité du vieux poète ?

Vainement les amis du candidat avaient tenté de désarmer l'irritation de Despréaux. La recommandation de Lamoignon lui-même, les instances de l'abbé Abeille et de M. de Lavau avaient été impuissantes. « Voilà, dit-il, en lisant une pièce de vers que lui avait remise un des amis de l'auteur, se flattant par là de conquérir sa voix, un plaisant titre pour obtenir un fauteuil à l'Académie ? Je n'ai pas de voix à donner à un homme qui, à soixante ans, écrit des vers aussi pitoyables et aussi impudiques (1). »

A l'abbé de Lavau qui lui parlait en faveur du Marquis et faisait valoir sa naissance et son rang : « Je ne lui dispute point, répondait-il brusquement, ses titres de noblesse, mais ses titres au Parnasse. »

L'abbé Abeille était encore plus malmené que son confrère l'abbé de Lavau. Comme il insistait auprès de Boi-

(1) D'Alembert. *Eloges.*

leau, dans l'intérêt de Saint-Aulaire, avec lequel il était lié, et qu'il ajoutait que le marquis après tout n'était pas un poète de profession, et qu'il se bornait à faire à ses heures de petits vers comme Anacréon, « Comme Anacréon, reprit avec humeur le satyrique, et vous l'avez lu, vous qui en parlez? Eh bien! donc, Monsieur, si vous estimez tant les vers de votre Marquis, vous me ferez le très grand plaisir de mépriser les miens. »

Boileau resta sourd à toutes les sollicitations. Sa boule noire empêcha l'unanimité des suffrages, mais n'empêcha pas l'élection « d'être approuvée du public qui, soit humeur, soit justice, ne joint pas toujours sa voix à celle des académiciens (1). »

Chagrin, le poète regagna, après l'élection, sa maison d'Auteuil, qu'il ne quittait plus guère, et où, plus que septuagénaire, infirme, attristé, il passa les dernières années de sa vieillesse. Il en sortit encore une fois l'année suivante, pour venir à l'Académie apporter son vote au marquis de Mimeure.

Aujourd'hui, après un siècle et demi, quelle différence faisons-nous entre le marquis de Saint-Aulaire et le marquis de Mimeure? Les deux marquis ne sont-ils pas pour nous *Arcades ambo,* et comprenons-nous bien que Boileau ait eu une boule noire pour l'un et une blanche pour l'autre?

« Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi. »

De Saint-Aulaire vécut trente-six ans de la vie académique, et devint doyen de la compagnie. Comme directeur il reçut l'abbé Dubos et le duc de la Trémoille, succédant au maréchal duc d'Estrées.

Cette réception, par les circonstances qui l'entourèrent, est peut-être unique dans les fastes de l'Académie.

Son directeur avait alors quatre-vingt-quinze ans sonnés

(1) D'Alembert. *Eloges.*

et le récipiendaire n'en avait que trente à peine. Faisant allusion à ce rapprochement, de Saint-Aulaire disait :

« que sa voix, affaiblie par les années, était peu propre à célébrer tous les mérites du maréchal d'Estrées, et qu'il ne pouvait qu'arroser de ses larmes la cendre que le récipiendaire venait de couvrir de fleurs.

» La différence des hommages que nous lui rendons, ajoutait-il, est assortie à celle de nos âges.

» Le mien ne me permet pas de me flatter d'être longtemps témoin des progrès que vous allez faire dans la carrière où vous entrez.

» Le voile qui dérobe la connaissance de l'avenir est prêt à se déchirer devant mes yeux. »

Trois ans ne s'étaient pas écoulés depuis cette séance, que le jeune duc de la Trémoille était mort, et que le vieux marquis de Saint-Aulaire lui survivait, et pouvait encore assister à la réception de son successeur, le cardinal de Soubise.

Comme Fontenelle, il touchait à sa centième année quand la mort se présenta. Il la reçut en philosophe et en chrétien ; le chrétien, à ses dernières moments, se fit assister d'un prêtre, mais comme le prêtre s'oubliait à l'exhorter un peu longuement : « Monsieur, lui dit le philosophe avec douceur, et en se retournant, je vous remercie de vos soins et vous suis fort obligé ; ne vous suis-je plus bon à rien ? »

Boileau et Voltaire, jugeant Saint-Aulaire, ont exagéré le blâme et l'éloge, ce qui a fait dire à d'Alembert : « Si l'humeur l'a condamné par la bouche d'un grand poète, les grâces l'ont absous par celle d'un autre. »

Non, les vers du marquis ne sont ni pitoyables ni impudiques ; non, il n'est pas l'égal d'Anacréon. C'est en vain que Voltaire, qui l'avait connu à la cour de Sceaux, l'a loué en vers et en prose, et lui a ménagé une place dans *le Temple du Goût ;* c'est en vain qu'il a dit en vers :

« L'aisé, le tendre Saint-Aulaire,
Plus vieux encor qu'Anacréon,
Avait une voix plus légère :
On voyait les fleurs de Cythère
Et celles du sacré vallon
Orner sa tête octogénaire ; »

et qu'il a répété en prose : « Anacréon, moins vieux, fit de bien moins jolies choses que l'aisé, le tendre Saint-Aulaire. » C'était surfaire le talent du marquis, qui restera facile, gracieux, prompt à l'improvisation, mais qui n'ira jamais au delà.

D'Alembert a composé son Eloge et l'a lu à la séance de réception de Condorcet, du 23 février 1782.

IV.

JEAN-JACQUES DORTOUS DE MAIRAN.
1678-1743-1771.

J.-J. Dortous de Mairan est l'homme de science du douzième fauteuil.

Il était né en 1678, à Béziers, comme de nos jours M. Viennet, et il mourut, comme son prédécesseur, plus que nonagénaire.

Orphelin de père, à quatre ans, de mère à seize, il fit ses études au collège de Toulouse, et, lorsqu'il en sortit, il traduisait le grec et le latin à livre ouvert, comme Racine, l'élève de Port-Royal.

Venu à Paris à vingt ans, aussi heureusement doué pour les lettres et les arts que pour les sciences, il consacra quatre années à l'étude des mathématiques et de la physique.

Il débuta par être le secrétaire du Régent qui, en mourant, se souvint de lui et lui légua sa montre, en témoignage d'estime.

Quelques *Mémoires* remarquables, couronnés par l'Académie de Bordeaux, le firent admettre par ce corps savant

comme l'un de ses membres, et par l'Académie des sciences, comme associé géomètre. Il en fut, après un stage de six mois, nommé membre titulaire.

C'est à cette époque que se placent ses travaux, qui fixèrent l'attention des savants sur la théorie du chaud et du froid, et sur la réflexion des corps.

Lorsque la vieillesse eut amené Fontenelle à se démettre de ses fonctions de secrétaire perpétuel, le choix de l'Académie se porta sur M. de Mairan, pour le remplacer.

La tâche du successeur était lourde et difficile; M. de Mairan sut la remplir à la satisfaction de ses confrères. La manière dont il s'en acquitta, et le succès des *Eloges* qu'il eut à prononcer, lui assurèrent, comme à Fontenelle, un fauteuil à l'Académie française. Il y fut reçu un mois après le duc de Nivernois et Marivaux ; il était déjà membre des sociétés royales de Londres, d'Edimbourg, d'Upsal, de l'institut de Bologne, de l'académie de Pétersbourg, et, dit Grimm, de toutes les compagnies savantes de l'Europe. Il eut aussi la direction du *Journal des savants,* qu'il enrichit de *Mémoires* et de dissertations.

Sa haute situation scientifique et littéraire lui permit, sous le patronage du cardinal de Fleury, de doter Béziers. sa patrie, d'une académie destinée à propager dans le Midi le goût des sciences exactes.

Il était en correspondance avec presque tous les savants français et étrangers, avec Madame du Châtelet et avec Voltaire qui le consultait volontiers, quand à Cirey, avec la belle Emilie, il faisait des observations astronomiques, ou étudiait la physique.

« J'abuse de vos bontés, Monsieur, lui écrivait-il, mais vous êtes fait pour donner des lumières, et moi, pour en profiter. »

Une autre fois :

« Je vais me mettre demain à vous étudier et à vous admirer. Je vous devrai mon instruction et mon plaisir. Vos livres sont

comme vous, Monsieur, sages, instructifs et agréables. Heureux qui peut ou vous lire ou vous entendre ! (1) »

Peu s'en fallut qu'il ne s'engageât dans une discussion en règle avec Madame du Châtelet sur la question des Forces vives et mortes, et il eût imprudemment accepté la lutte si son amie, Madame Geoffrin, ne lui en avait fait sentir le ridicule ; « Ne voyez-vous pas, lui dit-elle, moitié gaie, moitié sérieuse, qu'on se moquera de vous, si vous allez tirer votre épée contre un éventail? » L'avis était sage et M. de Mairan en profita.

Ses connaissances étaient étendues et variées ; il parlait également bien de peinture, de sculpture, de musique, et il n'était pas seulement musicien en théorie, il était encore habile à jouer de plusieurs instruments.

Il a beaucoup écrit et sur beaucoup de matières, sur l'astronomie, la géométrie, la physique, la chronologie et l'histoire naturelle. Nous avons de lui : *Traité physique et historique de l'aurore boréale ;*

Des variations du baromètre ;

De la cause du froid et du chaud ;

De la réflexion et des forces motrices des corps ;

Lettres d'un missionnaire de Pékin ;

Eloges des académiciens de l'Académie des sciences de 1741 *à* 1743. Parmi ces éloges se trouvent ceux des cardinaux de Polignac et de Fleury.

« Tous ces ouvrages sont écrits avec beaucoup de clarté, de précision, et souvent même d'élégance. On y remarque toutes les propriétés du style philosophique (2). »

A l'occasion de ses *Eloges,* Voltaire lui écrivait :

« Je vous remercie bien tendrement, Monsieur, de votre livre d'*Eloges,* et je souhaite que de très longtemps on ne prononce le vôtre, que tout le monde fait de votre vivant...

(1) Lettres de Voltaire à M. de Mairan, *de février 1734 et décembre 1736.*
(2) L'abbé Arnaud. *Discours de réception à l'Acad.*

» Adieu, Monsieur. Je vous félicite d'une vieillesse plus saine que la mienne ; vivez aussi longtemps que le secrétaire votre prédécesseur, dont vous avez le mérite, l'érudition et les grâces (1). »

Ce prédécesseur était Fontenelle, et M. de Mairan eut plus d'un trait de similitude avec lui.

Les deux secrétaires perpétuels se ressemblaient par le calme et l'égalité du caractère, les agréments de l'esprit, une philosophie insouciante, l'égoïsme, la longévité et la possession d'un double fauteuil.

Comme Fontenelle, il était resté homme de science et homme du monde. Comme lui, il avait entouré sa vieillesse de soins et de précautions.

Pour combattre les inclémences de l'hiver, « son vieux valet de chambre, Rendu, avait, d'après ses instructions, établi une sorte de concordance entre son thermomètre et les différentes étoffes de la saison. Son maître lui demandait le matin : à quoi est le thermomètre ? et Rendu répondait : *à la ratine*, ou *au velours*, ou *à la fourrure*, suivant le degré de froid. »

Comme Fontenelle, et jusqu'à la fin, il vécut de la vie mondaine et ne changea rien à ses habitudes. Il avait ses heures d'études et ses heures de distractions. Presque chaque jour, malgré ses quatre-vingt-dix ans, il dînait en ville, donnait à ses visites ses après-midi, et rentrait le soir chez lui, à une heure quelquefois assez avancée, franchissant d'un pied sûr les quatre-vingts à cent marches du grand escalier du Louvre qui conduisait à son appartement.

Comme Fontenelle encore, sain de corps et d'esprit, M. de Mairan a été accusé d'égoïsme, mais, s'il songeait à lui d'abord, il n'en était pas moins bon et aimable, et ce fut, dit-on, son humanité qui causa sa dernière maladie.

Il devait dîner chez le prince de Conti, au Temple. Or, ce jour-là était un jour d'hiver des plus froids, le jour ou la veille de Noël, 1770.

(1) Voltaire. *Lettres de janv. 1748 et d'auguste 1761.*

« Il eut pitié de ses porteurs, ne voulut pas qu'ils fissent, par un temps aussi rigoureux, une course aussi considérable que celle du Louvre au Temple. Il se mit dans un fiacre, qui ne put le mener qu'à la porte du Temple; il fallut traverser les cours à pied ; il prit du froid et rentra chez lui pour n'en plus sortir (1).»

Madame Geoffrin, à la première nouvelle de la maladie, s'était empressée d'accourir. Elle lui prodigua tous les soins d'une tendre amitié, s'inquiéta pour son malade des secours temporels et spirituels, et fit choix pour lui d'un médecin et d'un prêtre. « Elle lui fit recevoir les sacrements et présida à tout. Lorsqu'il se vit débarrassé des prêtres, dit Grimm, il la remercia beaucoup de lui avoir fait remplir ces devoirs auxquels il croyait que la décence et la nécessité obligeaient un citoyen à l'instant du départ, mais auxquels il convenait qu'il aurait été fort embarrassé de satisfaire seul, ne s'étant de sa vie piqué de confession ni de communion. »

Par son testament, il avait institué Madame Geoffrin sa légataire universelle; mais satisfaite du seul souvenir de son vieil ami, elle rendit l'héritage, cent mille francs environ, aux parents du défunt.

M. de Mairan, comme Fontenelle, — et c'est un dernier trait de ressemblance entre eux, — sut vulgariser la science et se faire l'homme des savants et de la foule.

« Des savants digne secrétaire,
Vous qui savez instruire et plaire,
Pardonnez à mes vains efforts, »

lui disait Voltaire, en vers, après l'avoir loué en prose.

Voici comment, à son tour, son successeur à l'Académie, l'abbé Arnaud, appréciait son talent et son caractère.

« Ses connaissances, parées d'un tour d'esprit agréable, et d'une politesse noble, facile, attentive, lui valurent une consi-

(1) Le baron de Grimm. *Correspondance,* 1771. Ed. Garnier frères, que M. Maurice Tourneux a enrichie d'excellentes notes et de lumineux commentaires.

dération qui l'accompagna tout entière jusqu'à la fin de ses jours. Son langage, son maintien, son air, respiraient une dignité simple, qui fit toujours respecter sa personne, et dans sa personne l'homme de lettres, et les lettres elles-mêmes.

» Jamais il n'apporta dans le monde ce ton dogmatique et tranchant qui ferait haïr jusqu'à la raison et à la vérité. Si l'on avançait une erreur, nne absurdité, loin de montrer du mépris, de l'indignation, il n'avait pas même l'air de la surprise, il répondait avec douceur et toujours avec succès...

» M. de Mairan consolait l'ignorance, lors même qu'il la combattait. Jamais il n'affecta d'étaler les richesses de son savoir et jamais il ne dédaigna de les communiquer. Autant il aimait la discussion, autant il abhorrait la dispute... (1) »

A cet éloge de l'abbé Arnaud, à ceux de Voltaire, nous préférons, comme peinture du caractère, cette réponse de M. de Mairan à un ami qui lui demandait ce qu'il entendait par un honnête homme : « J'appelle un honnête homme celui à qui le récit d'une bonne action rafraîchit le sang, et un malhonnête homme celui qui cherche chicane à une bonne action (2). »

H. Moulin,
Ancien magistrat.

---

(1) « Qui discute a raison, mais qui dispute a tort. » Rulhière. *Poème des Disputes.*

(2) Grimm, dans sa *Correspondance,* mars 1771, annonçait en ces termes la mort de M. de Mairan : « J.-J. Dortous de Mairan; gentilhomme de Béziers en Languedoc, un des quarante de l'Académie française, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences et membre de toutes les compagnies savantes de l'Europe les plus illustres, physicien distingué, homme de mérite, honnête homme, homme aimable, est mort le 20 février, au Louvre, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

» Il était parvenu à cette extrême vieillesse sans aucune infirmité, et il conserva la présence, la netteté, la précision d'esprit ainsi que l'usage intact de tous les sens, jusqu'au dernier moment de sa vie. »

NOTES SUR LES DEUX ÉDITIONS
DE
L'HEPTAMERON DE LA REINE DE NAVARRE
PARIS, 1559 ET 1560, IN-4.

On sait que l'édition originale des Contes de la reine de Navarre a paru, sous le titre d'*Histoire des amans fortunez,* à Paris, 1558, in-4 et par les soins de P. de Boaistuau, dit Launay.

Ce livre, quoique fort rare et précieux, ne peut cependant être considéré comme édition authentique ni prétendre à constituer le texte définitif de l'Heptameron. Il ne contient, en effet, que 67 Nouvelles non divisées par journées et dans un ordre différent de celui des éditions subséquentes. En outre, le texte offre des variantes nombreuses qui ne peuvent provenir que du fait de Boaistuau lui-même.

Aussi, dans la même année 1558, le libraire Gilles Gilles obtenait-il un privilège pour une édition plus complète ; associé avec plusieurs autres libraires de Paris, il faisait paraître l'année suivante, sous le titre d'*Heptameron des Nouvelles de tres-illustre et tres-excellente princesse Marguerite de Valois, Royne de Navarre,* l'édition de Paris, 1559, in-4, dont le texte soigné par Claude Gruget, secrétaire de Louis de Bourbon, prince de Condé, provenait, sans doute, d'un manuscrit plus correct et plus complet. Cette nouvelle édition contenait, en effet, les 72 nouvelles qui constituent, sauf trois contes changés par Gruget, l'œuvre définitive de la reine de Navarre, divisées cette fois en journées etclassées dans l'ordre suivi depuis lors.

Enfin, Gilles Gilles usait encore de son privilège en 1560

pour donner une seconde édition in-4 du texte de l'Heptameron revu par Gruget.

Il n'y a pas lieu de donner ici une description détaillée du volume de 1559, puisqu'elle se trouve au Manuel du libraire. Mon but est simplement de la compléter sur quelques points, de relever une erreur de M. Brunet, (1) enfin de donner quelques détails sur l'édition de 1560 qui, par sa correction parfaite comme par sa rareté, (2) ne mérite pas moins que celle de 1559 l'attention des bibliophiles.

Parlons d'abord de l'erreur de Brunet. Je crois devoir la relever, parce qu'elle a quelque importance et qu'elle a empêché l'auteur du Manuel de se bien rendre compte des relations de l'édition de 1560 avec celle de 1559.

Voici, en effet, ce qu'on lit au Manuel (t. III, col. 1416), à propos de l'édition de 1559..... « Ensuite se trouvent » 2 ff. non chiffrés lesquels contiennent le privilège à la » date du 7 *avril* 1559 et la souscription de l'imprimeur » (c'est moi qui souligne).

Et plus bas, sur l'éd. de 1560 : « Autre édition rare, » *mais qui*, bien qu'elle *paraisse* avoir été faite sur celle » de 1559, a un privilège accordé à Gilles Gilles en date » du 27 *décembre* 1558. »

Ainsi voilà qui est clair ; d'après M. Brunet, l'édition de 1559 avait été faite en vertu d'un privilège daté du 7 *avril* 1559 (il ne dit pas en faveur de quel libraire il avait été délivré), tandis que celle de 1560 était munie d'un autre privilège accordé à Gilles Gilles à la date du 27 *décembre* 1558. Dans ces conditions, l'auteur du Manuel ne devait pas pouvoir s'expliquer comment Gilles, muni d'un privilège de 1558, à lui exclusivement accordé pour 10 années, en ne publiant son édition qu'en 1560, avait pu se laisser devancer par un autre libraire qui, armé d'un

(1) Cette erreur est partagée par le savant M. Paul Lacroix, dans la note bibliographique qu'il a jointe à l'édition de l'Heptameron. Paris, Jouaust, 1878.

(2) Elle ne se trouve ni à la Bibliothèque Nationale ni à l'Arsenal.

privilège daté du 7 avril 1559, c'est-à-dire de plusieurs mois postérieur à celui de Gilles, avait donné une édition dans la même année, au mépris, par conséquent, du privilège de 1558. Il ne comprenait pas non plus comment le roi, ayant accordé en 1558 un privilège exclusif pour 10 ans, en délivrait un autre quelques mois après, tout aussi exclusif, pour le même laps de temps et pour le même ouvrage. Enfin, par le fait même de ces différentes contradictions, M. Brunet ne se hasardait pas à trancher la question des rapports de l'édition. de 1560 avec celle de 1559 et se bornait à dire que celle-là paraissait être la copie de celle-ci.

La seule inspection comparée des deux éditions aurait immédiatement éclairci les doutes du savant bibliographe et lui aurait montré que les contradictions n'étaient qu'apparentes et provenaient simplement d'une erreur de sa part.

En effet, le privilège du volume de 1559 n'est point à la date du 7 avril 1559, comme le prétend le Manuel, mais bien à celle du 27 *décembre* 1558 comme le privilège de l'édition de 1560 et comme lui également au nom de Gilles Gilles. C'est exactement le même, formulé dans les mêmes termes et donné pour le même laps de temps, en sorte que l'édition de 1560 ne peut être qu'une copie de celle de 1559, publiée par le même libraire et ses associés, en vertu de l'unique privilège accordé par le roi en date du 27 de décembre 1558 et dont l'obtention avait déjà permis l'impression du volume de 1559.

Quant à la date indiquée par Brunet, 7 avril 1559, comme étant celle du privilège de l'édition de 1559, il ne l'avait pas inventée, mais, soit inadvertance de sa part. soit faute de vérifier un renseignement de seconde main, il avait pris pour la date du privilège celle de l'*achevé d'imprimer* de l'ouvrage : on lit, en effet, à l'avant-dernier feuillet, immédiatement après les derniers mots du privilège :

« *Achevé d'imprimer le* 7e *jour d'avril* 1559. »

Un autre détail qui me paraît utile à relever et qui n'a été signalé, jusqu'ici, ni par le Manuel ni par ses continuateurs, c'est le nombre exact des feuillets de l'édition de 1559. — Il y a, d'après M. Brunet, 6 ff. préliminaires non chiffrés, puis 212 ff. chiffrés au recto, le Prologue commençant au f. 1 et le texte de la première nouvelle au f. 7, enfin 2 ff. non chiffrés. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est que, par suite d'une erreur de pagination, il n'y a, en réalité, que 210 *ff. chiffrés:* le 193e feuillet est, en effet, coté 195, en sorte que la numérotation saute du f. 192 au f. 195, omettant ainsi 193 et 194.

J'arrive à l'édition de 1560. Elle est, du reste, la copie exacte de la précédente et n'en diffère quelque peu que dans les pièces liminaires. Les changements et les suppressions que l'on y remarque s'expliquent facilement par la tendance générale des libraires de rendre plus compactes les réimpressions, de manière à diminuer les frais. On réduisit donc, dans l'édition de 1560, les 6 feuillets liminaires de celle de 1559 à 4 seulement, en condensant la table en 2 ff. au lieu de 3 et en supprimant les sonnets de Passerat et de J. Vezou, qui occupaient le verso et le recto du 6e feuillet dans le volume de 1559.

Ces changements avaient l'avantage d'économiser une demi-feuille et de faire tenir les liminaires en un seul cahier au lieu d'un et demi.

J'ajoute que les bordures des titres, dans les deux éditions, bien que présentant des différences de détail, se rapprochent cependant beaucoup comme conception générale : elles se composent l'une et l'autre de deux satyres mâle et femelle, debout sur des piédestaux et soutenant des corbeilles de fleurs et de fruits.

A partir des liminaires, l'édition de 1560 est la reproduction exacte de celle de 1559. Comme dans cette dernière, le prologue en italiques commence au f. coté 1 signature a et comprend 6 ff., puis vient le texte au f. coté 7 signature b. iij, lequel se continue jusqu'au f. 212 signa-

ture Gg ij verso et se termine, au tiers de la page, par les mots : « *Cy finent, etc.* ». — Cette similitude est complète et s'établit page pour page, ligne pour ligne et mot pour mot. Bien plus, l'erreur de pagination que j'ai signalée dans l'édition de 1559 se retrouve également dans celle de 1560.

Enfin, le volume de 1560 se termine comme celui de 1559 par deux feuillets non chiffrés, dont 1 pour le privilège et 1 pour la souscription :

Imprimé à Paris par Benoist Prevost, demeurant en
la rue Frementel, pres le cloz Bruneau à
l'Enseigne de l'Estoille d'or.

—

1560.

Les seules différences que l'on puisse signaler entre les deux éditions dans les 212 (210) feuillets chiffrés sont les suivantes :

1° Le fleuron qui se trouve en tête de la *Dédicace* dans l'édition de 1559 a été transporté en tête du *Prologue* de celle de 1560 (p. 1), tandis que le fleuron de la *Dédicace* de cette dernière est le même que celui du *Prologue* du volume de 1559. Il y a donc simplement interversion.

2° Dans le volume de 1559, le texte des Nouvelles commence (page 7) par les mots :

Les Nouvelles de la
Royne de Navarre

tandis que dans le volume de 1560, cet entête est ainsi libellé :

La première journée des
Nouvelles de la Royne
de Navarre

ce qui est plus exact, puisque l'indication de *première journée* manque, comme en-tête, dans l'édition de 1559, et ce qui prouve, de plus, le soin avec lequel celle de 1560 a été préparée et son texte révisé.

3° Le sonnet de J. Vezou qui figurait aux pièces liminaires dans la première édition, a été transporté dans la deuxième, au verso du 212° et dernier feuillet, de manière à en remplir le bas qui se trouve blanc dans l'édition de 1559.

4° Le privilège, dans l'édition de 1550, n'est pas suivi de la mention de l'Achevé d'imprimer, ainsi que cela a lieu pour celle de 1559.

5° Enfin, les fautes signalées dans l'errata de 1559 ont été, ainsi que je m'en suis assuré, soigneusement corrigées dans le volume de 1560.

L'exactitude consciencieuse avec laquelle ces fautes ont été relevées, aussi bien que la correction de l'ensemble (je n'y ai pas trouvé une seule coquille) permettent donc de considérer le volume de 1560 comme l'édition originale la plus correcte et présentant le texte le plus pur des contes de la reine de Navarre (1). C'est, en effet, celui qui a été revu par Gruget sur les bonnes feuilles de l'édition de 1559, et celui-ci a pu y introduire toutes les améliorations désirables.

J'ajoute que cette édition de 1560, comme celle de 1559, est fort belle, bien imprimée en caractères romains du type de Garamond et ornée des mêmes fleurons et capitales sur bois du meilleur style.

Enfin, il faut remarquer que les éditions de 1559 et 1560 publiés en vertu du privilège accordé le 27 décembre 1558 à Gilles Gilles, ont été partagées entre les mêmes libraires que la première édition incomplète de 1558, bien que le privilège de cette dernière soit au nom de Vincent Sertenas. Il n'y eut donc point concurrence entre ces différentes publications.

Voici, du reste, un tableau destiné à indiquer synopti-

(1) Je parle, bien entendu, des éditions originales du XVIe siècle. Le titre définitif de l'Heptameron doit être cherché dans l'excellente édition publiée en 1853, d'après les manuscrits, par M. Leroux de Lincy, sous les auspices de la Société des Bibliophiles français.

quement les libraires dont on a relevé les noms sur les éditions de 1558, 1559 et 1560.

EDITIONS DE

	1558	1559	1560
Privilège du :	31 août 1558	27 déc. 1558	27 déc. 1558
Accordé à :	V. Sertenas	G. Gilles	G. Gilles
—		—	—
Imprimeur :	—	B. Prevost	B. Prevost
=	=	=	=
Libraires :	V. Sertenas	V. Sertenas	V. Sertenas
	Gilles Gilles	—	Gilles Gilles
	G. Robinot	—	G. Robinot
	G. Caveiller	G. Caveiller	—
	—	B. Prevost	B. Prevost

On n'avait pas encore signalé, que je sache, d'exemplaire de l'éd. de 1560 au nom de *B. Prevost,* l'imprimeur du volume, mais je puis remplir cette lacune par le mien propre qui porte sur le titre :

A Paris
Par Benoist Prevost, rue Fremẽtel
à l'Enseigne de l'Estoille d'Or
près le clos Bruneau.

—

1560

On ne connaît pas non plus d'exemplaire de 1559 au nom de G. Gilles, mais il est évident qu'il a dû en exister, puisque c'est à lui que fut accordé le privilège et que son nom figure dans l'édition de 1560.

Je résume les points principaux de cet exposé :

1° Le privilège de l'édition de l'Heptameron, Paris, 1559, in-4, est daté du 27 décembre 1558 et non du 7 avril 1559 comme l'a avancé M. Brunet, confondant ainsi la date du privilège avec celle de l'achevé d'imprimer qui se trouve

au bas du privilège. Celui-ci est au nom de Gilles Gilles, c'est le même que celui de l'édition de 1560.

2° Il en résulte que les éditions de 1559 et 1560 ont été données en vertu du même privilège, et ce sont les mêmes libraires qui se sont partagé les exemplaires de l'une et de l'autre.

3° Les éditions de 1559 et 1560 n'ont, en réalité, dans la partie chiffrée, que 210 ff. et non 212, par erreur du f. 193 coté 195.

4° L'édition de 1560 est une copie exacte, page pour page, ligne pour ligne et mot pour mot du texte de 1559. Elle n'en diffère que dans les liminaires où l'on a supprimé les sonnets de Passerat et de J. Vérou et composé la table d'une manière plus compacte. — De plus et surtout, les fautes indiquées dans l'errata de 1559 comme « advenues en l'impression » ont toutes été corrigées dans l'édition de 1560. — Celle-ci constitue donc l'édition originale la meilleure et la plus correcte. Elle me paraît avoir, pour l'Heptameron, la même situation et la même importance vis-à-vis de l'édition de 1559, que pour les *Nouvelles Récréations* de Bon. Des Periers, l'édition de Rouille, 1561, in-4 (si précieuse, suivant Nodier, par la correction et la pureté du texte), vis-à-vis de la première édition donnée par Granjon en 1558.

C'est ce qui n'avait peut-être pas été signalé jusqu'ici et c'est ce que j'ai essayé d'établir.

Alfred Cartier.

LES LIVRES ET LEURS ENNEMIS

En 1880, M. Blades, graveur et imprimeur anglais de beaucoup de réputation, auteur de la *Vie et des travaux*

typographiques de Caxton, l'introducteur de l'imprimerie en Angleterre, et d'un ouvrage sur la *Numismatique typographique*, dont une nouvelle édition, considérablement augmentée, va paraître; M. Blades, disons-nous, a donné dans sa langue, sous le titre : « *The ennemies of Books*, » 1 vol. petit in-8, orné d'un portrait et de planches, publié par MM. Trubner et Cie. Ce volume a été promptement enlevé par les libraires et les bibliophiles de l'Angleterre. Ce succès vient d'encourager l'auteur à nous faire jouir d'une traduction française. Nous pensons être agréable aux lecteurs de la *Bibliographie de la France* en particulier, et à tous les bibliophiles en général, en analysant un ouvrage traité *ex professo*, en y ajoutant nos propres observations. Le format est le même que l'édition originale et ce sont les mêmes planches (1).

Un portrait sert de frontispice, c'est celui de John Bagford, cordonnier et biblioclaste, de triste mémoire.

Le premier ennemi des livres, selon M. Blades, c'est le feu. Mais le feu détruit non seulement les livres, mais il réduit en cendres tout ce qui existe. Ajoutons cependant que dans un incendie ordinaire les livres, reliés ou brochés, serrés les uns contre les autres, ne brûlent presque pas. Il est vrai que l'eau vient les achever. Citons comme preuve la bibliothèque de Kloproth, orientaliste, engagée chez un directeur du Théâtre-Italien. Eh bien! quelques volumes seulement ont été endommagés. Ce que nous disons des livres dans un incendie s'applique également lorsque le feu se déclare dans un magasin de papier.

Toute bibliothèque particulière doit être éloignée du foyer domestique et isolée autant que possible. Le chauffage peut se faire à l'aide du calorifère ou de la cheminée,

(1) Chez Claudin, libraire expert et paléographe, 3, rue Guénégaud, couverture parcheminée rouge et noir, petit in-8, pap. de Hollande. Prix : 8 fr. — Presque épuisée.

avec garde-feu bien assujetti en toile métallique : les vitrines sont une grande garantie.

L'ennemi le plus à craindre après le feu est l'eau. Cet élément, on le sait, détruit tout de fond en comble. On peut se garantir du feu, mais il est impossible de prévoir l'invasion de l'eau. Il est très dangereux de placer une bibliothèque dans les combles : les infiltrations sont fréquentes et presque toujours inattendues. Elles résultent de vices de construction ou d'orages.

Les livres imprimés sur du papier à la forme, toujours de *bonne et sonore qualité,* ont moins à craindre lorsqu'ils sont atteints par l'eau, surtout lorsque le papier est collé, et il l'est presque toujours, que les papiers de nos jours, qui sont réduits en bouillie en un instant.

Un livre trempé ne peut pas être séché tout broché ou tout relié; il faut séparer tous les feuillets les uns après les autres et les étendre délicatement, soigneusement, sur une corde bien propre, exempte de toute souillure.

On sait que, pour qu'il n'y ait point tache, il faut que les feuillets soient entièrement mouillés; toute mouillure partielle forme tache. Pour éviter cet inconvénient on submerge ces feuillets en entier.

L'humidité occasionnée par la température est un cruel ennemi des livres, car elle pénètre tout et partout. On y remédie en aérant à propos et en chauffant légèrement. Il faut avoir soin de faire disparaître, avec un morceau de laine, les moisissures qui se trouvent sur les reliures en les frottant.

Une remarque qui n'a pas, que nous sachions, été faite avant nous : la disposition du franc nord est plus favorable aux livres que le midi ou le levant même. Cette dernière est cependant à considérer pour toute bibliothèque publique. Nous avons conservé, pendant un quart de siècle, dans une grande pièce située au nord, chauffée par un simple tuyau traversant, d'une chambre voisine, toute une

bibliothèque qui n'est pas, comme l'on sait, sans importance. Pas un volume endommagé !...

Il faut aux livres de l'air et de la lumière, comme pour leurs propriétaires. De même que l'on a soin de faire brosser ses habits, il faut faire épousseter de temps en temps les livres, les battre, essuyer la tranche avec le plus grand soin jusque vers le dos. Pour empêcher la poussière de pénétrer dans l'intérieur, il faut bien les presser les uns contre les autres, malgré les avis contraires. Toute poussière qui a ainsi pénétré lentement dans un livre produit sûrement des insectes dévastateurs dans un temps plus ou moins éloigné.

Mais les livres reliés par nos maîtres anciens et modernes ne doivent être confiés qu'à des mains délicates, soigneuses, si l'on ne peut y procéder soi-même, ce qui serait cependant bien préférable sous tous les rapports.

L'auteur examine les effets dangereux du GAZ et de la CHALEUR : le gaz n'est pas l'ami des livres ; il demande les plus grandes précautions. M. Blades ne s'en est pas bien trouvé du tout pour ce qu'il appelle modestement sa *petite bibliothèque*. Il ne conseille pourtant pas l'emploi de lampes, qui sont loin toutes de ne pas présenter des inconvénients. L'auteur a tort : de tous les éclairages, c'est certes celui que tout particulier doit préférer, car l'explosion n'est pas à craindre, et si l'huile est bien épurée, l'on ne sent aucune odeur.

Le soleil, qui vivifie tout, est l'un des plus cruels ennemis des livres : il mange, à la longue, certains volumes d'une rangée, au point de les rendre méconnaissables en les comparant à ceux qui n'ont pas été caressés par cet astre puissant. Un relieur soigneux et amoureux de son art doit désigner à l'amateur les couleurs tendres et si susceptibles. Pour n'en citer qu'une, la couleur olive, qui change à vue d'œil lorsqu'elle reçoit les rayons du soleil.

Les tranches dorées préservent bien de la poussière l'intérieur des livres, mais, comme le fait fort bien remarquer

M. Blades, tous les livres n'ont pas la tranche supérieure dorée; mais il suffit que la tranche, rouge par exemple, ou peigne même, soit bien polie pour ne point livrer passage à la poussière.

Lorsque le dos des livres est à nervures, la poussière s'y attache à la longue. Il faut la faire disparaître avec le plus grand soin.

Il est certain que l'ignorance a fait détruire un nombre considérable de livres, de même que le lucre. D'abord le parchemin écrit fut râclé, afin de le rendre propre à d'autres usages. Mais on sait que l'on peut, à l'aide d'une certaine substance chimique, faire revivre une écriture vieillie ou entièrement effacée, de même que la chimie est parvenue à lire des écrits jetés au feu, assez longtemps pour pénétrer ce que l'on voulait détruire à jamais. La justice a eu souvent recours à ce moyen ingénieux dû à la science...

Quant au livre, c'est une autre affaire. Nous n'avons pas besoin d'aller chercher des exemples chez nos voisins d'outre-mer. Un certain marchand de vieux papiers au poids s'était établi dans la rue Serpente, dans la partie qui a complètement disparu aujourd'hui. Ce que cet homme a détruit de livres précieux, qui auraient aujourd'hui une valeur considérable, est incalculable! Que de volumes in-folio en gothique, que d'éditions princeps, que d'incunables, ont été ou chez l'épicier, ou aux Halles, ou mis au pilon!

Ce *scélérat,* comme aurait raison de le qualifier M. Blades, envoyait chez le cartonnier les vieilles couvertures de tous ces volumes déchiquetés, ne se doutant guère que dans le carton de certaines époques on trouve de vieux mystères, des miniatures, des fragments de manuscrits et même des cartes à jouer. Et, aujourd'hui encore, il n'y aurait aucune raison pour ne pas découvrir de quoi compléter le jeu de cartes de Charles V. Ce serait pour le bibliopole ou le bibliophile un gros lot gagné à la loterie de l'imprévu. Le hasard est si grand!

Le comte de Clarac, conservateur du musée des antiques, voulut un jour faire relier un tout petit livre d'heures, écrit sur peau vélin. La couverture était en assez mauvais état; nous conseillâmes à M. de Clarac de la tremper dans de l'eau, afin d'en désagréger les parties. Et quelle ne fut pas notre surprise d'y trouver quelques fragments de cartes à jouer. Nous savions que feu M. Merlin, ce savant et consciencieux libraire, s'occupait d'un grand ouvrage sur les cartes à jouer, qu'il a publié peu de temps avant sa mort. Nous le mîmes en rapport avec M. de Clarac, qui se fit un véritable plaisir de lui faire présent de ces précieux fragments.

Vers le même temps, rue de la Harpe, dans le rayon qui existe encore aujourd'hui, nous avons vu à la porte d'un épicier, le grand-père de libraires bien connus, des parchemins enfilés à sa porte, et présentant des lettres or et couleurs, coupés de missels. On les vendait pour peu de chose. Le reste retournait chez le parcheminier.

Depuis, et ce par une singulière coïncidence, car cet épicier n'existe plus, il s'est établi en face un marchand de vieux parchemins; mais celui-ci *n'attache pas ses chiens avec des saucisses.*

On a vu plus haut que les vers sont facilement engendrés par la poussière. L'humidité en fournit un ample contingent. Nous avons souvent surpris, dans l'intérieur de livres renfermés dans des lieux humides, un petit ver de forme allongée, luisant, argenté et très vif. Une simple pression le réduisait en pâte. M. Blades le prétend anodin : nous ne sommes pas de son avis. Dans tous les cas, cet insecte laisse sur les marges et le texte qu'il parcourt des traces indélébiles.

Il y aurait à examiner si les mouches qui déposent des œufs sur les reliures ne contribuent pas au développement de certains vers; nous le pensons, malgré quelques avis contraires. C'est, du reste, une expérience à faire.

Le cuir lui-même porte en lui les éléments de destruc-

tion, à moins que la pâte ou la colle-forte ne vienne lui communiquer des germes destructeurs; on pense y avoir remédié en y combinant de certaines odeurs pénétrantes, comme pour le cuir de Russie de provenance véritable, et même celui fabriqué chez nous. Mais on prétend avoir vu des reliures en cuir de Russie attaquées par des vers.

Lorsque, par hasard, nous apercevons sur une reliure quelques trous de vers, à l'aide d'une aiguille plus ou moins grosse, ou d'un poinçon, nous pénétrons d'abord dans chaque trou, afin de détruire le ver si par hasard il s'y trouve encore, puis nous bouchons avec du camphre en poudre ou du poivre mêlé à un peu de cire ramollie.

Pour terminer, signalons les derniers ennemis des livres : les souris, les rats, les chats, les femmes, les épiciers et les marchands de tabac.

Les souris ne s'attaquent guère qu'aux volumes séparés, d'un papier doux, tendre, et capable de les aider à faire leurs nids. Il n'y a donc aucun danger pour les volumes en rayons.

Les rats y ont aussi recours pour leurs nids, mais ils semblent préférer d'autres matières que le papier, et ce n'est qu'à défaut de substances laineuses qu'ils s'attaquent aux livres.

Il y a bien le chat. Mais le remède est souvent pire que le mal : il aiguise ses griffes sur le dos des livres, lorsqu'ils sont à sa portée; dans tous les cas, il sait les y mettre.

Quant au beau sexe, il n'a nul souci de la conservation des livres. Tout lui sert de signet. La femme *corne* les livres impitoyablement. Le danger n'est pas bien grand quand le papier est à la forme, mais si c'est du papier dit *mécanique,* chaque *corne* devient forcément une cassure lorsqu'on veut défaire ce pli.

Nous avons trouvé dans le temps, il y a déjà quelque trente ans, chez un libraire de Metz, qui était venu s'établir à Paris, y végéter et mourir, un cadre renfermant un

alphabet grotesque sur peau vélin, coupé d'un *Antiphonaire* d'un prix inestimable. Il a figuré à la dernière exposition des arts décoratifs.

Il existe une classe d'amateurs bien coupables : ils achètent de vieux actes et en coupent les vieux timbres des généralités. C'est ainsi que feu M. Legras, dont on vient de vendre les collections, a acquis presque au poids un lot considérable de papiers et de parchemins provenant d'une vieille étude de notaire en déménagement, et de Paris encore. Que de documents précieux anéantis !...

Nous avons vu à Ham, il y a quelque vingt ans, dans une chambre près du clocher, tous les parchemins et les documents du diocèse dans un fouillis indescriptible. Le cœur nous saignait à cette vue, et aujourd'hui encore nous ne pouvons y songer sans frémir.

Feu M. de Berny achetait lui, chez Aubry, libraire bien connu à Paris, des vieilles éditions pour en couper les entêtes, les culs-de-lampes et les lettres ornées et fleuronnées. C'était bel et bien une profanation, mais en faveur de l'art typographique, car tout ça servait à la reproduction en fac-simile.

Nos Archives nationales ont, de leur côté, leur contingent à l'anéantissement de certains titres, abandonnés à un relieur par un certain employé décédé depuis longtemps, de même que le relieur. Reste à savoir si c'étaient des parchemins de rebut ; cependant une quittance que nous possédons provient de là ; elle est signée *Cailhava*.

Nous arrivons maintenant à l'ennemi le plus dangereux des livres, à celui qui cause bien des tourments aux pauvres bibliophiles, au ver.

Les vers qui rongent les livres, qui les réduisent en poussière, qui font tomber des passages, des lignes entières, tout le long d'un volume, du commencement à la fin, en traînées *vermiculées*, proviennent, presque toujours, de la pâte ou colle qui a servi à faire le carton, ou de celle employée par le relieur lui-même, et de la colle-forte dont

ils font une si grande consommation. Il y aurait certainement à employer le mode en usage depuis longtemps pour les livres destinés à nos colonies : on introduit dans la pâte de l'arsenic ; c'est un puissant préservatif, mais qui malheureusement offre de grands dangers..... dans les familles.....

On nous a rendu des livres coupés, à tort et à travers, en forme d'escalier, avec une épingle à cheveux, ou en se servant du doigt en guise de coupe-papier. Pour y remédier, il faut détacher les feuillets, égaliser les marges, puis remettre en place, à l'aide de colle légèrement étendue le long de la pliure, à l'aide du coupe-papier.

Nous avons en main un bel ouvrage où l'on avait coupé de quoi se faire des papillotes. Les femmes, surtout sont les bourreaux des livres... (il y a bien *quelques* exceptions...)

Je lis dans un petit volume supérieurement imprimé par Pitrat aîné, à Lyon, 1879, petit in-8, papier teinté, encadrements rouges, ayant pour titre : *Les Ennemis des livres*, par un bibliophile, ce qui suit :

« J'ai connu un bibliophile qui venait d'acquérir un livre, à la recherche duquel il était depuis longtemps ; il eut l'imprudence de le laisser sur la table de son cabinet. Le lendemain du jour de son acquisition, il trouva sa femme, entrée par hasard dans son lieu de travail, occupée à déchirer les feuillets de ce livre, pour en faire des papillotes aux boucles de ses cheveux. » P. 33.

Quant aux épiciers et marchands de tabac, ils ont souvent de bonnes occasions par suite de décès, mais ils ne savent pas en profiter ; ils ne voient qu'une chose : c'est bon à envelopper les marchandises et à faire des cornets pour le tabac.

En définitive, l'auteur parle bien encore d'un (ou deux) insectes qui, en dehors du ver, attaquent le livre ; mais ils ne sont à craindre ni en Angleterre ni chez nous. Terminons par la CONCLUSION de M. Blades :

« Il est réellement malheureux qu'il existe tant d'en-

nemis distincts travaillant à la destruction des produits de la littérature, et que ces ennemis puissent accomplir si tranquillement leur œuvre. Regardée à son véritable point de vue, la possession de n'importe quel vieux livre est une charge sacrée qu'un propriétaire ou un gardien consciencieux ne doit pas plus négliger, qu'un père ne doit négliger son propre enfant. Un vieux livre, qui traite de n'importe quel sujet, et dont le contenu a plus ou moins de mérite, forme vraiment une partie de l'histoire nationale. Nous pouvons le reproduire en fac-simile et en impression, mais nous n'arriverons jamais à avoir un exemplaire exactement conforme à l'original (1). Comme document historique, il doit être gardé avec soin.

« Nous n'envions point ceux que l'absence de sentiments rend insouciants des trésors de leurs ancêtres; ceux dont le sang ne s'anime que lorsqu'on parle des chevaux ou du prix des grains. Pour eux, la solitude c'est l'ennui, et la compagnie de n'importe qui leur est préférable à celle d'eux-mêmes. Combien grands sont le plaisir calme et la rénovation mentale que ces hommes n'ont jamais goûtés! Un millionnaire même augmenterait ses plaisirs quotidiens de cent pour cent s'il devenait bibliophile dans le sens large du mot; l'homme dans les affaires, qui a le goût des livres, et qui a lutté pendant la journée contre les anxiétés et les tourments de la grande bataille de la vie, trouve le soir un moment de repos quand il rentre dans son *sanctum,* où chaque objet semble lui souhaiter la bienvenue, où chaque livre est un ami personnel. » (M. Blades a fait ici son propre portrait.)

ALKAN aîné.

(1) C'est que l'auteur ne connaît point encore les belles reproductions que MM. Pilinski père et fils viennent de reproduire par leur ingénieux procédé, accompagnées de notices par M. Pawlowshi, bibliothécaire de feu M. Ambroise-Firmin Didot. A défaut d'originaux, on peut fort bien se contenter de ces modernes *monuments* xylographiques parachevés par ces artistes.

VARIÉTÉS

LES ÉTIQUETTES ET LES INSCRIPTIONS DES BOITES-VOLUMES DE PIERRE JANNET, FONDATEUR DE LA *BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE*.

On sait que la maison Plon vient d'acquérir la *Bibliothèque elzevirienne*, par suite du décès de Daffis (1), et elle en a donné, dans le feuilleton du *Journal de la librairie* du 3 juin 1882, un catalogue très détaillé, de même que l'on a reproduit, dans le *Journal de la librairie* du 15 juillet dernier, un article intéressant extrait du *Figaro*, mais contenant quelques irrégularités. Il est signé Jules Richard. Le moment nous a donc paru opportun pour consacrer quelques lignes à l'éditeur de la *Bibliothèque elzevirienne* (2), point de départ d'une foule de publications

(1) Le catalogue que M. Brunox a rédigé pour la vente restera comme un document précieux; il est de format in-4 et forme 24 pages. Rien n'est plus complet sur la *Bibliothèque elzevirienne*.

(2) M. Jannet a annoté plusieurs volumes de la *Bibliothèque elzevirienne*, sous son véritable nom, car il signait sous le pseudonyme de Emile *Chevalier* (*Rabelais et ses éditeurs*, Paris, Aubry, 1868, broch. in-12), de *Federmann* ([*homme de plume, homme de lettres*], *Quelques mots sur les oiseaux de basse-cour, à propos du Concours général d'agriculture*, par P. J. (Pierre Jannet), Federmann. Paris, typographie Panckoucke, 1860, gr. in-8 de 30 p., faux titre et titre compris), et enfin *Hœnsel* [*Jannet, Petitjean*] pour ses publications bibliographiques. — Afin d'expliquer comment Jannet est arrivé à s'occuper d'oiseaux de basse-cour, on saura qu'il en avait formé une *collection* composée d'*exemplaires* les plus rares, de faisans, de coqs et de poules exotiques, dans le jardinet de sa propriété de Montrouge, à côté de ses magasins de consignation de librairie. Le tout devint un jour par la force des circonstances la propriété de Potier, libraire bien connu, décédé, il n'y a pas longtemps, avec une certaine fortune, dont le départ a été la vente de la bibliothèque de Louis-Philippe. — On doit à Jannet, entre autres, la *XVI*e *joie de mariage*, complément des XV de la *Bibliothèque elzevirienne*.

Il avait de vastes projets de banque en tête; de nos jours il serait arrivé, avec ses idées financières, à une fortune considérable, mais peut-être aussi, à la

imprimées avec les types hollandais (1); le moment est bien choisi, disons-nous, pour donner cette notice rétrospective sur notre regretté ami Pierre Jannet, ce savant et laborieux libraire, enlevé en trois jours atteint de la petite vérole noire qu'il avait contractée en visitant les écoles communales de Montrouge, lieu de sa résidence, au milieu de ses grands projets littéraires et autres (2). Ses projets étaient tellement vastes, qu'aujourd'hui encore M. Edmond Picard en exploite un avec succès, sous le nom bien connu en librairie de *Nouvelle bibliothèque Jannet*.

Jannet avait désigné un exécuteur testamentaire, qui chargea Delaroque de procéder à une vente publique. Ce libraire, malade, mourant, car il est décédé très peu de temps après la vente, n'eut plus, hélas! la force d'apporter au classement et à la rédaction tous les soins désirables. Tout fut donc emporté du domicile de Jannet et jeté pêle-mêle dans la première salle du rez-de-chaussée de la salle Silvestre. Il ne pouvait pas y mettre de l'ordre. Les manuscrits, les notes, un grand nombre de brochures curieuses, tout enfin fut confondu dans un amas indescriptible. Le cœur nous saigne encore au souvenir de ce désastre. Ne pouvant ou ne voulant rien acquérir, nous nous contentâmes des boîtes vides formant volumes, au nombre de

fin, à un désastre comme les autres. — Nous avons sous les yeux un projet de Société Générale de Librairie sous la raison sociale P. Jannet et Cie, 5, rue du Pont-de-Lodi, à Paris, daté du 25 novembre 1865. *Imprimerie* de *Jouaust*, in-4 de 4 pages. Le montant de la commandite ne pouvait inférieur à 200,000 fr. ni dépasser 600,000 fr. Les parts devaient être de 200 fr. chacune.

(1) Jannet a bien voulu nous charger de faire graver les types de la *Bibliothèque elzevirienne*, que nous avons dessinés ensemble, en modifiant quelque peu la configuration de certaines lettres, copiées dans des livres imprimés par les Elzevir. C'est à feu Gouet, graveur typographe très soigneux, élève de Bertrand Lœulliet, ce graveur attitré de la Russie, que nous avons eu recours. Tous ces corps de caractères elzeviriens ont été exécutés dans un temps relativement prompt, et ce à la grande satisfaction de Jannet. Un seul défaut a été commis à la fonte.

(2) Jannet est décédé à Montrouge le 22 novembre 1870. M. Jouaust, le laborieux éditeur bien connu, lui a consacré une bonne notice nécrologique dans la chronique du *Journal de la librairie* du 5 décembre 1870.

cent cinquante-six, sans compter un certaine quantité de boîtes destinées à classer des cartes et provisoirement la correspondance.

C'est afin que nos lecteurs puissent juger de la perte immense faite par les lettres en la personne de ce pauvre Jannet, que nous reproduisons ici fidèlement toutes les étiquettes inscrites sur le dos des boîtes, à l'encre ou à la hâte et provisoirement au crayon.

Ces boîtes sont de différents formats et de diverses couleurs; quelques-unes sont en sapin.

Boîtes format grand in-4

Vert foncé : beaux-arts et arts divers, 1 ; histoire, 1 ; art héraldique, archéologie, 1. — *Bleu foncé :* sciences sociales, 1 ; bibliographie, 1. — *Chocolat :* histoire naturelle, 1. — *Orange :* linguistique, poésie, philologie, 2. — Total, 8.

Boîtes grand in-8

Vert : religion, 3; sciences occultes, 1; sciences sociales, 3; agriculture, 1; zoologie, 1; géologie, 1; botanique, 1; acclimatation, 1. — Total, 12.

Vert : médecine, 1; beaux-arts, 2; beaux-arts, Bulletin, 1; écriture, 1; mathématiques, notes, 1; arts divers, 2. — *Maroquin vert :* P. Jannet, sciences, 1; philologie, 1. — Total, 10.

Vert : romans et nouvelles, 2; satires, 1; facéties, 2; théâtre, 1; poésies, 2; biographie, 7; histoire littéraire, 1; bibliographie, 1; bibliographie, imprimerie, 1; imprimerie, librairie, propriété littéraire, 1; Petite Revue, librairie, 1. — Total, 21.

Citron : Linguistique. Langue universelle, 1; généralités, 5; langues sémitiques, 3; Chine (1), 1; Océanie, 1;

(1) M. Jannet s'était adonné à la langue chinoise avec une véritable passion et un succès étonnant pour un homme de son âge. On lui doit une brochure sur

Indostan, 1 ; langues de l'Inde, 1 ; Arménien, Géorgien, 1 ; orientalisme, 2 ; Amérique, 1 ; Afrique, 1 ; Europe, 4. — Bulletin du bouquiniste, 1 ; bibliographie, 5 ; varia, 1. — Total, 28.

Chocolat : Histoire. Prolégomènes, 1 ; France, 1 ; provinces de France, 3 ; Europe, 1. — Imprimerie, 1. — Total, 7.

Boîtes en bois blanc grand in-8. Inscriptions au crayon

S. L. (1), notes, 1 ; S. L., épreuves corrigées à l'imprimerie, 1res en placard, 1 ; copie composée, 1 ; S. L., épreuves corrigées à l'imprimerie, à tirer, 1 ; S. L., épreuves corrigées, M. T. (? Ternaux), 1 ; S. L., bonnes feuilles, 1 ; S. L., notes et correspondance, 1 ; S. L., épreuves corrigées à l'imprimerie, 2mes en placard, 1 : S. L., épreuves à conférer, 1 ; S. L., épreuves doubles, 1 ; S. L., épreuves à lire, 1 ; S. L., épreuves à envoyer, G. B. (Gustave Brunet), 1 ; S. L., copie à préparer, arriéré, 1 ; S. L., épreuves Br. (Brunet) à conserver, 1 ; B. F. (bonnes feuilles), Rabelais, épreuves conférées, G. B. (Gustave Brunet), 2 ; épreuves envoyées, M. T. (? Ternaux), fabliaux, 2 ; fabliaux, variantes, 1 ; fabliaux, cop. comp. (copie composée ou complète), 1. — Total, 20.

Fabl. (fabliaux), épreuves corrigées, 1 ; fabliaux, épreuves, 1 ; fabliaux, copies, 1 ; La Fontaine, I, 2 ; conteurs, 1 ; conteurs, bonnes feuilles, 1 ; nouvelle collection, 1 ; histoire, France, 1 ; histoire, Afrique, 1 ; histoire, Asie, 1 ; histoire, Amérique, 1 ; aviculture, 1 ; biographie, B. E., 1 ; pensée nouvelle (*sic*), 1 ; Société d'acclimatation, 1 ; Bulletin du bibliophile, 1 ; Bulletin du bouquiniste, 1 ; catalogues et prospectus, 1 ; Gazette bibliographique, 1 ; journaux divers, 1 ; Chinois, clés (3), 4. — Total, 25.

Boîtes sans inscriptions, mais qui étaient probablement remplies de pièces, 8.

cette langue idéographique ; elle a pour titre : *De la Langue chinoise et des moyens d'en faciliter l'usage.* Paris, 1869, in-8.

(1) Nous pensons que ces deux initiales signifient Seconde Lecture.

Boîtes in-8 en bois blanc

Chinois, 4; Académie des bibliophiles, 2; animaux domestiques, 1; boîte marquée B. M., 1; catalogue d'ouvrages à publier, 1; libre, 1; Journal asiatique, 1; Revue de poche, 1; XVIe Foyer (1), 1; boîtes sans inscriptions, 4. — Total, 17.

Boîtes petit in-8 en bois blanc, inscriptions au crayon (pour la correspondance)

Pincebourde, etc., 2; Dhéricault, 1; G. B. (Gustave Brunet), 1; Fournier (Edouard), 1; Lacour, Larchey, etc., 1; M. (? Montaiglon), 1. — Total, 7.

Chasse, 1; poésie, 2; Diderot, etc., 1; boîte sans inscription, 1. — Total, 5.

Dans l'espoir que cet article pourra un jour servir à une notice étendue, ajoutons que Jannet, en arrivant à Paris de Bordeaux, s'était établi dans la rue Fontaine-Molière, dans une grande chambre entourée de quelques rayons en sapin. C'est ainsi qu'a débuté dans la rue de Seine l'un de nos libraires les plus savants, le plus considérable et le plus considéré de tous dans son métier.

A un jour de sa fête, les auteurs réunis de la *Bibliothèque elzevirienne,* M. de Montaiglon à la tête, offrirent à Jannet une jolie coupe artistique en bronze. Dieu sait ce qu'elle est devenue!

Un dernier trait léger pour terminer. Pour faire trêve à tant de travaux littéraires si variés, à tant de projets si souvent conçus, et, il faut le dire aussi, à des préoccupations commerciales souvent graves, Jannet se livrait quelquefois à des saillies rabelaisiennes et pornographiques. Il cultivait aussi quelque peu le calembourg. C'est ainsi qu'il appelait plaisamment *fantôme* (*fend-tome*) le coupe-papier, parce que, disait-il, avec son air fin, narquois et jovial, avec lui on *fend le tome.*

ALKAN aîné.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

L'hôtel Drouot et la Curiosité, par M. P. Eudel, avec une préface par M. A. Silvestre. Deuxième année. *Paris, G. Charpentier,* in-12 de xv et 549 p.

Le premier volume de cet Annuaire était exclusivement consacré aux ventes de l'hôtel Drouot en 1881. Cette fois, l'auteur a cru devoir élargir son cadre, y faire entrer l'examen de collections particulières, des études artistiques sur différents sujets. M. Eudel parle de « Dame Curiosité » en homme sensible à ses charmes, étant lui-même un collectionneur émérite de tableaux, de faïences, d'orfévrerie ancienne. Il est aussi déjà bibliophile, et aspire à le devenir encore plus, sous la direction de M. le baron G. Pichon, auquel ce volume est dédié. Aussi il a consacré aux livres et aux autographes plusieurs chapitres, les seuls dont nous ayons à nous occuper ici.

A propos du « culte des livres » (ch. X), M. Eudel cite plusieurs des plus éminents bibliophiles anciens et modernes; des « Grands disparus » et non disparus. Au premier rang de ceux-là, il place avec raison Mgr le duc d'Aumale, M. le baron Pichon, M. Dutuit. Il rend un juste hommage à la mémoire du libraire Pottier, « élève de J. Techener, » et signale plusieurs articles capitaux des ventes faites en 1882 à l'hôtel Drouot, notamment la collection des pièces de Racine en éditions originales, vendue 6,120 fr.; le *Tartuffe* (id.), 2,205 fr. (vente Gui Pellion), etc. Un autre article (vente Van den Brock), pour lequel nous ne partageons pas son enthousiasme, est le fameux Voltaire Saint Mauris (et non *Saint Maurice*) avec ses 11,800 pièces et ses 530 portraits, formant à eux seuls un volume ; « véritable monument, dit M. Eudel, élevé à la mémoire de Voltaire, *comme les pyra-*

mides aux Ptolémées d'Egypte. » Il y a là un fort *lapsus calami* ; M. Eudel sait comme nous que les Pyramides sont bien antérieures aux Ptolémées. Si le Voltaire Saint-Mauris est un monument, il est d'un goût douteux, et ne durera guère. Comme le dit un peu plus loin M. Eudel lui-même, le marchand d'estampes qui l'a acquis moyennant 5,900 fr., n'a rien de mieux à faire que de « casser les reins à tous ces gros billots, » et de les revendre en détail.

A propos de la vente de Paul de Saint-Victor, qui fut tour à tour, dit M. Eudel, « gourmand et gourmet de livres, » nous regrettons que l'auteur de ce livre ait reproduit, assurément de très bonne foi, une anecdote apocryphe, injurieuse pour la mémoire de Nodier. Nodier ne s'est jamais séparé de ses livres que malgré lui ; il est donc faux qu'il les annotât avec l'arrière-pensée de les vendre plus cher. Saint-Victor était très inférieur à Nodier, non seulement comme bibliophile, mais comme écrivain ; les plus éblouissants feux d'artifice ne vaudront jamais des diamants !

Le chapitre de la vente Balzac n'apprendra rien de nouveau aux lecteurs du *Bulletin*. M. Eudel pense qu'en négligeant d'acheter quelques-uns des principaux manuscrits de Balzac auxquels étaient jointes les épreuves (celui d'*Eugénie Grandet*, par exemple), la Bibliothèque nationale a manqué une occasion précieuse et peut-être unique. On se souvient que nous avons exprimé la même opinion.

Les chapitres XVI, XXX et XLIV, relatifs aux ventes Charavay, comptent parmi les plus intéressants. Les lettres citées par M. Eudel sont en général très heureusement choisies. L'une des plus curieuses est celle de la duchesse de Verneuil à Henri IV, vendue 520 francs, le 30 janvier 1882. Elle lui reprochait ses infidélités, et insinuait qu'elle pourrait bien finir par se laisser aller à user de représailles ; que les occasions ne lui manquaient pas. « Quand j'oroys autant de solicyteurs qui s'en trouve dans la sale du palais, vous devés estre assuré que l'amour de moy mesme me fera *longtemps* conserver la reson. » Longtemps, mais peut-être pas toujours ! Une autre épître, presque aussi curieuse dans son genre, est celle de l'avocat stagiaire Léon Gambetta, du 2 décembre 1863, relative à une cliente de mœurs faciles qu'il se disposait à disputer aux magistrats, *ces vautours en prurit de moralité*. Le mot de la fin est : *la vertumanie nous tuera !* Cette

lettre, qui faisait partie de la collection Cottenet, n'a été vendue que 41 francs, il y a un an. Elle monterait sans doute bien plus haut aujourd'hui que l'auteur est mort ; — pas de *vertumanie*, pour sûr.

Comme le dit avec raison M. A. Silvestre dans la préface, cette collection de répertoires annuels de la curiosité, si M. Eudel la continue, deviendra précieuse un jour. Les amateurs y trouveront des documents difficiles ou impossibles à rencontrer ailleurs, et sous une forme plus attrayante que celle des catalogues.

Il a été tiré de ce volume agréable et instructif 50 exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

B. E.

LES GUERRES SOUS LOUIS XV, par le comte Pajol, général de division. *Paris, Didot,* 1881 ; tome II, in-8.

Nous avons déjà parlé ici du tome premier de cet ouvrage véritablement important qui fait connaître en détail une période si féconde pour notre enseignement militaire et si ignorée jusqu'à ce jour, comme le remarque avec raison l'auteur.

Ce travail, écrit surtout au point de vue militaire, par un officier général compétent entre tous pour traiter ces questions, intéresse également tous les lecteurs, car pour la première fois il met en pleine lumière l'histoire de nos opérations militaires pendant tout le règne de Louis XV. Pour cette époque, l'histoire politique et l'histoire de la société ont été creusées dans tous les sens, et nous n'avons pas à relater ici les titres des livres publiés depuis quelques années. Mais le rôle de nos soldats avait été laissé singulièrement de côté et son étude ne venait que comme un accessoire. Il appartenait au général comte Pajol de montrer les longs efforts de nos troupes, et il l'a fait avec un talent véritable.

Ce volume est consacré aux campagnes d'Allemagne depuis la mort de Guillaume-Frédéric Ier et l'avènement de Marie-Thérèse (1740) jusqu'à la fin de la campagne de 1748 sur le Rhin et à la paix signée le 28 septembre à Aix-la-Chapelle.

Il ne faut pas chercher ici une histoire des événements politiques : M. le comte Pajol est un écrivain essentiellement militaire, qui emprunte certainement à l'histoire proprement dite ce qui est utile pour la clarté de son récit, mais qui veut avant tout être l'historiographe des ces guerres et met en scène nos troupes en in-

diquant leurs marches, leurs combats, leurs forces, ne cachant pas les fautes commises par nos généraux et cherchant à tirer de chaque incident un enseignement.

Avant ce travail on peut dire, sans aucune exagération, que l'on ne connaissait pas l'histoire des guerres du règne de Louis XV, et c'était grande injustice. Car, si quelques généraux ont été peu capables, nos troupes ont toujours été vaillantes, dévouées, sachant supporter les privations et affronter les dangers.

M. le comte Pajol a adopté un très bon plan. Il prend les campagnes l'une après l'autre et il les raconte avec un luxe de détails qui donnerait assurément à ce livre, dans le cas d'une guerre en Allemagne, une incontestable valeur pratique. Il y joint un grand nombre de lettres et de pièces inédites.

Bref, c'est un ouvrage considérable, bien fait, intéressant, comblant réellement une lacune et qui fait le plus grand honneur au comte Pajol qui, après avoir consacré de longues années sa vie au pays, sait employer si utilement ses loisirs actuels.

Comte E. de B.

CHRONIQUE

— Un Livre curieux. — La Bibliothèque nationale possède un exemplaire, probablement unique en France, d'un livre portugais publié à Lisbonne en 1732 et devenu presque introuvable, même en Portugal. C'est la relation (en portugais) d'un voyage fait en 1717-18 par Antonio d'Albuquerque Coelho, gouverneur de Macao, pour se rendre de Goa à son gouvernement. Cette relation, dont le *Bulletin* de la Société géographique de Lisbonne a donné récemment une analyse intéressante sous le titre d'*Um libro curioso*, est l'œuvre d'un officier nommé Guerreiro, qui accompagnait Albuquerque dans ce trajet et eut part à ses nombreuses tribulations.

Cet Albuquerque, véritable héros de roman, avait déjà habité à Macao dans sa jeunesse et y avait eu une aventure des plus dramatiques. Surpris *aux pieds* (?) de sa maîtresse par un père peu

accommodant, il reçut un coup d'arquebuse qui lui fracassa le bras et en nécessita l'amputation. Son amante expira de saisissement; l'enfant né de leurs amours mourut aussi, et Albuquerque réunit son bras, la femme et l'enfant dans un même tombeau, qu'on a récemment retrouvé en démolissant la vieille église San-Francisco à Macao. Cette histoire lamentable et parfaitement authentique semble destinée à faire pendant à celle moins tragique de lord Uxbridge, le général anglais, lequel s'était fait faire d'avance à Waterloo un monument funèbre auquel il avait confié en à-compte la jambe qu'il avait fallu lui couper pendant la bataille. Tant qu'il a vécu, il est venu, le 18 juin de chaque année, faire avec sa famille un repas commémoratif dans la maison et sur la table où avait eu lieu l'opération. Aujourd'hui il gît tout entier dans la tombe.

Pour en revenir à Albuquerque, il eut à vaincre de terribles obstacles pour revoir le théâtre de ses malheureuses amours. Comme il n'y avait pas à Goa de navire en partance pour la Chine, il lui fallut traverser tout l'Hindoustan pour gagner Madras. Ce voyage n'était alors ni sûr ni commode, et plus d'une fois il fallut toute l'énergie d'Albuquerque, — qui n'était *manchot* qu'au physique, — pour forcer le passage. La navigation ne fut pas moins difficile, surtout dans la dernière partie du trajet, depuis Djohor (presqu'île de Malaisie), station d'hivernage. On eut à souffrir des ouragans, de la disette, et finalement d'une épidémie, qui emporta ou mit hors de service tout l'équipage, y compris le pilote. Albuquerque, qui heureusement avait fait un peu de tous les métiers, prit le gouvernail et conduisit non sans peine jusqu'à San-Choan ce navire qui n'était plus qu'un hôpital flottant. Bien que très malade lui-même, il se rembarqua de suite dans une jonque; Albuquerque est un nom qui oblige! Il arriva à Macao le 29 mai 1718, un an moins trois jours après son départ de Goa.

Autant qu'on en peut juger par l'article du Bulletin portugais, reproduit dans la revue bibliographique de la *Société académique Indo-Chinoise*, cette relation vaudrait la peine d'être traduite. Voici le titre exact de ce *libro curioso : Jornada que o senhor Antonio de Albuquerque Coelho, governador et capitas geral da cidade do nome de Deus de Macau na China, fez de Goa até chegar a dità cidade*, par Joao Tavares de Verrez Guerreiro.

B. E.

LES INCUNABLES ORIENTAUX [1].

RAPPORT SUR UNE MISSION LITTÉRAIRE EN BAVIÈRE ET EN WURTEMBERG.

---

404. — כתובות. Tr. talmudique des *Contrats de mariage*. Venise, chez Corneil Adelkind, 1530, in-fol.
Bodl., n° 1706[c]. Omis dans Rossi.

405. — נדה. Traité talmudique des *menstrues*, deuxième édition. Venise, 1530, in-fol. (90 ff.).
Bodl., n° 1802[b]. Omis dans Rossi.

406. — Abr. b. Ezra. שפה ברורה. *Lèvres pures*. Grammaire. Const., Nissan, 1530, in-12.
Rossi, p. 33, n° 205 ; *Bodl.*, p. 686, n° 68.

407. — שבת. Tr. talmudique du *Sabbat*, deuxième édit. Venise, 1530, in-fol.
Bodl., n° 1837[b]. Omis dans Rossi.

408. — ס׳תפלות. Rituel journalier, rite all. Const., Gerson Soncino, 5290 (= 1530), in-16.
R., p. 34, n° 206 ; *Bodl.*, n° 2071.

409. — Ascher b. Yehiel (en abrégé *Rosch*). *Sept petites règles*, supplément au Talmud, deuxième édition. Venise, 1530, in-fol.
Bodl., n° 1981[b]. Omis dans R.

410. — Augustinus Sebastianus (Nouzenus). Grammatica linguae hebreae. Marpurg, 1530, in-8. Bâle.
Le titre refait, ib., 1532, in-8, est bien plus explicite : « De literarum, vocum et accentuum hebr. natura, sive

(1) Voir le *Bulletin de l'Orient latin* de mai, juin-juillet, août-septembre et octobre-Novembre 1882.

de prima sermonis hebr. lectione, libellus. Ex optimis quibusdam rabbinorum commentariis studiose collectus, ac jam primum in lucem æditus. Accessit praeterea de servientium litter. officiis compendium. » — Il y a un sous-titre hébreu.

St., *Manuale,* nos 1879-80 ; *Bodl.,* p. 2576.

B. N. Mun. **411.** — Schem Tob, fils de Joseph Schem Tob. דרשות. Homélies sur le Pentateuque. Salonique, 11 Iyar 5290 (8 mai 1530), in-fol. (90 ff.).

Ed. princeps, impr. chez D. Juda Ghedalia. Omise dans De' Rossi, et *Bodl.* « Conciones in omnes Pentateuchi sectiones majores », dit le *Catal. de la Bibl. du Roi,* t. I, A, 717* (821). Note ms. de Ventura.

Mun. **412.** — תורה. Pentateuque, Haftaroth et V Meghilloth, avec comment. de Raschi. Prag., 15 Kislew (5)291 (5 décembre 1530), 2 vol. in-fol.

Chez Gerson Cohen et fils. Comme bien souvent, Rossi, n° 202, a indiqué une fausse date chr., 1531 pour 1530. V. *Bodl.,* n° 64.

413. An 1531. Elie Beschiatzi b. Moïse. אדרת אליהו. *Manteau* (splendeur) *d'Elie.* Rédigé en partie par son élève Kaleb Abba Afendopolo. Const., an XI de Soliman (1530-1), in-fol.

Rossi, p. 34, n° 209 ; *Bodl.,* p. 927.

B. N. **414.** — — (Anon.). Alphabetum hebr. Paris, P. Vidovaeus, 1531, in-8.

V. St., *Manuale,* n° 83.

B. N. **415.** — Psalterium, hebraice, graece, cum duplici versione latina. Basileae, 1531, in-fol. — Dans l'édition des œuvres de saint Jérôme, par Froben.

V. Rossi, p. 34, n° 208 ; *Bodl.,* p. 14, n° 70.

Bâle. Eichs. **416.** — Grammatica Rabbi Mosche Kimḥi, iuxta Hebraismum per Sebastianum Munsterum versa. — Accessit et utilissimū in eandem Eliae Levitae commentarium, hac-

tenus latinis non uisam. Apud Andream Eratandum, Basileae, MDXXXI, in-12.

Le texte hébreu a ce titre :

ס׳ דקדוק חברו ר׳ משה קמחי עם פרוש ר׳ אליהו הלוי אשכנזא

A Bâle, mois d'Adar 5291 (mars 1531). Rossi, p. 34, n° 214 ; *Bodl.*, p. 1842, n° 7. On y trouve aussi la préface (hébraïque) de R. Benjamin.

417. — הגדה של פסח. Rituel du soir de Pâques. Cracovie, 1531, in-fol.

Rossi, p. 34, n° 210. Très suspect à St., *Bodl.*, p. 412, n° 2673.

418. — Juda Bolat. b. Joseph. כלל קצר. Abrégé de tout ce qui est consigné par écrit. Résumé de règles scientifiques. Const., Gers. Soncino, an XI de Soliman (1530-31), in-4.

Rossi, p. 34, n° 212 ; *Bodl.*, p. 1299.

L'œuvre d'Isaac Abravanel, *Sources du Salut* ou polémique messianique à propos de Daniel, a paru en 1551, et non 1531, comme l'a le Catal. de la Bibl. du Roi, t. I, A, n° 821, fin.

Une autre d'Abravanel « Annonce du Salut » est de 1526, non de 1531, comme l'a par erreur le même Catal. à ce numéro.

419. — שיר. Cantique, texte avec vers. lat. et exposé par Guidacerius. Paris, 1531, in-4. B. N.

Chez Gerhard Morrhins Campensis. V. Rossi, p. 34, n° 213 ; *Bodl.*, n° 69.

420. — David Kimḥi. פ׳ עמוס. Comment. sur Amos, avec lettre d'Elias Levita à Munster. Basileae, Petri, août 1531, in-8. Bâle. B. N.

Rossi, p. 34, n° 215. Il y a deux exemplaires à la B. N. de Paris, A, inv. 9450 et 12275. *Bodl.*, p. 870, n° 18.

421. — שירת משה. Cantique de Moïse, Exode XV. Forme un appendice à la *Grammatica hebr. et chaldaica* d'Aurogallus. Wittembergii, Clug, 1531, in-8. Bâle. B. N.

Rossi, p. 35, n° 216 ; *Bodl.*, n° 68.

422. — Haï Gaon. מוסר השכל. *Mode de comprendre,* et Joseph Aesopaeus, קערת כסף, *Vase d'argent.* Deux opuscules de morale. Constant., G. Soncino, an XI de Soliman, (5)291 (= 1531), in-16.

Voir ci-dessus, n° 99. R., p. 35, n° 217 ; *Bodl.,* p. 1029, n° 5.

423. 1531-32. Nathan b. Yehiel. ערוך. Lexique araméen. Venise, D. Bomberg, 5291-92 (= 1531-32), petit in-fol.

Le Catal. de la Bibl. du Roi, X, 34, le désigne mal : 1523, in-4. V. Rossi, p. 34, n° 211 ; *Bodl.,* p. 2041.

C'est à la fin du poème d'Elie Levita, qui y est joint, qu'on lit la date : 5292. Impr. par Eleazar *Parnass,* de la famille des Gerson.

424. — (?) Salomon Almoli. מאסף לכל המחנות. *Collecteur de tous les camps.* Encyclopédie rabbinique. S. l. n. d. (Const., vers 1531-32), in-4.

Inconnu à De' Rossi. Exempl. unique décrit par St., *Bodl.,* p. 2282.

425. An 1532. Guidacerius. In V Psalmos secundum hebr. veritatem recens expositio. Paris, 1532, in-4. Impr. par Franc. Gryphius.

Les cinq psaumes publiés en hébreu et latin sont : XXI, XXIV, XXIX, XLI, XLV.

Voir Maschius, t. I, p. 168, et De' Rossi, p. 35, n° 219 ; Brunet, s. v. Guidacer. Nous ne l'avons vu ni dans la *Bodl.,* ni à la B. N.

426. — Elie Levita. Grammatica hebraea Eliae, etc., commodiori interpretatione quam antea, per Seb. Munsterum versa ut etiam incipientibus facile usui esse possit. Item institutio elementaris in eandem linguam, ex Eliae variis libellis concionnata per Munsterum. Basileae, 1532, in-8.

Omis par Rossi. V. *Bodl.,* p. 2012, n° 2.

427. — תהלים. Psaumes, texte suivi du Décalogue. Bâle, Froben, 1532, in-16.

Le même, avec un petit comment. marginal de R. Isaac b. Jacob Levi. Ibid. Rossi, p. 36[a], n° 2223. *Bodl.*, n°s 71 et 71[a].

428. — Joan. Cheradami alphabetum linguae sanctae, mystico intellectu refertum. Parisiis, Gourmont, 1532, in-8. B. N.

A ajouter au *Manuale* de St., omis par De' Rossi. V. Catal. de la Bibl. du Roi, X, 37.

429. — Salomon Almoli. שער יי החדש. *Porte divine nouvelle,* ou commentaire biblique. Const., (5)292 (= 1532), chez Gerson Soncino, in-4.

Rossi, p. 36, n° 227. La date, supputée par lettres, n'est pas douteuse et ne saurait être 291 (1531) qu'a par erreur le Cat. Oppenheim. V. *Bodl.*, p. 2283.

430. 1532-34. Elie Mizraḥi. ס' המספר. *Traité d'arithmétique.* Const., an XII de Soliman, (5)293 (1532); achevé le 26 Adar 5294 (= 12 mars 1534), in-4. N.-Y.

Imprimé par Gerson Soncino. R., p. 35, n° 220; *Bodl.*, p. 946.

L'erreur commise par Wolf (III, 102), de lui donner pour date de départ 1533, est reproduite dans Fürst.

431. — David Kimḥi. מכלול. Grammaire (première partie). Const., s. d. (1532-4), G. et Elie Soncino, in-fol. B. N. Mun.

A la fin, on trouve un poème d'Abr. ibn Schangia'. V. Catal. de la Bibl. du Roi, X, 182; Rossi, p. 35, n° 218; *Bodl.*, p. 872[1].

432. — David Kimḥi. שרשים. Livre des *racines* hébraïques. Salonique, in-fol., s. d. (vers 1533 comme l'a démontré De' Rossi, II, p. 45, n° 20). Edité par Gerson Soncino.

V. *Bodl.*, p. 874, n° 47.

433. An 1533. Psaumes, texte seul, avec points-voyelles. Lipsiae, 3 mai 1533, in-8. Stutt.

Chez Melchior Lothes. Ant. Margarita a ajouté une

[1] En outre, M. St., p. 873, n° 38, signale à la même date une édition semblable, in-8, inconnue.

vers. hebr. de S. Mathieu, I-II. V. Rossi, n° 228 ; *Bodl.*, n° 73.

B. N. **434**. — Idem, hebraice, graece, cum duplici latina versione. Paris, 1533, libr. Chevallon, in-fol. — Dans : Cephallon, Appendice à *Opera D. Hieron.*, t. VII.

Rossi, p. 36ᵃ, n° 224 ; *Bodl.*, n° 74. Est aussi à part à la Bibl. Nat., fol. A, inv. 1473.

435. — תורה. Pentateuque, texte seul. Venise, Bomberg, (5)293 (= 1533), in-fol.

Rossi, p. 36, n° 226 ; *Bodl.*, n° 72.

L'œuvre supposée *Scharscheroth Gablouth* (sorte de dictionnaire hébreu incomplet), attribué encore à Const., 1533, in-4, par Fürst, est imaginaire, dit St., *Bodl.*, s. v. Salomo Almoli.

B. N. **436**. — Munster (Seb.). מצוות. Préceptes (613). Abrégé du gr. livre des Préceptes. Basileae, 1538, in-8.

Texte avec commentaire et version latine. V. Catal. de la Bibl. du Roy, A, 774. Rossi, p. 35, n° 221, donne à tort 1532. V. *Bodl.*, p. 1797.

437. An 1533-4. Maḥzor. Rituel des fêtes, rite polonais. Prag., 6 Nissan (5)293 (22 mars 1533), in-fol.

Rossi, p. 36, n° 225 ; *Bodl.*, n° 2447ᵇ.

Nouv. édit. corrigée, imprimée par Gerson et ses trois fils, Salomon, Moïse et Mardochée.

B. N. **438**. — עובדיה. Obadia, accompagné de l'alphabet hébreu. Paris, Wechel, 1533, in-8.

Rossi, p. 49, n° 48 ; *Bodl.*, n° 1045. Ce sont huit feuillets non paginés. A la B. N., Rés. X (1533).

439. — Raschi. Commentarium in Pentateuchum et V Meghillot. Augustae Vindel., 12 Tebet (5)294 (30 décembre 1553), in-4.

Le nom du typog., Ḥayim b. David, forme juste la date par anagramme.

Rossi, p. 36, n° 233 ; *Bodl.*, p. 2344, n° 7.

440. An 1534. Biblia hebraica, cum latina versione Munsteri ac commentariis ejusdem. Basileae, 1534, 2 vol. in-fol. B. N. Mun. Stutt.

Bibl. du Roy, A, 35 ; Rossi, p. 36, n° 229 ; *Bodl.*, n° 76.

441. — Epistolaire hébreu, avec exemples. Sans titre dans cette édit. princeps. Augsbourg, 1534, petit in-8.

Omis dans De' Rossi. L'exempl. unique, que possède Zunz, est décrit par St., *Bodl.*, n° 3370.

442. — Rituel de la soirée de Pâques, avec figures. Augsbourg, 5 Schebat 5294 (19 janvier 1534), in-4.

Chez Ḥayim b. David. — L'exempl. du Musée britann. est décrit par St., *Bodl.*, p. 412, n° 2574. Omis dans Rossi.

443. — Rituel journalier, rite all. Augsburg, 12 Schebat 1534, in-8.

Rossi, p. 37, n° 234. Impr. par Ḥayim b. David. L'année est douteuse, observe M. St., *Bodl.*, n° 2072.

444. — Isaac Duren b. Meir. שערי דורא. *Portes de Doura ;* de ce qu'il est permis ou interdit de manger, avec notes d'Isserlein. Cracovie, 28 Iyar (5)294 (13 mai 1534), in-4. Bâle. B. N

R., p. 36, n° 231 ; *Bodl.*, p. 1105. Au Catal. de la Bibl. du Roi, A, 1066, une édition a pour lieu et date : *Genuae*, 1539 (pour 1589), que n'a pas St.

445. — Anschel. מרכבת המשנה. *Char du lieutenant,* Concordance au glossaire hébreu-allemand, avec introduction grammaticale. Cracovie, s. d. (vers 1534), in-4. Mun.

Rossi, p. 36, n° 232 ; *Bodl.*, p. 737-8.

446. — מלאכי יואל. Joel et Malakhi. Paris, Wechel, 1534, in-8.

Rossi, p. 37, n° 233 ; *Bodl.*, n° 75.

447. — Paul Paradisius, Venetus. Dialogus de modo legendi ebraice. Paris, Gourmont, 1534, in-8. B. N.

Catal. de la Bibl. du Roi, X, 64 ; St., *Manuale,* n° 1519.

448. An 1535. Munster (Seb.). Isagoge elementalis perquam succincta in hebr. linguam, nunc primum conscripta. Item lectio hebraica ex evang. divi Matthaei. Basileae. Froben, 1535, in-8.

Dédié à son fils Samuel Petrus. V. Steins, *Manuale*, n° 1380 ; *Bodl.*, p. 2014, n° 15.

449. — סליחות. Prières de pénitence, deuxième édition. Prag, 1535, in-fol.

Seul exempl. connu à Wolfenbüttel. *Bodl.*, n° 2833.

450. — נביאים. Premiers prophètes, avec comment. de R. David Kimḥi. Salonique, (5)295 (= 1535), in-fol.

Chez Jeh. Ghedalia, par Jos. b. Isac ibn Sid. V. Rossi. p. 37, n° 235 ; *Bodl.*, n° 78.

B. N. **451.** — בר'א. Genesis, avec accents et points-voyelles. Paris, Wechel, 1535, in-4 (49 ff.).

Au verso du dernier feuillet est la marque de Wechel. L'exempl. de la Biblioth. Nationale à Paris (A, Réserve. 4271, inv.) provient du couvent de saint Bernard. V. *Bodl.*, n° 77. La suite, ou Exode, est de 1536. La nouvelle édit. est de 1537.

Bâle. B. N. N.-Y. **452.** — Immanuel b. Salomon. מחברות. Séances poétiques. Const., du 17 Adar au 15 Eloul 5295 (21 février au 23 août 1535), in-4.

V. Catal. de la Bibl. du Roy, Y, 149 A ; Rossi, p. 37. n° 236 ; *Bodl.*, p. 1057. Les vers sont ponctués dans cette deuxième édition.

En lisant mal le 5 de la date juive, on avait adopté parfois 5300 (= 1540), comme nous l'avons vu dans l'exempl. annoté à la main de Buxtorf à Bâle et au Catal. de la B. N.

N.-Y. **453.** An 1536. David b. Salomon Vidal ou Vital (médecin à Patros en Morée). כתר תורה. *Couronne de la loi.* Poème sur les 613 lois mosaïques et les 7 préceptes rabbiniques[1], avec commentaire d'après l'œuvre d'Abr. b.

[1] Ce total de 620 est résumé dans le premier mot du titre hébreu.

Moïse Artes. Constantinople, chez Eliezer Soncino, 5296 (= 1536), in-4.

Rossi, p. 38, n° 244 ; *Bodl.*, p. 890, n° 3.

454. — Prières journalières, rite polonais. Prag., 25 Adar 5296 (18 mars 1536), in-4.

Chez Gerson Cohen et ses trois fils. Rossi, p. 38, n° 142, *Bodl.*, n° 2073.

455. — Prières des fêtes, rite allemand. Augsbourg, 11 Iyar 5296 (31 mai 1536), in-fol. N.-Y

Dérive de l'édition italienne faite vers 1521. Impr. par Ḥayim b. David Schaḥor. Rossi, p. 37, n° 238 ; *Bodl.*, n° 2448.

456. — Prières de pénitence des jours de jeûne. Ibid., 4 Tamouz (23 juin 1536), in-fol. N.-Y.

Première partie, rite ital. ; deuxième partie, rite all. Imprimé chez le même. Omis dans Rossi. *Bodl.*, p. 431, n° 2834.

457. — Moïse Maïmoni. תשובות שאלות. *Réponses aux questions*. Casuistique. Const., 5296 (= 1536), in-fol. Stutt.

Ce titre, donné par De' Rossi, p. 37, n° 239, est récusé par St., *Bodl.*, p. 1898.

458. — Yeḥiel b. Ruben. יריעות. *Dix tentures*, ou tableaux astronomiques pour dix ans. Const., 5296 (= 1536), in-4.

R.. p. 38, n° 243 ; *Bodl.*, p. 1281.

L'édition de D. Vidal Benveniste « Parabole de Efer et Dina, ou de l'homme et de la volonté », attribuée à Const., 5296 (= 1536), in-4, par De' Rossi, ib., n° 245, ne paraît pas authentique à St., *Bodl.*, p. 2707.

459. — Munster (Seb.). Hebraica grammatica, praecipue illa pars quae est de verborum conjugationibus et eorum suffixis ; una cum tabula conjugationum absoluta. Basileae, H. Petrus, 1536, in-8 (95 ff.).

Le titre courant est : Declaratio tabulae hebr. conjugationum. V. St., *Bodl.*, p. 2014, n° 16 ; *Manuale*, n° 1381.

460. — Moses Kimhi. רקרוק. Grammatica juxta hebraismum per Sebast. Munsterum versa et jam denuo per eunden accuratius cum hebraismo collata. Basileae, Henricum Petrum, 1536, in-8.

Rossi, p. 38, n° 246 ; *Bodl.*, p. 1842, n° 8.

461. — Elia Levita. Vocabula hebraica irregularia, per S. Munsterum. Basileae, Henri Petrus, 1536, in-8.

Rossi, p. 38, n° 247 ; *Bodl.*, p. 937, n° 15.

La préface seule est en hébreu. Le titre courant est : *Anomala hebraica.*

Mun. Wilh. **462.** — Biblia hebraica, ed. Munster. Basileae, Eloul 1536, in-4.

En appendice, un choix de variantes ; v. Rossi, p. 38, n° 240 ; *Bodl.*, n° 79.

Mun. N.-Y. **463.** An 1536-7. Juda Calatz. Tr. de morale. Const., 5297 (= 1536-7), in-4.

Avec notes cabbal. du petit-fils et éditeur Moïse.

V. Rossi, p. 38[b], n° 249 ; *Bodl.*, p. 1300. Cf. Neubauer, *Revue des Etudes juives,* V, 51.

B. N. Mun. N.-Y. **464.** An 1537. Obadia Sforno b. Jacob. אור עמים. *Lumière des peuples.* Défense de la loi contre la philosophie d'Aristote, d'Averroës, etc. Bologne, 5297 (= 1537), in-4.

V. Catal. de la Bibl. du Roy, t. I, A, 980 et inv. 5210; Rossi, p. 38[b], n° 250 ; *Bodl.*, p. 2076.

B. N. Stutt. **465.** — Munster (Seb.). תורת המשיח. Evangile de saint Mathieu. Basileae, A. Petrus. 1537, in-fol.

Au Catal. de la Bibl. du Roy, A + 600, Réserve; Rossi, p. 38, n° 248 ; *Bodl.*, p. 1015, n° 25. Cette version hébr. est tirée du latin par Munster, qui y a joint des notes et l'a fait précéder de : *Fides christianorum* et *Fides judaeorum.*

B. N. **466.** — Reuchlin (Joh.). Lexicon hebraicum et in hebraeorum grammaticen Commentarii, quibus ea quae requiri... ex Eliae longe utilissimis institutionibus accrede-

runt. Lexico quoque accessit, ingens dictionum numerus... ope Seb. Munsteri. Basileae, 1537, in-fol.

C'est une nouvelle édition des *Rudiments*. — Omis par De' Rossi. Voir Catal. de la Bibl. du Roi, X, 161; St., *Manuale,* n° 1670 ; *Bodl.,* p. 2812.

467. — Rituel selon l'usage romain. Bologne, 5 Siwan (5)297 (15 mai 1537), in-8. B. N.

Rossi, p. 39, n° 253 ; *Bodl.,* n° 2074. Il contient entre autres le *Séder Maarekhet* d'Elia Zaqen. A la B. N., A, inv. 12915, un exempl. sur vélin.

468. — Elia Levita. דקדוק. Grammatica hebr., latine versa per Seb. Munsterum. Basileae, Froben, 1537, in-8.

Rossi, p. 39, n° 254 ; *Bodl.,* p. 936, n° 9.

469. — תהלים. Psaumes, texte seul. Venise, Bomberg, (5)297 (= 1537), in-16.

Quatrième édition de Bomberg. Rossi, p. 39, n° 255 ; *Bodl.,* n° 81.

470. — מקנה אגתיי. Peculium Agathii, sive Agathii Guidacerii Comment. de litteris hebraicis, de punctis, accentibus, quantitate syllaborum et vera linguae hebr. pronunciandae ratione. Parisiis, Chr. Wechelus, 1537, in-8. B. N.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux nous a permis de reconstituer le titre, souvent défiguré. V. Catal. de la B. N., X, 49 : St., *Manuale,* n° 759.

471. An 1537. David Cohen. Casuistique. Const., Kislew (5)298 (novembre 1537), in-4. B. N.

Œuvre arrachée à l'incendie d'Andrinople. V. Catalogue de la Bibl. du Roy, A, 936 ; R., p. 38, n° 249 ; *Bodl.,* p. 875. Edité par le fils et le gendre.

472. An 1538. Joseph ibn Yaḥia b. David. פירוש. Commentaire sur les V Meghilloth et tous les Hagiographes. Bologne, par Soncino, (5)298 (= 1538), in-fol. N.-Y.

Rossi, p. 39, n° 256 ; *Bodl.,* p. 147ᵇ.

473. — — תורה אור. La *Loi est la lumière*. Comment. B. N. N.-Y.

sur le Pentateuque, avec préface histor. par le même. Bologne, 5298 (1537-8), in-4.

Catal. de la Bibl. du Roi, t. I. A, 1023, et inv., 5419; R., p. 39, n° 261 ; *Bodl.*, p. 1477.

B. N. **474**. — Elie Levita. מסורת המסורה. *Tradition de la tradition.* Deux traités sur la Massora et sur les abréviations, suivis d'un poème didactique par Saadia (?). Venise, Bomberg, (5)298 (= 1538), in-4.

Rossi, p. 39, n° 258 ; *Bodl.*, p. 938, n°s 20 et 21 ; à la B. N., X, inv. suppl. 5215.

C'est sans doute Saadia b. Bekhor Schor qui a composé le poème corrigé par Elie Levita. Voir St., *Manuale*, n° 1736.

B. N. Munz. Merz. **475**. — Du même. טוב טעם. *Du bon goût* ou tr. des accents. Venise, Bomberg, (5)298 (= 1538), in-4.

Catal. de la Bibl. du Roi, X, 71 et 81 A ; inv. suppl. 5216 ; Rossi, p. 39, n° 259 ; *Bodl.*, p. 937, n° 17.

Mun. **476**. — Menaḥem de Rekanati. פסקי הלכות. *Décisions doctrinales* religieuses. Bologne, (5)298 (= 1538), in-4.

Rossi, p. 40, n° 262 ; *Bodl.*, p. 1737, n° 6.

B. N. **477**. — Oratio dominica polyglotta. — Dans : Postel, Alphabetum XII linguarum. Paris, 1538, in-4.

Rossi, p. 40, n° 264 ; à la B. N., X, 19^a^ ; St., *Manuale*, n° 1586.

478. — חגי. *Aggée* prophète, texte hébreu, version grecque, latine, avec comment. de Johan Eckins. Solnigiaci, 1538, in-8.

Imprimé par Joh. Soter. Rossi, p. 40, n° 265 ; *Bodl.*, n° 82.

479. — Septem psalmi poenitentiae, hebr.-latine. Lipsiae, 1538, in-8.

V. Palmius, *Historie der teutschen Bibelübersetzung*, p. 29 ; Rossi, p. 40, n° 266 ; *Bodl.*, n° 85.

480. — תהלים. Psaumes, texte seul. Basileae, 1538, in-16.

A la suite, une liste de mots hébreux lus diversement dans les psaumes. Rossi, n° 67 ; *Bodl.*, n° 83.

481. — Idem. Venise, Dan. Bomberg, (5)298 (= 1538), in-16. Impr. par Cor. Adelkind.

Rossi, p. 40, n° 268 ; *Bodl.*, n° 84.

482. — (Hagiogr.). Proverbes, Cantique, Ecclésiaste, Job, Daniel. Venise, Bomberg, (5)298 (= 1538), in-16. Stutt.

Ibid.

483. — Postelli liber de originibus, seu de hebraicae linguae antiquitate, etc. Paris, 1538, in-4. B. N. Bâle.

C'est l'appendice au « Linguarum XII alphabetum » du même auteur, voir ci-dessus, § V, n° 7. A la B. N., X, Rés. 671.

484. — Juda ha-Ḥasid. ס'החסידים. *Livre des gens pieux*. Préceptes de morale et de liturgie. Bologne, chez Abr. Cohen, 5298 (= 1538), in-4. Ed. princeps. B. N. Munz. Merz. N.-Y.

Catal. de la Bibl. du Roi, A, 1001; Rossi, p. 39, n° 260 ; *Bodl.*, p. 1321-2.

485. — Isaac Aboab (II). נהר פישון. *Fleuve Pischon*. Explication de passages bibliques et talmudiques. Const., 5298 (= 1538), in-4. Ed. princeps. N.-Y.

Rossi, p. 40, n° 263 ; *Bodl.*, p. 1072.

Edité par le fils, avec l'aide de Salomon Mazal-Tob.

486. — תענית. Tr. talmudique des *jeûnes*, deuxième édition. Venise, 1538, in-fol.

Bodl., n° 1927[b].

487. — מכות. Tr. talmudique de la *pénalité des coups*. Venise, Adelkind Lévi, 1538, in-fol.

Toutefois, dit M. St., *Bodl.*, n° 1735[c], cette édition est douteuse et provient peut-être de celle de 1530.

488. — מגלה. Tr. talmudique du *rouleau d'Esther*. Venise, Siwan 5298 (juin 1538), in-fol.

Omis dans Rossi. *Bodl.*, n° 1750[b].

489. — תפלות לטיני. Prières latines [italiennes] pour N.-Y.

toute l'année, rite italien ; traduites en latin (ital.), mais avec caract. hébreux et points-voyelles. Bologne, fin Tisri 5299 (oct. 1538), in-8.

Rossi, p 40, n° 270 ; *Bodl.*, n° 2436.

B. N. **490**. An 1539. Benjamin Zeew b. Matatia, de la Morée. בנימן זאב. Casuistique civile et religieuse. Venise, Bomberg, 25 Adar I (5)299 (13 février 1539), in-4.

Rossi, p. 41, n° 274 ; Catal. de la Bibl. du Roi, A, 937; *Bodl.*, p. 791.

491. — Jacob b. Ascher. יורה דעה. Deuxième partie des *Tourim* (séries de lois). Cracovie, (5)299 (= 1539), in-4. En caractères rabbiniques.

Rossi, p. 33, n° 204, donne par erreur l'an 1530. Voir *Bodl.*, p. 1189, n° 32.

492. — Aboth. *Maximes des Pères,* avec commentaire d'Isaac Abravanel. Venise, 1539, in-fol.

Bodl., n° 1434c.

B. N. **493**. — Grammaticae in sanctam Christi linguam institutiones, editae per Agathium Guidacerium, hebraice et latine. Parisiis, in Collegio Italorum, 1539, in-8.

Catal. de la Bibl. du Roy, X, 49. Omis dans Rossi. St., *Manuale,* n° 757, 3.

B. N. **494**. — Grammatica hebraeae Chaldeaeque linguae, a Matthaeo Aurogallo in lucem edita, pluribusque in locis ab auctore aucta. Basileae, H. Petrus, 1539, in-8.

V. Catal. de la Bibl. du Roi, X, 21 ; St.. *Manuale,* n° 147.

495. — Salomon b. Adereth. Casuistique. Double index. Bologne, 5299 (1539), in-fol.

Rossi, p. 40, n° 271 ; *Bodl.*, p. 2273, n° 26.

496. — מועד קטן. Traité talmudique des *demi-fêtes* (deuxième édit.). Venise, par Dan., fils de Corneil Bomberg, 1539, in-fol.

Ed. citée par St., *Bodl.*, n° 1778c.

Ambrosius Theseus. Introductio in Chaldaicam, Syram, Armenam, etc., ci-dessus, § V, n° 9.

497. — שיר. Canticum, cum versione vulgata, studio Guidacerii. Parisiis, 1539, in-4, in collegio Italorum. Bâle.

V. Rossi, p. 42, n° 275 ; *Bodl.*, n° 88.

498. — קהלת. Ecclesiaste cum Vulgata, studio Guidacerii. Parisiis, Stephanus, 1539, in-4.

Rossi, p. 42, n° 276 ; *Bodl.*, n° 89.

499. — Elie Levita. Deux tr. de *Massora*, abrégé latin par S. Munster, intitulé *Liber traditionum*, etc. ; *Accentuum hebr. brevis expositio*. Basileae, H. Petrus, 1539, in-8. B. N.

Catal. de la Bibl. du Roi, X, 72 ; Rossi, p. 42, n° 280-1 ; *Bodl.*, p. 938, n° 22.

500. — Gerard Veltuyck. שבילי תהו. *Sentiers déserts*. Poêmes sur les règles juives. Venise, 1539, in-4.

R., p. 42, n° 277 ; *Bodl.*, p. 2701. Au Catal. de la Bibl. de Munich, on a inscrit à tort l'an 1529.

501. — Jo. Böchenstein. Oratio dominicalis ; salutatio angelica, hebraice. Dans : Jo. Gymn. Baumgarten, *Nachrichten*, etc. (Coloniae, 1539, in-8), t. III, pars XIV, p. 118.

Rossi, p. 42, n° 279.

502. — Munster. ויכוח. Christiani hominis cum judaeo colloquium hebraice, Messias Christianor. et Jud., hebr. et lat. Basileae, 1539, in-8. B. N. Bâle.

V. Catal. de la Biblioth. du Roy, A, 1111 ; Rossi, p. 42, n° 282 ; *Bodl.*, p. 2016, n° 29.

503. — שירה משה. Mosis et Israelis populi Carmen (Exodi XV). Texte hébreu publié à la fin de : Mathieu Aurogall, *Grammatica hebreae Chaldaeaeque linguae*. Basileae, 1539, in-12.

V. Rossi, p. 42, n° 283 ; *Bodl.*, n° 86.

504. — Bible en XIV parties avec comment. de R. David Kimḥi sur les petits prophètes, revue par Fr. Vatable. Paris, Rob. Estienne, 1530-44, in-8. B. N. Stutt. (I et III). N. Y. (VII).

R., p. 40, n° 272 ; *Bodl.*, p. 19, n° 99. Rarement complète.

B. N. N.-Y. **505**. An 1539. Abraham b. Isaac Schalom b. Juda. נוה שלום. *Habitation de la paix*. Dissertation de théologie et de philosophie. Gênes [Constantinople], 13 Siwan 5299 (30 mai 1539), in-4.

Rossi, p. 39, n° 257 ; Catal. de la Bibl. du Roi, A, 993 ; *Bodl.*, p. 709, n° 257.

506. — Jacob b. Ascher. ד' טורים. *Les Quatre séries* (de lois religieuses). Constant., chez Eliezer Soncino, 17 Eloul (5)299 (31 août 1539), in-4.

Indication des sources talmudiques par Abraham b. Schemaria. Rossi, p. 43, n° 286 ; *Bodl.*, p. 1183, n° 6.

B. N. **507**. — Alphabetum hebraicum ; accessere de pronuntiatione literarum hebraicorum ; decem praecepta י' הדברות, hebraice et latine ; numeri hebraeorum. Parisiis, Rob. Stephanus, décembre 1539, in-8 (20 pp.).

Catal. de la Bibl. du Roi, X, 58 (Réserve). Rossi, n° 278 ; St., *Manuale*, 82.

N.-Y. **508**. — Jacob d'Illescas. אמרי נעם. *Paroles agréables*. Comment. allégorique et grammatical sur le Pentateuque. Constant., 5 Tebet 5340 (15 décembre 1539), in-4 (42 ff.).

Rossi, p. 43, n° 290 ; *Bodl.*, p. 1215.

B. N. **509**. An 1540. Abdias, cum commentariis R. David Kimḥi a Francisco Vatablo recognitis. Parisiis, Rob. Stephani, 1540, in-4 (8 pp.).

A part. Caractères carrés et rabbiniques. A la B. N., n° A, 3914, inv.

B. N. **510**. — David Kimḥi. *Mikhlol*. Œuvres grammaticales, avec version latine d'Egide Guidacerius. Paris, 1540, in-8.

V. Catal. de la Bibl. du Roi, X, 82 ; Rossi, p. 43, n° 292 ; *Bodl.*, p. 873.

Bâle. **511**. — Elie Mizraḥi. צורת הארץ. *Forme de la terre*. Cosmogonie et géographie. Const., (5)300 (= 1540), in-4.

De cette mention de R., p. 43, n° 288, St., *Bodl.*, ne paraît tenir aucun compte, puisqu'il ne cite un tel livre que d'Abr. b. Hiya paru en 1546.

512. — Al-Ḥarizi. תחכמני. Séances poétiques. Const., (5)300 (= 1540), in-4.

Edition devenue tout à fait introuvable[1]. De' Rossi, ib., nomme l'auteur : « R. Itiel Ariri, » le confondant à demi avec son modèle arabe.

513. — Pellicanus (Conrad). Grammatica ebraea, cum Margarita philosophica edita. Argentorati, 1540, in-8.

V. St., *Manuale,* n° 1532, qui cite aussi de lui un dictionnaire hébreu, mêmes date et lieu.

514. — Maḥzor. Prières des fêtes, rite italien, avec commentaire de R. Yoḥanau b. Joseph Trèves, et les *Pirké Aboth* (Maximes des Pères), avec deux commentaires. Bologne, Tisri (5)301 (oct. 1540), deux parties in-fol.

Achevé la veille de la fête des tentes 5301.

Rossi, p. 43, n° 287 ; *Bodl.,* n° 2579.

Pour l'édition prétendue des *Mehabberoth* en 1540, voir à l'an 1535.

515. An 1540. Jacob b. Ascher. *Les Quatre séries* [de lois]. Nouv. édit. Index des sources et notes d'Abr. b. Avigdor . Augsbourg, 1540, in-fol.

R., p. 43, n° 285 ; *Bodl.,* p. 1183, n° 7.

516. Yaḥia (David b. Joseph b.), de Naples. ס'דקרוק. B. N.
Grammaire ; typographiée par Samuel Çarfati (le Français), s. l. n. d., in-4, 20 ff. non paginés. Sans doute à Rome, vers 1540, non 1546 comme l'avait supposé M. St. (*Catal. Bodl.,* p. 2800, n° 7562) ; Catal. de la Bibl. du Roi, X, 88. Voir la note à ce sujet par feu Zedner, dans la *Hebr. Bibliographie,* t. II, 1859, pp. 110-1, qui a vu un exemplaire unique à Londres.

Inconnu à De' Rossi. A ajouter au *Manuale* de St.

Voici maintenant quelques titres dont la date est encore incertaine :

517. תפלות העברים. (Prières des Hébreux), « vil Guter

[1] Voir ma note « Al-Harizi et ses voyages » (P., 1881, in-8), p. 14.

Ermanungen zu gott, etc., aus Hebr. Sprach », par J. Bœchenstein. S. l. n. d. (xvie siècle), in-8 (16 ff.).

« Ignotum », dit St., *Bodl.*, p. 803.

518. פירוש' לרשי. Supercommentaires à Raschi. S. l. n. d. [Const., commenc. du xvie siècle], in-fol.

Rossi, p. 45, n° 13 ; M. St., *Bodl.*, n'en parle pas.

519. Ibn-Ḥabib (Moïse b. Schemtob). מרפא לשון. *Guérison de la langue*. Eléments de gramm. hébr. en questionnaire, et דרכי נעם, *Voies agréables*. Métrique. Const., s. d., in-4.

Rossi, ib., p. 47, n° 31 ; dans *Bodl.*, p. 1786, M. St. l'assigne *init. sæc.* xvi. Edit. princeps.

520. Antonius (Aelius), Nebrissensis. De litteris hebraicis opusculum. S. l. n. d. (? Paris, xvie s., à ce que suppose M. St., *Manuale*, n° 125).

521. משלי. Proverbes, avec comment. d'Isaac Arama. S. l. n. d. (commenc. du xvie s.), in-4.

R., p. 49, n° 41 ; *Bodl.*, n° 1069.

Bâle. **522**. — Isaac b. Jacob Canpanton. דרכי התלמוד. Méthodologie du Talmud. S. l. [Const.], s. d. (xvie siècle), in-4.

Rossi, p. 48, n° 43 ; *Bodl.*, p. 1098.

523. מדרש ויסעו. Légende d'une guerre des fils de Jacob avec les rois Kananites. S. l. n. d., in-4.

Le titre de ce livre est pris du mot initial d'après la Genèse, XXXV, 5. V. Rossi, p. 49, n° 43 ; M. St., *Bodl.*, n° 3740, suppose : commencement du xvie siècle.

B. N **524**. ס'הישר. Livre d'éthique, attribué (par confusion avec Zerahia) à R. Jacob Tam (b. Meir b. Sam.). Const., s. d. (même époque), in-4.

Voir Catal. de la Bibl. du Roi, A, 1000 ; peut-être de l'an 1516-18 ; v. ci-dessus, n° 198.

Mun. **525**. Saadia Gaon (?). תשובות. Réponses aux dix questions sur la Résurrection. S. l. n. d., in-fol.

Ce sont évidemment les pages tirées à part extraites de

l'édition du *Midrasch Samuel* (Const., 1517, in-fol.), où l'appendice de l'ouvrage complet est formé desdites réponses. Voir à cette date.

526. ישעיהו. Isaïe, avec version lat. de Seb. Munster et notes hébr. tirées du comment. de D. Kimḥi. Bâle, chez H. Petrus, s. d., in-4. Bâle. B. N.

A la B. N., A ++ 448. — Les noms d'impr. et de trad. nous font supposer : de 1532 à 1545. *Bodl.*, n° 1042, sans date.

Une prière en mille mots commençant par ℵ (A), est attribuée à Penini, de Béziers [Constant., même époque, in-4] par une erreur de R., p. 49, n° 42, dit St., p. 669.

527. — Elie Levita. *Baba Buch*. Fable du duc allemand Baba, avec petit glossaire des mots étrangers. S. l. n. d. Edit. princeps.

La date de composition est 1507, et l'impression n'est peut-être pas antérieure à 1540, dit St., *Bodl.*, p. 935.

528. בקשות. *Pétitions*, ou Recueil de prières, in-4. Const., s. d., de la première moitié du XVI° siècle, dit M. St., *Bodl.*, n° 3220.

Voir une notice à ce sujet signée : v. B.-a, dans *Hebr. Bibliogr.*, t. I, 1858, pp. 87-8.

Entre autres pièces, on en remarque une au sujet de la ruine (tremblement de terre) à Rhodes, remontant peut-être à l'an 1522.

529. Profiat Duran (Efodi). *Iggereth Auguereth Atereth*, Lettre de controverse religieuse éditée par Is. b. Abr. 'Akrisch. S. l. n. d., in-16 (45 ff.). B. N.

L'exempl. rarissime de la B. N., A, inv. 14200, Rés., est suivi d'un *Konteros*, édité par le même. V. *Bodl.*, p. 546 et 2117.

530. י"ג עקרים שחבר הרמבם ז"ל. Les treize articles de foi par Maïmoni. S. l. n. d., in-4, 9 ff. et 1 bl. (ce que M. St., p. 1888, compte : 10). Grands caractères carrés, B. N.

en deux corps. La forme ע y revêt une forme *bizarre* et *originale :* , soit un א ordinaire à double panache en tête.

Dans le mot *Ikkarim* de ce titre, on avait lu par erreur un ר au lieu de ר ; ce qui fait que l'ecclésiastique chargé de traduire le titre complet l'a rendu ainsi : « Tredecim *manipuli* quos *copulavit* Rambam. »

L'exemplaire de cet ouvrage (fort rare) qui est à la B. N. de Paris provient du monastère de Saint-Germain-des-Prés.

X.

En résumé, voici la conclusion à tirer de cette longue énumération. En mettant ici fin à ces notes, il demeure entendu que nous ne prétendons pas avoir donné la liste complète des incunables hébreux et des premières impressions hébraïques du XVIe siècle. Cette œuvre, qui demandera encore de longues et patientes recherches, est loin de pouvoir être terminée. Nous n'avons tenté que d'en préparer l'achèvement, en insistant sur un certain nombre d'éditions mal connues ou tout à fait inconnues. Nous sera-t-il permis d'ajouter à quoi une telle œuvre pourrait servir ?

C'est que celle-ci offre quelque intérêt pour l'histoire littéraire de la France, en permettant de compléter la liste 1° des écrivains français, et 2° celle des imprimeurs ou correcteurs de notre pays qui figurent dans les ouvrages imprimés de cette époque.

Cette double liste a été dressée d'après nos recherches et celles de nos devanciers :

1. *Auteurs :* Imprimé en 1475, en tête de tous, Raschi, le rabbin de Troyes.

1476-80. Lévi b. Gerson, de Bagnols ; David Kimḥi, de Narbonne ; Moïse de Coucy.
1480-82. David Kimḥi.
1484. Penini, de Béziers (que l'on retrouve aussi plus tard).
1489. Kalonymos, de l'Argentière en Languedoc (Ardèche).
1508. Moïse Kimḥi, grammairien, né en Provence.
1510. Isaac, de Corbeil.
1512. Ezobi, Joseph-Hysopaeus, de Perpignan.
1515. Samson, de Chinon ; Simon b. Cemaḥ Duran, Provençal, rabbin à Alger.
1516-18. R. Jacob Tam d'Orléans, petit-fils de Raschi.
1516. Yerouḥam ben Meschoullam, de la Provence (Marseille), réfugié en Espagne après l'exil de France[1], en septembre 1306.
1519. Abraham b. Nathan Iarḥi, de Lunel.
1520. Joseph Bekhor Schor, commentateur du Pentateuque au XIIe siècle, du nord de la France.
1521. Samson, de Sens, commentateur de la Mischnâ.
1523. Abraham de Balmes, outre les exegètes et glossateurs français (tossafistes) sur le Talmud.

2. *Imprimeurs ou aides :* En 1477, Nathan, de Salon.
1477-80. Jacob Lévi, de Tarascon.
1482. Ḥayim ben Aron, de Strasbourg, Çarfati (français).
1484-1492. Salomon ben Perez Bonfoi, du Midi.
1491. Ascher ben Perez, de Nice.
1515-19. Astruc de Toulon, établi à Constantinople.
1518. Israel Çarfati, de Milhaud.
1520. Pierre Soubzlefour, parisien, corrige l'hébreu, pour Gourmont, libraire.
1540. Samuel Çarfati (Français), à Rome.

Mais il y a encore un autre résultat acquis par ce tableau, résultat plus important, parce qu'il est d'un intérêt plus

[1] Graetz, *Geschichte*, t. VII, p. 351.

général. Pendant les cinquante années d'intervalle écoulées entre le recensement bibliographique de Rossi (1799) et le travail analogue de M. Steinschneider en 1850, on n'avait signalé que sept ou huit titres additionnels d'ouvrages inconnus à De' Rossi. Depuis lors, grâce à des recherches plus minutieuses, on a pu en inscrire ici bien davantage et enrichir d'autant la nomenclature de cette classe d'incunables ou de livres rares du XVIe siècle[1]. Enfin, l'opinion admise à l'unanimité jusqu'à nos jours, qu'il y avait solution de continuité entre le XVe siècle et le XVIe, de 1496 à 1505, est désormais sans fondement et inacceptable.

Parmi ces textes rares, nous devons relever ici, pour une cause particulière que l'on va voir, l'ouvrage de Juda Messer Leone b. Yehiel de Mantoue[2], intitulé נפת צופים, *Distillatio favorum,* ou mieux « rayon de miel », de l'expression biblique empruntée au psaume XIX, verset 11. Cet ouvrage est composé de 175 feuillets in-4, sans pagination ni signature, imprimé par Abraham Conat à Mantoue, vers 1480, ou un peu auparavant, selon De' Rossi, *Annales seculi* XV, p. 113 (ci-dessus, n° 10).

Dans le « Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi », Belles-Lettres (Paris, 1750, in-fol., t. I, p. 99, n° 1620), il est intitulé à tort : *Sépher Gaphot Tserephim* au lieu de *S. Nopheth Çouphim,* parce que le faible hébraïsant chargé de traduire ce titre l'avait mal lu, confondant ג avec נ du deuxième mot; et ן avec ר au dernier mot. Le célèbre Clément de Toul, bibliothécaire de Louis XIV, a écrit sur la garde du volume ces mots : « Tractatus de arte dicendi, sive de rhetorices praeceptis

[1] Pour le XVe siècle, Rossi a 51 + 30 nos (= 81), et pour le XVIe s., 203 + 50 = 343; au total 424 (dont il y a à défalquer ce qu'il a inscrit à tort), au lieu de 530 notés ici.

[2] Originaire de Naples, selon Graetz, *Geschichte*, t. VIII, p. 250. Messer Léon, auteur d'une Logique composée au mois de Tébet 5214 (= décembre 1523) paraît (d'après une *Approbation* placée en tête de l'œuvre *Agour,* s. l. n. d., attribuée à Naples, de 1487 à 1491) avoir revu l'édition princeps dont il s'agit ici.

» in quo disputatur de omni orationis genere et de singulis » subjectis : de omnibus quae ad oratoris officium et » munus requiruntur in homine; atque in his disputandis » auctoritas nititur Aristotelis, Tullii et Quintiliani quo- » rum verba et sententia adducit... » Il n'indique ni lieu, ni date, et nomme l'auteur : Leone *Gallus*, pour avoir lu dans la première ligne hébr. « messire » au lieu de *messer*, un maître italien qui n'a jamais quitté son pays et n'a rien de français.

C'est, à vrai dire, une sorte de paraphrase de la Rhétorique d'Aristote, assez semblable à celle d'Averroes sur la Logique, que Leone traduisit en hébreu, ainsi qu'un certain nombre d'autres œuvres de la philosophie aristotélicienne (Furst., *Bibliotheca judaica*, II, 231).

Une remarque du même genre a dû être consignée il y a quelques années[1] pour un autre volume bien plus rare, probablement unique, quoique beaucoup plus récent. Pour une recherche à faire dans les livres de liturgie et une vérification de titres, nous ouvrons le même catalogue imprimé, au t. I des livres de théologie (A), où l'on peut lire ceci sous le n° 1047 :

« Varia cantica sacra, preces et psalmi, musicorum modis et muneris descripti, octo partibus comprehensi, opus a Judaeo Mantuano non ita pridem editum. Hebraice. Venetiis, in-4. » En face d'une description aussi vague, sans nom d'auteur, il nous a fallu ouvrir le volume, et le titre hébreu nous a aussitôt revélé en toutes lettres le nom : Salomon de Rossi, et de plus la date : Heschwan 5383 (octobre 1622). Ce livre, cherché en vain dans toute l'Europe, intéressait un compositeur-musicien, qui en a donné une édition en notation moderne (Paris, 1876, in-4).

Les deux seuls faits que nous venons de rapporter peuvent plaider en faveur de l'utilité du présent exposé. Dresser un tableau complet desdites impressions, dans tel

[1] Polybiblion, 1877, premier semestre, t. XIX, pp. 227-8.

ordre que l'on voudra adopter de préférence, soit chronologique, soit par ordre de matières, soit alphabétique, en procédant d'après la méthode de Van Praet pour les vélins autres que ceux de la Bibliothèque Nationale, serait un idéal à poursuivre. Ce projet n'a rien d'irréalisable, en y mettant le temps et les soins nécessaires, surtout en tirant parti d'excellents catalogues, déjà imprimés, pour trois ou quatre collections célèbres, comme les ouvrages de Steinschneider[1], Zedner[2] et Roest[3]. Qu'il suffise, pour le moment, d'avoir ouvert la voie[4].

NOTE ADDITIONNELLE.

A propos des observations suscitées par l'examen de quelques marques typographiques, décrites plus haut, complétons notre résumé par la mention de la marque ci-contre (n° 1063 de Silvestre) : cette marque, disent Brunet (s. v. *Sommaire*) et L.-C. Silvestre (*Marques typographiques*, t. II, p. 612-13), se trouve sur le titre du volume intitulé : « Sommaire recueil des signes sacrez, » sacrifices et sacremens instituez de Dieu, depuis la création » du monde. Et de la vraye origine du sacrifice de la Messe. » (Sans nom de lieu ni d'imprimeur). 1561, in-8 de 80 ff., le dernier blanc.

[1] Catalogus librorum Hebraeorum in bibliotheca bodleiana. Berolini, 1852-60, gr. in-4 à 2 col.

[2] Catalogue of the hebrew books in the library of the british Museum. London, 1867, gr. in-8.

[3] Outre son Catal. de vente pour la librairie F. Muller (1868), il a rédigé le « Catalog der Hebraica u. Judaica aus der L. Rosenthalsche Bibliothek. » Amsterdam, 1875, 2 vol. in-8. Cf. *Polybiblion*, 2e série, I, 1875, p. 520-21.

[4] Depuis l'impression de ces pages, la B. N. a acquis le n° 55 décrit ci-dessus, p. 40.

Or, les deux premiers mots, de bas en haut, à droite, sont devenus illisibles à la gravure ; et ce sont les trois mots suivants qui permettent de les reconstituer. L'épigraphe complète est tirée du psaume IV, 7 : « Elève (fais briller) sur nous la lumière de ta face, ô Eternel ! » N'est-ce pas l'obscurité du texte hébreu, ainsi mutilé, qui a décidé les imprimeurs de l'édition suivante (même année, également sans lieu ni signature) et de celle de Genève, 1569, in-16, à omettre cette marque que l'on ne retrouve plus ? Le pamphlet même est très rare. La première édition n'est ni à la Bibliothèque Nationale, ni à la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; nous l'avons cherchée en vain partout.

Dans l'édition du מתורגמן d'Elias Levita, ou Lexique hébreu avec version latine par Paul Fagius (Isnæ, MDXXXXI, in-fol), on trouve, à la fin, une marque anonyme, non comprise dans le recueil de Silvestre, figurant un arbre touffu, chargé de fruits, au pied duquel on aperçoit une grue dévorant des grenouilles. A droite, la lettre פ ; à gauche, un כ ; au-dessous (en hébreu) l'inscription : « Tout bon arbre produit de bons fruits. » Ces initiales pourront peut-être mettre sur les traces du nom complet de l'imprimeur, qui n'a pas signé cette publication (B. N., X, 192). La version latine du *Tisbites*, par les mêmes auteurs, mêmes date et lieu, pourvue de la marque analogue d'imprimerie (X, 36), in-4, n'a pas les lettres hébraïques en question ; mais on retrouve la marque complète à la fin du *Sepher Amana*, ou Défense du christianisme contre les Juifs, œuvre anonyme d'un juif baptisé (Isnae, 1542, in-4.). Seulement ladite inscription hébraïque est en haut ; au bas, il y a une profession de foi en Jésus.

M. Schwab.

FIN.

LE PALAIS A L'ACADÉMIE[1]

FAUTEUIL DE TARGET

1634-1883.

V.

L'ABBÉ F. ARNAUD.

1721-1771-1784.

La littérature conduit à tout, a dit nous ne savons plus quel homme d'esprit, M. Villemain, peut-être, mais à condition de la quitter. Le journalisme est le contraire de la littérature ; comme elle, il conduit à tout, mais à la condition de le garder. Il conduit à la Chambre des représentants et au Sénat, aux ambassades et aux ministères, au conseil d'Etat et à la présidence des grands corps de l'Etat, quelquefois à l'Académie.

C'est le journalisme qui a fait, en 1771, de l'abbé Arnaud un académicien, comme de nos jours de M. l'abbé de Féletz, de MM. Jay, de Sacy, Prévost-Paradol, J. Janin, John Lemoine et Ch. de Mazade.

François Arnaud était le fils d'un maître de musique d'Aubignan, petite ville voisine de Carpentras, et encore moins connue. Il ne pouvait guère ne pas apprendre la musique, mais il ne fut musicien qu'en théorie ; il en parlait en véritable connaisseur, et Suard, son *alter ego*, n'hésitait pas à affirmer que Diderot ne l'avait ni plus étonné, ni plus charmé par sa conversation sur les arts.

(1) Voir le *Bulletin* de mai dernier.

Lié avec Suard, il partagea avec lui le privilège et la direction du *Journal étranger,* auquel était attaché un traitement de 10,000 livres. Il collabora aussi à *la Gazette de France,* à *la Gazette littéraire de l'Europe* et au *Journal de Paris.*

De *la Gazette de France,* Grimm disait : « Elle *jouit* de la réputation qu'elle mérite, d'être la plus mauvaise gazette de l'Europe; » du *Journal étranger,* et de *la Gazette littéraire :* « Ils n'ont pu se soutenir dès que les principaux d'entre les gens de lettres ont cessé d'y contribuer, parce que les éditeurs associés, l'abbé Arnaud et Suard, étaient trop paresseux, trop attachés au monde, et à souper en ville, pour prendre les soins qu'exige un ouvrage périodique (1). »

Reçu à l'Académie des inscriptions, Arnaud paya sa nomination par des *Mémoires* insérés dans le recueil de la Compagnie, sur *le Style de Platon, les Poésies de Catulle, la Vie d'Apelles,* etc. Il écrivit aussi des *Observations sur le génie d'Horace et de Pétrarque.*

Puis l'abbé, — c'est un exemple qui a été plus d'une fois suivi depuis, — réunit tous ces articles épars dans divers journaux, et en fit quatre volumes sous le titre de *Variétés littéraires* (2). C'était une invite à l'Académie française, à laquelle la politesse de la Compagnie répondit par l'élection de l'auteur, en 1771.

S'il faut en croire Bachaumont, s'expliquant sur cette élection : « M. l'abbé Arnaud était une espèce de charlatan littéraire, plus connu par ses intrigues que par ses ouvrages.

» Il avait entrepris, ajoutait-il, de substituer au *Journal étranger,* ouvrage essentiel et qui pouvait être excellent, une *Gazette littéraire,* et il a si bien fait qu'en un an il

(1) Grimm. *Correspondance littéraire.* Mai 1771.

(2) Le véritable titre est : *Variétés littéraires* ou *Recueil des pièces tant originales que traduites, concernant la philosophie, la littérature et les arts.* 1770. 4 vol. in-12.

a enterré l'un et l'autre ; tels sont ses titres à la place qu'il vient d'obtenir à l'Académie française (1). »

Quand il y fut nommé, il était déjà attaché, nous ne savons trop à quel titre, au prince Louis de Wirtemberg, lecteur et bibliothécaire de Monsieur, historiographe en survivance de l'Ordre de Saint-Lazare et abbé de Grandchamp.

C'est à l'amitié de Gerbier qu'il dut cette abbaye.

Gerbier, le grand orateur, le premier avocat de son temps, venait de plaider et de gagner pour le Clergé de France contre l'Ordre des Bénédictins un procès très important. Ce fut au milieu de ce succès qu'il demanda pour son ami une abbaye ; or comment ne pas accéder au désir d'un patron qui avait rendu à l'église un service signalé? L'abbaye de Granchamp fut donc donnée à Arnaud.

Elle lui suscita presque immédiatement un procès, et lui fournit en même temps l'occasion de montrer la noblesse et le désintéressement de son caractère.

A peine est-il en possession de cette abbaye, qu'un pauvre vieux curé vient lui réclamer dans ce bénéfice sa portion congrue. La première pensée de l'abbé est de se défendre contre cette réclamation importune, et de la faire rejeter judiciairement, mais il se laisse toucher par l'âge et la misère du bon curé, et la réflexion lui conseille l'examen des titres. Il en trouve de favorables à son adversaire, les lui remet, cesse toute résistance, est condamné et paie tous les frais. Il eût pu se désister, mais le procès eût pu revivre, et l'abbé Arnaud voulait que l'honnête curé eût un titre non seulement pour le présent et contre lui, mais encore pour l'avenir et contre ses successeurs.

L'abbé Arnaud savait concilier, au moins en apparence, ses goûts et ses devoirs ; il ne négligeait ni le monde ni l'Eglise. On le rencontrait le matin, en petit collet, dans

(1) Bachaumont. *Mémoires*. Avril 1771.

l'antichambre de l'évêque d'Autun, chargé de la feuille des bénéfices, et le soir, en habit de ville, courant les cercles et les théâtres.

Dans le monde, quand le sujet de la conversation l'attirait et qu'il se mêlait à une discussion, il y apportait quelques-unes des qualités de Diderot, la chaleur, la fougue, l'enthousiasme, mais sans avoir d'ailleurs l'élévation, ni la profondeur du philosophe.

Cette ressemblance était du reste plus apparente que réelle, ce qui faisait dire à Grimm :

« L'abbé Arnaud a un faux air de Diderot, mais c'est bien un » faux air. On croirait qu'il en a le génie lumineux, mais on ne » tarde pas à se désabuser. C'est une fusée qui a un instant » d'éclat ; elle s'élance en l'air, mais c'est pour vous replonger » incontinent dans les ténèbres ; au lieu que, lorsque Diderot » s'élance, vous voyez une traînée de lumière à perte de vue. »

Dans la querelle qui vint en 1777 diviser en deux camps les mélomanes, créa les Gluckistes et les Piccinistes, le coin du Roi et le coin de la Reine, Arnaud prit parti pour Gluck contre Piccini. Il paya largement de sa plume dans la guerre de brochures et d'épigrammes qu'elle alluma, accepta, non sans succès, la lutte contre Marmontel, le défenseur de Piccini, et mérita le surnom de Grand-pontife des Gluckistes.

Le 18 mai 1779, il assistait à la première représentation d'*Iphigénie en Tauride*, et, après le spectacle, il exaltait au milieu d'un cercle d'amateurs les beautés de l'opéra nouveau. « Oui, lui dit un interlocuteur, moins enthousiaste que lui, il y a certainement de beaux morceaux dans la pièce, mais... Il n'y en a qu'un, répondit avec véhémence, et en l'interrompant, l'abbé Arnaud, il n'y en a qu'un! — Eh! lequel donc? — L'ouvrage tout entier.

Un autre soir, à une représentation d'*Alceste*, raconte-t-on, le hasard avait placé à côté l'un de l'autre à l'opéra

Marmontel et Arnaud, les chefs des deux clans ennemis. A ce vers :

« Par son accent m'arrache et déchire le cœur. »

« Le vers est beau, dit à demi-voix Marmontel, mais il n'en est pas de même de la musique ; elle me déchire et m'arrache les oreilles. — Ah ! Monsieur, répartit tout haut l'abbé Arnaud, quelle bonne fortune, si c'est pour vous en donner d'autres. » Déjà à quelqu'un qui avait dit devant lui que Marmontel était fatigué, qu'il s'ennuyait : « C'est qu'il s'écoute parler, avait-il répondu, en riant. »

Leur rencontre à l'Opéra, à la représentation d'*Alceste,* fut le premier acte d'hostilité et le commencement de la guerre qui dura longtemps, divisa tout le Paris mélomane, dans laquelle se jetèrent Arnaud, Suard, le Bailli du Rollet, Marmontel, Collé, l'abbé Morellet, les rédacteurs du *Courrier de l'Europe,* du *Journal de Paris,* de *la Gazette du soir,* et durant laquelle les porte-drapeaux des deux partis reçurent plus d'une blessure.

Si un matin apportait à Marmontel cette épigramme :

Ce Marmontel si long, si lent, si lourd,
Qui ne parle pas, mais qui beugle,
Juge la peinture en aveugle,
Et la musique comme un sourd.
Ce pédant à si sotte mine,
Et de ridicules bardé,
Dit qu'il a le secret des beaux vers de Racine...
Jamais secret ne fut si bien gardé.

le lendemain rapportait à l'abbé Arnaud ce couplet :

L'abbé Fatras,
De Carpentras,
Demande un bénéfice ;
Il en aura,
Car l'Opéra
Lui tient lieu de l'office.
Monsieur d'Autun (1),

(1) L'évêque d'Autun, qui avait alors la feuille des bénéfices, était M. de Marbœuf.

Qu'il en ait un !
C'est un devoir
De le pourvoir ;
On veut le voir
Marcher le soir
Précédé de sa crosse,
Et le matin
Chez sa c....n
Arriver en carrosse.
Pour *Armide* il a tant trotté,
Pour *Alceste* il s'est tant crotté,
Que c'est pitié
De voir à pié
Ce grand apôtre de coulisse,
Comme un sergent de la milice. »

Après des engagements vifs et multipliés, une lutte acharnée, la guerre traîna en longueur, et finit par s'éteindre d'elle-même.

L'abbé Arnaud était un homme du monde, un charmant causeur, plein de chaleur, de verve, de passion. « Les idées, les images, les figures, les comparaisons, les métaphores venaient en foule s'offrir à lui, semblaient s'arranger d'elles-mêmes de la manière la plus propre à passionner son discours, et à faire passer son enthousiasme dans l'âme de ceux qui l'écoutaient. Il avait même souvent alors de ces élans vigoureux et imprévus, de ces explosions soudaines et irrésistibles qui étonnent l'esprit, l'éblouissent, et lui ôtent pour quelques instants jusqu'à la faculté d'examiner.

» Une voix pleine et sonore, une prononciation fortement articulée, des inflexions variées suivant les divers mouvements de la passion, son accent naturel, qui, ajoutant encore de la force ou de la grâce à ce qu'il disait, achevaient le prestige et enlevaient tous les suffrages (1). »

Pour compléter le portrait, ajoutons avec M. Roger :

« C'était un homme au cœur chaud, à la tête vive, à l'esprit pénétrant. Amant éclairé et passionné des lettres et des arts, mais

(1) Dacier. *Eloge d'Arnaud.*

leur préférant encore le tourbillon du monde et les petits soupers; dissipant, prodiguant pour ainsi dire une vie qu'il aurait pu rendre utile et peut-être même illustre; d'une imagination brillante et féconde, d'une paresse sans égale ; dormant le jour et s'amusant la nuit ; entreprenant tout et ne finissant rien ; léger dans ses goûts, constant dans ses affections; ami solide et sincère, et, pardessus tout, homme aimable. » Tel fut l'abbé Arnaud.

Il avait tout partagé avec Suard, ses travaux, ses succès et jusqu'à sa réputation ; il ne se donna ni cesse ni trêve, qu'il ne l'eût fait entrer, après lui, à l'Académie, où il ne le précéda que de trois ans. Il ne l'y aurait même précédé que d'un an si la première nomination de Suard eût été approuvée par le Roi, qui refusa son agrément, croyant à tort que le nouvel élu était l'un des ouvriers de l'*Encyclopédie*.

La propre nomination de l'abbé Arnaud ne s'était pas faite sans rencontrer beaucoup de difficultés, et, pour les écarter, il n'avait fallu rien moins que « toute la dextérité de son ami, » et l'appui de la maîtresse en titre du Roi, Madame la comtesse Du Barry, qu'il avait tenue autrefois sur ses genoux, quand elle était petite fille, et connue sous le nom de Jeanne Bécu ; dans le salon de laquelle il s'était rencontré, quand elle partageait la fortune du comte Jean, le Roué, avec Collé et Crébillon fils, le comte de Guibert, les ducs de Duras et de Nivernois, et dont il ne négligeait pas, depuis qu'elle habitait le château de Versailles, d'aller saluer la quasi-royauté (1).

(1) Chamfort. *Caractères et anecdotes.* — Ch. Vatel. *Histoire de Madame Du Barry.*

Madame Du Barry était un enfant naturel. Elle avait pour mère une cuisinière, Anne Bécu, et pour père, d'après toutes les apparences, un moine de l'ordre de Picpus, Jean-Jacques Gomard, en religion frère Ange.

Enfant, elle s'appela Jeanne Bécu; jeune fille, dans le magasin de modes de Labille, Mademoiselle Beauvernier ou Beauvarnier; à l'hôtel du comte Jean Du Barry, Mademoiselle de Vaubernier; enfin, après son mariage avec Guillaume, le frère du Roué, Madame la comtesse Du Barry, comtesse de contrebande, car jamais le titre de comte n'avait appartenu à Guillaume.

Le public avait le mauvais goût de trouver qu'il n'avait pas de titres à la succession de M. de Mairan, et que « la disette de sujets académiques, » était peut-être le seul qui pût justifier son ambition.

Il n'en fut pas moins nommé, et reçu dans la séance du 13 mai 1771, par le vieux de Châteaubrun, dont le discours, lu par d'Alembert, fut vivement applaudi.

Il n'en fut pas de même de celui du récipiendaire. « Lu avec trop de précipitation, » il ne produisit aucun effet et fut peu goûté.

« L'éloge de M. de Mairan, dit Grimm, n'est guère que croqué et cet académicien célèbre méritait bien un panégyrique plus soigné.,. L'abbé Arnaud a mieux aimé nous tracer une espèce de parallèle entre la langue grecque et la langue française, entre l'élocution d'Athènes et celle de Paris. Le discours m'a paru sans résultat; quand l'orateur a eu fini, il n'en est rien resté, et l'on ne sait ce qu'on a entendu. »

Diderot juge ce discours encore plus sévérement que Grimm, son collaborateur :

« J'ai lu le discours de l'abbé Arnaud, écrit-il, nulle grâce » dans l'expression; pas une miette d'élégance; un ton dur et » voisin de l'école. Si vous parlez d'harmonie, soyez harmo- » nieux... Quand on se rappelle ou le nombre de Fléchier, ou le » charme de Massillon, ou la hauteur et la simplicité de Bossuet, » ou la facilité et la négligence de Voltaire, on est choqué du ra- » mage sourd et rauque de l'abbé Arnaud.

» Il tourne sans cesse dans le même cercle d'idées sur les lan- » gues... Je croyais que l'abbé pensait davantage. Autrefois il » bouillait, aujourd'hui il me cahote; c'était du feu et de la » fumée épaisse, à présent le bruit d'une mauvaise voiture. »

Le mariage fut célébré sur la production d'actes falsifiés qui donnaient aux parties des titres et des qualités auxquels elles n'avaient aucun droit.

Madame Du Barry, avant de devenir maîtresse en titre du Roi, avait eu de nombreux adorateurs, mais il n'est pas vrai, ainsi que le faisaient écrire et le répétaient les Choiseul, qu'elle eût été « *fille du monde annotée* », c'est-à-dire fille publique, l'une des habituées de la Pâris, et des pensionnaires de la Gourdan.

Madame Du Barry était belle, bonne, obligeante, généreuse, désintéressée; ces qualités et sa mort ne sont-elles pas de nature à faire oublier bien des faiblesses?

Voir Ch. Vatel. *Histoire de Madame Du Barry.*

Malgré ces critiques, le peu de sympathie du public lettré pour sa candidature, son talent assez médiocre et sa conduite peu exemplaire, l'abbé Arnaud entra à l'Académie, où tous les efforts de Voltaire et des encyclopédistes furent impuissants à faire arriver Diderot.

VI.

J.-B. TARGET.
1733-1785-1806.

Le talent et le caractère de Target ont donné lieu à bien des jugements contradictoires : les uns l'ont loué avec excès, les autres l'ont blâmé avec exagération. Aujourd'hui que trois quarts de siècle ont passé sur sa tombe ; que l'homme et les événements auxquels il a été mêlé appartiennent à l'histoire, nous pouvons, mieux que les contemporains, les apprécier sans passion, les juger avec impartialité.

Un coup d'œil d'ensemble sur sa vie nous montre qu'il eut par intermittences de bons et de mauvais jours, des heures de courage et de défaillance.

Ainsi, ce furent pour lui de bons jours que ceux où, l'un des premiers avocats de son Ordre, il plaida contre le P. de la Valette et la Compagnie de Jésus ; pour la Rosière de Salency, pour le cardinal de Rohan, pour Beaumarchais ; où, insensible aux promesses et aux menaces du chancelier Maupou, il refusa avec fermeté de se présenter devant le nouveau parlement, et fut chargé de complimenter, au nom de sa Compagnie, l'ancien restauré ; ce furent encore pour lui de bons jours que ceux où il fut appelé à l'honneur de la présidence de la Constituante ; où l'unanimité des suffrages lui ouvrit les portes de l'Académie ; où l'élection populaire lui donna un siège à la Cour suprême.

Mais ce furent pour lui de mauvais jours que ceux où il

entra dans la carrière politique, pour laquelle il n'était pas fait ; où il perdit à la tribune de l'assemblée sa réputation d'orateur ; où il refusa le péril et l'honneur de défendre le Roi ; où, manquant à la dignité de son caractère et de sa profession, il se fit honteusement le secrétaire du Comité révolutionnaire de sa section, et du savetier Chalendon, qui le présidait...

Avocat comme son père, Guy, Jean-Baptiste Target n'avait pas vingt ans quand il prêta serment devant le Parlement (1).

C'était en 1752, et l'éloquence judiciaire, en retard sur le grand siècle, n'avait point encore dépouillé les habitudes et le mauvais goût du siècle précédent.

Le style du barreau au XVIIe siècle était pompeux, déclamatoire, emphatique, hérissé de citations ; Voltaire l'appelait « un *pathos de collège* ». Les plaidoieries se traînaient interminables ; on a conservé le souvenir de celles du procès du duc de Bouillon, qui remplirent dix-sept audiences ; de celles du procès de Jean Maillard, qui en prirent quarante ; enfin, de celles du procès du prince de Conti contre la duchesse de Nemours, auxquelles il n'en avait pas fallu moins de cinquante-cinq, en deux reprises.

Le XVIIIe siècle s'était déjà débarrassé de la plupart de ces défauts, mais alors « le langage des boudoirs était passé dans les œuvres judiciaires. C'était le temps de Marmontel, de Dorat, de Florian ; la philosophie et le droit parlaient en idylles. » Et à l'appui de cette remarque, l'auteur de *l'Histoire du barreau de Paris*, M. Gaudry,

(1) Target était né à Paris, le 6 décembre 1733, et il mourut aux Molières (Seine-et-Oise), le 9 septembre 1806.

Michaud, *Biographie universelle;* Rabbe, *Biog.;* G. Duval, *Dictionnaire de la conversation*, ont donc commis une double erreur sur la date de sa naissance, en la fixant au 17 décembre 1733, et sur celle de sa mort, en l'indiquant au *7 septembre 1807.*

M. J. Dumont, *Annales du barreau français*, dans une *notice* spéciale, a partagé leur erreur sur la date de la naissance.

cite « le plaidoyer fameux de Target pour la rosière de Salency (1). »

M. J. Dumont qui a écrit pour *les Annales du barreau français* une notice sur Target, porte à peu près le même jugement sur cette œuvre trop vantée : « C'est, dit-il, une composition pleine de grâce, mais peut-être aussi de manière, et qui, alliant la jurisprudence à la poésie, paraît quelquefois, malgré tout son art, trop technique pour une idylle, et trop pastorale pour un plaidoyer. »

Target, depuis plusieurs années au barreau, n'avait pas encore trouvé l'occasion de montrer ce qu'il valait, quand le procès du P. de Lavalette la lui fournit.

Le P. de Lavalette, supérieur des maisons et établissements de la société des Jésuites à la Martinique et dans les îles sous le vent, y faisait le commerce sur une grande échelle, associé à un juif de la colonie. Trompé dans ses calculs par des événements imprévus, il fit faillite et déposa un bilan, dont le passif était de plus de 3,000,000 de francs, somme énorme pour le temps.

Les créanciers porteurs de traites en poursuivirent le remboursement contre le P. de Lavalette, et encore contre la société de Jésus tout entière, et confièrent leurs intérêts à trois jeunes avocats, MM. Legouvé, Target et Gerbier qui, tous trois, devinrent célèbres, et rencontrèrent, tous trois, dans cette affaire, qui passionna l'opinion, les premières avances de la célébrité (2).

Défenseur des frères Lioney, de Marseille, Target s'attacha aux constitutions de la Société. Il y trouva la preuve que le général avait sur les membres de la corporation un pouvoir omnipotent; que tous lui étaient soumis *perindè ac cadaver;* que rien ne se faisait et ne pouvait se faire sans son ordre, d'où il tirait la conséquence que les engagements des membres de la compagnie, notamment les actes

(1) Gaudry. *Histoire du barreau de Paris.*

(2) Voir sur ce procès les détails que nous avons donnés dans notre *Etude sur les trois Legouvé.* Broch. in-8. 1879.

de commerce du P. de Lavalette, qui n'avaient pu se produire qu'avec l'assentiment du général, obligeaient la Compagnie tout entière.

Ce système, habilement développé, détermina l'arrêt du Parlement du 8 mai 1761, qui condamna la Société au paiement des sommes réclamées, et à 50,000 francs de dommages-intérêts.

Plus tard, quand il s'agit de l'existence même de la Société, ce fut ce travail de Target qui servit de base au compte rendu et au réquisitoire du procureur général Joly de Fleury, et au second arrêt du Parlement d'août 1762, qui, précurseur de l'édit de novembre 1764, prononça l'expulsion de France de la Compagnie de Jésus.

Cet éclatant succès de l'avocat ne fut que le prélude de ceux qui l'attendaient à la barre.

Il plaida pour la Rosière de Salency contre le seigneur du lieu ; ce procès est trop connu au palais et en dehors du palais, pour que l'envie nous vienne de nous y arrêter.

Il écrivit un mémoire justificatif pour le cardinal de Rohan, dans l'affaire du Collier, et c'est peut-être là son meilleur ouvrage. Le style en est naturel, clair et vigoureux ; les preuves s'y enchaînent, en se prêtant un mutuel appui ; c'est un excellent factum. Nous n'en ferons pas, cependant, comme M. J. Dumont, biographe quelque peu enthousiaste, « un chef-d'œuvre de dialectique et d'éloquence, » et nous nous garderons bien surtout de le comparer, comme lui, à *la Milonienne,* pas même à la première, improvisée par l'orateur, troublé à la vue des soldats qui entouraient le Forum, et si éloignée, pour la perfection, de la seconde, refaite à loisir par l'écrivain dans le calme du cabinet, et dont la lecture faisait dire au client exilé : « ô Tullius, si tu avais prononcé cette harangue, je ne mangerais pas à Marseille d'aussi bon poisson ! »

Target plaida encore pour Beaumarchais. Quel homme de palais ne connaît la querelle de l'auteur du *Barbier*

avec le couple Goësmann, et ces *Mémoires* auxquels elle donna naissance, si brillants de verve, d'esprit et d'originalité? Or, le Parlement Maupou, en même temps qu'il blâmait l'auteur, en avait ordonné la suppression par un arrêt du 26 février 1774. Lorsque l'ancien Parlement eut été rappelé, Beaumarchais, homme d'affaires non moins qu'homme de lettres, se hâta de profiter de ce retour triomphal pour se pourvoir devant lui contre cet arrêt. Target lui prêta l'appui de sa parole, et le 6 septembre 1776, le Parlement réintégré, sur le réquisitoire de l'avocat général Séguier, annula l'arrêt de 1774, des juges Maupou qui avaient pris momentanément sa place.

Target était l'avocat de prédilection de l'ancien Parlement et le choix de Beaumarchais était encore une habileté. Target, en effet, n'avait point séparé sa cause de celle du Parlement; il l'avait défendu dans *la Lettre d'un homme à un autre homme,* avait résisté à toutes les sollicitations du chancelier, s'était condamné au silence pendant la durée de la commission Maupou, méritant ainsi le nom de « Vierge du palais, » et n'avait reparu à l'audience qu'avec l'ancienne magistrature réinstallée, à laquelle il avait apporté, à la rentrée de 1774, les félicitations de l'Ordre.

Target avait obtenu de sa profession, sauf le Bâtonnat, tous les avantages et tous les honneurs qu'elle peut donner. Il tenait avec Gerbier le premier rang dans la plaidoirie, était l'avocat de l'Université et membre du conseil souverain de Bouillon, avait eu un rôle dans tous les grands procès de l'époque, mais trente-deux ans d'exercice avaient amené pour lui la fatigue et le besoin de repos. Il renonça aux luttes judiciaires en 1785.

Cette année-là même l'abbé Arnaud mourait, laissant une place vacante à l'Académie. Target la convoita et fit ses visites. C'était la nécessité de ces visites avant l'élection, que les susceptibilités de l'Ordre regardaient à tort comme attentatoires à l'indépendance de la profession,

qui écarta du fauteuil académique Cochin, Normand et Gerbier.

Target fut nommé à l'unanimité, et reçu dans la séance du 10 mars 1785.

Il prit pour texte de son discours : *les Révolutions de l'éloquence,* reporta au barreau l'honneur de son élection, « C'est le barreau français, dit-il, que vous avez voulu adopter, en y laissant tomber, presque au hasard, un rayon de votre gloire, » et sut avec assez de délicatesse et en quelques mots, à côté de l'éloge des orateurs du palais, Le Maistre, Erard, Cochin, placer celui de l'avocat général Séguier, dont il devenait le collègue, et de Gerbier, dont l'absence fut remarquée.

Le directeur de l'Académie, M. le duc de Nivernois, félicita le récipiendaire « d'avoir fait de son nom seul au palais un préjugé de la justice des causes qu'on lui voyait défendre. »

C'est ce que Madame de Lambert avait déjà dit auparavant de son meilleur ami, l'avocat-académicien De Sacy : « Sa probité est un heureux présage pour la cause qu'il soutient. »

Si le caractère de Target n'avait trouvé que des approbateurs, son talent rencontra plus d'un censeur.

La race des plaisants n'a jamais manqué en France, et le calembour y a été de tout temps cultivé. Aussi, dît-on du nouvel élu, qui n'avait guère écrit que des mémoires judiciaires, qu'il n'entrait à l'Académie que pour *mémoire.*

Il jouissait de sa retraite, refaisant sa santé altérée, quand il en sortit tout à coup à l'annonce de la convocation de l'Assemblée nationale. Regrettait-il le silence qu'il gardait depuis quatre ans ; espérait-il retrouver à la tribune les triomphes qu'il avait rencontrés à la barre ; ne cédait-il qu'au désir d'être utile à son pays ? Toujours est-il qu'il ambitionna un siège à la Constituante, et il s'adressa à l'opinion, en publiant coup sur coup *Ma pétition* ou *Cahier du baillage ; — les Etats-Généraux convoqués*

par Louis XVI; — Déclaration des droits de l'homme en société.

Le peuple de Paris lut ses brochures et l'envoya à l'Assemblée, qu'il eut l'honneur de présider l'année suivante.

S'il y trouva des maîtres de la parole, avec lesquels il ne pouvait lutter, Mirabeau, Maury, Cazalès, Barnave, il n'en apporta pas moins à l'assemblée son tribut de connaissances, d'études et de travaux. Nous le voyons contribuant pour sa part à la rédaction de l'acte constitutionnel, à la consolidation de la Dette publique, et au maintien du gouvernement monarchique, au règlement de la juridiction des bailliages et des sénéchaussées, à la métamorphose des provinces en départements, au programme du cérémonial de la Fédération, etc., etc.

Il était même le principal ouvrier, sinon le président de la commission chargée de la Constitution, œuvre d'un long et difficile enfantement, qui trompa l'attente du plus grand nombre. Les lenteurs des uns, les impatiences des autres donnèrent lieu contre Target à une foule de plaisanteries en paroles et en actions. On le disait en couches... On répandait de la paille devant sa porte... et après l'accouchement quelque peu laborieux, on baptisait sa fille législative du nom de *Targétine constitutionnelle.*

Chargé, comme président de l'Assemblée, de porter au Roi, nous ne savons plus quel message ou quelle délibération, il le fit dans des termes que les collègues qui l'accompagnaient trouvèrent trop respectueux. « Sire, avait-il dit, nous apportons aux pieds de Votre Majesté... A ces premiers mots, il fut interrompu par des murmures et par l'exclamation : A bas les pieds ! et obligé de recommencer sa harangue,.... en supprimant les pieds, bien entendu. Est-ce que les révolutions seront donc toujours les mêmes, réservant leurs sévérités pour les mots et leur indulgence pour les actes !...

Malgré de véritables services rendus à l'Assemblée, Target en sortit fort diminué. Il y perdit sa renommée

d'orateur, et en rapporta l'épithète de rhéteur et quelques ridicules.

Nous arrivons au règne de la Convention et de la Terreur, et nous trouvons dans la vie de Target deux pages que nous voudrions pouvoir en arracher, celles sur lesquelles sont inscrits son refus de défendre Louis XVI, et son titre de secrétaire du savetier Chalendon, président de sa section.

Traduit à la barre de la Convention, le Roi avait choisi Target pour l'un de ses défenseurs. La défense du Roi, qui avait sa gloire et ses périls, était le couronnement d'une noble carrière judiciaire, et nous connaissons peu de grands avocats qui ne l'eussent acceptée, et été fiers de joindre leur nom à celui de Tronchet et de Malesherbes. Target refusa, motivant ce refus sur son âge, l'affaiblissement de ses forces, et son état de santé, aggravé par quatre années de travaux excessifs (1). Ce refus, qui lui a été maintes fois reproché, fut un acte de faiblesse et une malheureuse inspiration, que ne rachetèrent pas ses *Observations sur le procès,* brochure qui précéda la défense orale de Desèze, fut distribuée à la porte même de la Convention, et dans laquelle l'auteur avait rassemblé toutes les raisons qui lui semblaient de nature à faire obstacle à la condamnation du royal accusé.

(1) Voici, du reste, la lettre que Target adressa au *Journal des Débats,* du 14, et au *Moniteur,* du 15 octobre 1792.

« Agé de plus de soixante ans, fatigué de maux de nerfs, de douleurs de tête et d'étouffements qui duraient depuis treize ans, et que quatre années de travail excessif ont aigris à un point inconcevable, je conserve à peine des forces suffisantes pour remplir pendant six heures dans chaque journée les fonctions pénibles de juge, et j'attends avec quelque impatience le moment d'être déchargé par de nouvelles élections. C'est assez dire qu'il ne m'est pas possible de me charger de la défense de Louis XVI. Je n'ai absolument rien de ce qu'il faut pour un tel ministère ; et, par mon impuissance, je trahirais à la fois le client accusé et l'attente publique. C'est à l'instant même, pour la première fois, que j'apprends cette nomination qu'il m'était impossible de prévoir. Je refuse donc cette mission par conscience. Un homme libre et républicain ne peut consentir à remplir des fonctions dont il se sent assurément incapable. »

N'est-ce pas encore à une défaillance de caractère qu'il faut attribuer son acceptation des fonctions de secrétaire du comité révolutionnaire de sa section, et la mise à la discrétion de son président, le savetier Chalendon, de sa parole et de sa plume? Ceci se passait, il est vrai, au temps de la Terreur; mais la Terreur elle-même, avec ses menaces, et les services qu'il a pu obtenir de l'ignorance de Chalendon, sont-ils une excuse suffisante de cet acte de pusillanimité?

Avec des jours plus calmes, Target revint au palais, non plus comme avocat, mais comme magistrat. L'élection populaire en fit le président de l'un des tribunaux de Paris, de nouvelle création, puis un juge au tribunal de Cassation. Plus tard, d'accord avec la voix du peuple, le Sénat en fit un conseiller à la Cour suprême.

Dans cette haute magistrature il retrouva toute sa valeur.

Quand le Consulat, voulant donner à la France une législation nouvelle, fit appel aux lumières de la Cour de cassation, Target fut l'un des commissaires chargés de l'examen du projet de code civil, et l'un des cinq membres du tribunal auxquels furent confiés la rédaction d'un projet de code criminel, et le soin d'en soutenir la discussion au conseil d'Etat.

Les vacances de 1806, en lui rendant pour deux mois sa liberté, lui avaient permis d'aller, suivant son habitude, chercher dans sa maison des Champs, Des-Molières, le repos et l'oubli du travail. Il n'y précéda la mort que de quelques jours; elle le frappa à soixante-treize ans, au milieu de sa famille; il en avait donné cinquante-quatre au barreau et à la magistrature.

H. Moulin,
Ancien magistrat.

DE QUELQUES CHANSONS DE MAUREPAS

On a beaucoup parlé et on parlera encore beaucoup du recueil des chansons de Maurepas, qui forme plus de cent volumes conservés à la Bibliothèque Nationale. Il est surtout connu pour les pièces concernant les XVIIe et XVIIIe siècles et il fournit en effet pour ces deux époques les détails les plus variés, les plus curieux et les plus piquants. Mais Maurepas avait fait remonter la collection de ces poésies de circonstances bien avant le règne de Louis XIV et nous avons été curieux de parcourir les volumes afférant à cette partie du Chansonnier, qui n'ont probablement jamais été consultées et où cependant on peut encore recueillir quelques renseignements qui ne sont pas absolument à dédaigner. Nous ne voulons pas donner ici un long extrait, encore moins reproduire de nombreuses pièces, mais seulement faire brièvement connaître cette portion presque inédite de Maurepas, en ne négligeant pas les annotations qui souvent constituent les documents les plus intéressants.

L'une des premières pièces — nous ne la citons qu'à ce titre — est un quatrain chanté à l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris, sur la porte Saint-Denis, par deux anges qui lui déposèrent sur la tête une couronne de pierreries (1389) :

Dame enclose entre fleurs de lys,
Royne estes-vous du Paradis ?
De France et de tout le pays ?
Nous en allons en Paradis.

Nous citerons le siège de Marseille par le connétable de Bourbon (1524), dont il fut repoussé par le capitaine

Rance, gentilhomme romain qui s'était enfermé dans la place avec 3,000 vieux soldats sauvés de Pavie :

Quand Bourbon vit Marseille,
Il a dit à ses gens :
Vrai dieu ! Quel capitaine
Touverons-nous dedans ?

Il ne m'en chaut d'un blanc
O homme qui soit en France,
Mais que ne soit dedans
Le capitaine Rance.

. . . . . .

A grand coups de canon
Aussi d'artillerie,
En a pu repousser
Jusques en Italie.

La rime n'est pas riche, mais l'intention excellente. Voici maintenant la chanson de la bataille de Pavie :

SUR LA BATAILLE DE PAVIE, 1525

Hélas, la Palice (1) est mort,
Il est mort devant Pavie.
Hélas, s'il n'estoit pas mort,
Il seroit encore en vie (2).

(1) Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, maréchal de France, tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Il avoit fait tout son possible pour détourner le Roy du malheur où sa destinée l'entraisna contre toutes les règles de la guerre.

(2) Une variante beaucoup plus rationnelle existe de ce couplet :

Monsieur de la Palisse est mort
Est mort devant Pavie ;
Un quart d'heure avant sa mort
Il faisoit encore envie !...

Quand le Roy partit de France (1),
A la malheur il partit.
Il en partit le dimanche
Et le lundy il fut pris.

Il en partit le dimanche
Et le lundy il fut pris (2).
Rens toy, rens toy, Roy de France,
Rens toy donc, car tu es pris.

Rens toy, rens toy, Roy de France,
Rens toy donc, car tu es pris (3).
Je ne suis point roy de France,
Vous ne sçavez qui je suis.

Je ne suis point Roy de France,
Vous ne sçavez qui je suis.
Je suis pauvre gentilhomme,
Qui s'en va par le pais.

Je suis pauvre gentilhomme,
Qui s'en va par le pais.
Regardèrent à sa casaque,
Avisèrent trois fleurs de lys.

Regardèrent à sa casaque,
Avisèrent trois fleurs de lys.
Regardèrent à son épée,
François ils virent escrit.

(1) François Ier assiégea en personne la ville de Pavie le 21 octobre 1524 : après quatre mois de siège, il étoit très peu avancé. Charles, connestable de Bourbon, qui commandoit l'armée de Charles-Quint, vint secourir la place et attaqua le roy dans son camp la nuit du 24 au 25 février 1525.

(2) La bataille fut des plus grandes et des plus sanglantes et le roy, après avoir longtemps combattu en soldat aussi bien qu'en capitaine, se trouva seul au milieu des ennemis et dans le moment que son cheval fut tué.

(3) Il combattit encore assez longtemps à pied sans être reconnu et, enfin, ayant aperçu parmy ceulx qui le pressoient Pompéran, escuyer du connestable, il se rendit à luy.

Regardèrent à son espée,
François ils virent escri.
Ils le prirent et le menèrent
Droit au château de Madry.

Ils le prirent et le menèrent
Droit au château de Madry,
Et le mirent dans une chambre,
Qu'on ne voïoit jour ny nuit.

Et le mirent dans une chambre,
Qu'on ne voïoit jour ny nuit,
Que par une petite fenestre
Qu'estoit au chevet du lict.

Que par une petite fenestre
Qu'estoit au chevet du lict,
Regardant par la fenestre,
Un courier par là passit.

Regardant par la fenestre,
Un courier par là passit.
Courier qui porte lettre,
Que dit-on du Roy à Paris.

Courier qui porte lettre,
Que dit-on du Roy à Paris.
Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sait s'il est mort ou vif.

Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sçait s'il est mort ou vif.
Courier qui porte lettre,
Retourne-t-en à Paris.

Courier qui porte lettre,
Retourne-t'en à Paris,
Et va-t'en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency.

Et va-t'en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency,
Qu'on fasse battre monnoye
Aux quatre coins de Paris.

Qu'on fasse battre monnoye
Aux quatre coins de Paris ;
S'il n'y a de l'or en France,
Qu'on en prenne à Saint-Denis.

S'il n'y a pas de l'or en France,
Qu'on en prenne à Saint-Denis,
Que le Dauphin on amène
Et mon petit fils Henry.

Que le Dauphin on amène
Et mon petit fils Henry,
Et à mon cousin de Guise,
Qu'il vienne icy me requery.

Et à mon cousin de Guise,
Qu'il vienne icy me requery.
Pas plus tost dit la parolle,
Que Monsieur de Guise arrivy.

Nous donnerons ensuite une chanson attribuée par l'auteur du recueil à Marie Stuart, après son premier veuvage :

En mon triste et doux chant (1)
D'un ton fort lamentable,
Je jette un œil tranchant
De perte incomparable,
Et en soupirs cuisans,
Passe mes meilleurs ans.

(1) Marie Stuart, reine d'Ecosse, demeura veuve du Roy Francois II, le 5 décembre 1560. Elle en fut fort affligée et de sa perte et de son deuil, elle fit elle-même cette chanson. Elle alla, au bout de 18 mois, en Ecosse, à son grand regret.

Fut-il un tel malheur
De dure destinée,
Ni si triste douleur
De dame fortunée,
Qui mon cœur et mon œil
Vois en bierre et cercueil.

Qui en mon doux printems
Et fleurs de ma jeunesse,
Toutes les peines sens
D'une extrême tristesse,
Et en rien n'ay plaisir
Qu'en regret et désir.

Ce qui m'estoit plaisant,
Ores m'est peine dure,
Le jour le plus luisant
M'est nuit noire et obscure,
Et rien n'est si exquis
Qui de moy soit requis.

J'ai au cœur et à l'œil
Un portrait et image,
Qui figure mon deuil ;
Et mon pasle visage
De violettes teint,
Qui est l'amoureux teint.

Pour mon mal étranger
Je ne m'arreste en place ;
Mais j'en ay beau changer
Si ma douleur s'esface ;
Car mon pis et mon mieux,
Sont mes plus déserts lieux.

Si en quelque séjour,
Soit en bois, ou en prée,
Soit pour l'aube du jour,

Ou soit pour la vesprée ;
Sans cesse mon cœur sent
Le regret d'un absent.

Si parfois vers ces lieux
Viens adresser ma veue,
Le doux trait de ses yeux
Je vois en une nüe ;
Soudain je vois en l'eau,
Comme dans un tombeau,

Si je suis en repos
Sommeillant sur ma couche,
J'oy qu'il me tient propos
Je le sens qui me touche ;
En labeur, en recoy
Toujours est prest de moy.

Je ne vois autre objet
Pour beau qu'il se présente,
A qui que soit subjet,
Oncques mon cœur consente ;
Exempt de perfection,
A cette affliction.

Mets chanson icy fin
A si triste complainte,
Dont sera le refrein,
Amour vraye et non feinte ;
Pour la séparation
N'aura diminution.

Le meurtre du duc de Guise, par Poltrot, inspira une longue complainte à laquelle est jointe une longue note avec ce passage curieux : « Poltrot accusa en mourant l'admiral de Colligny de l'avoir poussé à ce meurtre, et ce fut pour en tirer vengeance que les Guises firent faire, neuf ans après, l'horrible massacre de la Saint-

Barthélemi. » Cette complainte est censée composée pour son anniversaire du 24 février 1566 : l'assassinat remontait à 1563. Mais la pièce est toute à l'honneur de Poltrot.

Allons ! jeunes et vieux,
Revisiter le lieu
Auquel ce furieux
Fut attrapé de Dieu ;
Attrapé au milieu
Des guets de son armée,
Dont fut éteint le feu
De la guerre allumée.

. . . . . .

Ce fut cest Angoulmois,
Cest unique Poltrot :
Notre parler françois
N'a point un plus beau mot,
Sur qui tomba le lot
De retirer d'opresse
Le peuple huguenot
En sa plus grande destresse.

. . . . . .

Il (Guise) prit si vistement
Notre port et nos tours,
Qu'il dit avec serment
Qu'il verroit dans trois jours
(Nous estant sans secours
Et près de sa secousse),
Si Dieu notre recours
Viendroit à la rescousse.

Quand Poltrot l'entendit
Ainsi horriblement
Blasphémer, il a dit :

Je voy ton jugement,
Mon Dieu, sur ce méchant :
Si mon dessein t'agrée,
Donne-moy, Dieu puissant,
Ta constance asseuree.

Aussitôt dit, il part,
Il s'enquiert, il entend
Où est, de quelle part
Vient celui qu'il attend.
Cependant, choisissant
Lieu pour son advantage,
Le recognoist passant
Et le trousse au passage !

Qui fit finir le tems
De nos jours malheureux ;
Dont est dit tous les ans
Poltrot payant nos vœux,
L'exemple merveilleux
D'une extrême vaillance :
Le dixième des preux,
Libérateur de France !

Une chanson récitée par deux joueurs de lyre aux mascarades de Fontainebleau, en 1569, prouve que Charles IX, avant Louis XIV, fut appelé le roi Soleil.

Le soleil et notre roi
Sont semblables de puissance,
L'un gouverne dessous soi
Le ciel et l'autre la France.

. . . . . .

L'un est autheur de la paix,
Chassant le discord du monde,
Illustrant de ses beaux rais
La terre, le ciel et l'onde.

Et l'autre ayant du discord
La puissance rencontrée,
A mis les guerres à mort
Et la paix en sa contrée.

. . . . . .

Bref, le soleil éclairant
Partout, qui point ne repose,
De Charles n'est différant
Seulement que d'une chose :
C'est que le soleil mourra
Après quelque temps d'espace,
Et Charles au ciel ira
Du soleil prendre la place !

Rien de saillant ne concerne les règnes de Henri III et de Henri IV : il en est de même pour la régence de Marie de Médicis et notre moisson sera bientôt faite pour le règne de Louis XIII.

Les couplets « sur le temps qui court, par M. Guillaume », datent des troubles de la minorité de Louis XIII, mais n'offrent réellement pas d'intérêt. Plus curieuse est la pièce sur la mort du connétable de Luynes, acrostiche de cette phrase latine : *justo dei judice judicatus sum.*

L Lucifer audacieux
U Voulant surpasser les cieux
I Inesgalant sa puissance,
N Ne veut rien moins qu'esgaler
E En Dieu la divine essence,
E Et en son trosne voller.

S Surquoy Dieu qui juge tout
T Tachant d'en trouver le bout,
M Marri d'un semblable crime
O Où rien n'en avoit raison,
R Rabat de l'affreuse abisme,
T Tel méchant dans la prison.

Par même moyen un Adam
A été réduit à dan,
Refructive de la grâce
Lorsqu'il savoura le fruict
En ce mourant par audace
Il tomba dans le délict.

Vous humains l'ambition
Sur cet exemple de non,
Tienne en bande votre vie.
Et jamais plus tel forfait
Iniquement vous manie
Visant au divin portrait.

Grace nous vient ceste nuict,
En Jesus-Christ qui reluict
Mon Dieu rachette la France,
En tenant Gaulias le fort
Nagueres par son enfance,
Tu es l'enfer et la mort.

Désormais ne péchons plus
Et ne faisons plus d'abus,
Dieu auteur de la lumière,
Illumine bien souvent,
Et après notre prière,
Veut que tout mal aille au vent.

Nous donnerons ensuite pour finir deux pièces relatives au siège de la Rochelle, en 1627 ; la dernière a pour objet la conquête du Roussillon.

LES MATELOTS

Voicy venir deux matelots,
Buckingham (1), l'escumeur de flots,
Et le parpaillot de Soubise :

(1) Boukinkan, après quatre mois à l'Isle de Ré, les Anglois se retirèrent en septembre 1627.

Ils demandent l'Isle de Ré,
Mais Saint-Martin ny son curé
N'aiment ceux de leur église.

Ayant le généreux Toyras (1),
Ils mangeroient plustost les rats,
Et les souris que de la rendre :
Aussi jamais un vray Gaulois
Ne fut la proye des Anglois
Avant que se bien deffendre.

Ces habiles adventuriers,
Suivis des plus nobles guerriers
Des boutiques de l'Angleterre,
Jurent toutesfois qu'il l'auront,
Et j'estime que non feront,
S'ils n'entendent mieux la guerre.

Neantmoins la Rochelle en fait
Retentir d'un aise parfait
Ses carillons à la Romaine,
S'imaginant desja partout
Ces Pirates de bout en bout,
Commander à la Guyenne.

Tandis ces braves Champions,
Ces Roitelets, ces deux Pions
Blanchissent la mer sous leurs voiles,
Qui par fois rougit de leur sang,
Quand ils osent monstrer le flanc,
A la mercy des étoiles.

Jadis les navires des fous,
Dont les Romains discourent tous,
Firent de plaisantes affaires :
Nous le voyons encore icy,

(1) Toyras commandoit dans Ré.

Par les navires de ceux cy,
  Qui bientost seront Galères.

Petits hobiers audacieux,
Petits Mouchets ambitieux,
Le Heron n'est pas votre chasse :
Cuidant prendre on est souvent pris ;
Voler pour les chauves-souris
  Est l'essor de votre audace.

Quand l'Angleterre et son pouvoir
Autant qu'elle dit en avoir,
Iroit jusqu'au Pôle Antarctique
Le nom de Louis seulement,
Là feroit par étonnement
  Devenir paralityque.

Allez donc corsaires de mer
Levez l'ancre peur d'abismer ;
Desmarez, en tournant la proue ;
Vous n'êtes gens pour nos efforts,
Regaignez votre Isle et vos ports
  Où vous aurez sur la joue.

Allez remparer vos citez,
Car bientost vous serez traitez
Gaillardement à la Francoise ;
Vous avez commencé le jeu,
De qui vous n'eteindrez le feu,
  Sans y trouver de la noise.

Et vous Messieurs leurs bons amis
Redonnez vous aux fleurs de Lys
Que l'on aima dans la Rochelle :
A des gens ne vous alliez
Qui furent jadis étrillez
  De la main d'une pucelle.

On en rirait de tems en tems,
Et ne seriez guères contens

D'ainsi miserables vous rendre ;
Pour ce que le frère d'un Roy,
Si vous ne luy donnez la foy,
Mettra vos remparts en cendre.

Quittez donc ces deux matelots,
Bukingham l'escumeur de flots,
Et le parpaillot de Soubise,
Qui n'auront pas l'Isle de Ré,
Car Saint Martin ny son curé
N'aiment ceux de leur église.

Puis Schomberch a juré sa foy
Devant la Majesté du Roy,
Que jamais Pothon ny la Hire
Ne frottèrent mieux ces renards
Avec leurs flèches et leurs dards,
Qu'il le fera sans leur dire.

Et vous soldats qui meritez,
Les gloires et les dignitez
De Landrecy, prenez courage ;
Eternisez vous dans le fort ;
C'est peu de chose que la mort,
Quand on revit d'age en age.

« Le jeudy 14 décembre 1628, le Roy, après son retour de la Rochelle, fut à l'hostel de la Reyne mère au faubourg Saint-Germain où il disna en public, et pendant son disner une excellente musique chanta ces vers » :

Grand Roy dont la valeur
Forcant notre malheur
A dompté des mutins si digne de suplice
Dy nous coment l'excès de ta bonté
A fait que ta justice
Ne les a point punis de leur temerité.

Qu'elle audace d'oser
Contre toy s'opposer,

Après que ton courroux a brisé tant de testes,
Chacun te craint, ton courage peut tout,
Et tu fais des conquêtes,
Dont jamais tous nos Rois n'ont pu venir à bout

Que tes yeux soient ouverts
Dessus tout l'univers,
Vois tu rien de parfait si tu ne te regarde
Tu tiens sous toy les vices abatus
Et les plus seures gardes
Ne sont pas tes soldats, mais ce sont tes vertus.

Tu fais voir en tous lieux
Pour la gloire des cieux ;
D'incroyables effets de force et de clémence
Sans te flatter, tes faits sont inouis
Et quelque jour la France,
Au nombre de ses Rois verra deux Saints Louis.

SUR LA CONQUÊTE DU ROUSSILLON.

On dit que l'Espagnol a repris la Bassée,
Amy ne t'en afflige pas,
Rions achevons ce repas,
La France en ce malheur n'est point intéressée,
Perdons la sans regret et tous les lieux voisins,
Maudit soit ce païs, il n'a point de raisin.

Tandis que l'ennemi passera la campagne
A reprendre ce triste lieu,
Louis suivy de Richelieu
Prendra ceux d'où nous vient le meilleur vin d'Espagne,
Perdons la sans regret et tous les lieux voisins
Maudit soit ce païs, il n'a point de raisin.

LES PUYSEGUR ET LEURS OEUVRES.

Les archives du château de Buzancy (Aisne), résidence principale, depuis 1646, des Puysegur (et non *Puységur*, comme on l'écrit souvent), sont du petit nombre des dépôts de ce genre que la Révolution a respectés. On y trouve, entre autres curiosités, la collection des œuvres tant imprimées qu'inédites des cinq membres de cette famille qui, du XVIIe siècle au XIXe, ont courtisé à la fois Bellone et les Muses, comme on disait jadis.

Le plus ancien de ces guerriers littérateurs est l'auteur des *Mémoires* (1617-1658), Jacques de Puysegur, lieutenant général des armées du Roy. Ses Mémoires ont été publiés pour la première fois en 1690 (2 vol. in-4), huit ans après la mort de l'auteur, par François Du Chesne, qui a eu le tort d'en altérer la saveur primesautière, sous prétexte de rajeunir le style. On y trouve néanmoins beaucoup de choses curieuses sur les habitudes intimes de Louis XIII, et les mœurs militaires du temps.

La même année que l'édition originale de ces Mémoires, il en parut en Hollande une contrefaçon in-12, aujourd'hui fort rare. Puis vint l'édition de 1747, publiée par le petit-fils de l'auteur. Ce n'est nullement, comme on l'a prétendu, un reliquat de la première sous un titre rafraîchi. Il est vrai que le second éditeur a suivi si scrupuleusement le travail du premier, que chaque page des deux éditions se termine par le même mot. Mais en les comparant, on voit que toutes les fautes indiquées dans l'*Errata* de 1690, ont été soigneusement corrigées en 1747. De plus, chacun des deux volumes de cette deuxième édition a sa pagination séparée, ce qui n'existe pas dans la première.

Quoi qu'en aient dit tous les biographes, les Mémoires

de Puysegur, que Saint Simon qualifie d'excellents (il n'est pas prodigue, on le sait, de pareils éloges), n'ont pas été réimprimés dans la collection Petitot. Ils devaient l'être, mais ne l'ont pas été davantage dans la bibliothèque elzévirienne Jouvet.

Jacques II de Puysegur, l'un des nombreux fils du précédent, parvint à la dignité de maréchal de France. Si nous l'en croyons, pendant sa longue carrière militaire, « il ne fut jamais absent des armées que le temps qu'il fallait pour se faire guérir quand il était blessé. » Il remplit pendant de longues années, avec une supériorité incontestable, les fonctions de maréchal des logis de l'armée, ce qui le mit, dans bien des circonstances, en rapport direct avec Louis XIV. Il rédigea pour lui de nombreux mémoires auxquels étaient annexés des cartes et des dessins, qu'on voit encore à Buzancy. On remarque surtout les cartes représentant les différentes marches de l'armée française, pendant les dernières campagnes du maréchal de Luxembourg en Flandre (1690-1694). « Puysegur, dit Saint Simon, avait été l'âme de tout ce qu'avait fait de beau M. de Luxembourg. » Les nombreuses notes autographes du maréchal de Puysegur, également conservées à Buzancy, ont été en partie utilisées dans l'*Histoire militaire de la Flandre* du chevalier de Beaurain, qui souvent n'a fait que les copier.

En 1739, le maréchal de Puysegur, déjà octogénaire, entreprit de refondre en un seul corps d'ouvrage tous ses traités antérieurs. Ce grand travail fut publié cinq ans après sa mort par son fils sous ce titre : l'*Art de la guerre par principes et par règles*, 3 part. in-fol. *Paris, Ant. Jombert*, 1748, avec dédicace au Roi. En tête de la première partie, figure le beau portrait du maréchal, gravé par Daullé, d'après Tournière. La première partie comprend trente-deux planches et cartes, la seconde neuf. Les vignettes ont été dessinées par Cochin fils et Marvy, et gravées par Soubeyran, Chédel, Cochin et Aveline. La plus

jolie est la bataille de Fontenoy, dans laquelle les évolutions des deux armées sont indiquées sur une échelle fort restreinte, avec une finesse extraordinaire de burin. Les encadrements sont dans le meilleur goût du temps, et d'une exécution charmante. Le frontispice de la seconde partie représente le coq gaulois en sentinelle près d'un superbe trophée d'armes : le cul-de-lampe final, œuvre de Cochin fils, un guerrier romain assis sur un canon entouré de petits Amours. Le costume du guerrier est un anachronisme flagrant ; mais les amours sont de tous les temps, et ce rapprochement de la stratégie des champs de bataille avec celle des boudoirs est bien conforme au goût de l'époque. Ces illustrations sont reproduites dans l'édition in-4°, sortie des mêmes presses. Quérard estimait jadis l'édition *in-folio* 50 fr., et l'*in-quarto* 30 fr.

Cette œuvre, longtemps classique, a été l'objet de nombreux travaux dans tous les pays. Elle a eu ses abréviateurs, ses commentateurs, ses critiques. Aujourd'hui encore, son étude figure dans le programme du cours de littérature militaire de Saint-Cyr. Elle fut traduite en italien dès 1753, en allemand en 1755. Frédéric II en faisait le plus grand cas, et la lisait encore dans les derniers jours de sa vie. Vingt ans plus tard, Napoléon retrouva à Potsdam le livre de Puysegur ouvert à l'endroit auquel Frédéric s'était arrêté, lors de sa dernière lecture.

Quelques passages de cet écrit semblent prophétiques. Puysegur a parlé le premier de fortifier Paris. Dans un plan de campagne supposé entre la Seine et la Loire, il exposait et discutait des éventualités aujourd'hui trop historiques !

La correspondance active et passive du maréchal, encore inédite, est conservée à Buzancy. On y trouve notamment quatre volumes de copies de lettres relatives aux Pays-Bas espagnols, écrites par le maréchal, ou à lui adressées par Louis XIV lui-même, Torcy, Chamillart, les électeurs de Bavière et de Cologne ; le maréchal de Boufflers, les ducs

d'Harcourt et de Beauvilliers, le marquis de Bedmar et les bourgeois de Liège. Les pièces relatives à la mission que le maréchal remplit auprès des deux électeurs ; — mission qui devait être finie en six semaines et dura dix-huit mois ; — sont particulièrement intéressantes, et dignes d'être publiées par la Société de l'Histoire de France.

Neuf autres volumes, également d'une grande importance historique, se rapportent à la guerre de la succession d'Espagne. Puysegur y joua un rôle des plus honorables, pour le conseil comme pour l'action, dans des circonstances souvent très difficiles ; à Malplaquet, par exemple, où il « fit toute la disposition de la retraite qui fut parfaitement belle. »

On trouve aussi dans les archives de Buzancy un Mémoire autographe du maréchal, daté du 12 mai 1738 : il avait 82 ans à cette époque. Ce sont des *Instructions* adressées à son fils, colonel du régiment du Vexin. Mais la famille regrette vivement la perte d'un autre Mémoire, qui remontait aux premières années du règne de Louis XV, intitulé : *Des moyens d'empêcher les troubles pendant les minorités*. Cet opuscule, écrit à l'époque où le maréchal était membre du conseil de régence, fut prêté pendant la monarchie de juillet à un célèbre écrivain ; et l'on ignore ce qu'il est devenu.

Jacques III de Puysegur parvint au grade de lieutenant-général. Outre l'édition in-4° de 1747 des Mémoires de son aïeul, et le grand ouvrage de son père, il a publié, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages militaires, philosophiques et satiriques, dont plusieurs firent grand bruit dans leur temps.

Le plus ancien et le plus rare, inconnu jusqu'ici à tous les bibliographes, est un Mémoire sur « les opérations de l'armée du Roi dans les Pays-Bas en 1748. » C'était un in-8 de 148 pages, imprimé en 1749 soi-disant à *La Haye, chez J.-B. Scheurleer*, en réalité à *Gand, chez P. de Goesin*, et dans lequel certains hauts personnages n'étaient

pas ménagés. Malgré toutes ces précautions, le secret de l'incognito de l'auteur fut trahi, et il dut, par ordre supérieur, retirer aussitôt de la circulation et détruire son Mémoire, dont quelques exemplaires seulement ont échappé à cet auto-da-fé.

C'est également à lui que revient la plus grande part d'un curieux petit volume publié chez Didot en 1773. *Etat actuel de l'art et de la science militaire à la Chine..., avec diverses observations sur l'étendue et les bornes des sciences militaires chez les Européens* (in-12 de 288 p. avec 11 planches). Suivant un avis de l'éditeur, les 34 premières pages sont du colonel de Saint-Maurice de Saint-Leu, et le reste (plus des cinq sixièmes) d'un lieutenant-général des armées du Roi, lequel n'était autre que Puysegur, ainsi qu'en fait foi une note autographe jointe à l'exemplaire de Buzancy. Il ne s'agit pas dans ce livre d'une Chine de fantaisie, comme la *Perse* de Montesquieu. L'auteur analyse sérieusement les intitutions militaires des Chinois d'après de Guignes, et c'est seulement dans les notes qu'il donne carrière à sa verve humoristique contre la routine militaire française, l'habillement des troupes, etc. Les chapeaux, la coiffure, tous les détails du costume militaire de son temps, comparés à ceux du XVIIe siècle, lui paraissent aussi grotesques qu'incommodes. « Nous avons, dit-il, acquis des lumières, à l'aide desquelles nous avons reconnu que ce qui gênait jadis ne gêne plus à présent. »

Un autre opuscule du même, publié en 1767, eut un beau succès de scandale. C'était une *Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier ordre d'un Etat ;* avec le *quousque tandem* des Catilinaires pour épigraphe. Cet écrit fut supprimé par un arrêt du Conseil du 12 février 1768, comme attentatoire aux droits, prérogatives et propriétés du clergé. Puysegur proposait de payer sur les biens ecclésiastiques les dettes de l'Etat, d'affecter les abbayes et les prieurés, au fur et à mesure des vacances, à des institutions militaires, etc. Bien qu'il ne se cachât pas

le moins du monde d'être l'auteur de ce libelle anonyme, il ne fut nullement poursuivi. Quatre ans plus tard, la *Discussion* fut réimprimée, avec ou sans son consentement, à *Amsterdam*, chez *Marc-Michel Rey*, dans un recueil en trois volumes de *Pièces détachées relatives au clergé séculier et régulier*. Les autres pièces ne sont pas de lui ; quelques-unes même, comme la *Suffisance de la religion naturelle* qui remplit tout le troisième volume, sont en contradiction formelle avec ses idées. Une disssertation *du droit du souverain sur les biens du clergé et des moines*, qui lui est attribuée dans le Dictionnaire Vapereau, est d'un économiste obscur nommé *Cerfvol*. Puysegur III n'était ni matérialiste, ni déiste ; il prétendait discipliner militairement le clergé, non le détruire, et croyait au contraire le sauver ainsi de la destruction. Sans donner d'articles à l'Encyclopédie, il eut des relations avec Diderot, et lui fournit des matériaux. Une lettre de cet écrivain, conservée à Buzancy, annonce le renvoi de plusieurs volumes annotés par le marquis de Puysegur, et que Diderot avait gardés dix ans. Ces volumes existent, mais un relieur inintelligent a mutilé les annotations en rognant les marges.

Ce qui prouve bien que ce militaire littérateur, tout en payant tribut à l'esprit frondeur de son temps, n'était rien moins qu'irréligieux au fond, c'est qu'il existe à Buzancy une traduction de l'*Imitation*, écrite entièrement de sa main. Le dernier feuillet porte la date du 7 septembre 1770. On a aussi de lui une *Analyse et Abrégé raisonnés du spectacle de la nature* de Pluche (*Reims*, 1772). Le titre ne porte que les initiales M. de P., mais le nom de Puysegur figure en toutes lettres dans le privilège du Roi.

On cite encore de lui deux ouvrages jusqu'ici introuvables : l'*Histoire de Madame de Bellerive* (1768, in-12), et *De la sanction de l'ordre naturel* (1778, 4 parties in-12). Il mourut en 1782.

On a de lui un portrait en buste, orné d'un quatrain dans lequel il est comparé seulement à Cincinnatus, Paul-Emile et Bayard.

Ce Puysegur avait eu treize enfants, dont six seulement lui survécurent, trois filles et trois fils. L'aîné, Amand-Marc-Jacques de Chastenet, marquis de Puysegur, etc., colonel d'artillerie, est surtout connu comme fervent apôtre du magnétisme. C'était d'ailleurs un fort bon officier ; il s'était particulièrement distingué au siège de Gibraltar, et en avait rapporté des notes et des dessins qui figurent dans les archives de la famille. Il composa aussi, aux approches et à l'avènement de la Révolution, plusieurs opuscules militaires dont on trouve à Buzancy des exemplaires probablement uniques aujourd'hui, notamment l'*Exposé de la conduite de M. le marquis de Puysegur,* colonel, etc., petit in-4 de 6 p. *Paris, Girouard,* 1790 ; un *Discours* du même prononcé à la barre de l'*Assemblée* le 19 juin 1790 (*Paris, Baudouin,* in-8 de 4 p.) ; une *Requête* présentée à cette même assemblée, et soi-disant rédigée par les bas-officiers et soldats, prenant la défense de leur colonel contre la « démarche peu réfléchie » d'un officier qui l'avait dénoncé au ministre de la guerre (plaquette de 8 p. in-32, *Strasbourg,* 1790), et plusieurs autres pièces de la même époque, qui montrent à quels expédients étranges les hommes d'ordre étaient forcés de recourir, pour réagir ; — presque toujours en vain ou pour peu de temps ; — contre l'esprit d'indiscipline et de désorganisation.

Promu maréchal de camp, Puysegur IV n'émigra pas, mais crut devoir quitter le service après le 10 août, et se retira à Buzancy, où on ne le laissa pas tranquille longtemps. Pendant la Terreur, accusé d'avoir correspondu avec ses frères émigrés, crime capital ! il fut incarcéré à Soissons, et ne recouvra la liberté que deux ans après, bien heureux d'en être quitte à ce prix.

A la passion du magnétisme, il joignait celle du théâtre.

Son premier essai dramatique fut une comédie en un acte : *les Jardiniers de Montreuil,* jouée d'abord chez Madame de Montesson, puis, le 7 juin 1782, par les comédiens italiens ordinaires du roi. L'anonyme avait été scrupuleusement gardé ; c'est dans les archives de Buzancy qu'on a récemment trouvé la preuve irréfragable que l'auteur n'était autre que Puysegur *le magnétiseur*. Pendant sa détention, une autre pièce de lui, qui se trouvait dans les cartons de l'Opéra-Comique, en fut exhumée, accommodée à son insu au goût du temps, et de quel temps ! et jouée avec succès le 15 nivôse an II, sous le titre de l'*Intérieur d'un ménage républicain,* par le citoyen Chastenet, du département de l'Aisne. Ce ne fut qu'à sa sortie de prison que le citoyen Chastenet apprit le succès de sa pièce, barbouillée à son insu de démagogie, mais néanmoins imprimée et éditée par deux zélés royalistes, Fiévée et Lepetit (1). Puysegur jugea inutile, sinon téméraire, de protester contre ces interpolations qui lui avaient peut-être sauvé la vie. Mais il s'en dédommagea peu de temps après, en faisant jouer au Vaudeville, le 27 germinal an III, *Paul et Philippe,* comédie franchement réactionnaire. Cette pièce, dont les exemplaires sont fort rares, finissait, comme bien d'autres de la même époque, par la proclamation de la chute de Robespierre.

Puysegur composa ensuite une satire contre les agioteurs qu'aucun théâtre n'osa représenter, et dont le manuscrit est perdu. Mais sa dernière pièce, *le Juge bienfaisant,* comédie en trois actes et en prose, obtint un brillant succès. Elle fut représentée pour la première fois à Paris, au théâtre du Marais, par les artistes sociétaires de l'Odéon, le 22 vendémiaire an VIII, et imprimée par Courtois, à Soissons.

Le sujet était un trait honorable et touchant de la vie

(1) Proscrit en fructidor an V, Fiévée trouva un asile à Buzancy, et ce fut là qu'il écrivit *la Dot de Suzette.*

du dernier lieutenant civil au Châtelet, Angran d'Alleray, l'une des plus nobles victimes de la Révolution. On le voyait, forcé comme magistrat de condamner un débiteur, père de famille, mais acquittant ensuite la dette de ses propres deniers, sans se faire connaître (1).

Les ouvrages de Puysegur, sur le magnétisme, formeraient toute une bibliothèque des plus *endormantes*. Nous nous bornerons à citer : *les Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme* (première édition anonyme, 1784 ; deuxième, 1809 ; troisième, 1820); — *Du magnétisme animal,* avec notes de Duval d'Eprémesnil, et figures, in-8 de 478 p.; — *Recherches, expériences et observations;* in-8 de 411 p., etc. Il donna, en 1824, une seconde édition revue, augmentée et annotée d'un roman dans lequel le magnétisme joue un grand rôle, *le Magnétisme amoureux* (*Soissons,* 2 vol. in-12). Cet ouvrage n'était pas de lui, mais de son aide de camp Charles Villers, lieutenant d'artillerie dans son régiment, et, comme lui, adepte convaincu de la doctrine mesmérienne. L'édition originale de ce livre, imprimé à Besançon en 1787, est aujourd'hui presque introuvable, la plupart des exemplaires ayant été saisis et mis au pilon par ordre du baron de Breteuil (2).

Le marquis de Puysegur, promu lieutenant-général par ancienneté, au retour des Bourbons, mourut en 1825, des suites d'un refroidissement qu'il avait gagné au sacre de

(1) On connaît la fin héroïque d'Angran d'Alleray, traduit au tribunal révolutionnaire pour avoir fait passer quelques secours à ses filles émigrées. Fouquier-Tinville, qui avait été sous ses ordres au Châtelet, n'exigeait de lui qu'une dénégation pour le sauver. Le noble vieillard dédaigna de racheter sa vie par un mensonge.

(2) Ces renseignements, puisés à la source la plus sûre, rectifient une assertion inexacte de l'article *Villers* dans la *Biographie Michaud,* suivant lequel le *Magnétiseur amoureux,* imprimé à *Genève,* aurait été publié en 1789. Compromis par des écrits anti-révolutionnaires, Villers émigra en avril 1792, se fixa en Allemagne, et s'y passionna pour la philosophie de Kant, qu'il a, le premier, fait connaître en France. (Pour plus de détails sur Villers, v. *Biographie Michaud,* t. XLIX, pp. 69-82.)

Charles X. Plus que septuagénaire, il avait eu l'idée touchante, mais singulière, de bivouaquer à Reims sous la tente qui avait servi à son père lors de la bataille de Fontenoy. C'était un original, mais un homme de cœur, et on connaît de lui une foule de traits honorables.

Ses deux frères étaient et restèrent, comme lui, des sectateurs convaincus et zélés de la doctrine mesmérienne. L'un d'eux, le comte Maxime, mort nonagénaire en 1848, a publié quelques opuscules sur ce sujet. Tous les biographes et bibliographes, à commencer par Quérard, lui ont attribué aussi une rarissime brochure, publiée en 1787, sous ce titre : *Lettre d'un père à son fils sur les usages et les dangers du monde,* brochure dont un exemplaire figure au numéro 1543 du catalogue Maccarthy, sous le nom du *vicomte* de Puysegur. Cet écrit n'est pas du *comte* Maxime, mais d'un de ses cousins-germains, Barthélemy-Athanase Hercule de Chastenet Puysegur. C'est celui-là qui portait le titre de vicomte. Il était frère de Pierre-Louis, comte de Puysegur, ministre de la guerre sous Louis XVI (1727-1807), et de Jean-Auguste de Puysegur, archevêque de Bourges (1741-1815).

Le dernier frère du marquis de Puysegur (le lieutenant-général d'artillerie) et du comte Maxime était connu sous le nom de comte de *Chastenet.* Il servit avec honneur dans la marine française, avant la Révolution, puis dans celle du Portugal, rentra en France en 1803, et mourut jeune encore, en 1809. On trouvera des détails intéressants sur sa vie et ses travaux dans l'article de la *Biographie Michaud* (t. XXXVI, p. 335). Nous y joignons quelques renseignements complémentaires empruntés aux archives de la famille.

Comme ses frères, le comte de Chastenet avait figuré autour du fameux baquet mesmérien. On ne connaît de lui qu'un opuscule sur ce sujet, c'est une plaquette in-12 imprimée en 1783, sous ce titre : *Lettre de M. le C. C. D. P. à M. le P. E. de S.,* c'est-à-dire : Lettre de

M. le comte Chastenet de Puységur à M. le P. Ernest de Salm.

Ce fut lui, et non, comme on l'a cru longtemps, le marquis son aîné, qui collabora avec Bergasse à *la Journée des dupes,* « pièce tragi-politici-comique, représentée sur le théâtre National par les grands comédiens de la Patrie, » 1790, in-8 ; pamphlet réactionnaire qui eut son heure de célébrité.

Enfin, on conserve de lui, à Buzancy, un manuscrit intitulé : *Fragments de philosophie chrétienne sur la Genèse. Quoique* ou *parce que* magnétiseurs, les trois frères étaient sincèrement chrétiens. Ils voyaient, dans les phénomènes mesmériens, un nouveau et saisissant témoignage de la puissance de Dieu, et se défendaient énergiquement du soupçon de « souillure matérialiste. »

Enfin, un dernier militaire littérateur du nom de Puysegur, Jacques-Paul-Alexandre, fils du marquis, et qui a servi honorablement dans les armées françaises sous le premier Empire et la Restauration, est auteur d'un livre qui n'est pas sans valeur, publié en 1840 : *De l'action divine sur les événements humains ; leçons tirées de l'histoire pour servir d'introduction à l'étude de l'état social au* XIXe *siècle.* Il y a dans cet ouvrage des pages fort remarquables ; celles notamment dans lesquelles il s'est efforcé de démontrer, l'un des premiers, que la révolution religieuse du XVIe siècle avait plutôt nui que profité à la civilisation. On y trouve aussi çà et là des pensées d'une grande profondeur ; celles-ci, par exemple : « Les révolutionnaires trouvent leurs principes dans les idées chrétiennes. — Le christianisme ne connaît pas de maux incurables.— La guerre est l'agent redoutable sous l'influence duquel l'homme se régénère et se réhabilite ici-bas. » Ce dernier axiome résume heureusement ces belles paroles de l'historien de la guerre de la Péninsule, que l'auteur de *l'Action divine* connaissait sans doute :

« La guerre est la loi de ce monde. Depuis l'homme

jusqu'à l'insecte le plus imperceptible, tout vit dans une lutte incessante; et la gloire militaire, qui ne s'obtient que par la pratique des plus nobles vertus, par le courage, l'obéissance, la modestie, la sobriété, est un aiguillon pour le patriotisme et l'honneur, un correctif pour l'orgueil et la richesse. »

Ces indications rectificatives et complémentaires sur les Puysegur nous ont paru mériter l'attention des bibliographes et des bibliophiles (1).

Baron Ernouf.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

Bibliographie géographique et historique de la Picardie, ou catalogue raisonné des ouvrages tant imprimés que manuscrits, titres, pièces et documents de toute nature relatifs à la géographie et à l'histoire de cette province, par E. Dramard; première partie : Boulonnais, Calaisis, comté de Guines, Ardrésis, etc. *Paris, Techener,* 1881; 1 vol. in-8.

Le gouvernement a fait depuis bien des années les plus louables efforts pour stimuler les recherches scientifiques

(1) Nous les avons empruntées en grande partie à une exploration des Archives des Puysegur par un de leurs proches parents, notre honorable ami, le marquis de Blosseville, frère de l'illustre et infortuné navigateur de ce nom, disparu depuis un demi-siècle (1833).

de toute nature. Ne semblerait-il pas que sa sollicitude dût aussi s'étendre aux travaux bibliographiques qui ont pour objet et pour fin d'en fournir les matériaux et de préparer ainsi toute étude sérieuse. On ne saurait méconnaître les services que rendent tous les jours, dans ce sens, les excellents catalogues de nos bibliothèques publiques et principalement celui de la Bibliothèque nationale, ainsi que les inventaires de nos archives. Mais il est un nombre considérable de documents imprimés ou manuscrits qui ne peuvent y trouver place. Quant à ceux qu'ils relatent, il sont noyés au milieu de tant d'autres que ce n'est déjà pas un mince travail que d'en extraire chacun de ceux qui se rapportent au même sujet. Ces inventaires et catalogues, quelque complétés qu'ils soient par des tables de divers genres, ne peuvent donc pas tenir lieu de bibliographies spéciales. Celles-ci en sont au contraire le complément indispensable, ou, pour mieux dire, elles en sont une première mise en œuvre : c'en est le classement méthodique et le mieux approprié aux besoins des travailleurs. Elles donnent en outre, quand elles sont bien faites et dignes de ce nom, ce que ne fournissent pas non plus les catalogues et les inventaires, c'est-à-dire des notices critiques, bibliographiques et bibliologiques, souvent indispensables, toujours intéressantes.

Un travail, dressé d'après ce plan et étendu à toutes les anciennes provinces de France, présenterait un tableau saisissant des richesses qui, malgré tant de regrettables dilapidations, sont encore accumulées, inexplorées et inconnues dans les archives et les bibliothèques publiques et privées. Il ferait toucher du doigt à chacun combien sont nombreuses et variées les ressourees dont il a la facile disposition, s'il est pris du désir d'étudier à fond tel ou tel sujet d'histoire locale ; il lui montrerait en même temps combien de questions ont été déjà débrouillées par ses devanciers, combien de problèmes peuvent être tenus désormais pour résolus. Appeler l'attention des intéressés sur

tous ces points, les guider dans le choix des matériaux, leur révéler, ou seulement les amener à découvrir les sujets neufs, ceux qui sont à reprendre, les solutions hasardées et qui ont besoin d'être vérifiées, tout cela rentre dans la mission de la bibliographie, tout cela la différencie de la sèche nomenclature des catalogues. La critique des livres et des sujets est de son domaine beaucoup plus qu'on ne le pense.

Parmi ceux qui se sont dévoués à la tâche ingrate de découvrir les matériaux d'études et d'en signaler l'existence aux travailleurs, M. Dramard n'est pas celui qui a la moins haute idée de l'importance capitale des bonnes bibliographies comme base solide d'études sérieuses dans toutes les branches des connaissances humaines. Pour lui la bibliographie est devenue une science, et à notre avis il n'est que dans le vrai quand il l'affirme : « Elle s'est élevée, dit-il, d'un consentement unanime en un tel rang que l'importance et la valeur scientifiques n'en sont plus à démontrer. » Je ne le contredirai pas non plus sur ce point, bien qu'il y ait ici quelque peu d'optimisme de sa part, car je crains bien que, chez nous, on ne soit trop disposé à traiter un peu légèrement bibliographes et bibliographie et à considérer celle-ci comme une douce manie, sœur de la bibliomanie. Cela tient sans doute à ce que l'on n'a pas encore pris l'habitude d'y recourir dans toutes les occasions où elle peut rendre service, à ce que son utilité n'est appréciée que de quelques-uns. Sous ce rapport notre éducation est encore presque à faire et nos voisins les Allemands ont sur nous pris de l'avance ! Un historien distingué, professeur à l'Ecole normale, en a fait la remarque et elle est trop de mon sujet pour ne pas céder à la tentation de le citer ici : » Il arrive quelquefois, dit M. Lavisse, qu'un homme parvenu à l'âge de la curiosité sérieuse se prend du désir de connaître l'histoire de son pays. Il se met à lire une ou deux de nos histoires générales, et cette lecture lui donne des renseignements et des idées. Le livre

fermé, il les repasse dans sa mémoire et les examine; alors des doutes lui viennent, en beaucoup d'endroits il ne voit pas clair. Après avoir réfléchi il dresse un catalogue de questions et se met en quête de réponses, mais son embarras est grand, car il ne sait où s'adresser. Quand on veut s'informer sur l'histoire d'Allemagne, on trouve chez le premier libraire allemand venu un volume in-octavo de 250 pages contenant la bibliographie de l'histoire allemande ; d'abord la liste des collections d'histoire et de documents, ensuite les titres des revues et des histoires générales et ceux des livres les meilleurs sur tous les sujets. Dans une 3e partie, des chapitres, dont chacun correspond à une période de l'histoire, offrent à la fois la bibliographie des documents et celle des travaux historiques : d'une part les matériaux, d'autre part la mise en œuvre. La lecture de ce petit volume inspire le respect de la science historique. » (*Revue des deux mondes,* 15 février 1882.)

Nous ne trouvons rien de semblable en France, et voilà pourquoi nous ne sommes pas habitués à nous servir de ces sortes de livres. Cependant ce n'est pas à dire que que nous soyons dépourvus de bonnes, d'excellentes bibliographies, mais elles sont spéciales, et, comme les ouvrages élémentaires initiateurs font défaut et que l'on n'a pas été accoutumé par leur usage aux ressources qu'elles pourraient fournir, celles mêmes qui existent demeurent inutiles et les intéressés en ignorent souvent l'existence, ou ne savent pas s'en servir, ou négligent de le faire, ce qui est la même chose. N'arrive-t-il pas tous les jours. dans le domaine des choses matérielles, que nous en avons sous la main qui seraient des richesses, mais qui demeurent inutiles et sans valeur parce que nous n'avons pas été habitués à les employer. Les montrer et réussir à les faire entrer dans la consommation est pour beaucoup dans le mérite des inventeurs, des bienfaiteurs de l'humanité : c'est toujours l'œuf de Christophe Colomb.

Aussi, au peu de cas que l'on fait du labeur et des œuvres des bibliographes aurait-on lieu de s'étonner que le découragement n'en ait pas depuis longtemps anéanti l'espèce. Fort heureusement rien ne rebute ces pionniers de la science et ils sont pourvus de toutes les vertus. A une charité à toute épreuve pour les travailleurs auxquels ils veulent éviter tant de peines, ils joignent une foi robuste en leur mission, leur œuvre, son avenir, et ils sont soutenus par l'espérance de la voir triompher enfin chez nous de toutes les préventions, de toutes les indifférences dont ils savent que les conséquences les atteignent bien moins que ceux qui repoussent et dédaignent leurs présents. Pourquoi faut-il avoir à citer encore à ce propos les Allemands ?

Les Allemands, plus soucieux de leurs intérêts et plus pratiques, apprécient mieux que personne la Bibliographie, ils la cultivent et l'encouragent. C'est assurément là le secret de leurs progrès scientifiques, dont il est plus que temps de se préoccuper, comme du reste. Gaspard Thurmann (1), bibliographe passionné et compilateur acharné, avait eu l'intuition de la grandeur du rôle de cette branche de connaissances humaines. Mais il était dépourvu des qualités nécessaires et surtout de l'esprit de critique, de la méthode rigoureuse sans lesquels elle ne peut s'élever au rang des sciences. Il n'a pas su donner à ses compilations d'autre intérêt que celui de simples nomenclatures, mais il a du moins proclamé cet axiome que la connaissance des livres abrège de moitié l'étude d'un sujet, et que c'est avoir acquis la majeure partie de ce qu'il faut savoir que de connaître exactement les livres qu'il faut consulter : *notitia librorum est dimidium studiorum, et maxima eruditionis pars exactam librorum habere cognitionem.*

Cette vérité inspirait le P. Lelong et son continuateur Févret de Fontette, ainsi que tous les savants bénédictins

(1) Né à Rostock en 1634, mort en 1704.

des XVIIe et XVIIIe siècles, lorsqu'ils entreprenaient leurs inappréciables répertoires et leurs collections. Mais combien le champ ne s'est-il pas étendu depuis eux. Lenglet-Dufresnoy, comparant le nombre déjà considérable de livres historiques qui existaient de son temps, au loisir qui serait nécessaire pour les lire, exprimait la même pensée que Thurmann lorsqu'il disait que la science des livres l'emporte dans un savant sur les connaissances acquises, et que c'est leur usage justement appliqué qui distingue le vrai du faux savoir. Qu'aurait dit le savant abbé s'il se fût trouvé en présence de la masse vraiment formidable de matériaux de toute sorte dont les historiens d'aujourd'hui doivent prendre connaissance avant de se mettre à écrire ? Et pourtant, s'il est vrai de dire que tel sujet, parfois d'importance secondaire, au moins relativement, présente une telle masse de matériaux à exploiter, originaux ou imprimés, de première ou de seconde main, qu'il faut une certaine ténacité pour ne pas tout d'abord être découragé et renoncer à son projet, combien de fois l'absence à peu près complète de renseignements pourrait produire le même sentiment de découragement ! Après mille recherches sur un sujet qu'il a caressé, avec quelle tristesse le futur auteur ne s'aperçoit-il pas que tout est à créer, que les documents originaux font à peu près défaut, ou se cachent si bien qu'on ne sait où les rencontrer ? Le bibliographe est là pour le tirer de peine. Que de tribulations, de recherches inutiles et infructueuses il lui épargne ! Quelles sources abondantes il lui découvre. En un instant il lui apprend tout ce qu'il ignore ; il lui révèle même les sujets encore neufs, car ce n'est pas un des moindres services qu'il rend à la science que de signaler les questions encore inétudiées, d'appeler sur elles l'attention, de solliciter les recherches des travailleurs de bonne volonté en quête d'une occasion de déployer leur talent. Ces occasions sont plus nombreuses qu'on l'imagine.

En face des difficultés qui se dressent devant le biblio-

graphe et du peu de profit et de gloire qu'il doit attendre de ses veilles, il lui faut assurément un amour bien vif et bien désintéressé de la science, il faut aussi avoir hérité de la patience et de l'ardeur des Bénédictins pour entreprendre, poursuivre et mener à fin de pareils travaux. M. Dramard a envisagé sans faiblesse et sans illusion l'étendue de la tâche qu'il s'est imposée dans un rayon limité, mais pourtant vaste encore, et il ne s'est pas senti découragé. *Fais ce que dois, advienne que pourra*, semble être sa devise. L'important est de commencer l'œuvre, de la mettre en marche ; d'autres viendront qui l'achèveront. Aussi il est convaincu que le jour est prochain où la France possédera un livre comme celui dont l'Allemagne a été dotée par Waitz et Dahlmann, un ouvrage présentant dans un format commode et peu coûteux un répertoire à la fois méthodique et chronologique des documents originaux et des ouvrages de seconde main relatifs à chacune des périodes de notre histoire et à chacune de nos provinces (1).

Depuis de bien longues années déjà il s'est proposé pour but de concourir dans le cercle des études qui lui sont familières, le Droit et l'Histoire de sa province, à l'œuvre considérable dont il appelle l'exécution de tous ses vœux. Dès sa sortie du collège, au moment où, comme distraction aux études juridiques, il voulut pénétrer dans le détail de l'histoire de sa ville natale, il se heurta contre l'impossibilité d'en connaître tout d'abord les éléments multiples tels qu'il les avait conçus dans son plan. Refondre, compléter et continuer jusqu'à nos jours la bibliographie du P. Lelong et de Févret de Fontette, lui apparut aussitôt comme une nécessité de premièr

(1) Bien des savants déjà ont fait la même entreprise; pour n'en citer que deux, MM. Desnoyers, de l'Institut, et Paul Lacroix, ont amassé une quantité de matériaux non utilisés jusqu'à ce jour. Quel parti ne pourrait-on pas tirer de tous ces efforts individuels, et n'y a-t-il pas là de quoi tenter la sollicitude d'un ministre de l'instruction publique ?

ordre à laquelle il était urgent de pourvoir avant tout, comme un service immense à rendre à la science en venant au secours de milliers de travailleurs. Le Droit n'est pas mieux partagé, sous ce rapport, que l'Histoire; les mêmes difficultés surgirent devant lui, comme aussi les mêmes besoins. Il s'est donné alors pour double objet de ses travaux la Bibliographie du Droit et celle de l'histoire locale, mais en restreignant dans certaines limites le cadre qu'avaient imparfaitement rempli Lelong et Fontette. Dès ce moment aussi il s'est mis à analyser des matériaux innombrables, manuscrits ou imprimés, recueillis à toutes les sources les plus diverses : pour les *manuscrits* dans les inventaires d'archives nationales, des ministères, des départements, communes, établissements publics, bibliothèques de province, et aussi dans les collections particulières qui veulent bien s'ouvrir à lui, ce qui n'arrive pas toujours ; pour les *imprimés*, dans les catalogues des bibliothèques publiques de Paris et de la province, dans ceux des librairies et des ventes publiques, dans toutes les bibliographies particulières déjà publiées (Brunet, Barbier, Quérard, Bourquelot, Lorentz, etc., etc.) et surtout dans le *Journal général de la librairie* depuis 1811 ; c'est aussi dans toutes les Revues et Recueils des sociétés savantes, dans tous les journaux périodiques de Paris et des départements, véritables amas de notices, de dissertations et d'études de valeurs diverses. Aucune source, en un mot, où il n'aille puiser pour indiquer, dans le livre qu'il prépare, ce qui a été écrit, imprimé ou publié sous une forme quelconque, soit en titres originaux, soit en livres ou brochures, soit en articles de journaux, Revues, Receuils quelconques, etc.

La Bibliographie du Boulonnais qu'il a récemment fait paraître, est un spécimen de ce genre de travail, de ce mode de procéder (1). C'est en même temps le premier

(1) M. Dramard a appliqué les mêmes procédés à un autre ouvrage du même genre, plus complet peut-être, qu'il a publié en 1879, *Bibliographie raisonnée*

volume de la Bibliographie géographique et historique de la Picardie, ou, comme l'indique le titre, le catalogue *raisonné* des ouvrages tant imprimés que manuscrits, pièces et documents de toute nature relatifs à l'histoire et à la géographie de cette province. L'auteur nous apprend que c'est un essai et que, s'il réussit, il continuera en publiant successivement les bibliographies de toutes les autres parties de la province dont les matériaux sont en grande partie réunis. Nous lui souhaitons bien cordialement le succès.

Le plan qu'il a adopté semble rationnel et très méthodique. Dans une première partie il fait connaître tous les documents et ouvrages concernant l'ensemble du pays boulonnais. Cette partie est intitulée *Généralités* : elle se divise en plusieurs sections traitant *de la Géographie* ; — *des cartes, plans et vues ;* — *de l'histoire civile, ecclésiastique, nobiliaire*, formant autant de chapitres ; *de la législation, jurisprudence e: administration ;* — enfin de *l'archéologie générale.*

La deuxième partie comprend l'histoire particulière des localités diverses du pays rangées suivant leur ordre alphabétique. Pour les villes sur lesquelles les documents sont abondants, ils sont rangés et classés par sections. Le nombre des numéros s'élève à 1784, mais sous un même numéro sont souvent indiqués plusieurs articles, quand le sujet en est le même, ce qui double presque la quantité des documents indiqués dans ce livre.

En tête est placée une *Introduction* qui est une disser-

du droit civil, comprenant les matières du code civil et des lois postérieures qui en forment le complément. 1 vol. gr. in-8 à 2 col. Paris, Firmin Didot. Cet ouvrage est, quant à l'exécution typographique, de tout point conforme au *Manuel du libraire,* et destiné à faire partie de la meme collection bibliographique. Il a été accueilli avec une faveur marquée par la presse spéciale. V. un art. citique de M. E. Dubois, prof. à la faculté de droit de Nancy, dans la *Revue critique de Droit,* 1879. Les autres parties du droit français feront l'objet d'autres bibliographies annoncées par l'auteur. Quelques-unes, paraît-il, sont déjà prêtes à être remises à l'imprimeur.

tation complète où il traite des sources de l'histoire du Boulonnais ; des dépôts publics de documents et des collections des bibliothèques particulières de la région ; des travaux d'ensemble qui ont été entrepris sur ce sujet ; des sociétés savantes qui s'y livrent, etc. A la suite, l'auteur a réuni sous le titre de *Pièces justificatives* un certain nombre de documents inédits d'un grand intérêt se référant à l'objet de l'introduction.

Ce voiume étant spécial au Boulonnais, l'auteur a éliminé de parti pris certaines catégories de documents tels que ceux relatifs à la *Biographie* et aux *Périodiques*. Il a pensé que ces matières seraient mieux rangées dans une division spéciale afférente à l'universalité de la province de Picardie. En effet, M. Dramard se proposant de donner la bibliographie de toute cette province, son plan comprend non seulement ce qui est particulier à chacune de ses divisions, mais encore ce qui s'applique à toutes indistinctement, ou tout au moins à la plupart d'entre elles, à ce qui leur est commun ; c'est ce qu'il appelle les *Généralités* de la province. C'est ainsi que le Ponthieu, l'Amiénois, le Beauvoisis, le Vermandois, etc., etc., auront, au même titre que le Boulonnais, leur bibliographie spéciale, laquelle sera complétée pour tous par une bibliographie réunissant les documents généraux qui leur sont communs dans lesquelles l'auteur fait rentrer la Biographie, les Périodiques et d'autres matières formant autant de divisions particulières de ce tout complet, *Généralités*.

Je ne m'arrêterai pas à critiquer, sur ce dernier point, le plan de M. Dramard et l'ordonnancement de son ouvrage ; il a lui-même été au devant des objections et ses explications sont des plus acceptables. Une classification rigoureuse est impossible ; chacun, se plaçant au point de vue de ses études spéciales, peut regretter, pour des raisons qui lui sont propres, qu'un ordre différent de celui adopté par le bibliographe n'ait pas été suivi dans la disposition des matières. Nombre de pièces peuvent rentrer

également bien dans une division ou dans une autre ; ces pièces ont souvent un double caractère ou peuvent être employées à plusieurs objets suivant l'ordre d'idées où se place un auteur et la nature du sujet qu'il veut traiter, et cependant, sous peine de redites, il faut leur attribuer une place unique. Malgré la somme considérable de recherches que comporte une pareille œuvre, le procédé d'exécution en est fort simple. Le titre de chaque article est relevé avec une exactitude scrupuleuse, l'auteur ne s'y permet aucune modification. S'il s'agit d'un manuscrit, il fait connaître son format, sa date, son état matériel donne l'indication du dépôt où il se trouve, la section, le numéro, le folio ; s'il s'agit d'un imprimé, il fait connaître son format, sa date, le lieu et le nom de l'éditeur, ou bien le numéro et la date, la page du journal ou du recueil où l'article a été inséré ; il mentionne s'il a été tiré à part. Ce sont là des points esssentiels auxquels les faiseurs de catalogues n'attachent aucune importance, et qui pourtant sont des causes d'erreurs et de recherches infructueuses. Il arrive aussi que le titre d'un écrit est insuffisant pour en faire reconnaître le sujet, qu'il est trompeur ; les rédacteurs de catalogues peu soigneux ont été induits de la sorte en d'étranges bévues, comme celui qui a classé dans la théologie le poème badin intitulé : *Pastor fido*. Le lecteur confiant pourrait s'y laisser prendre, c'est donc un devoir pour un bibliographe qui se respecte de commenter dans une note un titre ambigu. M. Dramard ne manque pas à cette obligation. Souvent une notice succincte fournit des renseignements précieux de critique bibliographique et fait connaître les appréciations dont l'ouvrage a été l'objet. Quelques-unes prennent certains développements, telles sont par exemple celles du n° 583, les *Chartes du Boulonnais*, recueillies par Baluze ; du n° 595, *Cartulaire de Folcuin*, où M. Dramard résume en une page concise tous les renseignements que la critique la plus autorisée a fournis sur

ces pièces originales. Au mot *Portus Itius*, il donne la nomenclature de cinquante-sept dissertations écrites sur cet intéressant problème de géographie historique qui a pour objet de déterminer le point de la côte morinienne d'où César est parti pour la conquête de la Grande-Bretagne. Quelques-uns de ces articles sont suivis de notes substantielles qui font connaître les phases de cette controverse scientifique presque aussi grave et aussi féconde que celle d'*Alésia*, le dernier refuge de l'indépendance gauloise.

Le livre de M. Dramard a eu des vicissitudes assez pénibles. Le premier fascicule en a paru en 1869, et le deuxième, qui complète l'ouvrage, devait paraître l'année suivante. Une partie des épreuves était corrigée lorsque de funestes événements sont venus interrompre l'impression. A la fin de la guerre, ces épreuves, la fin du manuscrit, ne se sont point retrouvés, et toutes les fiches et notes que l'auteur avait réunies pour composer ce travail, toutes celles qui devaient lui servir pour les autres parties de la bibliographie picarde avaient péri, avec d'autres collections de matériaux, dans l'incendie de son habitation. C'est dans ces conditions qu'il fallait reprendre l'œuvre. Eloigné par ses fonctions des lieux où il aurait pu le faire plus aisément, absorbé par d'autres publications, il a dû laisser pendant plusieurs années son travail inachevé, et ce n'est enfin que dans ces derniers temps, après divers incidents, que le livre a pu voir enfin le jour : *Habent sua fata.*

En résumé, le livre de M. Dramard, qui est imprimé correctement, en caractères neufs, sur un beau et solide papier, est aussi remarquable par la forme que par le fond. La méthode en est scientifique : c'est l'œuvre d'un érudit profond et d'un travailleur infatigable et consciencieux qui a fait ses preuves depuis longtemps par la publication de différents travaux historiques et de droit. Nous avons la conviction que la Bibliographie de la Picar-

die rendra d'immenses services à tous les amis de l'histoire locale.

Paul Pinson.

Mes Plagiats ! par M. Victorien Sardou. de l'Académie française. *Paris,* 1882, 1 vol. in-12.

M. V. Sardou a été actionné devant le tribunal de la Seine par M. Mario Uchard pour qu'il fût déclaré juridiquement qu'il avait emprunté sa comédie d'*Odette* à celle de la *Fiammina ;* en d'autres termes pour se voir condamner comme plagiaire. M. Uchard ayant exposé ses raisons, au soutien de son procès, dans un Mémoire consultatif, c'est à ce Mémoire que réplique M. Sardou, en publiant ses *Plagiats*. On voit qu'il ne s'agit pas pour le spirituel académicien de se défendre seulement d'avoir pris son *Odette* à la *Fiammina* de M. Uchard. C'est de toutes les pièces dont il est l'auteur qu'il lui faut établir sa propriété; car il ne lui en reste pas une dont on ne lui ait imputé la ressemblance et les rapports avec celles d'un grand nombre de contemporains et d'autres encore.

Disons tout de suite qu'il était bien armé pour se défendre contre les assaillants de ses succès, au point de vue littéraire, et qu'il s'est admirablement servi de son esprit pour les confondre et les réduire à néant. Il prouve irréfutablement, dans ses *Plagiats,* que ses pièces sont bien de lui et à lui, particulièrement en ce qui concerne celle qui fait l'objet du procès qui lui a été intenté, — *Odette*. Sa discussion est très serrée, ses traits sont lancés de la main la plus sûre, et ses exemples font loi. Lorsque l'on a en présence les scènes du quatrième acte de la *Fiammina,* et celles des troisième et quatrième actes d'*Odette,* telles qu'on les lit comme conclusion ou couronnement de la discussion, dans la réplique de M. Sardou, il est impossible de n'être pas saisi de la différence qui existe entre les deux pièces, et de ne pas dire : Non, il n'y a pas plagiat.

Les débats qui ont eu lieu devant la première chambre du Tribunal de la Seine, entre les avocats des parties, tous deux fort habiles, l'ont démontré à l'avantage de M. Sardou ; et les conclusions très remarquables de l'organe du ministère public, M. le substitut Roulier, ont achevé la démonstration.

M. Sardou n'est donc pas un plagiaire ; et tous les arguments de sa réplique l'avaient établi solidement. Du reste, la thèse qu'il a soutenue pour sa défense n'était pas nouvelle ; et il doit être permis au *Bulletin du Bibliophile* de faire remarquer que déjà, dans le volume de 1856 de cette collection, elle avait été proposée et développée par l'un de ses plus anciens collaborateurs actuels, M. François Morand, qui en avait fait une étude spéciale. M. Morand n'hésitait pas à avancer qu'en général il ne croyait pas aux *Plagiats*. Il admettait des rencontres fortuites, des réminiscences inconscientes, et il disait, après avoir montré différents exemples de ces rencontres : « Lorsque l'on aura acquis la certitude qu'il peut se former dans plusieurs cerveaux, spontanément et originellement, des combinaisons d'idées identiques, avec le même ensemble, la même suite et les mêmes détails qu'elles se montrent dans les compositions que je viens de comparer, il deviendra impossible de laisser subsister toutes ces cellules où l'on enferme de prétendus plagiaires et de poser des limites à la faculté d'imaginer. »

Les comparaisons qu'avaient faites M. Morand regardaient en première ligne les scènes IV à XIX du second acte du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, rapprochées d'une *Histoire des Amours de Henri IV*, publiée à Leyde en 1664 ; et surtout le chapitre de la *Cour des Miracles* dans la *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo, en face d'une pièce de Le Sage, *Arlequin roi de Serendib*, représentée en 1713.

On notera, en passant, que feu Edouard Fournier, en 1879, dans un feuilleton de la *Patrie* sur la reprise du *Mariage de Figaro*, à la Comédie française, ne se fit pas scrupule de donner, comme étant de lui, ce qui était visi-

blement tiré de l'Etude publiée plus de vingt ans auparavant dans le *Bulletin du Bibliophile*. Il y eut même une réclamation de l'auteur de cette Etude, à laquelle M. E. Fournier ne répondit pas. D'ailleurs, M. Morand s'était désarmé lui-même en refusant de croire aux plagiats. — En ce qui touche Beaumarchais, il disait : « Beaumarchais avait-il lu l'*Histoire des Amours de Henri IV?* Il n'est plus là pour nous le dire. » Mais au regard de Victor Hugo : « C'est autre chose, ajoutait-il, on peut avoir sa confession, s'il veut la faire. »

La question en resta là. Au bout d'un certain nombre d'années, elle fut reprise pour être vidée directement et M. Morand écrivit à Victor Hugo la lettre suivante :

« Monsieur, je suis le conseil du proverbe : « Il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses Saints. »Vos saints, parmi lesquels je compte des amis, n'ayant pu me donner la solution d'une question qui me préoccupe, je m'adresse à vous, en votre Olympe ; vous trouverez cette question exposée dans un écrit que je vous envoie, si vous voulez bien me faire l'honneur de le lire. J'espère qu'elle ne vous paraîtra ni oiseuse, ni indiscrète ; je me la suis posée sérieusement et en toute bonne foi. Quoiqu'elle soit portée devant le public, je n'entends pas étendre cette publicité à votre réponse, dans le cas où vous auriez la bienveillance de m'en faire une, à moins que cela ne vous fût indifférent.

» Je me souviendrai toujours, Monsieur, de ma première lecture de cette belle *Notre-Dame de Paris*, au moment où elle parut. J'eus un des premiers exemplaires, et je dévorai près de la moitié d'un volume sous les arcades de l'Odéon, où je venais de l'acheter à l'étalage d'un libraire que je vois encore, sans m'apercevoir que j'étais resté là debout, à la même place, depuis plusieurs heures, au lieu de me rendre à l'Ecole de Droit où le cours se faisait. C'était le bon temps. J'ai suivi ma carrière. Ne sourcillez pas que je vous écrive du sein d'un Tribunal. La justice, la vraie, n'appartient à aucun parti ; et il faut bien que je vous dise qui je

suis, pour que vous sachiez si je mérite que vous me répondiez.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de tous mes hommages. »

La réponse de Victor Hugo ne se fit pas attendre. Elle était ainsi conçue :

« Hauteville-House, 22 novembre 1868.

» Je vous réponds, Monsieur le juge, car vous êtes un juge spirituel, docte et charmant. — Eh bien, non, je ne connais point l'*Arlequin* de Lesage, et j'ai été ravi, grâce à vous, de le connaître. Les similitudes que vous signalez sont très réelles. Il en sort, pour moi une autre satisfaction intime, parce que ma conscience me la confirme, de m'être fortuitement rencontré avec le grand esprit qui a créé *Gil-Blas*. Voulez-vous que je vous raconte une autre rencontre dont j'ai été plus glorieux encore? C'était en 1823. Lamennais, qui avait été mon confesseur (lequel de nous deux a *perverti* l'autre ?), entre chez moi un matin. J'écrivais des vers que je venais de faire. Lamennais regarde par-dessus mon épaule, et lit ceci :

Ephémère histrion qui sait son rôle à peine,
Chaque homme, ivre d'audace ou palpitant d'effroi,
Sous le sayon du pâtre ou la robe du roi,
Vient passer, à son tour, son heure sur la scène.

— » Tiens ! me dit-il, savez-vous l'anglais ? (Lamennais savait l'anglais.) Je lui réponds : non — (A l'heure qu'il est, je ne sais pas encore l'anglais) et j'ajoute : pourquoi ?

— » C'est que, répliqua Lamennais, vous venez de faire un vers de Shakespeare.

— « Bah !

— » Avez-vous lu Shakespeare ?

— » Non, je ne veux pas lire Letourneur.

— » Eh bien, dit Lamennais (mon ex-confesseur qui me savait sincère), le vers est de vous deux. Vous avez rencontré Shakespeare. » Et il me cite en anglais, puis me traduit en

français, un vers de *Hamlet*. Même comparaison que la mienne, et littéralement : *chaque homme vient passer à son tour son heure sur les planches.*

« Maintenant, jugez, Monsieur le juge.

» Un mot sur quelque chose de plus grave, qui est dans votre écrit. Je suis aussi étranger que *vous-même* à l'article de M. Granier de Cassagnac (1833) sur Alex. Dumas. Lisez la déclaration de M. Bertin l'aîné dans le *Journal des Débats*. Lisez la déclaration de M. Granier de Cassagnac, qu'il confirmerait encore aujourd'hui, j'en suis certain, bien qu'il y ait entre lui et moi l'abîme.

« Voulez-vous de ceci ma parole d'honneur ? Je vous la donne. Si vous me connaissiez, vous n'en auriez pas besoin.

» Et je vous serre la main, et je vous remercie de m'avoir fait connaître *Serandib* et l'*Arlequin* de Lesage.

» Il va sans dire que cette lettre vous appartient, et que vous pouvez en faire ce que vous voudrez.

» Vous êtes un bibliophile très littéraire, très curieux et très intéressant. Vos soixante pages substantielles sont du meilleur style. Politiquement, je vous récuserais ; mais, littérairement, je vous accepte, mon très aimable juge et mon gracieux confrère.

» VICTOR HUGO. »

Après une déclaration aussi nette et aussi franche sur un point aussi décisif, et émanée de la seule conscience qui pût la faire avec une indiscutable autorité, peut-on encore accorder le moindre crédit à ces accusations de plagiat que suscitent l'amour-propre personnel chez les auteurs et les conjurations des critiques de profession qui les soutiennent souvent « par vengeance, par jalousie et rarement sans malignité, » comme on le disait en 1856 dans le *Bulletin* ? Et l'auteur ajoutait très sensément : « Aussi les accusations de plagiat ne sont-elles pas ordinairement rétrospectives, et l'on peut remarquer que presque toujours elles ont été

lancées instantanément, sur l'heure même d'un succès que l'envie voulait combattre ou contrebalancer. »

Psychologiquement, et c'est là le vrai terrain du débat, la question est tranchée par les attestations personnelles des auteurs de *Notre Dame de Paris* et d'*Odette*, sans qu'il y ait jamais à y revenir.

Juridiquement, M. Sardou a, tout aussi incontestablement, fait sa preuve. Le tribunal de la Seine, présidé par M. Aubépin, lui a donné gain de cause dans un jugement fort appuyé en droit, et qu'un académicien signerait.

Un Bibliophile.

CHRONIQUE

— A la fin de son beau livre sur Sixte-Quint, dont une nouvelle édition vient de paraître chez MM. Hachette, M. le baron de Hübner donne un *Tableau* fort intéressant des sources tant imprimées que manuscrites auxquelles il a puisé. Il a pu mettre à contribution, à Rome, les archives du Vatican, d'un accès si difficile, et plusieurs bibliothèques et dépôts d'archives importants de grandes familles romaines ; — à Venise, les archives de l'Etat, aux Frari, où sont conservés les *Dispacci* (dépêches des ambassadeurs), — les *Esposizioni* (procès-verbaux des séances du Sénat), — les *Deliberazioni* (Instructions aux ambassadeurs), — les *Relazioni* (rapports généraux sur leur mission), etc. M. de Hübner a pu également consulter les archives de l'Etat à Florence ; celles de Simancas en Espagne, et notre Bibliothèque nationale, où il a fait de nombreux et heureux emprunts à la collection Harlay, aux Fonds *français*, *Saint-Germain*, *du Puy* et des *Minimes*.

Parmi les livres plus anciens que Sixte-Quint ou du même temps dont il a fait usage, plusieurs sont d'une insigne rareté et justement recherchés des bibliophiles ; par exemple l'*Opusculum de Mirabilibus Romæ* d'Albertini (1505), et plusieurs autres *Guides* des voyageurs pour Rome au XVIe et au XVIIe siècles ; l'ouvrage italien rarissime de B. Scappi, cuisinier du pape Pie V (*Venise*,

1570) ; les *Discorsi* sur le duel de G. Pigna (*Ven.*, 1560), de Messer Dario Atiendoli (Id., 1564), de Messer Andrea Alciato (Id., id.), du comte Annibal Romei, de Ferrare (Id., 1594) ; l'*Amore scolastico* de R. Marini (*Florence*, 1570) : *Il tesoro della vita humana* de Messer L. Fioravanti (*Venise*, 1590) ; la relation du transport et de l'installation de l'obélisque du Vatican par Fontana (*Rome*, 1590) ; enfin l'un des livres les plus rares qui existent, les *Sermons de Frà Felice Peretti* (Sixte-Quint), dont le *seul* exemplaire connu se trouve à la bibliothèque du prince Barberini, à Rome.

M. le baron de Hübner disposait de ressources exceptionnelles pour son travail, mais on ne pouvait en faire un meilleur usage. Sixte-Quint revit dans cette œuvre ; il s'y peint tout entier, avec ses grandeurs et ses petitesses, dans sa correspondance en grande partie inédite, dans ses entretiens familiers avec les envoyés vénitiens, ses confidents ordinaires. M. de Hübner fait surtout bien ressortir l'immense service que Sixte-Quint a rendu *in extremis*, non seulement à Henri IV, mais à l'Eglise, en refusant d'intervenir en France comme allié de Philippe II, malgré les démarches incessantes et menaçantes de ce prince et de son ambassadeur Olivarès. Le grand pontife usa ses dernières forces dans cette lutte, et on peut dire qu'il mourut pour la France.

— Dans sa dernière mission en Espagne, M. Francisque Michel a trouvé à la bibliothèque de Madrid un manuscrit français inédit, et dont il n'existe pas, dit-on, de copie dans les bibliothèques de France. Ce manuscrit, divisé en deux parties, est intitulé : *Voyages et campagnes diverses faites en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique depuis l'an* 1694, *durant la première ligue des princes de l'Europe contre la France jusques à la paix generalle de Riswick en* 1697. — *Suite de mes campagnes et voyages à la Chine, aux Indes orientales et occidentales, au Brésil, jusques à la seconde paix generalle d'Utrecht*, 1713. Dédié et envoyé à S. A. R. Mgr l'Infant don Philippe, grand admiral d'Espagne et des Indes, par Louis de Chancels de Lagrange, chevalier des ordres militaires de Saint-Louis et Saint-Lazare, officier de vaisseau du roy... In-fol. de 335 pp., nombreuses cartes et plans coloriés.

Cet officier de vaisseau doit être le même qu'un Louis-Charles de Lagrange-Chancels, entré dans la marine en 1694 et retiré avec

une pension de 600 l. en 1726, qui figure dans l'état conservé au ministère sous le nom d'*Alphabet Laffilard*, contenant les noms et grades de tous les officiers de marine jusqu'en 1750. Il était, selon toute apparence, parent de l'auteur des *Philippiques*, François-Joseph Chancel, sieur de Lagrange, dit Lagrange-Chancel, son contemporain.

Il y aurait peut-être là matière à une publication intéressante.

— A propos de manuscrits, on annonce aussi que le directeur du gymnase de Zerbst (Aubalt), vient d'en découvrir un qui serait une relation complète en hollandais, du second voyage de Gama (10 février 1502-20 décembre 1503, non moins important que le premier, mais sur lequel on n'avait jusqu'ici que des renseignements très sommaires. Cette relation serait l'œuvre de l'un des officiers du grand navigateur. Si le fait est vrai, c'est une découverte plus importante de beaucoup que celle des *Voyages* de Louis de Chancels de Lagrange.

Nécrologie. — M. Edouard Fleury, président de la Société académique de Laon, chevalier de la Légion d'honneur, est mort à Vorges (Aisne), le 4 juillet, âgé de soixante-huit ans. Les arts perdent en lui un savant archéologue et un écrivain érudit. M. Edouard Fleury laisse des ouvrages très appréciés, parmi lesquels les *Manuscrits à miniatures* des bibliothèques de Laon et de Soissons, les *Origines de l'art théâtral dans la province de Reims*, l'*Histoire de l'invasion en* 1814, etc. Il laisse inachevé un important ouvrage : *Monuments et antiquités du département de l'Aisne*. M. Fleury préparait à Laon une exposition d'art local rétrospectif dont sa mort a retardé l'ouverture.

M. Champfleury, conservateur du musée céramique de Sèvres et frère du défunt, annonce dans le *Courrier de l'Art* que M. Edouard Fleury lègue au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale dix-sept mille dessins, gravures, lithographies, portraits, crayons, exclusivement relatifs aux monuments du département de l'Aisne et aux hommes remarquables de cette contrée. Ce sont les documents dont se servait M. Edouard Fleury pour ses diverses publications archéologiques, et plus particulièrement pour son important ouvrage des *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, dont quatre volumes in-4 avaient paru.

ÉPITRES DE PÉTRARQUE

TRADUITES EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS

LIVRE PREMIER

IV. — *A Denis Roberti, de Borgo-San-Sepolcro, Augustin* (1).

Il le prie instamment de venir passer quelques jours à Vaucluse.

Si l'aspect limpide d'une fraîche fontaine, si les retraites profondes et mystérieuses des bois, bien connues des pacifiques animaux sauvages, demeure agréable aux Dryades et aux Faunes, si ces grottes sous des rochers exposés au soleil favorables aux poètes sacrés ne vous charment point ; si la douceur du climat, si la cime escarpée de la montagne qui s'étend librement dans les airs, si Bacchus couronné de feuilles sur les coteaux, si l'arbre de Minerve ou celui de Vénus (2) sont pour vous sans attrait ; si les prairies qui couvrent les deux rives, ombragées de peupliers, émaillées de fleurs sans nombre et de plantes d'une verdure agréable, ne séduisent point vos yeux ; si la rivière qui sépare ces champs et qui en roulant ses eaux inépuisables remplit Vaucluse d'un bruit qui endort ne vous touche pas, elle qui voit des deux côtés mille danses des nymphes et qui entend sur ses bords autant de chants des Muses ; si la tourterelle qui d'une voix rauque gémit sur son amie mourante comme si elle envoyait une offrande à cette ombre chérie ; si Philomèle qui raconte son destin cruel, sa langue arrachée, son honneur ravi et l'horrible Térée quand, perchée au haut d'un orme touffu,

(1) Il enseigna avec succès la philosophie et la théologie dans l'université de Paris. Pétrarque le choisit pour son directeur spirituel.

(2) L'olivier ou le myrte.

elle répète d'un ton plaintif son chant pieux et doux, qu'elle passe les nuits sans sommeil et qu'elle fuit le repos; si Progné qui, voltigeant dès l'aurore, déplore tout à la fois la fureur de son époux, son propre forfait, le malheur de sa sœur et la mort imméritée de son fils, en voyant sa poitrine maternelle tachée d'un sang qu'elle connaît, et qui, hirondelle diligente, parcourt sans cesse l'intérieur des maisons et les cours en se hâtant comme si elle voyait son ennemi (1); si tout cela, dis-je, vous est indifférent; si une foule de jeunes Narcisses, qui, le visage épanoui, admirent leur beauté dans une fontaine et se penchent éperdument sur ce miroir aquatique; si Actéon, les cornes dressées, fuyant ses compagnons et les chiens à travers les sentiers impraticables des bois; si Scylla qui coupa, dit-on, le cheveu de pourpre de son père, s'élevant jusqu'aux nues avec un chant saccadé pour épier de loin du haut des airs Nisus qui veut se venger d'elle (2); si Cycnus (3) qui, en disant qu'on lui a enlevé l'Hespérie, plonge assidument du haut du rivage et semble désirer la mort; si l'écuyer aérien de Jupiter (4) debout sur ces rochers et réparant son nid annuel pour sa progéniture à venir, si rien de tout cela ne vous plaît, si de plus mon amitié et ma tendresse n'ont pu, mon père, en vous priant, fléchir un peu la dureté de votre résolution et ébranler votre âme inflexible, afin que, quittant les splendeurs de la Cour romaine, vous vissiez notre retraite et que, prenant pitié de votre ami solitaire, vous vinssiez visiter pendant quelques jours son toit fidèle en le jugeant digne de la présence d'un si bon maître, si toutes mes prières ont été vaines, voici enfin la dernière qui fera

(1) Voir le livre VI des *Métamorphoses* d'Ovide. Térée, ennemi de Progné, fut changé en huppe.

(2) Voir le livre VIII des *Métamorphoses* d'Ovide. Scylla et Nisus furent métamorphosés l'une en alouette, l'autre en épervier.

(3) Roi de Ligurie, métamorphosé en cygne.

(4) L'aigle.

main basse sur vous ; elle enchaînera votre cœur dur et, malgré vos hésitations, vous tirera jusqu'ici par un solide grappin.

Près de la fontaine transparente s'élève un énorme peuplier qui de la voûte épaisse de ses branches ombrage à la fois la rivière, les bords et plusieurs arpents voisins. On raconte que jadis en cet endroit le grand Robert (1), épris des charmes du lieu, les yeux et l'esprit frappés de la nouveauté du spectacle, reposa longtemps sur un tertre fleuri ses membres fatigués et sa tête chargée de soucis et loua le silence de cette petite campagne. A ses côtés était la reine son épouse (2), à qui nulle déesse devant un juge équitable n'ôtera la palme méritée, soit de la beauté, soit de la naissance. Il y avait aussi Clémence, veuve de son noble époux (3), un cercle de grands seigneurs, une foule de chevaliers et un essaim de belles jeunes filles. Pendant que les uns courent en gambadant à travers les prés, forment des jeux et s'amusent à puiser dans leurs mains de l'eau fraîche qu'ils jettent au visage de leurs compagnons, les autres s'enfoncent rapidement dans l'épaisseur des bois et harcèlent avec leurs chiens les animaux sauvages. Ceux-ci prennent des poissons à l'hameçon ou jettent au loin leurs filets ; ceux-là boivent et chassent l'ennui par le joyeux Bacchus. D'autres se plaisent tantôt à étendre sur l'herbe leurs membres fatigués, tantôt à fermer les yeux pour goûter un léger sommeil. Seul, le roi, nourrissant au fond de son âme d'autres soucis, tenait le front et les yeux baissés vers la terre. Peut-être commençait-il déjà à rechercher les causes d'un phénomène et se demandait-il tout bas sous l'influence de quel astre le

(1) Robert II, d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, visita Vaucluse en 1320.

(2) Sanche d'Aragon, fille de Jacques, roi de Majorque, que Robert II avait épousée en secondes noces, en 1305, après avoir perdu Yolande d'Aragon, cousine de Sanche.

(3) Veuve de Louis X, roi de France, et nièce de Robert II.

fleuve surgissait avec tant d'impétuosité, puis modérait son cours ; avide et haletant de savoir, il pénétrait, guidé par son génie, dans les entrailles de la terre immense. Peut-être adressait-il à sa fortune ces sublimes paroles : « Pourquoi me suggérer de fausses douceurs et jeter sur moi, perfide, des regards caressants ? Je sais que je suis mortel, quoique tout le monde sans exception me décerne le diadème d'une voix unanime. Je sais que tu es rarement fidèle, et fusses-tu souriante envers moi aussi longtemps que tu l'as été envers Métellus (1), la mort fera disparaître tout cela et brisera tes dons d'un seul coup. Nul fleuve ne coule avec plus de rapidité que le temps de la vie, toutefois les fleuves renouvelés dans leurs sources restent éternellement ; la vie, en nous quittant, où va-t-elle ? Elle va d'où elle serait revenue un jour, si le vainqueur de la mort qui jadis entré dans le Tartare en sortit triomphant, retirant par force ses membres de son sépulcre fermé, entraînant avec lui la troupe heureuse des saints et emmenant au ciel les ombres épuisées par de longs tourments, n'eût effacé la crainte dans nos cœurs et ne nous eût donné l'espoir de ressusciter après notre mort ? » Ce sage roi faisait sans doute toutes ces réflexions. Ou bien ce prince magnanime, se rappelant une indigne trahison, figurait par ce petit fleuve Scylla et Charybde, là où la mer sépare les côtes de la Sicile du rivage de la Calabre et où l'onde reflue avec un horrible fracas, puis il menaçait le tyran sicilien (2) d'un juste et terrible châtiment. Enfin, quelles que fussent les pensées de ce héros, elles ne pouvaient qu'être sublimes et au-dessus de l'humanité. Les villageois qui se souviennent encore de lui montrent ses traces sur la rive verdoyante et le peuple des campagnes les adore.

(1) Q. Métellus, dit le Macédonique, mourut comblé d'honneurs dans une extrême vieillesse, en 115 avant J.-C.

(2) Frédéric II, d'Aragon, qui s'était fait nommer roi de Sicile au mépris des droits de Robert II, d'Anjou.

Restez donc, si vous le pouvez, mais vous ne le pouvez pas. O excellent père, qui m'êtes plus cher que la vie et que pour cela j'ai tant désiré en vain, venez voir non ma personne, mais le siège charmant d'un roi vénérable que les années n'ont point encore détruit. Les habitants de la contrée vous le montreront du doigt avec orgueil, et leurs neveux, croyez-moi, le célébreront par d'autres honneurs quand la génération présente poussée en arrière aura disparu.

V. — *A Benoît XII, souverain pontife.*

Il le presse de transférer à Rome le siège de la papauté.

Très saint père, une femme exilée, pauvre, hideuse dans sa mise et méprisée, s'est agenouillée naguère en suppliante sur votre seuil sacré. Je me trouvais là par hasard. Nul ne l'avait accompagnée pendant la route ; la fidélité n'avait point osé hélas ! et la mauvaise fortune lui avait enlevé ses amis. Déjà elle avait commencé ses justes prières, et vous aviez prêté à ses plaintes une oreille attentive. Etonné, il me sembla par une sorte de pressentiment que je connaissais cette sainte matrone. Car bien qu'elle parût négligée au premier abord et que ses cheveux blancs fussent en désordre, néanmoins sa face auguste et vénérable par les années gardait plusieurs traces de son ancienne condition. Ses paroles, qui n'avaient rien de commun, rien de bas, décelaient son âme, et une noble fierté brillait sur son visage. J'avais envie de lui demander quel était le but de son voyage, la cause de ses chagrins, d'où elle venait, son nom, sa patrie, sa famille, car elle portait un manteau latin déjà usé par la vétusté et elle parlait latin. Trois fois ces questions me vinrent sur les lèvres, mais trois fois le respect retint ma voix. Tout à coup un nom retentit au milieu de ses gémissements. Elle était Rome.

Je restai stupéfait et j'appris par l'exemple le plus écla-

tant qui fut jamais quelle confiance il faut avoir dans la prospérité. Car quoique la fortune puissante ait coutume de faire mouvoir tous les empires en variant ses faveurs, quoiqu'elle élève des esclaves vers le sceptre et qu'elle précipite des rois de dessus leur trône, elle n'a jamais montré plus visiblement sa domination qu'en renversant la puissance romaine acquise par tant de guerres, par tant de travaux et en décapitant l'univers.

Que la Grèce, mère de la parole et maîtresse de la louange, vante avec emphase ses généraux et fatigue le génie de ses poètes. Qu'Achille, fier de son chantre, se fasse aisément une lance de la plume d'Homère. Que Thèbes offre à Hercule des sacrifices et de l'encens, et l'élève jusqu'au ciel. Qu'à Lacédémone la faveur du peuple place les fils de Léda (1) parmi les astres étincelants. Que Jupiter s'applaudisse d'avoir conquis son trône par le crime et d'avoir chassé son père. Que Nestor ait été vénérable par son bon sens et sa vieillesse; que Codrus (2) ait aimé sa patrie; que Tirésias ait lu dans l'avenir. Que Diomède soit fameux pour avoir versé le sang d'une déesse (3), et Jason pour avoir ravi la toison d'or. Que Bacchus, traîné par des tigres rapides et brandissant son thyrse, soit parvenu en vainqueur aux extrémités de l'Inde. Que la renommée vante les Atrides, les Ajax connus par leurs fureurs et Ulysse célèbre par ses ruses et son voyage de dix ans à travers les mers. Qu'elle y ajoute le nom d'un cynique fameux par ses pérégrinations et par ses morsures(4). Qu'elle redise Miltiade fameux par sa victoire de Marathon, et son fils remarquable par ses chaînes rachetant le tombeau d'un si glorieux père (5). Qu'on loue également le repas

(1) Castor et Pollux.

(2) Dernier roi d'Athènes, il mourut victime de son dévouement pour sa patrie.

(3) *Le fils du magnanime Tydée allonge sa lance et le fer acéré blesse légèrement la main délicate de Vénus.* (Homère, *Iliade* V, 335-337).

(4) Diogène.

(5) *Miltiade n'ayant pu payer l'amende à laquelle un arrêt du peuple*

d'un héros magnanime au défilé des Thermopyles (1) ; que le souffle entraînant de Thémistocle surgisse des eaux de Salamine. Que Pisistrate se recommande par son éloquence armée et Périclès par sa parole seule. Que Tydée soit fier de sa bravoure ; qu'instruit par une longue expérience de la guerre, Philopémen prenne place parmi les plus grands généraux. Que leur justice éclatante couronne les juges de l'Elysée ; que Cadmus triomphe d'avoir tué le dragon, et qu'Alcibiade s'enorgueillisse de sa beauté. Que la docte Athènes vénère Thésée revenant des forêts du Tartare. Ajoutez-y les chefs phrygiens, le Troyen Hector et la famille illustre de Priam. J'y joindrai les rois d'Assyrie et de Perse, Cyrus inondé de sang et la molle Egypte. J'y joindrai la Barbarie desséchée par le soleil, je parcourrai les pays situés au Midi et j'arracherai à leurs ténèbres les nations inconnues. Que la perfide Carthage, trois fois vaincue, arme de nouveau son Annibal avec ses frères et son père, guerrier fameux surnommé le second Mars. Que dirai-je des peuples de la Lybie, de leurs troupes fuyardes et de leur soleil couchant ? Parcourez Calpé (2), et toute l'Hespérie ; sur tant de milliers de chefs, choisissez-en un renommé depuis longtemps par ses vols et ses rapines (3). De là je me transporte par l'Océan vers l'île célèbre qui affirme l'existence d'Arthur (4) et tout ce que la fable menteuse lui fait croire. La France chante les forêts, les fontaines, les combats admirés du vulgaire et les amours insensés des chevaliers ; elle étale aux regards Charlemagne, ses douze pairs, son royaume accru par tant de qualités éclatantes et maintenant elle languit fatiguée

l'avait condamné et étant mort dans les prisons de l'Etat, Cimon, détenu comme lui, ne pouvait être élargi qu'en payant l'amende dont son père avait été frappé. (Cornelius Nepos, *Cimon* (1).

(1) Au moment d'attaquer le camp de Xercès, Léonidas, pour toute harangue, dit à ses soldats mal repus : « Nous souperons ce soir chez Pluton. »

(2) Aujourd'hui Gibraltar.

(3) Allusion aux chefs Sarrasins d'Espagne.

(4) Le héros des romans de la *Table ronde.*

d'un long repos. Parcourez ensuite les peuples de la Germanie et tous les amis de Mars situés au Nord, vous ne trouverez partout que des tombeaux. Foulez le territoire des Macédoniens, faites sortir du sépulcre le terrible Alexandre et son père Philippe. Rassemblez après cela les hauts faits de tous les peuples, ils resteront certainement selon vous bien au-dessous de la gloire romaine, si l'amour ne m'aveugle point.

Cette femme, jadis remarquable par des triomphes sans nombre, maintenant privée de ses augustes époux (1), exemple mémorable de la bonne et de la mauvaise fortune, port des malheureux, écueil des superbes et le jouet de tous, cette femme a répandu naguère ses plaintes à vos pieds. Vous en gardez fidèlement le souvenir. Mais alors une grave question vous préoccupait peut-être. Vous vous demandiez si la cohorte des justes, dégagée de la prison du corps et des liens mortels, voyait la lumière sans nuages et la face de Dieu, ou si cette pure vision ne s'opérera que du moment où les corps rendus à la vie sortiront de leurs sépulcres brisés. Pendant que vous pesez soigneusement chaque chose et que, relisant tout, vous parcourez mille volumes, le jour différé de la réponse enflamme les désirs, laisse en suspens et plonge dans l'incertitude tous les esprits. Voici le moment venu. Déjà cette longue question s'est apaisée par votre sagesse (2); déjà Rome, inquiète de l'avenir, réclame en vous son époux, toute l'Italie attend en vous son père ; allez au devant de leurs vœux.

Vous verrez ainsi le Christ célébré dans tout l'univers, en faisant paître ce grand troupeau. Ainsi s'écrouleront les autels et les statues des dieux ; ainsi sous votre commandement la fausse superstition tombera vaincue et n'obscurcira plus les esprits. La bonne foi, l'amour et la paix

(1) Le pape et l'empereur.

(2) Benoît XII déclara par une bulle que les âmes des justes, si elles ne doivent pas subir les peines du purgatoire, jouissent de la béatitude céleste en sortant du corps.

règneront sur la terre ; les pirates disparaîtront de l'Océan; plus d'eaux empoisonnées, plus de contagion dans l'air. Les champs seront couverts de moissons, les villes jouiront d'agréables loisirs, aux yeux de la foule la vertu sera plus belle que l'or, on craindra plus le crime que la pauvreté et le trépas. Vous verrez tout cela dans votre vieillesse et quand vous aurez jeté un regard en arrière sur ces temps heureux, vous passerez doucement au ciel. Là est la gloire éternelle et la pleine vision du souverain bien. Là est cette Jérusalem après laquelle le peuple fidèle, étranger et exilé, soupire jour et nuit, et qui sera le repos de ses fatigues et l'ample récompense de ses labeurs.

VI. — *A Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon.*

Il l'invite à partager sa retraite à Vaucluse.

Exilé d'Italie par les fureurs civiles, je suis venu ici(1), moitié libre, moitié contraint. Ici, j'ai une forêt, des fleuves, les loisirs d'une campagne agréable, mais je n'ai point mes compagnons fidèles, ni leurs visages sereins. Je me réjouis d'un côté, je m'afflige de l'autre ; loin des amis rien n'est doux, mais je me félicite d'avoir pu m'établir dans des lieux connus. Là j'ai été enfant, là j'ai été jeune, là s'écoulera le soir de mes jours. Car si la renommée ne se hâte pas de répandre de bonnes nouvelles, j'ai résolu de passer dans votre territoire (2) ce qui me reste à vivre, à l'abri des guerres et des tristes procès. Là sera la terre de ma patrie, cher Philippe, vénérable prélat ; là, ma montagne de l'Hélicon ; là, ma fontaine Aganippe. Là, j'ai laissé se reposer les Muses fugitives et fatiguées, et vous y trouverez un asile avec moi, si vous voulez l'accepter. Si les livres peuvent faire trève à vos soucis, ils me feront oublier à moi une guerre désastreuse. Là nous

(1) A Vaucluse.
(1) L'évêque de Cavaillon était seigneur suzerain du village de Vaucluse.

retrouverons, vous Naples, et moi ma chère Parme, que ne troubleront ni les embûches ni l'appel aux armes (1).

Que d'autres aiment les richesses, moi j'aspire à une vie tranquille ; celui-ci veut être roi, celui-là jouir du repos ; il me suffit d'être poète, titre assez commun pour ne pas craindre d'en augmenter le nombre. Et vous, las d'honneurs, ne songerez-vous jamais au repos ? Vous allez et venez, sillonnant la mer sur un navire battu des flots. Ne voyez-vous pas combien la mort est à craindre ? Ne voyez-vous pas les périls et les difficultés de la cour, comme la faveur y est trompeuse, de combien de soucis le seuil en est semé ? Je vous le conseille, arrêtez vos pas, fuyez les dangers d'un monde misérable, pendant qu'un vent propice enfle vos voiles. Ici, croyez-moi, mon père, vous vivrez dans la paix et la tranquillité. Je vous rappelle à votre domaine ; ce qu'exige le besoin, vous l'aurez. Laissons aux avares tremblants le soin du superflu ; le doux éclat de l'or enchaîne le cœur de nœuds amers. Les murs ne seront point couverts de tapisseries, mais les corps seront vêtus simplement ; il y aura des aliments nourrissants et non des mets, fléau de l'estomac. On ne montera point sur le lit par des marches d'ivoire, mais il recevra les membres fatigués par les travaux du jour. Vous ne verrez point briller la pourpre sur une couche pleine de soucis ; vous n'aurez point un lit de marbre éclatant de blancheur. Vous ne foulerez ni les diamants ni la pourpre, mais des prairies couvertes d'un vert gazon et entourées d'un fleuve naissant.

Vous qui avez reçu du ciel un esprit fécond, vous verrez ce que vous avez à faire. Pour moi, je suis résolu à mettre à sec ma barque fragile ; l'heure dernière de la mort m'avertit de ne point gagner le large et de me contenter de mes petits jardins. Ceux-ci ne laissent pas de porter

(1) Philippe de Cabassole était alors chargé d'une négociation auprès de la Cour de Naples ; Pétrarque venait de quitter Parme en proie à la guerre civile.

des marques de la négligence du colon ; les arbres consumés de vieillesse demandent à être remplacés, afin que, quand viendra bientôt le temps où les goûts juvéniles ne sont plus de saison, nous nous reposions ici, si toutefois notre vie se prolonge. Les branches chargées de fruits nous verseront une ombre très agréable pendant que nous explorerons avec nos hameçons le creux des rochers. Vaucluse nous fournira de tout en abondance ; ajoutez-y des pêches, des pommes, des poires, ornement du dessert. Ordonnez à vos gens, je vous prie, de rechercher les arbres qui donnent ces fruits, et n'hésitez point à amasser des armes pour la vieillesse peu robuste.

Voilà ce que vous a écrit dans les bois, très digne prélat, votre ami étranger ou exilé, je ne ne saurais dire lequel, sur les bords de la Sorgues.

VICTOR DEVELAY.

LE PALAIS A L'ACADÉMIE[1]

FAUTEUIL DE TARGET

1634-1883.

VII.

JEAN SIFFREIN, CARDINAL MAURY.

1746-1807-1817.

Target et l'abbé Maury se rencontrant à l'Assemblée nationale, s'asseyant à côté l'un de l'autre à l'Académie, auraient-ils jamais pu croire que l'un et l'autre perdraient et reconquerraient leur fauteuil, et que le plus ancien-

(1) Voir le *Bulletin* de mai et juin-juillet.

nement nommé ne rentrerait dans la Compagnie qu'en succédant au plus jeune et en faisant son éloge ? N'auraient-ils pas accusé d'absurdité et repoussé avec incrédulité quiconque se fût permis en 1785 une pareille prédiction, qui se réalisa cependant ? Il est vrai que, pour sa réalisation, il ne fallut rien moins que les tempêtes déchaînées de 1793, la destruction de l'Académie et la dispersion de ses anciens membres, son rétablissement avec des membres nouveaux, l'éloignement de France de l'abbé Maury, et ses intermittences de disgrâce et de faveur.

De tous les académiciens, il est le seul qui, à un quart de siècle de distance, ait été deux fois élu et deux fois exclu ; qui ait eu les honneurs d'un double discours de réception, ait vécu comme confrère à côté de son successeur et de son prédécesseur, et qui, deux fois de l'Académie, soit mort sur une terre étrangère, hors de l'Académie, sans qu'une voix se soit élevée pour son éloge, lorsqu'il avait fait celui de trois de ses collègues.

C'était là une singularité trop exceptionnelle pour que le récipiendaire de 1807 ne la relevât pas.

« La grâce que je reçois, dit-il, est environnée de circonstances tellement individuelles, que cet exemple commence et finit à moi. En me réunissant au corps littéraire le plus illustre de l'Europe, j'y parais maintenant à la suite de mon dernier prédécesseur dont j'étais autrefois l'ancien sur votre liste. Je suis le premier dans ce moment, je serai le seul qu'on ait jamais vu ici à côté de son successeur, qui est l'un de vous, Messieurs, sans que je puisse le connaître jamais ; et le jour où je recouvre mon rang dans l'Académie formera dans vos annales une époque unique, où le même orateur aura prononcé, dans la même société différemment organisée, deux discours de réception solennelle, à 23 ans de distance l'un de l'autre (1). »

(1) Pour rendre clair et saisissable ce passage du discours de l'abbe Maury, une explication est nécessaire, et nous la donnons d'autant plus volontiers qu'elle jette le jour sur les vicissitudes de l'Académie en 1793, 1803 et 1816.

L'abbé Maury avait été nommé pour la première fois à l'Académie en 1784,

L'abbé Maury offre à l'observateur biographe une physionomie originale et multiple. C'est à la fois un caractère et un talent. Il faut l'étudier avec son entourage, avec les événements au milieu desquels il a grandi, avant, pendant et après la Révolution, comme homme d'Église, comme orateur politique, comme écrivain et académicien.

Jean-Siffrein Maury, né en 1746, trois ans avant Mirabeau, était le fils d'un cordonnier de Valréas, dans le Comtat Venaissin.

Il commença ses études au petite ollège de sa ville natale, et les termina au séminaire de Saint-Charles, à Avignon. Dès ces premiers temps, il se faisait remarquer entre ses condisciples par son intelligence, son amour du travail et son application à l'étude.

A vingt ans, il quittait sa province, venant chercher fortune à Paris.

Nous n'ajoutons qu'une foi médiocre, malgré l'affirmation de son neveu, à l'anecdote qui le montre installé

quelques mois avant Target, dont il était dès lors l'*ancien*, par ordre de nomination.

En août 1793, un décret de la Convention supprima l'Académie et les Académiciens.

Un décret d'août 1795 la rétablit. Elle fut organisée en 1803 sous le titre de *Classe de la langue et de la littérature française*, à l'Institut.

Les anciens académiciens encore vivants reprirent leurs fauteuils. Ils étaient douze, parmi lesquels se trouvait Target. L'abbé Maury était alors attaché aux Bourbons et à l'étranger ; il ne rentra point avec ses collègues et resta en dehors de l'Académie, qui se compléta par la nomination collective de 28 membres nouveaux, parmi lesquels l'abbé avait nécessairement son *successeur, qu'il ne connaissait pas.*

A la mort de Target, avec lequel il avait siégé à l'ancienne Académie, il se mit sur les rangs pour le remplacer, et fut nommé. Il avait prononcé un premier discours de réception en 1784, il en prononça un second en 1807.

Vint enfin en mars 1816 l'ordonnance du ministre De Vaublanc, dite d'*Epuration*, qui expulsa onze membres de leurs sièges et les remplaça par onze membres nouveaux, au choix du Roi.

Maury fut des onze expulsés. Singulière destinée que la sienne ! En 1803, il n'est pas compris dans la liste des académiciens rentrants à cause de ses attaches avec la famille de Bourbon.'; en 1816, il en est exclu à cause de son ralliement à l'Empire.

dans le coche d'Avignon, entre Treilhard et Portal, et leur prédisant à l'un et à l'autre, sans s'oublier, les hautes destinées qui les attendaient dans la grande ville, où ils arrivaient, comme lui, sans nom et sans protecteur. Avant d'atteindre à ces hautes destinées, il fut obligé, pour vivre, de donner des leçons, d'accepter des éducations particulières, de composer et de vendre des sermons.

En faisant l'éducation des autres, il complétait la sienne.

Dès la première année de son séjour à Paris, il ne craignit pas d'affronter les concours. En 1766, il écrivit les *Eloges* de Monseigneur le Dauphin et du roi Stanislas le Bienfaisant ; en 1767, de Charles V, roi de France, et un *Discours* sur la paix ; en 1771, l'*Eloge* de Fénelon qui lui valut un accessit ; le prix fut remporté par Laharpe.

Cette même année il reçut les ordres des mains du Cardinal de Luynes, archevêque de Sens. Aussitôt prêtre, il se livra à la prédication et se montra dans les chaires de la plupart des églises de Paris. Ses succès y furent assez rapides et assez marqués pour que, dès 1772, l'Académie française le désignât pour prononcer devant elle, dans la chapelle du Louvre, l'éloge de saint Louis. « Ce discours, dit Grimm, fut reçu avec applaudissement, c'est-à-dire qu'on claqua des mains dans la chapelle, et ce succès ne s'est pas démenti à l'impression. » L'orateur avait vingt-six ans, et déjà la célébrité venait à lui.

Son *Panégyrique* de saint Louis le lia avec Buffon, Thomas, Marmontel, Lebeau, l'abbé de Boismont dont il devait devenir le collaborateur pour les *Lettres secrètes sur l'état actuel du clergé et de la religion en France,* et le successeur dans le prieuré de Lions, en Picardie, d'un revenu de 20,000 livres. Il lui valut en outre la protection des cardinaux de Luynes et de La Roche-Aymon, des évêques de Lyon et de Paris, la bienveillance de l'Académie qui obtint pour lui du Roi l'abbaye de la Frenade, dans le diocèse de Saintes.

Le siège de Lombez était occupé par un Fénelon qui,

se souvenant de l'Éloge couronné de l'ancien archevêque de Cambrai, son parent, nomma l'auteur chanoine-official et vicaire général de sa cathédrale.

Il ne manquait plus à l'abbé Maury, comme orateur sacré, que le suffrage de la Cour. Il le conquit par l'Avent de 1772 qu'il prêcha à Versailles. La plupart de ses discours étaient improvisés ; il les débitait avec chaleur et entraînement, sachant toutefois s'arrêter à temps et se renfermer dans les bornes d'une sage réserve. Un jour, cependant, emporté par le souffle de l'inspiration, il s'attaqua avec véhémence aux vices des grands, et ménagea trop peu son royal auditoire, dont le mécontentement commençait à s'accentuer. Ce que remarquant, le prédicateur s'arrêta un instant, puis ajouta immédiatement, avec autant d'esprit que d'à-propos : « Ainsi parlait, M. F., saint Jean-Chrysostôme devant la cour de Constantinople. »

Cette opportune intervention de saint Jean-Chrysostôme calma toutes les susceptibilités, et l'orateur descendit de la chaire au milieu d'un murmure d'approbation. A un ami qui, après le sermon, le félicitait de sa présence d'esprit : « J'aurai toujours au service de ces Messieurs, dit-il en riant, du saint Jean-Chrysostome et autres pères de l'Eglise (1). »

(1) Cette anecdote nous en rappelle une autre, qui n'en est que la contrefaçon et qui appartient au Palais.

Philippe Dupin plaidait un jour devant la première chambre de la Cour contre un jeune avocat resté trop peu de temps au barreau, M. X..., plein de verve et d'esprit, mais plus connu dans les coulisses des petits théâtres que dans la salle des *Pas-Perdus*.

Ph. Dupin cita, dans sa discussion, l'autorité de Guy-Pape, l'auteur des *Décisions*, qui lui semblait péremptoire sur la question qu'il examinait.

Que répondre à l'autorité de Guy-Pape, dont X... savait à peine le nom ? Il ne se déconcerte pas. « Je m'étonne, dit-il, dans sa réplique, de trouver en défaut la science de mon docte confrère Dupin. Il vous a cité l'opinion de Guy-Pape que je connaissais comme lui ; mais c'est l'opinion de la première édition, celle de 1692, qu'il vous a citée ; or, comment ne s'est-il pas souvenu que cette opinion a été complètement modifiée, sinon rétractée, dans la seconde édition ? »

Pendant la suspension de l'audience, Ph. Dupin s'approche avec empres-

A l'ouverture de l'assemblée générale du clergé de 1775, il prononça, avec un grand applaudissement, le *Panégyrique de saint Augustin*, mais son chef-d'œuvre, son triomphe, fut le *Panégyrique de saint Vincent de Paul*, prêché dans l'église de Saint-Lazare, que le Roi lui fit répéter dans sa chapelle, que le Pape accueillit avec faveur et qui fut lu à Rome, dans les assemblées des cardinaux, des hauts prélats et des généraux d'ordres.

Enfin il prêcha deux carêmes à la Cour, ceux de 1775 et de 1785. C'est pendant l'une de ces stations que Louis XVI, après un sermon fort admiré de son entourage, se contenta de dire : « Oui, l'abbé Maury prêche bien, seulement c'est dommage qu'il ne nous ait pas un peu plus parlé de religion, il nous aurait parlé de tout. » Ces discours furent-ils écrits, furent-ils improvisés ? Aucun ne nous a été conservé.

L'abbé Maury n'avait pas assez des succès de l'orateur, il ambitionnait encore ceux de l'écrivain. Il fit donc paraître son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, qui, avec son *Panégyrique de saint Vincent de Paul*, lui ouvrit une première fois, après la mort de Lefranc de Pompignan, les portes de l'Académie.

Déjà il avait mérité des couronnes aux fêtes de Toulouse; l'abbé Maury avait même ambitionné d'obtenir les fleurs de Clémence Isaure, car il était maître-ès-jeux floraux, comme MM. de Fontanes, Raynouard, de Châteaubriand, Daru, Baour-Lormian, Viennet et V. Hugo (1).

sement de son jeune confrère : « Mon cher X..., lui dit-il, je vous fais mon compliment, vous connaissez vos vieux auteurs : avec vous il ne faut pas s'y frotter. Mais quelle est donc la date de votre seconde édition de Guy-Pape ? Je ne connaissais, je l'avoue, que celle de Lyon, de 1692. »

« Eh bien, moi, répond en riant M. X..., je ne connais pas plus la seconde que la première, mais quand vous me citerez du Guy-Pape, j'aurai toujours une édition nouvelle et différente à vous opposer. »

Tous ceux qui entendirent cette réponse, et Dupin lui-même, ne purent s'empêcher de rire.

1 V. Hugo est aujourd'hui le doyen des maîtres-ès-jeux floraux. Il l'était en

Il était déjà célèbre, il va le devenir davantage. Quatre-vingt-neuf offre à son talent une carrière nouvelle. Il fait du prêtre un citoyen, de l'abbé un homme politique ; il le crée l'orateur du clergé et le place au premier rang, à côté de l'orateur de la noblesse, Cazalès, et de l'orateur du tiers, Mirabeau.

Envoyé aux Etats-Généraux par le bailliage de Péronne, il avait tout ce qu'il faut pour briller dans une grande assemblée : de l'audace et de la présence d'esprit, la vivacité de la répartie, une parole facile et animée, une vaste érudition, une mémoire imperturbable, qui lui a plus d'une fois permis de donner pour des improvisations des discours préparés d'avance, une grande confiance en lui-même, enfin ces avantages extérieurs qui complètent les tribuns, une constitution athlétique, une voix à braver et à maîtriser les orages de la foule, l'accent, le regard, le geste, le port de l'orateur.

L'abbé Arnaud nous a laissé le portrait un peu chargé de l'homme privé. Il le montre « avec son regard effronté, » ses larges épaules, ses mollets carrés et sa corpulence » athlétique.

» C'est à dîner surtout, ajoute le portraitiste, qu'il se révélait tout entier, mangeant beaucoup, buvant à l'avenant et plaçant, dans les trêves qu'il accordait à sa mâchoire plutôt qu'à son appétit, soit une anecdote philosophique, soit une bribe de sermon, soit un passage du discours qu'il venait de prononcer, soit enfin une histoire bien graveleuse, un conte de nature à déconcerter même une femme de la Cour. »

» On l'eût pris pour un grenadier déguisé en séminariste, »

ajoute l'Arnault de nos jours, l'auteur du *Marius à Minturnes* qui, lui aussi, fut appelé par deux élections à l'Académie.

A la tribune de l'Assemblée, l'abbé Maury prit part à la

1829, à 18 ans, et il y en a 64 que son nom est inscrit sur le Livre d'or de la noblesse littéraire Toulousaine.

discussion de toutes les grandes questions, et ne parut étranger à aucune. Questions de constitution, d'impôt, de commerce, de papier-monnaie, de droit de paix et de guerre, même de législation, étaient traitées par lui avec une compétence qui étonnait ses adversaires. C'est dans les débats sur la constitution civile du clergé qu'il développa toutes les ressources du talent oratoire le plus fécond et le plus élevé.

« Tous les jours repoussé, tous les jours sous les armes, sans que la certitude d'être vaincu, le danger d'être lapidé, les clameurs, les outrages d'une population effrénée l'eussent jamais ébranlé ni lassé, il souriait aux menaces du peuple, il répondait par un mot plaisant ou énergique aux invectives des tribunes et revenait à ses adversaires avec un sang-froid imperturbable (1). »

Il serait trop long de rappeler les bons mots, les saillies, les réparties spirituelles de l'abbé Maury. Qui ne connaît l'histoire de la lanterne, des pistolets-burettes, du cercle vicieux, dans lequel Mirabeau venait l'embrasser, etc., etc. ? Choissons dans le nombre deux ou trois réponses qui montreront son sang-froid, sa présence d'esprit et la fermeté de son caractère.

A l'assemblée tumultueuse qui, dans une discussion, l'interrompait par des cris : « Le tumulte pourra bien étouffer ma voix, dit-il, il n'étouffera pas la vérité ; » et l'assemblée l'écoute en silence.

A des dames causant assez haut dans les tribunes pour faire concurrence à l'orateur, et les désignant de la main : « M. le Président, veuillez donc faire taire ces sans-culottes ! » Et ces dames se dérobent instantanément aux regards des représentants.

A un puissant du jour qui lui disait, voulant l'humilier : « Vous vous estimez donc beaucoup, l'abbé ! — Très peu, répond-il, quand je me considère; beaucoup, quand je me compare. » Et le puissant du jour s'éloigne sans mot dire.

(1) Marmontel. *Mémoires.*

A une dame de la halle qui lui disait dans son hardi langage : « Vous parlez bien, l'abbé, mais vous n'en êtes pas moins f.....! — Bah ! dit Maury, en la regardant en face, vous savez bien, ma commère, qu'on ne meurt pas de cela. » Et les autres commères de rire et de battre des mains.

Nous savons gré à l'abbé Maury de n'avoir jamais quitté pendant la durée des Etats le costume ecclésiastique.

Quant la Constituante eut accompli son mandat et se fut retirée devant la Législative, il quitta la France et alla à Bruxelles, à Coblentz et à Rome, présenter les hommages de son dévouement au roi Louis XVIII et au pape Pie VI (1).

Louis XVIII lui fit le meilleur accueil et le nomma plus tard son ambassadeur près du Saint-Siège.

Le Pape, qui l'appelait dans l'intimité « son cher Maury » et, dans le langage officiel, *egregium virum*, lui conféra l'archevêché de Nicée, *in partibus*, la nonciature apostolique, l'évêché de Montefiascone et de Corneto, et enfin le cardinalat.

Obligé de fuir devant les Français qui envahissaient l'Italie, il sortit de Rome et alla à Venise, où il prit part au conclave qui donna un successeur à Pie VI.

Napoléon avait été proclamé empereur. Beaucoup de partisans de l'ancien régime, beaucoup de fougueux démocrates s'étaient ralliés à sa fortune. Le cardinal n'était point un *intransigeant*, il n'en connaissait même pas le mot. Depuis longtemps déjà, il tournait ses regards vers la France et songeait à se rapprocher du « nouveau

(1) Marmontel lui écrivait à l'occasion de l'accueil que partout il avait reçu sur sa route : « Mon illustre ami, j'ai joui plus que vous-même des honneurs qu'on vous a rendus à Tournai, à Bruxelles, à Coblentz... Je prévois ceux qu'on va vous rendre à Rome, et tout le monde ici croit vous y voir *rougir*. Dans tous les sens je le souhaite... »

Marmontel n'était pas si mauvais prophète !

Cyrus. » Il lui fut présenté à Gênes, lorsque, roi d'Italie, l'Empereur allait se faire sacrer à Milan.

En l'abordant, l'émotion du Cardinal, vraie ou feinte, était visible à ce point que l'Empereur lui dit avec bonté : « Qu'avez-vous, M. le Cardinal ? Remettez-vous. — Sire, lui répondit le Prince de l'Eglise déjà courtisan, je n'ai point tremblé devant un grand peuple, je tremble devant un grand homme. »

La flatterie chatouille toujours le cœur des grands comme des petits hommes ; Napoléon ne fut point insensible au compliment ni à l'émotion de son interlocuteur. Le Cardinal rentra en France et fut nommé aumônier du prince Jérôme, et, quelques années plus tard, archevêque de Paris.

Il retrouvait à l'Académie des amis et d'anciens confrères et désirait y reprendre la place qu'il y occupait dès 1784. Il la sollicita à la mort de Target, et elle lui fut rendue (1).

Sa réception souleva plus d'un incident. D'abord le Directeur qui le recevrait l'appellerait-il *Monsieur* ou *Monseigneur ?* L'égalité académique exigeait le premier titre, l'exemple du cardinal Dubois autorisait le second. Du premier s'étaient contentés les Rohan, les De Luynes, les D'Estrées ; c'étaient des enfants du peuple, les fils de l'apothicaire de Brives et du cordonnier de Valréas qui exigeaient le second.

La question fut débattue avec vivacité dans les comités, à l'Institut et, en dehors de l'Institut, dans le public et dans la presse. Enfin, une note quasi-officielle la trancha, et il fut décidé que le récipiendaire aurait du *Monseigneur*.

Mais qui le lui donnerait ? L'Académie ne laissa point le hasard désigner son Président, elle le choisit et nomma

(1) La candidature du Cardinal était fortement appuyée, et l'un de ses concurrents se retira, après ce jeu de mots sur son nom :

« Omnia vincit amor, et nos cedamus *à Maury*. »

un simple prêtre, le directeur des sourds-muets, l'abbé Sicard.

La séance de réception, qui avait attiré une nombreuse et brillante assemblée, trompa l'attente générale. Le discours du Cardinal, faiblement écrit et mal récité, éloge de Gerbier plus que de Target, longue et intempestive biographie de l'abbé de Radonvilliers, flagorneur et servile vis-à-vis du Maître, ne fut point goûté. Il était inférieur à celui de 1784, et les deux réunis n'en valaient pas un bon.

« Le cardinal a très mal débité son discours, dit l'abbé Morellet, qui parle de la réception dans ses *Mémoires*. Il n'a dit que quatre mots de Target, terrain sur lequel il n'a pu marcher que comme chat sur braise. L'éloge de l'Empereur, où il y a beaucoup de choses aussi vraies que bien dites, arrivant à un auditoire excédé de six à sept grands quarts d'heure d'attention, n'a produit aucun effet.

» Le lendemain de la séance, on a fait courir un bulletin en ces termes : Le 6 mai, vers les quatre heures après midi, un grand personnage s'est noyé près le pont des Arts. »

« Et le bulletin dit vrai, » ajoute le malin abbé *Mords-les*, comme l'appelait Voltaire. (1)

La réponse du Directeur fut au diapason de la harangue du récipiendaire. Le cardinal et l'abbé firent assaut de louanges et de flatteries vis-à-vis de l'Empereur.

Ils l'appelèrent : « Homme prodigieux, monarque prédestiné, nouveau Cyrus, père de la patrie, héros de la paix, noble rival du héros de la guerre, etc., etc.

Napoléon était suivant eux « un général dont le nom n'avait à craindre ni envie ni rivalité ; un homme extraordinaire, qui ne mesure point l'espace, qui le franchit ; un grand capitaine qui ôte les prestiges à la fable, pour transporter dans son histoire tout le merveilleux de la mythologie : un héros appelé du fond des Conseils éternels

(1) L'abbé Morellet. *Mémoires*.

à devenir l'instrument de ses desseins et l'exécuteur de ses décrets, etc., etc. »

L'abbé, armé « de la loupe qui magnifie les petits objets, » donna au cardinal du *Monseigneur* et de l'*Eminence* à pleine bouche. Il compara à Quintilien l'auteur de l'*Essai sur l'Eloquence*, et à Bossuet celui du *Panégyrique de saint Vincent de Paul*. A la Constituante, il le montra « toujours le vainqueur de Mirabeau. »

Ces éloges effrontés firent scandale. Ne rappelaient-ils pas involontairement la phrase de Saint-Simon s'élevant contre les serviles courtisans qui se pressaient autour du Roi-Soleil, et se plaignant « du poison abominable de la flatterie qui le déifiait dans le sein même du christianisme ? » — L'Empereur, quelques jours après, écrivait à Fouché, ministre de la police : « Faites parler dans vos journaux de Mirabeau avec éloge. Il y a bien des choses dans cette séance de l'Académie qui ne me plaisent pas. Quand donc serons-nous sages ?... »

L'auteur du *Tableau de Paris*, Mercier, appréciait plus simplement l'effet de cette séance : « Voilà bien du bruit pour rien, disait-il. Eh bien, ce sont deux prêtres, dont l'un dit : *Dominus vobiscum*, et l'autre répond : *Et cum spiritu tuo*. »

La fortune du cardinal Maury s'écroula en 1814 avec celle de son Empereur. Archevêque de Paris, sans le consentement et même contre le gré du Pape, il fut chassé par le Chapitre ; n'ayant rien à attendre des Bourbons, dont il s'était éloigné, il quitta Paris pour retourner à Rome.

Le Vatican n'eut point pour lui d'indulgence. Il lui imposa l'abandon de l'évêché de Montefiascone, une détention de six mois au château Saint-Ange, et un séjour forcé de six autres mois chez les Lazaristes. Après cette expiation, il rompit avec le monde et alla s'enfermer dans une retraite, où la mort vint le saisir en 1817.

Cet homme, dont la renommée s'était tant occupée, qui avait joué un si grand rôle dans l'Eglise et dans l'Etat,

brillé parmi les orateurs et les écrivains, mourut presque oublié, et c'est à grand'peine qu'il put trouver une sépulture dans l'église de *Santa-Maria,* à côté des deux Cardinaux Baronius et Tarugi (1).

VIII.

LE COMTE DE CHOISEUL-GOUFFIER.

1752-1816-1817.

Le Cardinal Maury, nous l'avons dit, n'a point eu de successeur connu. Exclu, en effet, par l'ordonnance de 1816, avec dix de ses confrères, il fut remplacé, ainsi que les dix autres proscrits, par 11 membres nouveaux nommés par le Roi. Or, parmi ces nouveaux venus, quel fut son successeur? C'est ce que le manque d'une désignation individuelle et l'absence d'éloge d'un prédécesseur ne permettent pas de dire. Aussi la divergence s'est-elle mise parmi les biographes de l'Académie, et tandis que l'un donne pour héritier au Cardinal M. le comte de Lally-Tolendal, l'autre, l'abbé de Montesquiou, un troisième, M. T. Tastet, lui donne M. de Choiseul-Gouffier. Par goût, et comme sujet d'étude, ce n'est pas peut-être celui que nous eussions choisi, mais nous avons suivi, de préfé-

(1) « *Hunc tumuli socium habent viri magni Baronius et Tarugius,* a dit le poète latin Morcelli, qui composa l'épitaphe du cardinal français.

Les *Œuvres choisies du cardinal J.-S. Maury* ont été publiées par son neveu Louis, en 1827, 5 vol. in-8.

On se souvient du fameux exorde attribué au missionnaire Bridaine par l'auteur de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire.* Or, cet exorde serait tout simplement, s'il faut en croire Louis Maury, l'œuvre de son oncle. « Je le déclare ici hautement, écrit-il dans une notice sur son oncle, oui, Maury est bien véritablement l'auteur de la pièce en litige, et l'on doit sans crainte lui en adjuger la propriété. » En présence de cette affirmation du neveu, il faut regretter que l'oncle n'ait pas eu plus de modestie, et qu'il ait, abusant du nom de Bridaine, fait un si pompeux éloge d'une œuvre oratoire qui, en réalité, était la sienne.

rence à toute autre, l'indication de l'historien des *Quarante fauteuils*.

M. le comte de Choiseul-Gouffier n'a de commun avec le cardinal Maury qu'une double nomination à l'Académie. Il y entra une première fois par l'élection, à la mort de d'Alembert, en 1783, après Condorcet et avant Bailly, et une seconde fois, en 1816, par la volonté du Roi, en même temps que MM. de Lévis, de Bonald, Laîné, de Richelieu et Ferrand.

Il appartenait à une ancienne et noble famille, dont l'origine remontait, suivant J. Viguier, à l'an 937 et à Hugues, comte de Bassigny et de Boulogne ; suivant Le Laboureur, à 1500 seulement, et aux comtes de Langres, et qui avait compté parmi ses membres des maréchaux de France, des princes de l'Eglise, des ministres et des ambassadeurs (1).

L'illustration de la naissance ne suffisait pas à M. de Choiseul, il voulait celle des services au pays, de l'étude et du savoir. Il avait la passion des voyages, et depuis longtemps il rêvait un pèlerinage en Grèce, à la réalisation duquel ne purent mettre obstacle ni son brevet de colonel, ni son récent mariage avec une jeune héritière de la maison de Gouffier.

Il s'était préparé de longue main à cette exploration savante par des travaux suivis, des conversations avec les hommes de science, des entretiens et des conférences avec l'abbé Barthélemy, dont il s'était fait l'élève.

Il partit en 1776, emmenant avec lui l'abbé Delille, parcourut la Grèce, l'étudia, la fouilla, interrogea ses monuments et ses ruines, et en rapporta les matériaux de son

(1) Auguste-Marie-Gabriel-Florent, comte de Choiseul-Gouffier, né à Paris, en 1752, mourut à Aix-la-Chapelle, en 1817.

Il avait fait ses études au collège d'Harcourt. La famille Choiseul était très nombreuse et se divisait en plusieurs branches : Les Choiseul-Stainville, les Choiseul-Meuse, les Choiseul-Beaupré, les Choiseul-Praslin, les Choiseul-Francières, etc., etc.

grand ouvrage, le *Voyage pittoresque,* dont le premier volume parut en 1782, et que la mort ne permit pas à l'auteur de terminer.

A son retour en France, il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions, en remplacement de Foncemagne, de l'Académie française, en remplacement de d'Alembert, et ambassadeur à Constantinople.

Lorsque la guerre éclata entre l'Empire Ottoman et la Russie, il se posa comme conciliateur entre les deux puissances, s'efforçant de les rapprocher, et rendant de bons offices à l'une et à l'autre.

Il obtint la liberté de l'ambassadeur de Russie, détenu aux Sept-Tours, et protégea celle de l'ambassadeur d'Autriche, adoucit le sort des prisonniers et paya même la rançon de plusieurs. Son intervention était d'autant plus puissante auprès du Divan, qu'il avait fait venir à Constantinople des ingénieurs français, pour discipliner l'armée ottomane.

Il profita des facilités que lui donnait sa mission près de La Porte pour vérifier, compléter et rectifier par un second voyage les renseignements qu'il avait recueillis dans le cours du premier. « Il visita de nouveau, l'*Iliade* à la main, la Troade et les lieux chantés par Homère ; détermina l'emplacement de Troie, reconnut le Scamandre et le Simoïs ; découvrit et fouilla, avec un respect religieux, les tombeaux d'Ajax, d'Hector, d'Achille et de Patrocle, et rassembla de toutes parts un grand nombre de monuments précieux pour les sciences historiques et pour les arts. »

La Révolution vint arrêter ses travaux d'exploration Elle lui offrit l'ambassade de Londres, qu'il refusa.

Décrété d'accusation, il alla chercher un asile en Russie, auprès de Catherine II et de Paul Ier, qui firent de lui un conseiller privé, et le Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, et de toutes les bibliothèques impériales.

Le Consulat lui rouvrit les frontières de son pays. Il y rentra sans emplois et sans fortune ; ce qui ne l'empêcha

pas de continuer ses études de prédilection, et la publication de son *Voyage*, dont 1809 vit paraître le second volume.

Le dévouement de M. le comte de Choiseul à la Légitimite, reçut en 1816 sa récompense. Le Roi le nomma Pair de France, ministre d'Etat, membre du Conseil privé et de l'Académie française. Il jouit peu de temps de ces honneurs, car l'année suivante la mort le frappait dans un âge encore peu avancé.

Il avait payé sa dette de reconnaissance à l'Académie des inscriptions par plusieurs mémoires : sur l'*Hippodrome d'Olympie; le Bosphore de Thrace; l'Existence d'Homère;* à l'Académie française par son *Voyage pittoresque en Grèce.*

H. Moulin,
Ancien magistrat.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

Jacques Bouju, président au Parlement de Bretagne, 1515-1577. — Notice par Em. Dupré-Lasale, conseiller à la Cour de Cassation. *Paris, Techener,* in-8.

Il y aura bientôt un demi-siècle que j'ai lu pour la première fois l'*Eloge de Gerson*, dont l'auteur, encore étudiant en droit, Em. Dupré-Lasale, venait d'être couronné par l'Académie française ; trois ou quatre ans plus tard, j'applaudissais, avec tous ses

confrères, à l'*Eloge historique de Cochin*, que, jeune stagiaire, choisi par le conseil de l'Ordre, il prononçait à l'ouverture des conférences de 1842 ; enfin, devenu magistrat, il inaugurait la rentrée de la Cour de Paris par un discours, dont le souvenir s'est conservé au Palais, sur l'*Ancienne et la nouvelle magistrature*.

M. Dupré-Lasale a donc marqué par une œuvre oratoire ou littéraire chacune des étapes de sa carrière judiciaire. A l'*Eloge de Gerson* a succédé celui de *Cochin*, à l'éloge de *Cochin* le discours sur l'*Ancienne et la nouvelle magistrature*, puis sont venues une étude sur le socialisme : *du Droit au bonheur*, une notice nécrologique sur l'ancien président de la chambre des avoués, M. Glandaz, homme de grande valeur, jurisconsulte et lettré tout à la fois ; enfin, l'œuvre capitale de l'auteur, non encore achevée, une *Histoire de Michel de l'Hospital*, à laquelle l'Académie, a, comme à l'*Eloge de Gerson*, accordé l'un de ses prix.

De cette histoire, nous n'avons encore que la première partie, qui date de 1875, et nous attendons la seconde. Malgré le succès de la première, et les impatiences de ses lecteurs, M. Dupré-Lasale, qui est de l'école de Boileau, se hâte lentement. Respectueux du public, et de lui-même, il travaille à loisir, redoutant pour l'histoire la rapidité dangereuse de l'improvisation. Il veut, avant d'écrire son livre, avoir puisé aux sources, et s'être entouré de tous les documents, de tous les témoignages qui assurent la fidélité chez l'historien, la confiance chez les lecteurs.

C'est en travaillant de la sorte, en préparant cette seconde partie de son ouvrage, dont nous pouvons annoncer la prochaine apparition, que M. Dupré-Lasale, étudiant les amitiés du chancelier de l'Hospital, s'est heurté à la personnalité de Jacques Bouju, dont quelques-uns de ses contemporains avaient latinisé le nom, qu'ils avaient métamorphosé, les uns en *Bugius*, les autres en *Bongius*.

Qu'était-ce que Jacques Bouju ? Dans quel temps et au milieu de quel monde vivait-il ; quels événements a-t-il traversés ; par quelles œuvres sa mémoire se recommande-t-elle à notre respect ?

J'avoue en toute humilité qu'avant d'avoir lu la notice de M. Dupré-Lasale, j'aurais été incapable de répondre à ces questions. C'est elle qui m'a appris que Jacques Bouju, magistrat lettré, dont s'honore le XVIe siècle, a été tour à tour conseiller au Grand-Conseil en 1552, conseiller au Parlement de Paris en 1554, et enfin président aux enquêtes à celui de Bretagne en 1558.

Ce Parlement provincial était de création récente, quand il y fut appelé par des lettres-patentes qui sont, pour le nouveau président, un brevet de lumières et de bons services.

« Sçavoir faisons, dit le rédacteur, au nom du Roi, que nous, » ayant égard et considération aux *bons, agréables et recom-* » *mandables services* que nostre amé et féal conseiller en nostre » Court de Parlement de Paris, Me Jacques Boju, nous a faict tant » au dict estat et aultre estat de conseiller en nostre grand Conseil » qu'il a tenu et exercé par cy devant, que ailleurs, en plusieurs » charges et commissions où il a esté employé, dont il s'est *très-* » *bien, diligemment, et loyaulment* acquité, à iceluy, pour ces » causes et aultres bonnes et justes considérations a nous mouvans, » et pour *la bonne et entière confiance* que nous avons de *sa per-* » *sonne et de ses sens, suffisance, loyauté, prodhomie, expérience* » *et bonne diligence,* avons donné et octroyé, donnons et octroyons » par ces présentes l'un des deux estatz de conseiller et président » des enquestes de notre Court de Parlement de Bretaigne...

« Pour ledit estat tenir et constamment exercer par ledit Boju, » aux honneurs, auctorité, prérogatives, préminances, franchises, » libertés, gaiges, droit, profit et émolument portés par nostre » dict édict, tout ainsi et par la forme et manière que en jouissent » les aultres conseillers de nostre Court de Parlement de Bretaigne, » et les présidents des enquestes de celle de Paris... »

C'est encore la notice de M. Dupré-Lasale qui m'a appris que J. Bouju avait été chargé de missions importantes, remplies avec succès ; que jurisconsulte, poète et philosophe, il était tenu en haute estime par les hommes du palais, les écrivains et les penseurs de son temps ; que le chancelier Michel de l'Hospital l'honorait de son amitié ; que Ronsard, du Bellay et Sainte-Marthe faisaient l'éloge de son talent littéraire ; que Lacroix-du-Maine se glorifiait de l'avoir connu ; que Habert l'appelait dans ses vers : « l'honneur angevin (1) » et Ménage, cent ans après sa mort, « l'illustre président. »

(1) F. Habert, d'Issoudun, valet de chambre du roi, faisait au seizième siècle des vers assez médiocres. Il publia, en 1550, un volume intitulé : *Les Epîtres héroïdes très salutaires pour servir à toute âme fidèle, composées par F. Habert, d'Issoudun en Berry, avec aucuns épigrammes cantiques spirituels, et alphabet moral pour l'instruction d'un jeune prince ou princesse.* »

Ce F. Habert était-il parent des trois Habert, membres-fondateurs de l'Académie, qui, eux aussi, faisaient des vers ?

Malgré de telles amitiés, de si vives sympathies, de si honorables suffrages, Jacques Bouju, — il faut bien le reconnaître, — est aujourd'hui très ignoré, ou du moins très oublié de notre génération, et ce n'est pas sans peine, sans labeurs, sans patientes recherches, que M. Dupré-Lasale est parvenu à rassembler les éléments épars de sa biographie. Il les a demandés aux registres des paroisses, à ceux du Grand-Conseil, et des Parlements de Paris et de Rennes, aux répertoires des notaires, aux archives de la Bibliothèque nationale, de la Mazarine et de l'Arsenal, aux collections publiques et privées de manuscrits et d'éditions rares.

C'est ainsi que sa persévérance, persistante malgré les obstacles, a pu, après trois siècles, ressusciter une ombre évanouie, et remettre en lumière un nom tombé dans l'oubli. C'était une tâche ingrate et difficile, qu'il a courageusement entreprise, heureusement accomplie, et grâce à laquelle il nous est permis de nous rendre compte de la valeur du magistrat et de l'écrivain du XVIe siècle.

Le magistrat a vécu entouré de l'estime et de la confiance de ses collègues, exerçant sur sa Compagnie l'influence que donnent le savoir et le caractère.

Le Parlement de Bretagne avait-il une commission à nommer, une députation à choisir? J. Bouju en faisait toujours partie: avait-il un mémoire à rédiger pour le garde des sceaux, des remontrances à adresser au roi ou aux ministres? J. Bouju en était habituellement chargé. C'était l'une des têtes et des meilleures du grand corps judiciaire auquel il appartenait, et François Ier disait de lui : « *Je l'aime par sur tous ceux de sa robe.* »

L'écrivain était en commerce littéraire avec Ronsard, Habert, du Bellay, Sainte-Marthe et Michel de l'Hospital; Moréri, Ch. Menard et Pocquet de Livonnière ont parlé de lui avec éloges. Ses vers français étaient goûtés à la Cour, et le Chancelier, qui se connaissait en belle latinité, estimait ses vers latins à l'égal de ceux des meilleurs poètes de l'ancienne Rome. Pardonnons cette partialité d'appréciation à un magistrat-poète qui, dans sa retraite de Vignay, en faisait lui-même d'excellents.

J. Bouju a beaucoup écrit en prose et en vers, en français et en latin. Faut-il rappeler ses *Epîtres à François Ier, Henri II, Charles IX et Henri III*;

Les Louanges de la vie rustique;

Les Ris de Démocrite et Pleurs d'Héraclite ;

Le Royal œuvre et les Douze Roines ;

Lu Traduction des six premiers livres de Tite-Live, etc., etc.?

Ces œuvres sont restées manuscrites. La presse n'a reproduit de notre président qu'un sixain sur le double mariage de Marguerite d'Autriche, et deux poèmes latins, l'un sur la justice civile, l'autre sur la justice criminelle, dédiés, le premier, au chancelier de l'Hospital, le second au premier président Christophe de Thou.

L'épigramme, *Impubes nupsi valido*, que je n'essaierai pas plus que M. Dupré-Lasale de traduire, mais dont je reproduirai le texte pour les amis de la poésie latine, fut inspiré à J. Bouju par le double hymen de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, mariée, sans proportion d'âge, une première fois, mineure de douze ans, avec un homme fait, et une seconde fois, devenue majeure, avec un mari de treize ans.

Cette épigramme, digne de Martial, partout répétée, fut bientôt célèbre, et ses destinées sont curieuses à raconter. Laissons M. Dupré-Lasale les raconter lui-même :

« Elle fut imprimée pour la première fois, en 1585, huit ans après la mort de Bouju et sans le nommer, à la suite du Pétrone de Janus Donza, avec une version française d'un certain Brillet d'Angers. Sainte-Marthe la reproduisit dans l'éloge de Bouju, qu'il appelle *Bugius*. Varillas la cita dans l'Histoire de François Ier, en prenant Bugius pour Dubois. Bayle la restitua à son véritable auteur. Elle fut successivement commentée par Colletet, par Moysant de-Brieux, par un inconnu dans le recueil de Sercy, par le chevalier de Méré, par La Monnoye, enfin par Dreux-du-Radier, tous impuissants à rendre la grâce concise de l'original (1). »

Dans les poèmes : la *Tournelle* et *De Ordinanda justicia*, J.

(1) Le latin dans les mots brave l'honnêteté ; or, voici le texte latin de cette épigramme :

In illustris cujusdam fœmin æ nuptias.

Impubes nupsi valido, jam firmior annis
Exsucco et molli sum sociata viro.
Ille fatigavit teneram, hic ætate valentem
Intactam tota nocte jacere sinit.
Dum nollem licuit, nunc dum volo, non licet uti :
O hymen, aut annos, aut mihi redde virum !

Bouju se proposait de venir en aide aux vues réformatrices du chancelier de l'Hospital et du P. P. Christophe de Thou, et de leur signaler, pour en obtenir la suppression, les abus qui faisaient obstacle à la bonne administration de la justice, au criminel comme au civil. Ces abus étaient nombreux : c'étaient la lenteur des procédures, la multiplicité des écritures, le grand nombre des juridictions, la nécessité des épices à fournir par les plaideurs, et dont le chiffre était laissé à l'arbitrage du juge, la vénalité des charges qui n'avait de faveurs que pour la fortune. A notre grande Révolution de 1789 était réservé l'honneur de faire disparaître tous ces abus, de doter la France de l'unité de législation, de réduire à deux les degrés de juridiction, de créer les justices de paix et la Cour de cassation, et d'appeler aux sièges de la magistrature, en dehors de la richesse et de la naissance, les hommes de science, de probité et d'indépendance.

J. Bouju n'avait pas cinquante-cinq ans quand il renonça à ses fonctions et se retira dans son domaine des Landes. Ce ne fut pas pour s'y livrer à ses goûts littéraires, mais — chose incroyable de la part d'un homme de bon sens et de savoir — à la recherche de la pierre philosophale et de la fabrication de l'or. Ses forces s'épuisèrent à tenter la transmutation des métaux, et c'est au milieu de ses creusets que la mort le surprit, à peine âgé de soixante-trois ans.

« Le septième jour de décembre mil cinq cent soixante dix-
» sept — porte son acte de décès, qui ressemble à une épitaphe
» — expira noble homme Me Jacques Bouju, en son vivant
» président en la Court du Parlement de Bretaigne, seigneur des
» Landes, père et restaurateur des sciences.

» Messire Jehan Amelot
» Donne au président ce lot.

» Son corps gist en la chapelle de Monsieur Sainct Jehan, au
» sépulcre de ses prédécesseurs seigneurs des Landes. »

M. Dupré-Lasale ne s'est pas contenté de nous rendre J. Bouju, il a consacré à sa descendance un chapitre entier, qui n'est ni le moins développé de sa monographie, — ni le moins riche en documents. Des quatre enfants laissés par le président, un seul mérite d'arrêter l'attention ; c'était un fils naturel, Théophraste, le préféré de son père, le seul qui ait soutenu, sinon augmenté

l'illustration de son nom. Il devint conseiller et aumônier ordinaire du Roi, et écrivit un assez grand nombre d'ouvrages de controverse. Du reste, trois quarts de siècle ne s'étaient pas écoulés depuis la mort du chef de la famille. qu'elle s'était éteinte tout entière misérablement ; la ruine avait précédé la mort.

Les curieux du palais sauront gré à M. Dupré-Lasale de son *Etude sur J. Bouju*. C'est à la fois une œuvre d'érudit et de lettré, et à la science du chercheur l'auteur a su joindre le talent de l'écrivain. Cette étude nous a doublement intéressé par elle-même d'abord, puis par l'espérance qu'elle nous apporte d'avoir bientôt complète l'*Histoire du chancelier Michel de l'Hospital.*

H. Moulin,
ancien magistrat.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

VENTE
DE LA
BIBLIOTHÈQUE WILLIAM BECKFORD
A LONDRES

(Troisième partie)

Cette troisième partie (composant la vente du 2 au 14 juillet), dont l'importance était beaucoup moindre que les deux premières, contenait cependant un certain nombre de livres vraiment rares, d'exemplaires remarquables par leur reliure et leur conservation. Nous nous bornerons à citer les numéros suivants.

Le produit total de cette troisième *auction* a été de 324,516 fr.

24. Natalis (H.). Adnotationes et meditationes in Evangelia quæ in Sacrosancto Missæ sacrificio toto anno leguntur. *Antverpiæ,*

1595; in-fol., fig. de Wierx, Collaert, etc., mar. rouge, fil. à comp., tr. peintes et dor. — 1,350 fr.

Aux armes du comte d'Hoym.

61. Neufgermain (sieur de). Ses poésies et rencontres. *Paris*, 1630; in-4, port. gravé à l'eau-forte par Brebiette, et un autre portrait ajouté, mar. vert, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 100 fr.

70. Newcastle (G. marquis de). Méthode nouvelle et invention extraordinaire de dresser les chevaux. 1657-58; gr. in-fol., 42 pl., mar. rouge, comp., tr. dor. — 1,335 fr.

Exemplaire en grand papier présenté à Henrietta Cavendish Holles, mariée à Edward Harley, second comte d'Oxford, fille et héritière de Jean, duc de Newcastle.

82. Niceron (J.-P.). Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages. *Paris*, 1727-45; 43 tomes en 44 vol. in-12 veau fauve. (*Anc. rel.*) — 133 fr.

90. Nicolai de Ausmo supplementum summæ Pisanellæ. *Venetiis*, *Bartholomæus Cremonensis*, 1473; petit in-fol., mar. rouge. — 570 fr.

Exemplaire imprimé sur vélin avec les initiales en or et en couleurs.

98. Nicolay d'Arfeville (N. de). Navigations et peregrinations orientales. *Lyon*, 1568; in-fol., fig. de costumes par L. Danet, veau fauve. (*Anc. rel.*) — 380 fr.

Première édition.

99. Nicole (P.). Les imaginaires et les visionnaires. *Liège* (*Elz.*), 1667; 2 vol. in-12 réglé, mar. bleu, doublé de mar. cit., fil. (*Dusseuil.*) — 448 fr.

114. Niphus (A.) de Pulchro. *Romæ, apud A. Bladum* (*typis Aldinis*), 1531; petit in-4, mar. br., gardes en vélin, comp., fil. — 1,765 fr.

Exemplaire de Grolier avec son nom et sa devise sur les plats de la reliure.

124. Nodier (Ch.). Promenade de Dieppe aux montagne d'Ecosses *Paris*, 1821; cartes et planches color., veau, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 100 fr.

127. Nodot (F.). Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan, et de ses fils. *Paris*, 1700; front. — Histoire de Geofroy surnommé à la Grand'Dent, sixième fils de Mélusine. *Id.*, 1700. — Le Noble. Voyage de Falaize. *Id.*, 1707. 3 part. en 1 vol. in-12, mar. bleu, fil. — 220 fr.

Aux armes de la comtesse de Verrue.

135. Nonni Dionysiaca gr. et lat. cum P. Cunæi animadversionibus, D. Heinsii dissertatione et J. Scaligeri conjectaneis et G. Falkenburgii lectionibus. *Hanoviæ*, 1610; in-8 réglé, mar. rouge, riches comp. à petits fers. — 215 fr.

167. Novelle. Libro di Novelle et di bel parlar gentile nel qual si contengono cento Novelle altrauolta mandate fuori da M. Carlo Gualteruzzi. *Fiorenza*, *Giunti*, 1572; in-4 vélin, tr. dor. — 222 fr.

Aux troisièmes armes de J.-A. de Thou.

183. Nuñez Cubeça de Vaca (Aluar). Relacion y comentarios de lo acaescido en las dos Jornadas que hizo a las Indias. *Valladolid*, 1555; petit in-4 goth., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. angl.*) — 1,210 fr.

Première publication sur la rivière de la Plata et le Paraguay.

193. Ocampo (Florian de). Las quatro partes enteras de la coronica de España, que mando componer el Rey Alonso el Sabio. *Valladolid*, 1604; in-fol., mar. bleu, comp., fil. — 285 fr.

204. Office des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. *Paris*, *Imp. Royale*, 1703; in-12, mar. bleu, tr. dor. — 270 fr.

Imprimé sur vélin.

205. Officium Beatæ Mariæ Virginis, secundum usum Romanum, cum Calendario et Almanach (1510 à 1530). *Paris*, *E. Hardouyn pro G. Hardouyn* (1510); in-8. — 295 fr.

Exemplaire imprimé sur vélin avec les bordures, les miniatures et les lettres capitales peintes en or et en couleurs.

248. Ordonnances sur le faict des monnoyes, estat et reigle des officiers d'icelle. *Paris*, *E. Roffet dit le Faulcheur*, 1540; in-8, fig. sur bois peintes en or et en argent, mar. br., fil., comp., tr. dor. — 3,330 fr.

Exemplaire imprimé sur vélin.

256. Orford (Horace Walpole, comte d'). Description of Straw-

berry Hill, with inventory of the furniture, pictures, curiosities, etc. *Strawberry Hill*, 1774; in-4, fig., veau. — 730 fr.

Exemplaire de Horace Walpole, avec des additions autographes, des figures ajoutées et ses armes sur les plats de la reliure.

259. Orford (Horatio Walpole, comte d'). Works, 1798; 5 vol. gr. pap., port. et fig. — Letters to G. Montagu, Rev. W. Cole, and others, 1818; 2 tomes en 1 vol. gr. pap. — Memoires of the last ten Years of the reign of George II. 1822; 2 vol. gr. pap., port. Ens. 8 vol. gr. in-4, 14 pages de notes par M. Beckford, demi-rel. cuir de Russie. — 258 fr.

260. Oxford (H. Walpole, comte d'). Anecdotes of painting and catalogue of engravers, with considerable additions by Rev. J. Dallaway. 1826-28; 5 vol. gr. pap., fig. et port., demi-rel. mar. rouge. — 485 fr.

266. Orlando. La segunda parte de Orlando con el verdadore successo de la famosa Batalla de Roncesvalles, fin y murte de los doze pares de Francia por N. Espinosa. *Anvers, M. Nucio*, 1557; petit in-4, fig. sur bois, maroq. olive, fil. (*Roger-Payne.*) — 410 fr.

291. Osorius (I.). Histoire de Portugal mise en français par S. G. (Goulart). *Paris*, 1587; 5 vol. in-8, mar. rouge, ornem., fil. avec quatre fleurs de lis au centre, reliure de Clovis Eve. — 830 fr.

314. Ovidii opera cura D. Heinsii. *Lugd. Batav., Elzevir*, 1629; 3 vol. petit in-12 réglés, mar. rouge, doublés de mar. rouge, fil. (*Dusseuil.*) — 540 fr.

328. Ovide. Les métamorphoses, traduittes en prose avec XV discours contenans l'explication morale des fables par N. Renouard. *Paris*, 1617; 2 tomes en 1 vol. in-8 réglé, fig. gravées par J. Isaac, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 190 fr.

Exemplaire en grand papier aux armes de M. de Mesmes Ravignan.

342. Oviedo y Valdes (Goncalo Fernandez de). Histoire naturelle et generalle des Indes, isles et terre ferme de la grand mer Oceane, traduicte par Jean Poleur. *Paris, Vasconsan*, 1556; in-fol. réglé, veau fauve, comp. à petits fers avec 9 médaillons dorés sur chacun des plats. (*N. Eve.*) — 960 fr.

363. Pacifique de Provins (Père). Brieve relation du voyage des isles de l'Amérique. *Paris*, 1646; in-8, veau, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 76 fr.

364. Pacome (Frère). Description du plan en relief de l'abbaye de La Trappe. *Paris*, 1708; in-4, fig., mar. rouge. — 165 fr.

Exemplaire en grand papier aux armes du duc du Maine.

382. Palladien, filz du roy Milanor d'Angleterre et de la belle Selerine, sœur du roy de Portugal. Roman de chevalerie en prose mis en francoys par feu Cl. Colet. *Paris*, *E. Groulleau*, 1555; in-fol., fig. sur bois, mar. citron, fil. (*Derome.*) — 540 fr.

384. Palladio (A.). Quattro libri dell' Architettura. *Venetia*, 1570; 4 tomes en 1 vol. in-fol., nombr. fig. sur bois, vélin, tr. dor. — 1,510 fr.

Avec un autographe de J.-A. de Thou, mais sans les armes sur la reliure.

400. Panvinius (O.) de Ludis Circensibus et de Triumphis cum notis J. Argoli, additamento N. Pinelli et J. J. Maderi notis. *Patavii*, 1681; in-fol., fig., mar. rouge, fil. — 405 fr.

Aux armes et monogramme de Colbert.

410. Paradin (Cl.). Quadrins historiques de la Bible (Genese et Exode et autres parties de l'Ancien Testament), avec figures du Nouveau Testament, avec des sixains par C. Fontaine. *Lyon*, *J. de Tournes*, 1553-54; 3 part. en 1 vol. in-8, fig. sur bois par Le Petit Bernard, mar. cit., fil. (*Anc. rel. portant la date de* 1696.) — 505 fr.

459. Parva Christianæ pietatis officia per Ludovicum XIII ordinata cum calendario. *Paris*, *e typog. Regia*, 1642; in-16, belles vign., mar. rouge, fil. (*Dusseuil.*) — 55 fr.

Exemplaire de A.-A. Renouard.

487. Passe (Crispin de). Speculum heroicum Homeri : les XXIIII livres d'Homère. Reduict en fables demonstratives figurées et chaque livre redigé en argument poeticque par le sieur J. Hillaire, sieur de La Riviere. *Traj. Bat.*, 1613; port. de Hillaire et 24 fig. — Speculum Œneidis Virgilianæ : brief recueil des livres de l'Eneide et des Georgiques et Bucoliques. *Id.*, 1613; 24 fig. En 1 vol. petit in-4, mar. cit., tr. dor. — 250 fr.

491. Passe (C. de). Miroir des plus belles courtisannes de ce temps. *S. l.*, 1631; petit in-4 obl., front. et 40 fig., cuir de Russie, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 690 fr.

Les quatrains qui accompagnent les portraits sont en trois langues : français, hollandais et allemand.

619. Perrault (C.). Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel. *Paris*, 1696-1700; 2 vol. in-fol., port. par Edelinck, Duflos, etc., maroq. rouge, fil. (*Anc. rel.*) — 605 fr.

Exemplaire avec les portraits d'Arnauld et de Pascal.

621. Perrault (C.). Contes des fées. *Paris*, 1781; in-12, front. et vignettes par Martinet, pap. de choix, mar. rouge. (*Roger Payne.*) — 360 fr.

650. Petrarcha. Le Cose volgari. *Vinegia, Aldo*, 1501; in-8, mar. rouge, tr. dor. — 300 fr.

Première édition des Alde, et premier livre imprimé avec leurs caractères italiques.

651. Petrarcha. *Vinegia, Aldo*, 1514; in-8, mar. br., comp. dor. — 1,665 fr.

Seconde édition aldine. Exemplaire imprimé sur vélin avec les chiffres et les armes de Contarini peints sur le premier feuillet.

658. Petrarca con nuove Spositioni. *Lyone, G. Rouillio*, 1574; in-8, fig. sur bois, réglé, mar. olive, compart. à petits fers, avec la devise et les armes de Marguerite de Valois, reine de Navarre. — 1,990 fr.

La conservation de la reliure manquait; les tranches redorées.

664. Petrarcha spirituale di frate H. Maripetro. *Venetia, F. Marcolini*, 1536; in-4, fig. sur bois, mar. marb. doré, compart. — 1,160 fr.

Exemplaire de Thomas Maioli, avec sa devise sur un des plats de la reliure et le titre du livre sur l'autre plat.

680. Peucer (G.). Les devins, ou commentaire des principales sortes de devinations. *Anvers*, 1584; in-4, vélin. — 220 fr.

Exemplaire avec le monogramme de N. de Thou, évêque de Chartres, sur le dos de la reliure et contenant un autographe de J. Grolier en partie effacé.

686. Phædri fabulæ cum notis D. Hoogstratani. *Amst.*, 1701; in-4, port. et fig., gr. pap., mar. rouge, fil. (*Padeloup.*) — 115 fr.

708. Philostrates (les deux). Images ou tableaux de platte peinture et les statues, mis en françois par Blaise de Vigenère avec des épigrammes par T. d'Embry. *Paris*, 1615; in-fol., figures gravées par L. Gaultier, Th. de Leu, etc., mar. bleu, fil. (*Rel. de Derome, signée*). — 505 fr.

Exemplaire en grand papier.

709. Philostrati vita Apollonii Tyanei et Eusebius contra Hieroclem gr. et lat. *Venetiis, Aldus*, 1501-2; in-fol., mar. rouge, comp. — 7,575 fr.

Exemplaire de Grolier, avec son nom et sa devise sur les plats du volume.

719. Picart (B.). Œuvre. Collection de 542 gravures comprenant: 176 fig., front., chiffres et armes, alphabets et médailles; 207 fig. d'ornementation et 159 vignettes. En 3 vol. in-4, fig. montées sur pap. teinté, cuir de Russie, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 515 fr.

Belles épreuves, beaucoup en différents états.

721. Picart (B.). Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde. *Amst.*, 1723-37; 7 vol. — Superstitions anciennes et modernes et préjugés vulgaires. *Amst.*, 1733-36; 2 vol. Ens. 9 vol. in-fol., fig., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Kalthœber.*) — 1,920 fr.

Exemplaire en grand papier.

725. (Piccolomini.) Dialogo della bella Creanza delle Donne. *Venetia*, 1574; petit in-12, mar. olive, fil. — 645 fr.

Aux deuxièmes armes de J.-A. de Thou.

765. Pindari carmina cum Scholiis, græce. *Romæ, Z. Calergi*, 1515; in-4, cuir de Russie, fil. (*Rel. de Roger Payne, signée.*) — 985 fr.

773. Pinder (U.). Speculum Passionis Domini Nostri Jesu Christi. *Nurembergæ*, 1507; in-fol., 77 fig. sur bois (dont 40 grandes et 37 petites), veau f., tr. dor. — 328 fr.

791. Piranesi (G. B., F. e C. F.). Opere. *Roma*, 1756-85; 15 v. gr. in-fol., veau, fil., ornem. dorés. (*Anc. rel.*) — 885 fr.

807. Plaisirs de l'Isle enchantée. *Paris*, 1673; 9 pl. grav. par Israel Silvestre. — Relation de la feste de Versailles en 1674 (par Félibien); 6 pl. grav. par Le Pautre et Chauveau; 2 part. en 1 vol. in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor. — 590 fr.

Aux armes du roi Louis XIV.

810. Planchette (Dom B.). Vie du grand saint Benoît. *Paris*, 1652; in-4, port., mar. rouge, fil. — 195 fr.

Aux armes du grand Condé.

814. Platon, Le Timée et Plutarque de la création de l'âme, translaté par L. Le Roy dit Regius. *Paris*, 1581. — Le Sympose, avec commentaires, traduit par Le Roy, avec plusieurs passages des meilleurs poètes grecs et latins citez aux commentaires, mis en vers par J. Du Bellay. *Ib.*, 1581. — Le Phedon, etc., traduit par Le Roy, *Ib.*, 1581. 4 parties en 1 vol. in-4, mar. br., fil., comp. à petits fers. (*Rel. de N. Eve.*) — 3,550 fr.

818. Plauti Comœdiæ. *Amst.*, *L. Elzevir*, 1652; petit in-12, mar. bleu, fil. (*Roger Payne.*) — 505 fr.

Exemplaire non rogné.

820. Plauti comœdiæ cum notis variorum ex recensione J.-F. Gronovii. *Amst.*, 1684; 2 vol. in-8, mar. rouge, fil., doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 465 fr.

824. Plauti comœdiæ. *Paris*, *Barbou*, 1759; 3 vol. in-12, front. et vignettes d'Eisen, mar. rouge, dent. (*Derome*). — 645 fr.

841. Plutarchi opera, gr. et lat., cum notis H. Stephani. *Excud. H. Stephanus*, 1572; 13 vol. in-8, mar. rouge, fil. — 250 fr.

Aux armes du comte d'Hoym.

860. Poggii (I.-F.). Facetiarum liber. Accedunt facetiæ morales Laurentii Vallensis alias Esopus græcus per dictum Laurentium translatus et F. Petrarchæ de Salibus vivorum illustrium ac faceciis tractatus. *Parisiis* (*U. Gering*), *circa* 1477; petit in-12, mar. rouge. (*Derome.*) — 315 fr.

870. Poldo d'Albenas (I.). Discours historial de Nismes. *Lyon*, 1560; in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) — 270 fr.

873. Poliphili Hypnerotomachia ubi humana omnia non nisi Somnium esse docet atque obiter plurima Scitu sane quam digna commemorat. *Venetiis*, *Aldus*, 1499; in-fol., mar. rouge, comp. de mar. br., fil. dor. (*Rel. vénitienne.*) — 3,250 fr.

Première édition du Songe de Poliphile ornée de figures attribuées à G. Bellini et à G. Mantegna.

874. Poliphile Hypnerotomachie, traduicte de langage italien en

françois (par le cardinal de Lenoncourt) et publiée par J. Martin. *Paris*, 1561; fig. par J. Cousin. — Le Roy dit L. Regius. De la vicissitude des choses. *Paris*, 1577; 2 part. en 1 vol. in-fol., mar. bleu, comp. à petits fers, fleurs de lis, L couronn. — 5,550 fr.

Reliure exécutée par N. Eve pour la reine Louise de Lorraine.

897. Pomponii Mellæ Cosmographia. *Mediolani* (*Zarotus*), 1471; petit in-4, mar. bleu, fil., comp. doublé de soie, gardes en vélin. (*Bozérian jeune.*) — 555 fr.

Première édition, très rare.

907. Pontani (I.-I.). Opera poetica (Urania, Meteora, etc.). *Venetiis, Aldus*, 1505; in-8, mar. rouge, doublé de soie. (*Bradel.*) — 250 fr.

908. Pontani (I.-I.). Amorum libri II, de Amore conjugali III, Lyrici I, Eridanorum II, Eclogæ II, Calpurnii et Aurelii Nemesiani Eclogæ. *Venetiis, Aldus*, 1518; in-8, mar. rouge, fil., comp. (*Rel. italienne.*) — 480 fr.

942. Porthaise (J.). Cinq sermons de la simulée conversion du roy de Navarre. *Paris*, 1594; in-8, mar. rouge, fil. — 98 fr.

Exemplaire de Girardot de Préfond.

959. Postel (G.). Tresmerveilles victoires des femmes du Nouveau Monde et doctrine du siècle doré. *Paris*, 1553; mar. rouge, doublé de mar. bleu, fil., comp. — 580 fr.

Exemplaire de Girardot de Préfond.

1059. Pseaumes, traduction nouvelle selon l'hébreu avec le latin. *Paris*, 1679; in-12 réglé, front. et vign., maroq. rouge, filets, doublé de mar. bleu, fil. — 810 fr.

Aux armes du comte d'Hoym.

1061. Ptolemæi cosmographia. Opus donni Nicholai Germani. *Ulmæ, L. Hol*, 1482; in-fol., 32 cartes grav. sur bois par J. Schnitzer, mar. rouge, fil. — 640 fr.

Exemplaire imprimé sur peau vélin, cartes coloriées.

1077. Purchas (S.). Hakluytus Posthumus or Puchas his pilgrimes contayning a history of the World, Sea Voyages and Lande-Travells by Englishmen and others. 1625-26; 5 vol. in-fol., front., cartes et tables, veau, aux armes de lord Aylmer. — 1,590 fr.

1130. Rabelais (F.). Plaisante et joyeuse histoyre du grand geant Gargantua. *Lyon, E. Dolet,* 1542; in-16, fig. sur bois, mar. bleu, fil. (*Bozérian.*) — 1,110 fr.

Il n'y avait qu'une partie du volume; le Pantagruel et la prognostication ne s'y trouvaient pas.

1136. Rabelais. Œuvres, avec des remarques par Le Duchat. *Amst.,* 1741; 3 vol. in-4, port. et figures, veau marbré. — 1,390 fr.

Exemplaire en grand papier.

1137. Rabelais moderne, ou les œuvres de maître F. Rabelais mises à la portée de la plupart des lecteurs. *Amst.,* 1752; 8 v. in-12, mar. rouge. fil. (*Derome.*) — 300 fr.

1169. Ramberveiller (A. de). Devots elancements du poëte chrestien (en vers). *Pont-à-Mousson,* 1603; petit in-12, fig. de Th. de Leu et de J. de Wert, mar. pourpre, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 150 fr.

1230. Recueil de pièces galantes, en prose et en vers, de Madame la comtesse de La Suze et de M. Pélisson. *Paris,* 1698; 4 tomes en 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. — 1,335 fr.

Aux armes du comte d'Hoym.

1242. Regnier (Jehan). Ses fortunes et adversitez. *Paris,* 1526; in-8 goth., fig. sur bois, mar. rouge. (*Bozérian.*) — 1,095 fr.

1243. Regnier. Satyres et autres œuvres. *Leiden, J. et D. Elzevier,* 1652; petit in-12, mar. vert, doublé de mar. vert, fil., comp. — 1,160 fr.

Exemplaire non rogné, aux armes du Révérend T. Williams.

1244. Régnier. Même édition; maroq. rouge. (*Padeloup.*) — 1,160 fr.

Aux armes du président J. Amelot de Beaulieu.

1304. Retz (cardinal de). Mémoires. *Amst.,* 1731; 4 vol. — Mémoires de Gui Joly. *Amst.,* 1738-1739; 2 vol. Ens. 6 vol. in-12, mar. rouge. (*Padeloup.*) — 430 fr.

1328. Riccho (A.). Opere intitulata Fior di Delia; Sonetti, Capitoli, Epistole, Desperata, Eglogha, Bazellete, Strambotti, Farze. *Venetia,* 1520. — Opere artificiose de Nocturno Neapolitano, 1527. En 1 vol. in-8, mar. bleu, dent. (*Derome.*) — 195 fr.

1345. Richelieu (card. duc de). Journal (1630-31). *Amsterdam, A. Wolfgank*, 1664; 2 part. en 1 vol. petit in-12, port., mar. cit. (*Padeloup.*) — 390 fr.

Aux armes de Beissier.

1467. Rommant de la Rose. *Paris, Galliot du Pré*, 1529; petit in-8, fig. sur bois, mar. rouge, fil., doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 1,160 fr.

1469. Ronsard (P. de). Œuvres. *Paris*, 1587; 10 tomes en 5 vol., portrait de Henri III, réglés, mar. brun, fil., comp. (*Rel. de Clovis Eve.*) — 10,850 fr.

Reliure faite pour Marguerite de Valois, reine de Navarre.

1560. Russie. Archéologie de l'empire de Russie, publiée par ordre de l'empereur Nicolas. *Moscou*, 1849-53; 6 tomes en 7 vol. gr. in-fol. de planches et 1 vol. in-4 de texte, planches color., mar. rouge, ornem. dor., tr. dor. (*Rel. anglaise.*) — 2,000 fr.

1606. Sagard Theodat (F. Gabriel). Grand voyage du pays des Hurons, avec un dictionnaire de la langue huronne. *Paris*, 1632; 2 tomes en 1 vol. in-8 veau. — 770 fr.

1609. Sagard Theodat (G.). Histoire du Canada et voyages des Frères mineurs Recollets pour la conversion des infidelles. *Paris*, 1636; in-8, musique, mar. rouge, tr. dor. (*Bedford.*) — 770 fr.

1621. Sainct Greaal, contenant la Conquest dudict Sainct-Greaal faicte par Lancelot du Lac, Galaad, Perceval et Boors. *Paris, P. Le Noir*, 1523; 2 tomes en 1 vol. in-fol. goth., fig. sur bois, mar. rouge. (*Derome.*) — 880 fr.

1630. Sainte Marthe (Scevole de). Œuvres poétiques. *Paris*, 1579; in-4 réglé, vél., fil., tr. dor. — 1,160 fr.

Exemplaire en grand papier provenant de J.-A. de Thou.

1645. Saint-Réal (abbé de). Œuvres. *Amst.*, 1740; 6 vol. in-12, fig., mar. bleu, doublé de mar. rouge. (*Padeloup.*) — 300 fr.

Exemplaire de Lamoignon.

1675. Sallustius. *Lugd. Bat., Elzevir*, 1634; in-8, mar. rouge, doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*) — 550 fr.

1687. Salomon (Bernard). Pourtraicts divers. Collection de vues,

fables, têtes, etc., fig. sur bois par Le Petit Bernard. *Lion, J. de Tournes*, 1556; in-8, veau fauve, fil., comp., au chiffre du marquis de Blandford. — 385 fr.

1695. Salviani (H.). Aquatilium Animalium Historia. *Romæ*, 1558; in-fol., fig. grav. par Fish, réglé, mar. olive, fil., comp. genre Grolier. (*Rel. de N. Eve.*) — 1,840 fr.

Exemplaire en grand papier aux armes de l'évêque N. de Thou.

1730. Sannazaro (I.). Arcadia, Sonetti è Canzoni. *Vinegia, Aldo*, 1534; 2 tomes en 1 vol., mar. br., fil., comp. — 3,150 fr.

Exemplaire de Grolier, avec sa devise.

1736. Sansovino (F.). Historia universale dell' Origine et Imperio de' Turchi. *Venetia*, 1573; in-4, mar. rouge, fleurs de lys. — 1,260 fr.

Aux armes de Henri III, roi de France.

1795. Senecæ tragœdiæ. *Venetiis, Aldus*, 1517; in-8, veau. fil., comp., F cour. salamandre, fleurs de lis. — 2,045 fr.

Exemplaire de François Ier. Reliure fatiguée.

1890. Senecæ Philosophi et Senecæ Rhetoris opera. *Lugd. Bat., Elzevir*, 1639-40; 3 vol. petit in-12 réglé, mar. rouge, riches ornements à petits fers. (*Le Gascon.*) — 1,035 fr.

1901. Sepulveda (L. de). Romances nuevamente sacados de historias antiguas de la Cronica de España. *Anvers*, 1551; in-8 réglé, mar. bleu, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 505 fr.

1909. Serlius (S.) de Architectura. *Venetiis*, 1569; in-fol., nombreuses fig. sur bois, mar. rouge, comp., tr. peinte et gauf. (*Anc. rel. vénit. restaurée.*) — 320 fr.

1915. Serres (J. de). Inventaire general de l'histoire de France. *Paris*, 1600; 3 vol., port. de Henri IV par L. Gaultier, mar. br., fil., dent., fleurs de lis, soleils, couronnes, etc., doublés de mar. rouge, fil. (*Dusseuil.*) — 1,920 fr.

1933. Seyssel (Claude). La victoire du roy contre les Veniciens. *Paris, pour A. Verard*, 1510; petit in-4 goth. réglé, mar. rouge. (*Padeloup.*) — 1,590 fr.

Exemplaire imprimé sur vélin, avec les initiales, bordures et figures sur bois peintes en or et en couleurs.

2022. Singlande (R. P. de). Mémoires et voyages (en Corse, Na-

ples, Rome, Allemagne, Flandre et France). *Paris*, 1765; 2 vol. in-12 mar. rouge. (*Derome.*) — 540 fr.

Aux armes de Louis XVI étant dauphin.

2049. Smith (John). Generall historie of Virginia, New England and the Summer Isles, with names of the adventurers, and planters and Governours from 1584 to 1624. 1624, in-fol. (portrait de la duchesse de Richmond par W. Pass, et de Matoaka par S. Pass, racc.), mar. br., fil., comp. — 15,275 fr.

Exemplaire de dédicace en grand papier, aux armes de la duchesse de Richmond et Lennox.

2054. Smith (John). Choix de vues en Europe et Afrique; 61 dessins à l'aquarelle en 1 vol. in-fol. oblong, cuir de Russie, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 860 fr.

2057. Smith (J.-T.). Antiquities of Westminster, et 62 planches ajoutées. 1807-9; 2 tomes en 1 vol. gr. in-4, planches color., cuir de Russie, tr. dor. (*Rel. angl.*) — 485 fr.

2063. Smith (W.). History of the Province of New York. 1757; in-4, mar. rouge, ornem., fil. dor. — 1,135 fr.

Exemplaire en grand papier.

2104. Sophoclis tragœdiæ, græce. *Venetiis, Aldus*, 1502; in-8, mar. rouge, fil., comp., tr. dor. et gauf. (*Rel. de l'époque.*) — 910 fr.

2106. Sophoclis tragœdiæ, même édition, mar. rouge, doublé de mar. vert. — 780 fr.

Exemplaire de Longepierre, avec les emblèmes de la Toison d'Or.

2271. Strada (J. de). Epitome du thresor des antiquitez, traduit par J. Louveau. *Lyon*, 1553; in-4 réglé, fig. de médailles, mar. br., fil., compart. genre Grolier. (*Belle reliure ancienne.*) — 780 fr.

2278. Strasbourg. Représentation des fêtes données par la ville pour la convalescence du roi (Louis XV) à l'arrivée et pendant le séjour de Sa Majesté. *Strasbourg*, 1744; gr. in-fol., port. et 11 pl. grav. par Le Bas, vign., mar. rouge. (*Padeloup.*) — 440 fr.

2319. Sully. Mémoires, mis en ordre avec des remarques (par l'abbé de L'Ecluse des Loges). *Londres* (*Paris*), 1745; 3 vol.

gr. in-4, portraits d'Odieuvre, mar. rouge. (*Padeloup.*) — 300 fr.

2404. Taillevent, grant cuysinier du roy de France, livre de cuysine. *Paris, par G. Niverd, s. d.;* in-8, fig. sur bois, veau fauve. — 325 fr.

2406. Talbot (Sir W.). Discoveries of John Lederer in three several Marches from Virginia to the West of Carolina and other Parts of the continent collected and translated out of latine from his discourse and writings, 1672; petit in-4, avec la carte, demi-rel. veau, non rogné. — 1,475 fr.

2427. Tasso (T.). Rime, prima parte. *Ferrara,* 1589. — Aminta. *Id.*, 1589. — Prose, parte prima. *Id.*, 1589. — Rime e prose, parte seconda. *Id.*, 1589. — Il Rinaldo. *Id.*, 1589. — Il Padre di famiglia e lettione sopra un Soneto di M. della Casa. *Id.*, 1589. En 1 vol. in-8 réglé, mar. br., fil., comp. (*Rel. de C. Eve.*) — 2,170 fr.

Exemplaire de Marguerite de Valois, reine de Navarre, avec ses armes et sa devise sur la reliure.

2482. Terentii comœdiæ, cura G. Lolgii. *Venetiis, Aldus,* 1545; in-8, mar. br., fil., comp. genre Grolier, gardes en vélin. (*Rel. de N. Eve.*) — 320 fr.

Titre raccommodé.

2493. Térence, en latin et en françois, avec des remarques par Madame Dacier. *Rotterdam,* 1757; 3 vol. in-12, fig. de Bernard Picart, mar. cit. (*Derome.*) — 1,175 fr.

Exemplaire en grand papier.

2494. Therence (Le Grant), en françoys, tant en rime que en prose. *Paris,* 1539; in-fol. goth. (le texte latin est en lettres rondes), nombreuses fig. sur bois, réglé, mar. citron, fil. — 540 fr.

Exemplaire Mac-Carthy.

2505. Testamentum Novum, græce. *Lutetiæ, R. Stephanus,* 1546; in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. et gauf. (*Rel. de N. Eve.*) — 455 fr.

2524. Tewrdannckh. Die geuerlicheiten und einsteils der geschichten des loblichen streytparen und hochberumten helds und Ritters herr Tewrdannckhs Durch M. Pfintzing. *Nürnberg,*

H. Schönsperger, 1517; in-fol., 118 fig. sur bois grav. par Hans Schäufelein, mar. br. (*Derome.*) — 2,045 fr.

Première et la plus rare édition de ce roman de chevalerie.

2551. Thevenot (M.). Relations de divers voyages curieux qui n'ont pas été publiés. *Paris*, 1696; 5 part. en 2 vol. in-fol., cartes et fig., veau fauve. — 885 fr.

2557. Thevet (A.). Singularitez de la France Antarctique, autrement nommée Amérique. *Anvers, C. Plantin*, 1558; in-8, mar. rouge, fil. (*Boyet*) — 915 fr.

Exemplaire de Guyon de Sardière.

2627. Tirante il Bianco valoriesimo Cavaliere. *Vinegia*, 1538; petit in-4, mar. rouge, riches comp., fil., tranches dorées. — 2,795 fr.

Exemplaire de Canevarius, avec son emblème sur les plats de la reliure.

2697. Toussaint. Les mœurs. 1748; 3 parties en 1 vol. in-12, front., mar. bleu, fil. (*Rel. de Derome signée.*) — 404 fr.

ÉTAT ACTUEL

DE LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS

S. A. R. Monseigneur le duc D'AUMALE, *Président d'honneur.*

I. 1820. — M. le comte Edouard DE CHABROL, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, *Doyen.*

II. 1843. — (5 avril.) M. le baron Jérôme PICHON, *Président.*

III. 1845. — (26 mars.) M. le baron DU NOYER DE NOIRMONT, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat.

IV. 1846. — (20 mai.) M. Ernest DE SERMIZELLES.

V. 1851. — (28 mai.) M. le comte Raoul DE LIGNEROLLES.

VI. 1852. — (14 janvier.) M. DURIEZ DE VERNINAC, secrétaire d'ambassade.

VII. 1852. — (14 janvier.) M. le comte Georges DE SOULTRAIT, membre non résidant du comité historique des arts et monuments, trésorier-payeur général des finances.

VIII. 1852. — (15 décembre.) M. le vicomte Frédéric DE JANZÉ.
IX. 1858. — (24 mars.) M. Charles SCHEFER, de l'Académie des inscriptions, premier secrétaire interprète du gouvernement.
X. 1860. — (11 janvier.) M. le comte DE FRESNE, *Secrétaire*.
XI. 1863. — (28 janvier.) Madame la comtesse Fernand DE LA FERRONNAYS.
XII. 1864. — (13 janvier.) M. DE BRAY, trésorier payeur général.
XIII. 1865. — (22 février.) M. le duc DE FITZ-JAMES.
XIV. 1867. — (24 avril.) M. le marquis DE BIENCOURT.
XV. 1868. — (27 mai.) M. Gustave DE VILLENEUVE.
XVI. 1870. — (11 mai.) Madame la marquise DE NADAILLAC.
XVII. 1872. — (24 janvier.) S. A. R. Monseigneur le duc D'AUMALE, *Président d'honneur*.
XVIII. 1872. — (24 janvier.) M. l'abbé BOSSUET, curé de Saint-Louis-en-l'Ile.
XIX. 1872. — (24 avril.) M. le comte LANJUINAIS, député du Morbihan.
XX. 1875. — (27 janvier.) M. le comte DE LA BERAUDIÈRE.
XXI. 1876. — (8 mars.) M. le duc DE LA TRÉMOILLE.
XXII. 1876. — (12 avril.) M. Emmanuel BOCHER.
XXIII. 1878. — (22 mai.) M. le comte DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.
XXIV. 1879. — (9 avril.) M. le baron Marc DE LASSUS.

MEMBRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

I. 1874. — (28 janvier.) M. le comte Alexandre APPONYI.
II. 1880. — (11 février.) M. le baron Roger PORTALIS.
III. 1881. — (23 mars.) M. le baron DE SAINT-GENIÉS.
IV. 1882. — (25 janvier.) M. le vicomte DE SAVIGNY DE MONCORPS.
V. 1883. — (24 janvier.) M. le comte DE MOSBOURG.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

— La Société des bibliophiles belges.
— La Société philobiblon de Londres.

Le catalogue des publications faites par les soins et aux frais de la *Société*, se distribue à la librairie de Léon Techener. La dernière publication est l'excellent ouvrage de M. le baron Pichon sur le comte d'Hoym, qui renferme des renseignements aussi curieux

qu'intéressants sur d'anciennes bibliothèques, sur les amateurs de livres, et contient un bon nombre d'anecdotes amusantes et inédites sur la bibliophilie.

Le patron de la *Société des bibliophiles français*, *Jacques-Auguste* DE THOU, est le plus éminent des savants bibliophiles du XVIe siècle.

CHRONIQUE

— Le tome X du *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Troyes*, rédigé par M. Emile Socard, vient de paraître. Il forme le second volume des belles-lettres et contient la fin de la série des poètes français, les poètes étrangers, l'art dramatique, les fictions en prose (romans, conteurs, nouvelliers, facéties, français et étrangers), la philologie, la critique littéraire et les épistolaires hébreux, grecs et latins.

— Nous devons mentionner la mort du marquis DE COLBERT-CHABANNAIS, au château d'Ossonville (Seine-et-Oise), à l'âge de 78 ans. Il avait été longtemps membre du Conseil général de ce département et député du Calvados sous l'empire : c'était aussi un lettré qui publia cinq volumes fort intéressants de *Souvenirs* sur la vie de son père, officier général du premier Empire et un musicien renommé. Il laisse une bonne et belle bibliothèque dont les reliures en demi-veau et veau fauve ont été pour la plupart exécutées par Bauzonnet et Trautz-Bauzonnet.

— M. Félix Parmentier, artiste peintre, décédé en mai dernier, a légué 4,000 fr. à l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, fondée par le baron Taylor.

— On nous demande quelle est la prononciation exacte du nom du célèbre financier Law.

Il faut prononcer *Lau*. Nombre de personnes prononcent encore *Lass*, comme autrefois. Nous croyons que cela vient de ce que, le *w* étant peu usité sous la Régence, on l'a pris pour *ss* liés. Et à ce propos on nous annonce la prochaine publication des *Mémoires inédits* de Robert de Challes, l'auteur des *Illustres Françaises*, où l'on pourra lire des anecdotes intéressantes pour l'histoire privée des français, les opérations financières de Law et les mœurs du temps.

ÉPITRES DE PÉTRARQUE

TRADUITES EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS

LIVRE PREMIER

VII. — *A Jacques de Colonna, évêque de Lombez.*

Ses vains efforts pour combattre sa passion. — Sa vie à Vaucluse. — Jouissances de l'étude.

Vous désirez savoir ce que je fais, quelle est ma vie et en quel état sont mes affaires. Je ne vous cacherai point la vérité, je vous parlerai sans détour, car c'est à moi-même que je parle. Sans vanité, je ne désire rien, je suis content de la vie que je mène. Et d'abord je fais bon ménage avec la pauvreté d'or, en vertu d'un pacte agréable ; c'est une hôtesse ni sordide ni importune. Que la fortune me conserve, si elle veut, mon petit champ, mon humble toit et mes livres chéris, qu'elle garde le reste ou, si cela lui plaît, qu'elle emporte le tout sans bruit, il est à elle. Je ne réclame point les champs et les richesses de mon père (1), pesant fardeau pour qui gravit les hauteurs, lourdes chaînes de l'âme, aliments de tous les maux. Que la fortune ne touche point à mes trésors poétiques et qu'elle respecte mes loisirs dépourvus de tout appareil fastueux. Je n'envie absolument rien, je ne hais personne, je ne méprise personne plus profondément que moi, quoique jusqu'à présent j'aie méprisé tout le monde et me sois élevé au-dessus des autres. Ainsi vont les choses humaines. J'ai acquis mille preuves de ce que je suis, si mes songes ne me trompent point. A quoi me sert-il en effet

(1) Le père de Pétrarque avait été banni de Florence, sa patrie, et tous ses biens avaient été confisqués.

d'avoir étanché un peu ma soif à la fontaine des Muses, si une autre soif plus grande me brûle et me dévore éternellement les entrailles ? A quoi bon, couché souvent dans les grottes de l'Hélicon, m'être moqué de loin des soucis insensés du vulgaire, si je suis possédé d'un autre souci sans récompense ni repos ? A quoi bon une belle figure si l'âme est troublée ? J'ai en vérité bien des raisons d'être heureux (et ma langue, je l'avoue, n'a pas la force d'en rendre à Dieu de justes actions de grâces), si un souci cuisant et perpétuel ne me rongeait malheureusement le cœur. Je crois voir d'ici vos joues baignées de larmes de tendresse, si vous m'êtes bien connu par une longue intimité. Mais comme à la façon d'un père vous voulez connaître tout ce qui me touche, l'amitié pousse ma plume et je ne puis résister à vos ordres. Je parlerai et vous m'aiderez peut-être de vos conseils ; il m'est doux de soulager mon âme par des plaintes amères.

Derrière mon imagination est une femme très célèbre par sa vertu, distinguée par sa naissance, que mes vers ont embellie et fait connaître au loin (1). Mais cette femme revient en face de moi d'un air menaçant, elle me remplit de mille terreurs et ne paraît pas encore vouloir descendre de son trône. Elle s'était jadis emparée de mon âme sans aucun artifice, mais par la simplicité de ses charmes et l'attrait d'une rare beauté. J'avais traîné pendant deux lustres (2) ma lourde chaîne, la tête courbée, en m'indignant qu'une femme ait pu me tenir dans un pareil servage pendant tant d'années. Consumé par une langueur secrète, j'étais devenu tout autre ; la flamme s'était glissée doucement jusqu'au fond de mes entrailles, je désirais mourir et mes membres desséchés me soutenaient à peine. Enfin l'amour de la liberté s'empara du cœur d'un malheureux

(1) Laure de Noves, mariée à Hugues de Sade en 1325, et morte à Avignon en 1328.

(2) 1327-1337.

amant ; je résolus de tuer dans mon âme cette passion hostile et je fis de violents efforts pour rompre mon joug. C'était une tâche difficile que de chasser une maîtresse du logis qu'elle occupait depuis dix ans et d'attaquer un ennemi puissant avec des forces épuisées. J'essayai cependant, Dieu lui-même me vint en aide, il me permit de dégager mon cou d'un nœud invétéré et de sortir vainqueur d'un si rude combat. Tandis que cette femme blessée veut faire main basse sur son esclave fugitif et fond sur lui avec larmes, tandis que ses yeux brillant d'un doux éclat voilent à dessein leurs feux et leurs traits, que de fois, hélas ! elle m'a forcé de tomber indécis sur la route que je suivais !

Que faire donc ? Par quels moyens lui résister ? Elle me préparera de nouveau de plus lourdes chaînes. Je m'enfuis et je me mets à parcourir tout l'univers. J'osai traverser les tempêtes de l'Adriatique et de la mer de Toscane, je ne craignis point de confier à une barque tremblante ma tête arrachée au joug. Quel mal une mort prématurée pouvait-elle me faire à moi vaincu par les souffrances et las de la vie ? Je me dirige vers le couchant, et la cime des Pyrénées me voit d'en haut caché dans ses herbages exposés au soleil. L'Océan me voit aussi là où le soleil, fatigué de sa course, baigne dans la mer d'Hespérie son attelage fumant, et où, découvrant le mont durci par un regard de Méduse (1), il projette du haut des rochers une ombre immense et plonge les Maures dans une nuit hâtive. Me tournant ensuite du côté de l'Ourse et de Borée, vers des peuples parlant des langues différentes, je vais seul là où l'onde agitée de la mer de Bretagne bat par son flux et reflux des terres douteuses où le sol glacé ne sent point l'effet salutaire de la charrue et écarte des coteaux Bacchus et Cérès ; terre que recouvrent à peine de stériles bruyères. Que me restait-il à faire sinon de m'enfoncer

(1) Le mont Atlas.

[illegible] les déserts affreux brûlés par le soleil, de visiter les [illegible] des serpents, de voir de loin sous le milieu de la [illegible] céleste les Ethiopiens mettant à nu leurs épaules [illegible] par le Lion ardent, ou de découvrir dans quel coin [illegible] de la terre la nature a caché la source inconnue [illegible] cherchée depuis tant de siècles ? La douleur, la co[illegible] et la crainte, ces flots de mon âme commencèrent à se [illegible] par l'absence ; bientôt un sommeil tranquille ferma [illegible] yeux humides et de rares sourires illuminèrent mon [illegible] qui n'y était plus fait. Déjà l'image de l'abandonnée s'offrait à mon imagination moins fréquente et moins impérieuse. Hélas ! que vais-je dire ? Mais vous m'y forcez. Je croyais pouvoir mépriser impunément les coups terribles et les aiguillons d'un fol amour. Une légère cicatrice qui s'était formée sur ma plaie et le repos inaccoutumé du mal me trompaient. Je lève ma tente et je retourne à une mort certaine. C'est ainsi que me poussait le destin cruel, c'est ainsi que mon erreur entraînait mon âme et moi.

A peine m'étais-je arrêté aux confins de la ville aimée (1), que l'ancien fardeau de mes peines retomba dans mon cœur vide et que la contagion de mon horrible maladie reparut. Que vous dirai-je ? Par où commencerai-je, hélas ! le récit de mes secondes larmes ? Qui me croira ? Avec quel art expliquerai-je dans mes vers combien de fois la douleur m'a poussé soit à invoquer la mort, soit à prendre un parti violent, et quelles souffrances m'a imposées le désir de recouvrer ma liberté ? Je me taîrai donc. Mais lorsque les dernières chaînes tombèrent enfin de mon cou, tout mon espoir se tourna du côté de la fuite. Jamais nautonnier n'a craint un écueil nocturne autant que je redoute maintenant le visage de cette femme, ses paroles qui remuent le cœur, sa chevelure d'or, le collier de son cou de neige, ses épaules légères et ses yeux qui plaisent

(1) Avignon.

tout en donnant la mort. Qu'ai-je fait pour que la colère céleste ait rendu impuissants mes troisièmes vœux (1)? Dois-je suspendre dans le temple saint la moitié de ma rame ou les lambeaux de ma tunique toute trempée? Dois-je ériger sur une tablette d'ivoire mon image de cire dans la posture d'un suppliant?

Pendant que je me livrais à ces réflexions, j'aperçus de loin ce rocher sur un rivage écarté et je crus que c'était un poste sûr et excellent contre mes naufrages. J'y fis voile aussitôt. Maintenant caché dans ces montagnes, j'examine en moi-même avec larmes les années de ma vie passée. Cependant cette femme me poursuit derechef et, revendiquant ses droits, tantôt elle s'offre à mes yeux pendant que je veille, tantôt d'un front menaçant elle trompe par de vaines terreurs mon sommeil léger. Souvent même, chose merveilleuse, ma porte étant fermée à triple verrou, elle fait irruption dans ma chambre au milieu de la nuit, réclamant tranquillement son esclave. Mes membres se glacent, et soudain le sang répandu dans mon corps reflue de toutes mes veines pour protéger la citadelle de mon cœur. Il est certain que si quelqu'un apportait par hasard une lampe rayonnante, on verrait sur mon visage endormi une pâleur mortelle, indice d'une âme saisie d'effroi. Je me réveille tout effaré, versant un torrent de larmes, et je saute à bas du lit. Sans attendre que la blanche épouse de Tithon (2) paraisse peu à peu à la voûte étoilée, je quitte l'intérieur suspect de mon habitation. Je gagne la montagne et les bois, promenant mes regards autour de moi et en arrière pour voir si celle qui était venue troubler mon repos, s'acharnant à ma poursuite, ne m'avait pas devancé. Mes paroles trouveront foi difficilement. Puissé-je échapper sain et sauf à ces embûches, comme il est vrai que souvent,

(1) Allusion à sa triple fuite d'Avignon pour combattre son amour : la première en 1333 : la deuxième en 1336 et la troisième en 1337, quand il vint se fixer à Vaucluse.

(2) L'Aurore.

quand je crois être le plus seul dans les profondeurs de la forêt, les branchages même et le tronc d'un chêne écarté me représentent son image redoutable. Il m'a semblé qu'elle émergeait d'une fontaine limpide ; elle a brillé au-devant de moi sous les nuages ou dans le vide de l'air, et en croyant la voir s'élancer vivante d'un rocher massif, mes pas se sont arrêtés suspendus par la crainte. Tels sont les pièges que me tend l'amour. Il ne me reste aucun espoir, à moins que Dieu tout-puissant ne me délivre de tant d'assauts, et qu'après m'avoir arraché de ses mains à la rage de mon ennemi, il ne veuille que je vive du moins en paix dans cette retraite.

En voilà assez, mais vous désirez en savoir plus. Voici maintenant pour le reste le détail succinct de tous les jours de ma vie. J'ai une table frugale qu'assaisonnent la faim, la fatigue et de longs jeûnes. Mon métayer est mon serviteur ; j'ai pour tout compagnon moi-même et un chien, animal fidèle, tous les autres ont été épouvantés de ce lieu d'où est bannie la Volupté, armée des traits de Cupidon, qui réside au sein des villes opulentes. Les Muses, revenues de l'exil, habitent avec moi dans cet asile écarté. Il ne survient que fort peu de visiteurs et seulement ceux qu'attirent les rares merveilles de la fameuse fontaine. Quoique je sois ici depuis une année, à peine ai-je réuni une ou deux fois à Vaucluse mes amis tant désirés. Le lieu a vaincu l'amitié. Mais de fréquentes lettres viennent me visiter ; elles me parlent dans ma solitude, au coin du feu pendant les longues nuits, et sous de frais ombrages en été ; c'est avec elles que je converse le jour, avec elles que je m'entretiens la nuit. Il ne m'est pas donné de conférer en tête à tête. Les broussailles, les neiges et mes repas éloignent les visiteurs habitués à la mollesse d'une capitale (1). Depuis que j'ai embrassé cette vie dure, mes compagnons dévoués et mes serviteurs fidèles m'ont aban-

(1) Avignon.

donné. Si l'amitié attire quelques personnes, elles me consolent comme si j'étais enchaîné dans une prison et s'enfuient au plus vite. Les paysans s'étonnent que j'ose mépriser des jouissances qu'ils considèrent comme l'apogée du souverain bonheur. Ils ne connaissent pas mes joies et mes autres plaisirs, ils ignorent les compagnons secrets que tous les siècles ensemble me transmettent de tous les pays, compagnons illustres par l'éloquence, par le génie, par la toge et par les armes, qui ne sont point difficiles, qui se contentent d'un petit coin sous un humble toit, qui ne refusent d'obéir à aucun ordre, qui tiennent sans cesse compagnie et ne causent jamais d'ennui, qui s'en vont quand on le leur commande et qui reviennent dès qu'on les appelle. Je questionne tantôt ceux-ci, tantôt ceux-là ; ils me font tour à tour mille réponses et me parlent longuement en vers et en prose. Les uns me révèlent les secrets de la nature, les autres me donnent d'excellents conseils pour vivre et pour mourir. Ceux-ci narrent les hauts faits de leurs aïeux, ceux-là racontent les leurs et font revivre dans leurs discours les actions passées. Il y en a qui chassent l'ennui par des propos joyeux et qui ramènent le rire par des plaisanteries. Il y en a qui apprennent à tout supporter, à ne rien désirer, à se connaître soi-même. Ils enseignent qui la guerre, qui les arts de la paix, qui l'agriculture, qui les clameurs du forum, qui les routes de l'Océan. Ils relèvent celui que l'adversité abat, répriment celui qu'enfle la prospérité, nous recommandent de songer à la fin des choses en nous rappelant les jours rapides et la vie passagère. Pour tant de services, ils demandent, léger salaire, une porte ouverte et une vie commune, eux à qui la fortune ennemie laisse sur la terre de rares gîtes et des amis indifférents. Dès qu'ils entrent quelque part, ils tremblent de frayeur, et le moindre réduit leur semble un palais jusqu'à ce que les brumes de l'hiver disparaissent et que les Muses ramènent le printemps des études. Il n'est pas nécessaire que des tapis de soie recouvrent les murs, que

les cuisines exhalent le fumet des viandes rôties, ni que la salle à manger retentisse du bruit de mille serviteurs empressés à dresser sur les tables un festin splendide. La troupe sobre se contente de ce qu'elle possède et partage avec moi ses richesses ; elle me soulage de mes fatigues sur un lit de roses, daigne inviter à sa table mon indigence et me restaure par des mets sacrés et un nectar délicieux. Elle ne me tient pas seulement compagnie à la maison, elle vient volontiers avec moi à travers les bois et les prairies aimées des nymphes, elle hait la foule tumultueuse et les villes bruyantes.

Souvent je passe des journées entières seul dans des lieux écartés. J'ai dans ma main droite une plume, ma main gauche tient une feuille de papier, et diverses pensées remplissent mon âme. Ah ! que de fois en marchant je suis tombé sans le savoir dans le repaire des bêtes fauves ! que de fois un petit oiseau a détourné mon esprit d'une haute pensée et l'a reporté mal à propos sur lui ! C'est alors que m'importune celui qui s'offre à moi au milieu du chemin ombreux ou qui me salue à voix basse pendant qu'occupé d'autre chose, je prépare de grands travaux. J'aime à savourer le silence d'une vaste forêt. Le moindre bruit m'incommode, si ce n'est quand un ruisseau limpide bondit sur le sable ou qu'un léger zéphir fouette le papier et que mes vers agités produisent un doux murmure. Souvent l'ombre allongée de mon corps m'a accusé d'être en retard et m'a averti qu'il était temps de retourner au logis. Quelquefois la nuit même m'a forcé de rebrousser chemin ; Vesper ou Diane succédant à Phébus m'ont montré la route et signalé les ronces épineuses. Voilà ce que je suis, voilà ce que je fais. Si la passion qui me tourmente se calmait, je serais heureux et me croirais né sous un astre trop favorable.

VIII. — *A Lélius* (1).

Vaucluse réveille son amour qu'il croyait éteint.

J'ai un petit jardin qui réveille mes feux éteints en renouvelant les doux soupirs de ma vie passée. Là, les fleurs printanières émaillent le gazon ; au cœur de l'été, quand le soleil est au plus haut, vous trouvez mille ombrages ; l'automne vous fournit des fruits délicieux ; en hiver, le soleil vous réchauffe de ses rayons. Les doux chants des oiseaux, à l'ombre, et leurs riantes couleurs vous égayent. Philomèle, la reine des chantres des bois, y fait entendre ses accords. Mais un petit oiseau la surpasse par son gosier harmonieux. Je l'ai souvent remarqué en le voyant se cacher dans l'ombre au haut d'un arbre touffu. C'est un oiseau de toute beauté ; je ne saurais lui donner son vrai nom, peut-être le lui donnerez-vous en lisant son portrait. Il a la tête noire et les ailes vertes; il aime à s'ébattre sous les pampres ; jamais petit corps n'a eu plus de souffle et n'a su mieux charmer les oreilles (1).

Tout cela, en attisant sans cesse l'étincelle assoupie au fond de mon cœur, me fait craindre un incendie que je connais. J'avais renoncé à l'amour, et il était bien temps. Toutefois Cupidon rassemble de nouveau toutes ses armes et ses traits d'or. Je l'ai vu repasser ses dards sur une pierre légère et essayer avec le doigt le taillant de la pointe aiguisée. Je l'ai vu bander doucement ses arcs meurtriers et, appuyé sur le genou, tantôt en serrer les bouts recourbés, tantôt en agiter avec le pouce les cordes fatales. Où fuir?

(1) Gentilhomme romain attaché en même temps que Pétrarque à la maison des Colonna. Son véritable nom était Lello d'où Pétrarque fit Lélius, un des types éternels de l'amitié.

(1) *Ami lecteur, avez-vous jamais entendu, par un beau matin de printemps, la voix d'une mésange à tête noire ? Ce joli petit animal, qui mange la cervelle des autres oiseaux, élève vers le ciel une frêle et mignonne chanson qui semble humide de rosée.* (Edmond About. *Madelon*, XVII).

Que faire? puisque ni les mers profondes, ni les Alpes, ni de longues absences n'ont rien pu. Déjà des jours plus calmes se lèvent, et je demande la paix à mon ennemi armé du carquois. Il refuse, recommence la guerre et, ô prodige! voici qu'en tous lieux et à toute heure mon ennemi ailé apparaît menaçant. J'avoue que je tremble qu'il ne rouvre mon ancienne blessure par une nouvelle flèche. Mille circonstances le favorisent. Le seul aspect des lieux conspire avec lui, tant le zéphir jaseur lutte avec le chant des oiseaux, tant les couleurs charmantes se marient aux odeurs agréables ; les fleurs rivalisent avec le feuillage, la verdure avec les fleurs ; les lys le disputent aux narcisses et les roses aux violettes. Que dirai-je des sièges moelleux sur le vert gazon des rives ? des doux et légers sommeils sur le gazon ? du bruit de l'eau courante et de ses détours sonores ? Que dirai-je des vers mélodieux que pendant la nuit sereine, à l'aurore ou au crépuscule, une belle nymphe chantait d'une voix angélique sur la rive opposée ? Cette nymphe toucherait les dieux du ciel et ferait tomber la foudre des mains de Jupiter. Elle briserait le diamant le plus dur de ses yeux modestes, maîtres absolus du cœur qu'ils ont blessé. Ils contiennent des torches secrètes et un feu complice ; c'est de là que lance ses flammes et ses flèches enflammées l'enfant qui voltige allègrement dans mon jardin. Je me rappelle tout cela et j'aime à me le rappeler. La nourrice sait le reste.

IX. — A un inconnu.

Décadence de la poésie.

Qui que vous soyez, vous qui pleurez la chute indigne et l'exil des poètes, qui arrêtez par vos vers les Muses fugitives, et dont l'éloquence égale la douleur, vous êtes certainement le bienvenu, car vous rapportez de la vallée de Cirrha (1) une ample et riche moisson, et vous avez

(1) Ville de la Phocide, qui formait le port de Delphes et était consacrée à Apollon.

raison de vous affliger en voyant desséchée et tarie la fontaine sacrée où vous vous abreuvâtes avec amour dans vos jeunes années. Mais pourquoi vous plaisez-vous à me troubler de vos tristes plaintes? Je ne puis vous être d'aucun secours. Si mon esprit a eu quelque vigueur, elle est tombée foulée aux pieds par la multitude furieuse. Si vous cherchez quelqu'un qui partage vos gémissements, la fortune vous a offert ce que vous souhaitez; si vous voulez que je vienne en aide aux Muses abattues, la douleur m'a ôté mes armes et ne m'a laissé que de vains murmures. Et maintenant, cher inconnu, adieu. Chose étrange! j'aime quelqu'un que je ne connais pas. Mais son silence modeste révèle tout le mérite de l'homme qui, sans se nommer, a écrit d'aussi beaux vers.

X. — Au cardinal Jean de Colonna.

Un orage à Vaucluse.

Hélas! que faire? Le vaste palais de Jupiter ébranlé tremble. La porte du ciel élevé, arrachée de ses gonds, tombe avec un horrible fracas. Sur le rocher voisin d'affreux coups de tonnerre succédant aux éclairs ont interrompu au milieu de la nuit mon sommeil léger. Les deux pôles sont tout en feu; les nuages déchirés tonnent; une lueur sinistre effraye l'univers et glace d'épouvante les hommes et les animaux. Du haut de la voûte méridionale du ciel, le terrible Jupiter dardé de sa main des traits mortels et vomit de sa bouche des flammes et des menaces. Tous les astres s'enfuyant ont étendu devant les yeux un rideau de nuées pour qu'ils ne voient point la ruine universelle plongeant le monde avant l'heure dans confusion du chaos. Déjà Vénus, la plus belle de toutes les étoiles, a disparu, en s'indignant d'un état de choses si contraire à son humeur bienveillante. Mars, sans être poussé par les aiguillons de l'amour comme d'ordinaire, suit tristement sa maîtresse fugitive, craignant des

armes plus dangereuses que les siennes. Jamais Mercure n'attacha plus vite à ses pieds ses talonnières d'or qu'il dut chausser tant de fois par l'ordre de son père. Toute la famille d'Atlas est absente. On n'aperçoit nulle part la troupe des vierges (1) dont la dernière est toujours cachée. Maintenant elles se sont toutes enfuies à la fois. La voie lactée parsemée d'étoiles innombrables est ensevelie dans l'ombre. Le soleil, pressentant sa défaite avant que les fureurs de l'ouragan n'eussent altéré la beauté du jour, s'enfonça en pleurant dans la mer, laissant derrière lui sa jeune sœur (2). Celle-ci, saisie d'effroi, se retira d'un pas précipité, et, privée de son frère, elle ne fit pas attendre longtemps la nuit dont elle est l'ennemie. La couronne de la jeune Crétoise abandonnée (3) gît en lambeaux. L'énorme Serpent qui s'étend vers les deux Ourses cache ses anneaux dans l'Océan. Le gardien de l'Ourse se couche. Le Bouvier quitte à regret le Chariot et fuit dans les ténèbres derrière tous les astres. Seul Saturne, pâlissant dans l'ombre, jette du haut de la région pluvieuse un regard oblique sur la terre. Appesanti par l'âge, il porte un manteau mouillé, un bandeau bleu serre ses cheveux blancs. Lent pour le bien, il s'empresse pour le mal. Il se demande avec étonnement sur quelles ailes le Verseau qui, hier, était très éloigné, a traversé les espaces immenses du ciel et est devenu tout à coup pour lui un hôte si funeste. L'Air lui-même agité, semblable à un lutteur, n'étant point encore décidé à céder au Vent et ne pouvant supporter un si rude assaut, tremble. Le roi des vents, ouvrant la prison sicilienne, déchaîne les frères furieux, les éperonne et lâche la bride à leur rage. Il leur ordonne cette fois d'ébranler la terre, d'envelopper le ciel dans la même ruine, de répandre les pluies, de dépouiller les champs de leurs fleurs, de rejeter sur le rivage les pois-

(1) Les Pléiades, filles d'Atlas.
(2) La lune.
(3) Ariane.

sons errants et de briser à l'instant contre les rochers les malheureux matelots. Il leur commande en outre de combattre tout de suite entre eux dans les plaines de l'air et d'ajouter leurs guerres fraternelles au bouleversement général. Il excite leurs courages par ses exhortations et irrite leurs colères. Puis, brisant de sa main les verrous, il ouvre la porte sonore et redouble ses excitations. A l'instant même, les vents furieux s'élancent en foule hors de leur prison et accomplissent les ordres qu'ils ont reçus. A leur vue la Nature mère frémit d'horreur, elle abandonne tristement les rênes et gagne en pleurant une retraite cachée. La Terre s'épouvante, et avant de périr, elle regarde cette violente tempête en se plaignant de son Jupiter. Déjà, prête à céder à l'ouragan, elle fléchit, songe à ôter de dessus ses épaules les monts aériens et à cacher sa tête vaincue dans son centre.

Pendant que je parle, la pluie se précipite à flots. Maintenant les toits retentissent et, à l'entour, sous une grêle épaisse les couronnes de pampre tombent du front de Bacchus. Les bois perdent toute leur parure. Les antres mugissent envahis par de noirs torrents. L'onde, entremêlée de pierres, regorge souillant le visage du fleuve d'un limon inaccoutumé. Cette beauté virginale que vous, grand admirateur du beau, avez l'habitude de louer, les nymphes l'ont perdue tout à coup. L'ancien déluge revient. Le laboureur stupéfait ne peut toucher du pied le champ qu'il cultivait tout à l'heure et agite dans un lac ses bras tremblants. Il voit bientôt ses bœufs, ses charrues, son toit arraché, toutes ses espérances nageant et partageant le même sort. Il accuse de fausseté les anciens prophètes qui ont prédit l'approche du jour suprême qui détruirait l'univers par le feu, et il se croit joué. Les mères effrayées pleurent çà et là et serrent leurs petits enfants contre leur sein. Le deuil règne dans les cités. D'un côté on entend les gémissements du pauvre peuple s'apitoyant sur ses maux ; de l'autre, le prêtre chante d'une voix

tremblante, fait force vœux en tunique brodée (comme si ce vêtement commandait aux nuages) et fatigue à l'envi l'airain rauque en le tirant avec une corde à nœuds.

La crainte m'empêche d'en dire plus, car ma demeure ébranlée dans ses fondements a tremblé, et les nymphes d'en haut l'envahissent à grand bruit. Se souvenant de l'offense que je leur ai faite naguère (1), elles se disposent à la venger, et déjà elles m'ont chassé de mon lit. La frayeur fait tomber de mes doigts ma plume et mes tablettes. Ou je m'abuse et je suis troublé par une fausse terreur, ou à l'instant même (car les clartés sinistres de la foudre permettent à mes yeux de voir), un torrent pierreux, déracinant les arbres et devant renverser toutes les maisons sur son passage, descend de chaque cime du mont voisin. Pendant ce temps-là, sur le toit de ma fragile demeure, le ciel tout entier ou une grande partie du ciel est tombée. Je ne peux plus me fier à mon habitation ; des signes manifestes de mort sèment partout l'épouvante et se rapprochent de plus en plus. Mon âme consternée dans un si grand péril exige que je me taise.

Mais vous qui dans les circonstances critiques me prêtez toujours à propos votre appui, s'il est un moyen de salut, indiquez-le maintenant à votre ami. Si par hasard les paroles magiques fléchissent Jupiter, envoyez-moi une incantation écrite. S'il est bon d'avoir des pierres recueillies sur les rivages d'Orient, par pitié mettez-en une à mon doigt désarmé. Si l'herbe, au contraire, a plus de vertu, étendez, je vous prie, une main bénigne sur les herbes que vous connaissez. Dissipez par quelque moyen que ce soit ma frayeur mortelle, et secourez-moi dans mon infortune, afin que je sois plus rassuré désormais, si cette nuit n'est point la dernière de toutes pour le monde et pour moi. Si vous n'approuvez point ces nouveaux

(1) Voir pour ce qui concerne cette offense, l'épître première du livre III, adressée au même.

expédients, pourquoi ne pas recourir aux armes antiques dont j'ai fait l'expérience ? Ordonnez, excellent père, qu'on m'apporte une poignée du feuillage d'Apollon. L'amant lointain de Daphné ne parcourt point ce ciel sur son char, et dans ces campagnes il ne verdit aucun beau laurier à l'ombre duquel il soit doux de se reposer quand le grand Jupiter lance la foudre, dont on puisse cacher dans son sein le feuillage chéri ou tenir à la main une branche que l'on montre au ciel en fureur comme un bouclier.

Victor DEVELAY.

LE PALAIS A L'ACADÉMIE[1]

FAUTEUIL DE TARGET

1634-1880.

IX.

J.-L. LAYA.

1761-1817-1833.

Au nom de Laya s'attache le souvenir d'un grand succès dramatique, presque le seul dans toute la carrière littéraire de l'auteur. *L'Ami des lois* fut moins une bonne pièce qu'une bonne action, moins un acte de lettré que d'honnête homme et de citoyen courageux. Faible comme composition littéraire, cette comédie a suffi à l'honneur et au souvenir du nom de Laya.

Parisien de naissance, il était d'origine espagnole. Élève

(1) Voir le *Bulletin* de mai, juin-juillet et août.

du collège de Lisieux, il y rencontra sur les bancs Demoustier, Legouvé et Colin d'Harleville (1).

Il se lia d'une étroite amitié avec Legouvé, et ce fut avec lui qu'il débuta dans le monde des lettres par une comédie faite en commun, *Le Nouveau Narcisse,* reçue au Théâtre-Français, mais restée oubliée dans les cartons. Quelques mois après, toujours ensemble, les deux camarades firent paraître, sous le titre d'*Essai de deux amis,* un recueil d'héroïdes peu remarqué (2). Puis les deux amis se séparèrent, chacun travaillant de son côté et suivant ses inspirations. Ils devaient se retrouver au théâtre et à l'Académie.

La première pièce de Laya représentée avec succès fut *Jean Calas,* tragédie d'un style assez incorrect, et dont l'époque et les événements, bien plus que le mérite réel, assurèrent la réussite. C'était une déclaration de guerre à l'intolérance, qui ne pouvait manquer d'être bien accueillie à l'aurore de la Révolution, dans un temps encore peu éloigné du procès fait à la famille Calas, et qui n'avait oublié ni le fanatisme des juges de Toulouse, ni les cris d'indignation de Voltaire, ni les mémoires justificatifs d'Elie de Beaumont et de Loiseau de Mauléon. Le même sujet tenta aussi M.-J. Chénier, qui le traita sous le même titre, mais sous un autre aspect.

Le parterre qui applaudissait en 1789 *Jean Calas* ne se montra pas plus sévère l'année suivante pour *Les Dangers de l'opinion.* Cette fois encore le poète avait été très bien

(1) Avant la Révolution, Paris avait ses *grands* et ses *petits collèges.*

Dans les grands on enseignait les humanités et les sciences, les langues et la philosophie; dans les petits la philosophie seule.

Les grands, tous sur la rive gauche, étaient au nombre de dix dont les plus anciens s'appelaient les collèges d'*Harcourt,* du *Cardinal-Lemoine,* de *Navarre,* de *Montaigu,* etc.

Le collège de *Lisieux,* qui comptait parmi les grands, avait été fondé en 1336 par Guy d'Harcourt, vingt-quatrième évêque de Lisieux et frère de Raoul, chanoine de Paris, qui avait fondé lui-même en 1280 le collège d'Harcourt.

(2) Voir notre *Etude* sur les *Trois Legouvé* et notre notice sur l'auteur du *Mérite des Femmes,* au fauteuil de Berryer. *Bulletin* de mars-avril 1882.

inspiré dans le choix du sujet de son drame qui s'attaquait au préjugé, aujourd'hui détruit, mais alors dans toute sa force, qui, pour la faute d'un seul, *unius ob noxam...*, enveloppait une famille dans la flétrissure d'un de ses membres.

Le grand, nous avons presque dit l'unique succès de Laya, fut *L'Ami des lois*. Cette œuvre de jeunesse et d'inspiration, écrite à la hâte, tombée au milieu des passions politiques surexcitées, fut jouée le 2 janvier 1793, à la veille de la condamnation du Roi.

Certes, il y avait alors du courage à réclamer l'exécution de la loi et à attaquer sans ménagement les deux idoles, alors toutes-puissantes, de la foule. Il n'y avait personne qui sous les noms de *Duricrane* et de *Nomophage* n'eût reconnu Marat et Robespierre.

Paris et la province battirent des mains à *L'Ami des lois*.

A Marseille, il fut représenté deux fois en un jour sur le même théâtre.

A Paris, les bureaux de la Comédie étaient assiégés dès 10 heures du matin, et les abords du théâtre encombrés. Les billets se vendaient aux enchères et, à la représentation, les vers étaient soulignés par les applaudissements. Ceux-ci soulevaient des transports :

« Guerre, guerre éternelle aux faiseurs d'anarchie !
Royalistes tyrans, tyrans républicains,
Tombez devant les lois, voilà vos souverains !
Honteux d'avoir été, plus honteux encor d'être,
Brigands, l'ombre a passé, songez à disparaître ! »

A la chute du rideau, l'auteur acclamé était demandé et redemandé.

La Commune, qui se sentait atteinte, s'émut, et, sur la dénonciation de Chaumette, elle prit un arrêté d'interdiction de la pièce. Pour en assurer l'exécution, des canons furent amenés rue de Bussy et braqués sur la salle.

Deux mille spectateurs y étaient entassés. A la lecture de

l'arrêté et à l'annonce du changement de spectacle, la foule s'irrite, s'exaspère, crie à la tyrannie et demande à grands cris *L'Ami des lois*. Vainement le commandant de la garde nationale en uniforme, Santerre, et le maire de Paris ceint de l'écharpe tricolore, Chambon, se montrent sur le théâtre ; ils sont accueillis par des huées et des sifflets, et les cris répétés de : *L'Ami des lois, L'Ami des lois !*

L'auteur, les comédiens, les spectateurs protestent contre l'autorité usurpée de la Commune. Il en est référé à la Convention qui, sur la motion du Breton Kersaint, et sans tenir compte de l'arrêté de la Commune, « qui n'avait pas le droit d'entraver la liberté du théâtre, » passe à l'ordre du jour.

La nouvelle de cette décision arrive dans la salle; les bravos éclatent de toutes parts, et la pièce est jouée à 9 heures du soir, au milieu de l'enthousiasme général.

Nous jouâmes la pièce, dit l'acteur Fleury qui remplissait l'un des principaux rôles, nous avions le feu au cœur. Jamais la Comédie-Française ne fut plus belle; jamais, quant à moi, je n'ai trouvé plus d'inspiration, et c'était avec l'âme et l'effort d'un ennemi qui lance une flèche, que je jetais au but les vers fameux :

« Honteux d'avoir été, plus honteux encor d'être,
Brigands, l'ombre a passé, songez à disparaître ! » (1)

Le triomphe de Laya fut de courte durée. Les événements marchaient et la puissance de la Commune s'accrut avec eux. *L'Ami des lois* fut exclu de la scène; l'auteur mis hors la loi et obligé de se cacher pendant toute la durée de la Terreur; Larive arrêté pour avoir joué dans la pièce, et plusieurs citoyens, trouvés nantis d'un exemplaire imprimé, traduits devant le tribunal criminel révolutionnaire.

Le lendemain de la représentation tumultueuse du 12 janvier, le Roi prisonnier au Temple, et dont le procès

(1) Fleury, *Mémoires*, t. II, ch. VII.

se jugeait à la Convention, fit demander l'ouvrage à l'auteur qui le lui envoya.

Laya écrivit encore pour le théâtre *Les Deux Stuarts, Une Journée du jeune Néron, Falkland* ou *La Conscience,* drame dans lequel il nous a été donné plus d'une fois d'applaudir Talma.

Quand nous aurons cité deux héroïdes, *Les derniers moments de la présidente de Tourvel* et *Eusèbe,* une *Epître à un jeune cultivateur nouvellement élu député,* nous aurons dressé le bilan des œuvres littéraires de Laya, et nous n'aurons plus qu'à rappeler sa collaboration à *L'Almanach* et aux *Veillées des Muses,* à *L'Observateur des spectacles* et au *Moniteur universel.*

Lorsque vint la réorganisation de l'instruction publique, il fut chargé de professer les belles-lettres aux lycées Charlemagne et Napoléon ; puis il obtint à la Faculté des Lettres la chaire d'histoire littéraire et de poésie française.

M. Laya fut l'ami de presque tous les écrivains de son temps. S'il est vrai que ce soit à ses encouragements et à ses conseils que nous devions le poète de l'élégie, Madame Dufresnoy, pour laquelle Béranger laissait veiller sa lampe, ce serait là son meilleur ouvrage, sans en excepter *L'Ami des lois* (1).

X.

J.-CH.-EMM. NODIER.

1780-1833-1844.

Charles Nodier est une vieille connaissance que nous retrouvons avec bonheur. Nous l'avons vu naguère à l'Arsenal, nous l'avons maintes et maintes fois rencontré sur les quais, nous lui avons peut-être disputé quelque bouquin ; c'est une bonne figure que nous sommes heureux de

(1) — « Veille, ma lampe, veille encore,
Je lis les vers de Dufresnoy. »

revoir ; c'est un ami que les lecteurs du *Bulletin* ne sauraient avoir oublié, et dont la mémoire est toujours vivante parmi eux.

Que celui-là qui tentera d'écrire la biographie de Nodier ne songe pas à aller en demander les détails à MM. Jouy, Jay et Arnault, car à MM. Sarrut et Saint-Edme qui réclamaient de lui des renseignements, il répondait :

« Je sollicite de votre bienveillance la suppression des détails romanesques dont la biographie Arnault a brodé mon histoire ; je ne sais où elle les a pris. »

Qu'il ne songe pas non plus à interroger la plupart des biographes qui se sont copiés les uns les autres, et dont le dernier venu a reproduit sans scrupule les erreurs du premier ; enfin qu'il ne s'attache pas davantage aux *Souvenirs* de l'auteur lui-même, qui ne sont guère que des romans ou des rêves de son imagination, auxquels il y aurait imprudence à se fier. « La mémoire de Nodier, a dit Al. Dumas, était en lutte avec son imagination. » Heureusement nous avons des sources plus sûres où nous pourrons puiser (1).

Jean-Charles-Emmanuel Nodier était né à Besançon en avril ....., mais de quelle année ? Est-ce de 1781, comme l'écrit Weiss, ou de 1783, comme l'affirment MM. Didot, Rabbe, W. Duckett, Sarrut et Saint-Edme ? Ce n'est ni de 1781 ni de 1783.

« Il doit être né le 29 avril 1780, dit Sainte-Beuve, si tant est qu'il s'en souvienne rigoureusement lui-même. Le contrariant Quérard le fait naître en 1783 seulement ; Weiss, son ami d'en-

(1) Nous indiquerons à nos lecteurs la *Vie de Ch. Nodier*, de F. Wey, brochure de 36 pages, tirée à 25 exempl. 1844.

Sainte-Beuve, *Portraits littéraires.*

Loménie, *Galerie des Contemporains illustres.*

J. Janin, *Notice de F. Columna.*

Mérimée, *Discours de réception à l'Académie.*

Madame Mennessier-Nodier, *Ch. Nodier, Episodes et Souvenirs de sa vie.*

La Revue des Deux-Mondes de octobre 1832, mai 1840 et février 1844.

fance, le suppose né en 1781. Ce point initial n'est donc pas encore parfaitement éclairci, et je le livre aux élucubrations des Mathanasius futurs. »

Nous n'avons pas besoin d'attendre les recherches des Mathanasius à venir ; nous savons dès à présent, sur la parole de M. Mérimée, et surtout de M. A. Potiquet, le chercheur pour lequel les archives de l'état civil n'ont pas de secret, que la date indiquée par Sainte-Beuve est la vraie (1). Nodier n'avait donc que 64 ans quand il est mort.

Son père, ancien professeur à l'Oratoire, devenu avocat et, avec la Révolution, président du tribunal criminel, fut le premier et longtemps le seul précepteur de son fils.

Encore enfant, Nodier courait après les papillons et collectionnait les insectes, aimait les vieux livres et lisait Montaigne.

A 12 ans, il était affilié aux *Amis de la Constitution*, club de Besançon, où il prononçait des discours. Celui qu'il fit lors de son admission nous a été conservé.

« Ce n'est pas, dit M. La Jonquière, qui l'a retrouvé, sans surprise que je l'ai lu... Ma surprise ne fut pas de voir un enfant de 12 ans donner des conseils à la Nation, au Roi, à Dieu même. Mais ce qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans une œuvre semblable, c'est un style travaillé, de l'art dans le choix et l'agencement des mots, une entente de la période, enfin une manière d'écrire où déjà se devine l'auteur original. »

(1) M. Alf. Potiquet est l'auteur de l'*Institut national de France*, in-8, 1875, ouvrage couronné par l'Académie des sciences.

Ancien conducteur des ponts et chaussées, M. Potiquet, depuis qu'il avait pris sa retraite, s'occupait de recherches historiques et de travaux littéraires.

Nous apprenons qu'il est mort au mois d'avril dernier dans sa soixante-troisième année et qu'il a légué à la Bibliothèque nationale ses manuscrits, ses livres et sa collection d'autographes.

M. Potiquet, que nous avons beaucoup connu, était un érudit, un collectionneur de pièces bibliographiques, un homme de bien qu'ont entouré l'estime et les regrets de ses amis.

Dans cette œuvre d'un enfant se révélait déjà le merveilleux ciseleur de phrases, le styliste par excellence. Al. Dumas a eu raison de dire « qu'avant sa majorité il avait et possédait en toute perfection ce talent de *phrasier* accompli qu'il a montré depuis. »

Son père envoya le jeune clubiste à Strasbourg pour qu'il prît des leçons d'Euloge Schneider, célèbre helléniste. Quand Nodier partit de Besançon, Schneider était accusateur public près du tribunal criminel du Haut-Rhiu et un personnage influent ; quand il arriva à Strasbourg, l'accusateur n'était plus qu'un accusé, et il aurait pu assister à son procès et à son exécution.

Revenu dans sa ville natale, il y compléta son éducation à l'Ecole centrale, où il eut pour professeur Droz, qu'il devait retrouver 35 ans plus tard à l'Académie française (1).

Des protecteurs, connaissant ses goûts, lui ménagèrent la place de bibliothécaire-adjoint de la ville qu'il ne garda que 2 ou 3 ans, obligé de fuir pour se dérober à une accusation de complot contre la sûreté de l'Etat. Cette accusation se dénoua par une condamation par contumace, et enfin par un acquittement à la majorité d'une seule voix.

Venu à Paris sans fortune, il demanda à sa plume les moyens de vivre. Il débuta dans la presse par quelques articles pour le *Citoyen français,* journal qui n'eut qu'une courte existence, et il écrivit le *Dictionnaire des onomatopées,* la *Bibliothèque entomologique,* les *Proscrits* et le *Peintre de Saltzbourg.* Cette dernière œuvre est une imitation de Werther, quelque peu déclamatoire, mais empreinte de jeunesse et de poésie.

Il écrivit aussi, sous le voile de l'anonyme bientôt déchiré, la *Napoléone,* ode-satyre contre le Premier consul,

(1) « C'est un de vous, Messieurs, disait Nodier à l'Académie en désignant M. Droz, qui m'a ouvert la carrière des lettres, qui a encouragé mes premiers pas dans cette voie difficile et qui m'a rendu l'étude plus chère que tous les plaisirs par la douce autorité de ses leçons. » *Discours de réception.*

qui, sans l'intervention de Fouché, ancien oratorien comme le père de Nodier, qu'il connaissait, aurait pu porter malheur à l'imprudent auteur.

Il en fut quitte pour la peur. Toutefois, se croyant surveillé par la police, il retourna à Besançon et se réfugia bientôt dans les montagnes voisines, où il passa plusieurs mois, vivant d'une vie errante et vagabonde.

Lorsque le calme fut revenu pour lui, nous le retrouvons professeur libre de littérature à Dôle ; bibliothécaire à Leybach ; rédacteur à Paris de la *Quotidienne* et du *Journal de l'Empire,* y remplaçant momentanément Geoffroy, dont il avait pris le style, la manière et la signature, de telle façon que les abonnés ne s'aperçurent pas de la substitution, et que plus tard les éditeurs des œuvres de Geoffroy, trompés eux-mêmes, y insérèrent des articles de Nodier. C'est que nul écrivain ne fut plus habile que lui en fait de pastiches, que nul ne les réussit mieux.

Voulez-vous du Montesquieu, du Rousseau, du Fénelon, du Vergniaud ? Parlez, il vous en donnera et du meilleur. Qui ne se souvient de la lettre de Philippe de Commynes au *Journal des Débats* dans laquelle le mémorialiste de Louis XI prenait dans son style du xve siècle la défense de son maître contre une attaque du général Foy ?

« C'est mal à propos qu'un journal, sur la foi de la biographie de Rabbe, toute fourmillante d'erreurs et de romans à dormir debout, lui a attribué une part quelconque à la rédaction du *Moniteur de Gand* (1).

La vérité, c'est que si Charles Nodier n'a point été l'un des rédacteurs habituels du *Moniteur de Gand,* il lui a fourni, comme au *Nain jaune,* quelques articles, notamment celui intitulé *Napoléon au quatre mai,* écho lointain de la *Napoléone,* et qui alors fit battre des mains à tous les légitimistes.

(1) F. Wey, *Vie de Ch. Nodier.*

En 1823, Nodier, après beaucoup de sollicitations, fut nommé conservateur de la bibliothèque de Monsieur. L'Arsenal devint pour lui une île de Délos qui lui donna un asile à l'abri des orages. Son salon, autrefois celui de Sully, s'ouvrit pour tous les hommes de lettres de la génération nouvelle. Le dimanche on était sûr d'y rencontrer V. Hugo, Lamartine, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, Dumas, Jannin, de Vigny, les deux Deschamps et toutes les jeunes renommées de l'époque.

« Gais comme l'oiseau sur la branche,

a dit l'un d'eux,

Le dimanche,
Nous rendions parfois matinal
L'Arsenal.
Quelqu'un récitait quelque chose,
Vers ou prose,
Puis nous courions recommencer
A danser.

« La société de l'Arsenal avait sa gloire, c'était V. Hugo; son agrément, c'était Ch. Nodier. »

De cette société, il était « l'inimitable conteur, le cau-
» seur infatigable qu'on ne se lassait pas d'écouter quand
» il avait commencé à parler ; il aimait à raconter parce
» qu'il racontait mieux que personne, et c'était surtout
» dans ses propres aventures, vraies ou imaginaires, qu'il
» puisait le sujet de ses longues et intéressantes cau-
» series (1). »

Nodier devint le Nestor du camp romantique.

Tour à tour bibliographe et entomologiste, philologue et poète, critique et romancier, il tenta, presque toujours avec succès à peu près tous les genres. Nous avons de lui des dictionnaires, des romans, des histoires, des poésies,

(1) P.-L. Jacob, bibliophile, lui-même l'un des habitués de l'Arsenal. *Bulletin du Bibliophile, Janvier 1863.*

des livres de critique, de philologie, d'histoire naturelle, etc., etc. A côté des *Questions de littérature légale*, il nous a donné la *Fée aux miettes ;* à côté des *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux ;* à côté de ses *Souvenirs* de la Révolution, ses *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France ;* à côté de son *Histoire des Sociétés secrètes de l'armée*, le *Dernier banquet des Girondins*, etc., etc. La plupart de ces compositions ont été recueillies en 12 volumes in-8 sous le titre d'*Œuvres complètes*, mais qu'on ne s'y trompe pas, elles sont si peu *complètes* qu'il serait facile, avec les œuvres omises, de doubler le nombre des volumes publiés.

Nodier fut l'un des meilleurs écrivains de la Restauration. Il eut l'imagination et le coloris, la fantaisie et la grâce, « le talent, le don, le jeu d'écrire, la faculté et le bonheur d'exprimer et de peindre, une plume riche, facile, gracieuse et vraiment charmante. » Sainte-Beuve l'appelait l'Arioste de la phrase, et Lamartine « le Diderot sans charlatanisme et sans déclamation de notre époque (1). »

Il était difficile en fait de style ; l'à-peu-près ne suffisait pas à son goût, il lui fallait le mot propre. Le mot, disait-il,

« Le mot doit mûrir sur l'idée,
Et puis tomber comme un fruit mûr. »

D'ailleurs sceptique et aimant le paradoxe, il tentera volontiers la réhabilitation de Cyrano, fera du colonel Oudet un Démosthènes militaire, et appellera Pérault un autre Homère.

Paradoxal comme J.-J. Rousseau, il aura comme lui sa fleur de prédilection. Pour l'un c'était la pervenche, pour l'autre ce sera l'ancolie :

« L'ancolie au front obscurci,
Qui se penche sur les bruyères. »

(1) Sainte-Beuve.

Nodier, comme les jeunes romantiques ses amis qui l'entouraient, et qui presque tous sont morts académiciens, se permit plus d'une épigramme contre l'Académie. Qui, depuis Piron jusqu'à Vigée et à M. Maxime du Camp, ne s'en est pas passé la fantaisie ? Mais pour tous, après l'épigramme, sont venus le regret, l'expiation et l'amende honorable (1).

L'Académie ne se vengea des attaques de Nodier qu'en le nommant à l'unanimité, et donna par ce choix à son dictionnaire un très habile ouvrier de plus (2).

On sait que chaque mot, avant d'être adopté pour une nouvelle édition, est soumis à une discussion approfondie et souvent prolongée. Or voici l'anecdote à laquelle donna lieu l'une de ces discussions et qui fut alors répétée par toute la presse.

Il s'agissait pour le docte Corps de savoir comment devait se prononcer le *t* entre deux voyelles. — Comme le *c*, dit l'un des Quarante, après un moment d'hésitation, et personne ne prenant la parole, il regardait Nodier qu'il sem-

(1) Tout le monde connaît l'épitaphe-épigramme de Piron, mais ce qu'on sait moins, c'est que l'Académie, après le succès de la *Métromanie*, avait voulu en faire l'un des siens et le successeur d'un prince de l'Eglise, Languet de Gergy, archevêque de Sens; elle ne fut arrêtée que par le veto du Roi.

La candidature de Piron, appuyée par Madame de Pompadour, fut vivement combattue par Monseigneur Boyer, évêque de Mirepoix, qui rappela la fameuse ode, œuvre de jeunesse oubliée depuis 40 ans, et que l'auteur n'avait jamais avouée. Le prince de l'Eglise la porta même au Roi qui se donna le malin plaisir de se la faire lire par le Prélat, assez embarrassé.

C'est à l'occasion de cette ode que Fontenelle dit : « S'il l'a faite, il faut bien le gronder et l'admettre, mais s'il ne l'a pas faite, il ne faut pas le recevoir. »

Piron ne fut ni grondé ni reçu, mais l'Académie obtint pour lui du Roi une pension de 1,000 livres et lui députa quatre de ses membres pour le féliciter de cette grâce royale et lui exprimer son regret de n'avoir pu lui ouvrir ses rangs.

L'Académie de Dijon, sa ville natale, l'accueillit et lui donna une place à côté du président Bouhier, de Buffon et de Crébillon.

(2) « L'année suivante (1833) l'Académie française, qu'il avait tant raillée, spirituelle comme elle sait l'être à ses heures, l'appela à elle. » — Madame Mennessier-Nodier, *Ch. Nodier, Episodes et Souvenirs de sa vie.*

blait interroger. — « Mon cher confrère, répondit en souriant Nodier, ainsi mis en demeure, prenez *picié* de mon ignorance et faites-moi l'*amicié* de répéter la *moicié* de ce que vous venez de dire. » Tous les membres se regardèrent en riant, et comme l'académicien auquel s'adressait Nodier était un homme d'esprit, — n'était-ce pas Dupaty ? — il prit sa part de l'hilarité générale, en se promettant toutefois d'être plus circonspect à l'avenir, et de donner avec moins d'irréflexion son avis en matière grammaticale. Cette spirituelle réponse de Nodier ne rappelle-t-elle pas l'épigramme de Voiture auquel on demandait à l'hôtel de Rambouillet s'il fallait dire *Muscadins* ou *Muscardins ?*

« Aux siècles des vieux palardins,
Soit courtisans, soit citardins,
Femmes de cour ou citardines,
Prononçaient toujours muscardins,
Et balardins et balardines.
Même on dit que dans ce temps-là
Chacun disait rose-muscarde ;
J'en dirais bien plus que cela ;
Mais par ma foi je suis malarde,
Et même en ce moment voilà
Que l'on m'apporte une panarde. »

S'il ne se fût fait un nom comme écrivain, Nodier s'en fût fait un comme bibliophile. « Les vieilles éditions des vieux livres étaient sa passion dominante (1). » Quel habitué des quais, quel fureteur de bouquins, quel ami des livres n'a pas rencontré, flânant ou arrêté devant la boîte d'un étalagiste, un homme assez grand mais un peu voûté et comme affaissé, à la charpente osseuse, « à la figure anguleuse et grave, au pas incertain et aventureux, à l'œil vif et las, à la démarche fantasque et pensive (2) ? » C'était Nodier allant chez Crozet ou venant de chez Techener, se

(1) V. Hugo.
(2) Sainte-Beuve.

rendant à l'Académie ou cherchant dans les boîtes des bouquinistes de bonnes fortunes qu'on n'y trouve plus aujourd'hui. Et « cette évolution, il l'accomplissait paisible, quotidienne, invariable dans ses heures et dans son but.

» Il suivait le quai jusqu'au Louvre, entrait en face de la Colonnade chez Crozet, le savant bouquiniste, et demeurait là une partie de l'après-midi, en compagnie de quelques bibliophiles aussi ponctuels que lui dans leurs habitudes, et comme lui possédés du démon Elzévier.

» Le comte de Montaran, les marquis de Ganay et de Château-Giron, P. Lacroix, Guilbert de Pixérécourt, étaient avec lui les hôtes accoutumés de cette boutique érudite (1). »

Nodier, bibliophile pur sang, achetait, vendait, échangeait des livres, et ceux qu'il annotait, après acquisition, sont aujourd'hui fort recherchés des amateurs (2).

Il était toujours occupé à faire et défaire sa bibliothèque; la faisant dans ses loisirs, et avec ses économies... à venir, la défaisant, quand il était pressé par quelque besoin d'argent, qu'il avait quelque caprice à satisfaire, un devoir de chef de famille, à remplir, une dot à compter à un gendre.

Il achetait par goût, et revendait par nécessité.

Nodier n'était pas né pour les chiffres, il dépensait sans

(1) Madame Mennessier-Nodier, *Ch. Nodier. Épisodes et Souvenirs de sa vie.*

(2) Nodier était en relations non interrompues avec MM. Merlin, Crozet, de Montmerqué, Techener, Mottelay, et avec tous les bibliophiles émérites.

Je retrouve parmi mes autographes un billet à M. Mottelay et je le livre d'autant plus volontiers à la publicité qu'il est *inédit* et qu'il montre Nodier sous le double aspect de bouquiniste et d'épistolier de l'école de Voltaire.

J'étais avant-hier au rendez-vous. Vous êtes venu trop tôt.

Je serai chez vous demain dimanche à 3 heures, si cela convient à M. Merlin. Autrement je suis à ses ordres et à votre disposition.

Le petit bouquin que vous m'avez donné m'a fait bien du chagrin. Il y manque un gros tiers.

Tout à vous *sans qu'il y manque rien.*

Ch. Nodier.

M. M. Mottelay.

compter et n'avait jamais su équilibrer son budget des recettes et des dépenses. Aussi, bien que collaborateur assidu de revues et de journaux, « bibliothécaire à l'Arsenal, pensionné de divers ministères, plus tard même inscrit sur la liste civile du Roi, producteur infatigable, bibliophile expert, habile à l'échange des livres rares, commerce lucratif qu'il pratiqua toute sa vie », fut-il presque toujours gêné et eut-il à peine, grâce à l'intervention de Lafitte, une aisance de circonstance (1).

Ces embarras d'argent, avec lesquels il s'était familiarisé, ne troublaient qu'accidentellement d'ailleurs sa quiétude et son bonheur domestique. Heureux des affections de famille qui l'entouraient, il était resté l'homme d'autrefois. « Tous les anciens usages lui étaient chers. Il était resté fidèle à toutes les traditions domestiques, au gâteau des Rois, au jambon de Pâques, aux beignets du carnaval, aux souhaits des fêtes (2). »

Chez lui les ardeurs politiques s'étaient, sinon éteintes, au moins fort amorties avec l'âge.

Rédacteur de la *Quotidienne* et du *Journal de l'Empire,* auteur de la *Napoléone*, ancien secrétaire de Pichegru, ancien clubiste des *Amis de la Constitution,* Nodier, surtout dans sa vieillesse, n'a guère eu d'opinion politique, mais, sous tous les régimes, il pencha vers l'opposition. Cette conduite s'explique assez par le conseil qu'il donnait au fils de l'un de ses meilleurs amis, F. Wey : « Mon enfant, lui disait-il, dans tous les troubles politiques dont vous serez le témoin, restez constamment du parti des vaincus ; il est presque toujours le plus juste. » C'est ainsi que Benjamin Constant avait coutume de répéter « que d'ordinaire le bon droit est du côté de la minorité. »

Ch. Nodier a regretté la vie, mais sans s'effrayer de la mort. Le patriarche des libres-penseurs, Sainte-Beuve, a

(1) E. Montégut, *Revue des Deux-Mondes,* 1832.
(2) V. Hugo.

écrit de lui : « Il est mort en homme des espérances immortelles, en homme religieux et en chrétien. Ces idées, ces croyances du berceau et de la tombe étaient de tout temps demeurées présentes à son imagination, à son cœur. »

Lamartine a ajouté : « Nous n'avons jamais vu Nodier remplacé. C'était une de ces grâces dont on ne peut se passer, une de ces inutilités nécessaires au cœur, et qui manquent au bonheur comme elles manquent au temps. Cette molle incurie de l'âme et du talent, qui faisait la faiblesse de son caractère, faisait le charme de son esprit, *molle atque facetum*.

H. Moulin,
Ancien magistrat.

LA BELLE DE LUDRE

ET

MADEMOISELLE DE POUSSAY.

Ces deux noms désignent-ils deux personnes différentes, ou bien s'appliquent-ils à une seule et même femme ?

La question a été posée ; mais elle n'a pas été résolue par les éditeurs des lettres de Madame de Sévigné, de la librairie Hachette. Leur troisième volume, contient à la page 201 une note destinée à servir d'éclaircissement à une phrase de la lettre adressée le 19 août 1673 par Madame de La Fayette à Madame de Sévigné ; mais, en réalité, elle n'éclaircit rien. Après l'avoir lue, on est aussi avancé qu'auparavant, puisqu'on reste sur un point d'in-

terrogation qui termine la note. Cependant le doute exprimé par l'auteur de l'explication était facile à résoudre.

Madame de La Fayette avait écrit : « Votre fils est amoureux comme un perdu de Mademoiselle de Poussay. » La note devait donc avoir pour objet de faire connaître quelle était cette personne dont le vrai nom était problématique. Au lieu de cela, on ne donne que des hypothèses sans s'arrêter à aucune. Au surplus, voici cette note : « Ne faut-il pas plutôt lire *Madame de Poussai ?* Ce serait (par plaisanterie, car dans l'usage d'alors le nom de l'abbaye ne se donnait qu'à l'abbé ou à l'abbesse) le titre de chanoinesse de Madame de Ludres (voy. t. II, p. 135, note 5) (1). Il est très possible aussi qu'il s'agisse d'une tout autre personne, d'une autre chanoinesse de Poussai, par exemple de la princesse de Tingri qui en fut quelque temps coadjutrice (voyez la lettre du 10 juillet 1695). — Dans les *Mémoires de Mademoiselle*, il est parlé d'une *Madame de Poussé* qui fut dame d'atour de Marguerite de Lorraine, puis de Madame la Duchesse : avait-elle une fille ? »

Examinons ces trois hypothèses dont la première est vraie, mais en partie seulement. La correction proposée, au commencement de la note, ne doit pas être admise. C'est bien Mademoiselle de Poussay qu'on doit lire, comme Madame de La Fayette l'a écrit. Elle désigne ainsi *la belle de Ludre*, mais par pure plaisanterie. Elle n'ignorait pas plus que toute la cour que cette désignation ne pouvait s'appliquer à la personne qui avait enflammé le cœur du jeune de Sévigné. Sans se piquer d'exactitude, elle employait une de ces locutions familières, comme il s'en glissait tant sous la plume de Madame de Sévigné et de ses correspondants. S'il fallait hasarder une explication, il semble qu'elle exprimait une contre-vérité en rappelant

(1) Cette note est exacte et il est étrange qu'on n'ait pas persisté dans les affirmations qu'elle contient.

malignement que la chanoinesse de Poussay n'était plus que la fiancée délaissée par le duc de Lorraine Charles IV. C'est pour cela qu'elle ne veut pas l'appeler *Madame*, titre auquel sa qualité de chanoinesse lui donnait un droit incontestable. Mais elle se garde bien de l'appeler Madame de Poussay, car elle savait que les abbesses des chapitres avaient seules le droit de prendre le nom de leur abbaye. M. Walckenaer ne s'y est pas trompé : — « Et comme, dit-il, il lui fallait toujours (à M. de Sévigné) un attachement de cœur, ce n'était plus d'une actrice ou d'une femme philosophe aux appas surannés qu'il était épris, mais de la belle Madame du Ludres, cette chanoinesse de Poussay, si affectée dans son parler, si coquette, dame d'honneur de la reine et amie de Madame de Coulanges. Elle n'avait pas encore attiré les regards du roi et, le chevalier de Vivonne et le chevalier de Vendôme se disputaient alors ses faveurs » (1). C'est aussi l'opinion que nous avons suivie, sans la discuter, dans un article sur Madame de Ludre (2); nous y persistons.

Quant à la conjecture suivant laquelle la demoiselle de Poussai, dont a parlé Madame de La Fayette, serait la princesse de Tingry, elle ne tient pas debout. La fille aînée du prince de Tingry fut effectivement coadjutrice de l'abbesse de Poussay (3); mais il y a une raison péremptoire pour que le jeune Sévigné n'en fût pas éperdument épris : c'est que sa sœur cadette était née en 1635 ; d'où il résulte que sa sœur aînée devait toucher à la quarantaine en 1673, date de la lettre de Madame de La Fayette.

Restent la Madame de Poussé (*sic*) de Mademoiselle de Montpensier et la demoiselle de Poussay de La Fontaine.

(1) Walckenaer. *Mém. sur Madame de Sévigné*, t. IV, p. 286 de la 3e édition.

(2) *Bulletin du Bibliophile*, 1875, p. 292.

(3) Saint-Simon. *Additions à Dangeau*, t. I, p. 247, 248, et mieux dans l'éd. de M. de Boislisle, en cours de publication, t. Ier, p. 40. Voir surtout les renseignements généalogiques de la page 19.

La première est la mère de la seconde. Aucune d'elles n'a été chanoinesse, et aucune d'elles n'a été la maîtresse de Louis XIV. Quelques développements sont ici nécessaires et les détails ne manquent pas de piquant.

Mademoiselle de Montpensier, toujours en querelle avec sa belle-mère, Marguerite de Lorraine, veuve de Gaston d'Orléans, s'occupait curieusement de tout ce qui se passait au palais du Luxembourg occupé par ces deux princesses. Il en était ainsi, surtout avant que ce palais ne fût, de même que le jardin, partagé entre elles, afin d'éviter des rencontres désagréables à l'une et à l'autre. La Grande Mademoiselle raconte qu'une dame de Saujon, dame d'honneur de sa belle-mère, vendit sa charge à Madame de Poussé, belle-sœur du curé de Saint-Sulpice : « Cette dame de Poussé (*sic*), dit-elle, était une bonne femme qui n'avait bougé de la campagne depuis qu'elle était mariée. Avant que de l'être, elle avait demeuré avec Madame Bouthillier, qui était l'amie de sa mère qui [la] lui avait recommandée en mourant. Son mari était homme de qualité et elle aussi. Pendant que Madame de Langeron (1) fut en Savoie, je ne sais si c'est elle qui voulut quitter ou si Madame l'ôta ; mais elle ne fut plus à ma sœur, et on la mit dame d'honneur de Madame la Duchesse (2). Je crois que l'on lui donna de plus gros appointements, mais elle eut moins d'honneur : elle n'alla plus dans le carrosse de la reine, ne mangea plus avec elle, ce qui la mortifia assez (3). »

Il est évident qu'aucune des mentions qui précèdent ne peut s'appliquer ni à Madame de Ludre, ni à la jeune fille dont Sévigné était amoureux. D'ailleurs ceci se passait en

(1) Gouvernante des filles de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine. Elle avait accompagné Mademoiselle de Valois à Turin lorsqu'elle épousa le duc de Savoie.

(2) Ce changement n'eut lieu que beaucoup plus tard.

(3) Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, édition Chéruel, t. IV, p. 6 et 7. — Ce passage n'existe pas dans les précédentes éditions.

1667, peut-être même auparavant, et Sévigné n'avait pris feu qu'en 1673 pour la demoiselle dont Madame de La Fayette parle à son amie, et que cette dernière connaissait bien, puisqu'elle était liée avec Madame de Coulanges.

Quant à la demande que se font les éditeurs de Madame de Sévigné à la fin de la note rapportée ci-dessus, ils pouvaient en trouver la réponse en tournant quelques feuillets. Voici en effet ce qu'on lit à la page 30 de l'édition qui vient d'être citée. » Madame de Poussé, dont j'ai parlé, fit sortir une fille qu'elle avait, de religion, et la prit avec elle. Madame de Choisy (1) eut envie d'en faire quelque chose ; elle l'ajustait, prônait sa beauté. On ne parlait d'autre chose ; elle était fort jolie, une grande jeunesse, mais une vilaine taille et la grâce d'une demoiselle de campagne. Je dis un jour en dînant à Saint-Germain : « On aura demain une demoiselle qui est fort jolie, qui » viendra avec ma sœur. » Le roi dit (il fallait qu'il en eût entendu parler) : « Je vous remercie, ma cousine, de » m'avoir averti ; je me mettrai contre la muraille, car on » dit qu'elle est si belle que l'on évanouira de l'éton- » nement de sa beauté ; au moins, je ne tomberai pas. » — On vit bien par là qu'on lui en avait parlé chez la Vallière où Madame de Montespan commençait à aller. C'est une femme de beaucoup d'esprit, d'un esprit agréable, d'une conversation attachante. La Vallière en a peu ; ainsi on commençait à avoir besoin de ce secours pour amuser le roi. Si elle avait été plus prudente, elle aurait cherché quelque dame dont la beauté et les charmes de sa personne n'auraient pas répondu à celles de son esprit. »

En général, il ne faut pas demander à Mademoiselle de Montpensier une exactitude parfaite ni une chronologie rigoureuse. Elle donne rarement des dates et souvent elle anticipe sur les événements. Elle parle de choses qui semblent contemporaines, quoiqu'elles soient éloignées les

(1) Veuve du chancelier de Gaston d'Orléans.

unes des autres. C'est ainsi qu'en mentionnant pour la première fois Madame de Poussay la mère, elle dit qu'on l'éloigna de sa sœur d'Alençon, et cependant, 43 pages plus loin, on voit que cette dame était, ainsi que sa fille, attachée à cette même sœur devenue duchesse de Guise. Quant au passage que vous venons de transcrire, il peut être approximativement fixé comme se rapportant à la fin de 1666 ou, mieux, au commencement de 1667 (1). C'est en effet à cette époque le roi, charmé de la conversation de Madame de Montespan, prit pour elle un goût sérieux. Mademoiselle de Montpensier avait donc grandement raison de signaler l'imprudence de Mademoiselle de La Vallière. Ce fait date le passage qui vient d'être rapporté et ruine complètement l'opinion suivant laquelle Mademoiselle de Poussé ou Poussay, dont ont parlé La Fontaine et la Grande Mademoiselle, ne serait autre que Madame de Ludre.

En effet, on connaît aujourd'hui, à n'en pouvoir douter, l'époque précise à laquelle Madame de Ludre, la belle chanoinesse de Poussay, parut à la cour comme dame d'honneur d'Henriette d'Angleterre, la première femme de Philippe d'Orléans. Voici en quels termes parle de ce début Robinet, continuateur de Loret, à la date du 20 décembre 1665 :

Finissons agréablement,
Remarquant historiquement,
Avant de barrer notre veine,
Que Du Ludre, illustre Lorraine,
D'environ seize à dix-sept ans (2)

(1) « C'est en 1667 que les contemporains placent le commencement de la passion du roi pour Madame de Montespan. » (P. Clément, *Madame de Montespan*, deuxième édition, p. 8). — On se fonde surtout sur cette phrase des *Mémoires de Mademoiselle :* « Madame de Montespan disait : « Dieu me garde d'être la maîtresse du roi, mais si je l'étais, je serais bien honteuse devant la reine. » (Edition Chéruel, sous la date de 1667, tome IV, p. 49).

(2) M. Beaupré (la Belle de Ludre) a démontré qu'elle était née en 1648. Elle avait donc environ dix-huit ans. C'est aussi ce qu'indique la seconde duchesse d'Orléans, mère du régent.

Et pleine d'attraits éclatans,
Est venue accroître les GRACES
Qu'on voit chaque jour sur les traces
De l'OBJET divin que je sers
Et que j'ensence dans mes vers.

Il est donc désormais impossible de confondre Mademoiselle de Poussay, présentée pour la première fois à la cour en 1667, ou peut être à la fin de 1666, avec Madame de Ludre, qui fit son apparition à la fin de 1665.

C'est aussi à l'année 1667 qu'appartient le sonnet adressé par La Fontaine à Mademoiselle de Poussay. Sa mère était alors dame d'honneur de la vieille douairière d'Orléans, Marguerite de Lorraine, veuve de Gaston. Peut-être était-elle, à ce moment, attachée à Mademoiselle d'Alençon, fille de Marguerite, qui n'était pas encore mariée. La rédaction souvent obscure des *Mémoires* de sa sœur laisse à cet égard quelque incertitude. Au surplus, la question de savoir quelle était la charge de la mère au palais du Luxembourg est sans intérêt. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir adressé un premier sonnet, en 1666, à Mademoiselle d'Alençon, il en fit, pour Mademoiselle de Poussay, un autre que voici :

J'avais brisé les fers d'Arminte et de Sylvie ;
J'étais libre et vivais content et sans amour,
L'innocente beauté des jardins et du jour
Allait faire à jamais le charme de ma vie,

Quand au milieu d'un cloître Amarante (1) est sortie,
Que de grâces, bons dieux! Tout rit dans Luxembourg;
La jeune Olympe (2) voit maintenant à sa cour
Celle que tout Paphos en ces lieux a suivie.

(1) Mademoiselle de Poussay, que sa mère venait de faire sortir du couvent.

(2) Mademoiselle d'Alençon désignée sous le nom d'Olympe dans le sonnet que La Fontaine lui adressa en 1666. Elle n'était pas encore mariée au dernier des Guise, puisqu'elle était au Luxembourg, qu'elle n'habitait plus après son mariage.

Sur ce nouvel objet chacun porte les yeux :
Mais, en considérant cet ouvrage des cieux,
Je ne sais quelle crainte en mon cœur se réveille.

Quoi qu'amour toutefois veuille ordonner de moi,
Il est beau de mourir des coups d'une merveille
Dont un regard ferait la fortune d'un roi (1).

Ici point de doute possible. Amarante est bien la charmante fille à laquelle Louis XIV, enivré des charmes de La Vallière et de Montespan, ne daigna pas faire attention. Il ne peut s'agir de Madame de Ludre qui n'a jamais habité le Luxembourg, mais bien le Palais-Royal, lorsqu'elle était attachée à la duchesse d'Orléans.

La Fontaine allait souvent au Luxembourg; mais précisément parce qu'il était un des familiers de la duchesse douairière, il ne fréquentait pas sa belle-fille. Il y avait entre les deux camps une très haute palissade que le « Bonhomme » n'a jamais tenté de franchir. Il est resté fidèle à la veuve de Gaston et à ses filles.

En 1667, date du sonnet adressé à Mademoiselle de Poussay, et après le mariage de Mademoiselle d'Alençon qui eut lieu le 15 mai de la même année, Madame de Poussay et sa fille firent partie de la maison de la nouvelle duchesse de Guise. C'est ce qui résulte de ce passage des *Mémoires* de Mademoiselle de Montpensier : « Madame de Guise n'était pas toujours à la cour; on ne la voyait guère et on ne parlait guère d'elle. Aussi elle avait demeuré à Luxembourg quelque temps après son mariage et [avec] M. de Guise à l'hôtel de Guise ; puis elle était allée aux Tuileries où Mademoiselle de Guise (2) logeait à la Vo-

(1) Ce dernier vers semble indiquer que le sonnet a été composé avant la présentation à la cour, racontée par la grande Mademoiselle, dont le récit est reproduit ci-dessus.

(2) Marie de Guise, fille de Charles de Guise et petite-fille de Henri le Balafré, née le 15 août 1615, morte le 3 mars 1688. Elle fut la dernière de la branche aînée de Guise. Le mari de Mademoiselle d'Alençon, son neveu, était le seul qui pût continuer la postérité de cet illustre maison. Il mourut à vingt

lière ; mais le roi reprit cette maison. Elle alla à l'hôtel de Guise où on avait fait raccomoder les appartements. M. de Guise n'avait pas dix-sept ans quand il se maria... Il était délicat, et comme Mademoiselle de Guise l'aimait beaucoup, on le conservait de même. Il ne mangeait jamais hors de chez lui, parce qu'on lui donnait ce que Mademoiselle de Guise ordonnait... Il n'allait point à Saint-Germain sans Mademoiselle de Guise ; elle couchait dans un cabinet proche de leur chambre.

» .... Madame de Poussé était sa dame d'honneur (de Madame de Guise) et ne laissait pas d'être dame d'atour de Madame. Sa fille, dont j'ai déjà parlé, qui a de l'esprit, causait avec M. de Guise. On prit prétexte de dire que l'on craignait que M. de Guise n'en devînt amoureux ; on la chassa et elle retourna à Luxembourg auprès de Madame. »

M. de Walckenaer a connu ce passage, car il a dit : « Mademoiselle de Guise qui gouvernait son frère (1), craignant qu'il ne devînt amoureux de Mademoiselle de Poussay, si elle restait auprès de la duchesse de Guise, contraignit la mère de cette jeune beauté à se retirer avec sa fille au Luxembourg, auprès de Madame la duchesse douairière d'Orléans dont elle était aussi dame d'atour. C'est alors seulement que La Fontaine vit Mademoiselle de Poussay. Le texte du sonnet rapporté ci-dessus démontre que La Fontaine avait connu Mademoiselle de Poussay avant son mariage, puisqu'il parle de la jeune Olympe (Mademoiselle d'Alençon) qui voit à sa cour un nouvel objet sorti d'un cloître. Après le retour de Ma-

et un ans, laissant un fils né en 1670, et qui ne vécut que cinq ans. Il fut le dernier mâle de sa maison. Marie de Guise n'a pas été mariée.

(1) C'est par erreur que M. Walckenaer, *Hist. de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 161, a écrit *frère* au lieu de *neveu*. Marie de Guise n'avait plus de frère en 1667. Louis, père du mari de Mademoiselle d'Alençon, était mort en 1654, et son aîné, Henry II de Guise, qui fit l'expédition de Naples, et qu'on appelait le « héros de la fable », était mort en 1664. Ses trois autres frères étaient morts avant lui, et, comme lui, sans laisser de postérité.

dame de Poussay et de sa mère au Luxembourg, la duchesse de Guise n'y logeait plus. Sa tante s'y serait opposée, puisqu'elle aurait craint que son neveu n'y retrouvât celle qui avait été chassée de l'hôtel de Guise sous prétexte d'amourette. Sans doute La Fontaine continua de voir la mère et la fille après leur retour au Luxembourg, dont il était l'hôte assidu. Quoi qu'il en soit, depuis cette époque, les chroniques contemporaines ne parlent plus de Mademoiselle de Poussay, et l'on ignore ce qu'elle est devenue.

Madame de Ludre, au contraire, fit beaucoup parler d'elle de 1674 à 1677. Il y eut un moment où elle fut sur le point de supplanter Madame de Montespan. Sans avoir jamais été maîtresse déclarée, elle précéda Mademoiselle de Fontanges, et, suivant la princesse Palatine, son règne dura deux ans. Une histoire complète de cette favorite est encore à faire. Nous en avons, à cette place, esquissé un épisode. Peut-être y reviendrons-nous un jour.

E. Meaume.

ANALECTA-BIBLION.

Patrice. Livre tres fructueux et utille à toutes personnes de l'institution et administration de la chose publicque : composé en latin par Francoys Patrice, évesque de Cayette, et nouvellement translaté et mis en françoys. *Paris, Pierre Vidoue pour Galliot du Pré,* 1520 ; in-fol. goth., fig.

Livre rare. — François Patrice, ou plutôt Patrizzi, de Sienne,

évêque de Gayète en 1460, et mort en 1494, composa plusieurs ouvrages estimés de ses contemporains. Galliot du Pré avait fait imprimer en 1519 le traité *de regno et regis institutione*, ainsi que le traité *de institutione reipublicæ*; mais ce dernier avait été déjà imprimé en 1494 sans indication de lieu (voy. Maittaire). — Le traducteur anonyme du livre *de re publica* a dédié son œuvre au connétable Charles de Bourbon. Cette dédicace ne fournit d'autres renseignements biographiques que cette vague indication : *Mon tres redoubté seigneur, ... je le petit serviteur de vos commandements...* ; ce qui pourrait faire supposer que le *translateur* était attaché à la maison du connétable, peut-être en qualité de secrétaire.

Ce beau volume se compose de 6 feuillets préliminaires, de 201 feuillets chiffrés et d'un dernier feuillet occupé par la marque de Galliot du Pré. Il est orné de neuf grandes figures sur bois, placées en tête de chaque *livre* du traité et de lettres grises à fond criblé, au commencement des chapitres. Les gravures sont à compartiments et bien exécutées. On remarque dans un compartiment de la seconde planche des joueurs aux dés et aux cartes : ce qui prouve que la prohibition des jeux de hasard, promulguée par saint Louis et par ses successeurs, était tombée en désuétude dès l'an 1520.

Les six feuillets préliminaires contiennent le titre et le privilège, une table générale des *livres* et des chapitres, la dédicace du traducteur, le prologue de l'auteur et la table particulière du premier livre. Chacun des huit livres suivants est également précédé d'une table.

Ce traité *de l'institution de la chose publique* est une encyclopédie dans laquelle on trouve les règles de la vie civile et de l'économie politique, des dissertations sur l'utilité et sur les inventeurs des sciences, des beaux-arts, des belles-lettres, des jeux, etc., etc. Nous signalerons le chapitre consacré aux eaux thermales où l'auteur fait le plus grand éloge des eaux de Sienne, sa ville natale, et le chapitre de la *Librairie* dont nous extrairons quelques passages : « En lieu sain et pacificque doibt estre faicte solennellement la librairie d'une cité. Ne ne sera point à permettre noz citoyens de si grant don estre frustrez. ..... Le lieu des librairies soit esleu vers le visaige d'Orient : car la veue requiert la clarté du matin et orientalle lumière ; car si on mettoit le lieu

studieux vers Occident, les vens seigneurs de leur soufflement corrumperoyent les livres par une palle couleur toute moite. Pareillement ils engendrent les teignes qui gastent les livres et mengent le boys des couvertures. Soient poliz les bois desquelz on fait les couvertures, et soyent entrevestuz de couleur verde : car elle est moult bonne pour les yeulx. »

Enfin, nous ferons observer que les vers latins de Virgile, Ovide, Horace, etc., cités par François Patrice, ont été traduits en vers français. Ces vers sont aussi gothiques que les caractères de P. Vidoue ; mais c'est un curieux spécimen de la poésie française en 1520. « Quant j'estoyes encores petit et adolescent, dit l'auteur, bien me souvient que j'ay chanté à ce propos ce qui sensuyt :

« Les médecins qui meslent les poisons,
Le plus souvent abatent les toisons
Et font mourir par trop de médecines
Gens de valeur par ciropz et racines.
Mais nous pour vray qui usons de saigesse,
Sommes guary : et or prenons liesse
Par le moyen d'eaues qui sont sulphurines
Qui vallent mieulx que toutes disciplines. »

N'oublions pas le *Privilège* donné pour quatre ans à Galliot du Pré par François Ier en son conseil, le 21 mars 1518 (1519). Il débute ainsi : *François par la grâce de Dieu roy de France, au Prevost de Paris,* Seneschal de Lyon, *et à tous noz autres justiciers, salut.* Cette adresse spéciale au sénéchal de Lyon est fort singulière. On ne peut l'expliquer qu'en se rappelant que les libraires de Lyon avaient autrefois l'habitude de contrefaire les ouvrages imprimés à Paris, aussitôt après leur publication : Les libraires de Paris redoutaient beaucoup cette concurrence peu loyale. L'envoi au sénéchal de Lyon d'un privilège accordé à Galliot du Pré avait pour but d'empêcher la contrefaçon, d'autant plus que la peine édictée était une amende de cent marcs d'argent, somme qui représenterait aujourd'hui près de six mille francs.

GUIDACERIO. Ad christianiss. Regem et Reginam Galliæ, Agathii Guidacerii in verba Domini supra Montem explanatio. *Parisiis, excudebat Christianus Wechelus, anno* M. D. XXX5 (1535); in-8,

VÉLIN, 44 feuillets non chiffrés, signat. A.-F., v. br., estampé, tr. dor. (*Rel. du temps*).

Ouvrage très rare et non cité. — Exemplaire unique imprimé sur VÉLIN. Il fait partie de la bibliothèque de Monseigneur le duc d'Aumale à Chantilly. La marque de l'imprimeur est sur le titre; la dédicace et le texte du commentaire commencent par une élégante majuscule à vignette. Ce doit être l'exemplaire présenté par l'auteur à François Ier.

Au milieu des compartiments de la jolie reliure de ce volume, on voit les lettres G. P. encadrées dans plusieurs écussons. Ce sont, sans doute, les initiales du relieur; mais comment découvrir son nom? On sait bien qu'à cette époque les relieurs exerçaient en même temps la profession de libraire. Serait-ce, par hasard, Gilles Pacquot, cité en 1542, à qui ces initiales conviennent parfaitement? Nous regrettons de ne pouvoir appuyer cette attribution par aucune preuve satisfaisante.

Agathio Guidacerio, né en Calabre, enseigna l'hébreu à Rome sous le pontificat de Léon X et de ses successeurs. Après le sac de cette ville en 1527, Guidacerio se réfugia à Avignon, puis à Paris, et fut nommé professeur d'hébreu au Collège royal. On a de lui une *Grammaire hébraïque* et des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Ecriture.

Il composa cette paraphrase des paroles prononcées par le Christ sur la montagne, *Beati pauperes spiritu*, etc., à l'occasion du mariage de François Ier avec Eléonore d'Autriche, le 4 juillet 1530, *in his felicissimis desponsationis vestræ nuptiis*, « afin que la joie que vous éprouvez aujourd'hui sur la terre ne vous fasse pas oublier la crainte de Dieu et le royaume des cieux. » C'est pourquoi il dédia son œuvre au Roi et à la Reine.

Dans le commentaire sur ce passage *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*, Guidacerio dit que ces paroles le consolent d'avoir été persécuté pendant la récente dévastation de la ville de Rome. Il rend grâces à Dieu qui, l'arrachant à la mort, l'a conduit dans les états du Roi très chrétien, comme au port le plus sûr, et qui a inspiré à ce prince l'heureuse pensée de fonder un cours de langue hébraïque dans l'Université de Paris; il fait ensuite un long panégyrique de François Ier pour avoir restauré l'étude de la langue sacrée à l'aide de laquelle on peut réfuter

avec avantage les fausses interprétations que les hérétiques font subir au texte des livres saints.

VOLCYR DE SÉROUVILLE (*Nicolas*). L'histoire et recueil de la triumphante et glorieuse victoire obtenue contre les seduyctz et abusez luthériens, mescreanz du pays Daulsays (*d'Alsace*) et autres, par Anthoine, duc de Calabre, de Lorraine et de Bar. *S. l. n. d.*, (*Paris, Galiot du Pré,* 1527); in-fol. goth., fig.

Livre rare et curieux composé de 10 feuillets liminaires et de 98 feuillets de texte imprimés à longues lignes, en beaux caractères gothiques. Les marges sont occupées par l'analyse, et en quelques endroits par la traduction latine du récit historique. Il est orné de neuf figures sur bois dont voici la description : 1. Frontispice représentant la Foi sous la figure d'une femme casquée foulant aux pieds le dragon. — 2. L'auteur assis écrivant son livre. — 3. Grande planche représentant le duc de Lorraine à cheval, l'épée haute, au milieu de ses hommes d'armes. — 4. Un saint évêque en prières. — 5. L'auteur offrant son livre au Prince. — 6. Grande planche représentant l'attaque de la ville de Saverne : on lit en haut le mot *Saberna*. — 7. Grande planche représentant la vision de la Passion. — 8. Colonne romaine telle qu'elle est peinte sur un mur de l'abbaye de *Marmoustier* (en allemand *Mauversmunster*). — 9. Cercle sur lequel sont écrits les privilèges accordés à cette abbaye par le roi Childebert. Les deux grandes gravures placées en tête des deux derniers livres sont signées d'un G, dans lequel est inscrit un petit s et surmonté d'une double croix. Ce monogramme a été expliqué dans un catalogue par les mots *Sigismond Gelenius*. Mais M. Auguste Bernard, *Etude sur Geoffroy Tory*, réclame pour ce célèbre imprimeur et graveur le monogramme que nous venons d'indiquer et lui attribue ces deux gravures ainsi que la gravure du premier livre et le frontispice. Il décrit plusieurs autres ouvrages de la même époque où se trouvent des figures portant cette marque qui signifie, dit-il, *Godofredus Torinus sculpsit*. (Voy. le livre de M. A. Bernard, pp. 129 et suiv.).

M. Beaupré, dans ses *Recherches sur l'imprimerie en Lorraine*,

dit que Volcyr fit imprimer sa traduction du *Sermon de charité* en 1523, à Saint-Nicolas-du-Port, mais qu'à partir de 1525 *la presse lorraine reste muette et son silence est celui de la mort. En est-il une autre explication lorsqu'on voit publier à Paris, à Metz, à Strasbourg, des livres qui auraient dû être imprimés en Lorraine, si en Lorraine il y avait eu encore une imprimerie.* Et il cite, à ce sujet, Volcyr de Sérouville qui fit imprimer à Paris la Relation de la guerre des Rustauds. Il faut croire cependant qu'en 1526 il existait une imprimerie en Lorraine ; car, dans la lettre qu'il adressait au pape Clément VII, le 3 décembre 1526, Volcyr écrit qu'il publie son livre à Paris, parce qu'il sera exécuté plus promptement et plus soigneusement qu'en Lorraine : *Visum fuit michi conducibile, si diploma regium eximii viri Jo. Roberteti a secretis et balivi, ope impetrarem : ut sancte theologice determinationis virtute opus jàm dictum, cum gratia (ut aiunt) et privilegio parisiis formis ac typis excussoriis citius quàm in Lothoringia, sedulo atque exarate imprimendum curarem.*

Volcyr n'obtint un privilège qu'avec beaucoup de difficultés et après avoir fait de nombreuses démarches. C'est lui-même qui nous donne ces curieux détails dans les trois lettres latines qu'il a jointes à son ouvrage. Il s'était empressé de soumettre son histoire à la Faculté de théologie de Paris qui l'approuva le 15 septembre 1526. Volcyr écrit à Guillaume Budée le 3 novembre suivant qu'après avoir reçu cette approbation, il confia son manuscrit à Galiot du Pré, et il ajoute que l'impression en est suspendue, parce qu'il n'a point encore de privilège du Roi. Il prie Budée de lui envoyer des lettres de recommandation, soit pour Jean Robertet, secrétaire du Roi, soit pour le Prévôt de Paris. Il paraît que Budée avait fait droit à sa demande, car le 3 décembre 1526, Volcyr écrit au pape Clément VII qu'il était allé à Saint-Germain-en-Laye, qu'il avait vu le Roi, et que ce prince l'avait accueilli très gracieusement en lui promettant un privilège, mais que ne pouvant parvenir à le faire expédier, il s'est adressé au Prévôt de Paris. Il écrit encore le 21 décembre à François de Tournon, archevêque de Bourges, qu'il a sollicité un privilège du garde de la prévôté, et que son imprimeur exige qu'il reste à Paris jusqu'à l'achèvement de son livre. Enfin, le 12 janvier 1526 (1527), Jean de la Barre, garde de la prévôté de Paris, lui accorda un privilège de trois ans. L'*Histoire de la triumphante victoire* a donc été im-

primée en 1527 et non en 1526, ainsi que le rapportent quelques bibliographes.

On lit dans l'histoire de Lorraine : « L'an 1525, le duc Antoine fit la guerre aux paysans révoltés d'Alsace connus sous le nom de Rustauds qui menaçaient ses états, les força d'évacuer Saverne dont ils s'étaient emparés et revint à Nancy après les avoir *dissipés*. » La *Triumphante et glorieuse victoire* que Nicolas Volcyr de Sérouville, maître ès-arts, secrétaire et historiographe d'Antoine, duc de Lorraine, a si longuement racontée, fut le résultat d'une expédition qui dura dix jours. Le lundi 15 mai 1525, les comtes de Guise et de Vaudemont partirent de Sarrbourg pour assiéger Saverne ; le même jour, le duc Antoine rejoignit l'armée. Le 16, les Lorrains tuèrent ou brûlèrent dans le village de Loupestein six mille paysans. Le lendemain 17, les lansquenets surprirent Saverne, la pillèrent pendant trois jours, y mirent le feu et massacrèrent dix-huit mille Rustauds qui s'étaient renfermés dans la ville et dans le château. Le 20, le duc de Lorraine défit une autre bande de paysans au combat de Scherviller et en détruisit douze mille. Le 24, le duc était de retour à Nancy. En quelques jours, l'armée lorraine égorgea trente-six mille hommes sans compter ceux qu'on tua dans les chemins et dans les bois : c'est ainsi que les Rustauds furent *dissipés*. Ce qui n'empêcha pas Volcyr de prodiguer au duc Antoine le titre de *Prince d'amour, alliance et paix*.

L'épître dédicatoire au duc Antoine, imprimée sur deux colonnes, en français et en latin, est datée de Nancy, le VIIe des calendes d'avril 1525 (26 mars 1526). L'auteur prie le duc d'agréer la dédicace de deux autres traités qu'il avait composés sur le supplice de Jean Chastellain de Tournay, religieux augustin, et du curé de Saint-Hippolyte, convaincus d'hérésie. Le premier fut brûlé à Vic le 12 janvier 1525, et le second le 21 juin suivant. Le procès de Jean Chastelain faillit coûter la vie à Volcyr. En effet, c'est lui qui traduisit les lettres et décrets du Pape adressés au duc Antoine, au cardinal de Lorraine, archevêque de Metz, et à l'Inquisiteur général, pour juger et condamner J. Chastelain. Le lendemain du jour où cet hérétique fut brûlé, le peuple de Metz se souleva, chassa l'Inquisiteur, arrêta plusieurs officiers du Cardinal et du Duc, et entre autres Volcyr. On voulait les jeter à l'eau ou les lapider. Mais on les jeta provisoirement en prison, ce

qui leur sauva la vie. Volcyr fit imprimer en 1534 le *Traité de la désécration et exécution de Jehan le Castellan, hérétique*. Il n'a point publié son histoire du curé de Saint-Hippolyte.

FLAVE VÉGÈCE RENÉ, du fait de guerre et fleur de chevalerie : quatre livres. — Sexte Jule Frontin, des stratagèmes, espèces et subtilitez de guerre : quatre livres. — Aelian, de l'ordre et instructions des batailles : ung livre. — Modeste, des vocables du fait de guerre : ung livre. — Pareillement, cxx. histoires concernans le faict de guerre, joinctes à Végèce. Traduictz fidellement de latin en françois par le polygraphe, humble secrétaire et historien du parc d'honneur (Nicolas Volcyr de Sérouville). *Paris, Chrestien Wechel,* 1536 ; in-fol., goth., fig.

Livre rare. Il se compose de 7 feuillets et 420 pages chiffrées. Les 120 figures sur bois dont ce volume est orné sont fort belles et de la grandeur des pages. Elles avaient déjà servi pour l'édition latine de ces anciens écrivains sur l'art militaire, imprimée en 1534 par Chrestien Wechel. Aussi, sur la gravure qui représente un capitaine armé de toutes pièces, on lit : *Vegetius de arte militari*. Ces figures reproduisent toutes les machines dont les anciens se servaient pour attaquer et défendre les villes fortes, ainsi que les échelles pour escalader les murs et divers engins très compliqués.

Mais ce qu'il y a de plus singulier dans ces figures, c'est que l'artiste a oublié qu'il était chargé d'*illustrer* l'œuvre d'un auteur qui vivait du temps de l'empereur Valentinien, et qu'il a consacré douze planches aux canons, aux mortiers et aux bombes. Cependant il ne faut pas se plaindre de cet anachronisme, car nous avons sous les yeux de curieux modèles d'artillerie, actuellement délaissés et peut-être inconnus. Nous rappellerons que c'est au siège de Mézières, en 1521, que pour la première fois on fit usage en France des mortiers et des bombes. Voici maintenant la description de ces douze figures : 1. Seize mortiers adossés et rangés sur un immense affût à roues, hérissé de piques et de hallebardes. — 2. Douze canons également adossés : les culasses sont cachées

sous un réduit fortement charpenté, ce qui permet à l'artilleur de faire feu de toutes ces pièces sans courir aucun risque. — 3. Un canon placé sur un affût roulant, défendu par un lourd châssis dans lequel on a pratiqué une embrasure. — 4. Deux canons unis, à angle droit, par la culasse ; l'un est vertical, et l'autre horizontal. — 5. Une table ronde exhaussée sur un pied tournant : cette table est chargée de huit pièces de canon qui peuvent battre de tous côtés. — 6. Une machine destinée à soulever une pièce de canon pour la poser sur l'affût. — 7. Deux mortiers et des bombes : l'une d'elles, d'une dimension extraordinaire, est hérissée de pointes. — 8, 9 et 10. Canons et mortiers dans diverses positions. — 11. Canon de siège d'un modèle unique. — 12. Une série de quatorze petites pièces d'artillerie, liées ensemble, en forme d'échiquier. L'artiste a fait protéger des machines romaines par des arquebusiers, et aux pieds de Végèce lui-même, on voit des canons et des boulets.

CAVICEO (*Jacques*). Dialogue très élégant intitulé le Péregrin, traictant de l'honneste et pudique amour..., trad. d'italien en franç. par Françoys Dassy. *Imprimé à Paris, par Nicolas Couteau pour Galliot du Pré,* 1527 ; in-4, goth., fig.

Rare. Première édition. Chacune des trois parties de ce roman est précédée d'une gravure sur bois de la grandeur de la page représentant des sujets tirés du livre. Les pièces liminaires contiennent, en huit feuillets, le titre imprimé en caractères rouges et noirs, le privilège daté du 19 avril 1526, une table des matières, les dédicaces de Dassy et de Caviceo. Le texte a 170 feuillets chiffrés ; la marque de Galliot du Pré est placée sur le verso du dernier feuillet resté blanc.

Jacques Caviceo, né à Parme en 1443, mourut le 3 juillet 1511. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint vicaire-général de l'évêque de Rimini, puis de l'archevêque de Ravenne. Sa conduite était peu régulière. Jeté en prison, plusieurs fois banni pour ses méfaits, il eut une vie errante et courut mille dangers.

Le *Péregrin* est l'histoire de l'auteur, enrichie d'incidents romanesques. C'est le premier ouvrage de ce genre où le héros ra-

conte lui-même ses aventures : on y trouve des lettres d'amour et des dialogues, souvent fort singuliers. Le Péregrin faisait les délices de la jeunesse sous le règne de François Ier, quoique les prédicateurs s'évertuassent à en défendre la lecture. En effet, plusieurs chapitres de ce roman sont extrêmement libres.

Ce livre fut publié en italien pour la première fois sous le titre de *Il Peregrino*, à Parme, en 1503, et traduit en français en 1526 par maistre François Bassy, contrôleur des briz de la marine en Bretagne, secrétaire du roi de Navarre et de Louise, duchesse de Valentinois. Caviceo avait dédié son œuvre à Lucrèce Borgia, duchesse de Ferrare; François Dassy dédia sa traduction à la duchesse de Valentinois, Louise Borgia, fille de César et de Charlotte d'Albret, et nièce de la duchesse de Ferrare.

Que nos lecteurs nous permettent de leur rappeler le facétieux entretien de l'*Escholier limosin* avec *Pentagruel*, cette vive critique de certains écrivains de l'époque qui croyaient enrichir la langue française en y introduisant des mots complètement latins. Et comme dit l'*Escholier : Je me enite de la locupleter de la redundance latinicome.* Mais quel est l'*escumeur de latin* (selon la pittoresque expression de Geoffroi Tory) qui inspira cette satire au curé de Meudon ? Ce ne peut être Hélisenne de Crenne, ainsi que l'affirme un commentateur, car les *Angoisses douloureuses* furent publiées en 1538, tandis que le premier livre de *Pentagruel* date de 1532. Cet honneur revient de droit à François Dassy. Le *Péregrin* était une œuvre populaire que Rabelais avait certainement lue. Les gravelures lui plurent sans doute ; quant au style il en a fait justice. Voici quelques phrases, quelques épithètes recueillies au hasard qui n'auraient point déparé le discours de l'*Escholier limosin :* « La irriquiette arundelle avec son flebil chant denuncoit la venue de la fille de Titon... Citoyelle et inquiline de la docte cité de Ferrare... Alphonse Estense duc invictissime... Castigatissime censeur... La inclyte cité... Infelice commémoration... L'unde amelite et odorante sur toutes nectariennes odeurs... Je supplie l'altitonant.... etc., etc. » On peut donc justement appliquer au traducteur de *Il Peregrino* la conclusion de Rabelais : « Ce galant veut contrefaire la langue des Parisians, mais il ne fait qu'escorcher le latin, et cuide ainsi pindariser : et lui semble bien qu'il est quelque grand orateur en françoys, parce qu'il dédaigne l'usance commune de parler. »

CY EST LE COMPOST ET KALENDRIER DES BERGIERS nouvellement et autrement composé que n'estoit par avant, ou quel sont adjoustez plusieurs nouvelletés, comme ceulz qui le verront, pourront congnoistre. (A la fin) : *Imprimé à Paris par Guy Marchant, demeurant en Beauregard derrière le collège de Navarre,* 1500, *le* 10 *septembre;* in-fol. de 98 ff. non chiffrés, goth., fig. sur bois.

Livre très rare et fort curieux. — Le compost des Bergiers est orné de 51 belles figures à mi-page et de 26 figures plus petites. Nous signalerons les 3 figures de la mort et les 7 gravures représentant les peines de l'enfer. On y trouve, de plus, trois figures anatomiques avec les signes (du Zodiaque) correspondant à chaque membre, 56 figures astronomiques pour les éclipses de soleil et de lune, de 1497 à 1552, une sphère céleste aux huit cieux. un zodiaque en forme d'anneau, l'arbre des vices et l'arbre des vertus, et la tour de sapience, grande planche ployée. (Cette planche est transposée dans l'exemplaire ; elle doit être placée entre les feuillets g. 8 et h. 1). Les douze pages du calendrier sont encadrées de bordures, formées des bustes de quelques saints de chaque mois. Les trois premiers feuillets ont également une page encadrée, et la grande marque de Guy Marchant est gravée au-dessus du titre.

Cet ouvrage, en prose et en vers, est divisé en cinq parties précédées du titre, du prologue de l'auteur et du prologue du grand berger contenant l'échelle des âges de l'homme.

1re partie. — Science du Compost et Kalendrier des Bergiers. — « L'an de ce présent Compost et Kalendrier qu'il a commencé avoir cours, est le 1er janvier 1500. »

On trouve dans cette partie : des vers latins, techniques et barbares, pour connaître la lettre dominicale, le nombre d'or et la nouvelle lune. — Le calendrier sur la main (curieux et singulier). — Les ditz des douze mois (en quatrains). — Une table pour savoir en quel signe la lune est chaque jour. — Calendrier pour les années 1500-1519. — Tables des fêtes mobiles et de Pâques. — Table des éclipses de soleil et de lune depuis 1497 jusqu'à 1552. — Une ballade morale en 12 vers. — Préceptes hygiéniques pour

chaque mois (en latin). — Des douze signes et des quatre saisons (en vers latins).

2e partie. — Arbre des vices, branches des péchés capitaux et peines de l'enfer.

L'auteur nous apprend que l'orgueil a 17 branches, l'envie, 13, la colère, 10, la paresse, 17, l'avarice, 20, la gourmandise, 5, et la luxure, 5.

Les belles figures à mi-page qui accompagnent les peines de l'enfer représentent les tourments réservés aux sept péchés capitaux. D'après ces affreux tableaux, les gourmands seraient nourris en enfer de crapauds et autres bêtes venimeuses et abreuvés d'une eau sale et puante.

3e partie. — La voie salutaire de l'homme.

Cette partie se compose des sections suivantes : Le livre de Jésus (l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole des apôtres, les commandements de Dieu et les commandements de l'Eglise). — Comparaison de l'homme avec un navire sur la mer (en vers français). — Chanson du berger et chanson de la bergère (en vers). — Les dix commandements du diable. — Le cheval de l'Apocalypse (en vers). — L'arbre des vices (la voie large) et l'arbre des vertus (la voie étroite). — L'arbre de sapience.

4e partie. — Physique de l'homme et régime de santé, savoir :

Influence des planètes sur les différentes parties du corps de l'homme. — Des os du corps humain qui sont au nombre de 248. — Des veines et de la fleubothomie (*sic*). — Régime de santé pour chaque mois de l'année.

5e partie. — Astrologie et phizonomye *(sic)* des bergiers.

L'astrologie contient : Une sphère céleste avec les huit cieux. — Du mouvement des cieux et des planètes. — Des planètes, de leur nature et de leurs propriétés (en 338 vers français).

On lit, à la fin de l'astrologie : L'an mil cinq cens est l'an que ce présent kalendrier a esté fait en impression et corrigé.

La phizonomye des bergiers « est une science pour congnoistre l'inclination naturelle, bonne ou maulvaise des hommes et femmes par aucuns signes en eulx en les regardant seulement. » — L'auteur traite alors des quatre tempéraments et des signes tirés de la conformation des différentes parties du corps.

Les 16 derniers feuillets du volume renferment un grand nombre de pièces qui forment un mélange très curieux de prose et de vers.

En voici le sommaire : Cadran de nuit des bergers. — Feux merveilleux vus pendant la nuit par les bergers. — Inscription en 40 vers latins pour la pierre de foudre pesant plus de 250 livres, tombée à Ensisheim en Autriche. — Les âges de l'homme comparés avec les douze mois de l'année (148 vers français). — Les ditz des oyseaulx (389 vers). — Le limaçon (facétie en 32 vers) avec une figure singulière. — Méditations sur la passion pour les bergers quand ils disent leurs heures. — Deux ballades ayant pour refrains, l'une :

« Mais scez tu quant? Demain, par aventure,
Ou aujorduy. Pourtant donne ten garde. »

et l'autre :

» Qui tousjours dure et qui jamais ne cesse.

— Des moyens de délivrer les âmes du purgatoire. — Le dictié des trespassés et du jugement, en forme de ballades (4 ballades et un rondeau). La première ballade est la pièce singulière du cornu cornant, en cinq strophes, et commençant ainsi :

« Venimeuses tu qui portes la corne
Tous escomans de ton escorne cor... »

— Supplication à Nostre Dame (par Pierre Nesson, officier de Jean, duc de Bourbon, en 1433), commençant par « Ma doulce nourrice pucelle » (284 vers).

Cette oraison est très rare et ne se trouve pas dans toutes les éditions du compost des Bergiers. Nous ferons remarquer que la pièce en édition originale finissait par ces deux vers :

« Seul Dieu régnant en trois personnes,
A tous les Nessons et Nessonnes. »

Ces vers, dans lesquels l'auteur se nommait, ont été remplacés par ceux-ci :

« Seul Dieu régnant en trinité,
Par ta grande bénignité. »

Cette pièce est la dernière du volume et elle est suivie de la souscription de l'imprimeur.

LE GRAND KALENDRIER ET COMPOST DES BERGERS, composé par le berger de la grand Montaigne. *A Paris,*

chez Nicolas Bonfons, s. d. (1580); in-4 de 156 ff., non chiffrés, goth., fig. sur bois.

Une des meilleures éditions de ce livre rare et curieux. On lit à la fin : *Cy finist le grand calendrier... auqnel ont esté remises plusieurs et diverses choses ostées, tellement que ce présent calendrier est remis en son entier.*

On trouve dans ce compost plusieurs dates évidemment empruntées à des éditions antérieures, fol. 5 : Depuis l'an de ce présent calendrier 1497 jusques à l'an 1516 », et plus bas : « L'an que ce présent compost et calendrier a été imprimé et commencé le premier jour de janvier 1510. » La table des fêtes mobiles va de 1576 à 1602, afin de commencer la série des lettres dominicales par A. Mais la véritable date de cette édition est indiquée sur le 15e feuillet : « Eclipses du soleil et de la lune... commençant en ceste année 1580 jusqu'en l'an 1605.

Le volume est orné de 12 petites figures en bordure pour le calendrier, de 27 figures d'éclipses et de 66 figures dans le texte dont plusieurs occupent les deux tiers de la page.

Cet ouvrage est aussi curieux par le texte mêlé de prose et de vers que par les figures singulières qu'il contient. — Nous croyons que les bibliophiles nous sauront gré de leur offrir une table exacte de tout ce que renferme ce livre qu'on rencontre rarement en bonne condition :

PIÈCES EN PROSE :

Deux prologues. — Le calendrier imprimé rouge et noir. Chaque mois est accompagné de prédictions, de vers latins sur l'hygiène et sur la culture des champs, de vers techniques pour les fêtes du mois et d'un quatrain sur l'*estat de l'homme humain*; nous n'avons vu ces derniers vers sur aucun calendrier ancien, manuscrit ou imprimé. — L'eslite des fleurs des vertus. — Les éclipses. — Les tables computables. — Du temps et de ses parties. — L'arbre des vices avec toutes leurs branches. — Sensuyt les peines d'enfer, avec les figures. — La science salutaire. — L'histoire du navire sur mer comparé à l'homme vivant dans le monde. — L'arbre des vertus. — L'anathomie du corps humain et les influences des planètes. — La fleubothomie. — Le régime et santé du corps. — L'astrologie des bergers. — Des jugements par la

physionomie et des quatre complexions. — L'homme comparé aux bestes. — Cadran de nuit des bergers. — Méditations de la Passion de Notre-Seigneur. — Oraisons. — Petit traicté pour cognoistre quelle fortune aura l'homme ou la femme estant nez sous quelque planète que ce soit. — Comme le berger doit se gouverner, tant pour la santé de luy que pour le regard de ses bestes, aussi le remède pour guarir et empescher qu'aucuns sorciers ne facent mourir leurs troupeaux. — De la manière de cognoistre le temps par les oyseaux et par les bestes. — De la considération des vents. — De la vie du berger et des choses qui lui affièrent. — Des maladies des bestes à laine, avec les remèdes. — Du chien du berger. — Sensuivent les dix nations chrestiennes.

L'auteur de la plupart de ces pièces en prose est Jean de Brie, dit le *Bon Berger*, né à Coulomniers en Brie, qui vivait dans la seconde moitié du XIVe siècle. Il fut longtemps berger dans sa province, vint à Paris vers 1379, y servit en qualité de domestique chez un chanoine de la Sainte-Chapelle et composa par l'ordre de Charles V un ouvrage intitulé : *Le vraye régime et gouvernement des bergers et bergères traitant de l'estat, science et pratique de l'art de bergerie, par le rustique Jean de Brie, le bon berger. Paris*, 1542; in-8, goth., fig. Ce petit livre est très rare, mais on ne s'est pas aperçu que le *vray régime des bergers* avait été déjà imprimé plusieurs fois depuis l'an 1493 dans le *Calendrier et compost des bergers*. En effet, on lit (fol. aaiij) : « Et comme on pourrait yssir hors de matière de la bergerie, on lairra chacun nommer les vers par tel langage qu'en voudra, et Jean de Brie retournera à son droit et principal propos. » (Fol. bbiiij) : « Et pour ce sen passe ledit Jean de Brie. » (Fol. ccij) : « Au moins selon la coustume de France et de Brie. »

PIÈCES EN VERS FRANÇAIS :

Le calendrier sur la main. — Pour trouver les quatre temps, les quatre saisons, les festes mobiles et les jeusnes commandés par l'Eglise. — Les ditz des douze mois de l'an. — Déclaration des douze mois de l'an. — Exhortation pour le salut de l'âme. — Le jardin des vertus. — Chansons d'un berger et d'une bergère. — Peines de l'enfer. — Dict d'un mort. — Les commandements du diable. — Le cheval de l'Apocalypse. — Enseignement du père

au filz sur les propriétés des planètes. — Les dictz des oyseaux. — Le débat d'une femme et des gens d'armes contre un limasson. — Les dictz d'un mort. — Dictz des trespassez. — Rondeau. — Du jugement final. — Invective morale. — Ballade morale. — Oraison de Nostre-Dame. — Dictz notables et recréatifz.

Toutes ces poésies sont fort anciennes. Nous citerons seulement l'*Oraison de Nostre-Dame* par Pierre Nesson qui vivait dans les premières années du XVe siècle, et les *Dictz des trespassez*, dont tous les vers ressemblent à ceux-ci :

« O sainct Michel, garde nous du cornant;
Du cor cornu, car si le cor ne rompt,
Cornu petant, nous viendra escornant,
Quand les Anges de leurs cors corneront. »

MUTIO. LE COMBAT DE MUTIO, justinopolitain, avec les responses chevaleresses (*sic*), auquel est amplement traitté du légitime usage des combats et de l'abus qui s'y commet; trad. d'italien en françois par Ant. Chapuis, dauphinois. *Lyon, Ant. Tardif,* 1582 ; in-8.

Livre rare. Jérôme Muzzio, né à Capo-d'Istria (*Justinopolis*), est l'auteur de plusieurs ouvrages de théologie polémique et de traités contre les duellistes, Son livre intitulé *el Duello con le riposte co-vallieresche*, parut à Venise en 1560 ; il fut presque aussitôt traduit en espagnol, et Antoine Chapuis s'empressa de le traduire en français. La première édition de cette traduction est de *Lyon, Roville*, 1561, *pet. in*-4 ; la seconde, revue et corrigée, est celle de *Lyon*, 1572, *in*-8. Elle est dédiée au Roi de Navarre.

Le *combat* de Mutio est le code du duel chevaleresque le plus complet que nous connaissions. L'auteur considère le combat singulier comme un jugement criminel et conclut de là qu'il doit être entouré des garanties les plus minutieuses. Il a divisé cet ouvrage en trois livres. Le premier livre traite des démentis, de l'assaillant, du défendeur, des cartels et des autres formalités que doivent observer les chevaliers avant d'être conduits au camp. — Dans le second livre, l'auteur analyse toutes les questions qu'il est besoin de discuter devant le *seigneur* au camp et après la victoire.

C'est là qu'on trouve un curieux chapitre sur les *Charmes et enchantemens* dont faisaient usage des chevaliers félons et sur les précautions à prendre contre cet *art détestable* des magiciens qui « comme dit le poète, »

« Ensourcelent bestes et gens
Par herbes et enchantemens. »

Nous signalerons encore deux chapitres relatifs au chevalier qui succombait en champ clos. D'après l'ancienne coutume, le vaincu était pendu ou on lui coupait une main ; d'après la nouvelle coutume, le vaincu restait prisonnier du vainqueur et pouvait être mis à rançon. — Le troisième livre traite de ceux qui sont inhabiles à être appelés en duel ; de l'inégalité des nobles ; des satisfactions que les chevaliers doivent faire plutôt que de combattre sans raison. L'auteur décrit avec soin toutes les circonstances *qui peuvent advenir* avant, pendant et après le combat.

Mais ce n'est là que la moitié de l'œuvre. Les *Réponses chevaleresques*, divisées en quatre livres, sont des *consultations* très amples sur des contestations survenues entre chevaliers, adressées au marquis de Guast, au duc de Savoie et autres grands seigneurs qui demandaient à l'auteur la solution de certains cas difficiles. Muzzio raconte les faits, en pèse la gravité, recherche quel est l'agresseur et décide s'il y a lieu de permettre le duel. C'est un cours de jurisprudence à l'usage des juges de camp. Ces *Réponses* fournissent des anecdotes, presque toutes inédites, qui concernent des chevaliers d'Italie et de France. Nous avons remarqué une dissertation sur une lettre du duc d'Orléans au pape, une dispute entre M. de Bellegarde et M. de Scros (sans doute Strozzi), etc. On pourrait recueillir dans ce volume plusieurs faits très intéressants.

DESSEINS DE PROFESSIONS nobles et publiques, contenans plusieurs traités divers et rares : avec l'histoire de la maison de Bourbon... ; par Antoine de Laval, géographe du Roi, capitaine de son parc et château lès Moulins en Bourbonnais. *Paris, la Veuve Abel l'Angelier,* 1612 ; in-4, portr., fig.

Livre curieux. Ce volume se compose de 16 ff. prélimi-

naires, de 465 ff. chiffrés et de 23 ff. pour la table des matières et le privilège. Il est orné du portrait de l'auteur, de ses armoiries, du portrait en pied de Henri IV dans un riche portique et d'une grande figure symbolique en l'honneur de Henri IV : ces quatre pièces sont gravées par Thomas de Leu. On y trouve (p. 267) la copie d'une lettre écrite par François Ier à Louise de Savoie, sa mère, après la bataille de Marignan : Le sieur de Laval possédait l'original de cette lettre précieuse.

Antoine de Laval, sieur de Belair, né en 1550, mourut en 1631. Originaire d'une famille noble du Bourbonnais, il fut d'abord maître des eaux et forêts de cette province, puis successivement conseiller et intendant des affaires du duc de Moutpensier et de Châtellerault, géographe du roi après la mort de son beau-père, Nicolas de Nicolaï, et enfin capitaine du parc et château lès Moulins. Il avait épousé Isabelle de Buckinghan, fille de Jeanne de Steltink, qui s'était mariée en secondes noces avec Nic. de Nicolaï. De cette union étaient issus quatre fils et six filles. Le fils aîné mourut de la peste en 1587, à l'âge de huit ans ; Henri-Antoine décéda à Bourges le 9 décembre 1602, à l'âge de douze ans, tandis que les leçons écrites pour son instruction étaient sous presse ; Louis et Anne étaient morts avant 1602. — Le sieur de Laval était fort instruit, et il défendit courageusement Henri III et Henri IV contre la Ligue, par ses actes et par ses écrits.

L'auteur avait dédié la première édition, de 1602, au roi Henri IV ; la seconde édition, de 1612, revue et très augmentée, fut dédiée à Louis XIII. Les deux dédicaces ont été conservées en tête du volume. Le sieur de Laval nomme *professions nobles* le clergé, l'art militaire, la jurisprudence, l'administration et les finances.

La *préface* contient une nouvelle méthode pour apprendre les langues : Méthode peu appréciée du temps de l'auteur, mais fort bien accueillie de nos jours. Nous ferons remarquer que le sieur de Laval avait adopté, en partie, l'orthographe réformée par Meygret. Il retranchait les lettres doubles ou parasites, et il écrivait *plûtôt*, *létre*, *cete*, *métode*, *foréts*, *le cors* ; il écrivait aussi *antrée*, *ancore*, *an ce sans*, *vivemant*, *atandre*, *jans* au lieu de gens, etc., etc.

Ce livre n'a jamais été exactement décrit, et le titre est obscur et insuffisant. Le sieur de Laval a intercalé dans chaque leçon des

morceaux qui n'ont souvent qu'un rapport fort indirect avec les matières qu'il traite. Nous indiquerons sommairement ces hors-d'œuvre, dont la plupart sont très curieux et intéressants pour l'histoire de France et qu'on ne songerait guères à chercher dans les *Desseins des professions nobles*.

On trouve dans la première leçon, *servant d'avant-propos aux suivantes :*

1. *Lettre* au duc de Nevers *sur l'institution de son fils unique : Si les sciences mathématiques sont nécessaires à un prince ;* datée de Moulins, le 12 décembre 1590.

2. *Par qui ont été peuplées les Terres-Neuves :* à M. de Busbecq, ambassadeur de France ; du 7 septembre 1586.

Dans la troisième leçon : *De l'Art militaire :*

3. *Lettre sur le duel*, au maréchal d'Aumont ; le 4 février 1588.

4. *Exposition des énigmes d'Aristote sur le milieu de la vertu ;* à M. de Saldaigne, contrôleur général des finances : de Mante, le 4 janvier 1593.

5. *Dialogue de l'amitié, ou Toxaris, traduit du grec de Lucien ;* à Louis-Gilbert Combauld, secrétaire du roi.

6. *Récit de la mort de son fils aîné, atteint de la peste au mois de mai* 1597, *avec sa grand'mère de Nicolaï, une fille de chambre et quelques domestiques.*

7. *Lettre sur la consolation ;* à Isabelle de Buckingham, sa femme. — Il rappelle dans cette lettre tous les membres de sa famille qu'il avait déjà perdus.

Dans la quatrième leçon, *de la Jurisprudence :*

8. *Remonstrance au Roy, tenant ses Estats en la ville de Blois, pour les officiers de sa Majesté, faite et présentée au nom de tous par le sieur de Laval, en novembre* 1588. — Cette remontrance avait pour objet de plaider contre la suppression de quelques officiers que la Ligue voulait changer pour accroître son parti.

9. *D'une autre cause publique traitée par forme d'avis, du temps de la Ligne*, en mars 1590.

10. *La conférence catholique*, composée en 1589.

Les deux pièces précédentes furent écrites par le sieur de Laval pour servir de réponse au libelle de Boucher, *de justâ Henrici III abdicatione*, et pour être un préservatif contre les sermons séditieux des prédicateurs de la Ligue.

11. *Manifeste du cardinal Cajetax après l'assassinat de Henri III.*

12. *Remonstrance au parlement transféré à Tours, pour la ville de Moulins*, en 1589. — Le Roi avait consenti à l'établissement d'une chambre de justice à Moulins. Il parut alors un écrit contre ce projet. Le sieur de Laval fit cette remontrance pour y servir de réponse. Cependant cette chambre ne fut point instituée.

13. *Extrait de l'oraison funèbre tumultuairement faite pour le roi Henri III au nom de toute l'armée de Henri IV, à Saint-Cloud, au mois d'août* 1589.

14. *Oraison funèbre de Henri le Grand.*

Dans la cinquième leçon, *du Secrétaire :*

15. *Si les ambassadeurs sont toujours inviolables.*

16. *Lettre* à M. Forget de Fresnes, secrétaire du Roi, *sur les lettres missives* (style épistolaire ; 14 janvier 1594.

17. *Lettre* à M. Puget de Pomeuse, trésorier de l'épargne, *contre un discours italien qui blâmait la paix faite par le Roi avec l'Espagne* ; du 1er octobre 1598.

18. *Lettre* au même : *Si un souverain doit se servir d'officiers à vie ou de commissaires à temps ;* du 9 décembre 1602.

19. *Histoire de la maison de Bourbon contenant entre autres choses mémorables la vie et les gestes signalés de Charles, dernier duc de Bourbonnais et d'Auvergne, etc., etc., connétable de France, qui mourut devant Rome ; écrite par son secrétaire* Marillac *et transcrite mot après autre, sans aucun changement quel qu'il soit, sur l'original de sa main, étant en la bibliothèque de Laval* ; et *suite* (par ce dernier) *de l'histoire de M. de Bourbon, recueillie de bons auteurs et authentiques mémoires, étant devers le sieur de Laval :* plus, *choses remarquables extraites des plaidoyers des avocats de M. de Bourbon et de Madame Louise de Savoie.* Dédiée par de Laval au duc de Montpensier, prince souverain de Bombes, le 6 juin 1594.

Gilbert de Marillac a terminé son histoire en 1520. On trouve à la tête une généalogie de la maison de Bourbon. Ce mémoire est fort curieux et bien détaillé. C'est à la page 267 que de Laval a inséré la copie de la lettre écrite par François Ier après la bataille de Marignan.

20. *De la ligue des cantons suisses et de sa longue durée ;* dédié à Hotman, ambassadeur en Suisse, le 20 avril 1598.

31. *Lettre* à M. de Caumartin, président au grand conseil, *sur la question de savoir si le marquisat de Saluces et le comté de Saint-Paul sont mouvants de la couronne de France, et de la composition de l'ancien royaume de Bourgogne ;* 21 avril 1599.

L'auteur soutient que le marquisat de Saluces et le comté de Saint-Paul sont mouvants de la couronne.

Les six leçons finissent sur le verso du f. 312 et sont suivies de différentes œuvres d'Antoine de Laval, savoir :

22. *Dessein des problèmes politiques pour tirer profit de l'histoire et y apprendre les théorèmes du droit public ;* 26 mars 1605. — Esquisse d'un plus grand ouvrage que l'auteur promettait. On y trouve des réflexions chrétiennes et solides.

23. *Du loisir, et comme on peut l'employer honnêtement. — Fragment d'un poème sur la vérité :* 132 vers. — *La seconde philippique de Cicéron contre Marc-Antoine, traduite en français* et adressée au duc de Joyeuse le 12 novembre 1586.

24. *Au Roy sur son entrée en la ville de Moulins,* le 26 septembre 1595. — *Discours sur l'interprétation des éloges, devises, emblèmes et inscriptions de l'arc triomphal érigé à l'entrée du Roy, à Moulins,* le 26 septembre 1595.

25. *Examen des almanachz, prédictions, présages et divinations, où est descouverte à nud la vanité, l'impiété, le mensonge, les contrariétés absurdes et la détestable imposture de toute sorte de divination et de la fausse astrologie qu'ils appellent judiciaire, par les impossibles maximes de l'art même ;* au cardinal Du Perron, le 30 novembre 1601. — *Des philtres, breuvages, charmes, sortilèges, anneaux magiques et autres fascinations diaboliques d'amour ;* à la duchesse de Retz (Claude-Catherine de Clermont), le 3 juillet 1584.

Dissertations très curieuses.

26. *Des peintures convenables aux basiliques et palais du Roy, même à sa galerie du Louvre à Paris ;* à M. le marquis de Rosny, le 20 décembre 1600. — C'est dans ce traité qu'on voit le portrait en pied de Henri IV et la grande figure symbolique, gravés par Th. de Leu.

27. *Actions de grâces à Dieu, rendues le mercredi 24 octobre* 1601, *jour qui m'est natal, et de mon âge le* 51e.

28. *Eloge funèbre de Henri-Antoine de Laval, mon fils unique,*

decédé le 9 décembre 1602, comme ces leçons que je lui faisois furent mises entre les mains de l'imprimeur (en latin).

Les deux derniers feuillets du volume contiennent les pièces suivantes :

In librum Ant. Vallœi, geographi regis. — 47 vers latins composés par Claude Billard de Corgenon.

Ad Henricum-Antonium Vallœum suspirium (en prose latine).

Ad eundem Epigramma ; à J. Delingendes.

Heures particulières à l'usage des femmes enceintes (par de Lagravette). *S. l. n. d.* (vers 1657) ; in-8, titre gr., fig.

Volume rare en bon état orné d'un frontispice et de très belles gravures exécutées par Moncornet, Van den Enden d'après Bolswert, Jaspar Isac, P. Bertrand et Mariette. Ces gravures représentent la Vierge assise et l'enfant Jésus, la Salutation angélique, sainte Marie, mère de Dieu, la Vierge debout et l'enfant Jésus, saint Joseph et l'enfant Jésus, sainte Anne instruisant la Vierge, saint Hyacinthe, sainte Marguerite, l'homme de douleurs, Jésus crucifié, l'enfant Jésus portant les instruments de la Passion, saint Jean de la Croix, saint Nicolas de Tolentin. Rien n'est plus gracieux que la Vierge gravée par P. Bertrand et la sainte Marguerite, de Mariette; l'enfant Jésus portant les instruments de la Passion est une charmante composition de Moncornet, et l'homme de douleurs, par P. Bertrand, est un tableau d'une exécution remarquable.

Ni Lagravette ni son ouvrage ne sont cités nulle part. L'auteur a dédié ces *Heures* à la surintendante Foucquet : elle se nommait Marie-Madeleine de Castille-Villemareuil.

C'est une œuvre assez singulière que des heures à l'usage des femmes enceintes.

Le volume contient : La dédicace à la surintendante, une épître dédicatoire à la Sainte-Vierge, l'office de la Sainte et Immaculée Conception, les litanies et la couronne de la Vierge, un avertissement très utile aux femmes enceintes, l'office du grand saint Joseph *qui a beaucoup de crédit auprès de Dieu et de Jésus, son fils*, les litanies de sainte Anne, les litanies de saint Hyacinthe, *le grand favori de la mère de Dieu*, les litanies de sainte Marguc-

rite, *vierge et martyre, protectrice des femmes enceintes*, l'homme des douleurs : *Jésus-Christ endura dès l'instant mesme qu'il fust conceu dans le ventre de la sainte Vierge, et ses souffrances continuèrent toujours après* ; oraison à Jésus en croix *pour celles qui sont dans les douleurs de l'enfantement*, l'office de la sainte croix, les litanies de la Passion, des oraisons à saint Jean, à sainte Marie-Madeleine, à sainte Brigitte, à sainte Geneviève, à saint Nicolas de Tolentin, *protecteur des enfants nouveaux nés*, etc.

PERRAULT (*Charles*). Recueil de divers petits ouvrages en prose et en vers pour la bibliothèque de Versailles. Manuscrit in-4, dessins originaux de Ch. Le Brun et de Séb. Le Clerc, mar. r., riches compart. ornés de fleurs de lys, de dent., de soleils et de doubles L entrelacées et couronnées, tr. d., doublé de tabis (*aux armes du Roi*). (*Reliure du temps*).

Superbe manuscrit fait pour la bibliothèque du ROI LOUIS XIV A VERSAILLES et aujourd'hui dans celle de Monseigneur le duc d'Aumale à Chantilly. Frontispice de la grandeur de la page, dessiné à l'encre de Chine par Ch. Le Brun ; 25 vignettes et 3 culs-de-lampe également dessinés à l'encre de Chine par Ch. Le Brun et par Séb. Le Clerc. — La lettre d'envoi à Bontemps, premier valet de chambre du Roi et gouverneur du château de Versailles, porte la *signature autographe* de Ch. Perrault.

Les dessins originaux dont ce manuscrit est orné lui donnent une grande valeur, d'autant plus qu'ils n'ont jamais été gravés ; leur exécution est digne des artistes célèbres qui ont concouru à l'illustration de ce volume. Le frontispice de Ch. Le Brun représente le Parnasse sur lequel trône Apollon entouré des neuf muses ; on voit dans le fond le château de Versailles. Presque toutes les vignettes sont signées et forment deux séries. Les seize dessins qui composent la première série sont en tête des principales pièces du recueil, et c'est à la fin de ces pièces qu'on trouve les douze vignettes ou culs-de-lampe de la seconde série. La plupart de ces compositions sont allégoriques, les autres reproduisent les sujets traités par Perrault. On peut remarquer que les vues et les paysages ont été presque toujours empruntés au château et aux parterres de Versailles. Parmi ces dessins nous signalerons particu-

lièrement les détails d'intérieur de la vignette du *Miroir ;* un paysage à la fin de la *Chambre de justice de l'Amour*, l'*Entrée du Roi à Dunkerque*, la jolie vignette du *Portrait de la voix d'Iris*, le char de la nuit à la fin de l'*Ode sur le mariage du Roi*, la belle composition de Ch. Le Brun pour l'*Attentat commis à Rome*, une charmante vignette à la fin du *Compliment de l'Académie au Roi :* c'est un médaillon soutenu par les neuf muses et dans lequel sont groupés les Académiciens debout devant Louis XIV, etc., etc.

Dans la lettre d'envoi à Bontemps, qui est datée dans l'imprimé du 8 mars 1673, Ch. Perrault dit : « J'ay résisté sans peine à la tentation de faire imprimer tous mes ouvrages, quoiqu'ils puissent composer, comme vous le voyez, un juste volume ; mais je n'ay pu résister à celle de les voir en manuscrit dans la bibliothèque de Versailles. » Malgré ses protestations, Perrault ne résista pas longtemps *à la tentation de se faire imprimer ;* car le privilège, accordé à J.-B. Coignard pour le *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, est daté du 13 novembre 1674, et la seconde édition fut achevée le 20 août 1676. Seulement, pour sauver les apparences, c'est Le Laboureur qui publia ce volume et le dédia au prince de Conti. On lit dans cette dédicace où l'éditeur fait un grand éloge de Perrault : « Le présent que j'ose vous faire aujourd'huy est un larcin que j'ay fait au Roy. J'apporte à votre altesse un livre que j'ay volé à Sa Majesté. M. Perrault, qui en est l'auteur, l'avoit comme voué à la bibliothèque de Versailles ; ces pièces y tenoient un rang considérable en manuscrit, et voilà que sans autre permission que celle que je me donne moy-mesme, j'entreprens de les mettre sous la presse et d'en faire mes libéralitez à tout le monde. » Et plus loin : « Je les ay volés, j'ay fait violence à ma probité, etc. » Ainsi Le Laboureur serait le seul coupable, et Perrault n'aurait point concourru à la publication de ses œuvres. Mais puisque Le Laboureur avoue qu'il a volé le manuscrit de la bibliothèque de Versailles, on doit en trouver la reproduction exacte dans l'imprimé : c'est justement ce qui n'existe pas. L'éditeur a supprimé trois pièces du manuscrit : l'*Ode sur l'attentat commis à Rome en la personne de l'ambassadeur de France ; le faux galant et la vraie coquette*, un sonnet *sur la convalescence du Roi*. Ces trois pièces n'ont point été insérées dans les éditions modernes des œuvres de Perrault. Le Laboureur les a remplacées par un *Billet à Mademoiselle .....*, *en lui envoyant le*

portrait de sa voix, *le Labyrinthe de Versailles*, *la Critique de l'Opéra* et *la Réponse à un poème de Quinault*. Ces quatre pièces ne sont point dans le manuscrit de la bibliothèque de Versailles et n'ont pu être fournies à l'éditeur que par Ch. Perrault. — Ceci nous fait présumer que Le Laboureur avait eu un complice du larcin dont il s'est confessé au prince de Conti. Toujours est-il que notre magnifique manuscrit, en outre des dessins originaux dont il est orné, contient encore trois pièces de Perrault qui nous paraissent être inédites.

ETAT DES TABLEAUX mis en place dans les appartemens de S. A. S. Monseigneur le duc de Penthièvre, en son hôtel à Paris, avec l'explication des sujets qui y sont représentés et les noms des peintres. *Manuscrit* calligraphié vers 1726; petit in-8 de 127 pages encadrées d'un double fil. noir; mar. r., fil., tr. dor.

Ce volume appartient à la Bibliothèque Mazarine. — L'hôtel du comte de Toulouse, duc de Penthièvre, occupait le terrain compris entre les rues de la Vrillière, Croix-des-Petits-Champs, Baillif, Neuve-des-Bons-Enfants et Neuve-des-Petits-Champs: c'est aujourd'hui l'hôtel de la Banque. Il fut construit vers 1620, sur les dessins de François Mansard, pour Raymond Phelypeaux, sieur de la Vrillière, et vendu en 1705 à M. Rouillé, maître des requêtes, au prix de 450,000 livres, sous le nom d'hôtel de la Vrillière, qu'il conserva jusqu'en 1713, époque à laquelle il fut acheté par le comte de Toulouse qui lui donna son nom. Robert de Cotte, premier architecte du Roi, y fit alors des changements considérables.

Cet *Etat* contient la description de 87 tableaux répartis dans onze salles ou cabinets, ainsi que des fresques peintes par Perrier dont était ornée une galerie de cent vingt pieds de long et de vingt pieds de large. Parmi les peintres indiqués dans ce manuscrit, on remarque Le Poussin (1 tableau), Champagne (2), Le Guide (3), Nicolo (3), Van Dick (3), Véronèse (3), Le Guerchin (5), Tintoret (4), Bassan (6), Rubens (1), Le Titien (2), Léon. de Vinci (3), Teniers (1), Boulogne (2), Holbein (2), etc., et des copies d'après Raphaël, Le Tintoret et Rubens.

On trouve à la suite de l'*Etat des tableaux* une liste chronologique des amiraux de France depuis Florent de Varennes en 1270 jusqu'au comte de Toulouse en 1683, et une autre liste chronologique des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XV. La salle des amiraux était décorée des portraits en buste de 61 amiraux ou surintendants de la navigation. Et l'on voyait dans la salle des rois les portraits de tous les rois de France copiés d'après les médailles, les statues ou les portraits originaux.

La dernière phrase du volume est ainsi conçue : « Le Roy à 15 ans et demi épousa à Fontainebleau Marie Stanislas de Pologne ; il y a lieu d'espérer de grands avantages de cette alliance, ce prince étant très aimable et la reine très vertueuse. » On peut conclure de là que ce manuscrit a été calligraphié après le 15 août 1725 et avant le 14 août 1727, date de la naissance de Marie-Louise-Elisabeth, premier enfant issu du mariage de Louis XV.

LITTA (le comte *D. Pompeo*). Famiglie celebri d'Italia ; 148 fascicules, avec titres spécialement imprimés pour un petit nombre d'exemplaires qu'on relie en 9 vol. gr. in-fol. oblong, avec planches gravées ou tirées en couleur.

Cet ouvrage du comte Litta sur les familles célèbres de l'Italie est la plus belle des collections généalogiques qui existent ; elle n'a été publiée qu'avec de grandes dépenses et une perte de temps considérable. Le premier fascicule a paru en 1819, le 46e au mois de juin 1841, et le 136e est le dernier qui ait été imprimé du vivant de l'auteur. Mais son œuvre a été continuée, et douze nouveaux fascicules ont paru jusqu'à ce jour.

Il est très rare de trouver cette collection complète, d'autant plus qu'elle a été tirée à petit nombre.

Les tableaux généalogiques sont imprimés en placards. Les planches, gravées avec une finesse de burin fort remarquable, contiennent plus de 2,500 sujets, tels que mausolées, vues, plans et cartes, armoiries, portraits, bustes, statues, médailles, bas-reliefs, fresques, vitraux, etc. La reproduction en couleur des tableaux

de grands maîtres, des portraits, des statues équestres, des vitraux, des armoiries, des bannières, est d'une exécution admirable. CENT DEUX VUES DE CHATEAUX et de sites pittoresques sont PEINTS AU LAVIS OU A LA SEPIA avec le plus grand soin. Nous avons compté 344 portraits, 345 armoiries, 1,112 médailles, 127 statues, etc. Les différentes écoles italiennes sont dignement représentées dans ce magnifique ouvrage.

Le comte Litta a réuni dans les livraisons consacrées aux familles de Dante Alighieri, de l'Arioste, de Machiavel, de Bojardo, d'Alviano, de Buonarroti (Michel-Ange), etc., les portraits et les monuments anciens relatifs à ces célèbres personnages.

Ce livre qui ne paraît intéresser que l'Italie est cependant important pour la France. Il renferme les généalogies de plusieurs familles qui ont figuré avec éclat dans les annales de notre pays et dont quelques-unes, fixées en France, ne sont pas encore éteintes. Nous citerons seulement Concini (le maréchal d'Ancre), Gonzague (duc de Nevers), les maréchaux Trivulce et Strozzi, et Valori (prince Rustichelli).

Le septième volume est entièrement réservé à la maison de Savoie. C'est l'histoire, par les monuments, des ducs de Savoie et des rois de Sardaigne. Depuis que la Savoie est devenue française, ce volume, en grande partie, nous appartient. Les superbes mausolées de Philibert II, duc de Savoie, de Marguerite de Bourbon, sa mère, et de Marguerite d'Autriche, sa femme, élevés dans le chœur de l'église de Brou, à Bourg-en-Bresse, sont reproduits en douze planches. On y remarque les vitraux de quatre grandes fenêtres, tirés en couleur, et une vue gravée de l'admirable chœur de cette église. Le volume contient encore vingt-huit cartes géographiques coloriées des possessions du duc de Savoie ; elles sont accompagnées des armoiries de quarante-six villes ou provinces.

LÉON TECHENER

NOUVEAUX ENIGMES SUR CENT DIFFÉRENTS SUJETS, AVEC L'EXPLICATION. *Paris, Est. Loyson,* 1666; in-12 (8 ffts non pag., 100 pp. et 2 fts de table).

Ce petit volume est précédé d'une épitre « à mademoiselle M. Perrier » signée : F. CH. lt., et d'un avis « au lecteur » qui se termine ainsi :

« . . . . . .

Quoyque je me suis voulu taire,
Tu sçauras mon nom du libraire,
Si tu veux donner ton avis.
Il sçait le lieu de ma demeure,
Tu me peux trouver à toute heure
Sçache seulement que je suis
« T. S. F. C. »

T. s. veut dire ici *ton serviteur* : quant au nom de l'auteur contenu dans les lettres qui suivent, ne serait-ce pas celui de « F. de Cheffault, prestre curé de Saint-Gervais » (*La bibliothèque du théâtre françois*, du duc de La Vallière, le qualifie de prêtre *habitué* de Saint-Geruais) auteur d'une tragédie, *le Martyre de saint Gervais* (Paris, Gaspard Méturas, 1670 ; in-12), inscrit au n° 1436 du catalogue de la *Bibliothèque de Soleinne*, et au n° 300 du 2e supplément du même catalogue, mais cette fois à la date de 1685 (*Paris, Raffié*) et avec le nom sans particule.

Ce nom s'adaptant merveilleusement aux lettres qui terminent l'épître des *nouveaux énigmes*, nous étions disposé à attribuer la paternité de ce volume au Chelfaut du catalogue Soleinne, quand cette hypothèse est devenue, pour nous, définitive. Voici comment:

Comme un grand nombre de livres du XVIIe siècle, celui-ci est précédé de quelques pièces de poésie, en l'honneur de l'auteur, parmi lesquelles on remarque la suivante, signée : *G. Chérubin*.

« *Pour l'autheur des Enigmes, sur son nom.* ALLUSION.

« Que l'autheur auroit de renom,
S'il se déclaroit tout de bon
D'avoir fait ce galant ouvrage,
Car je crains que quelque larron,
Pour en tirer de l'avantage,
Sous un *faux-chef* prenne le nom. »

Les deux mots que nous avons soulignés, venant après la promesse d'une *allusion*, ne nous laissent plus le moindre doute. De par ce méchant jeu de mots, F. Cheffault est bien l'auteur des *Énigmes*. La particule donnée en 1670 et retirée en 1685 n'est qu'un détail insignifiant, et l'on sait que Molière et Racine en étaient affublés dans les éditions originales.

Quant à « mademoiselle M. Perrier » à qui est adressée l'épitre, nous inclinons à penser qu'il s'agit ici de Marguerite *Périer* (tout le XVIIe siècle a écrit *Perrier*), la petite miraculée de la sainte Epine de Port-Royal, âgée en 1660, de vingt ans et habitant alors Paris

avec sa famille. Héritière d'une maison où le savoir et la sainteté marchaient de pair, il n'y a rien d'étonnant que l'auteur l'ait choisie pour patronner son œuvre. Que si l'on était surpris de rencontrer dans ce volume des sujets un peu scabreux, il n'y a qu'à se rappeler les audaces de langage des femmes de ce temps-là, je dis les plus honnêtes. A distance nous ne voyons plus que l'ascétisme de la famille Périer, mais les lettres purement humaines y étaient aussi en honneur et Jacqueline Pascal, la tante de Marguerite, a fait elle-même des vers amoureux qui ont moins servi, il faut bien le dire, à son illustration que le règlement du noviciat à Port-Royal.

Avec tout cela nous n'avons pas dit un mot des *Enigmes*. C'est que ce genre de pièces, acceptables tout au plus une à une, arrive facilement à l'ennui par leur réunion. La versification de Cheffault, bien qu'inférieure à celle de l'abbé Cotin, ne manque pourtant pas de facilité et les rimes y sont suffisantes ; mais cent énigmes, dont quelques-unes en forme de sonnets, c'est beaucoup ! Enfin nous avons ou croyons avoir deviné l'énigme principale, celle du nom de l'auteur, et c'est assez fait aujourd'hui pour la bibliographie.

LES LIVRES CARTONNÉS. **Lettres d'une fille à son père** (par Restif de la Bretonne). *Paris, Edme*, 1772 ; 5 vol. in-12.

Deux feuillets ont été cartonnés (t. I et II). Ceux substitués sont marqués d'une astérisque.

Voici le texte des passages supprimés :

Tome I, feuillet 199-200 : « Grand Dieu! ceux qui se flattent encore d'être chrétiens, qui clabaudent en faveur d'une religion qu'ils anéantissent dans la pratique, ont-ils bien le front de parler contre les prétendus athées! Riches prélats, bénéficiers opulents, il n'y a d'athées que vous-mêmes. »

Tome II, feuillet 153-154. Il s'agit, dans ce passage, de la philosophie chrétienne « qui donne (disait Restif) un appui à la probité, à toutes les vertus sociales, en montrant l'humanité tout entière comme un seul point, un seul tout, un seul homme, aux yeux de l'Etre des êtres (quel admirable point de réunion!). Dieu, me dis-tu, est l'être, seul il mérite ce nom, car les individus possibles que nous nommons improprement des êtres ne sont que des

modes, des formes passagères d'une portion du tout. L'être est éternel, il n'y a pour lui ni passé ni futur. Le présent lui est *essentiel*. Je conçois par là comment toute la race des hommes n'est qu'un seul homme à ses regards. » Tout ceci a été supprimé, ainsi que la note suivante :

« Descartes et Newton n'étaient pas des athées ni des matérialistes (mais ils ont fait de ces derniers, pourrait-on dire). Non, si l'on veut aller plus loin que la superficie de la nature. C'est ce que l'on se propose de prouver dans un ouvrage actuellement sous presse. »

L'existence de ces deux cartons n'est pas signalée dans la *Bibliographie*, etc., de M. Paul Lacroix.

W. O.

(*A suivre.*)

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Les Correspondants de la marquise de Balleroy, d'après les originaux inédits de la bibliothèque Mazarine, avec des notes et une introduction historique sur les maisons de Caumartin et de Balleroy, par M. le comte Ed. de Barthélemy. *Paris, Hachette,* 2 vol. in-8.

Cette correspondance présente un intérêt exceptionnel pour l'histoire anecdotique de la cour et de Paris, de 1706 à 1710, et de 1715 à 1725. Elle se compose des lettres écrites pendant cette période à la marquise de Balleroy par ses parents et

ses amis, pour la tenir au courant de la chronique de la ville et de la cour, dans sa retraite plus ou moins volontaire de Balleroy. Ce recueil forme huit volumes, enlevées du château de Balleroy pendant la Révolution avec une partie de la bibliothèque, et qui sont conservés à la bibliothèque Mazarine, sous le nº 2791 des manuscrits. Il avait déjà été consulté avec fruit par MM. de Lescure et Desnoireterres, et analysé par M. Aubertin dans la *Revue des Deux-Mondes*. M. de Barthélemy a pensé avec raison que ces manuscrits méritaient d'être publiés intégralement.

Les correspondants les plus assidus de la marquise étaient les trois Caumartin, ses frères, les deux d'Argenson, ses neveux, d'autres parents, également du grand monde, en situation d'être bien informés ; et souvent aussi son mari, qui, tout en étant censé vivre à la campagne, était fréquemment appelé à Paris par des affaires importantes. Il y restait des mois entiers, toujours impatient de repartir, mais remettant son départ d'un jour à l'autre pour des raisons plus ou moins plausibles. Honni soit qui mal y pense !

Il y a dans ces lettres une lacune caractéristique pendant les cinq dernières années du règne de Louis XIV. Interrompue brusquement avant la maladie du duc et de la duchesse de Bourgogne, elle ne recommence que le 11 octobre 1715, six semaines après la mort du roi, ou plutôt toutes les lettres reçues par la marquise dans cet intervalle auront été soigneusement supprimées, sinon détruites immédiatement. C'est que, selon toute apparence, il y était amplement question des soupçons calomnieux d'empoisonnement qui avaient couru et pris un moment tant de consistance à la cour et à la ville, à propos des morts étranges et subites survenues dans la famille royale.

B. E.

Théophraste Renaudot « et ses innocentes inventions, » par Eugène Hatin. *Paris, Oudin,* 1883.

M. Hatin, l'infatigable historien du journalisme, couronne ses volumineux travaux sur la presse périodique par la monographie du fondateur de la *Gazette de France*, le premier de nos journaux politiques, et des *Petites affiches*, le premier de nos journaux in-

dustriels. C'est à proprement parler une réhabilitation que ce livre, et elle était nécessaire. Décrié sa vie durant, de la manière la plus injuste, pour le bien même qu'il faisait, ce journaliste philanthrope avait du moins des compensations : la protection de Richelieu, la faveur de Mazarin, la reconnaissance de ceux qu'il obligeait. Mais ses « innocentes inventions » ne lui survécurent pas comme ses journaux ; et il n'est guère connu de nos jours que par la correspondance de Guy Patin, pleine d'injures, de sarcasmes, de moqueries à son adresse. Quelles sont donc ces « innocentes inventions » qui lui valurent tant d'ennemis ? Une agence de renseignements, un bureau de placement, un hôtel de ventes, un mont-de-piété, un dispensaire et un laboratoire public de chimie fondés et entretenus à ses frais pour le soulagement des malades, auxquels il prodigua toujours ses conseils, ses soins, sa bourse, si bien qu'il mourut « gueux comme peintre. »

Comment un homme si utile, à qui nous devons la première idée de toutes ces institutions, inconnues avant lui, inventées par lui et que l'on trouve aujourd'hui partout, a-t-il été entravé et vilipendé par ses contemporains, oublié ou méconnu par la postérité ? C'est qu'il eut à lutter contre la routine, le monopole et l'envie ; et que la calomnie, l'arme des envieux, laisse après elle d'ineffaçables traces. Il est à regretter que l'auteur, pour donner la mesure des attaques dont son héros fut l'objet, ait cru devoir reproduire *in extenso* certains pamphlets diffamatoires dont les plaisanteries ignobles et les expressions indécentes font tache en ce livre et le condamnent au huis clos.

(Bulletin bibliographique de Lille.)

Histoire de la ville de Roye, par E. Coët. *Paris*, 1883.

Nous avons eu déjà l'occasion de déclarer notre goût pour les monographies de villes et celle que M. Coët vient de composer avec tant de soin et d'érudition n'est pas de nature à modifier nos impressions. Ces travaux d'histoire locale font merveilleusement connaître l'ancienne France et revivre le temps et les mœurs de nos pères. A cet égard l'œuvre de M. Coët est intéressante, non seulement pour ses habitants, mais pour tous ceux qui s'occupent des institutions municipales sous l'ancien régime.

M. Coët prend Roye dès son origine, qu'il croit pouvoir faire

remonter à l'époque gauloise; il traite longuement ensuite la généalogie de ses puissants seigneurs à dater de Herbert, « le chevalier genti » vivant au XIe siècle, dont quelques-uns firent grande figure à la cour et dont la dernière descendante épousa, en 1551, le prince de Condé.

Les annales du château sont des plus intéressantes : la guerre désola en effet ces contrées et Roye eut à subir plusieurs sièges jusqu'à la Fronde. M. Coët n'arrête son récit qu'à l'année 1871.

Dans le second volume, l'auteur s'occupe de la ville au point de vue matériel et physique; puis il traite des droits féodaux, et passe aussi en revue les diverses institutions locales : municipalité, justice, instruction publique, hôpitaux, couvents, etc. La charte de franchise accordée en 1183, par le comte de Vermandois, y est naturellement étudiée soigneusement. M. Coët décrit les monuments, examine les corporations et donne une bonne biographie des notabilités royennes. N'oublions pas le chapitre V rempli de détails, souvent piquants, sur la vie municipale de Roye. De nombreuses planches et de bonnes pièces justificatives, avec une table, complètent ces deux beaux volumes.

E. B.

LOUIS XVII, SON ENFANCE, SA PRISON, SA MORT AU TEMPLE, par R. Chantelauze, *Paris, Didot,* 1884; un vol. gr. in-8, avec portrait.

On aurait cru qu'il n'y avait plus rien à dire sur la vie de l'infortuné fils de Louis XVI, et cependant M. Chantelauze vient de prouver le contraire, en lui consacrant un travail plein d'intérêt et de faits nouveaux, qu'il a su découvrir par d'intelligentes et patientes recherches aux Archives nationales.

Nous n'avons pas à insister sur le côté biographique de ce livre, quoique l'inédit y tienne une place respectable; nous signalerons surtout la démonstration complète de l'identité du royal mort du Temple, et la réfutation victorieuse des fables en vertu desquelles tant de faux Louis XVII ont pu surgir et quelques-uns même en imposer à d'honorables personnes. Nous avons connu personnellement dans notre jeunesse un ecclésiastique, certes des plus respectables, qui a cru sincèrement à l'un de ces faussaires, qui l'a reçu chez lui dans la ville que nous habitions alors

— il n'y a pas plus de 30 ans de cela — et n'a jamais été complètement désabusé.

M. Chantelauze a découvert aux archives des pièces qui jettent réellement un jour nouveau sur ce grand procès historique; il a de plus contrôlé toutes les dépositions des témoins de la longue agonie du prince, examiné contradictoirement tous les épisodes du drame et il en arrive à pouvoir conclure à l'identité absolue de celui qui mourut au Temple, sans qu'on puisse la discuter désormais. Il faudrait en effet, pour admettre la substitution à Louis XVII d'un enfant *muet, scrofuleux* et lui ressemblant, prouver que tous les témoins sont des faussaires ou des visionnaires, quand toutes leurs déclarations concordent parfaitement; tous ces témoins voyaient journellement le prince et il leur eût été impossible de se tromper *à moins de le vouloir*. Aucun des gardiens du Temple n'a mis en doute l'identité du royal enfant : jamais aucun d'eux ne s'est laissé gagner par des imposteurs ; la déclaration de la veuve Simon ne peut être prise au sérieux, puisqu'elle avait quitté le Temple seize mois avant la mort de Louis XVII et n'y était jamais rentrée depuis; tout ce qu'elle avançait d'ailleurs sur la prétendue évasion du prisonnier ne reposait, elle le reconnaissait, que sur une croyance personnelle et non sur un fait qu'elle eût vu de ses propres yeux. En résumé, tous les bruits d'évasion ou d'enlèvement du jeune prince ne sont jamais venus que du dehors, semés par la défiance des républicains ou par la malveillance de leurs ennemis.

M. Chantelauze présente aussi sous un point de vue très neuf le rôle du cordonnier Simon, qu'on a toujours donné comme ayant reçu la mission de hâter la mort du Dauphin. Il démontre au contraire que Simon fut mis au Temple, non seulement pour garder et torturer Louis XVII, mais surtout pour préparer les moyens de perdre la reine et arracher par la terreur à son fils tout ce qu'il pouvait savoir à la charge de sa mère et lui dicter ce qui n'exista jamais. Avec les documents inédits qu'il a découverts, M. Chantelauze fait connaître par quels terribles moyens Simon força son prisonnier à devenir l'accusateur de Marie-Antoinette. La reine perdue, Simon se relâcha de sa sévérité et devint presque doux pour le pauvre enfant. Cette partie du livre est d'un haut et poignant intérêt, mais pour être juste, nous devons étendre cet éloge à tout le travail.

Comte E. de Barthélemy.

CORRESPONDANCE

Genève, décembre 1883.

Monsieur,

Permettez-moi de revenir, en quelques mots, sur la note que vous avez accueillie dans le numéro de mai dernier du *Bulletin du bibliophile*, relativement aux éditions de 1559 et 1560, de l'*Heptameron des Nouvelles de la reine de Navarre*.

L'occasion m'en est fournie par une obligeante communication de M. J. Adert, rédacteur en chef du *Journal de Genève*. Ce bibliophile émérite possède, en effet, dans sa riche bibliothèque, un exemplaire de l'édition de 1560, en maroquin bleu et plats dorés (belle reliure du temps). Ce volume porte sur le titre l'adresse suivante : *à Paris* || *par Jean Caveiller, rue Fromentel, près le Cloz Bru* || *neau à l'Enseigne de l'Estoille d'Or* (1). || 1560 || *Avec privilege du Roy*. ||

On n'avait pas signalé, jusqu'à présent, d'exemplaire de 1560 au nom de Caveiller, et cette particularité mérite d'être relevée. En effet, si l'on veut bien se reporter au tableau qui se trouve p. 217 de ma note, on constatera que, si l'on connaissait déjà des exemplaires de 1558 et 1559, au nom de J. Caveiller (et non G. comme me le fait dire une faute d'impression), il n'en était pas de même pour 1560. Le volume de M. Adert vient remplir cette lacune. Je n'avais pu également que conjecturer l'existence d'exemplaires de 1559, au nom de Gilles Gilles détenteur du privilège de 1558. Or j'ai trouvé dès lors, indiqué au catalogue de 1870 de la librairie Fontaine, un exemplaire aux armes de Longepierre portant sur le titre l'adresse de Gilles et la date de 1559, bien que l'achevé d'imprimer soit celui de l'édition de 1560 (2). Ces faits

(1) On remarquera que l'adresse de Caveiller est la même exactement que celle de B. Prévost, l'imprimeur du volume, même rue et même enseigne. Ils s'étaient sans doute partagé le même local.

(2) Il avait dû rester en magasin des feuilles de l'édition de 1559 que l'on compléta au moyen de la réimpression de 1560, et cela dut se faire pour un certain nombre d'exemplaires, car j'en ai vu un autre ainsi mélangé.

sont ainsi l'entière confirmation que l'édition originale de 1558, donnée par Boaistuau, a été exécutée pour le compte des mêmes libraires que celles de Grujet, 1559 et 1560, in-4. Il n'y eut donc point concurrence entre ces différentes publications.

La première édition fut, cela est évident, promptement enlevée, ce qui permit aux libraires associés, en faisant paraître les volumes de 1559 et 1560, de donner une rédaction plus correcte et plus complète de l'ouvrage et de continuer en même temps l'exploitation d'une veine fructueuse.

Cette succession, bien rare alors, de trois éditions en trois ans par les soins des mêmes libraires (1), atteste ainsi d'une manière incontestable le succès qui accueillit, dès son apparition, cette œuvre si française de l'*Heptameron* et les nombreuses réimpressions qui en parurent à Paris, Lyon et Rouen, de 1561 à 1600, témoignent que cette faveur ne se démentit pas durant toute la seconde partie du XVIe siècle.

Je dois ajouter à propos du volume de M. Adert qu'il ne porte pas sur le titre l'encadrement dont j'ai parlé d'après un exemplaire au nom de B. Prevost; on y voit, en revanche, la marque de Caveiller, représentant une étoile placée au-dessous du soleil, le tout dans un cartouche ovale avec la devise : *Solem praecurro sequorque ;* c'était là, sans doute, l'enseigne de l'*Estoille d'or.*

L'occasion faisant le larron, j'en profite pour compléter mon étude sur les deux éditions de 1559 et 1560, en vous signalant entre elles les quelques différences suivantes à joindre à celles dont j'avais déjà donné la liste, la crainte de paraître trop long m'ayant engagé, peut-être à tort, à les passer sous silence dans ma première note.

Il faut constater, tout d'abord, que dans l'édition de 1559, les soixante-douze nouvelles sont numérotées de 1 à 72, sans tenir compte des journées, tandis que dans celle de 1560, la numérotation recommence pour chaque journée.

En outre, les fleurons-vignettes et capitales ornées ne sont pas toujours identiques dans les deux volumes, mais ces changements

(1) Sans compter celle de *Paris, 1559, in-12,* et celle *sans lieu ni nom de libraire, 1560, in-16.* Je n'ai pu les voir, mais elles sont très probablement des copies en contrefaçon des éditions de 1559 ou 1560, in-4.

sont d'une importance trop minime pour qu'il soit utile d'en donner ici le détail.

Il y aurait aussi à relever quelques petites différences dans l'orthographe des mots. Je trouve, par exemple, dans 1559 (f. 25 recto, ligne 1), *aymer*, tandis que 1560 imprime *aimer*.

Enfin, la réimpression de 1560 suit toujours, comme je l'ai dit, page pour page, l'édition de 1559, et de plus, l'identité s'établit généralement ligne pour ligne, mais j'aurais dû ajouter que cette dernière règle souffre quelques exceptions. Elles proviennent surtout du fait que les ouvriers typographes de l'édition de 1559 ont beaucoup employé les signes *ẽ*, *õ* et *ã* au lieu des syllabes *em*, *en*; *om*, *on*; *am*, *an*. On lit, par exemple (f. 94 recto, dernière ligne), *gentil-home*, et (f. 96 recto, ligne 2), *biẽ richemẽt*. Les compositeurs du volume de 1560 évitent, au contraire, le plus possible, ces abréviations passablement désagréables, ce qui amène de temps en temps de petites différences d'une ligne à l'autre entre les deux éditions, le texte de 1560 prenant alors plus de place que celui de 1559, mais dans ce cas, le compositeur de 1560 s'arrange régulièrement à regagner l'espace perdu avant la fin de la page, de manière à la terminer sur le même mot que l'édition de 1559 qu'il a sous les yeux.

Si quelqu'un des lecteurs du *Bulletin* a bien voulu me suivre jusqu'au bout de cet aride exposé, je le prie de me pardonner l'ennui que je lui aurai ainsi causé. J'ai pensé, toutefois, qu'il serait de quelque utilité de fixer les rapports bibliographiques des trois premières éditions de l'un des monumens de la langue, de rendre à celle de 1560 le rang et l'importance qui lui sont dûs et de rectifier, par la même occasion, quelques erreurs consacrées jusqu'ici, à ce sujet, par le *Manuel du libraire*.

Je serais heureux d'avoir atteint mon but, ne fût-ce qu'en partie, et j'en serais grandement redevable, Monsieur, à l'hospitalité que le *Bulletin du Bibliophile* m'a, par deux fois, si courtoisement accordée.

Alfred Cartier,

Membre de la Société d'histoire
et d'archéologie de Genève.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— Les manuscrits grecs des bibliothèques de Paris. — La Bibliothèque nationale contient environ 4600 manuscrits grecs répartis en trois fonds : 1° *Ancien fonds grec*, comprenant 3,117 numéros décrits dans le tome II du *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ* (Paris, 1740, in-fol.) ; 2° *Fonds de Coislin*, composé de 400 numéros dont le catalogue a été donné par Montfaucon dans la *Bibliotheca Coisliana, olim Segueriana* (Paris, 1715, in-fol.) ; 3° *Fonds du Supplément grec*, comptant 1,009 numéros et dont l'*Inventaire sommaire* vient de paraître (Paris, 1883, in-8°).

Parmi les autres bibliothèques de Paris, celles qui renferment des manuscrits grecs sont seulement au nombre de sept et ne possèdent ensemble que 54 manuscrits grecs, qui sont peu connus, bien que quelques-uns ne soient pas sans importance. Voici l'énumération de ces bibliothèques, avec l'indication des manuscrits grecs qui sont conservés aujourd'hui dans chacune d'elles.

1° *Bibliothèque Mazarine :* 20 manuscrits grecs, venus la plupart de la bibliothèque de l'Institution de l'Oratoire (n°s 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14) ; un autre (n° 5) provient du séminaire de Saint-Magloire, dirigé également par la congrégation de l'Oratoire ; deux enfin (n°s 1 et 16) se trouvaient autrefois à l'abbaye de Saint-Denys.

2° *Bibliothèque de l'Arsenal :* 16 manuscrits grecs, dont trois (n°s 30, 31, 35) viennent aussi de la bibliothèque du séminaire de Saint-Magloire, à laquelle ils avaient été légués en 1661 par le P. André de Berziau ; les autres ont appartenu aux différentes bibliothèques de Saint-Germain-des-Prés (n° 28), des Augustins déchaussés (n° 34), des Carmes de la rue de Vaugirard (n° 21, auparavant de Hurault de Boistaillé), des Grands-Augustins (n° 25), de l'Oratoire (n° 32), de la Sorbonne (n° 24), du Collège de Louis-le-Grand (n° 26), de l'abbaye de Royaumont (n° 23), des Jésuites d'Anvers (n° 36).

3° *Bibliothèque de Sainte-Geneviève :* 8 manuscrits grecs, qui

paraissent tous provenir de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève; l'un de ces manuscrits (n° 37) avait été légué à cette bibliothèque par l'archevêque de Reims, Letellier († 1710); un autre (n° 39) a été écrit pour le cardinal Charles de Lorraine (1554-1574) par Constantin Palæocappa.

4° *Bibliothèque de l'Université*, à la Sorbonne : 4 manuscrits grecs, venant : deux du Collège de Louis-le-Grand, ou de Clermont (nos 46, 48) et un troisième du Collège de Laon (n° 47).

5° *Bibliothèque de la Faculté de Médecine :* 3 manuscrits grecs, dont un (n° 49) semble copié de la main du célèbre médecin Paul Reneaulme († 1624) et un autre (n° 50) a appartenu à René Moreau, doyen de la Faculté de médecine et professeur au Collège royal († 1656).

6° *Bibliothèque de l'Institut :* 2 manuscrits grecs, qui viennent de l'ancienne bibliothèque de la ville de Paris, à laquelle ils avaient été légués par Antoine Moriau († 1759).

7° *Musée du Louvre :* 1 manuscrit grec, apporté de Constantinople, en 1408, à l'abbaye de Saint-Denis, par Manuel Chrysoloras, au nom de l'empereur Manuel Paléologue, qui, quatre ans auparavant, avait visité la même abbaye.

Nous recueillons ces indications d'après un précieux travail de M. Omont, un des savants conservateurs de la Bibliothèque Nationale, intitulé : *Inventaire des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques de Paris, autres que la Bibliothèque Nationale*, paru dans les *Mélanges d'érudition classique, dédiés à la mémoire de Charles Graux*. 1883.

Les Origines du phonographe. — Nous extrayons du *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps, par divers autheurs* (Paris, Ch. de Sercy, 1658; in-12), un passage qui nous a paru devoir intéresser les amateurs (s'il en existe encore) de la phonographie. Il est tiré du chapitre intitulé : *Les Nouvelles admirables*, attribué à Sorel de Souvigny.

« Il est arrivé des nouvelles d'Amsterdam qui nous apprennent que le capitaine Vosterloch est de retour de son voyage des terres australes qu'il avait entrepris par le commandement des Etats, il y a deux ans et demi. Il rapporte entre autres choses qu'ayant passé par un détroit au-dessus de celui de Magellan et de celui du Maire, il a pris terre en un pays où les hommes sont de couleur bleuâtre et les femmes de vert de mer, les cheveux des uns et des

autres de nacarat ou de couleur de céladon. Mais ce qui nous étonne davantage et nous fait admirer la nature, c'est de voir qu'au défaut des arts libéraux et des sciences qui nous donnent le moyen de communiquer ensemble et de découvrir par écrit nos pensées à ceux qui sont absents, elle leur a fourni de certaines éponges qui retiennent le son et la voix articulée, comme les nôtres pour les liqueurs. De sorte que quand ils se veulent mander quelque chose ou conférer de loin, ils parlent seulement de près à quelqu'une de ces éponges, puis les envoient à leurs amis qui, les ayant reçues, en les pressant tout doucement, en font sortir ce qu'il y avait dedans de paroles et savent par cet admirable moyen tout ce que leurs amis désirent : et pour se réjouir quelquefois ils envoient quérir dans l'île Cromatique des concerts de musique, de voix et d'instruments dans les plus fines de leurs éponges, qui leur rendent, étant pressées, les accords les plus délicats en leur perfection. »

— M. Daniel Bernard, ancien élève de l'Ecole des Chartes, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, né en 1843, est mort le 20 juin dernier. Il était collaborateur du Journal l'*Union*, de la *Revue du Monde Catholique*, à l'*Univers illustré*.

— M. Vital-Cornu vient de terminer pour la Bibliothèque Nationale un buste du savant Peiresc : Nicolas Claude Fabri de Peiresc, né le 1er décembre 1580 et mort le 24 juin 1637, âgé de 56 ans. C'était un des grands bibliophiles érudits de son temps, les livres qui proviennent de sa bibliothèque sont rares, ils portent son chiffre ou monogramme sur les plats de la reliure.

— M. Pascual de Gayangos, qui continue le laborieux catalogue des manuscrits en langue espagnole que possède le Musée Britannique, va bientôt publier un quatrième volume. Le troisième, imprimé en 1881, à Londres, comme les deux premiers, forme un gros vol. gr. in-8°, de 819 pages.

— M. Paul Meyer a découvert dans une bibliothèque particulière à Courtrai un fragment d'un ancien manuscrit, en vers français, de la vie de Saint-Thomas de Cantorbéry, datant du XIIIe siècle.

—Un legs important a été fait à la ville de Paris par M. Forney. Ce legs servira à créer, sur un type absolument nouveau, une bibliothèque d'ouvrages d'art industriel que les ouvriers pari-

siens pourront venir consulter pour se perfectionner dans leur profession.

— La municipalité de la ville d'Hyères vient de fonder un musée et une bibliothèque dans le château Denis. Une commission administrative, sous la présidence du savant docteur Jaubert, est chargée de l'installation, de l'entretien et du développement des collections.

— Le square Monge qui possédait déjà la statue de Voltaire d'après le marbre de Houdon, vient de recevoir la statue de l'*Escholier François Villon*, bronze de M. Etcheto.

— M. M.-O. Hartwig, bibliothécaire de l'université de Halle, et H. Schulz, bibliothécaire de la cour de justice de l'Empire, à Leipzig, annoncent la création d'une revue des bibliothèques, dont ils seront les directeurs et qui sera publiée par la librairie Otto Harrassowits, à Leipzig, sous le titre de *Centralblatt für Bibliothekswesen*.. Il paraîtra une livraison de deux ou trois feuilles par mois, à partir du commencement de l'année 1884. Le prix de l'abonnement annuel sera de 12 marks.

— Le prince Orloff, ambassadeur de Russie, a adressé à M. le Maire de Langres une somme de deux mille francs à la souscription pour l'érection d'un monument à Denis Diderot, à Langres.

— La Société des Bibliophiles russes, fondée par le prince Viazemski, il y a cinq ans environ, vient d'obtenir le titre d'impériale. Cette distinction, très méritée d'ailleurs, lui a été accordée sur la demande du comité des experts chargé de distribuer les récompenses aux exposants de 1882, et qui avait adjugé à la Société des Bibliophiles un diplôme de première classe, lequel équivaut à la médaille d'or

— Tout le monde connaît les superbes chevaux de Marly qui se trouvent à l'entrée des Champs-Elysées, dernière œuvre de Coustou, mort à Paris en 1746.

On vient de découvrir sur un état de dépenses de l'intendant du roi, de 1690 à 1704, que les deux blocs de marbre blanc, que Ransard fit venir de Carrare, pour les deux groupes que devait exécuter Coustou, ont coûté, rendus à Paris, 32,000 livres ; ils étaient chacun de 400 pieds cubes, ce qui établissait à 40 fr. le pied cube de ce marbre.

— M. Narducci, bibliothécaire de l'Alexandrine, vient de publier, à Rome (1 vol. in-4), le rapport qu'il adresse au Ministère de l'Instruction publique sur l'utilité d'un catalogue général des livres imprimés de toutes les bibliothèques d'Italie. Il a démontré que ce projet était pratique, en dressant lui-même ce catalogue pour la syllabe AB, après avoir obtenu de plus de deux cents bibliothèques publiques du royaume un extrait, pour cette syllabe, de leur inventaire alphabétique.

— Le correspondant madrilène du *Times* apprend que l'Allemagne fait d'actives démarches pour acquérir la célèbre bibliothèque du duc d'Ossuna, qui se compose de manuscrits précieux et d'éditions rarissimes d'ouvrages imprimés. L'Empereur aurait personnellement manifesté le désir de ne rien épargner pour assurer à l'Allemagne la possession de ces trésors qui iraient se joindre à la collection Hamilton, récemment transportée à Berlin.

— Vient de paraître à Langres une brochure excessivement curieuse : l'*Imprimerie et la Librairie dans la Haute-Marne et dans l'ancien diocèse de Langres*, par deux membres correspondants de la Société archéologique de cette ville. Nous y remarquons que la première imprimerie champenoise fut installée à Chablis (Yonne), petite ville de l'ancien diocèse de Langres, en 1478. L'imprimerie apparut à Langres à la fin du XVIe siècle seulement.

ÉPITRES DE PÉTRARQUE

TRADUITES EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS

LIVRE PREMIER

XI. — *A un ami.*

Il lui annonce le retour de son jeune fils.

La fin de l'hiver vous renverra ce corbeau que vous réclamez en échange d'un si grand présent. Il est muni d'ailes impatientes; au retour du printemps il les déploiera et, prenant soudain son vol, il reverra les doux trésors de son nid abandonné. Bien qu'alors une neige épaisse couvre les Alpes, et que le ciel soit chargé d'orages, l'amitié triomphera. Pour vous cessez vos plaintes, consolez votre maison attristée; cette espérance séchera les larmes de votre chaste épouse et diminuera son chagrin.

XII. — *A Mastino de la Scala, seigneur de Vérone* (1).

Guerre imminente entre la France et l'Angleterre.

Si vous désirez savoir des nouvelles du monde occidental, voici en deux mots ce qui se passe maintenant, car pour le dénouement il est caché sous le nuage du destin. Quand viendra l'heure qui mettra aux prises les généraux et tant de préparatifs militaires en mêlant les armées sur les champs de bataille, alors je vous ferai connaître volontiers lequel la fortune écrasera en dernier lieu et de quel côté se rangera la victoire. Parlons maintenant de ce qu'on prépare. La belliqueuse Allemagne lève des troupes innombrables; la riche Angleterre ouvre son trésor inépui-

(1) C'est le deuxième de ce nom, 1308-1351.

sable. Le Brabant excite son peuple invincible; la Flandre, en lutte perpétuelle, la suit, et le Hainaut voisin, qui recherche les prémices de la guerre, s'agite dans ses plaines poudreuses. La France, devant la menace de ces attaques multipliées, se remue; les royaumes voisins du sanguinaire Mars tremblent, et les rois font alliance en réunissant toutes leurs forces.

De même que l'Océan, agité par la tempête, est bouleversé, il est fouetté d'un côté par le froid Borée, de l'autre par l'humide Auster, de l'autre par l'Eurus, l'effroi des vaisseaux; les écueils et les rochers retentissent; les matelots cherchent un port sûr; les dauphins abandonnent précipitamment la haute mer; et ce n'est pas tout : la tourmente bat les rivages qui résonnent au loin; ainsi les vents troublant la sérénité de l'air, l'occident est maintenant en feu. Le peuple, habitué à une longue paix, souffre de cette situation inaccoutumée et palpite de crainte. Les villes se lèvent, la colère appelle les jeunes gens et les vieillards, par un mouvement rapide toutes les côtes sont en fermentation. Bref, tout ce qui est placé entre l'Océan qui fuit et les Alpes latines court aux armes. La fin sera ce que les destins voudront, mais de grands événements se préparent (1). Plût à Dieu que ces événements fussent la cause de notre salut! Malheureuse Italie, foyer de luttes continuelles, de même que tu as combattu sans cesse dans l'univers en paix, maintenant que la fortune agite le monde, puisses-tu te reposer!

XIII. — *A Robert II, roi de Naples.*

Eloge funèbre de Denis Roberti de Borgo-San-Sepolcro, Augustin (1).

Je voudrais pleurer, mais je ne puis pleurer. Au mo-

(1) Ce vers :

Finis erit quem fata dabunt, sed magna parantur

est reproduit dans l'*Afrique* (III, 450).

(1) Ce religieux, promu en 1339 à l'évêché de Monopoli, vécut à la cour de Naples où il mourut en 1342.

ment où mes larmes vont couler, la honte d'un côté, la tendresse de l'autre, la colère et la douleur m'assaillent. Mille exemples douloureux s'offrent à mon esprit en songeant que ni la gloire, ni la puissance, ni la vertu ne peuvent résister à l'approche de la mort. Je savais cela depuis longtemps, je l'ai su encore mieux dernièrement (1), et je viens enfin d'en acquérir une nouvelle preuve. Quel grand homme la mort cruelle a osé ravir à l'Italie! Mais la renommée, plus forte que la mort, l'a ravi à elle éternellement; elle a voulu qu'il vécût durant de longs siècles et que son nom volât par tout l'univers. Heureux jadis, il est maintenant au comble de la félicité. Fuyant la prison du corps, il a quitté volontiers cette enceinte ténébreuse, car quiconque réfléchit bien à l'instabilité du temps, ne trouve dans la vie aucun attrait. Si quelqu'un a fait cette sage réflexion, c'est assurément cet homme, sublime par la hauteur de son génie, initié à tous les secrets de la nature et habitué à deviner de loin les événements humains. Aussi moins il a appliqué son esprit aux choses qui passent, plus je crois qu'il est monté d'un vol aisé vers les immortels, vers les palais du ciel et les royaumes des justes. Non, la mort impitoyable n'a point nui à ce grand homme, c'est moi que la cruelle a trahi, c'est à moi, c'est au monde et aux muses qu'elle a causé un tort à jamais regrettable. Elle m'a ravi un second père dont aucun n'est plus indulgent (2); elle a ôté au monde par jalousie une source de vérité qui aurait pu l'arroser de mille ruisseaux limpides; elle a enlevé aux Muses l'éclat lumineux d'un disciple comme la postérité n'en verra pas de longtemps. Aussi la noble Ausonie, privée d'un si bel ornement, le pleure; Borgo-San-Sepolcro, qu'un tel citoyen fera longtemps connaître sur la terre étrangère, déplore sa perte.

(1) Pétrarque avait perdu tout récemment son protecteur, Jacques de Colonna, évêque de Lombez.

(2) Denis Roberti était le directeur spirituel de Pétrarque.

Vous aussi (si les yeux et le visage d'un si grand prince peuvent se mouiller de pleurs), vous lui donnerez de pieuses larmes, illustre rejeton des rois, Robert, que couronnent légitimement deux grands royaumes de l'Europe et de l'Asie (1). Ne perdez-vous pas, excellent roi, une des principales consolations de votre vie? Qui consultera les astres avec vous, pour pénétrer les secrets du destin (2)? Qui démêlera d'avance les succès douteux des guerres, les troubles du monde et les fortunes diverses des généraux? Qui charmera vos oreilles par de doux entretiens? Ou quand vous charmerez vous-même les oreilles, quel sera désormais le témoin capable de vous entendre expliquer les grands mystères des cieux, un Dieu en trois personnes sous une seule majesté, l'enfantement de la sainte Vierge, la mort vaincue, le Tartare ouvert par un commandement, et cette foule de connaissances que vous possédez seul parmi les rois? Mais c'est surtout à moi et aux Muses qu'il appartient de pleurer. Pleurez donc avec moi, augustes sœurs, sur l'Hélicon en deuil; pleurez, lauriers du bois sacré; pleure, divin Apollon, privé d'un chantre sublime. Maintenant que les deux collines du Parnasse et son aride vallon retentissent de lamentations; que la fontaine de Castalie et Cirrha gémissent sur la perte d'un tel hôte. Que les grottes des Muses qu'il charmait pendant sa vie de ses accords mélodieux résonnent de cris de douleur. A présent quel honneur mérité lui survivra? Quelle récompense sera agréable à sa cendre? Que lui donnerons-nous qui soit digne de tant de bienfaits? Pour moi, je n'ai absolument rien; vous, Muses, accordez des vers à votre poète, et gravez sur sa tombe une courte épitaphe.

Ci-gît ce Denis, seul entre mille, qui fut l'ornement et

(1) Robert II était roi de Naples et de Jérusalem.

(2) Pétrarque n'a jamais cru à l'astrologie judiciaire, il fait ici une concession aux préjugés du roi.

la nouvelle gloire de l'Italie, partisan fidèle de l'amitié, tendre pour ses amis, d'un commerce agréable, serein de visage et d'âme, plein de piété, modeste dans ses actes et dans ses vêtements, d'un génie sublime, célèbre par son éloquence, la fleur des poètes, scrutateur du ciel, connu des astres, homme rare chez les anciens, extrêmement rare parmi nous.

XIV. — A lui-même.

Retour sur lui-même inspiré par la peste de 1348.

Hélas! qu'enduré-je? Où les destins violents me rejettent-ils en arrière? Je vois arriver rapidement la fin du monde, je vois mourir autour de moi une foule de jeunes gens et de vieillards, et je n'aperçois nulle part un asile sûr, pas un port ne s'ouvre à moi dans l'univers entier, pas une lueur de salut ne brille à mes yeux. Partout où je dirige mes regards épouvantés, ils sont frappés de l'image de la mort. Les temples encombrés de cercueils retentissent de gémissements; des cadavres nobles et plébéiens gisent pêle-mêle sans honneur. Je songe à mon heure suprême, et, forcé d'envisager mon sort, je me rappelle, hélas! que j'ai perdu de nombreux amis dont les doux entretiens et les visages chéris ont disparu soudain, et que déjà la terre sainte manque aux inhumations continuelles. Le peuple d'Italie ne pouvant suffire à tant de morts gémit; la France, épuisée d'hommes, pleure; les autres nations, sous quelque astre qu'elles soient situées, sont en deuil. Est-ce la colère de Dieu, que nos crimes méritent assurément selon moi? ou est-ce seulement l'injure de l'air par suite d'une révolution de la nature? Cette année désastreuse s'est appesantie sur le genre humain, qu'elle menace d'une destruction déplorable, et un air très épais conspire avec la mort. Le cruel Jupiter regarde du haut de la voûte du ciel; de là il fait pleuvoir sur la terre des maladies et des morts affreuses. Les Parques impitoyables

voudraient trancher à la fois le fil de toutes les existences, si elles le pouvaient, et je crains qu'il ne leur soit donné d'en haut de pouvoir ce qu'elles désirent, à la vue de tant de pâles visages parmi la foule malheureuse et de tant de gens qui gagnent le noir Tartare.

En faisant ces réflexions, je tremble, je l'avoue, et je prévois les embûches de la mort prochaine. Car ni la mer, ni la terre, ni les cavernes sombres des rochers ne me montrent où je puis en fuyant cacher ma tête. La mort a tout vaincu et règne en souveraine dans les retraites peu sûres. Semblable au nautonnier surpris par la tempête, qui, quand le farouche Neptune a englouti sous ses yeux les nefs qui voguaient de conserve avec lui, entend sa fragile carène craquer dans ses flancs, voit ses rames brisées se heurter contre les écueils et son gouvernail s'en aller au loin à travers les ondes effrayantes, j'hésite, incertain du parti à prendre et certain du danger. Ainsi, lorsqu'un violent incendie s'est emparé furtivement de vieilles poutres, et que la flamme dévorante lèche les gras planchers, les gens qui habitent la maison, glacés d'épouvante, se lèvent précipitamment; le père le premier vole au sommet du toit pour voir autour de lui, puis, serrant dans ses bras son fils tremblant, il songe d'abord à le soustraire au danger et à traverser avec ce fardeau les flammes qui se dressent sous ses pas. Souvent, saisi de crainte, embrassant mon âme inerte, je songe s'il y a un moyen de la transporter au milieu des brasiers et d'éteindre les flammes de mon corps dans un ruisseau de larmes, mais le monde me retient, la volupté impérieuse m'entraîne, et l'habitude plus forte me lie par de funestes nœuds.

Voilà où j'en suis! Oui, d'épaisses ténèbres m'ont enveloppé d'une frayeur mortelle. Car quiconque prétend avoir songé à la mort et avoir envisagé sa dernière heure d'un œil impassible se trompe, ou n'a pas son bon sens, ou, s'il se connaît lui-même, paye d'effronterie. Souvent une forte indignation bien légitime pénètre dans

mon âme flottante, une juste douleur lutte avec moi au dedans et au dehors, je suis vaincu par la lumière de la raison, mais la passion l'emporte et résiste à ces nobles inspirations. Je suis ainsi retenu, je pleure à chaudes larmes, et je me demande fréquemment à moi-même : « Que prépares-tu en vain? Où vas-tu, malheureux? Où penses-tu pouvoir aller par tant de détours? Certes tu mourras. N'est-ce pas toujours dans l'espoir du repos que le travail plaît? Pourquoi ensemencer un sable stérile? Pourquoi labourer le rivage? La douce espérance abuse celui qui s'y attache et le fait tourner dans un cercle. Déjà tu vois en arrière tes belles années, déjà les cheveux blancs envahissent ton front, que tardes-tu d'agir? Jeune ignorant, en roulant toujours dans ta tête les choses de demain, tu perdras les choses présentes, tu dépendras toujours de l'avenir incertain et en te fuyant toi et ton bien, tu poursuivras des biens étrangers. Cesse donc, cesse de fuir. Pourquoi ne pas compter sur le jour, qu'il t'est donné de voir, car peut-être demain ne luira point pour toi? Si tu l'ignores, la mort fait tout noircir par une chute facile et elle a coutume de venir à l'improviste. Pourquoi, si tu as quelque souci de toi-même, ne pas commencer tout de suite ce que ton âme diffère éternellement? Peut-être as-tu la prétention de former des projets pour de longues années? Nourrir de grands desseins au-delà du tombeau, quel aveuglement! Peux-tu, connaissant le cours si rapide de notre vie, bâtir ici-bas de longues espérances et confier la moindre chose au lendemain? Je ferai cela quand je serai poussière, quand le vautour sanguinaire déchirera mes membres et que des vers hideux rongeront mes entrailles. C'est maintenant plutôt, c'est maintenant qu'il faut agir, tandis que tu peux mouvoir tes membres et réprimer ton âme, que tu possèdes la liberté, le plus précieux des biens, et que tu jouis de la vie qui t'échappera tout d'un coup. Ne vois-tu pas les siècles s'écouler d'un vol rapide? Les minutes en

se succédant poussent l'heure agile ; celle-ci chasse le jour et la nuit ; ceux-ci s'enfuyant, la lune revient amoindrie, après avoir achevé le mois. Le mois entraîne les jours et compose les années entières ; celles-ci amènent la vieillesse et la mort. C'est ainsi que le temps qui bouleverse tout passe avec vitesse et que la vie s'écoule sans retour. Les fleuves dont la pente est inclinée poussés par leurs vagues ne se jettent pas plus vite dans la mer ; la flèche, chassée par la corde frémissante, ne fend pas l'air avec plus de rapidité. Si tu veux te le rappeler, depuis qu'en sortant du ventre de ta mère, nu, pauvre, plaintif, malheureux et digne de pitié, tu as poussé des vagissements d'une voix tremblante, la souffrance, les larmes, les gémissements et les soucis qui torturent le cœur ont habité dans ton sein, pas un jour heureux n'a permis à ton âme haletante de mettre un terme à ses plaintes sans nombre. Tu voudrais respirer, mais le sort contraire te le défend. Combien je crains que tu ne sois forcé de fournir toute la marche sans pouvoir durant le trajet ranimer un peu par une halte salutaire tes flancs fatigués ! Déjà une grande partie de ta journée s'est écoulée; déjà le soir, messager de la mort éternelle, s'approche. Tout décrépit que tu es, tu formes des projets pour un long avenir ! Sur le point de mourir, tu dors et tu reposes tranquille sous le poids d'un lourd sommeil ! Vois le soleil qui court vers le rivage de l'Occident, pleure, tandis que tu le peux, ton temps perdu follement et dirige tes pas vers ta patrie pendant qu'une courte lueur brille encore à tes yeux du haut du ciel. Tu as trop vécu sans repos sur une mer orageuse ; reste au port, cargue tes voiles flottantes et rassemble tes cordages dispersés par la tempête. »

Tandis que je roule en moi-même de telles pensées, souvent la colère et la souffrance font que je m'écrie : » Qui m'arrachera à la fureur de mon ennemi ? Qui m'enlèvera de ma prison mortelle et me rendra au ciel ? Qui me montrera parmi tant de labyrinthes et tant de chemins

non frayés la route qui mène directement aux cieux ? Hélas ! à quelle distance éloignée il me semble voir la patrie de la paix ! Je la vois comme du haut d'une montagne écartée. Mais tout autour s'étendent des buissons épineux qu'habitent des chiens horribles, qu'infestent des brigands rapides et prêts à marcher en avant, lesquels ont déserté jadis les étendards du chef céleste. Hélas ! que de fois je me rappelle avoir tenté vainement le passage et, toujours repoussé, j'hésite en soupirant après une patrie où il ne m'est pas permis d'aller. Qui donc me secourra dans mon infortune ? Qui me conduira par un chemin sûr où sont les âmes saintes et le peuple bienheureux ? Et si je suis appesanti par la chair, si mes péchés me ralentissent, qui, me débarrassant de ma pesanteur, me donnera de revêtir les ailes de la colombe, afin que je m'envole vers les hauteurs et que je me repose après tant de maux (1). »

Telle est maintenant ma situation. Je ne vois pas encore quelle fin me réservent les destins qui prévoient l'avenir. Jusque-là un long espoir et la crainte se disputent assidument mon cœur. Mais le temps n'est pas éloigné où ma fin elle-même m'apprendra ce que j'ai été véritablement, à quel astre heureux j'ai été soumis, si j'ai marché vite ou lentement dans la route indiquée, et quel aura été à ma dernière heure l'hôte de mon corps périssable.

(1) *Qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je volerai et je me reposerai.* (Psaumes LIV, 7.)

LE PALAIS A L'ACADÉMIE[1]

FAUTEUIL DE TARGET

1634-1880.

XI.

PROSPER MÉRIMÉE.

1803-1844-1872.

Prosper Mérimée ressemblait à son prédécesseur par plus d'un côté. Ils avaient l'un et l'autre l'amour des arts et des lettres, la passion de la bibliographie; Ils avaient l'un et l'autre la pureté, la correction, la fermeté du style, l'art de conter et le talent d'intéresser.

Mérimée appartient quelque peu au palais, bien qu'il n'ait jamais mis la robe. Du collège Charlemagne, il passa trois ans à l'École de droit, où il prit ses licences, dont il a assez largement usé ailleurs qu'au palais.

Au sortir de l'école, il ne songea nullement à faire son stage, et il se tourna vers les études archéologiques et littéraires. Il savait assez de grec et de latin, beaucoup d'anglais et d'espagnol; ce fut à cette dernière langue qu'il emprunta ou parut emprunter son premier ouvrage.

Le *Théâtre de Clara Gazul* fut publié en 1825. C'était

(1) Voir le *Bulletin* de mai, juin-juillet et août.

le temps de la lutte la plus ardente, surtout à la scène, entre les classiques et les romantiques. Chaque matin nous apportait des traductions des théâtres étrangers ; on traduisait, qui Shakespeare, qui Schiller, qui Lope de Véga ou Calderon.

Mérimée profita de ce mouvement des esprits et de cette heure de vogue pour lancer dans le public son *Théâtre de Clara Gazul* sous un double pseudonyme, attribuant à une comédienne espagnole, *Clara,* l'œuvre originale, et à un Français, Joseph *L'Estrange,* la traduction.

Or, il advint qu'un jour, en revenant du palais, et bouquinant à mon ordinaire,

..... sicut meus est mos,

je trouvai sur les quais un exemplaire du livre, avec une lettre autographe signée *Mérimée.* Je la lisais, quand un confrère en bibliographie que j'avais déjà plusieurs fois rencontré, s'arrêta à côté de moi. C'était Ch. Nodier (1). *Ah !* me dit-il, de son air bonhomme dont il fallait parfois se défier, *vous venez d'acheter le livre de Clara Gazul !* — *Non*, lui répondis-je en le regardant, *pas de Clara Gazul.* — *Ou de Joseph L'Estrange,* continua-t-il, *c'est tout un.* — *Pas plus de l'un que de l'autre.* — *Eh ! de qui donc, s'il vous plaît ?* Le bibliothécaire de l'Arsenal voulait apparemment m'éprouver. — *D'un jeune auteur encore inconnu, dont c'est le début, M. P. Mérimée.* — *On ne peut rien vous apprendre,* ajouta en souriant Ch. Nodier. — *Non, parce que la lettre que voici m'a tout appris,* et je la lui présentai.

Il la lut à son tour et me dit : Elle est curieuse, et peut-être le deviendra-t-elle davantage avec le temps.

Elle était adressée par le père de l'auteur à un ancien professeur de son fils.

(1) Qu'il m'est arrivé souvent de rencontrer, bouquinant sur les quais, Ch. Nodier, J. Janin, Alfred Potiquet et mes confrères Pisson, Oct. Falateuf et Fontaine ! !

Monsieur, lui écrivait-il, vous m'avez permis de vous faire hommage de la première production d'un de vos élèves. J'aurais bien désiré qu'il se fût adonné à quelque chose de plus sérieux, mais il a rencontré des amis trop complaisants qui l'ont assuré que la route dans laquelle il est entré par délassement peut le conduire à bien, tout comme celle que je lui avais indiquée ; et, au lieu d'étudier les lois sociales établies pour gouverner les hommes, il n'a encore étudié que les lois qui déterminent leurs penchants, et les actions qui en sont la conséquence.

Je n'ai lu cet essai que lorsqu'il a été imprimé. J'aurais dû, par suite de ma partialité, en être plus satisfait que ceux qui son désintéressés ; je l'ai été bien moins, et je présume bien que vous penserez comme moi, à moins d'une extrême indulgence.

Agréez, Monsieur, l'assurance des sentiments les plus distingués de votre dévoué serviteur.

MÉRIMÉE.

20 août 1825.

L'indulgence était inutile, et le public fit accueil à l'œuvre de l'auteur anonyme qui, pour beaucoup, était l'espagnole Clara Gazul.

L'anonyme avait réussi à Mérimée, il continua de s'en servir et fit paraître encore sous un pseudonyme, celui cette fois de Hyacinthe Maglanowich, *La Guzla*. C'était un recueil de prétendues poésies slaves qui fut peu remarqué, mais bientôt suivi, sous le nom véritable de l'auteur, de *La Jacquerie*, de *La Famille de Carvajal*, et de *la Chronique du règne de Charles IX*.

Mérimée, très jeune encore, comptait à peine parmi les hommes de lettres, lorsque le docteur Véron, homme fort habile en toutes choses, ...sauf peut-être en médecine, fonda *La Revue de Paris*. Selon son habitude, il fit autour de sa création un grand bruit de tambours et de trompettes, et appela à lui tous les talents, vieux et jeunes, jeunes surtout. Charles Nodier et Mérimée, qui n'étaient pas encore de l'Académie, et qui ne prévoyaient guère que l'un y remplacerait l'autre, répondirent à cet appel ; au recueil nou-

veau le premier donna ses *Souvenirs* et quelques *Nouvelles*, le second, *Le Vase étrusque*, *Mateo Falcone*, *Tamango*, *L'Enlèvement de la redoute*, des *Lettres de Madrid et de Valence*.

Il ne les écrivait pas dans son cabinet, à Paris, et sans sortir de chez lui, comme certains voyageurs, mais dans les lieux où il séjournait, car il parcourait alors l'Espagne.

C'est dans ce voyage qu'il connut la famille de Montijo avec laquelle il se lia intimement, et c'est à cette liaison qu'il dut sous l'Empire sa fortune politique.

De ce séjour dans la famille de Montijo date l'affection quasi-paternelle, — certains disent même toute paternelle, — de Mérimée pour l'impératrice Eugénie, « toujours bienveillante et bonne pour lui, » avec laquelle il avait son franc-parler, et qui, de son côté, le traitait quelquefois sans façon.

La Révolution de 1848, qui s'était faite sans lui, lui ouvrit cependant le chemin des emplois.

Il devint chef du cabinet de M. D'Argout, qu'il suivit dans ses divers ministères, à la Marine, au Commerce et à l'Intérieur.

Quand M. D'Argout quitta le ministère, son chef de cabinet devint inspecteur-général des monuments historiques. Reconnaissons que ces nouvelles fonctions qui rentraient dans les goûts et les aptitudes de Mérimée, loin d'être pour lui une sinécure, furent consciencieusement remplies.

Il parcourut le midi et l'ouest de la France, visita l'Auvergne et la Corse, à la recherche de leurs monuments. Ses rapports et ses travaux archéologiques pourraient former plusieurs volumes in-4.

Fils d'un peintre, il maniait également bien le crayon et la plume, et ses Mémoires ne pouvaient que gagner à cette alliance de l'art et des lettres.

L'archéologie, chez lui, ne nuisit pas à la littérature. Il fit pour *La Revue des Deux-Mondes* ce qu'il avait fait pour

La Revue de Paris et écrivit pour elle ses plus charmantes Nouvelles : *Colomba, La Double Méprise, Carmen, La Vénus d'Ille,* etc.

Toutes ces productions révélaient les fortes qualités de style qui, de Mérimée, ont fait un maître.

« Il avait la science de l'écrivain.

» Peu d'hommes ont été plus scrupuleux que lui dans le travail littéraire ; il cherchait la perfection et l'a souvent rencontrée ; l'envie de mieux faire l'aiguillonnait, il respectait son œuvre et ne se lassait pas de la corriger. Son procédé était d'une extrême lenteur : il recopiait ses manuscrits, et, en les recopiant, les modifiait ; je lui ai entendu dire, — c'est l'auteur des *Souvenirs littéraires,* M. Maxime du Camp qui parle ainsi, — qu'il avait recopié *Colomba* seize fois de suite. »

Quant l'œuvre était achevée, copiée et recopiée, il la soumettait à ses amis, écoutant leurs avis ; il la lisait ensuite dans certains boudoirs et certains salons, se rendant compte de l'effet produit, puis enfin la livrait au journal ou à la revue pour lesquels elle avait été écrite, recueillant avec soin les jugements des critiques de profession sur la *Nouvelle* et sur l'auteur.

Ces compositions, accueillies par le succès, conquirent bientôt au nom de Mérimée une notoriété qui lui apporta les suffrages de deux Académies.

La même année, l'Académie française et celle des Inscriptions lui ouvrirent leurs rangs.

Avec décembre 1851 vint le Coup d'Etat qui lui donna place au Sénat, par la grâce de l'Impératrice, qu'il avait autrefois connue enfant, et à la mère de laquelle il avait dédié l'un de ses derniers ouvrages, l'*Histoire de don Pèdre.* Aussi fut-il l'un des fidèles de l'Empire.

Il était des fêtes de Compiègne et de l'intimité de la villa Eugénie ; il écrivait pour la maîtresse du lieu, pour « la dame du logis, » comme il la nomme, pour « son amie, son aimable hôtesse, » des pièces qui n'étaient pas

des plus morales, en dirigeait la représentation et s'y réservait souvent un rôle.

« Depuis mon arrivée ici, écrivait-il un jour à son *Inconnue*, j'ai mené la vie agitée d'un *Impressario*. J'ai été auteur, acteur et directeur. Nous avons joué avec succès une pièce un peu immorale dont, à mon retour, je vous conterai le sujet. »

Un autre jour, lui rendant compte d'une soirée de Compiègne :

« Le bal était splendide, disait-il, les costumes étaient très beaux, beaucoup de femmes très jolies. *On était décolleté d'une façon outrageuse par en haut et par en bas.*

» Aussi, à cette occasion, j'ai vu un assez grand nombre de pieds charmants et de..... jarretières dans la valse.....

» Il y avait des anglaises incroyables. La fille de lord X..., qui est charmante, était en nymphe, ou quelque chose de mythologique, avec une robe qui aurait laissé toute la gorge à découvert si on n'y avait remédié par un maillot. Cela m'a semblé presque aussi vif que le décolletage de la maman dont on pénétrait tout l'estomac d'un coup d'œil.....

» La princesse Mathilde était en nubienne, peinte en couleur bistre très foncé, beaucoup trop exacte de costume (1). »

Pendant toute la durée de l'Empire, et surtout dans les dernières années, Mérimée était l'instigateur, le directeur « des bals, des fêtes champêtres, des charades un peu lestes de Fontainebleau », le chevalier de l'Impératrice à la Foire au pain d'épice de la forêt. Il écrivait pour elle des nouvelles quelque peu grivoises et des contes par trop gaulois.

Parfois « il avait avec elle bataille à soutenir, » quand il n'était pas de son avis, et s'il lui arrivait de combattre ses projets, elle ne se gênait pas pour le malmener... poliment, et pour le traiter, en riant, de bête (2).

(1) *Lettres à une Inconnue*, qu'il eût mieux valu, pour la mémoire de Mérimée, garder en portefeuille que de les livrer à la publicité.

(2) L'impératrice Eugénie avait une volonté qui savait défendre ses projets et

Je reproche d'autant moins à Mérimée d'avoir profité de sa faveur et de s'être mêlé à toutes ces fêtes, qu'il y faisait participer ses amis. C'est lui qui présenta M. Viollet-le-Duc à Compiègne et qui obtint pour lui, de l'Empereur, les travaux de restauration du château de Pierrefonds et une chaire de professeur à l'École des Beaux-Arts.

Ce que je lui reproche, c'est d'avoir fait trop bon marché de la dignité de son caractère, de son titre de sénateur et d'académicien en signant : *Le Bouffon de Votre Majesté* certaines pièces adressées à l'Impératrice.

Ce que je lui reproche encore, ce n'est pas d'avoir été libre-penseur, ni anti clérical, c'est d'avoir été avec Sainte-Beuve l'organisateur du fameux dîner gras du vendredi saint. Et je le lui reproche moins que je ne m'en étonne, car, loin des influences de la Cour, il était un homme d'esprit, de modération et de bon sens. Or, comment avec ces qualités avait-il pu se laisser entraîner à blesser, par une puérile bravade, les prescriptions d'une religion dans laquelle il était né, et qui est celle de la majorité de ses compatriotes !

Si par hasard il eût tonné pendant que Messieurs du vendredi saint, tous esprits forts, étaient à table, qui sait si, comme Desbarreaux, ils ne se fussent pas levés et n'eussent pas jeté par la fenêtre l'omelette au lard ? Quoi qu'il en soit, MM. Mérimée, Sainte-Beuve et leurs convives du boulevard Montparnasse ont bien mérité les railleries de la feuille de M. Gambetta, qui n'est pas cléricale,

ses opinions et résister à son entourage et même à l'Empereur. M. de Persigny, s'il faut en croire la correspondance de Mérimée, reprochait à ce dernier ses faiblesses conjugales et son manque de caractère.

« M. de Persigny, dit Mérimée dans une de ses lettres à M. Panizzi, qui est parfois éloquent et toujours passionné, a dit les choses les plus fortes à cette occasion. « Vous vous laissez gouverner comme moi par votre femme. Moi, je ne compromets que ma fortune et je la sacrifie pour avoir la paix, tandis que vous, vous sacrifiez vos intérêts, ceux de votre fils et le pays tout entier. Vous faites croire que vous avez abdiqué, vous perdez votre prestige et vous décourager tous les amis qui vous restent et qui vous servent fidèlement. »

et qui les a affublés de l'épithète ridicule « de ripailleurs des vendredis saints. »

Nous nous souvenons d'avoir un jour rencontré M. Mérimée dans les couloirs du Palais de Justice, et nous apprîmes qu'il venait d'être condamné en police correctionnelle à quelques jours de prison pour avoir attaqué avec trop de vivacité les juges qui avaient déclaré coupable son ami, M. Libri.

Cette condamnation, qui frappait l'écrivain, faillit atteindre le fonctionnaire, et peu s'en fallut que M. Mérimée, au sortir de l'audience, n'envoyât à son ministre sa démission d'inspecteur des monuments historiques. Il crut auparavant devoir en appeler à la décision de l'un de ses meilleurs amis, haut placé au ministère de l'Intérieur, auquel il écrivait :

26 mai au soir (1852), rue Jacob, 18.

Mon cher ami,

J'ai été condamné ce matin à 1,000 fr. d'amende et 15 jours de prison pour avoir publié dans *La Revue des Deux-Mondes* un article sur le procès de M. Libri, où le Tribunal a trouvé le délit d'outrage à la magistrature.

Sans doute, cet arrêt, dont je n'appellerai point, s'adresse à l'homme de lettres et non au fonctionnaire ; cependant il se peut qu'il mette M. le Ministre de l'Intérieur dans une certaine hésitation, oserai-je dire, dans un certain embarras. Il lui serait peut-être difficile de conserver dans son administration un employé condamné par un tribunal, et pénible de le renvoyer après de longs services. Voici ce que je viens demander à votre amitié. Veuillez me dire si cet embarras, que je soupçonne, existe en effet. Dans ce cas j'enverrai aussitôt ma démission de la place d'inspecteur des monuments historiques. Dans le cas contraire, il faudrait que vous eussiez la bonté de demander pour moi un congé de 15 jours.

Vous ne pouvez m'obliger davantage qu'en me disant *franchement et promptement* ce que je dois faire.

Agréez, mon cher ami, l'expression de tous me sentiments dévoués.

(1) P. Mérimée.

(1) Cette lettre *inédite* faisait partie de la collection d'autographes de M. X..., vendue le 1er juin 1883. Dans la même vente s'en trouvait une autre également *inédite* et que nous sommes d'autant plus heureux d'offrir à nos lecteurs qu'elle raconte d'une façon très piquante une réception chez M. le chancelier Pasquier au Luxembourg et une anecdote sur M. Ed. Blanc, ancien secrétaire général au Ministère de l'Intérieur.

Paris, 16 décembre 1854.

« Sachez, cher et illustre ami, que je suis arrivé sans encombre dans mes foyers, gelé, *transis*, éreinté; que j'ai trouvé ma famille en bonne santé, et que Mademoiselle C... s'est trouvée mal en me voyant. Paris m'a semblé la plus belle ville du monde, peuplée de femmes toutes élégantes et jolies, etc. J'ai vu dimanche Lady Héléna, à qui j'ai dit de votre part tout ce que j'ai pu imaginer de plus tendre. Elle est toujours aussi fraîche, aussi bon enfant, aussi ronde au moral *comme* au physique, mais ses deux filles sont maigres comme des clous.

» Le même jour je me suis présenté au Luxembourg bien ficelé, en souliers vernis, bas de soie et le reste. Il était 10 heures 1/4. P. M. Je vois des estaffiers avec aiguillettes sur l'épaule éteignant les bougies; pas plus de duchesse que sur la main, et l'on me dit que la réception était finie. J'ai eu beau dire que je ne venais pas pour la réception, mais bien pour déposer le tribut de mon profond respect, etc., etc. Le suisse, — car c'était un Suisse, — m'a dit qu'il ne pouvait prendre sur lui de m'annoncer. Force fut donc de m'en retourner avec ma courte honte. Le pis, c'est qu'il n'y a pas un cabriolet à une demi-lieue à la ronde. Je conclus ou que la duchesse et le duc veulent augmenter leur lignée et se couchent *ad hoc* de bonne heure, ou bien qu'ils sont fort délaissés et qu'ils ne voient que des pairs impotents, vivant dans le quartier et se couchant à des heures provinciales. Pecaïre. Dans les deux cas !

Quid dicis Thome?

. . . . . .

» Mon petit ministre me joue un autre tour. Le Roi des Français, dit-il, lui a ordonné de m'envoyer à Fontevrault examiner les os de Richard Cour-de-Lion et de plusieurs de ses parents.....

» Ed. Blanc, secrétaire général du Ministre de l'Intérieur, avait une peur de chien que le duc de Bassano ne lui ôtât sa place. Après s'être fait recommander par le tiers et le quart, il tremblait toujours. Il travaillait pour la troisième fois avec le duc, lorsque celui-ci, posant la plume, lui dit d'un air grave : — Monsieur, nous travaillons ensemble pour la dernière fois. Blanc tombe à la renverse, à moitié évanoui. — Ah ! Monsieur le Duc, ai-je bien entendu? — Oui, Monsieur, il faut nous séparer ! — Blanc se met à pleurer : Monsieur le Duc, j'ai des enfants! — Calmez-vous, Monsieur. — J'ai une femme! — Remettez-vous. — Vous ne pouvez douter de mon zèle. — Non, vous me voyez désolé de

Du vivant de Mérimée, certaines lettres avaient été livrées à la publicité, dont quelques-unes, qui trahissaient des confidences imprudentes de l'écrivain, avaient été rachetées par lui à tout prix.

Depuis sa mort, des amis mal avisés ou des héritiers avides, fouillant ses cassettes secrètes, ont publié sa correspondance, et nous avons ses *Lettres à une Inconnue*, — qui ne l'est aujourd'hui pour personne, — ses *Lettres* au Conservateur du British-Museum, M. Panizzi, ses *Lettres* à..., enfin toute sa correspondance, ou à peu près.

Cette publication posthume a-t-elle profité à sa mémoire, a-t-elle grandi sa personnalité? Nous croirions plus volontiers qu'elle a nui à l'une et diminué l'autre. En nous le montrant courtisan fin et perspicace, écrivain toujours spirituel, portraitiste fidèle des hommes de son temps, elle ne nous a rien appris; tandis qu'en nous le montrant épistolier sans retenue, à la pensée libertine, au style crû et quelquefois assez grossier, pour que ses éditeurs aient été forcés à beaucoup de corrections et même de suppressions; « cynique, sceptique, égoïste, coureur de ruelles, elle nous en a trop appris.

L'un des écrivains les plus spirituels de la presse périodique a-t-il jugé trop sévèrement le correspondant de M. Panizzi quand il a écrit:

« Un détail curieux à signaler à propos de cette correspondance, c'est que l'élégant sénateur, l'académicien gracieusement accueilli par l'impératrice et par beaucoup de charmantes femmes d'esprit,

ne pouvoir continuer des rapports si agréables; mais il le faut, je le dois. — Blanc sanglottait toujours, et le Duc de s'étonner de son bon cœur. La scène dura un quart d'heure avant que l'explication arrivât. Enfin, lorsque le duc de Bassano eut dit que c'était lui, Duc, qui quittait la rue de Grenelle, Blanc ne put s'empêcher de s'écrier, tant il avait perdu la tête: — *Ah! quel bonheur!* —

» Adieu, venez bientôt; vous êtes impatiemment attendu. Je vous ai annoncé à la marquise d'Aguesseau et à Mademoiselle C... Si vous savez quelque chose de la marquise de Montijo, dites-le moi. Tout à vous.

P. M.

Au comte Ch. d'Aragon, au château de Salies.

écrivait ses lettres confidentielles dans le style le plus crûment gaulois ; on dirait aujourd'hui pornographique. Il a fallu corriger les *Lettres à Panizzi*, atténuer et même retrancher bien des choses avant de les livrer au public.

» Voilà un trait regrettable pour la mémoire de Mérimée. On peut excuser un mot rabelaisien échappé dans l'excitation d'un dîner, dans la vivacité d'une discussion, dans la griserie d'une conversation surchauffée ; mais la grossièreté à froid, la plume à la main, quand on s'assied tranquille à son bureau, est une vilaine muse à invoquer.

» Si le fameux mot de Cambronne a été dit, certainement le brave général ne l'eût pas écrit au bas d'un ultimatum. »

Mérimée a été du reste lui-même le meilleur juge, et en même temps le plus sévère, de ces Lettres. « J'espère » bien, avait-il plus d'une fois répété, que le feu en fera » justice. » Regrettons pour l'honneur de sa mémoire que ce vœu n'ait pas été exaucé.

Cette correspondance n'a point surpris ceux qui connaissaient Mérimée et avaient vécu dans sa familiarité. Tous savaient que sa conversation avait encore moins de retenue que sa plume. L'un de ses confrères à l'Académie, M. Maxime Du Camp, ne lui a-t-il pas reproché ses « cyniques brutalités » ; n'a-t-il pas écrit dans ses *Souvenirs littéraires :*

« Dans l'intimité, lorsque l'on était entre hommes, après le dîner, fumant et bavardant à la volée, Mérimée déployait un cynisme extraordinaire...

» Il y avait chez lui une richesse d'expressions, une abondance de détails, un fini de description qui révoltaient, et faisaient fuir certains de ses auditeurs...

» Il se vautrait dans l'immondice avec sérénité.

» Sa petite brochure H. B., tirée à 21 exemplaires, témoignerait au besoin de son goût pour l'ordure et les saletés. »

Atteint dans ses affections et dans sa situation, Mérimée, qui l'avait prévue, ne survécut que peu à la chute de l'Empire.

Sans être aussi habile que Nodier dans le mécanisme de

la langue, il eut plusieurs des grandes qualités de l'écrivain. L'abondance et quelquefois la diffusion des idées étaient contenues chez lui par la concision et la sobriété du style. Il ne sacrifiait guère à la fantaisie, étudiait la nature et faisait toujours poser devant lui ses modèles ; il ne multipliait pas les détails, mais les choisissait ; aux couleurs brillantes il préférait les couleurs vraies. Il excellait à écrire une Nouvelle, et peut-être eût-il manqué de souffle pour mener à terme un roman. En somme, il fut l'un des écrivains modernes qui forcèrent la critique et la renommée à compter avec eux.

XII.

LOUIS-LÉONARD DE LOMÉNIE.

1818-1872-1878.

La petite ville de Saint-Yrieix a eu son représentant à l'Académie. Ce fut M. Louis-Léonard de Loménie, de la famille des Loménie de Brienne.

Boursier du collège d'Avignon, il vint en 1840 faire son droit à Paris. Par ce côté, et sans savoir s'il fut jamais reçu licencié, il appartient, comme son prédécesseur, un peu au barreau. Ce fut, dans tous les cas, un étudiant sérieux, car, durant son cours, il traduisit l'*Histoire du droit de succession en France, au moyen âge*.

La vie de M. de Loménie, assez uniforme d'ailleurs, est écrite dans ses livres et dans ses leçons à l'Ecole polytechnique et au Collège de France.

En même temps qu'il traduisait Gans, il écrivait la première biographie de sa *Galerie des Contemporains illustres*, que sept ou huit années de travail enrichirent d'un grand nombre de portraits d'hommes politiques, de littérateurs, de savants et d'artistes. Cette galerie, qui ne compte pas moins de 108 portraits, dont plusieurs à peine tirés étaient épuisés, fut très goûtée, et l'*Homme de rien*, son auteur,

était déjà célèbre, que M. de Loménie était encore inconnu.

C'était un rude labeur qu'il s'était imposé !

« On n'a pas d'idée, d'une vie comme la mienne, écrivait-il à sa mère en 1842 et 1844. Votre fils ne quitte pas son éternelle robe de chambre et ses éternelles pantoufles. Imaginez un homme qui passe sa journée à lire plusieurs livres pour en composer d'autres, et qui fait ce métier, assis sur son fauteuil, la poitrine penchée sur son bureau depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre. oilà ma vie : je ne quitte pas mon cabinet une fois en quinze jours. Heureusement j'ai un petit jardin, grand comme la main, dans lequel je me promène ; sans cela je me dessécherais ainsi qu'une momie...

» Je n'entre plus dans un salon sans être assailli de reproches : Que devenez-vous ? Que faites-vous donc ? On ne vous voit plus. — Et je ne puis parvenir à faire croire aux gens du monde que ma vie se passe ainsi tout entière de mon lit à mon bureau et de mon bureau à mon lit. »

M. de Loménie disait vrai et n'exagérait rien. Il avait presque rompu avec le monde et il ne quittait guère sa robe de chambre et ses pantoufles.

« Il se confinait obstinément dans son travail, dans sa solitude et dans sa pauvreté ; il écrivait avec une liberté complète, sans aucun souci de choquer ni de plaire, mais avec cette mesure, cette décence de ton, cette urbanite qui sont les compagnes naturelles de l'étude attentive, du bon sens et de la bonne foi (1). »

M. de Salvandy, alors ministre de l'Instruction publique, après avoir lu sa notice, écrite sans concessions et sans flatteries, lui fit demander ce qu'il pourrait faire pour lui : « Rien pour moi, répondit-il, mais beaucoup pour un professeur de mes amis, qui a vieilli dans l'université, sans avancement. » Le vieux professeur oublié était un homme de valeur : il profita de la récompense que la gratitude du ministre destinait à M. de Loménie.

(1) M. Taine, *Discours de réception.*

« Grâce aux mérites de l'œuvre, l'homme de rien devenait un écrivain considéré; l'ouvrage, avant d'être achevé, se réimprimait à plusieurs reprises, et le public répétait tout haut le nom qu'on essayait en vain de lui cacher (1). »

Bien connu désormais, M. de Loménie fut chargé de professer la littérature, comme suppléant d'abord, puis comme titulaire, à l'École polytechnique et au Collège de France.

C'était un chercheur; quel ami des livres et des parchemins ne l'est pas un peu plus ou un peu moins? Or, un jour, le hasard lui fit mettre la main sur une caisse de lettres et de manuscrits de Beaumarchais. C'est à cette trouvaille, heureusement exploitée, que nous devons *Beaumarchais et son temps,* et que l'auteur doit son fauteuil à l'Académie.

Il lui fut vivement disputé par un écrivain qu'on s'étonne de ne pas y voir encore arrivé, M. Ed. About, sur lequel il ne l'emporta que d'une voix, et encore à un second tour de scrutin (2).

L'Abbaye-au-Bois le comptait parmi ses habitués. On l'y voyait quelquefois à côté de Châteaubriand, entre Ballanche et Ampère.

Il avait commencé sur les *Mirabeau* une Etude pareille à celle que lui avait fournie *Beaumarchais,* et qui promettait une foule de faits et d'aperçus nouveaux, mais la mort est venue arrêter sa plume avant le terme de son travail.

(1) M. Taine, *Discours précédent.*

(2) Comment M. Ed. About, prix d'honneur du grand concours en 1848, élève de l'Ecole Normale et de l'Ecole française d'Athènes, que recommandent tant de titres littéraires, et qui n'a manqué que d'une voix sa nomination à l'Académie en 1872, ne s'est-il pas depuis remis sur les rangs ?

Est-ce que la politique étoufferait chez lui l'amour des lettres, et la direction du *XIX*e *siècle* l'absorberait-elle tout entier ?

Craignons que la politique ne l'emporte chez lui sur la littérature, et que la Chambre des députés ne l'enlève quelque jour à l'Académie.

« M. de Loménie a laissé dans les lettres le souvenir d'un écrivain probe, exact, méticuleux, d'un érudit chercheur et fertile en riches trouvailles, d'un portraitiste habile à saisir et à fixer la ressemblance (1). »

« Si l'on essayait de résumer son talent et sa vie avec l'exactitude qu'il pratiquait lui-même, on dirait en deux mots, qui semblent faibles et qui sont forts : « Il a été honnête homme et bon historien (2). »

XIII.

HIPPOLYTE-ADRIEN TAINE.

1828-1878.

M. Hippolyte-Adrien Taine a pour père un avoué de Vouziers, assez lettré pour avoir été le premier maître de son fils. Il a ainsi commencé son éducation par la maison paternelle, pour la finir par l'École normale.

On aurait pu croire que la profession de son père eût exercé quelque influence sur les goûts de l'enfant et les tourner vers le barreau ; jamais dans ses aspirations le droit ne le disputa aux lettres.

Elève du collège Bourbon, il remporta le prix d'honneur de rhétorique au concours général de 1848. Ce prix lui ouvrit à deux battants les portes de l'Ecole normale, où il entra le premier de sa promotion, en compagnie de MM. Weiss, Ed. About, F. Sarcey et Prévost-Paradol.

Lorsqu'il en sortit, il fut chargé d'aller professer la philosophie au collège de Nevers, puis la rhétorique à celui de Poitiers, et enfin la sixième au lycée de Besançon. M. Taine crut-il à une disgrâce ou à une injustice ; se lassa-t-il d'être envoyé en si peu de temps d'une ville dans une autre ? Il rompit avec l'Université et adressa au Ministre sa démission.

(1) M. F. Charmes, *Journal des Débats* du 16 janvier 1880.
(2) M. Taine, *Discours déjà cité.*

Revenu à Paris, il s'y livra en toute liberté à l'étude des mathématiques, des sciences naturelles, de la médecine et de plusieurs langues modernes. C'était compléter largement une éducation libérale, aussi soutint-il avec éclat les épreuves du doctorat ès-lettres. Sa thèse française sur les *Fables de la Fontaine* fut très remarquée.

De 1853 à 1857, chaque année vit éclore un volume. Toutes les matières semblaient familières à l'auteur. La philosophie, l'histoire, la critique, la linguistique, les beaux-arts étaient de son domaine.

En 1853 parut son *Essai sur La Fontaine;* en 1854, son *Essai sur Tite-Live,* que l'Académie couronna ; en 1855, un *Voyage aux eaux des Pyrénées.* Vinrent ensuite, en 1856, *Les Philosophes français au* XIXe *siècle,* et, en 1857, des *Essais de critique et d'histoire.*

M. Taine écrivait en même temps au *Journal des Débats*, à *La Revue des Deux-Mondes* et à celle de l'*Instruction publique.*

Comme il ne ménageait ni ses adversaires, ni même ses amis, il se fit dès son entrée dans le monde des lettres quelque scandale autour de son nom. M. Taine n'est, en effet, l'homme ni des nuances, ni des atténuations ; il ne connaît guère les précautions oratoires, n'a point le souci de plaire ou de déplaire, de servir ou de nuire ; il pousse droit devant lui ; sa logique est impitoyable, et la crudité du mot ne lui fait pas peur. Sa rude franchise a soulevé autour de lui bien des animosités et bien des récriminations dans tous les partis.

L'auteur des *Philosophes français au* XIXe *siècle* s'est montré peu respectueux pour les principaux maîtres de l'enseignement, et a vivement critiqué leurs méthodes. « Il » a manqué insolemment de respect à M. Cousin et à ses » amis. L'arme dont il s'est servi et qui a porté coup, » qu'il nous pardonne de le dire, est l'irrévérence (1). »

(1) M. F. Charmes, *Journal des Débats,* ci-dessus cité.

Après cette attaque contre l'école de M. Cousin et la philosophie spiritualiste, M. Taine sembla se retirer de la lutte. Il ne reparut dans le monde des lettres que quelques années après, en 1864, avec son grand ouvrage, son vrai titre, l'*Histoire de la littérature anglaise*.

Dans cette œuvre, plus encore que dans celles qui l'ont précédées, la philosophie, passion secrète de l'écrivain, a fait largement irruption. Elle s'y montre le plus souvent par des développements, mais elle s'y révèle aussi par un aperçu, par une échappée, s'y trahit par un trait, par une phrase, par un mot.

M. Taine est depuis cinq ans de l'Académie.

Elle ne lui avait pas ouvert ses portes à la première sommation, et ce n'est pas sans résistance qu'elle a fini par accepter l'homme et les écrits. Mais tout vient à point à qui sait attendre; en 1878, elle a admis presque à l'unanimité l'écrivain dont, en 1864, elle écartait de ses concours l'œuvre principale « comme dangereuse pour la morale, le libre arbitre et la responsabilité humaine. » Il est vrai que dans cet intervalle de 15 ans M. Taine avait augmenté ses titres littéraires, et qu'une Révolution presque radicale était survenue, qui avait changé les mœurs du pays et les opinions de l'Académie.

Quand, en le recevant, M. J.-B. Dumas l'appelait « l'un des maîtres de la littérature » et parlait de son esprit encyclopédique; quand il ajoutait:

« Ce qui éclate dans toutes vos productions, Monsieur, à côté de vos sympathies pour les talents élevés et de votre respect pour la dignité humaine, c'est un savoir immense, un travail que rien ne décourage, une langue offrant tour à tour la chaleur de l'émotion, la clarté du bon sens, la libre allure de l'improvisation, la précision du géomètre et le trait du critique.

» Ces belles et grandes qualités littéraires et morales, réunion de la mémoire ornée de l'érudit, de la sagacité du philosophe et même de l'agrément du bel esprit, assurent un long avenir à vos œuvres ; »

Le Directeur de l'Académie ne faisait-il pas un peu dans sa pensée au récipiendaire amende honorable des refus passés et des appréciations trop sévères ?

Le fauteuil académique n'a point été pour M. Taine, comme pour beaucoup de ses confrères passés, présents... sans parler des futurs, un lit de repos (1). Un grand ouvrage dont deux parties ont déjà paru, *Les Origines de la France contemporaine*, occupe en ce moment ses veilles. C'est là une œuvre difficile qu'il a entreprise, dans un temps de passions politiques,

..... *Incedit* per ignes
Suppositos cineri doloso.

Nous craignons que l'impartialité de l'historien ne lui crée des inimitiés et des rancunes dans tous les partis.

M. Taine nous a déjà donné un bon nombre de volumes.

« Il en est jusqu'à vingt que je pourrais compter, »

mais personne, parmi ses lecteurs, ne trouvera que c'est trop. Tous ont espoir dans sa puissante vitalité et dans « ce travail que rien ne décourage; » tous se disent que M. Taine n'a pas encore 56 ans, et est à peine arrivé aux deux tiers de sa carrière littéraire.

H. Moulin,
ancien magistrat.

---

(1) Fontenelle appelait le fauteuil académique « un lit de repos où le bel esprit sommeille. »

Piron s'est inspiré de la même pensée, dont il a fait une épigramme.

« En France on fait, par un plaisant moyen,
Taire un auteur, quand d'écrits il assomme;
Dans un fauteuil d'académicien,
Lui, quarantième, on fait asseoir notre homme.
Lors il s'endort et ne fait plus qu'un somme;
Plus n'en avez prose ni madrigal.
Au bel esprit le fauteuil est, en somme,
Ce qu'à l'amour est le lit conjugal. »

UN INCUNABLE NANTAIS

C'est une impression gothique in-4°, de 4 feuillets ni chiffrés ni signés, contenant le texte des *Statuts synodaux de l'Église de Nantes,* décrétés le 23 mai 1499. Cette plaquette, qui n'a jamais été signalée, existe dans le portefeuille de la Bibliothèque Nationale.

Elle présente d'abord cette singularité, que toutes les pages n'ont pas le même nombre de lignes : quatre d'entre elles ont 33 lignes, savoir f. 1er r° et v°, f. 2e v° et f. 3e r°. Une (f. 2e r°) n'en a que 27, mais une autre (f. 3e v°) en a 34. Cela ne fait que six pages, parce que le f. 4 est entièrement blanc au recto et ne porte au verso que le titre de la pièce, ainsi conçu :

Statuta synodalia celebrata in ecclesia Nanne- || tensi die. xxiii. mensis Maii Anno domini M. cccc. || nonagesimo nono.

Ainsi, au lieu d'être comme d'habitude au commencement de la pièce, ici le titre est à la fin :

La hauteur du texte, dans les pages de 33 lignes, est de 153 millimètres, la largeur de 99 à 100. Avec ses marges l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale est haut de 197 millim. et large de 143 à 145.

Incipit, au f. 1or r° : « Yuo du Quirissec vtriusque iuris doctor ; | Scolasticus Venetensis illiusque ac Nanetensis ec | clesiarum Canonicus...»

Explicit, f. 3 v° : «... Qua die celebrata fuit sancta synodus Anno domini | M. quadringentesimo nonagesimo nono.»

Au-dessous de cette dernière ligne se trouve la signa-

ture manuelle d'un notaire : O. DE FITALY, donnant force authentique à l'exemplaire imprimé.

Le texte de ces Statuts a été imprimé dans les *Preuves de l'Histoire de Bretagne* des Bénédictins, t. III, col. 820 à 824. Mais cette édition débute par une faute qui n'est probablement qu'une faute d'impression, elle porte « Yvo du *Quirillec* » pour « du *Quirissec.* » Le reste vaut mieux. Les Bénédictins ont divisé le texte des Statuts en XII articles : dans l'édition gothique il n'y a aucune division.

Cette impression a, typographiquement, l'aspect général de celles d'Etienne Larcher, notamment des parties en prose de son édition de Meschinot de 1493 ; le caractère n'est pas le même, celui-ci étant plus maigre et moins bien formé ; mais il y a des capitales identiques, entre autres les N, Q, C, S.

Le tirage est moins bon, quelques lignes sont baveuses. Du reste, dans la composition et la disposition de cette plaquette, tout révèle la précipitation.

D'abord, on a fait faire la composition par deux ouvriers ; le premier ayant moins de *copie* que le second, il n'a eu que 27 lignes, au lieu de 33, pour sa troisième page, tandis que le second ouvrier en a eu 34 pour sa troisième page (6e et dernière de l'œuvre.) Il aurait fallu remanier, faire les 5 premières pages égales et la 6e de 28 lignes ; au lieu de cela, on a laissé un blanc de 6 lignes au bas de la 3e page qui n'a, comme on l'a dit, que 27 lignes.

En second lieu, on avait oublié le titre. La composition n'occupant que trois feuillets, le dernier est resté blanc ; on n'a pas voulu défaire et refaire la forme parce qu'on était pressé par le temps, et l'on a planté le titre au verso du 4e feuillet, tout à la fin de l'impression, c'est-à-dire tout à l'inverse du lieu où il aurait dû être placé.

Des observations ci-dessus, il résulte que cette impression a été exécutée pour répondre à un besoin pressant.

Ces statuts renfermant sur la discipline ecclésiastique

des dispositions dont plusieurs sont fort importantes, on voulut probablement que tous les membres du clergé présents au Synode en pussent emporter un exemplaire. Pour cela l'autorité s'adressa à la typographie et demanda au typographe d'imprimer rapidement. Cette nécessité d'obtenir l'impression à bref délai contraignit évidemment l'autorité ecclésiastique à faire imprimer sur place, c'est-à-dire à Nantes même, soit par Étienne Larcher, soit par son fils Guillaume, si le père était déjà mort.

Et c'est pourquoi, bien que cette impression ne porte ni nom d'imprimeur, ni date de temps ou de lieu, on doit la considérer comme étant certainement un incunable breton et nantais.

Arthur DE LA BORDERIE.

ICONOGRAPHIE NUMISMATIQUE

DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

Parmi les documents anciens, cités par M. Buet dans l'importante Etude historique qu'il vient de publier sur Coligny (1), nous remarquons un recueil rarissime de pamphlets et de plaquettes relatifs aux guerres de religion pendant le XVIe siècle, mais principalement à la Saint-Barthélemy. Ce recueil, qui porte le titre manuscrit de *Miscellanea Rerum Francicarum*, est à la Bibliothèque nationale de Belgique (Bruxelles), inscrit à l'inventaire général sous le n° 9744. L'une de ces plaquettes est intitulée : « Cantique général des catholiques sur la mort de Gaspard de Coligny, jadis admiral de France, advenue à Paris le XXIIIj^e jour d'aoust 1572. *A Paris, par Prigent Godec, demourant rue Montorgueil à l'image de Saint-Pierre*, in-

(1) Chez V. Palmé, in-12 de 435 pages.

16. » Le titre est orné d'une vignette aux armes de France, avec cette légende circulaire : *un Dieu, une Foy, un Roy, une Loy*. Les sentiments exprimés dans ce cantique peuvent être édifiants, cela dépend des goûts; mais les vers sont bien mauvais ! On en peut juger par la strophe de début :

Chantons, dévots chrétiens, vrays catholiques,
De ce bon Dieu les œuvres magnifiques,
Lequel nous a préservé des liens
Dont nous voulaient lier ces maudits chiens.

Une autre plaquette, du même format in-16, et dont on ne connaît pas d'autre exemplaire, est la « Figure et exposition des pourtraitz et dictons contenus ès médailles de la conspiration des rebelles de France opprimée et estainte par le roy très-chrestien Charles IX, le 24e jour d'aoust 1572, par Nic. Favier, conseiller du dit sieur et général de ses monnaies. *A Paris, par Jean Dallier, libraire, demeurant sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la Rose-Blanche,* 1572. » Avec privilège, signé Seguier, daté du « quatorzième jour d'octobre mil cinq cent soixante et douze. »

M. Ch. Buet a reproduit *in extenso* le texte de cet opuscule. Il contient les figures et les descriptions des « deux sortes de médailles, l'une populaire, l'autre à l'entique (*sic*)....., présentées le mercredi troisiesme jour de septembre mil cinq cents septante deux à la majesté du roy par le dict Favyer, inventeur d'icelles. » La médaille *populaire* est celle qui « contient l'effigie du roy, exprimée près du naturel avec dicton *françois :* Charles IX, R. D. F., dompteur des rebelles, le vingt-quatriesme d'août 1572, » avec le Combat symbolique d'Hercule contre l'hydre au revers. Celle *à l'entique* ou savante porte au *recto* la figure de ce prince « séant en son trosne royal, ayant soubs les piés les corps morts de *ses* rebelles; » au *verso* « la devise *latine* jà longtemps prinse par le roy... *Pietas excitavit justitiam.* » On connaît aussi la description d'une

troisième médaille commémorative, qui fut frappée à Rome la même année à l'effigie du pape Grégoire XIII; portant la destruction de l'armée de Sennachérib au revers avec cette légende : *Ugonottorum strages*, 1572. Ces trois médailles ont été reproduites, ensemble ou séparément, dans divers ouvrages de numismatique, notamment dans celui de J.-J. Luckius : *Sylloge numismatum. Strasbourg*, 1620, in-4.

Dans son *Histoire de Charles IX* (*Paris*, 1695, 2 vol. in-4), Varillas prétend que des hérauts d'armes jetèrent au peuple des exemplaires en argent et en cuivre de ces médailles commémoratives. Mais on sait que les assertions de cet écrivain ne sont pas paroles d'évangile, témoin la fameuse légende de la comtesse de Châteaubriant saignée à blanc par quatre hommes masqués. Ce qui était déjà plus sérieux, c'était l'extrait de l'ancien compte publié par Sauval (1), constatant le paiement de « quatre-vingt livres à Aubin Olivier, demeurant à Paris; » dont quarante pour quinze médailles d'argent, etc.; « desquelles médailles qui ont été faites pour mémoire du jour de Saint-Barthélemy en a été distribué à mesdits sieurs les prévôts des marchands, échevins, procureur, receveur et greffier de cette ville. » Néanmoins quelques écrivains avaient nié l'authenticité de ces médailles, ou qu'elles eussent été frappées avec l'intention de glorifier le massacre. Ainsi que le reconnaît loyalement le nouvel historien de Coligny, aucun doute ne peut plus subsister sur ce point en présence de l'opuscule de Favier, signalé et reproduit pour la première fois au mois d'août 1883, dans le *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*. Il est, toutefois, singulier qu'on retrouve bien les descriptions de ces médailles, mais non les médailles elles-mêmes !

Cet aveu fait honneur à l'impartialité de M. Ch. Buet, écrivain des plus catholiques, qui traite d'ailleurs Co-

(1) *Recherches*, etc., t. III, p. 639.

ligny avec une grande sévérité. Il démontre que le fanatisme égara jusqu'au crime ce grand homme, qui fut aussi un grand coupable : coupable tout au moins de complicité morale dans le meurtre de François de Guise ; coupable de haute trahison envers son pays, en promettant à l'Angleterre, pour prix de ses secours, la remise provisoire du Havre, et, à la paix, la *restitution définitive de Calais.* Le concours longtemps nié de Coligny à ces stipulations criminelles a été prouvé sans réplique par un des collaborateurs du *Bulletin,* M. le comte H. de La Ferrière, qui a retrouvé au *British Museum* les pièces originales de cette négociation, les lettres autographes de Coligny à Elisabeth. Il les a publiés dans son livre : *Le Seizième siècle et les Valois* (*Imprimerie nationale,* 1879). M. Ch. Buet a fait avec raison de nombreux emprunts à cet ouvrage important. Il a aussi consulté avec fruit l'*Histoire des princes de Condé* de Monseigneur le duc d'Aumale, la *Diplomatie vénitienne*, de M. A. Baschet, l'*Histoire de la Ligue,* de Chalembert (1854, très bon ouvrage devenu rare), etc., etc. Sans nous associer cependant à la réprobation fulminée par M. Buet contre Coligny, nous n'approuvons pas plus que lui l'idée récemment émise de lui ériger une statue. Les hommes sensés de tous les partis devraient toujours avoir présente à l'esprit la belle parole de Bonchamps : « Les guerres civiles ne donnent point de gloire. »

Baron Ernouf.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Les Huguenots et les Gueux, étude historique sur vingt-cinq années du XVIe siècle (1560-1585), par

M. le baron Kervyn de Lettenhove (1560-1567). *Bruges*, 1883; tome Ier, in-8.

M. le baron Kervyn de Lettenhove, ancien ministre, membre de la Chambre des représentants et de l'Académie de Belgique, est à la fois un érudit et un homme d'Etat. Ce double mérite recommande le premier volume qu'il publie sur les Huguenots et les Gueux. On comprendra toute l'importance de cet ouvrage, quand on en connaîtra la matière. Elle est ainsi indiquée dans le sous-titre : *La France depuis la conjuration d'Amboise jusqu'à la conspiration de Meaux. — Les Pays-Bas depuis le départ de Philippe II jusqu'à la fin de la régence de Marguerite de Parme* (1560-1567). L'auteur, en effet, ne se borne pas à raconter les troubles des Pays-Bas pendant cette période. Il signale les liens étroits qui rattachaient ces troubles à ceux de la France, les rapports des Huguenots français et des Gueux brabançons, leurs efforts communs et les excitations qui leur arrivaient de l'Allemagne et de l'Angleterre. C'est plus qu'une histoire intérieure de la Hollande et de la Belgique ; c'est une histoire internationale qui jette une vive lumière sur la crise religieuse du XVIe siècle. « Cette crise, a dit M. Guizot, n'était pas simplement religieuse ; elle était essentiellement révolutionnaire. » M. de Lettenhove ajoute que cette révolution n'a pas cessé de se développer. Elle se continue par la complicité des historiens. Presque tous flattent la mémoire des grands agitateurs qui ont compromis le repos des nations et leur ont fait payer si cher de problématiques progrès. M. de Lettenhove est trop ami de la vérité pour sacrifier à cette méthode populaire. Son impartialité donne à son œuvre un caractère nouveau et original. Déjà, dans une brochure récente et pleine de curieuses révélations, il avait protesté contre l'érection d'une statue à Marnix de Sainte-Aldegonde. Dans le volume que nous annonçons, il dévoile les ruses et les hypocrisies qui ont fait le succès et la réputation de Guillaume le Taciturne. Il le montre catholique zélé jusqu'au jour où il eut intérêt à se déclarer calviniste, affirmant sa fidélité envers Philippe II, à la veille de donner le signal de la révolte, empressé à solliciter les faveurs du gouvernement qu'il trahissait et dont il sapait la base, préparant au nom de la tolérance le pillage des églises, et, au nom de la civilisation, l'incendie des bibliothèques, et parvenant ainsi à fonder sa puissance personnelle sur les ruines sanglantes que ses complots avaient accumulés.

E. Dupré-Lasale.

VENTE

DE LA

COLLECTION D'AUTOGRAPHES

DE FEU M. GRANGIER DE LA MARINIÈRE.

La vente de la précieuse collection d'autographes et de documents historiques sur le Nivernais, formée par feu Grangier de la Marinière, a eu lieu le 2 juin dernier. Nous donnons l'indication des articles les plus curieux, et qui ont atteint les prix les plus élevés. Sauf les articles acquis par la Bibliothèque Nationale, tous les autres ont été adjugés à MM. Charavay, soit pour leur compte personnel, soit par commission.

Autographes. Nos 3, Lettre amicale d'Anne d'Autriche à Marie Louise de Gonzague, reine de Pologne, du 21 avril 1646 ; 40 fr. — 7, Duc de Beauvillier, gouverneur du duc de Bourgogne ; 33 lettres à l'évêque d'Alet, dont 24 entièrement autographes et 9 seulement signées, 1699-1708 ; 50 fr. — 16, Deux lettres de la comtesse de Brégy, la célèbre précieuse chantée par Benserade (*rare*) ; 40 fr. — 17, Trois lettres du baron de Breteuil ; 200 fr. Ce prix élevé s'explique par l'intérêt historique qu'offrent deux de ces autographes. L'un, du 3 juillet 1776, est une lettre de condoléances adressée à Malesherbes sur sa retraite du ministère. L'autre, du 3 juin 1786, est adressée au marquis de Launey (sic), gouverneur de la Bastille, assassiné trois ans après par les *héros* du 14 juillet. Breteuil lui transmettait l'ordre de mettre en liberté le cardinal de Rohan, détenu pour l'affaire, du collier. — 26 et 27, Deux pièces provenant de Bussy-Rabutin, 20 fr. chacune. La première est une curieuse lettre inédite au P. Bouhours, du 15 mai 1692 ; l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules* y solli-

cite une abbaye !! L'autre est un très curieux *factum* du même contre *le nommé François Rivière* (comte de la Rivière), que sa fille avait épousé secrètement. — 32, Duchesse de Chatillon (E.-A. de Montmorency-Bouteville), l'une des héroïnes de la Fronde, celle que Madame de Sévigné appelait sa sœur ; belle et curieuse lettre à Mazarin, du 20 septembre 1653 (*très rare*) ; 200 fr. — 29, Casimir V, roi de Pologne, cardinal, époux de Marie de Gonzague et finalement moine, lettre en italien adressée à sa femme, du 30 août 1649 ; 200 fr. — 38, Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, mère du grand Condé et de Madame de Longueville. Lettre de 5 pages in-4, sans son nom, mais authentique, du 22 juin (1646), adressée à la reine de Pologne, à laquelle elle donnait des nouvelles de la Cour. Les lettres de cette princesse, célèbre par la passion qu'elle inspira à Henri IV, sont des plus rares ; aussi celle-là a atteint le prix de 300 fr. — 39, Six lettres du grand Condé à M. Caillet (1664) ; 400 fr. — 46, Lettre et consultation autographe signée de Guy Coquille, le célèbre jurisconsulte nivernais ; 47 fr. — 61, Fouché, depuis duc d'Otrante. Trois lettres au Comité de Salut public (août et octobre 1793), relatives à sa mission dans la Nièvre. Il y annonçait l'envoi de 1081 marcs dix onces d'argenterie et de 12,000 livres en or, « produit des oblations de l'aristocratie, qui, à l'article de la mort, cherchait à racheter ses crimes. » *Oblations* sur lesquelles le citoyen Fouché prélevait bien quelque chose. Ces trois lettres : 21 fr. — 72, 73, 74, Six lettres autographes importantes d'Henriette d'Angleterre à la reine de Pologne, à Mademoiselle de Lafayette mourante et à une autre religieuse de Chaillot ; ensemble 705 fr. — N'oublions pas une lettre (*rare*) de Mademoiselle de Guerchy, fille d'honneur... d'Anne d'Autriche, sollicitant l'intercession en sa faveur de Mazarin auprès de la Reine, prévenue contre elle à l'occasion de quelques visites innocentes (?) — mais peut-être un peu longues, — de parents et d'amis.

— 75 à 80 lettres et manuscrits intéressants de Huet, évêque d'Avranches (notamment une lettre assez peu épiscopale à propos de plusieurs dames et demoiselles); ensemble 95 fr. — 81, Billet du duc d'York, depuis Jacques II, à la reine de Pologne ; 100 fr. — 89-92, Lettres de Malesherbes, dont plusieurs d'un grand intérêt ; notamment celle au duc d'Aiguillon du 24 mars 1771, pour la défense de la Cour des Aides ; lettre qui à elle seule a été vendue 31 fr. — 97, Marie-Casimire, reine de Pologne, digne épouse de Sobieski ; lettre autographe signée à un abbé, 20 février (1699). « Il me semble, écrit-elle, que jay conserves un brin du grand courage de mon invincible et charmant espoux. » 152 fr. — 100, Marie de Savoie-Nemours, reine de Portugal, princesse non moins énergique que la précédente, qui détrôna son premier mari au profit d'un prétendant qu'elle mit à sa place sur le trône et ailleurs : lettre caractéristique en français, à la princesse de Rohan-Soubise, du 28 septembre 1682 ; 100 fr. — 114 et 115, Guy Patin, un recueil manuscrit autographe provenant de De Bure ; 100 fr. ; et une longue lettre satirique contre les pharmaciens de son temps (1er octobre 1658) ; 41 fr. — 126, Treize lettres autographes du duc de Saint-Simon, père de l'auteur des *Mémoires* ; 200 fr.

Les papiers de Ménage, dont Grangier de la Marinière était devenu possesseur, par suite d'un de ces heureux hasards qui font pour bien des années la joie des vrais bibliophiles, formaient une section à part dans cette vente. La Bibliothèque Nationale a acquis plusieurs articles intéressants de cette section : la correspondance autographe d'Emeric Bigot, savant rouennais (n° 137) ; 100 fr. — La copie des lettres de Huet à Ménage, manuscrit de 423 p. in-4, cart. (n° 139) ; 75 fr., et dix-huit lettres importantes de Tanneguy-Lefebvre, père de Madame Dacier (n° 140) ; 55 fr. La correspondance de Nublé, avocat, l'un des intimes de Ménage, a été adjugée pour 130 fr. à M. Charavay, et 168 lettres originales de divers à Ménage, dossier

lendrier avec figures! Les sujets des grandes compositions, de la dimension des pages, sont : l'Adoration des Bergers, le Sermon sur la montagne, saint Pierre recevant les clefs du Paradis, la Résurrection, la Pentecôte, le Jugement dernier.

Depuis plusieurs années, on a fort abusé dans les catalogues de ce glorieux nom de Clovio. Mais ici, outre le mérite des peintures, l'authenticité de l'attribution est attestée par une inscription portant que ce manuscrit a été exécuté par Clovio pour Alexandre, cardinal Farnèse, et offert par celui-ci au pape Paul III. Christophe Towneley a fait graver cette inscription sur la riche cassette de maroquin vert qui contient le volume, revêtu d'une splendide reliure de velours cramoisi à ses armes. Si splendide qu'elle soit, elle ne vaut pas, pour un véritable amateur, la reliure originale qu'elle a sans doute remplacée. L'inscription prouve tout au moins que cette provenance avait été affirmée à Ch. Towneley, ou à la personne qui en avait fait pour lui l'acquisition en Italie.

Les sujets des compositions sont bien de ceux qu'affectionnait Clovio. Il serait curieux d'en comparer quelques-unes, notamment la Descente du Saint-Esprit, avec les mêmes sujets traités dans le beau manuscrit italien qui a figuré en 1841 à la vente Audenet, et dont plusieurs miniatures ont été attribuées à Clovio par les hommes les plus compétents. Ce manuscrit est aujourd'hui en Angleterre. Celui de Towneley a été adjugé pour 2,050 l. s. (plus de 51,000 fr.) à M. Quaritch.

C'est aussi le *most redoubted Quaritch* qui est demeuré adjudicataire, moyennant 620 l. st. (15,500 fr.) de l'article le plus important après celui-là, un recueil d'anciens *Mystères* anglais, sur vélin, bien connu des bibliophiles d'outre-Manche sous le nom de *Towneley Mysteries*. Ces Mystères, dont les sujets sont empruntés à la Bible et à l'Évangile, sont au nombre de 37. L'écriture est de la fin du XIVe siècle, sauf le dernier : *Suspentio Judæ* (la pendaison

dition, le nom de Grangier de La Marinière, a été adjugé pour 1,500 fr. à M. E. Charavay, contre la Bibliothèque Nationale.

VENTE

DES

MANUSCRITS DU CHATEAU DE TOWNELEY

EN ANGLETERRE.

Le 27 du même mois de juin et jours suivants, a eu lieu à Londres la vente des manuscrits célèbres de Towneley, non moins intéressante pour l'histoire des comtés de Lancastre et d'York, que la collection Grangier de la Marinière pour notre Nivernais. Christophe Towneley (1603-1674) s'occupa pendant toute sa vie, avec une ardeur infatigable, de recherches sur ses ancêtres et sur la généalogie des familles alliées à la sienne; et, par suite, sur l'histoire particulière des comtés où avaient résidé ses aïeux. Ces investigations, poursuivies avec la ténacité anglo-saxonne, eurent d'importants résultats. Autorisé à compulser les archives du Yorkshire et du Lancashire, il y fit d'importantes découvertes, reçut aussi des communications du plus grand intérêt, copia ou fit copier et annota des documents, des chroniques dont les originaux sont perdus aujourd'hui. Enfin il eut la chance de recueillir un certain nombre de manuscrits précieux échappés aux vandales de la Réforme.

Les 235 articles de cette vente ont produit en deux vacations 4,015 l. st., plus de 100,000 francs, dont un peu plus de la moitié pour un *seul article;* mais quel article ! ! Un manuscrit latin in-4 de la vie de Jésus-Christ, sur vélin, avec six grandes compositions de Clovio, des miniatures représentant les évangélistes, lettres initiales, ca-

lendrier avec figures! Les sujets des grandes compositions, de la dimension des pages, sont : l'Adoration des Bergers, le Sermon sur la montagne, saint Pierre recevant les clefs du Paradis, la Résurrection, la Pentecôte, le Jugement dernier.

Depuis plusieurs années, on a fort abusé dans les catalogues de ce glorieux nom de Clovio. Mais ici, outre le mérite des peintures, l'authenticité de l'attribution est attestée par une inscription portant que ce manuscrit a été exécuté par Clovio pour Alexandre, cardinal Farnèse, et offert par celui-ci au pape Paul III. Christophe Towneley a fait graver cette inscription sur la riche cassette de maroquin vert qui contient le volume, revêtu d'une splendide reliure de velours cramoisi à ses armes. Si splendide qu'elle soit, elle ne vaut pas, pour un véritable amateur, la reliure originale qu'elle a sans doute remplacée. L'inscription prouve tout au moins que cette provenance avait été affirmée à Ch. Towneley, ou à la personne qui en avait fait pour lui l'acquisition en Italie.

Les sujets des compositions sont bien de ceux qu'affectionnait Clovio. Il serait curieux d'en comparer quelques-unes, notamment la Descente du Saint-Esprit, avec les mêmes sujets traités dans le beau manuscrit italien qui a figuré en 1841 à la vente Audenet, et dont plusieurs miniatures ont été attribuées à Clovio par les hommes les plus compétents. Ce manuscrit est aujourd'hui en Angleterre. Celui de Towneley a été adjugé pour 2,050 l. s. (plus de 51,000 fr.) à M. Quaritch.

C'est aussi le *most redoubted Quaritch* qui est demeuré adjudicataire, moyennant 620 l. st. (15,500 fr.) de l'article le plus important après celui-là, un recueil d'anciens *Mystères* anglais, sur vélin, bien connu des bibliophiles d'outre-Manche sous le nom de *Towneley Mysteries*. Ces Mystères, dont les sujets sont empruntés à la Bible et à l'Evangile, sont au nombre de 37. L'écriture est de la fin du xive siècle, sauf le dernier : *Suspentio Judæ* (la pendaison

de Judas), qui est d'une autre écriture et semble avoir été rajouté vers la fin du xv°. On croit généralement que ces Mystères ont été transcrits, sinon composés, dans le monastère de Woodkirk, de l'ordre de Saint-Augustin, et cette origine paraît confirmée par des allusions locales qu'on rencontre surtout en grand nombre dans une *Adoration des Bergers*, celle de ces pièces dont les détails offrent le caractère le plus marqué d'originalité.

Ce manuscrit, d'une belle exécution, est orné de lettres initiales peintes au commencement de chaque pièce ; les propos des interlocuteurs sont séparés par des lignes à l'encre rouge. Il avait été revêtu, à une époque récente, d'une riche reliure de Lewis, en maroquin olive.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— Dans l'incendie récent des palais réunis des Députés et des Sénateurs ou « Chambres des Représentants » à Bruxelles, les bibliothèques spéciales de ces deux Chambres ont péri. On avait cru d'abord qu'il s'agissait de la *Bibliothèque nationale* de Bruxelles, où sont accumulés tant de trésors d'une valeur inestimable. Aussi l'on s'est estimé fort heureux d'en être quitte à ce prix. Il s'y trouvait, dit-on, de curieux documents pour l'histoire parlementaire de la Belgique et d'autres pays, tant manuscrits qu'imprimés, dont quelques-uns uniques. Ce sinistre nous en a rappelé un du même genre, mais plus déplorable encore, qui a eu lieu à Paris il y a une vingtaine d'années, celui des archives du *Moniteur universel*, occasionné, dit-on, par l'imprudence d'une femme sensible qui y laissa tomber une étincelle, en s'esquivant par

les combles au retour d'un galant rendez-vous. On a perdu là des documents précieux pour l'histoire de la Révolution, et que rien ne saurait remplacer ; les notes originales prises par les sténographes dans les séances les plus mémorables de la Convention, notes auxquelles les orateurs venaient souvent ajouter ou retrancher bien des choses pour l'impression. C'est ce qui arriva notamment pour le compte rendu des débats de la trop fameuse loi du 22 floréal an II. Suivant le témoignage du secrétaire de la rédaction à cette époque (Thuau-Grandville), tous les Députés qui avaient essayé ce jour-là de résister à Robespierre vinrent aussitôt après la séance revoir le travail des sténographes « et y firent de grands changements. » Il y aurait eu là à faire des comparaisons du plus grand intérêt pour l'étude psychologique de la Terreur. Il est bien regrettable qu'aucun historien n'ait songé à consulter ces documents, quand ils existaient encore.

— Le bruit court en Italie que le gouvernement allemand aurait l'intention d'acheter aux descendants du duc d'Ossuna, le fameux vice-roi espagnol de Milan (1670-1674), la bibliothèque de cette famille, qui en demande six millions. Les articles les plus précieux proviennent du vice-roi, grand amateur de livres et de manuscrits. On y trouve notamment un grand nombre de lettres de Pétrarque, relatives à son séjour à Milan. Elles étaient conservées dans divers couvents, d'où elles passèrent par des moyens plus ou moins catholiques dans la bibliothèque du vice-roi.

— Un des derniers numéros de la *Revue de la Révolution*, publiée sous la direction de MM. d'Héricault et G. Bord, contient deux articles que nous recommandons spécialement à nos lecteurs. Le premier, de M. de Contades, *La Guillotine à Londres en* 1793, donne des détails tristement

curieux sur les agissements de deux industriels qui eurent l'idée d'exploiter, par des exhibitions de guillotine, l'émotion que produisait à Londres l'exécution de Louis XVI. L'un était un *Français!* Peltier, l'ex-rédacteur des *Actes des Apôtres*, qui guillotinait des volailles au moyen d'un appareil réduit; l'autre, un *gentleman* anonyme, qui « avait examiné dans ses moindres détails l'original, auquel sa machine était en tout point semblable. Pour que les spectateurs puissent mieux en saisir l'effet, il décapitait un mannequin de grandeur naturelle, et l'illusion était complète. » *Admittance, one shilling*. M. de Contades donne le texte entier du prospectus anglais. Il paraît que cette étrange spéculation fut des plus fructueuses.

L'autre article est une analyse complète, par M. le baron Ernouf, du rare et curieux ouvrage de J. Rosny, *La Galetine*, récit en grande partie historique du temps de la Terreur.

La *Revue de la Révolution*, qui publie chaque mois des reproductions héliographiques de gravures et caricatures de l'époque révolutionnaire, a donné cette fois un fac-simile du beau portrait de Restif de la Bretonne, daté de 1785. L'auteur du *Pied de Fanchette* y a le costume et la mine d'un abbé. On lui donnerait le bon Dieu sans confession; — mais avec confession, ce serait une autre affaire!

— M. Nisard, de l'Académie française, vient de terminer ses *Notes biographiques*, qui formeront deux volumes. Le premier est déjà composé et cliché, mais, à moins d'*événements extraordinaires*, l'ouvrage ne paraîtra qu'après la mort de l'auteur. Nous tenons de bonne source que ces mémoires ne font pas moins d'honneur au caractère de l'illustre écrivain qu'à son talent, et contiennent bien des renseignements nouveaux et curieux sur l'histoire politique et littéraire du XIXe siècle, de 1830 à 1870.

— Dans un curieux volume publié récemment. *Le Révélateur du globe* (*Paris*, Sauton. 1884, in-8 de x et de 374 pages), M. L. Bloy reproduit les explications curieuses et précises du savant historien français de Christophe Colomb, M. Roselly de Lorgues, sur la manière dont s'est accomplie, dès 1507, l'attribution erronée de la découverte du Nouveau Monde à *Amerigo* Vespucci.

Le nouveau continent avait été désigné d'abord sous le nom de *Terra sanctæ crucis, sive mundus novus*. C'est encore ainsi qu'il est indiqué dans la mappemonde jointe à l'édition célèbre de la *Géographie de Ptolémée*, imprimée à Rome par Evangelista Tosino, en 1508. Mais déjà les quatre relations d'Amerigo avaient été imprimées pour la première fois à Vicence en 1507. La même année parut à Saint-Dié l'ouvrage de Martin Waldsemüller (*Martinus Hylacomilus*), *Cosmographiæ introductio*, auquel était jointe la traduction latine de ces relations d'Amerigo, *quatuor Americi navigationes*, où celui-ci semble insinuer qu'il est le premier qui ait vu la terre ferme dans ce nouveau monde. Le géographe lorrain ne dit mot de Colomb, et attribue uniquement cette grande découverte au génie d'Amerigo. Il ajoute : « Je ne vois pas pourquoi on ne donnerait pas à cette terre le nom de l'habile homme qui l'a découverte, pourquoi on ne l'appellerait pas terre d'Amerigo (*Amerigem sive Americi terram*) ou AMÉRIQUE, puisque l'usage a rendu féminins les noms des autres parties du monde. » C'est au chapitre IX de l'*Introductio cosmographiæ* que se trouve cette suggestion, qui n'eut que trop d'écho. Sur les plus anciennes cartes imprimées à Lyon on trouve ce nom d'*Amérique*, notamment dans l'édition de Ptolémée imprimée en 1522 par Melchior et Gaspard Trechsel. Les presses protestantes de l'Allemagne vulgarisèrent cette usurpation. Le nom d'Amérique reparut dans l'*Introduction à la table de cosmographie* de Séb. Münster, imprimée à Bâle, dans la *Cosmographie universelle* de J. Vadianus (Zurich, 1548); puis, pour la première fois, buriné

en 1570 sur un globe métallique en relief, damasquiné en or et en argent, œuvre de l'artiste milanais Francisco Basso.

La vente après décès de feu M. F. Vergauwen, membre du Sénat belge, président de la Société des bibliophiles flamands, aura lieu à Bruxelles, du 11 au 15 mars prochain pour la première partie; la vente de la seconde et dernière partie se fera en avril. M. J. Olivier, le libraire vendeur, a rédigé le catalogue et a mis en tête une préface que nous reproduisons tout entière, parce qu'elle donne une idée exacte de cette collection vraiment remarquable d'incunables et de curiosités des XV et XVIe siècles.

« La plupart des grandes collections particulières formées, dans des conditions exceptionnelles, au commencement de ce siècle, en Belgique, ont été successivement dispersées.

La Bibliothèque de feu M. le sénateur Vergauwen, président de la Société des bibliophiles flamands, compte assurément parmi les bibliothèques privées les plus remarquables du pays. On peut même dire qu'elle jouit d'une réputation européenne. Un éminent professeur de l'Université de Leipzig, le Dr Arndt, parlait naguère à un professeur de l'Université de Liège « des rarissimes incunables qu'il avait admirés dans le cabinet de M. Vergauwen (1). » Une autorité incontestable de la science bibliographique, le Dr Campbell, conservateur de la Bibliothèque royale de La Haye, a largement mis à profit les collections rassemblées par M. Vergauwen. Dans son admirable livre : *Annales de la Typographie néerlandaise,* il rappelle fréquemment les renseignements aussi précieux que nombreux qu'il y a recueillis.

Rendons ici un juste hommage à la mémoire de l'éminent bibliophile gantois. Contrairement aux habitudes de ces amateurs égoïstes et jaloux, M. Vergauwen usait libé-

(1) *Revue de l'Instruction publique en Belgique,* XXV, p. 44.

ralement de ses richesses bibliographiques. Depuis plus de trente ans, par l'entremise de l'administration de la bibliothèque de l'Université de Gand, ses livres, ceux-là même dont il possédait l'unique exemplaire connu, étaient à la disposition de tous les hommes d'étude.

Cette bibliothèque a une valeur scientifique immense; les raretés qu'elle renferme ne sont pas de celles dont le prix dépend des fluctuations de la mode et qui laissent indifférents les travailleurs sérieux.

M. Vergauwen s'était attaché à réunir les ouvrages concernant l'histoire de la Belgique en général et de la Flandre en particulier, mais très spécialement les productions primitives de l'art typographique dans les Pays-Bas au xv° siècle.

Ce catalogue est un témoignage éloquent du succès qui a couronné ses efforts. Les Incunables ne sont point de pures curiosités d'amateurs : ce sont de véritables monuments historiques et littéraires. On sait combien les origines de la Typographie sont intimement liées à l'histoire intellectuelle, morale, sociale même de l'Europe.

Le Livre est en quelque sorte le symbole matériel de ce grand mouvement des esprits qui s'appelle la Renaissance. Personne n'ignore le rôle glorieux qu'ont joué nos ancêtres dans ces temps de propagande et de conquêtes scientifiques. Les noms de Thierry Martens, de Colard Mansion, de Badius et de tant d'autres brillent dans nos Annales. Nos imprimeurs étaient en même temps des érudits. Beaucoup d'entre eux s'établirent dans les pays étrangers et y acquirent de la réputation et de l'influence. Pour celui qui veut étudier l'histoire de la Renaissance et spécialelement l'histoire de la civilisation des Pays-Bas, la Bibliothèque de M. Vergauwen est une source de renseignements inappréciables.

Contentons-nous de toucher deux points, entre beaucoup d'autres.

La philologie germanique est une science qui doit oc-

cuper une place d'honneur dans notre pays. La langue et la littérature néerlandaises offrent aux érudits un champ d'exploration qui est loin d'être épuisé. Or, la Bibliothèque de feu le Président de la Société des Bibliophiles flamands contient, sur cette matière, des pièces introuvables, dignes de toute l'attention des linguistes et des littérateurs.

L'histoire de l'Instruction et de l'éducation dans les Pays-Bas à l'époque de la Renaissance est encore un sujet qui présente le plus grand intérêt. Sous ce rapport la collection de M. Vergauwen est unique en son genre. On y trouve toute la série des ouvrages classiques employés dans les Ecoles des Pays-Bas au xve et au xvie siècle. Il sera donc permis de pénétrer l'esprit de l'enseignement durant cette période, de se rendre exactement compte des méthodes en usage et de suivre, pas à pas, les progrès réalisés dans l'enseignement à tous les degrés.

Que dire de plus? Les livres sont plus éloquents que toutes les recommandations qu'on en pourrait faire, et les exemples à l'appui ne seraient que la reproduction du Catalogue tout entier : Manuscrits ornés de riches miniatures, Souvenirs historiques, Incunables uniques en si grand nombre qu'ils ont fourni un contingent notable à la Bibliographie de M. Campbell, Ouvrages rares et curieux à divers titres, telles sont les particularités qui signalent toutes les pages à l'attention des érudits et des amateurs. »

— Dans une vente de livres et de manuscrits rares qui vient d'avoir lieu à Londres, l'ouvrage de Lydgate, *Life of our lady*, imprimé par Caxton, en très mauvais état de conservation pourtant, a atteint le chiffre fort respectable de 22,000 francs. Un volume dépareillé de la célèbre bible latine de 1462, la première avec date, a été vendu 750 fr.; des fragments des manuscrits autographes de deux des meilleurs ouvrages de Dickens, *Pickwick* et *Nickleby*, 1,275 fr.

— L'exposition rétrospective de Caen a été une bonne fortune pour les érudits et les curieux. Parmi les objets les plus remarquables qui ont figuré à cette exposition, on cite :

Un manuscrit de *Josèphe* du xie siècle, appartenant à M. Travers ;

Une curieuse collection de chartes et documents relatifs à la Normandie, prêtée par M. Châtel, archiviste du Calvados. La plus ancienne et la plus importante était la charte de fondation de Saint-Etienne de Caen, par Guillaume le Conquérant, datée de 1096 ;

Le *Livre des Privilèges*, manuscrit du xvie siècle (à la ville de Caen) ;

Un manuscrit du *Roman de la Rose* de la même époque (à la ville de Falaise);

Des incunables importants de MM. Châtel et Trémoulet ; plusieurs belles reliures ; une rarissime lettre autographe de Charlotte Corday, l'*Ange de l'assassinat*, exposée par M. Travers, etc.

A propos d'autographes précieux, disons encore qu'on vient d'en découvrir un très beau de Montaigne dans la bibliothèque du *Christ-Church*, à Londres.

PÉTRARQUE ET SILIUS ITALICUS.

Le sort des œuvres latines de Pétrarque est un exemple frappant de l'empire que la routine exerce non seulement sur le vulgaire, mais encore sur les esprits d'élite. Certes, elle a le droit d'être fière d'un pareil succès. Vainement les voix les plus autorisées (1) s'évertuent-elles à montrer dans Pétrarque le philosophe et le poète épique, on persiste à ne voir en lui que le premier des troubadours. Pour ne parler que de l'*Afrique,* ce poème divin, qu'il a caressé avec amour, où il a déployé tout son génie et mis toute son âme, il est de mode depuis longtemps de ne le citer qu'avec un suprême dédain. C'est une tradition. Aux yeux de bien des gens, l'*Afrique* et l'*Astrée* semblent ne faire qu'un. Il n'est pas jusqu'à Alfred de Musset qui ne se soit rendu coupable de cette profanation du goût. Comme ses amis le pressaient un jour de secouer sa paresse et de faire appel à la muse, il leur répondit avec humeur : « Vous mériteriez tous que je me misse à écrire un poème en latin aussi long et aussi indigeste que l'*Afrique* de Pétrarque (2). » Excusons l'auteur de *Fantasio,* car à coup sûr, comme tous ceux qui la dénigrent, il n'avait jamais ouvert l'*Afrique*.

Le grand tort de l'*Afrique* lui vient de ses éditeurs qui semblent avoir pris à tâche de la rendre tout à fait illi-

(1) Citons en première ligne M. Mézières, dont l'étude sur Pétrarque, beaucoup plus appréciée en Italie qu'en France, a été qualifiée, par les érudits d'outre-monts, de travail véritablement surprenant (*lavoro veramente stupendo*).

(2) Paul de Musset. *Biographie d'Alfred de Musset,* page 294.

sible. Un savant italien, François Corradini, qui tout récemment a fait la lumière dans ce chaos, s'exprime ainsi dans sa préface : « Le poème de François Pétrarque, qui est intitulé l'*Afrique*, imprimé seulement au XVIe siècle, deux fois à Venise et quatre fois à Bâle, fourmillait de tant et de si grandes fautes qu'il ôtait l'envie de le lire au lecteur le plus patient. Aussi réclamait-il les soins d'un critique très attentif et très pénétrant que les *petits poèmes* ont obtenu il y a quelques années. L. Pingaud a revendiqué dernièrement cette tâche et l'a entreprise volontairement. Je ne sais en vérité ce qu'il a fait dans son édition parisienne (1). Sans parler d'erreurs considérables, on n'y trouve aucune trace de l'art de la critique, nul souci ni de la géographie et de l'histoire, ni de la prosodie, ni même de la grammaire. Je ne puis concevoir avec quelle ignorance ou quelle témérité ce Français a ponctué l'ouvrage. Incises, membres, périodes, il a tout mêlé, tout interverti. Et même dans des endroits qui sont plus clairs que le milieu du jour, il a répandu tant de ténèbres que le poète le plus éminent par le génie, la science, l'érudition, est forcé, à son grand déshonneur, de ne dire que des choses absurdes, monstrueuses, je dirais presque, qui ressemblent aux oracles de la Sybille (2). »

Ce n'était point assez pour Pétrarque que d'être défiguré horriblement aux yeux de la postérité, il fallait encore qu'on l'accusât de plagiat. Un philologue, Lefebvre de Villebrune, forgea contre lui cette sotte accusation et en fit grand bruit. Il soutint avoir découvert dans un manuscrit de Silius Italicus, au commencement du seizième livre des *Puniques*, les trente-trois vers qui terminent le

(1) *F. Petrarchæ Africa quam recensuit, præfatione, notis et appendicibus illustravit L. Pingaud, Scholæ normalis olim alumnus. Parisiis, apud Thorin, 1872, in-8.*

(2) Le texte de l'*Africa*, revu par Corradini, fait partie d'un volume in-4 qui a pour titre : *Padova a Francesco Petrarca il 18 Luglio 1874. Padova dalla premiota tipographia del seminario, 1874.*

sixième livre de l'*Afrique*. Il aurait été difficile à Pétrarque de faire un pareil emprunt, par la bonne raison que de son temps le poème des *Puniques* dormait dans un monastère de Constance, au fond d'un caveau, où Pogge le déterra pour la première fois en 1414, c'est-à-dire quarante ans après la mort de l'auteur de l'*Afrique*. Prendre en défaut un savant français était une bonne aubaine pour les érudits d'outre-Rhin. Ils ne manquèrent pas de faire, aux dépens de Lefebvre de Villebrune, des gorges chaudes dont leurs universités se souviennent encore (1).

Cette mésaventure, qui eut un si grand retentissement vers la fin du siècle dernier, n'a point découragé de nos jours M. Louis Arrigoni de Milan. Il faut dire, comme circonstances atténuantes, qu'en mettant de nouveau côte à côte Pétrarque et Silius Italicus, il ne porte atteinte à la réputation d'aucun d'eux. Au contraire, cette fois, c'est avec tout le respect et le zèle d'un admirateur que Pétrarque aurait annoté Silius Italicus. Je m'explique. M. Arrigoni, bibliophile antiquaire, vient de publier une notice sur vingt-cinq manuscrits dont il est possesseur, et qui, d'après lui, auraient fait partie de la bibliothèque de Pétrarque. Le joyau de cette collection est un manuscrit de Silius Italicus couvert de notes interlinéaires et marginales que l'heureux propriétaire attribue sans façon à Pétrarque. A l'appui de son dire, il invoque le témoignage de plusieurs savants italiens qui, paraît-il, n'ont pas craint de s'aventurer, à leurs risques et périls, dans cette galère. Il importe que les vrais amis des livres ne s'y aventurent point avec eux. Aussi le directeur du *Bulletin du Bibliophile*, qui n'a rien de plus à cœur que de prémunir ses lecteurs contre les pièges de l'ignorance ou du char-

(1) Non seulement Pétrarque n'a jamais connu les *Puniques*, mais il a ignoré jusqu'au nom de leur auteur. Lui, si versé dans l'histoire de la littérature latine, qui a accordé dans ses écrits une si large place à son rival Ennius, qui, avec un véritable luxe d'érudition, se plaît à énumérer tous les auteurs dont les ouvrages ont été perdus, il n'a pas cité une seule fois Silius Italicus.

latanisme, nous a chargé de leur dire dans cette occasion : « Prenez garde, ce qu'on vous vend pour un diamant n'est qu'un caillou du Rhin ! »

Victor Develay.

UNE LETTRE INÉDITE DE GRAVEROL

François Graverol est trop connu pour qu'on ait besoin de faire de cet érudit une présentation en règle aux lecteurs du *Bulletin;* contentons-nous donc de rappeler qu'il naquit à Nîmes en 1635 ou 1636 (*adhuc sub judice lis est*), qu'il y mourut le 10 septembre 1694, qu'il fut un des fondateurs de l'Académie de sa ville natale, et, de plus, en quelque sorte son parrain, car il lui donna l'ambitieuse devise *Æmula lauri* (allusion à l'emblématique laurier de l'Académie française), et qu'il a laissé de nombreux ouvrages dont on trouvera la liste complète dans l'*Histoire littéraire de Nîmes*, de M. Michel Nicolas, et dans la *France protestante*, de MM. Haag. Il m'a semblé qu'on ne lirait pas sans intérêt les nouvelles bibliographiques que le savant écrivain donnait, il y a près de deux cents ans, à son correspondant Louis de Thomassin, seigneur de Mazaugues, conseiller au Parlement de Provence (1).

Ph. Tamizey de Larroque.

A Nismes, le 17me aoü (2) 1691.

Monsieur,

Je viens de copier avec un plaisir indicible les huit pages qui

(1) Bibliothèque de Carpentras, recueil 435, f° 63. Autographe.

(2) *Sic.* Je suppose que Graverol laissa par inadvertance au bout de sa plume la dernière lettre du mot, car comment admettre qu'un aussi docte antiquaire aurait, en supprimant volontairement le *t*, si peu tenu compte de l'étymologie (*Augustus*) ?

manquoient à votre Placcius (1), et je vous les envoye, sans perte de temps, pour vous marquer que j'auray toujours beaucoup d'empressement pour tout ce qui vous regardera.

Vous m'avez donné la nouvelle du monde la plus agréable en m'apprenant que vous alliés regaler le public des deux lettres dont vous me parlez dans celle que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire, et je me sçay bon gré de vous avoir porté à anticiper le temps de l'impression, qui ne sera jamais assez tost par rapport à la passion demesurée que j'ay de lire ces deux belles lettres (2).

Je vous remercie de l'indication que vous avez eû la bonté de me faire du Virgile burlesque (3); le Goudouly ne m'estoit pas inconnu (4), et en effet si vous avés, monsieur, ses œuvres in-4°,

(1) On sait que Vincent Placcius, jurisconsulte et professeur à Hambourg, publia, en 1674, le *Theatrum anonymorum et pseudonymorum*, petit volume in-4 qui devait être si fort augmenté dans la seconde édition (Hambourg, 1708, in-f°) et aussi dans la continuation de J.-C. Mylius, le bibliothécaire d'Iéna (Hambourg, 1740, in-f°). La France, qui n'eut longtemps à opposer à Placcius et à ses continuateurs que l'imparfaite esquisse d'Adrien Baillet (*Auteurs déguisés*, 1690), devait brillamment regagner, en 1806, le terrain perdu. Ai-je besoin d'ajouter qu'en cette année, mémorable pour tous les amateurs de livres, commença la publication de l'incomparable *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, par A.-A. Barbier?

(2) Quelles étaient donc ces deux *belles lettres?* S'agirait-il de deux lettres de ce grand Peiresc, dont Louis de Thomassin était l'arrière-petit-neveu et dont il eut longtemps l'intention de mettre en lumière la correspondance? M. de Mazaugues fit-il jamais imprimer les deux lettres que Graverol le félicitait de vouloir donner si vite? Je ne connais du magistrat d'Aix qu'une seule publication, la *Relation des réjouissances faites à l'occasion de la cérémonie du* Te Deum *chanté dans le palais du Parlement de Provence, en action de grâces du rétablissement de la santé du Roi* (Aix, David, 1687, in-4).

(3) Graverol veut-il parler de la fameuse parodie de Paul Scarron, le *Virgile travesty en vers burlesques*, dont les sept premiers livres parurent en 1648 et années suivantes (Paris, Toussaint Quinet), et furent réimprimés plusieurs fois (avec adjonction du huitième) jusqu'en 1668, la dernière édition du XVIIe siècle signalée par l'auteur du *Manuel du libraire?* Je ne vois aucun volume, publié aux environs de 1691, auquel on puisse appliquer le titre que cite ici Graverol.

(4) Tout le monde connaît Pierre Goudelin, né à Toulouse vers 1579, le plus renommé représentant de la poésie méridionale du XVIIe siècle. Je ne citerai, au sujet de l'auteur du *Ramelet moundi*, que l'*Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France*, par le docteur J.-B. Noulet (Paris, Techener, 1859, in-8, p. 27-44). Ce spirituel critique ne veut pas qu'on dise *Goudouli*, et il aurait donné un mauvais point à Graverol. Voir sa petite dissertation intitulée : *De la légitimité du nom de Goudelin* (Toulouse, 1843, in-8).

je les ay in-8° et in-12° (1). Cette derniere edition est mesmes plus ample que les premieres, parce que M. Lafaille (autheur des *Annales de la ville de Toulouse*) y a joint la vie de l'autheur (2).

Je n'ay jamais eu pensée d'intituler ma bibliotheque du Languedoc la bibliotheque Toulousaine; je vous remercie pourtant des bons avis qu'il vous a plû de me donner dans la pensée que vous aviés que je donnerois à mon ouvrage ce dernier titre plutost que l'autre (3).

J'ay lu l'histoire de la Duchesse de Porthmouk (4), et la plupart de ceux de Gregorio Leti, dont vous avés pris la peine de m'envoyer la note sur le Catalogue de Francfort, sont d'asses vieille date (5).

Je viens d'apprendre que M. Regis, fameux Cartesien, court risque de ne vivre pas longtemps (6). Le frere de M. l'Abbé de Tourreil, qui est de l'Academie française, et qui est auprès de M. le contre rolleur general, vient de publier la version françoise de 4 oraisons de Demosthene, sçavoir de la premiere des Philippiques et de 3 Olynthiennes, avec des remarques de sa façon (7).

(1) On trouvera la complète énumération des éditions des Œuvres de Goudelin à la fin de l'*Essai* du docteur Noulet (*Appendice bibliographique*, p. 240-242, n°s 217 à 238).

(2) Graverol veut parler de l'édition de 1678 (Toulouse, Jean Pech), où, pour la première fois, a paru la notice anonyme de Germain de La Faille intitulée : *Lettre de M. *** à un de ses amis de Paris.*

(3) Cette histoire littéraire de la province de Languedoc n'a malheureusement jamais été publiée. L'auteur en a seulement donné le prospectus dans le *Journal des savants* de mai 1685.

(4) L'*Histoire secrète de la duchesse de Portsmouth* (traduction d'un pamphlet publié à Londres en 1690 contre la maîtresse de Charles II) ne figure pas dans le *Dictionnaire* de Barbier.

(5) Voir la liste des écrits du *Varillas italien* dans la *France littéraire* de Quérard (tome V, p. 258-259).

(6) Sylvain Regis, de l'Académie des sciences, né à la Sauvetat-de-Blanquefort (Agenais) en 1632, survécut quinze années à cet arrêt de mort; il ne quitta ce monde que le 11 janvier 1707.

(7) De même que Graverol fait mourir Regis trop tôt, il fait trop tôt entrer à l'Académie française Jacques de Tourreil (né à Toulouse le 18 novembre 1656). Le traducteur de Démosthène ne devint un des quarante que le 14 février 1692. Déjà sa version de quatre des harangues du grand orateur (Paris, 1691, in-8) lui avait ouvert les portes de l'Académie des inscriptions.

La vie de Descartes par Baylet voit le jour en 2 tomes in-4 (1), et je suis avec un parfait attachement, et avec respect, Monsieur, votre trez humble et trez obeissant serviteur,

GRAVEROL.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

VENTE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE WILLIAM BECKFORD

A LONDRES

(Quatrième partie)

La vente de la quatrième et dernière partie de cette superbe bibliothèque a eu lieu à Londres du 27 au 30 novembre. Elle comprenait seulement 1,127 numéros, qui ont produit £ 6,843-7-6, soit 172,794 francs. Pour donner une idée de cette *auction*, nous mentionnerons les principales adjudications :

26. Vadé, le comte de Caylus et la comtesse de Verrue. Les écosseuses, ou les œufs de Pasques, avec relation galante et funeste de l'histoire d'une demoiselle qui a glissé pour être épousé. *Troyes*, 1745. — Lettres de La Grenouillère entre J. Doubois et Nanette Dubut. A la Grenouillère, s. d.; 2 part. en 1 vol. in-12, mar. bleu. *(Derome.)* — 115 fr.

27. Vænii (O.). Horatii emblemata Imaginibus in Æs incisis notisque illustrata. *Antverpiæ*, 1607; in-4, fig., maroq. rouge, riches ornem. *(Le Gascon.)* — 574 fr.

(1) La *Vie de Descartes*, par Adrien Baillet, parut aussi (1691) en 2 vol. in-12.

37. Vair (L.). Trois livres des charmes, sorcelages ou enchantemens, mis en françois par J. Baudon. *Paris*, 1583; petit in-8, mar. noir, ornem., fil. — 1,894 fr.

Aux armes et aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

50. Valerius Maximus. Exempla quatuor et vinginti nuper inventa ante Caput de Ominibus. *Venetiis*, *Aldus*, 1514; in-8, mar. olive, comp., fil., avec le titre et des initiales sur les plats de la rel. *(Rel. vénitienne.)* — 328 fr.

58. Vallet (P.). Advantures amoureuses de Théagènes et Cariclée (en vers). *Paris*, 1613; in-8, 120 figures, vélin, tr. dorées. — 244 fr.

63. Valturius (R.). De Re Militari (edente P. Ramusio). *Johannes ex Verona oriundus*, 1472; in-fol., mar. rouge, tr. dorées. — 2,045 fr.

Première édition avec 82 figures gravées sur bois d'après Matteo Pasti, initiales peintes.

69. Van Ælst (P.). Reigles generales de l'architecture selon la doctrine de Vitruve. *S. l.*, 1545; in-fol., nomb. fig. sur bois, veau, ornem. genre Grolier, en or et en argent, tr. dor. *(Première rel.)* — 3,155 fr.

99. Varamond (E.). Discours de l'horrible et indigne massacre de Gaspar de Colligni, admiral de France et de plusieurs grandz seigneurs, auquel est adjoustée en forme de Paragon l'histoire tragique de la cite de Holme saccagée contre la foy promise par Christierne II et de la punition divine de ce tyran et de son archevesque Goustave. *Basle*, 1575; in-8, cuir de Russie, tr. dor. *(Thouvenin.)* — 140 fr.

104. Variétés littéraires, ou recueil de pièces concernant la philosophie, la littérature et les arts (par l'abbé Arnaud et Suard). *Paris*, 1768-69; 4 vol. in-12, mar. rouge, fil. — 404 fr.

Aux armes de la duchesse de Grammont, née de Choiseul.

106. Varillas. La minorité de saint Louis, avec l'histoire de Louis XI et de Henri II. *La Haye*, 1687; in-12 réglé, maroq. rouge, fil. *(Dusseuil.)* — 440 fr.

107. Varillas. Anecdotes de Florence, ou l'histoire secrète de la maison de Médicis. *La Haye*, 1685; in-12 réglé, mar. rouge doublé. comp., dor. à petits fers. *(Le Gascon.)* — 418 fr.

110. Varthema (L. de). Itinerario nello Egypto, nella Surria, nella Arabia deserta et felice, nella Persia, nella India et nella Ethiopia. *Roma*, 1510; in-4 mar. rouge, tr. dor. *(Roger Payne.)* 780 fr.

111. Vasari (G.). Vite de' piu eccellenti pittori, scultori e architettori. *Fiorenza, Giunti*, 1568; 3 vol. in-4, port. gravés sur bois, signature de Mariette, mar. olive, tr. dor. *(Rel. angl.)* — 303 fr.

112. Vasari. Vite de' piu eccellenti pittori, scultori e architetti illustrate con note (da G. Bottari). *Roma*, 1759-60; 3 vol. gr. in-4, nomb. port., mar. rouge, dent., comp. — 490 fr.

Exemplaire de dédicace en grand papier aux armes de Charles Emmanuele, roi de Sardaigne.

155. Verdizotti (G.-M.). Cento favole morali. *Venetia*, 1577; petit in-4, cent fig. sur bois d'après le Titien, mar. brun, fleurs de lys, tr. dor. — 2,980 fr.

Aux armes et monogramme de Henri III et de Louise de Lorraine.

156. Verdun de La Crenne, chevalier de Borda et Pingré. Voyage en diverses parties de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes et instruments servant à déterminer la latitude et la longitude. *Paris*, 1778; 2 vol. in-4, carte et planches, mar. rouge, fil. — 210 fr.

Aux armes de Choiseul, duc de Praslin.

172. Versailles. Labyrinthe de Versailles. *Paris*, 1677; in-4, fig. de Sébast. Le Clerc, mar. rouge, tr. dor. *(Aux armes du roi Louis XIV.)* — 380 fr.

174. Versailles. Le grand escalier, peint par C. Le Brun. *Paris*, 1691-93; in-fol., 21 planches gravées par Baudet, Simoneau et Audran, mar. rouge, fil. — 820 fr.

Aux armes et chiffre du roi Louis XIV.

177. Vertot. Histoire des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appellez depuis les Chevaliers de Rhodes et de Malte. *Paris*, 1726; 4 vol. in-4, port., mar. rouge, fil. — 700 fr.

Exemplaire en grand papier aux armes du duc d'Orléans.

203. Vico (Enea). Imagini con tutti riversi trovati et le vite de gli Imperadori tratte dalle medaglie et dalle historie de gli antichi.

Venetia (Aldo), 1548; petit in-4, fig. de médailles. mar. brun. *(Rel. angl.)* — 410 fr.

Exemplaire imprimé sur vélin, mais médiocre.

215. Vie de la tres illustre duchesse de Bretagne Françoyse d'Amboise et de la bien heureuse Marie Magdeleine de Pazzi Religieuses Carmélites. *Paris*, 1634; 2 tomes en 1 vol. in-8, titre et port. gravés, mar. bleu. *(Rel. angl.)* — 78 fr.

216. Vieilleville (F. de Scepeaux, maréchal de). Ses mémoires, composés par V. Carloix, son secrétaire. *Paris*, 1757; 5 vol. in-12, port., mar. rouge. — 378 fr.

Exemplaire en grand papier aux armes de Madame de Pompadour.

220. Vigilles des mors, translatées (en vers) de latin en françoys. *Paris, pour A. Vérard*, s. d. (avant 1500); petit in-4, maroq. bleu. *(Derome.)* — 8,710 fr.

Très précieux exemplaire imprimé sur vélin, 30 miniatures peintes en or et couleurs.

242. Vimont (B.). Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1640, et relation des Hurons. *Paris*, 1641; in-8, veau, tr. dor. — 258 fr.

247. Vinciolo (F. de). Singuliers et nouveaux pourtraicts pour toutes sortes d'ouvrages de lingerie. *Paris*, 1587; 2 part. en 1 vol. petit in-4, fig. de Lace, mar. cit., tr. dor. — 1,415 fr.

252. Virbluneau (Scalion de). Ses loyalles et pudicques amours. *Paris*, 1599; in-12, port. et fig., mar. bleu, tr. dor. *(Rel. angl.)* — 158 fr.

261. Virgilii opera cum notis variorum et J. Emmenessii et cum indice Erythræi. *Lugd. Bat.*, 1680; 3 vol. in-8 réglés, fig., mar. rouge, doublés de mar. rouge. *(Dusseuil.)* — 1,010 fr.

264. Virgile. Ses œuvres, traduites en françois, le texte vis-à-vis la traduction, avec des remarques par l'abbé Des Fontaines. *Paris*, 1743, 4 vol. in-8, port., fig. de Cochin, mar. rouge. *(Derome le Jeune.)* — 640 fr.

287. Vitrùvius de architectura cum notis variorum. *Amst.*, *L. Elzevir*, 1649; in-fol., front. et fig. sur bois, réglé, mar. rouge. *(Derome.)* — 790 fr.

293. Voiture. Ses œuvres. *Paris*, 1665; in-12, port. et front.,

réglé, mar. cit., riche bordure, doublé de mar. rouge. *(Dusseuil.)* — 3,030 fr.

299. Voltaire. Romans et contes. *Bouillon*, 1778; 3 vol. in-8, port., fig. de Monnet, mar. rouge, fil. *(Derome.)* — 1,110 fr.

300. Voltaire. Histoire de Charles XII, roi de Suède. *Basle*, 1731; 2 vol. in-12, mar. bleu, fil. *(Padeloup.)* — 345 fr.

Aux armes du duc d'Aumont.

301. Voltaire. Œuvres complètes, édition de Beaumarchais. *(Kehl)*, 1785-89; 70 vol. in-8, mar. rouge, tr. dor. *(Rel. angl.* — 4,065 fr.

Exemplaire en grand papier avec les figures de Moreau le Jeune avant et avec la lettre.

302. Voltaire. Suite de 168 figures d'après Moreau le Jeune. *Paris*, *Renouard*, 1802; en 1 vol. demi-rel., mar. rouge, non rogné. — 1,920 fr.

Epreuves avant la lettre.

354. Walton (I.). Compleat Angler. 1653; in-8, fig., mar. vert, tr. dor. — 2,195 fr. à M. Bain.

Première édition très rare.

396. Watelet. Art de peindre. *Paris*, 1760; in-4, front. et vign. de Watelet, mar. rouge, fil., dent., doublé de soie. *(Derome.)* — 1,050 fr.

403. Watts (W.). Seats of the nobility and gentry. 1779-86; in-4, vues, mar. rouge, comp., tr. dor. *(Belle rel. de Roger Payne.)* — 1,022 fr.

505. Willemin. Monumens français inédits pour servir à l'histoire des arts, des costumes, des armes, des armures... classés chronologiquement et accompagnés d'un texte historique et descriptif par A. Pottier. *Paris*, 1806-39; 2 vol. in-fol., planches color., cuir de Russie. *(Rel. angl.)* — 605 fr. à M. Bain.

556. Wœriot (P.). Pinax iconicus antiquorum ac variorum in sepulturis Rituum. *Lugd.*, 1556; très petit in-4 oblong, port. et fig., mar. rouge, fil. *(Derome.)* — 680 fr.

644. Zeno il K. (M. Caterino) de i commentarii del Viaggio in Persia et delle guerre nell' Imperio Persiano libri due, et dello Scoprimento dell' Isole Frislanda, Eslanda, Engroenlanda, Esto-

tilanda et Icaria fatto sotto il Polo Artico da due Fratelli Zeni, M. Nicolo il K. e M. Antonio libro uno. *Venetia*, 1558; in-8, carte, mar. rouge. *(Rel. angl.)* — 1,260 fr.

668. Zurlauben (B. F. A. de La Tour-Chatillon, baron de). Voyage pittoresque de la Suisse. *Paris*, 1780-86; 5 vol. in-fol., 278 fig., épreuves avant la lettre, mar. rouge. *(Derome.)* — 470 fr.

669. Zurlauben (baron de). Tables généalogiques des augustes maisons d'Autriche et de Lorraine. *Paris*, 1770; in-fol., mar. olive, dent., fil. *(Derome.)* — 630 fr.

Exemplaire en grand papier.

700. Androuet du Cerceau. Le premier et le second volume des plus excellents bastiments de la France. *Paris*, 1576-79; 2 vol. in-fol., planches, cuir de Russie, tr. dorées. *(Rel. angl.)* — 3,180 fr.

712. Arnauld. Tradition de l'Eglise touchant l'Eucharistie, recueillie des Saints Pères et autres auteurs ecclésiastiques. *Paris*, 1661; in-8 réglé, mar. rouge, fil., doublé de mar. rouge. *(Dusseuil.)* — 518 fr.

718. Aubery. Histoire du cardinal Mazarin. *Paris*, 1688; 2 vol. in-12, veau fauve, tr. dor. — 328 fr.

Aux armes du comte d'Hoym.

722. Aurati (I.). Magnificentissimi spectaculi a Regina Regum Matre in Hortis suburbanis editi in Henrici Regis Poloniæ invictissimi nuper renunciati Gratulationem descriptio. *Paris*, 1573; petit in-4, fig. sur bois, mar. rouge. *(Rel. angl.)* — 303 fr.

748. Beaulieu (de). Vie de saint Thomas, archevesque de Cantorbéry et martyr. *Paris*, 1674; in-4 réglé, mar. rouge, tr. dor. *(Anc. rel.)* — 268 fr.

Exemplaire en grand papier, autographe d'Arnauld.

749. Beauxamis (T.). Enqueste et griefz sur le sac et pièces et dépositions des tesmoings produicts par les favoriz de la nouvelle église contre le pape et autres prelatz de l'Eglise catholique. *Paris*, 1572; in-8 réglé, mar. rouge, comp., fleurs de lis, petits fers. *(Le Gascon.)* — 1,150 fr.

753. Bénard (N.). Voyage de Hierusalem et autres lieux de la Terre Saincte. *Paris*, 1621; in-8, mar. rouge, fleurs de lis sur le dos, tr. dor. *(Anc. rel.)* — 135 fr.

879. Corrozet (G.). La tapisserie de l'Eglise chrestienne et catholique, en laquelle sont dépeintes la nativité, passion, mort et résurrection de Jésus-Christ (en huitains). *Paris*, 1549; in-16, 186 fig. sur bois par J. Cousin, mar. vert, dent., doublé de soie, tr. dor. — 1,830 fr.

906. Decor puellarum. Questa sie una opera la quale si chiama Decor Puellarum : Zoe honore de le Donzelle : laquale da regola forma e Modo al stato de le honeste Donzelle. *Venetia*, *N. Jenson*, 1471; petit in-4 réglé, mar. bleu, fleurs, comp. de mar. divers, fil., tr. dor. — 13,382 fr.

De la bibliothèque de Girardot de Préfond.

916. Deserpz (F.). Recueil de la diversité des habits qui sont de présent en usaige tant es pays d'Europe, Asie, Afrique et Iles sauvages. *Paris*, 1562; in-8, 121 fig. sur bois, mar. bleu, tr. dor. — 1,415 fr.

939. Du Fail (Noel). Propos rustiques de Maistre Léon Ladulfi Champenois. *Lyon*, *J. de Tournes*, 1549; in-8, maroq. citron *(Boyet.)* — 350 fr.

Mauvais exemplaire.

944. Du Jarry (abbé). Discours sur la vraye Eglise et sur l'état présent du calvinisme. *Paris*, 1688; in-8, mar. rouge, tr. dor. *(Anc. rel.)* — 1,260 fr.

946. Dulaurens. Le compère Mathieu. *Malthe*, 1787; 4 vol. in-12, fig., mar. rouge, fil. *(Derome.)* — 163 fr.

947. Dulaurens. La chandelle d'Arras. *Paris*, 1807; in-8, fig., veau, tr. dor. *(Rel. angl.)* — 158 fr.

Exemplaire en grand papier.

962. Erasmi (D.). Lingua. Adjectum est Plutarchus de vitiosa Verecundia D. Erasmo interprete. *Lugduni*, 1555; in-8 réglé, mar. olive, comp. genre Grolier. — 795 fr.

Aux armes du cardinal de Rohan.

967. Estienne (H.). Traité préparatif à l'apologie pour Hérodote. *H. Estienne*, 1566; in-8, veau. — 164 fr.

Exemplaire avec les passages supprimés, longue note manuscrite de Chardin.

970. Etrennes de la Saint-Jean (par le comte de Maurepas, le président de Montesqieu, le comte de Caylus, Moncrif, etc.), *Troyes*, 1742; in-8, mar. rouge, tr. dor. *(Boyet.)* — 385 fr.

980. Faits et dicts mémorables de plusieurs grans personnages et seigneurs françois. *S. l.*, 1565; in-8, mar. vert, fil. *(Derome le Jeune.)* — 176 fr.

982. Fanti (S.). Triompho di fortuna. *Vinegia*, 1527; in-fol., nomb. fig. sur bois, veau, tr. dor. *(Rel. angl.)* — 580 fr.

1023. Fulvii (A.). Illustrium imagines. *Romæ*, 1517; in-8, bordures gravées sur bois, mar. vert, doublé de soie, tr. dor. — 460 fr. à M. Stevens.

Seul exemplaire connu imprimé sur vélin, présenté à George, duc de Saxe, par John Eckius, avec une inscription latine autographe.

1025. Garreau (F.). Vie contemplative des trois Maries (en vers). *Paris*, 1616; in-8, titre gravé et fig. par J. Isaac, réglé, mar. rouge. *(Derome.)* — 165 fr.

1041. Griguette. Armes triomphantes de S. A. M. le duc d'Espernon pour le sujet de son heureuse entrée dans la ville de Dijon, 8 may 1656. *Dijon*, 1656; in-fol., front., port. et planches, cuir de Russie, tr. dor. *(Clarke.)* — 242 fr.

1073. Korobanoff. Museum, with descriptions in russian. *Moskow*, 1849; gr. in-fol., nombr. planches, beaucoup peintes en or et coul., mar. rouge, fil., tr. dor. *(Rel. angl.)* — 985 fr.

1077. La Rochefoucauld (duc de). Maximes et réflexions morales. *Paris*, 1778, in-8, port., mar. rouge, doublé de soie, fil. *(Derome le Jeune.)* — 910 fr. à M. Stevens.

Exemplaire de Renouard en grand papier.

1079. Laune (E. de). Recueil de gravures. *Paris*, 1572-78; in-4, 147 gr., mar. brun, comp., fil., tr. dor. — 1,540 fr. à M. Holborn.

1082. La Blachière (L. de). Histoire véritable de certains voiages perilleux et hasardeux sur la mer ausquels reluit la justice de Dieu sur les uns et la miséricorde sur les autres. *Niort*, 1599; in-8, mar. bleu, doublé de soie, tr. dor. (Feuillet A 4 imparfait.) — 148 fr.

1087. L'Estoile (P.). Journal de Henri III. *La Haye*, 1744; 5 vol. — Journal du règne de Henry IV. *La Haye*, 1741; 4 vol. Ens. 9 vol. petit in-8, maroq. rouge, fil., tr. dor. *(Derome.)* — 1,995 fr. à M. Techener.

Exemplaire d'une pureté de conservation remarquable, contenant tous les cartons indiqués dans le *Manuel* de Brunet et plusieurs autres qui n'y sont pas mentionnés.

1099. Marie Stuart, royne d'Ecosse, nouvelle historique (par de Boisguilbert). *Suivant la copie (à la Sphère)*, 1675; 3 parties en 1 vol. in-12, veau, tr. dor. — 133 fr.

1113. Montfaucon. L'antiquité expliquée et représentée par figures avec le supplément. *Paris*, 1719-24; 15 vol. — Monumens de la monarchie française. *Paris*, 1729-33; 5 vol. Ens. 20 vol. gr. in-fol., veau marbré, tr. dor. *(Padeloup.)* — 1,540 fr.

Exemplaire en grand papier aux armes de Madame de Pompadour.

1115. Morand (S.-J.). Histoire de la Sainte-Chapelle royale du Palais. *Paris*, 1790; in-4, fig., mar. rouge, doublé de soie. *(Bozérian.)* — 140 fr.

Le total général des quatre parties est de £ 73,551-18-0 ou 1,857,185 francs. Il reste encore à vendre la *Bibliothèque des ducs de Hamilton* proprement dite.

L. T.

LE ROMAN DE DEUX STATUES.

La ville de Rouen possède, depuis le 20 mars 1884, les fragments d'un admirable groupe en pierre de Vernon : *Hercule terrassant l'hydre*, dû au ciseau de Pierre Puget, le Michel Ange français. Ce groupe avait été fait pour le château de Vaudreuil, qui appartenait, en 1657, à Claude Girardin, « écuyer, conseiller du roi, maison, couronne de France et de ses finances. » Girardin était un personnage lettré, grand ami des artistes et des écrivains, lié avec Pellisson, La Fontaine, Molière, Gourville, et « favory de M. Fouquet ». Il était aussi « intendant de la Méditerranée », et avait remarqué en Provence le jeune homme déjà célèbre qui venait de sculpter les cariatides de l'hôtel-de-ville de Toulon, ces fameuses figures auxquelles le grand artiste a su donner une si poignante expression de douleur, et qui, suivant Michelet, symbolisent *ad libitum* l'écrasement de la France sous la

tyrannie monarchique, ou celui des protestants sous la persécution !! Girardin amena Puget au Vaudreuil, où il se faisait bâtir un superbe château qui existe encore.

J. Bougarel, dans ses *Mémoires sur plusieurs hommes célèbres de Provence,* nous apprend que Puget exécuta au Vaudreuil « deux statues (groupes) de huit pieds de hauteur »; l'un représentant *Hercule*, et l'autre la *Terre couronnant Janus.* » On a prétendu aussi que ces sujets étaient allégoriques, que l'Hercule n'était autre chose que Louis XIV vainqueur de la Fronde, et que l'autre groupe figurait la Normandie rendant hommage au Roi. Quoi qu'il en soit, ces deux groupes étaient placés des deux côtés de l'entrée principale du château. Tous deux étaient prédestinés à bien des aventures. Vers le milieu du XVIIIe siècle, le marquis de la Londe, devenu par alliance propriétaire du Vaudreuil, fit transporter l'Hercule dans son château patrimonial de la Londe, habitation quasi royale où, suivant une légende qui se retrouve, il est vrai, dans bien des endroits, « il y avait autant de fenêtres que de jours dans l'année. » En 1792, ce castel fut saccagé de fond en comble par une escouade de démocrates intelligents. On brisa tous les objets d'art; l'Hercule, « monument de la tyrannie et du fanatisme, » fut arraché de son socle, traîné à force de bras jusque dans le potager, et fracassé à coups de pique et de pioche. La tête, cassée en cinq morceaux, fut jetée dans le bassin du potager, et pendant près de cent ans les débris de cette belle œuvre restèrent exposés aux injures du temps, et l'on sait si le temps est injurieux en Normandie! Heureusement la pierre de Vernon est résistante.

C'est au savant directeur du Musée de céramique de Rouen, M. G. Le Breton, d'abord renseigné par deux ecclésiastiques amis des arts, qu'est due l'exhumation de ce groupe magistral. Tous les morceaux en ont été retrouvés et sont actuellement réunis au Musée de Rouen. La restauration de cet Hercule, sur lequel l'hydre révo-

lutionnaire avait voulu venger celui de Lerne, est, dit-on, très praticable, et va être prochainement entreprise.

L'autre groupe, resté au Vaudreuil, n'eut pas un meilleur sort. Suivant une légende dont M. le marquis de Chennevières, ancien directeur des Beaux-Arts, s'est heureusement inspiré, une tête colossale de statue, découverte dans un champ en 1847, et nommée par tradition *la Religieuse*, était celle de *la Terre couronnant Janus*. On prétendait que la jeune fille qui avait consenti à poser pour la Terre ou la Normandie dans un costume des plus primitifs, honnie par ses amies et abandonnée par son fiancé pour avoir laissé reproduire ses charmes, — et dans de telles proportions ! — était allée cacher sa douleur et sa honte au fond d'un cloître. La tradition est douteuse, mais l'exhumation de la tête est, dit-on, authentique. Il y aurait donc là d'intéressantes recherches à faire, et peut-être encore un acte de vandalisme révolutionnaire à réparer.

B. E.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Histoire de Vierzon et de l'abbaye de Saint-Pierre, par le Comte de Toulgoët-Tréanna. *Paris, Picard*, 1884, un vol. in-8, avec planches.

J'ai déjà bien des fois exprimé mon goût pour les monographies locales, seuls éléments sérieux avec lesquels on puisse étudier et préparer l'histoire générale. Le travail de M. le comte de Toulgoët n'est pas de nature à attiédir

mes préférences, car il est réellement très bien fait et très intéressant, même pour les lecteurs qui n'appartiennent pas à la région qu'il concerne.

M. de Toulgoët a voulu faire revivre le passé de l'abbaye de Saint-Pierre en remontant jusqu'au monastère de Devre, fondé sous Charlemagne, et qui l'a précédée. Chassés par les Normands, les moines de Devre se réfugièrent à Bourges, auprès des chanoines de Saint-Etienne, puis à Vierzon, où Thibaut le Tricheur leur donna asile dans son château. M. de Toulgoët fut alors amené à s'occuper de la maison des seigneurs de Vierzon, qui eut pour auteur Humbaud le Tortu, gouverneur du château avant de devenir seigneur de la ville, et finit avec Hervé III, tué sous les murs de Tunis aux côtés de saint Louis. Sa fille unique épousa le frère du duc de Brabant et devint ainsi belle-sœur du roi de France. La maison de Juliers succéda à celle de Brabant, puis une confiscation réunit ce riche domaine à la couronne. L'histoire féodale s'arrête là ; mais aussitôt commence l'histoire municipale, et, dès 1308, la commune de Vierzon affirmait son existence en envoyant des députés aux États-Généraux.

C'est donc une monographie complète d'histoire monastique, féodale et municipale, que M. de Toulgoët présente au public dans un volume admirablement imprimé et accompagné de plans, de gravures, de sceaux et de médailles. Il a ajouté un grand nombre de chartes qui en font presque un cartulaire. Il a su y ajouter de piquantes anecdotes, des épisodes curieux. Nous y mentionnerons particulièrement deux chapitres très intéressants, l'un sur les mœurs et usages de la ville au XVIIIe siècle, l'autre sur l'organisation municipale au XVIIe, sans oublier celui où M. Toulgoët revendique Bourdaloue comme appartenant à Vierzon par sa famille, et fournit sur lui quelques détails très neufs.

Nous ne prolongerons pas cet examen ; nous ne finirons pas cependant sans signaler les vingt-deux monnaies de

Vierzon, reproduites très fidèlement, et seize grands sceaux inédits. Une critique cependant : pourquoi l'auteur n'a-t-il pas ajouté une table des noms contenus dans les nombreuses chartes qui accompagnent ce volume?

Comte E. DE B.

JOURNAL INÉDIT DE JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'Etat des affaires étrangères, pendant les années 1709, 1710 et 1711, publié d'après les manuscrits autographes, par Frédéric Masson. *Paris, Plon, Nourrit et Cie*, gr. in-8 de LII et 456 pages, avec une table analytique et un index des noms de personnes citées.

Le manuscrit de ce Journal ou fragment de Journal appartient à M. Morrisson, amateur anglais bien connu. Il formé deux volumes de reliure différente. Le premier, en maroquin citron, petit in-4, entièrement autographe, comprend 71 pages pour novembre et décembre 1709, 246 pages pour 1710, 35 pour janvier et février 1711. La reliure porte sur un des plats la couronne des Colbert, *sommée* de la couronne de marquis, et entourée de colliers des ordres du roi. Les bords sont ornés d'une dentelle à petits fers, interrompue aux angles par la couleuvre héraldique. Ce volume ne porte point de titre au dos; mais la couleuvre y est répétée six fois entre les nervures. Le livre a été relié en portefeuille, avec une serrure très finement ciselée, ornée de la couleuvre et d'un T couronnés, l'intérieur doublé en soie bleu et or. L'autre côté est doublé de maroquin bleu, avec semé de couleuvres et de chardons.

L'autre volume, dont le dos porte le mot *Journal*, comprend 3 feuillets non paginés, 69 pages autographes non numérotées, suite du Journal, qui s'arrête au 29 mai 1711; puis, à la suite d'un feuillet blanc, 223 pages non autographes d'une écriture très fine. C'est une copie de la *Relation des causes de la guerre commencée en l'année* 1701 *et de la paix signée à Utrecht en* 1713, titre véritable de l'ouvrage publié à Amsterdam en 1756, à La

Haye en 1757, à Londres en 1758, sous ce titre : *Mémoires de M. de ... (Torcy) pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de paix de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht.*

La reliure, plus remarquable encore que celle du premier volume, est à mosaïques gaufrées brun, vert et rouge pointillé d'or, sur fond jaune saumon. Il ne porte point d'armoiries, sauf sur la serrure très ornée du portefeuille, où l'on retrouve la couleuvre et le T couronnés. Suivant M. Frédéric Masson, auquel nous empruntons cette description, la partie volante de ce portefeuille intérieur, doublée de maroquin rouge, est couverte d'une dentelle d'or très fine, dont M. Masson croit le dessin unique. Ces reliures, surtout la seconde, lui paraissent dignes de figurer parmi les chefs-d'œuvre de l'art pendant la première moitié du XVIIIe siècle.

On peut s'étonner de la différence si marquée de reliure entre ces deux volumes, dont l'un fait suite à l'autre. Le caractère tout particulier de recherche, d'élégance féminine de celle à mosaïques gauffrées, nous porterait à croire que celle-là aura été exécutée seulement après la mort de Torcy par ordre de sa fille aînée, Madame d'Ancezune, qui, comme le dit M. Masson, avait aimé son père jusqu'à l'adoration. Elle dut conserver, avec un respect religieux, et au besoin faire enchâsser comme des reliques tout ce qui se rattachait à cette chère mémoire.

L'introduction est un excellent résumé de la vie et de l'œuvre politique de Torcy, et fait bien ressortir la valeur de ce journal au point de vue historique. C'est le seul document connu de cette époque, où l'on trouve des détails sur ce qui se passait dans le Conseil du roi. Les Mémoires, publiés en 1756, ne donnent que les pièces officielles des graves et difficiles négociations poursuivies pendant cette guerre, qui eut des conséquences si pénibles et faillit en avoir de plus funestes encore. Ces pièces officielles ont besoin d'être complétées et souvent rectifiées par des documents intimes tels que celui-ci, qui souvent révèlent des incidents jadis soigneusement dérobés au public, et qui ont exercé une influence décisive sur les événements. Comme l'a dit nous ne savons plus quel penseur (c'est peut-être nous), la vérité diplomatique est une variété de la vérité vraie, si bien travaillée et perfectionnée, qu'elle ne lui ressemble plus guère.

Les archives du château de Mailloc en Normandie, où résident les derniers représentants de la famille Colbert, ont fourni à

M. Frédéric Masson des pièces intéressantes pour la biographie du marquis de Torcy, par exemple les notes manuscrites de sa fille d'Ancezune. Il y a trouvé aussi un curieux exemplaire du *Traité de la fréquente communion* du grand Arnauld, l'oncle d'Arnauld de Pomponne, et par conséquent le grand-oncle de Madame de Torcy. Celle-ci ne s'était point contentée d'inscrire son nom sur la première page : *Arnauld de Torcy*. « Aux passages qui l'attiraient plus intimement, elle a mis un trait de plume. » Toutefois son jansénisme n'était rien moins qu'intransigeant. Il ne l'empêchait pas de correspondre avec des cardinaux, notamment avec le savant Quirini. Cette correspondance, « d'une tenue un peu sévère, d'une grâce un peu compassée, » et dont il a été publié des extraits dans l'ouvrage intitulé *Commentarii de rebus pertinentibus ad A. M. Quirinum* (*Brescia*, 1749), est conservée à la Bibliothèque quirinienne de Brescia, où M. F. Masson a pu la consulter. Ce précieux dépôt contient bien des documents encore inédits, d'un grand intérêt pour l'histoire du commencement du XVIIIe siècle, notamment huit lettres de Fénelon qui sont, suivant M. F. Masson, d'une importance capitale.

Cette publication du *Journal* de Torcy profitera beaucoup à la mémoire de ce ministre, qui fut, dans des circonstances difficiles, presque impossibles, un serviteur habile et dévoué du pays. Elle a de plus le mérite de nous reporter à une époque triste, mais honorable, de nos annales. « La France, dit M. Masson, fit preuve d'un ressort et d'une énergie qui témoignent devant l'histoire qu'un peuple peut toujours être sauvé, quand, au lieu de se diviser contre lui-même, il reste inébranlablement serré autour du chef qu'il s'est donné. » Michelet a dit aussi dans un moment lucide, à propos des événements qui suivirent le désastre de Poitiers au XIVe siècle, qu'une nation qui renverse son gouvernement en présence d'une invasion victorieuse, « est comme une armée qui renverserait son ordre de bataille devant l'ennemi. » *Et nunc, gentes, intelligite !*

B. E.

REVUE DES VENTES.

Avant de prendre congé définitivement de l'année 1883, nous allons emprunter quelques indications rétrospectives au troisième volume de l'intéressant annuaire de M. Eudel : *L'Hôtel Drouot et la curiosité* (1).

La collection Benjamin Fillon, dont les catalogues réunis forment plusieurs volumes in-4 d'un grand intérêt historique, a fourni dans sa sixième et dernière vacation, au mois de juillet dernier, une ample moisson aux amateurs de pièces tant manuscrites qu'imprimées, relatives à la guerre de la Vendée et de la chouannerie. Ces pièces, rassemblées sur les lieux mêmes pendant les hostilités, par le représentant montagnard Goupillau († 1823), et léguées par lui à son ami et coreligionnaire Bachelier, l'ancien président du comité révolutionnaire de Nantes, qui a vécu jusqu'en 1843, avaient été à peu près acquises au poids par un amateur zélé de souvenirs révolutionnaires, M. Dugas-Matiffeux (le même auquel feu Dauban a dédié plusieurs de ses compilations sur cette époque), et cédées par celui-ci à son ami Fillon. Il y avait là des lettres et des signatures rarissimes des plus célèbres chefs vendéens. Celle de Cathelineau, notamment, est si rare que pendant longtemps on a cru qu'il ne savait pas même signer son nom. Aussi la pièce qui porte cette signature a été payée 285 fr. Une lettre olographe de Bonchamp, 190 francs. — Une autre de La Rochejacquelein, signée aussi de Lescure, 200 francs — Même prix pour un dossier imprimé, mais d'une rareté fabuleuse, concernant les différentes phases de l'arrestation de Charette et son exécution. — Une signature de Stofflet sur une lettre écrite par le fameux curé de Saint-Laud (Bernier, depuis évêque d'Orléans) et adressée à

(1) Troisième année, in-12 de 405 pages. Paris, G. Charpentier.

Hoche, 105 fr. — Citons encore une lettre des plus caractéristiques de Jean Chouans (sic) à un royaliste douteux et peureux : « Si tu ne tien pas ta parole, je te tus la prochain foiz que je te trouve. Tu as été céléra dès le commencement, tu le sera toujours. Excusse moi si je te parle de la façon, mais je dis ta vérité en me foutant de toi. » Ce poulet a été adjugé pour 75 fr. Un modèle imprimé d'enrôlement, signé Georges (Cadoudal), 55 fr., etc.

Parmi les autographes d'autres époques, nous rencontrons : une signature de Gilles de Rais (Barbe-Bleue) avec un paraphe de la plus farouche encolure, 250 fr. — Deux lettres à Catherine de Médicis, l'une du connétable Anne de Montmorency, 500 fr., l'autre du duc de Montpensier, 1,000 fr. — Huit lignes autographes de l'amiral Coligny, si rudement battu en brèche par le livre de M. Buet, 175 fr. — Une pièce avec signature et cachet du grand François de Guise, le vainqueur de Coligny et sa victime, 2,500 fr. — Une lettre de Crillon à Henri IV, 1,000 fr. — Une autre de Turenne à sa femme, pièce rarissime, 1,700 fr. — Un reçu sur vélin signé du fameux capitaine anglais Chandos, que Voltaire a immortalisé à sa façon, 1,000 fr.

De la vente Delbergue-Cormont (9-11 avril), dont les trois vacations ont produit 200,000 francs, M. Eudel cite une trentaine d'articles, dont voici les plus importants : Essais de Montaigne : *Paris, L. Rondet*, 1669, mar. v. doublé de mar. v. Exemplaire de Longepierre, 1,330 fr. — 25 dessins originaux de Moreau le Jeune pour Télémaque et Aristonoüs ; avec les figures avant la lettre et les eaux-fortes, pap. de Chine ; 6,900 fr. — Un exemplaire des chansons de Laborde, avec un des trois ou quatre exemplaires connus jusqu'ici du portrait de Madame de Laborde, rel. mar. cit. par Trautz-Bauzonnet, 3,000 fr. — *Il Petrarcha* de *Venise*, 1544, in-4, mar. v., exemplaire de Canevarius, médecin d'Urbain VIII, 2,000 fr. — Le *Théâtre de P. Corneille*, 1664-66 (avec les figures dans la qua-

trième partie) et les *Poèmes dramatiques* de Th. Corneille. *Rouen et Paris,* ensemble 6 vol. mar. v., 1,080 fr. — *Œuvres de Racine, Paris, Barbin,* 1676, 2 vol., exemplaire complété par les éditions originales de Phèdre, Esther et Athalie, superbe reliure doublée de Trautz-Bauzonnet, 1,440 fr. — La *Folle journée,* édition originale de 1785, pap. vélin, avec une longue lettre autographe de Beaumarchais, et fig. ajoutées, dont la suite de Saint-Quentin, *avant la lettre* (rarissime); belle reliure de Cuzin, 2,180 fr. — Les *Aventures de Télémaque,* éd. in-4 de 1775, nombreuses fig. aj., exemplaire Emmanuel Martin, 4,900 fr. — Le *Temple de Gnide,* l'un des quatre exemplaires connus du tirage in-4 de l'édition Lemire de 1772, figures triples (avec les eaux-fortes), etc. Belle reliure dans le style du XVIIIe siècle, 6,200 fr. — Un ex. gr. pap. du Rabelais in-4, de 1741, rel. par Trautz-Bauzonnet, 5,450 fr. — *Nouvelles françoises* de Segrais (1657), ex. du comte d'Hoym, 2,300 fr. — *Œuvres de Voiture* (1702), ex. de Madame de Chamillard, 2,160 fr. — *Lettres à Emilie,* ex. d'A. A. Renouard, avec nombreuses (trop nombreuses) figures ajoutées, 3,800 fr.

Enfin deux manuscrits justement célèbres : les *Funérailles d'Anne de Bretagne* (1515), dont la reliure a été reproduite dans notre *Histoire de la Bibliophilie,* 7,100 fr., — et le *Trespas de l'Hermine regrettée,* reliure de Derôme, 7,000 fr. Ces deux manuscrits figurent dans notre catalogue de 1862.

Ces articles exceptionnels représentent à eux seuls, comme on voit, plus du quart du chiffre total de la vente.

Dans la vente La Béraudière (livres), des 23-25 avril derniers, nous citerons : l'un des trois exemplaires connus jusqu'ici des *Psaumes de David* imprimés à Loudun pour l'usage particulier de Madame de Montespan, rel. à ses armes ; 3,000 fr. — Un recueil factice de portraits de souverains, princes et grands personnages du temps de Louis XIV (1676-95), comprenant 600 pièces, 1,495 fr.

— Un exemplaire complet et très beau d'épreuves de l'*OEuvre de Bérain* (titre, portrait et 133 planches), 15,000 fr. — *David, poème héroïque* du sieur Lesfargues (*Paris, Lamy,* 1660); exemplaire offert par l'auteur à « la Grande Mademoiselle », avec son chiffre et ses armes reproduits sur la tranche dorée, ciselée et peinte, 3,000 fr. — Les *Quatre parties du jour* (1773); fig. d'Eisen, belle reliure de Derôme, aux armes du comte de Provence, 3,400 fr. — *OEuvres de Molière*, édition in-4 de 1734, fig. de Boucher, bel exemplaire de premier tirage en reliure ancienne, 1,600 fr. — Les *Aventures de Télémaque; Amsterdam,* Wetstein et Smith, exemplaire tiré de format in-fol., aux armes du président de Rieux; magnifiquement relié par Pasdeloup, vignettes ajoutées, etc., 3,550 fr.

Dans la vente Truelle Saint-Evron (et non Saint-Evremond) : un exemplaire de la fameuse Bible de Le Fèvre d'Estaples (1541), l'un des premiers monuments typographiques de la Réforme, avec une belle reliure de Lortic; 1,800 fr. — Les *Poésies* du sieur de la Fresnaye-Vauquelin. *Caen, Ch. Macé,* 1612, petit in-8; reliure mosaïque de Trautz-Bauzonnet, 2,852 fr. — Les *Baisers* de Dorat; 1770, fig. d'après Eisen, ex. pap. de Holl., belle reliure de Lortic; 1,710 fr. — Un exemplaire gr. pap. de l'édition in-fol. des *Fables* de La Fontaine, avec les figures d'Oudry, riche reliure ancienne avec fers spéciaux représentant des sujets des fables, 3,450 fr. — Un exemplaire de l'édition de 1785 de la *Folle Journée,* vendu 1,420 fr. seulement, qui ne contenait, il est vrai, ni lettre autographe, ni les figures de Saint-Quentin *avant la lettre,* comme l'exemplaire Delbergue-Cormont vendu 2,180 fr., mais qui contenait en plus la suite de Chodowiecki et plusieurs portraits intéressants. — Un exemplaire du *Voltaire* de Kehl, avec les *deux* suites de Moreau *avant la lettre*, et bourré de figures et de portraits, comme celui de Saint-Mauris, rel. en mar. par Koehler (et non Kœckler); 5,000 fr. — L'ordre tenu à l'entrée de Henri II et au sacre de Catherine de Médicis. *A*

Paris, par Jehan Dallier, s. d. (1549); très riche reliure de Lortic. Livre rare et précieux, dont les onze gravures sont attribuées à Jean Cousin par Renouvier et A.-F. Didot; 1,185 fr.

Parmi les pièces les plus importantes de la précieuse collection d'autographes Dubrunfaut (vacations des 29 et 30 janvier 1883), nous relevons, avec M. Eudel, la lettre de Louise de Savoie (mère de François Ier) à Charles-Quint, au sujet du mariage de son fils prisonnier avec la sœur de l'Empereur; 300 fr. — Plusieurs lettres de la famille Bonaparte, d'un intérêt capital, notamment un autographe de l'Empereur, qu'on pourrait bien appeler aussi l'empereur des autographes, la lettre d'adieu écrite de Fontainebleau à Marie-Louise par Napoléon, le jour même où il partait pour l'île d'Elbe (20 avril 1814). Cette lettre, qui ne parvint jamais à destination, passa depuis dans la célèbre collection Lajariette et fut achetée 1,200 fr. par M. Dubrunfaut. Elle a été revendue cette fois 3,800 francs ! ! !

Une autre partie de la collection Dubrunfaut, composée de lettres de compositeurs et d'artistes dramatiques, a été vendue les 23 et 24 mai suivants. On y remarquait surtout : une belle lettre de Mozart à sa sœur, provenant de la collection Sensier, 305 fr. — Une de Beethoven, 310 fr. — Une curieuse lettre de Meyerbeer à Cherubini, l'invitant à assister à la première de *Robert*, 36 fr. — De nombreuses lettres de Talma, d'autres de Lekain, Sophie Arnould, Déjazet, etc. Dans une autre vente d'autographes analysée par M. Eudel, figurait tout un dossier de lettres de Marie Dorval, *dont plusieurs d'amour*. Ces collectionneurs sont impitoyables !

M. Eudel a parlé assez longuement des ventes de livres et d'autographes de Grangier de la Morinière, sur lesquelles nous n'avons pas à revenir. Il a aussi indiqué quelques-uns des articles les plus importants de la dernière vente Didot des 11-36 juin derniers.

Dans ce troisième volume, nous n'avons relevé que les articles qui rentraient dans la spécialité du *Bulletin*. Avons-nous besoin de dire qu'il contient aussi des indications rétrospectives très intéressantes, et qui deviendront précieuses, sur les plus belles ventes de tableaux, dessins, gravures, porcelaines, faïences, meubles anciens, objets d'art de toutes sortes, qui ont eu lieu dans le courant de l'année dernière. M. Eudel est autre chose et mieux qu'un reporter de ces luttes parfois mémorables dans le champ-clos de la haute curiosité. C'est un véritable amateur, *militant* et *pratiquant*, et non de ceux qui sont réduits, hélas ! comme le Don César de Victor Hugo, à n'avoir que

... l'odeur du festin et l'ombre de l'amour.

Ce volume est précédé d'une spirituelle préface dans laquelle M. Monselet fait le récit fantaisiste d'une séance à l'hôtel Drouot, où un ventriloque se serait amusé à faire monter un Rembrandt des plus apocryphes à un prix fabuleux. Il est, de plus, orné du portrait de M. Eudel, dont le régal avait été réservé jusqu'ici aux acheteurs des exemplaires papier de Hollande du volume précédent. Dans l'avant-propos, M. Eudel qui, cette fois, avait cru devoir adopter, dans la majeure partie de son travail, la forme un peu sèche d'extraits analytiques des catalogues avec indications des prix, annonce que dans le prochain volume il reviendra à la forme anecdotique qui avait beaucoup contribué au succès de ceux de 1881 et 1882. Nous ne pouvons que le féliciter de cette résolution. *Utile dulci !*

L. T.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Coup d'œil rétrospectif sur 1883. — Incendie des bibliothèques des Chambres à Bruxelles ; souvenir de celui des archives du *Moniteur*, etc. — Le baron de Girardot et *son* musée de Montargis. — Le futur musée Schœlcher. — Proposition d'un Musée de Thou. — Découvertes intéressantes sur Christophe Colomb, Luther, etc. — Un manuscrit de Robespierre. — Les globes de la bibliothèque de l'Institut. — M. Claudin et Gutenberg.

Les pages qui suivent sont un dernier adieu à l'année qui vient de finir. Nous allons ressaisir çà et là quelques incidents qui n'avaient pu trouver place dans les fascicules précédents du *Bulletin*, et qui pourtant méritent l'attention des bibliophiles et des amateurs des beaux-arts. Nous espérons que les lecteurs du *Bulletin*, dont nous avons si souvent éprouvé l'indulgence bienveillante, nous accompagneront sans trop d'ennui dans ce pèlerinage rétrospectif.

La fin de l'année 1883 a été tristement signalée par trois autres incendies qui ont détruit, à quelques jours de distance, trois châteaux remarquables par leur mérite architectural et par la valeur artistique de leur mobilier : le château de Montgoger (Indre-et-Loire) ; et dans l'Eure, ceux de M. le comte Pesant de Boisguilbert, l'un des descendants du célèbre auteur de la *Dixme royale*, et de Malou, près Cormeilles, appartenant à Madame la comtesse Nonant, de l'ancienne famille normande de ce nom, qui a fourni plusieurs magistrats au Parlement de Rouen. Ce dernier château avait été construit à la fin du XVIe siècle auprès des ruines d'une importante forteresse féodale dont il subsiste encore quelques débris. L'ensemble était d'un aspect très original, ainsi qu'on peut en juger par une gravure qui se trouve à l'article *Cormeilles* dans le *Diction-*

naire des Communes de l'Eure de Charpillon et Caresme. Au château de Montgoger, on a à regretter la perte entière de la bibliothèque, évaluée à plusieurs centaines de mille francs, de tapisseries précieuses et d'une pendule ancienne dont un des hauts barons de Rothschild avait, dit-on, offert 140,000 francs.

M. Edmond Michel, membre du Comité des beaux-arts des départements, vient de publier dans les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, une Etude très intéressante sur la vie et les écrits d'un archéologue distingué, le baron de Girardot, mort au mois de mai dernier.

Ce savant, qui avait été aussi un habile administrateur, était, en 1852, sous-préfet de Montargis, et c'est à lui que cette ville dut la fondation de son musée, dans des circonstances assez curieuses.

Voyant un jour, dans les bureaux du ministère de l'intérieur, préparer une distribution d'objets d'arts entre différentes villes, l'idée lui vint de doter *impromptu* sa sous-préfecture d'un musée. S'adressant à un chef de bureau qu'il connaissait particulièrement : « Je ne vois rien pour Montargis dans toutes ces largesses; vous nous avez oublié ! — Il y a donc un musée à Montargis ? — Mais certainement ! — Je l'ignorais ; je vais porter votre ville sur la liste. »

Cet envoi forma le premier noyau de ce musée qui n'existait pas encore, même en projet. Depuis cette époque, il n'a cessé de s'accroître, grâce à de nouvelles libéralités de l'Etat et à de nombreux dons d'artistes et d'amateurs. Dès 1874, le catalogue comprenait 296 numéros. Nous souhaitons au gouvernement actuel beaucoup d'agents avec autant de savoir et de présence d'esprit.

M. Schœlcher, sénateur des colonies, a fait don à la Martinique de sa bibliothèque, et à la Guadeloupe de sa collection de sculptures, comprenant une belle copie en marbre noir, par Etex, du *Pensieroso* de Michel-Ange, des bronzes, plâtres, cires et porcelaines. La commission coloniale a décidé qu'un musée, portant le nom de Musée Schœlcher, serait construit à Pointe-à-Pître pour recevoir cette collection.

A propos de musées spéciaux, nous nous empressons de donner place ici à une idée judicieuse exprimée par un de nos confrères, celle de la création d'un musée *de Thou*, spécialement consacré à la mémoire de ce patron vénéré des bibliophiles, où l'on s'efforcerait de recomposer sa bibliothèque : *disjecti membra poetæ.*

Feu le docteur Court, dont la belle collection de tableaux modernes a été vendue récemment, était aussi un bibliophile émérite. Sa bibliothèque, très riche en livres rares sur l'Amérique, sera ultérieurement livrée aux enchères.

Nous réunissons dans un même article plusieurs découvertes intéressantes pour la bibliophilie, les beaux-arts et l'histoire, faites l'année dernière.

A Séville, en classant les documents conservés dans les archives des Indes, on y a trouvé une liste des compagnons du premier voyage de Chr. Colomb, complète moins deux noms, et des pièces qui jettent un nouveau jour sur les rapports du célèbre navigateur avec les frères Pinzon.

Une autre trouvaille intéressante est celle qui a été faite dans la bibliothèque du Saint-Sauveur à Zellerfeld, d'un manuscrit de 750 pages, qui contient deux fragments inédits de Luther, l'un en français, l'autre en allemand, ce dernier daté de 1535 ; deux traités théologiques inédits de

Melancthon, et le plus ancien journal (*Tagbuch*) des actes de Luther, de 1521 à 1534, par un de ses dévots, Conrad *Cordatus*. Il eut le premier l'idée de mettre par écrit, jour par jour, tous les propos du maître, même les moins sérieux. Si nous l'en croyons, cette transcription avait été autorisée par Luther lui-même, dont l'humilité n'était pas la vertu dominante.

Ce *Tagbuch*, qui sera prochainement imprimé, contient beaucoup de choses neuves intéressantes pour l'histoire intime de la Réforme, mais il a surtout le mérite de reproduire sous la forme la plus authentique la plupart des *Tischreden* de Luther, sans les additions nombreuses et souvent très suspectes qui y ont été faites ultérieurement. Michelet eût trouvé là de précieux matériaux pour la suite des *Mémoires de Luther* qu'il n'a jamais achevés.

Le conseil administratif de Genève vient d'acquérir, moyennant 1,600 fr., pour la bibliothèque publique de cette ville, un recueil d'opuscules protestants français plus que rarissimes (malheureusement incomplets), imprimés en caractères gothiques à Neufchâtel en 1533, par Pierre de Vingle. De ces opuscules, le premier, l'*Instruction des enfants*, est le seul exemplaire connu d'une édition *princeps* non signalée jusqu'à ce jour. Les trois autres n'étaient encore connues que par des exemplaires de la bibliothèque de Zurich, considérés jusqu'ici comme uniques. Cette bibliothèque est peut-être le plus riche dépôt qui existe de raretés de ce genre. C'est là notamment qu'il faut chercher les premières éditions de la plupart des satires et pamphlets de Fischart, dont on ne connaît souvent que deux ou trois exemplaires, et quelquefois un seul.

Citons encore un manuscrit de Robespierre découvert à Metz. C'est un morceau de concours académique sur ce sujet : démontrer que les enfants ne doivent pas être responsables des fautes de leurs parents. L'auteur dit en terminant que malgré l'insuffisance de ses moyens, « il ose

présenter son tribut, par désir d'être utile, par *amour de l'humanité.* » Bon Robespierre !

On ignorait absolument quel pouvait être l'auteur des deux grands globes de bronze qui sont à la bibliothèque de l'Institut. Ils se recommandent à l'attention des savants, par l'idée exacte qu'ils donnent de l'état des connaissances géographiques et astronomiques dans les premières années du dix-septième siècle, et à celle des artistes par le mérite de leur exécution et la beauté des figures qui décorent leurs montures en ébène. Ce petit problème scientifique et artistique vient d'être heureusement résolu par M. Ludovic Lalanne, qui depuis longtemps a fait ses preuves comme investigateur non moins intelligent qu'infatigable. Il a trouvé dans la *Bibliothèque Lorraine* de dom Calmet une notice sur Jean L'Hoste, « mathématicien, conseiller et ingénieur des fortifications des pays de S. A. le duc de Lorraine, » mort à Nancy en 1631. Dans l'un de ses ouvrages, cités par dom Calmet, Jean L'Hoste parle de « deux globes de bronze d'une grandeur bien notable (ceux de l'Institut n'ont pas moins de 47 centimètres de diamètre), faits pour S. A., et sur lesquels il a tracé et buriné, par un travail de sept à huit ans, toutes les singularités tant de la mer que des orbes célestes. » Chacun de ces globes porte en effet une dédicace latine à Henri II, duc sérénissime de Lorraine : celle du globe terrestre est datée de 1616 ; l'autre de 1618. Selon toute apparence, ils auront été transportés de Nancy à Paris lors de l'occupation française, et donnés à l'ancienne Académie des sciences, d'où ils auront passé au collège des Quatre-Nations. La concordance est parfaite, comme on voit, et l'attribution à Jean L'Hoste incontestable.

C'est dans un ancien livre de haute érudition que M. Lalanne a fait cette intéressante découverte. Il y a là un salutaire avertissement pour certains travailleurs modernes,

trop disposés à s'absorber exclusivement dans la découverte des documents d'archives inédits, ou réputés tels, et à dédaigner l'étude des anciens livres, où il y a tant à trouver et à apprendre. Ils y apprendraient quelquefois, par exemple, que tel manuscrit, qu'ils sont fiers d'avoir découvert, était depuis longtemps connu et imprimé ; ce qui vaudrait mieux que de se l'entendre dire par d'autres. C'est la réflexion fort juste de l'éminent critique de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Brunetière, auquel ses travaux ont valu en 1883 le prix Bordin. On pourrait faire la même observation à propos de la curieuse trouvaille de M. Claudin, par laquelle nous finirons cette causerie.

Notre confrère Claudin, dont les curieuses investigations sur les imprimeurs du xve siècle sont bien connues, vient de publier une notice de 4 pages in-4, avec frontispice et lettre ornée dans le style de la Renaissance, sous ce titre affriolant : *Un nouveau document sur Gutenberg*. Ce document est nouveau en effet, dans ce sens qu'il avait passé complètement inaperçu jusqu'ici, bien qu'imprimé depuis 1470. C'est une lettre de Guillaume Fichet, Savoisien, adressée à Robert Gaguin, et qui figure en tête de *quelques exemplaires seulement* d'un livre qui n'est déjà rien moins que commun, le *Liber orthographiæ* de Gasparini de Bergame. Cet ouvrage, dont la préface est datée, ainsi que la lettre en question, du mois de janvier en 1470 (n'oublions pas que l'année commençait alors à Pâques), est le second qui aurait été imprimé à Paris, *ædibus Sorbonæ*, et par les mêmes ouvriers qui avaient imprimé le premier (les *Lettres* du même auteur) à la fin de 1469 ou dans les premiers mois de 1470. Dans cette épître à Gaguin, emphatique et fort incorrecte, Fichet dit bien en effet que ces nouveaux ouvriers en livres (*novum librariorum Genus*) venus de Germanie, Ulric (Gering), Michel (Friburger) et Martin (Krantz), affirment que c'est « un certain Jean dit *Bone-*

montanus (Bonne-Montagne, *Gutenberg*) qui inventa l'art de l'imprimerie aux environs de Mayence. » Or, comme Fichet ajoute, à la fin de sa lettre, qu'il l'a écrite précisément *à la Sorbonne (ædibus Sorbonæ)*, il semble bien en résulter que le renseignement relatif à Gutenberg lui venait directement des trois chefs de l'atelier typographique récemment installé dans ce même local. « Voilà donc, dit M. Claudin, un document pour ainsi dire contemporain, un témoignage authentique et irrécusable en faveur de Gutenberg, qui prime tous les autres connus. »

A l'occasion de cette découverte intéressante, nous ne pouvons nous tenir d'exprimer encore une fois le regret de voir le goût, la recherche et l'étude des incunables et des beaux livres du XVIe siècle, perdre chaque jour du terrain en France, tandis qu'ils en gagnent à l'étranger. C'est ainsi que les plus beaux livres d'A.-F. Didot ont pour la plupart émigré en Allemagne, en Russie, en Amérique. Les nouveaux bibliophiles français finiront pourtant par comprendre qu'il y a des livres anciens non moins dignes de leur attention, sinon davantage, que certains ouvrages à figures du dix-huitième siècle.

B. E.

NÉCROLOGIE

M. François Lenormant, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, digne fils du savant Charles Lenormant (mort en 1859), vient de mourir à 46 ans! Dès l'âge de 19 ans, il s'était fait connaître par un *Essai sur la classification des monnaies des Lagides*; et, trois ans après, par un travail sur l'*Origine chrétienne des inscriptions sinaitiques*. En 1860, se trouvant en Orient,

il adressa à plusieurs journaux parisiens des lettres fort intéressantes sur les massacres des chrétiens en Syrie, lettres qui ont été réunies en volumes. Depuis 1874, il avait remplacé Beulé, comme professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale.

Parmi les nombreux ouvrages de ce laborieux et savant écrivain, mort trop tôt, il faut citer son *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient* en deux volumes in-8, couronné en 1869 par l'Académie ; divers écrits sur la Grèce et les îles Ioniennes ; ses *Recherches archéologiques à Eleusis ;* son *Essai sur les monnaies* dans l'antiquité ; son important recueil de *Lettres assyriologiques et épigraphiques* en 4 vol. in-4 ; *Les premières civilisations* (1874, 2 vol.); les *Sciences occultes en Asie,* etc. Il était directeur de la *Gazette archéologique*, et l'un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire des antiquités romaines* publié chez MM. Hachette. La plupart des articles donnés par François Lenormant dans ce recueil de haute érudition sont de véritables Mémoires. C'était un des plus hardis pionniers de l'investigation archéologique, et en même temps un chrétien convaincu. Il était, par sa mère, petit-neveu de madame Récamier.

Nous avons aussi à mentionner la mort de Daurand-Forgues, littérateur connu surtout sous son pseudonyme d'*Old Nick*. — Celle de Potémont (Adolphe-Martial), graveur, mort d'apoplexie à l'âge de 56 ans, auteur de nombreuses eaux-fortes représentant des vues de Paris et de la forêt de Fontainebleau, d'illustrations pour les fables de La Fontaine, etc. ; — celle de M. Chevrier, directeur du Musée et de la Société d'archéologie de Saône-et-Loire; — celle de M. Paul-Emile Giraud, fondateur de la Société archéologique de la Drôme, né en 1792, ancien député, auteur de plusieurs ouvrages et publications sur le Dauphiné ; enfin celle de don Cayetano Rossell, directeur de la Bibliothèque nationale de Madrid.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— La sombre histoire de la guerre de la succession d'Espagne, sur laquelle la publication du *Journal* de Torcy vient de jeter un nouveau jour, est un peu égayée par la figure comique d'un haut, mais non puissant personnage, Son Altesse Sérénissime le prince Joseph Clément, archevêque et électeur de Cologne, etc., frère de l'électeur de Bavière, et réfugié comme lui en France depuis la malheureuse journée de Hochstett. Cet archevêque, passionné pour le théâtre, entretenait une troupe d'opéra, dans laquelle il choisissait ses favorites. Il leur fit représenter en 1707 une pastorale en musique, *Le Triomphe de la Vertu*, un sujet plein d'à-propos! Cette pastorale, traduite par ses ordres en latin, fut imprimée à Lille en 1707, de format in-4, sous ce titre : *Drama musicum accantatum serenissimo ac reverendissimo principi*, etc.

Ce *révérend*, si passionné pour les choses et les personnes du théâtre, ne l'était pas moins pour les cérémonies religieuses. La même année il fit également imprimer à ses frais, c'est-à-dire aux nôtres, la « Relation de ce qui s'était passé dans cette ville (Lille), lorsque le prince Joseph Clément a dit sa première messe dans l'église des Révérends Pères Jésuites, en présence de Monseigneur son frère (l'Electeur). » (*Lille*, 1707, in-12 de 25 pages.) Mais voici qui est plus fort. La même année, il fit également imprimer un placard in-folio sous ce titre : « Liste de toutes les fonctions sacrées faites par S. A. S. E. Mgr J. C., etc., depuis le 14 août 1706 jusqu'au dernier décembre de l'an 1707. » Il avait baptisé 20 garçons, 21 filles, donné 6,065 confirmations, servi trois fois la messe, « entonné le *Te Deum* onze fois en particulier, dix-sept fois en public. » Il aurait dû indiquer aussi, comme pendant, combien de fois il avait fait des fonctions profanes dans le même espace de temps... en particulier.

C'était, au fond, un assez brave homme que cet archevêque. Mais comme il ne tirait plus rien de son électorat ni de ses domaines envahis, l'entretien de sa cour, de sa chapelle, de son opéra et du reste, retombait à la charge de la France.

— Le troisième volume des *Mémoires* du marquis de Sourches, qui vient de paraître chez MM. Hachette, va du 1er janvier 1689 au 31 décembre 1691, et forme, avec les annexes, un volume de 524 pages. Ce journal est un complément utile de tous les Mémoires publiés jusqu'ici sur la seconde moitié du règne de Louis XIV. Il contient, çà et là, des renseignements et des anecdotes qui ne se trouvent pas ailleurs. On voit, par exemple, à la date du 28 juillet 1690, que sur un « bruit très fort » de la mort du prince d'Orange, qu'on disait avoir été tué en Irlande (à la bataille de La Boyne), « on commença à tirer des boîtes et à faire des feux de joie dès le minuit. Le jour venu, on défonça des muids de vin, les bourgeois mangèrent dans les rues, et il y en eut même qui forcèrent les ecclésiastiques les plus réglés à boire à la santé du roi, notamment M. l'évêque de Meaux, quoiqu'il protestât qu'il allait dire la messe. » A ce même anniversaire Paris devait être encore en émoi pour des causes bien différentes, en 1794 et en 1830 (9 thermidor an II, révolution de Juillet). — Le 16 octobre de l'année 1691, « le roi donna quatre mille livres de pension au vieux marquis de Bussy-Rabutin, dont les mauvaises affaires l'avaient réduit dans une grande nécessité..., homme célèbre par sa disgrâce, qu'il s'attira pour avoir composé certain livre dans lequel la réputation de plusieurs hommes et de plusieurs dames considérables était *un peu* blessée. » Un peu est modeste, à propos de l'*Histoire amoureuse des Gaules!* Les notes nombreuses ajoutées par de Sourches sont généralement relatives à la parenté et à la généalogie des personnages cités dans le texte des Mémoires. On y trouve aussi des réflexions généralement sensées, et même parfois des critiques assez hardies. Nous avons peine à croire que ce grand-prévôt ait jamais été un personnage aussi ridicule que le prétend Saint-Simon.

— M. E. Montégut vient de publier (aussi chez MM. Hachette) une première série d'études critiques sur les écrivains du XIXe siècle, sous ce titre : *Nos morts contemporains*. Cette première série comprend Béranger, Charles Nodier, Alfred de Musset et Alfred de Vigny. Il y a de fort bonnes choses dans l'article consacré à Nodier, qui comprend près du tiers du volume. M. Montégut a fait un usage intelligent de la correspondance avec Weiss, tout en regrettant que cette publication ait été faite d'une façon si défectueuse. C'est à tort, par exemple, qu'on a assigné aux pre-

mières lettres la date de 1796, puisque Nodier y dit qu'il est poursuivi et obligé de se cacher, ce qui ne saurait se rapporter qu'à l'année 1799, comme l'ont prouvé Wey et Sainte-Beuve. Nous avons déjà protesté ici même contre une imputation basée sur quelques passages isolés et mal compris de ces lettres, imputation que nous avons eu le chagrin de retrouver dans l'article de M. Montégut. Encore une fois, Nodier n'était et ne fut jamais bibliophile que par passion, et non par spéculation. C'est le calomnier que de vanter « son habileté à l'échange des livres rares ! » Cette réserve faite, nous ne pouvons qu'applaudir aux jugements de M. Montégut sur la plupart des œuvres de Nodier, notamment sur *Smarra*, *Trilby*, *la Fée aux Miettes*, *Sbogar*, *Franciscus Columna*, et cette *Thérèse Aubert* qu'aujourd'hui encore on ne saurait lire ni relire sans une profonde émotion. Comme le dit avec raison M. Montégut, « le sentiment de l'immortalité dans l'amour est un des plus forts et des plus constants qu'il y ait chez Nodier, celui qu'il exprime avec le plus d'éloquence et dont il a tiré les effets les plus heureux ; » — particulièrement dans *Thérèse Aubert*, *Lydie* et *Franciscus Columna*.

— Un ouvrage des plus intéressants au point de vue de l'archéologie et des beaux-arts vient de paraître chez Engelmann, a Leipzig. C'est la quatrième édition, revue et augmentée, du grand ouvrage de J. Overbeck sur Pompéi, *Pompeii in seinen Gebäuden, Alterthümen und Kunstwerken*, gr. in-8 de 676 pages, avec 30 planches hors texte, dont plusieurs en couleur, 300 vignettes sur bois dans le texte, et un grand plan d'ensemble. C'est le travail le plus complet qui existe sur cette cité exhumée des cendres du Vésuve, et qui a fourni tant de renseignements inédits sur la civilisation romaine, sur l'architecture, la sculpture, la mosaïque et la peinture dans l'antiquité. On trouve dans cet ouvrage les plans de tous les édifices déblayés, des figures représentant l'aspect actuel et la restauration des plus importants, les reproductions des sculptures, peintures, mosaïques, objets d'art, meubles, ustensiles de toilette et de ménage, etc. On nous assure qu'un des plus intelligents éditeurs parisiens songe à publier une réduction de cet important et curieux ouvrage, appropriée au goût français. Cette tâche serait confiée à l'un des collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*. Cette nouvelle édition de l'ouvrage allemand est dédiée à l'illustre archéologue Fiorelli, aujourd'hui directeur des musées

et des fouilles en Italie, et qui a lui-même publié d'importants travaux sur Pompéï.

— M. J. A. de Lérue publie en ce moment dans le *Nouvelliste de Rouen* une série d'articles fort intéressants sur *Les Prisons de Rouen pendant l'époque révolutionnaire*, d'après les registres d'écrou et autres documents contemporains. Dans le registre de la maison de Lô (Saint-Lô), M. de Lérue a relevé et cité *in extenso* la pièce étrange que nous reproduisons textuellement.

« Le comité de surveillance et révolutionnaire de Rouen à Yvernès et Turgis, rue Encrière à Rouen (22 ventôse an II).

» Citoyens, *tu* ne dois pas ignorer qu'il existe contre *toy* un mandat d'arrest par ordre des représentans du peuple de la Convention nationale.

Tu ne dois pas ignorer non plus que tu as *sortie* de la maison d'arrest pour cause de maladie et sous la responsabilité du précédent comité de surveillance. Nous t'invitons donc et au besoin te requerrons, actuellement que tu te portes bien, de te rendre *au sitots* la présence reçue en laditte maison d'arrêts.

Nous aimons à croire que tu n'*aura* besoin que d'*inviter* pour ty rendre et que su *fras* savoir ton entrées. »

« Salut et fraternité.

» *Barbarey*, président ; *Denicourt*, secrétaire. »

Ces deux prisonniers étaient des magistrats de police qui avaient rendu un jugement cassé par la Convention, le 31 août vieux *stils*. Crainte de pis sans doute, ils se rendirent avec empressement à cette aimable invitation, ainsi que le constate en marge le citoyen *Pou*, agent national.

Le 9 frimaire précédent, on avait amené à cette même prison « un marin, Gartinel, arrêté *pour avoir manqué de confiance dans le pouvoir révolutionnaire*. — Le 6 prairial suivant, arrestation et séquestre des biens d'une femme de 71 ans : « la nommée Marie-Henriette du Thil ex-noble, rue de la Municipalité ; *prévenue d'avoir un fils absent.* » Elle mourut en prison !!

TABLE DES MATIÈRES.

Deux lettres inédites de Jean Price, par M. Tamizey de Larroque. p. 145-158

Lettre inédite de Graverol.. p. 508

Ventes d'autographes : Vente de la collection des lettres autographes de M. Dubrunfaut.... p. 104-121

— Vente de la collection d'autographes de feu M. Grangier de la Martinière ..... p. 491-495

Mélanges historiques, bibliographiques et littéraires : Titon du Tillet et son *Parnasse;* le P. Vanière et son *Prædium rusticum,* par M. H. Moulin..... p. 1-19

— Les œuvres de Richard Simon, notice bibliographique sur Richard Simon, par M. Aug. Bernus, article de M. le baron Ernouf. p. 49-70

— De la particule nobiliaire. p. 70-72

— Un nouvel hommage à M. Silvestre de Sacy, par Léon Techener. p. 72-74

— Exposition publique de reliures anciennes, de manuscrits et d'estampes appartenant à des amateurs. p. 126-133

— Le Palais à l'Académie : fauteuil de Target, par M. H. Moulin. p. 193-213

— Suite ..... p. 266-282

— Suite ..... p. 339-354

— Suite ..... p. 391-406

— Suite ..... p. 466-483

— Notes sur les deux éditions de l'Heptaméron de la reine de Navarre, Paris, 1559 et 1560, par M. Alfred Cartier. p. 214-221 et p. 449-451

— Les livres et leurs ennemis, par M. Alkan aîné..... p. 221-230

— Epîtres de Pétrarque traduites en français pour la première fois par M. Victor Develay.... p. 229-239

— Suite .... p. 377-391

— Suite ..... p. 457-465

— Les étiquettes et les inscriptions des boîtes-volumes de Pierre Jannet, par M. Alkan aîné.... p. 231-235

— Les Incunables orientaux, suite et fin, par M. Schwab... p. 241-265

— De quelques chansons de Maurepas, le comte Ed. de Barthélemy. p. 283-297

— Les Puységur et leurs œuvres, par M. le baron Ernouf... p. 298-309

— La belle de Ludre et Mademoiselle de Poussey, par M. E. Meaume. p. 406-415

— Un incunable nantais, par M. Arthur de la Borderie... p. 484-486

— Iconographie numismatique de la Saint-Barthélemy, par M. le baron Ernouf..... p. 486-489

Analecta-biblion (études bibliographiques sur quelques livres anciens), par M. Léon Techener. p. 415-444

— « Patrice. Livre très fructueux de l'institution et administration de la chose publique. *Paris,* 1520; in-fol..... p. 415-417

— « Guidacerio... Agathii Guidacerii in verba Domini supra Montem explanatio. *Paris,* 1535; in-8. p. 417-418

— « Voleyr de Serouville. Histoire de la victoire obtenue contre les sedayetz et abusez luthériens d'Alsace. 1527; in-fol.... p. 419-422

— « Flave Végèce René. Du fait de guerre. ..... 1538; in-fol. p. 422-423

— « Cevicos (Jacques). Dialogue intitulé le Peregrin. *Paris,* 1527; in-4..... p. 423-424

— « Calendrier des bergiers. *Paris,* 1500; in-fol..... p. 425-427

— « Calendrier des bergiers. *Paris,* 1580; in-4 ..... p. 427-430

— « Le combat de Matio. *Lyon,* 1582; in-8..... p. 430-431

— « Desseins de professions, par Ant. de Laval. *Paris,* 1612; in-4. p. 431-436

— « Heures particulières à l'usage des femmes enceintes. Vers 1657; in-8. p. 436-437

— « Perrault (Charles). Recueil de divers petits ouvrages pour la bibliothèque de Versailles. Mss. in-4. p. 437-439

— « Etat des tableaux du duc de Penthièvre, 1726; mss. pet. in-8. p. 439-404

— « Litta (le comte). Famiglie celebri d'Italia..... p. 440-441
— « Nouveaux énigmes. *Paris*, 1666; in-12..... p. 441-443
— « Les livres cartonnés. Lettre d'une fille à son père (par Restif de la Bretonne)..... p. 443-444
Revue critique de publications nouvelles : *L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France*, par M. l'abbé Féret (article de M. le baron Ernouf). p. 75-77
— *Origins of English history*, by Ch. Elton (baron Ernouf). p. 78-84
— *Les voyages du Dr Lacerda dans l'Afrique orientale*, par M. Ferdinand Denis (baron Ernouf). p. 84-85
— *Le culte de la musique à Nîmes*, pendant cinquante ans, par M. Ch. Liotard (article de M. Léon Techener)..... p. 85-86
— *De l'organisation et de l'administration de bibliothèques*, par M. J. Cousin (baron Ernouf). p. 86-88
— *Souvenirs littéraires de M. Maxime Du Camp*, deuxième volume (M. Moulin)..... p. 183-188
— *Les imprimeurs et les libraires dans la Côte-d'Or*, par Clément-Janin (M. A. Piedagnel). p. 188-191
— *L'hôtel Drouot et la curiosité*, par M. P. Eudel (baron Ernouf). p. 236-238
— *Les guerres sous Louis XV*, par le général Pajol, tome II (article de M. le comte de Barthélemy). p. 238-239
— *Mes plagiats*, par M. Victorien Sardou (Franç. Morand). p. 321-326
— *Bibliographie géographique et historique de la Picardie*, par M. E. Dramard (article de M. Paul Pinson)..... p. 309-321
— *Jacques Bouju, président au Parlement de Bretagne*, 1515-1577, notice par Emile Dupré Lasale (article de M. Moulin)... p. 354-360
— *Les correspondants de la marquise de Balleroy*, par le comte Ed. de Barthélemy (baron Ernouf). p. 444-445
— *Théophraste Renaudot* et ses innocentes inventions, par Eugène Hatin..... p. 445-446
— *Histoire de la ville de Roye*, par E. Coet (comte E. de Barthélemy). p. 446-447
— *Louis XVII, son enfance, sa prison, sa mort au Temple*, par R. Chantelauze (comte E. de Barthélemy).... ..... p. 447-448
Du prix courant des livres anciens (revue des ventes) : Bibliothèque de M. Génard, de Grenoble. p. 20-45
— Vente d'une série de livres rares provenant du cabinet de M. Benjamin Fillon..... p. 88-104
— Vente de la bibliothèque William Beckford, à Londres, deuxième partie..... p. 159-182
— Troisième partie..... p. 360-374
— Quatrième partie.... p. -
— Une vente de livres à Bruxelles (vente de la bibliothèque de feu Wergauven)..... p. 45-46
— Vente de la collection des manuscrits de W. Beckford, de Hamilton-Palace. p. 121-126
— Vente des manuscrits du château de Towneley, en Angleterre. p. 495-497
Nécrologie de l'année 1883 :
— M. Edouard Fleury..... p. 328
— M. le marquis de Colbert Chabannais..... p. 376
— M. Daniel Bernard, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal.
— Franc. Lenormant..... p. 538
— Forgues — Potémont — Chevrier — Paul-Emile Giraud — Cajetano Rossel..... p. 539
Nouvelles et variétés, chronique : Publication d'un inventaire des manuscrits italiens de la Bibliothèque Nationale..... p. 47
— Acquisitions du musée Britannique, de Londres..... p. 47
— Note sur la publication faite par M. Chassaing d'un contrat de l'année 1443..... p. 48
— Tholin, documents sur le mobilier du château d'Aiguillon, confisqué en 1792..... p. 48
— Réimpression d'un livret rare : *la Stromatourgie de Pierre Dupont*. p. 133-134
— Changement de direction et de format de la *Revue de l'art chrétien*..... p. 134-135
— Documents parisiens sur l'iconographie de saint Louis, par M. A. Longnon..... p. 135-136
— Registres capitulaires de Notre-Dame de Paris pendant la guerre de Cent ans..... p. 136
— Découverte de chartes du xe siècle, provenant de Saint-Julien de Tours. p. 136-137
— Portrait de Molière au musée de Montpellier..... p. 137
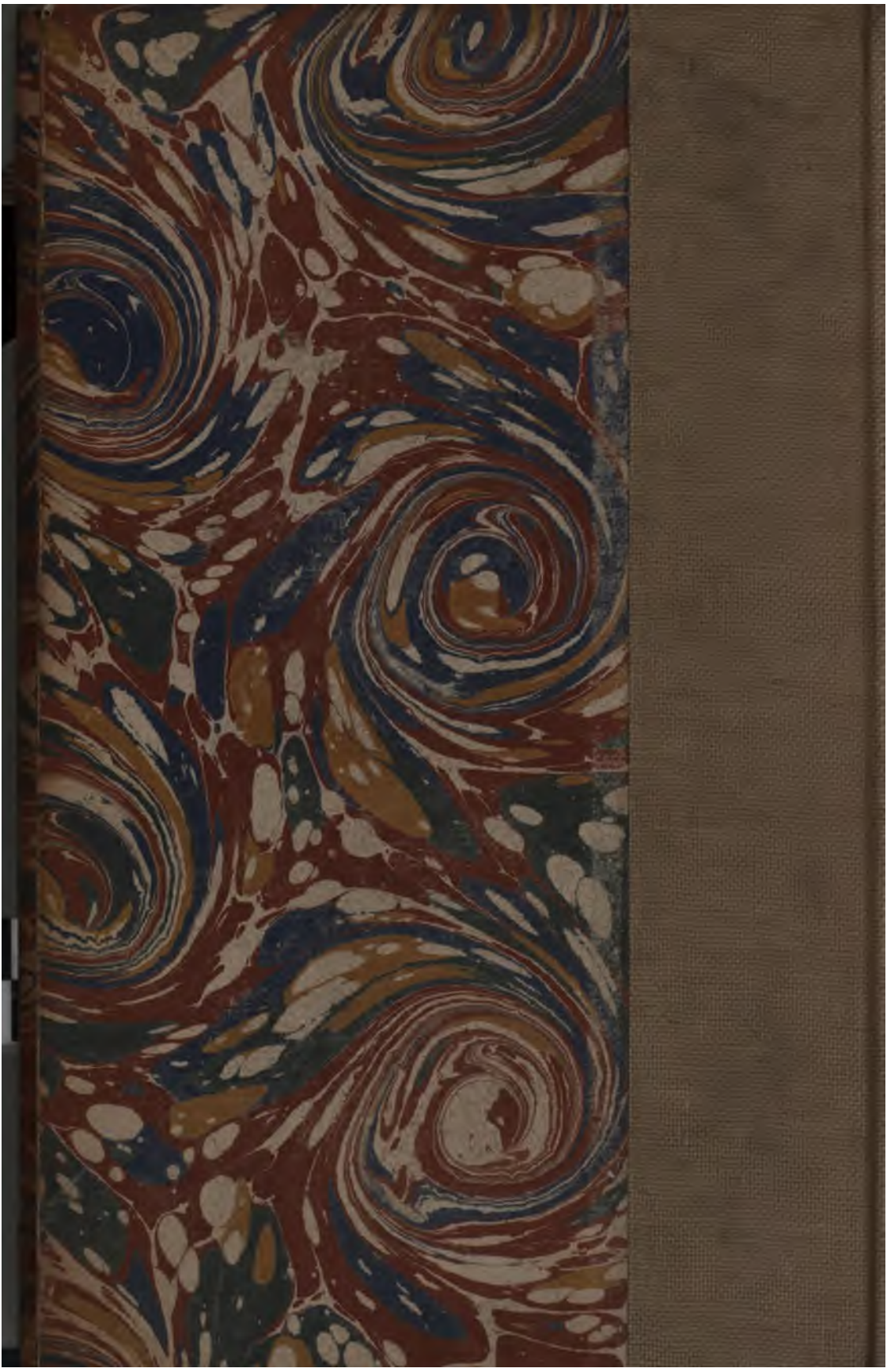
— Découverte d'une gazette datant de 1494-1495..... ..... p. 137
— *Velasquez and Murillo,* par B. Curtis..... p. 137-138
— Publication du *Codex diplomaticus Rubenianus*..... p. 138
— Rapport sur des documents inédits sur Fermat..... p. 138
— Du dépôt légal des ouvrages à la Bibliothèque Nationale. p. 138-139
— *Gutenberg : was he the inventor of printing,* par M. Hessels. p. 139
— Exemplaire unique d'une édition des fables de La Fontaine. p. 139-140
— Acquisitions de la Bibliothèque Nationale à la vente Didot. p. 140
— Publication du répertoire des livres imprimés que possède le Musée Britannique..... p. 140
— Bulletin mensuel des récentes publications françaises... p. 140-141
— Le Missel de Thomas James, évêque de Dol..... p. 141-142
— L'Œuvre paléographique de M. le comte de Bastard..... p. 142-143
— Publication d'un album de 40 spécimens d'écriture visigothique. p. 143
— Notes archéologiques, historiques et littéraires, laissées par Edouard Fournier..... .... p. 143
— Vente d'un exemplaire de la bible imprimée à Nuremberg, par Antoine Koburger, en 1483..... p. 143
— Catalogue des mss. de Diderot, conservés à Saint-Pétersbourg. p. 143
— Collection de 120 portraits de La Fontaine..... p. 143-144
— Publication d'une liste d'ouvrages anonymes non indiqués par Barbier. p. 144
— Bibliographie des travaux et mémoires de M. Quicherat.... p. 144
— Publication d'un répertoire des principaux fonds anciens conservés aux archives départementales de la Marne..... p. 144
— Plaque apposée à la maison habitée par Montaigne pendant son séjour à Rome..... p. 191-192
— Mission de M. Révillout en Angleterre..... ..... p. 192
— Achat par la France de la collection de Mariette-Bey..... p. 192
— Mise en vente des deux premiers volumes de la collection d'opuscules rares de la *Libreria Dante.* p. 192
— Un livre portugais curieux. p. 239-240
— M. Hubner, publication de son livre sur Charles-Quint. p. 326-327
— Découverte d'un manuscrit en hollandais de la relation du second voyage de Gama..... . p. 328
— Manuscrit français inédit : de Louis Charles, de Chancels de Lagrange. p. 327-328
— Etat actuel de la société des Bibliophiles français.... p. 374-376
— Catalogue de la bibliothèque de la ville de Troyes..... p. 376
— Legs de M. Félix Parmentier. p. 376
— Prononciation exacte du nom du financier Law..... p. 376
— Les manuscrits grecs des bibliothèques de Paris..... p. 452-453
— Les origines du phonographe. p. 453-454
— Catalogue des manuscrits en langue espagnole du Musée Britannique..... p. 454
— Découverte d'un manuscrit du XIIIe siècle, de la vie de S. Thomas de Cantorbery..... p. 454
— Legs de M. Forney... p. 454-455
— Fondation d'une bibliothèque à Hyères..... p. 455
— Création d'une revue des bibliothèques, à Leipzig..... p. 455
— Souscription du prince Orloff à l'érection d'un monument à Diderot. p. 455
— Société des Bibliophiles russes. p. 455
— Etat des dépenses des deux groupes de Coustou : les chevaux de Marly..... p. 455
— Projet d'un catalogue général des livres imprimés de toutes les bibliothèques d'Italie..... . p. 456
— Démarches de l'Allemagne pour acquérir la bibliothèque du duc d'Ossuna..... p. 456
— L'Imprimerie et la librairie dans la Haute-Marne et dans l'ancien diocèse de Langres..... p. 456
— Incendie des bibliothèques des palais des Députés et des Sénateurs, à Bruxelles..... p. 497-498
— La guillotine à Londres en 1793. p. 498-499
— *Notes biographiques* de M. Nisard, de l'Académie française. p. 499
— *Le Révélateur du globe,* par M. L. Bloy..... p. 500-501
— Vente de M F. Vergauwen, de la Société des Bibliophiles flamands. p. 501-503